

N 36785

5

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE
DE LA SUISSE

DICIONNAIRE



HISTOIRE ET GÉOGRAPHIQUE
IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A., NEUCHÂTEL

DE LA SUISSE

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE & BIOGRAPHIQUE
DE LA
SUISSE

PUBLIÉ AVEC LA RECOMMANDATION DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SUISSE D'HISTOIRE

ET SOUS LA DIRECTION DE

† VICTOR ATTINGER

ÉDITEUR

MARCEL GODET

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

HENRI TURLER

DIRECTEUR DES ARCHIVES FÉDÉRALES

AVEC DE NOMBREUX COLLABORATEURS DE TOUS LES CANTONS

ILLUSTRÉ DE

CARTES ET DE NOMBREUSES REPRODUCTIONS D'ANCIENS DOCUMENTS

DANS LE TEXTE ET HORS TEXTE

TOME CINQUIÈME
MONTRICHER - SCHENEVEY

NEUCHÂTEL

ADMINISTRATION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE
ET BIOGRAPHIQUE DE LA SUISSE

Place Piaget, 7

1930

Tous droits réservés.



LISTE DES COLLABORATEURS AU TOME CINQUIÈME

(Les initiales entre crochets [] indiquent les abréviations utilisées par nos collaborateurs.)

Collaborateurs cantonaux et régionaux.

ZÜRICH: Diethelm FRETZ, Zollikon. [D. F.] — E. BANGERTER, Wädenswil. — † H. BRUNNER, bibliothécaire de la ville, Winterthour. [† H. Br.] — Dr Emanuel DEJUNG, bibliothécaire de la ville, Winterthour. — O. FREI, pasteur, Meilen. — J. FRICK, Meilen. — H. HEDINGER, instituteur, Regensberg. [Hd.] — Dr Friedr. HEGT-NÆF, Prof., Rueschlikon. [F. H.] — Eugen HERMANN, archiviste, Zurich. [E. H.] — Dr jur. Walter HILDEBRANDT, Bülach. — Albert KELLER, past., Richenswil. [A. K.] — Dr phil. Emil STAUBER, Zurich. — Gustav STRICKLER, maître secondaire, Wetzikon. — Dr L. THOMANN, Embrach. [L. Th.] — Willy-L. WÜHRMANN, past., Arbon. [W.-L. W.]

BERNE: Dr Rud. WEGELI, direct. du Musée historique, Berne. [R. W.] — Dr Paul AESCHBACHER, Täuffelen. [P. Ae.] — † Prof. Dr Ed. BÄHLE, pasteur, Champion. [† E. B.] — F. BACH, maître secondaire, Frutigen. — Hugo BALMER, maître secondaire, Laupen. — F. BÜHLMANN, notaire, Berne. — Ernst BURI, Riggensberg. — G. BUCHMÜLLER, pasteur, Huttwil. [G. B.] — Dr Heinrich DÜBI, anc. réd. de l'Annuaire du Club alpin suisse, Berne. — Ernst FRIEDRICH, past., Oberbalm. — S.-A. GASSNER, Dürrenast près Thoun. — Dr K. HUBER, bibliothécaire de la ville, Thoun. — † Dr Th. IMHOFF, Berne. — P. KASSER, juge d'appel, Berne. — Dr J.-O. KEHRLI, Berne. — C. LERCH, maître secondaire, Niederscherli. — F. LEUTHOLD, instituteur, Berne. — E. LOHNER, directeur, Berne. — J. LÜDI, maître secondaire, Münsingen. — R. MARTI-WEHREN, Berne. [R. M.-W.] — H. MERZ, maître au gymnase, Berthoud. — H. MORGENTHAUER, instituteur, Berne. [H. M.] — MÜNGER, pasteur, Röttenbach. — Dr T. de QUERVAIN, Rapperswil (Berne). — W. v. RODT. — Dr A. SCHERER-KIS, Sigriswil. — Dr F. SCHMID, Bibl., Berne. — E. SCHNEEBERGER, Berne. [E. Sch.] — Dr H. SPRENG, Interlaken. [H. Sp.] — Dr H. TRIBOLET, Berne. [H. Tr.] — Prof. Dr H. TURLER, Dir. des Archives fédérales, Berne. [H. T.] — Hans WÜRGLER, instituteur, Rüegsau. — H. ZÖLLY.

JURA BENOIS: G. AMWEG, Prés. de la Société jurassienne d'Émulation, Porrentruy. [G. A.] — Dr P.-O. BESSIERE, Porrentruy. [P.-O. B.] — L. CHAPPUIS, juge à la Cour d'appel, Berne. — Dr A. SCHENK, maître à l'école secondaire, Berne. [A. Sch.]

LUCERNE: P.-X. WEBER, archiviste cant., Lucerne. [P.-X. W.] — † G. von VIVIS, major, Lucerne. [† v. V.] — Dr Fritz BLASER, maître secondaire, Triengen. — Josef GAUCH, Lucerne. [J. G.] — H.-A. SEGESSER-VON BRUNEGG, ministre de Suisse, Varsovie. [H.-A. S. v. B.] — Jos. TROXLER, recteur, Münster. [J. T.] — Dr Franz ZELGER, Lucerne. — Dr H. ZUR GILGEN, Lucerne.

URI: Dr Ed. WYMAN, archiviste cant., Altdorf. [E. W.] — Friedrich GISLER, chancelier, Altdorf. [Fr. G.] — Dr Karl GISLER, Altdorf. — † Joseph MÜLLER, aîné de l'Hôpital, Altdorf. [J. M., A.]

SCHWYZ: R. HENGELER, Einsiedeln. [R.-H.] — Dr Dominik AUFDERMAUR, Schwyz. [D. A.] — Dr med. Karl EBENETTER, Lachen. — F. KISTLER, Reichenburg. — Dr F. SEGMÜLLER, archiviste d'État, Schwyz. [F. S.]

UNTERWALD: Dr Rob. DURRER, archiviste d'État, Stans. [R. D.] — Dr P. Ignaz HESS, Ingenbohl. — † Al. TRUTTMANN, ancien ammann de district, Sarnen. [† Al. T.]

GLARIS: Dr Ad. NABHOLZ, recteur, Glaris. [Nz.] — J.-J. KUBLY-MÜLLER, Glaris. [J.-J. K.-M.] — Paul THÜRER, pasteur, Netstal.

ZÖUG: Dr Wilh.-Jos. MEYER, Berne. [W.-J. M.] — A. ITEN, Risch.

FRIBOURG: Tobie de REMY, archiviste d'État, Fribourg. — Dr Paul AEBISCHER, prof., Lausanne. [P. A.] — Dr A. BÜCHI, prof., Fribourg. [A. B.] — Dr G. CASTELLA, prof. et dir. de la Bibl., Fribourg. [G. Ca.] — Georges CORPATAUX, sous-archiviste d'État, Fribourg. [G. Co.] — Dr E. FLÜCKIGER, Morat. — Emile GREMAUD, Chef de service de l'Instruction publique, Fribourg. [E. G.] — J. JORDAN, prof. Fribourg. — R. MERZ, insp. scol., Galmiz. [R. M.] — Dr C. MÜLLER, prof., Neuchâtel. [C. M.] — Mlle J. NIQUILLE, Fribourg. [J. N.] — Dr G. SCHNÜBER, prof., La Chassotte (Fribourg). [G. Schn.] — Bernard de VEVEY, Fribourg. [B. V.] — Hubert de VEVEY, Fribourg. [H. V.] — Pierre de ZÜRICH, Fribourg. [P. de Z.]

SOLEURE: Dr J. KÄLIN, archiviste d'État, Soleure. [J. K.] — Bruno AMIET, Olten. [† B. A.] — Dr H. DIETSCHI, Stadtmann, Olten. [H. D.] — Dr A. LECHNER, chancelier d'État, Soleure. — † E. NIGOLI, chanoine, Soleure. [† E. N.] — Prof. Dr. E. TATARINOFF, Soleure. [E. T.] — Dr H. TRIBOLET, Berne. [H. Tr.] — † G. von VIVIS, major, Lucerne. [† v. V.]

BALE-VILLE et BALE CAMPAGNE: Dr Carl ROTH, bibliothécaire à la Biblioth. publique, Bâle. [C. Ro.] — Karl GAUSS, pasteur, Liestal. — Dr L. FREIHOFF, Bâle. [L. F.] — Dr Otto GASS, bibliothécaire cantonal, Liestal. [O. G.] — F. LEUTHARD, Bâle. — Dr H. LUTZ, Bâle. — Dr Th. NORDMANN, Bâle. — Dr Paul ROTH, archives d'État, Bâle. [P. Ro.] — Dr Ernst STÄHELIN, prof., Bâle. — W. R. STÄHELIN, Bâle. — Dr Adr. STÜCKELBERG, Bâle. [Ad. St.]

SCHAFFHOUSE: Dr O. STIEFEL-BRYNER, Schaffhouse. — M. BENDEL, Schaffhouse. — Rob. HARDER, Schaffhouse. — Dr K. HENKING, Schaffhouse. — A. STEINEGGER, Neuhausen. [A. St.] — Dr K. SULZBERGER, directeur du Musée, Schaffhouse. — Dr W. UTZINGER, Schaffhouse. — Dr H. WERNER, archiviste d'État, Schaffhouse. [H. W.] — Joh. WINZELER, Bâle. — Dr J. WIPF, pasteur, Buchthalen (Schaffhouse).

APPENZEL: Dr A. MARTI, Lutzenberg. [A. M.] — Dr Emil SCHASS, Herisau.

SAINT-GALL: Dr J. MÜLLER, archiviste, Saint-Gall. [J. M.] — † Prof. Dr Pl. BÜTLER, Saint-Gall. — Alois BLECHLIGER, Uznach. — H. EDELMANN, prof., Saint-Gall. [H. E.] — Dr J. EGLI, Saint-Gall. [J. E.] — Dr W. EHRENZELLER, prof., Saint-Gall. — J. FÄH, Kaltbrunn. — Oskar FÄSSLER, anc. rédacteur, Saint-Gall. [O. F.] — Gottlieb FELDER, instituteur, Saint-Gall. [G. F.] — W. HEIM, Saint-Gall. — Dr HOULENSTEIN, Zurich. — Dr Th. HOULENSTEIN, cons. national, Saint-Gall. — Dr E. KIND, prof., Saint-Gall. — Dr W. MANZ, Zurich. — Anton MÜLLER, anc. curé, Saint-Gall. [A. Mü.] — P. Nolker WETTACH, Breitenbach. — Dora-F. RITTMAYER, Saint-Gall. — Pasteur SCHELLING, Saint-Gall. [Schg.] — Emil SCHLUMPF, Saint-Gall. — Dr M. SCHNELLMANN, Rapperswil. [M. Schn.] — F. WILLI, Rorschach.

GRISONS: Dr L. JOOS, prof., Coire. [L. J.] — B. CALIBZI, prof., Coire. — Dr Anton v. CASTELMUR, Schwyz. [A. v. C.] — Dr P. GILLARDON, archiviste d'État, Coire. [P. G.] — Dr A. GRISCH, Gerslikon. — B. HARTMANN, prof., Coire [B. H.] — Dr G. v. JECKLIN, recteur, Coire. [G. J.] — L. JUVALTA-CLOETTA, Coire. — Dr B. MATTHIEU, Coire. [B. M.] — Anton MOOSER, Maienfeld. [A. M.] — Dr F. PIETH, bibliothécaire, Coire. [F. P.] — B. PUORGER, prof., Coire. [B. P.] — T. SEMADINI, past., Celerina. [T. S.] — J.-J. SIMONET, chanoine, Coire. [J. S.] — F. SPRECHER, past., Küblis. — † Th. SPRECHER von BERNEGG, colonel, Maienfeld. — J.-R. TRUOG, doyen, Jenaz. [J.-R. T.] — † Dr M. VALÈR, archiviste de la ville, Coire. [M. V.] — P.-A. VINCENTZ, major, Truns. [P.-A. V.] — A.-M. ZENDRALI, prof., Coire.

ARGOVIE: Fritz WERNLI, ancien bibliothécaire, Laufenburg. [F. W.] — R. BOSCH, Sarmentorf. — Dr H. TRIBOLET, Berne. [H. Tr.]

THURGOVIE: Dr E. LEISI, prof., Frauenfeld. — Dr Th. GREYERZ, prof., Frauenfeld. [Gr.-z.] — Dr E. HERDI, prof., Frauenfeld. — Dr Alb. SCHWILER, prof., Dingenhard p. Frauenfeld.

TESSIN: Dr Celestino TREZZINI, professeur, Fribourg. [C. T.]

VAUD: Maxime REYMOND, archiviste d'État, Lausanne. [M. R.] — Arnold BONARD, journaliste, Lausanne. [A. B.] — V.-H. BOURGEOIS, Yverdon. [V. B.] — G.-A. BRIDEL, directeur, Lausanne. [G.-A. B.] — A. BURMEISTER, professeur, Payerne. — Ch. GILLIARD, prof., Lausanne. [C. G.] — H. LAESER, Lausanne. [H. Lr.]

VALAIS: Dr Leo MEYER, archiviste cantonal, Sion. [L. Mr.] — † Pierre BOILEY, pharmacien, Monthey. — L. DUPONT-LACHENAL, chanoine, Saint-Maurice. [L. D.-L.] — Dr E. HAUSER, Zurich. — Dionys IMESCH, chanoine, Sion. [D. I.] — Jos. MORAND, archéologue cant., Martigny. — E. TAMINI, curé, Bex. [Ta.]

NEUCHÂTEL: L. MONTANDON, archiviste, Neuchâtel. [L. M.] — Louis AUBERT, prof., Neuchâtel. L. A.] — Maurice BOY de LA TOUR, Neuchâtel. [B.] — Armand DUPASQUIER, Neuchâtel. [A. DP.] — Marcel GODET, Berne. [M. G.] — A. PIAGET, archiviste d'État, Neuchâtel. [A. P.] — Willy SCHMIDT, Neuchâtel. [W. S.] — Louis THÉVENAZ, archiviste, Neuchâtel. [L. T.] — Paul VOUGA, professeur, Neuchâtel. [P. V.]

GENÈVE: Victor van BERCHEM. [V. v. B.] — Louis BLONDEL, chef du service municipal du Vieux-Genève. [L. B.] — Marc-Aug. BORGEAUD. — E.-L. BURNET. [E.-L. B.] — Edouard CHAPUISAT, Dir. du Journal de Genève. — Alb. CHOISY. [A. Ch.] — André CORBAZ, Jussy. [A. Cz.] — Henri DENKINGER, pasteur, Genève. [H. D.] — Henry DEONNA, Dr en droit. H. Da.] — W. DEONNA. [W. Da.] — Gustave DOLT, — Henri FRIDERICH. [H. F.] — Frédéric GARDY, dir. de la Bibliothèque publique. [F. G.] — Henri GRANDJEAN. — William GUXE. — Henri LEFORT. [H. L.] — Dr H. MAILLART. — Marg. MAIRE. [Marg. M.] — Marg. MAURHOFFER. — P.-E. MARTIN, dir. des archives d'État. [P.-E. M.] — A. de MONTFALCON. [A. de M.] — Henri NÆF. — Thérèse PITTARD. — Henri REVERDIN. — Albert RILLIET. — C. ROCH, archiviste d'État. [C. R.] — F.-F. ROGET. — Gustave VAUCHER. [G. V.]

Collaborateurs généraux.

† Ed. BÄHLE, pasteur, Champion. [† E. B.] — Dr Ch. BENZIGER, Berne. [C. Bz.] — J. BEURET-FRANTZ, Besançon. — Ph. BRIDEL, Lausanne. — Lucien CRAMER, Genève. — Dr H. FREDUGER, Berne. — Dr F. GANQUILLET, Berne. — E. GERBER, assistant au Mus. Nat., Zurich. — Marg. GOBAT, Lattrigen. [M. G.] — Marcel GODET, dir. de la Bibl. Nat., Berne. [M. G.] — A. HERRY, Zurich. — † Dr W. HADORN, prof., Berne. — Dr Karl HAFNER, Regensdorf. — Marc HENRIOD, Berne. [M. H.] — W. HERZOG, Laufen. [W. Hg.] — Dr Paul HILBER, Dir., Bürgerbibliothek, Lucerne. — Léon KERN, Prof., Berne. [L. K.] — F. KNUCHEL, Bâle. — D. LASSERIE, Lausanne. — Marguerite MAURHOFFER, Neuchâtel. [Marg. M.] — R. NETZHAMMER, Bâle. [R. N.] — Dr H. RENNEFAHRT, Berne. — Virgile ROSSEL, juge fédéral, Lausanne. — Le Secrétariat, Neuchâtel. [L. S.] — Dr Gustav SCHIRMER, prof., Zurich. [G. Sch.] — Dr E. STEINMANN, Berne. — Prof. Dr E. TATARINOFF, Soleure. [E. T.] — Dr H. TRIBOLET, Berne. [H. Tr.] — Dr O. TSCHUMI, prof., Berne. [O. T.] — Dr H. TURLER, prof., directeur des Archives fédérales, Berne. [H. T.] — Major P. de VALIÈRE, Mont S. Rolle. [P. de V.] — Dr D. VIOLLIER, vice-directeur du Musée National, Zurich. [D. V.] — Dr E. von WALDKIRCH, prof., Berne. — Dr H.-G. WEHRLI, Zurich.

1950 / K 2386

ERRATA DU TOME CINQUIÈME

MORAT (BATAILLE DE). Page 7, col. 2, lignes 18 et 19, lire: le château fut rénové en 1444 (comptes à Turin).

MORSIER. Page 19, col. 1, ligne 4 depuis la fin de l'art., lire: * 1870 au lieu de 1869.

MÜMLISWIL. Page 46, col. 2, ligne 40, lire 1490 au lieu de 1590. La fabrique de peignes fut fondée en 1792, celle de rubans en 1834.

MUYDEN, van. Page 69, col. 1, branche de Founex, ligne 4 depuis le bas, lire: *Asie centrale* au lieu d'Afrique. — N° 6. CHARLES-HENRI, * 1860.

NEUCHÂTEL. Page 108, col. 2. Ajouter après Mairie de Colombier: *Mairie de Rochefort: Rochefort, Brot, Plamboz, La Chaux-du-Milieu et les Ponts-de-Martel. Justice civile.* — Page 117, col. 2, dernière ligne, lire: LUDOVIGUS.

NEUCHÂTEL (COMTES DE). Page 129, col. 2, ligne 15, lire Claude (n° 4). — Page 130, sous Varenne, supprimer *de Gorgier* après Conrad de Fribourg. — Page 131, sous Rodolphe III de Nidau, lire: ép. I, *Jeanne de Neuchâtel*, II, Varenne de Neuchâtel-Blamont.

NICATI. Page 141, col. 4, n° 2, lire: Charles, 1833-1884.

NOBLESSE. Page 153, col. 1, 5^e alinéa, dès ligne 2, lire: mais des luttes constitutionnelles *naquirent d'une tendance à l'oligarchie.* Au XVI^e s. déjà quatre syndicats. Avant-dernière ligne de l'alinéa: familles qualifiées nobles *dans le privé.*

NOBILE. Page 151, col. 1, ligne 15, lire: Stefano et non Stephano.

ODERBOLZ. Page 179, col. 1, ligne 28 depuis le haut, lire: 12 févr. 1850 - 18 octobre 1928. — *Courrier de la Côte* 1928, n° 168-169.

OLIVIER. Page 187, col. 2, ligne 32, lire: fonda *peut-être*; ligne 26 depuis le bas, lire Ferdinand... peintre de paysages et professeur d'histoire de l'art à l'Académie de Munich, Henri, miniaturiste et Frédéric, peintre d'histoire. Ligne 10 depuis le bas, lire: * 1807; ligne 5 depuis le bas, lire: à Paris en 1846, y vécut jusqu'en 1870, puis s'installa à Gryon. — Page 188, ligne 24, lire: née Ruchet; ligne 30: à Duillier et enfin à *Givrins*; ligne 32, lire: l'Orphelin (et non les Récits de chasse et d'histoire naturelle) a été illustré par Eugène Burnand.

OLLON. Page 189, col. 1, ligne 25, lire: *mariages* au lieu de naissances.

OLTINGER. Page 191, col. 1, ligne 13, lire Wallberg.

ORSIÈRES. Page 203, col. 2, ligne 22 depuis le bas, lire: vers 1150.

ORT, Am. Page 204, col. 1, ligne 4 depuis le bas, lire: *un âne* contourné.

OIT. Page 214, col. 1, n° 5, lire: petit-fils du n° 4. — N° 7, lire: fils du n° 5.

PALEZIEUX. Page 222, col. 1 et 2, *Armoiries*: suivre les descriptions héraldiques et non les dessins et intervertir les clichés.

PARACELSE. Page 225, col. 2, ligne 6, lire: Schubert-Südhoff.

PÉCOLAT. Page 237, col. 1, ligne 32, lire: Pécolat fut *relâché.*

PERNOUD. Page 246, col. 2, lire: Pernoux... — 1. FRANCIS, 1850-1905, industriel...

PANCALDI. Page 223, col. 2, ligne 17, lire: † 1588. C'est un autre Lorenzo, † 2 sept. 1583 qui légua 2000 écus au collège d'Ascona.

PELLANDA. Page 239, col. 2, 6^e ligne depuis le bas, lire: né et † à Biasca 1541-1615.

PETITMAÎTRE. Page 263, col. 2, ligne 31 depuis le bas, lire: 2. LOUIS *Petitmermet* (et non Petitmaître) * 1855 à Aigle, † 1922 à Athènes, ingénieur à la Chaux-de-Fonds, puis chef de grands travaux ferroviaires et maritimes en Grèce.

PLANTA, von. Page 302, col. 2, ligne 20 depuis le bas, Angelina, d'après R. Durrer (R. Durrer et J. Zemp: *Das Kloster St. Johann zu Münster*) a été confondue avec l'abbesse *Emerita*, n° 18, p. 304.

PLATTER. Page 308, col. 1, ligne 13 depuis le bas lire: Boos au lieu de Bös.

PLUMHOF. Page 310, col. 1, ligne 6, lire: *directeur* de la musique de la fête des Vignerons de Vevey de 1865 et de 1889.

POLI. Page 313, lire: 1^{er} mai 1827.

PONTO-VALENTINO. Page 321, col. 1, ligne 15, lire: rachetés vers 1200 par A. de Contone.

PROSITO. Page 350, col. 2, ligne 43, lire: 1824 et non 1846.

QUADRI. Page 359, col. 1, ligne 24, lire: Johanno-lus.

RAPP. Page 386, col. 2, dernière ligne, lire: *corbeau* au lieu de chevron.

RAPPERSWIL (BAILLIS ET COMTES DE). Page 391, col. 1, ligne 35, lire: conventuel à Wettingen 1241.

REALTA. Page 400, col. 1, ligne 13; selon A. Mooser on voit encore les murs de fondation du château.

REGAMEY. Page 419, col. 2, ligne 12 depuis le bas, n° 4, lire 1844.

REYMOND. Page 460, col. 1, ligne 27 depuis le bas, lire Montheron.

RICKENBACH. Page 480, col. 2, ligne 5 depuis le bas, lire: von Richenbach.

RINGLER. Page 499, col. 1, ligne 22, lire: de *Bâle*, † 7 janvier.

RIOND-BOSSON. Page 501, col. 2, ligne 17, lire: de la *République polonaise.*

RODARI. Page 520, col. 2, ligne 10, ajouter après envoyé: à *Bellinzone* en 1456.

RODOLPHE I, II, III. Page 521, col. 2, ligne 4 depuis le bas, lire: Rodolphe II, † 12 ou 13 juil. 937. — Page 522, col. 1, ligne 24, lire: à son *père*, le roi Conrad.

REMERSTAL. Page 525, col. 2, ligne 36, lire: ZGO N. S. 27, 87 f.

RORSCHACH, de. Page 554, col. 2, ligne 15, lire: d'argent, *plus tard d'or.*

ROSSELET. Page 560, col. 1, ligne 33 depuis le bas, lire: † 13 déc. 1880.

ROSSET. Page 560, col. 2, ligne 15 depuis le bas, lire: reçu bourgeois de Prez et non bourgeois d'honneur; ligne suivante: 1880-1910.

RUSCA. Page 606, col. 1, ligne 25, lire *contre* la Prusse.

RUSWIL. Page 620, col. 1, ligne 2, lire: 1253.

RUTZ. Page 625, col. 2, ligne 12, lire: 1832.

RYCHNER. Page 626, col. 1, ligne 21, lire: 1846 et non 1847; ligne 31, lire: n° 4 au lieu de n° 3.

RYHNER. Page 627, col. 2, supprimer le second portrait (n° 15).

SAINTE-GALL. Page 670, pl. monnaies, légende. Le n° 2, Groschen, 1424, doit être attribué à la ville et non à l'abbaye.

SAINTE-GOTHARD. Page 764, col. 2, légende de la vue, lire: *XVIII^e s.* — Page 675, col. 1, ligne 42, lire: 1567 et non 1560. Ligne 45, lire 1623 et non 1562.

SAINTE-SIÈGE. Page 685, col. 2, légende du drapeau, 2^e ligne, lire: Hôtel de ville, Altdorf. — Page 688, ligne 17, lire: — C. Fry.

SANDOL. Page 709, col. 2, avant-dernière ligne: *Armoiries* officielles: écartelé, aux 1 et 4 de gueules à trois étoiles d'argent, 2 et 1; aux 2 et 3, d'azur à deux chevrons brisés et appointés d'or, l'un renversé; sur le tout d'hermine à une foi de carnation posée en fasce. Les armes reproduites page 709 se rencontrent aussi. Voir Tripet et Colin: *Armoiries neuchât-loises.*

SANTA MARIA. Page 719, col. 1, ligne 1 de l'art., lire: D. *Vorderrhein.*

SALVIONI. Page 704, ligne 30 depuis le bas, lire: Postille et non Rostille.

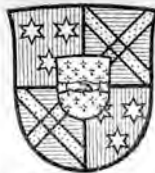


TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE DU TOME V

Note pour le relieur : Le Tome V comprend 792 pages de texte; 8 pages de garde, titres, errata, liste des collaborateurs et des abréviations, table de 7 planches hors texte. Ces planches doivent être placées comme indiqué ci-après :]

<p>1. Carte de la principauté de Neuchâtel</p> <p>2. A. Costumes militaires neuchâtelois, face page</p> <p style="padding-left: 2em;">B. Neuchâtel vers 1830.</p> <p>3. Carte de la Suisse à l'époque romaine</p> <p>4. A. Carte préhistorique du canton de Saint-Gall, face page</p> <p style="padding-left: 2em;">B. Carte historique du canton de Saint-Gall.</p>	<p>Pag.</p> <p>96</p> <p>412</p> <p>538</p> <p>649</p>	<p>5. A. Costumes saint-gallois, face page</p> <p style="padding-left: 2em;">B. Costumes militaires saint-gallois.</p> <p>6. A. Carte préhistorique de Schaffhouse, face page</p> <p style="padding-left: 2em;">B. Carte historique de Schaffhouse.</p> <p>7. A. Costumes schaffhousois, face page</p> <p style="padding-left: 2em;">B. Costumes militaires schaffhousois.</p>	<p>Pag.</p> <p>656</p> <p>760</p> <p>768</p>
--	--	--	--

TABLE DES ABRÉVIATIONS

ABRÉVIATIONS DANS LE TEXTE

ahd. = althochdeutsch. Vieil haut allemand.	Hsr. = Häuser.	Pr. = Programm.
Bd. = Band.	i. G. = im Generalstab.	rp. = Rappen.
Bez. = Bezirk.	Jahrh. = Jahrhundert.	S. = Siehe.
C. = canton.	Kt. = Kanton.	s. = siècle.
Chr. = Chronik.	lb. = livre (monnaie), Pfund.	SA. = Separatabzug, Sonderabdruck.
Com. = commune.	mais. = maisons.	Soc. = société.
D. = district.	mhd. = mittelhochdeutsch. Moyen haut allemand.	s. Z. = seiner Zeit.
eidg. = eidgenössisch.	Ms. = Manuskript.	t. = tome.
fl. = florin, Gulden.	mns. = manuscrit.	u. a. = unter anderem.
Einw. = Einwohner.	n. F. = neue Folge	Ur. = Urbar.
fr. = Franken, francs.	nhd. = neuhochdeutsch. Nouvel haut allemand.	Ver. = Verein.
Gem. = Gemeinde.	n ^o = numéro.	vergl. = vergleiche.
Ges. = Gesellschaft.	Nr. = Nummer.	Vge = village.
Hab. = habitants.	N. S. = nouvelle série	* = né. — Geburtsdatum
Hg. = Herausgeber.	p. = pagina, page, Seite.	† = mort. — Todesdatum
hgg. = herausgegeben.		éteint — erloschen

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

AV = Archiv des hist. Vereins des Kts. Bern.	ASJ = Actes de la Soc. jurassienne d'Emulation.	BSN = Bulletin de la Soc. suisse de numismatique.
ACAS = Annuaire du Club Alpin Suisse.	ASMZ = Allgem. schweiz. Militär-Zeitung.	BStor. = Bollettino storico della Svizzera italiana.
ADB = Allgemeine deutsche Biographie.	ASN = Actes de la Soc. helvétique des sciences naturelles.	BT I = Berner Taschenbuch.
AF = Annales fribourgeoises.	A. Socin 1903 = Mhd. Namenbuch von Adolf Socin 1903.	BT II = Neues Berner Taschenbuch.
AGS = Almanach généalog. suisse.	AU = Appenzeller Urkundenbuch.	BU = Bibliothèque universelle et Revue suisse.
AHS = Archives héraldiques suisses. — Schweiz. Archiv für Heraldik.	AV = Annales Valaisannes.	BVG Bas. = Beiträge zur vaterländ. Geschichte, Basel.
AHVB = Abhandlungen (Archiv) des hist. Vereins des Kant. Bern.	Bächtold = Gesch. der deutschen Literatur in der Schweiz.	BVG Sch. = Beiträge zur vaterländ. Geschichte, Schaffhausen.
AJ = Appenzellische Jahrbücher.	Barth = Bibliographie der Schweizer Geschichte.	BW = Berner Woche.
ALBK = Allg. Lexikon der bild. Künstler.	Barth Rep. = Repertorium 1891-1900.	BWG = Blätter aus der Walliser Geschichte.
Ann. = Anniversar.	Bas. C = Basler Chroniken.	BZ = Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde.
Arch. SG = Archiv für schweiz. Geschichte.	Bas. T = Basler Taschenbuch.	Covelle LB = Covelle, Livre des Bourgeois.
Arg. = Argovia; Jahresschrift der histor. Gesellschaft des Kant. Aargau.	BB = Biographische Blätter.	DGS = Dictionnaire géographique de la Suisse.
AS I = Amtliche Sammlung der ältern eidg. Abschiede. S rie 1245-1798.	BDG = Blätter für bernische Geschichte, Kunst u. Altertumskunde.	DHBS = Dictionnaire historique et géographique de la Suisse.
AS II = Amtliche Sammlung der neuern eidg. Abschiede. Serie 1803-1848.	BBS = Bibliograph. Bulletin der Schweiz.	DHV = Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud.
ASA = Anzeiger für schweiz. Altertumskunde.	BGN = Beiträge zur Geschichte Nidwaldens.	Dierauer = Gesch. der schweizer. Eidgenossenschaft. — Hist. de la Confédération suisse.
ASG = Anzeiger für schweiz. Geschichte.	BIG = Bull. de l'Institut national genevois.	Dok. Waldmann = Dokumente zur Gesch. des Bürgermeisters Hans Waldmann; hgg. von Gagliardi.
ASGA = Anzeiger für schweiz. Geschichte u. Altertumskunde.	BJ = Basler Jahrbuch.	DSC = Dictionnaire suisse des contemporains.
ASHF = Archives de la Soc. d'histoire du cant. de Fribourg.	BJN = Biographisches Jahrbuch u. deutscher Nekrolog.	FA = Fribourg artistique.
ASHR = Amtliche Sammlung der Akten aus der Zeit der helvetischen Republik 1798-1803.	BM = Bündnerisches Monatsblatt.	
	BP = Bibliothèque publique.	
	Brandstetter = Repertorium 1812-1890.	
	BSHG = Bulletin de la Soc. d'histoire et d'archéol. de Genève.	
	BSL = Bibliographie der schweiz. Landeskunde.	

- FG = Freiburger Geschichtsblätter.
 Förstemann = Altdeutsches Namenbuch Bd. I (2. Aufl.), II (3. Aufl.).
 FRB = Fontes rerum Bernensium.
 Gal. Not. gén. = Galiffe, Notices généalogiques.
 Galiffe mns. = Manuscrits Galiffe aux Arch. d'État de Genève.
 Gautier = Histoire de Genève.
 Gautier, médecine = La médecine à Genève.
 Gfr. = Der Geschichtsfreund.
 GHS = Genealogisches Handbuch zur Schweizergeschichte.
 GL = Gazette de Lausanne.
 GLS = Geographisches Lexikon der Schweiz.
 Gr. = Genealogien von Gruner (Mns. in der Stadtbibl. Bern).
 Gremaud = Documents relatifs à l'histoire du Valais.
 GS = Galerie Suisse. Biographies nationales par Secrétan.
 H = Helvetia; illustr. Monatschrift, hgg. v. R. Weber.
 Heyer = L'église de Genève.
 HBLS = Historisch-biographisches Lexikon der Schweiz.
 Hoppeler, Beiträge = Beiträge zur Gesch. des Wallis.
 Hst. = Helvetia, politisch-lit. Monatshefte der Studentenverbindung Helvetia.
 HVS SV = Reichenbergs Handwörterbuch der schweiz. Volkswirtschaft.
 JG = Journal de Genève.
 JHGG = Jahresbericht der historisch-antiquar. Ges. von Graubünden.
 JHVG = Jahrbuch des histor. Vereins des Kant. Glarus.
 JNGG = Jahresbericht d. naturf. Ges. Graubünden.
 JSAC = Jahrbuch des S. A. C.
 JSG = Jahrbuch für schweiz. Geschichte.
 JSGU = Jahresbericht der schweiz. Ges. für Urgeschichte.
 JZB = Jahrzeitbuch.
 KKZ = Kathol. Kirchenzeitung der Schweiz.
 KL = Konversationslexikon.
 KSA = Korrespondenzblatt für schweizer. Aerzte.
 KSB = Kath. Schweizer Blätter.
 LL = Leu, Schweizer. Lexikon 1747-1765.
 LLH = Holzhalb, Suppl. de Leu.
 Matile = Monuments de l'hist. de Neuchâtel.
 MAGZ = Mitteilungen der Antiquar. Gesellschaft in Zürich.
 MDG = Mémoires et documents de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève.
 MDR = Mémoires et documents de la Soc. d'hist. de la Suisse romande.
 MDS = Mémoires et documents de la Soc. savoisienne d'histoire et d'archéologie.
 Meier Biogr. = J. H. Meier, Biographien berühmter Schweizer.
 MF = Memorial de Fribourg.
 MGS = Manuel généalog. pour servir à l'histoire de la Suisse.
 MGAB = Mitteilungen d. Gesellschaft für vaterl. Altertümer in Basel.
 MHGB = Mitteilungen der historischen und antiquar. Gesellschaft in Basel.
 MHK = Mitteilungen der schweiz. Gesellschaft für Erhaltung histor. Kunstdenkmäler.
 MHN = Musée Histor. de Neuchâtel et Valangin.
 MHVS = Mitteilungen des histor. Vereins des Kant. Schwyz.
 MHV Sol. = Mitteilungen des histor. Vereins des Kantons Solothurn.
 MIG = Mémoires de l'Institut national genevois.
 MN = Musée neuchâtelois.
 de Montet = A. de Montet, Dict. biogr. des Genevois et des Vaudois.
 MS Gal. = Galiffe, Manuscrits généalogiques et autres aux Archives d'État de Genève.
 Ms. Hist. = Arch. d'État Genève, Manuscrits historiques.
 MVG = Mitteilungen zur vaterländ. Geschichte; hgg. vom histor. Verein in St. Gallen.
 Nbl. = Neujahrsblatt.
 NSW = Neues Soloth. Wochenblatt.
 NWT = Neues Winterthurer Tagblatt.
 NZZ = Neue Zürcher Zeitung.
 OBG = Kindler von Knobloch, Oberbadisches Geschlechterbuch.
 Oechslì = Gesch. der Schweiz im XIX. Jahrhundert.
 OG = Obwaldner Geschichtsblätter.
 PC = Arch. d'État Genève, Procès criminels.
 PH = Arch. d'État Genève, Pièces historiques.
 PIC = Piccard, Répertoire de noms de familles aux Archives cantonales vaudoises.
 PS = Patrie Suisse.
 PJ = Politisches Jahrbuch der schweiz. Eidgenossenschaft.
 Pup. Th. = Pupikofer, Geschichte des Thurgaus.
 QSG = Quellen zur Schweiz. Geschichte.
 QSRG = Quellen und Abhandlungen zur schweiz. Reformationsgesch.
 RC = Arch. d'État Genève, Registres des Conseils.
 RC impr. = Registres des Conseils imprimés.
 RFV = Répertoire des familles vaudoises qualifiées, 1000-1800, Lausanne 1883.
 RGV = Recueil de généalogies vaudoises.
 RHE = Revue d'histoire ecclésiastique suisse.
 RHS = Revue d'histoire suisse.
 RHV = Revue historique vaudoise.
 Rivoire bibl. = Bibliographie historique de Genève au XVIII^e s.
 RMS = Revue militaire suisse.
 RS = Le Rameau de Sapin.
 RSN = Revue suisse de numismatique.
 SAV = Schweiz. Archiv für Volkskunde.
 SB = Schweiz. Bauzeitung.
 SBB = Sammlg. bernischer Biographien.
 SGB = Schweiz. Geschlechterbuch.
 SGV = Schriften der schweiz. Gesellschaft für Volkskunde.
 SI = Schweiz. Idiotikon.
 SKL = Schweiz. Künstler-Lexikon. — Dictionnaire des artistes suisses.
 SL = Schweiz. Lehrerzeitung.
 SM = Schweiz. Musik-Zeitung.
 SNG = Schweiz. Naturf. Gesellschaft.
 SPZ = Schweiz. pädagogische Zeitschrift.
 SSR = Sammlung schweiz. Rechtsquellen.
 SSStG = Schweiz. Studien zur Geschichtswissenschaft.
 StGA = St. Gallische Analecten; hgg. von J. Dierauer.
 StMB = Studien u. Mitteilungen zur Gesch. des Benediktiner-Ordens.
 Stumpf = Gemeiner lobl. Eidgenossenschaft Stätten, Landen und Völkern Chronik (1548 etc.).
 STZ = Schweiz. theologische Zeitschrift.
 SV = Schweiz. Volkskunde; Korrespondenzblatt der schweiz. Ges. für Volkskunde.
 SVB = Schriften des Vereins für die Geschichte des Bodensees.
 SW = Solothurnisches Wochenblatt.
 SZG = Schweiz. Zeitschrift für Gemeinnützigkeit.
 SZGL = Schweizerisches Zeitgenossen-Lexikon.
 TA = Taschenbuch der histor. Ges. des Kant. Aargau.
 TB = Thurgauische Beiträge zur vaterländ. Geschichte.
 TD = Arch. d'État Genève, Titres et Droits de la seigneurie.
 Tillier = A. v. Tillier, Gesch. des Freistaats Bern.
 TRG = Taschenbuch für die reform. Geistlichen der Schweiz.
 Trouillat = Monuments de l'Évêché de Bâle.
 TU = Thurgauisches Urkundenbuch.
 Tur. I = Turicensia 1891.
 Tur. II = Nova Turicensia 1911.
 UA = Urkundenbuch der Stadt Aarau.
 UB = Urkundenbuch der Stadt Basel.
 Über. = Urkundenbuch des Stiftes Beromünster.
 UBU = Urkundenbuch Unterwalden.
 UG = Urkundensammlung zur Geschichte des Kant. Glarus.
 ULB = Urkundenbuch der Landschaft Basel.
 UR = Urkundenregister.
 US = Urkundenregister für den Kanton Schaffhausen.
 UStG = Urkundenbuch der Abtei St. Gallen.
 UZ = Urkundenbuch der Stadt u. Landschaft Zürich.
 VSNG = Verhandl. der schweiz. Naturforschenden Gesellschaft.
 v. Werdt = Bureeregister (Ms. in der Stadtbibl. Bern).
 WB = Wappenbuch der Stadt Basel.
 WL = Wissen u. Leben.
 ZGO = Zeitschrift für die Geschichte des Oberberns.
 ZP = Züricher Post.
 ZSA = Zeitschrift für schweiz. Artillerie.
 ZSG = Zeitschrift für schweizerische Geschichte.
 ZSK = Zeitschrift für schw. Kirchengeschichte.
 ZSR = Zeitschrift für schweizer. Recht.
 ZSSt. = Zeitschrift für schweiz. Statistik.
 ZStB = Zürcher Steuerbücher.
 ZT = Zürcher Taschenbuch.
 Zw. = Zwingliana; Mitteilungen z. Geschichte Zwinglis und der Reformation.
 ZWChr. = Zürcher Wochenchronik.
 ZZ = Zentralblatt d. Zofingervereins,

DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE DE LA SUISSE

M

SUITE

MONTRICHER

MONTRICHER (C. Vaud, D. Cossonay. V. DGS). Bourg et Com. En 1050, *Monsricharii*. Montricher tire son nom d'un château important, construit sur la hauteur, avant 1049, par Rodolphe de Grandson et qui a été démoli en 1831 ; les pierres ont servi à la reconstruction du bourg détruit en 1828 par un incendie. Rodolphe de Grandson fit souche d'une lignée de seigneurs de Montricher qui s'éteignit en 1439 après avoir donné, en 1336-1379, PIERRE, seigneur de Montricher, dit le



Le château de Montricher vers 1761. D'après les plans de la commune.

saint, dont la tradition gardait encore au XVIII^e s. le souvenir des bienfaits. Montricher passa ensuite aux Vergy, jusqu'en 1538, aux Cojonay, aux Ravier, aux Grimaud, et dès 1580, aux Vulliermin de Morges, qui le conservèrent jusqu'au XVIII^e s., puis à Nic. de Steiger qui en fut créé baron. Samuel Mayor, seigneur de Lully, l'acquit en 1779 et le possédait au moment de la Révolution.

La commune comprend le bourg, au pied du château et de l'église, et le grand et le petit faubourg. Ses habitants furent affranchis de la main-morte, dotés de biens et de franchises au milieu du XIV^e s. par le seigneur Pierre. — *DHV*. [M. R.]

MONTRIOND (C. Vaud, D. et Com. Lausanne). Colline au midi de Lausanne où fut proclamée vers 1037, par l'évêque Hugues, la Trêve-Dieu. Dès le XVIII^e s., des villas s'élevèrent autour. Dans l'une d'elles, propriété du Dr Tissot, logea Voltaire. — F. de Gingins : *La Trêve-Dieu dans la Transjurane*. — *DHV*. [M. R.]

MONTROND, de. Famille du Vivarais (France),

MONTVOIE

réfugiée à Lausanne pour cause de religion. — 1. CHARLES, 1652-1735, seigneur de Montrond, admis en 1722 à la bourgeoisie de Lausanne. — 2. JACQUES, fils du n^o 1, 1691-1761, major au service de Sardaigne. — 3. JEAN-FRÉDÉRIC, 1745-1812, capitaine au service d'Angleterre. — La famille s'éteignit à Lausanne en 1862. [M. R.]

MONTSAUVENS (C. Fribourg, D. Gruyère, Com. Broc. V. DGS). Ruines de château. Anciennes formes : *Montsalvan, Montsalveyn, Montservain, Montsilvan*. *Armoiries* : de gueules à la grue essorante d'argent, adextrée en chef d'une étoile d'or. Trouvailles de l'âge du bronze en 1875. Ancienne châtellenie, qui faisait partie du comté de Gruyère et qui en était une des quatre bannières militaires. De 1555 à 1798, elle fut rattachée au bailliage de Gruyère et elle comprit Grandvillars, Broc et une partie de Châtel-Crésuz. Le château existait en tout cas au début du XII^e s. Au cours de la lutte entre Rodolphe de Habsbourg et la Savoie, il fut pris, en 1281, par les Fribourgeois, et confié momentanément à Richard de Corbières-Bellegarde. En 1671, il n'existait plus qu'une tour dont on répara la toiture. Dès le XVIII^e s., la position n'ayant plus aucune valeur militaire fut abandonnée. — Voir *ASHF* IV et IX. — Kuenlin : *Dict.* II. — *MDR* 2^e série VII. — *Chamois* 1871. — *Revue Suisse cath.* XXVII. [J. JORDAN.]

MONTSAUVENS. Nom porté par deux branches de la famille des comtes de Gruyère. Voir GRUYÈRE (COMTES DE).

MONTSEVELIER (all. MUTZWIL) (C. Berne, D. Delémont. V. DGS). Com. et paroisse. En 1136, *Muzivilir* ; 1242, *Motzwilre*. *Armoiries* : d'argent au vol de gueules (*AHS* 1904, 1906). Des vestiges romains ont été découverts à Montsevelier. L'abbaye de Lucelle y eut des possessions ainsi que Pierre Marschalk, de Delémont. A l'époque de la guerre de Trente ans, cette localité, dépendant de la partie germanique de l'évêché de Bâle, était enclavée dans les territoires de l'abbaye de Moutier-Grandval, comprise dans la neutralité helvétique. Aussi de nombreux réfugiés y trouvèrent-ils asile. Il en fut de même de 1792 à 1797 et c'est pourquoi Montsevelier forma une vraie république. Ne pouvant communiquer avec les autorités du département du Mont-Terrible, le maire et le curé l'administrèrent seuls jusqu'à la prise de la Prévôté de Moutier-Grandval. L'église est dédiée à saint Georges et la collation appartenait aux Sigelmann, jusqu'au XVII^e s., puis à l'évêque de Bâle. *Population* : 1764, 365 hab. ; 1920, 432. Une famille noble de Montsevelier, avec château, a existé ; elle s'éteignit au XVI^e s. ; *armoiries* : celles de la commune. — Trouillat. — Daucourt : *Dictionnaire* III. [G. A.]

MONTVOIE (en all. VOGTSBERG) (C. Berne, D. Porrentruy, Com. Ocourt. V. DGS). Ancien château et hameau, bâtis probablement sur les ruines d'une *specula* romaine. Le château, appelé aussi Montvou-

hay, était la résidence d'un bailli ou avoué de l'évêque de Bâle qui en était le suzerain. Première mention, 1284. Il fut détruit pendant les guerres de Bourgogne par Étienne de Hagenbach, frère de Pierre (1473). En 1882, la commune n'ayant plus suffisamment d'électeurs fut supprimée et son territoire réuni à celui d'Occourt. — Chèvre : *Hist. de St. Ursanne*. [G. A.]

MONTYON. Famille de Jussy, établie à Genève dès le milieu du XII^e s. — 1. PIERRE, seigneur de Bessinge (cette terre resta longtemps dans la famille), syndic en 1410. — 2. PIERRE, fils du n° 1, trésorier de la ville, conseiller dès 1425. — 3. MICHEL, neveu du n° 2, notaire, premier syndic 1456, 1460, 1469, 1473, 1474. — 4. LOUIS, fils du n° 3, notaire, secrétaire des Conseils 1501, premier syndic 1521, 1525. Il traduisit en français les Franchises d'Adhémar Fabri, traduction publiée par Jean Belot. — 5. PIERRE, frère du n° 4, syndic 1518, 1519, partisan du duc de Savoie. — Galiffe : *Not. gén.* III. — *RC pub.* [C. R.]

MONVERT. Rameau de la famille neuchâteloise Convert qui a obtenu en 1787 l'autorisation de pouvoir modifier son nom. — 1. SAMUEL, 1745-29 juill. 1803 à Neuchâtel, avocat, capitaine et châtelain du Val-de-Travers de 1789 à sa mort. A publié : *Nous sommes bien, tenons-nous-y*, 1793. — 2. AUGUSTE, fils du n° 1, 1775-1820, major au service du Portugal, † au Brésil. — 3. CÉSAR-HENRI, fils du n° 1, 28 août 1784-18 juin 1848, à Neuchâtel, pasteur à Neuchâtel 1807-1829, bibliothécaire de la ville 1838, professeur de littérature au collège 1840, à l'académie 1842. — 4. CHARLES, fils du n° 3, 11 oct. 1842-21 mai 1904 à Neuchâtel, pasteur à Rochefort 1869-1881, professeur à la Faculté indépendante de théologie 1881-1904, bibliothécaire de la Société des pasteurs 1883-1904, président des pasteurs neuchâtelois 1899-1904. A publié, entre autres, une *Hist. de la fondation de l'Église indépendante*, 1898. — *Biogr. neuch.* II. — E. Quartier-la-Tente : *Fam. bourg. de Neuch.* — *Lièvre d'Or de Belles-Lettres de Neuch.* [L. M.]

MOOR. Voir MOHR.

MOOS. Ancienne famille très répandue, de Zoug. *Armoiries* : de gueules à une croix d'argent à trois croissons accostée de deux étoiles d'or, mouvante de trois coupeaux de sinople. RUDOLF Moso, venu d'Altdorf à Zurich, y devint bourgeois en 1367, mais chassé du territoire zuricois avec d'autres à la suite d'une alliance avec l'Autriche, il vint à Zoug. La famille a surtout donné des religieux, des fonctionnaires, officiers et artistes. — 1. KARL-JOSEF, 16 mars 1665-13 avril 1729, prêtre, professeur de rhétorique et préfet des écoles à Zoug, curé de la ville 1719, doyen 1721, plus tard protonotaire apostolique. Écrivit en 1713 un jeu pour la jeunesse studieuse (*Cfr.* 47, p. 135). — 2. FRANZ-JOSEF-JAKOB, 16 janv. 1766-24 févr. 1844, orfèvre, membre du Grand tribunal 1793-1795, du *Landrat* 1814. — SKL (qui l'appelle par erreur Friedrich-Josef-Jakob). — 3. JOHANN-KASPAR, 21 avril 1774-21 août 1835, peintre, conseiller de ville à Zoug 1799-1802, administrateur de l'hôpital 1822-1828. Fut le maître de Paul Deschwanden 1825-1826. — SKL. — 4. KARL-KASPAR, 18 févr. 1798-25 mars 1853, directeur du sel 1829-1853, président de la ville 1848, *Landeshauptmann* et lieutenant-colonel. — 5. WILHELM, 1^{er} déc. 1807-25 juil. 1847, maître de dessin à Zoug 1830, conseiller de ville 1837-1841. — *Zuger Nbl.* 1896. — 6. JOHANNA, 2 févr. 1835-1899, supérieure du couvent de nonnes Maria Opferung à Zoug 1891-1897. — 7. NIKLAUS, 1^{er} avril 1844-17 mars 1899, frère du n° 6, avocat, député au Grand Conseil 1872-1885, juge d'instruction 1872-1876, conseiller national 1878-1884. — 8. JOHANN-FRANZ, * 29 août 1854, peintre, travailla à Munich de 1876 à 1905, surtout comme portraitiste et illustrateur, puis à Adliswil. — 9. JOSEF, * 1862, avocat, rédacteur du *Zuger Volksblatt* 1890-1892, conseiller d'État 1894-1898, capitaine de la police de la ville de Berne 1903, † à Berne 1911. — 10. KARL, * 1878, peintre à Munich. — SKL. — W.-J. Meyer : *Zug. Biogr.* [W.-J. MEYER.]



MOOS, von. Famille des cantons d'Uri, où elle est éteinte, Grisons, Lucerne, Unterwald et Zurich. *Armoiries* : d'or à l'ours rampant de sable, accompagné au chef senestre d'une étoile de gueules à six rais (variantes).

A. Canton d'Uri. VON MOOS, VON MOSE, DE MOZZA DIE MOSER, etc. Famille de chevaliers et ministériaux, originaires de Silenen et bourgeois d'Uri et d'Urseren. Elle est citée la première fois avec — 1. PETRUS *villicus de Palude* et son fils H., témoins 1281. — 2. JOHANN, est cité en 1285 dans l'Urseren ; † avant 1331. Ses fils, n°s 3-5, fondent les branches principales de la famille, à Wassen, Altdorf et Urseren. — 3. WALTER, gouverneur impérial de la Léventine vers 1300 ; † avant 1331. — 4. Konrad, cité en 1309, fut nommé par le roi Louis de Bavière, en 1317, sous-bailli (ammann) d'Urseren en remplacement du partisan autrichien Heinrich von Hospental ; il reçut en fief le bailliage impérial de la Léventine. Konrad et ses tenants furent, au moment où se constituait la Confédération suisse, les plus fidèles appuis de la politique impériale du Gothard parmi les nobles uranais. — 5. NIKOLAUS, gardien et sous-bailli d'Urseren 1331. — 6. JOHANN, fils du n° 3, un des fondateurs de l'église de Wassen. — 7. JOHANN, cité en 1328, fils du n° 4, bailli impérial d'Urseren dès 1329, posséda la Léventine en fief et en hypothèque ; l'empereur Charles IV lui confirma cette dernière qualité en 1353. — 8. HEINRICH, fils du n° 4, chevalier, membre du tribunal arbitral 1338, 1348, acquit en 1355 le bailliage de Hergiswil avec la haute et la basse juridictions. — 9. JOST, voir C. 4. — 10. JOHANN, cité de 1338 à 1346, fils du n° 5, sous-bailli d'Urseren, président d'un tribunal arbitral appelé à trancher entre l'abbesse de Zurich et les Meier de Bürglen et d'Erstfeld 1346. — 11. JOHANN, fils du n° 6, Meier de Silenen de 1365 environ à 1393 ; député d'Uri et membre de tribunaux d'arbitrage dans les affaires fédérales de 1378 à 1391. On retrouve jusqu'au XVI^e s. ses descendants établis comme agriculteurs à Wassen. — 12. JOHANN, cité de 1370 à 1402, et bourgeois d'Uri et de Lucerne ; sa querelle avec son épouse, d'origine lucernoise, fut liquidée par un arbitrage entre Schwyz et Unterwald, en 1398. — *Cfr.* Reg. — *Oechsli* : *Origines*. — Schmid : *Gesch. des Freistaates Uri*. — Lusser : *Gesch. des Kts. Uri*. — v. Liebenau : *Gesch. der Freiherren von Attinghausen*. — R. Hoppeler : *Urseren*. — K. Meyer : *Blenio und Leventina*. — J. Müller : *Ausgang... v. Moos*, dans *Nbl. von Uri* 1917. — M. Schnellmann : *Zur Geschichte der ... von Moos*, dans *Nbl. von Uri* 1925. — Le même dans *AHS* 1927, p. 153. — LL. [M. SCHNELLMANN.]

B. Canton des Grisons. Voir VONMOOS.

C. Canton de Lucerne. Famille issue de la famille uranaise de ministériaux du même nom, établie vers 1330 à Lucerne, dont elle acquit la bourgeoisie et où elle occupa rapidement une situation importante. *Armoiries* : celles des v. Moos d'Uri. Le premier bourgeois de Lucerne et l'ancêtre commun fut — 1. JOST, cité de 1328 à 1369, fils de Konrad von Moos d'Uri (n° 4). Par sa femme, Cécile de Freienbach, il devint en 1333 participant au bailliage de Malters et Gersau, burgrave de Neu-Habsburg 1334, chevalier 1338, ammann du chapitre du Hof 1364, 1366, 1367, co-médiateur dans le conflit de frontières entre Uri et Schwyz 1348. — 2. JOHANN, cité de 1373 à 1408, fils du n° 1, cellérier du chapitre du Hof 1385, 1391, 1406, vendit en 1390 ses droits juridictionnels et fiscaux sur Gersau à cette commune, bailli de Malters 1395, de Merenschwand 1398-1400, de Rotenbourg et Hochdorf 1405, conseiller, juge, député de Lucerne, arbitre dans les affaires fédérales. — 3. HEINRICH, cité de 1339 à sa mort 1386, fils du n° 1, chevalier, cellérier du



Sceau de Johann von Moos en 1387.

Hof 1360, 1376, bailli de Malters et, au nom de Lucerne, à Sempach 1379, député de Lucerne et médiateur dans les affaires fédérales 1381, 1384-1385, † à Sempach. — 4. PETER, cité de 1377 à 1408, fils du n° 4, ammann du chapitre 1391, 1398, avoyer de Lucerne 1395, 1399, 1404, 1406, bailli de Ruswil 1392, 1394, de Malters 1395, d'Eschenbach 1395-1396, de Rotenbourg 1397, de Root et Kriens 1401, de Rathausen et Rotsee 1406. — 5. PETER, cité de 1408 à 1424, fils du n° 3, cellérier de la prévôté 1413, 1420, avoyer 1410, 1412, 1414, 1416, 1419, député de Lucerne et co-médiateur 1413, 1418, 1419. Il acquit en 1403, des seigneurs de Hertenstein, le bailliage et la juridiction de Gisikon, Honau et Kleindietwil, fut bourgeois de Zoug et possesseur du château de cette ville. — 6. HEINRICH, cité de 1387 à sa mort 1430, fils du n° 3, ammann 1421, 1430, intendant des bâtiments 1421, avoyer 1415, 1420, 1423, 1425, 1426, 1429, capitaine de l'expédition qui suivit la bataille d'Arbedo 1425, député de Lucerne et médiateur 1417, 1419, bailli de Rotenbourg et de Hochdorf 1413, 1421, de Merenschwand 1422, 1424. Il reçut du roi Sigismond, en communauté avec son cousin Walter, la juridiction criminelle sur Malters 1427. — 7. ULRICH, cité de 1410 à 1461, fils du n° 5, cellérier 1431, 1444, 1461, bailli d'Ebikon et de Rotsee 1424, 1436, 1449, propriétaire dès 1431 du bailliage de Malters sur lequel il reçut du roi Sigismond la juridiction criminelle; en 1424, il vendit à Lucerne le bailliage et la juridiction de Gisikon, Honau et Kleindietwil. — 8. WALTER, cité de 1421 à sa mort 1434, fils du n° 5, cellérier 1420, 1430, hérita du château de Zoug, de la collation de Weggis et de biens dans cette localité, ainsi que du bailliage de Malters (voir n° 6). — 9. HEINRICH, cité de 1435 à sa mort 1489, petit-fils du n° 6, sautier du tribunal, bailli de Malters 1473, 1482. — 10. HANS, cité de 1469 à sa mort 1494, petit-fils du n° 6, orfèvre, député de Lucerne, bailli d'Ebikon 1481, de Weggis 1491, 1493.

Les familles von Moos existant actuellement à Lucerne admettent, non sans raison, d'après les recherches les plus récentes, que leur ancêtre commun est le dit Hans (n° 10). Est considéré comme son petit-fils : — 11. WILHELM, cité de 1531 à sa mort 1567, orfèvre, bailli de Habsbourg 1551-1553, 1555-1557 et 1559-1561. Il portait en 1555 dans son sceau les anciennes armoiries des von Moos. Cette filiation est combattue par Cysat, et, s'autorisant de lui, par des généalogistes modernes, qui rattachent Wilhelm à la famille *Adolf*, originaire du Val Maggia (armoiries : un A majuscule gothique, émaux inconnus), qui acquit en 1500 la bourgeoisie de Lucerne en la personne de l'orfèvre HEINRICH *Adolf* (1497-1534) et qui, dès 1502, fut appelée presque exclusivement von Moos (SKL). De ses deux fils, MELCHIOR, cité de 1526 à sa mort 1573 (appelé presque exclusivement Adolf dès 1561), orfèvre, maître de la monnaie 1545, du Petit Conseil 1555-1573, bailli de Malters et de Littau 1561-1564, de Rüssegg 1567-1571 (SKL), et WILHELM (n° 11 ci-dessus), le premier est son fils véritable, Wilhelm est manifestement son beau-fils et un von Moos authentique. Les fils de Wilhelm furent : WILHELM, secrétaire militaire, du Grand Conseil, et HANS, peintre (SKL), † 1575 à Dié en Dauphiné. — KASPAR, fils du prénommé Hans, est l'ancêtre commun de la ligne zuricoise.

Descendants du n° 11 : — 12. JOHANN-MARTIN, surveillant de l'artillerie et maître-tireur, se fit un renom comme poète populaire, écrivit des tragédies dont plusieurs furent représentées à Lucerne et composa de nouvelles inscriptions pour les images de la Hofbrücke (imprimé 1776). — 13. JOSEF-LUDWIG, 1768-1828, fabricant, président du tribunal de district 1802, du tribunal de la ville 1813-1814, conseiller d'État 1814-1828. — 14. JOHANN-MARTIN, 1770-1842, frère du n° 13, commerçant, du Grand Conseil 1826-1830, président du tribunal de Lucerne 1827-1830, ancêtre de tous les v. Moos actuellement existants à Lucerne. — 15. MARTIN, 1815-1876, fils du n° 14, prêtre 1840, confesseur à Lucerne et à Soleure, secrétaire central du *Piusverein* suisse, rédacteur de la *Christl. Abendruhe*, auteur d'ouvrages d'édification. — 16. LUDWIG, fils du n° 14, 24 nov. 1817-

8 mai 1898, industriel, fonda après 1840 avec son frère (n° 17) les établissements métallurgiques de l'île de la Reuss, de Meggen et d'Emmenbrücke (plus tard A.-G. der von Moos'schen Eisenwerke); il créa en 1891 la *Forstwirtschaftliche Genossenschaft von Moos*. Député au Grand Conseil 1872-1888. — 17. FRANZ-XAVER, 1819-1897, fils du n° 14, industriel, fonda, après sa sortie de l'établissement sus-mentionné, la filature de soie d'Emmenbrücke. — 18. ALBERT-LUDWIG, 15 juin 1845-15 déc. 1918, fils du n° 16, président du Conseil d'administration des usines von Moos, directeur des finances de la ville de Lucerne, député au Grand Conseil 1887-1891, colonel-commissaire des guerres du IV^e corps d'armée 1892. — 19. EDUARD, fils du n° 16, 19 juil. 1855-30 mars 1911, ingénieur, directeur des usines von Moos, fondateur de la A.-G. *Elektrizitätswerk Rathausen*, député au Grand Conseil 1892-1895. — 20. RUDOLF-MARTIN, fils du n° 16, 1858-1885, peintre-paysagiste. — SKL. — 21. FRANZ-XAVER, fils du n° 17, 26 juil. 1852-12 févr. 1926, directeur de la filature de soie d'Emmenbrücke, colonel d'artillerie. — 22. FRIEDRICH, fils du n° 17, * 15 mars 1857, directeur de la filature de soie d'Emmenbrücke, député au Grand Conseil 1883-1903, colonel d'artillerie dès 1906. — 23. JOSEF, * 12 janv. 1859, fils du n° 17, peintre dès 1892 à Lucerne, inventeur d'une nouvelle technique de la mosaïque, professeur dès 1916 et directeur dès 1919 de l'école cantonale des arts industriels de Lucerne. — DSC. — 24. KARL, petit-fils du n° 14, 1858-1923, forestier en chef d'arrondissement 1897-1923, autorité en matière forestière et de correction de cours d'eau. — Cfr. 1923. — Voir LL. — LLH. — AGS IV. — Segesser : *Rechtsgeschichte*. — Pfyffer : *Geschichte... Luzern* I. — v. Vivis, dans AHS 1905. — M. Schnellmann : *Zur Gesch. der von Moos*, dans *Nbl. v. Uri* 1925. — Le même : *Siegel und Wappen der v. M.*, dans AHS 1927, p. 153. — Le même : *Die Adolffrage in der Genealogie der von Moos*. — Archives de la famille.

[M. SCHNELLMANN.]

D. Canton d'Unterwald. VON MOOS. Famille paroissienne de Sachseln et communère de Stans. Armoiries : d'azur à la trompette d'argent liée du même, accompagnée de deux étoiles et en pointe de trois coupes de sinople. — 1. MARQUARD, arbitre 1387. — 2. JOSEF, administrateur d'église, délégué au Conseil de guerre de Zoug 1712.

— 3. NIKLAUS, * 1828, conseiller d'État et directeur du Département militaire 1855, procureur général 1868, directeur de l'instruction publique 1871, † 1873. — 4. NIKLAUS, 1818-1877, secrétaire d'État 1843, vice-chancelier de la Confédération 1848-1852, rédacteur de quelques-uns des volumes de la collection des lois de l'Obwald, auteur de quelques ouvrages de droit. — 5. PAUL, fils du n° 4, 1853-1920, du Conseil 1883, conseiller d'État 1889, lieutenant-colonel 1892, trésorier cantonal 1896, directeur de la Banque cantonale 1886, landammann 1905, 1907, 1909. — La famille a donné un grand nombre de conseillers, de jurés et d'ecclésiastiques. — Kuchler : *Gesch. v. Sachseln*. — Le même : *Genealog. Notizen*. — *Obw. Druckerzeugnisse*, dans *Obw. Gesch. Blätter* 1904. — Durrer : *Einheit Unterwaldens*. — Truttmann : *XVner Gericht in Obw.*



Paul von Moos.
D'après une photographie.

[Al. TRUTTMANN.]
E. Canton de Zurich. Famille de Zurich, issue de la famille lucernoise du même nom. Armoiries : celles des von Moos d'Uri et de Lucerne. — 1. KASPAR, cité de 1582 à sa mort 1629, chanoine de Beromünster 1597, passa au protestantisme; reçut en don la bourgeoisie de Zurich en 1613, pasteur de Kibourg 1613, de Wan-

gen 1618. — 2. DAVID, 1729-1786, pasteur, fondateur et président de la *Societas constans* 1764, auteur de divers ouvrages, du calendrier astronomique, politique, historique et ecclésiastique de Zurich 1772-1777, et d'un volume d'inscriptions funéraires, 1778. — 3. EMIL-ADOLF, * 1879, maître de dessin et artiste-peintre à Winterthour. — SKL. — 4. JAKOB-PAUL, * 1882, frère du n° 3, maître et artiste-peintre à Winterthour — SKL. — LL. — Keller-Escher : *Promptuarium*. — Wirz : *Elat*. — Riedweg : *Gesch. v. Beromünster*, p. 507. — ZT 1921-1922, p. 5, 13. [M. SCHNELLMANN.]

MOOSBRUGGER. Famille originaire d'Au dans le Brengenwald, établie à Fribourg avec — 1. JEAN-JACQUES, * vers 1721, † à Fribourg, 7 sept. 1784. Tailleur de pierre et stucateur, il vint à Fribourg en 1751 et fut chargé de refaire les autels latéraux de Saint-Nicolas 1751-1754. Reçu bourgeois de Fribourg en 1756, avec l'obligation de réparer gratuitement le maître-autel de Saint-Nicolas. — 2. FRANÇOIS-Joseph-Alexis, fils du n° 1, 1761-1828, hôtelier à Fribourg, officier chargé de procéder à la levée du contingent sous la République helvétique, il dut s'enfuir pour se soustraire à la fureur de la population insurgée. — 3. Jean-NICOLAS, fils du n° 1, dit *la moustache*, 1770-1842, membre du gouvernement provisoire 1798, nommé officier d'escadron par le général Brune, il prit part aux événements de 1799. Ardent révolutionnaire, il fut le bras droit du commissaire Gapany. — 4. JOSEPH-Eloi, dit *Mariani*, petit-fils du n° 2, * 29 nov. 1829 à Fribourg, peintre, dessinateur, graveur et illustrateur, voyagea en Grèce, en Afrique, en Espagne ; exposa à Paris 1864-1866, travailla à illustrer *L'Artiste*, *Le Monde illustré*, *Le Magasin pittoresque* et surtout *L'Illustré London News*, † 1869 à Madrid. — 5. ADOLPHE, arrière-petit-fils du n° 2, * 31 août 1871 à Fribourg (naturalisé genevois en 1871), avocat à Genève, député au Grand Conseil 1901-1904 et 1907. Collaborateur au *JG*, rédacteur en chef du *Genevois* dès 1902. † 26 mars 1910. — ASHF IV, 244 ; VI, 349. — SKL. — *Étr. frib.* 1911, 1815-1916. — *FA* 1903. — *La Liberté*, 1910, nos 71, 72. — Arch. d'État Frib.

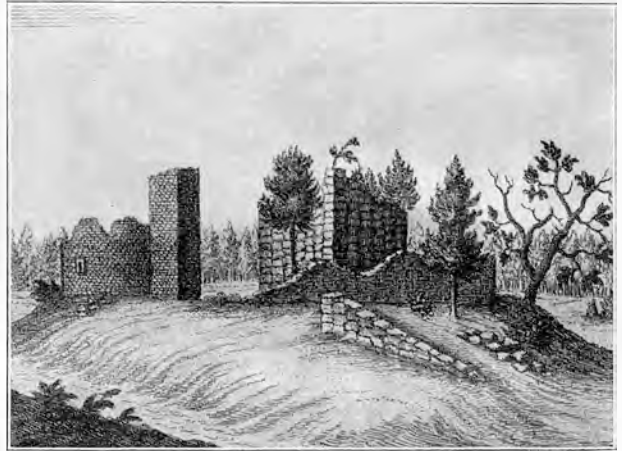
Aux Moosbrugger du Brengenwald appartient encore : — EUSÈBE, 1673-1742, cordelier à Fribourg ; il bâtit plusieurs couvents en Allemagne et celui de Fribourg de 1713 à 1725. — LÉOPOLD, * 24 janv. 1796 à Constance, professeur de mathématiques au lycée de Constance, à l'école cantonale d'Aarau dès 1830. Auteur de plusieurs ouvrages de géométrie, † 12 août 1864 à Aarau. — ADB. — *Progr. Aarg. Kantonschule* 1865. — Archives d'État Fribourg. — Voir aussi MOOSBRUGGER. [G. Cx.]

MOOSBÜHL (C. Berne, D. Fraubrunnen, Com. Moosseedorf). Station de la fin du magdalénien avec traces de renne, peut-être aussi de renard glaciaire, de cheval sauvage et de chevreuil. Elle fut découverte en 1860 par J. Uhlmann ; c'était un atelier de silex et le premier établissement humain de la région du Moossee. En 1924, F. König, de Schönbühl, réussit à retrouver l'emplacement. A partir de ce moment, commencèrent les fouilles organisées par le Musée historique de Berne, qui, outre des objets de la fin du magdalénien, tels que burins, racloirs, lames, perçoirs, pointes, poinçons et petits couteaux à dos émoussé, donnèrent une masse de tessons et un fragment de hache de pierre. On a, en outre, établi la présence d'un trou de poteau, d'un foyer souterrain avec du charbon de hêtre, d'une fosse à feu avec des ossements de renne, d'un réservoir d'eau et de traces importantes d'un pavé de pierre. La station est importante au point de vue de l'époque de transition du paléolithique au néolithique. — Voir *Jahrbücher des hist. Museums Bern*, 1924-1926 et article MOOSSEEDORF. [O. Tschumi.]

MOOSBURG (C. Thurgovie). Voir GÜTTINGEN.

MOOSBURG (C. Zurich, D. Pfäffikon, Com. Illnau, V. DGS). Château en ruine et hameau. *Armoiries* du château (d'après G. Edlibach) : d'argent à un château donjoné de deux pièces d'azur. Le comte Hartmann l'ainé

de Kibourg, acquit, le 5 juin 1254, par échange avec l'abbé de St. Johann dans la vallée de la Thur, le terrain sur lequel il construisit la Moosburg (*castrum Moseburg*) pour son épouse Marguerite de Savoie. Le comte Rodolphe de Habsbourg lui ravit passagèrement le château et ses dépendances. En 1301, Moosburg est en la possession de Jacob von Schlatt qui, en 1302, se fait appeler Jacob von Moseburg. Depuis lors, les seigneurs de Schlatt, appelés aussi Spiser de Kibourg, possèdent le château comme fief autrichien. Pendant la guerre de Sempach, 1386, les Zuricois prirent le château. Comme gage hypothécaire la Moosburg passa des Schlatt aux Schwend de Zurich qui leur étaient apparentés. Dès 1398, elle devint maison ouverte pour les Zuricois. Le premier bailli zuricois de Kibourg, Hans Schwend, habitait Moosburg, qui fut détruite en mai 1444 par les Confédérés. La seigneurie et la ferme dépendant du château sont encore mentionnées en 1531. En octobre 1896, des fouilles



Ruines du château de Moosburg. D'après une gravure sur cuivre de la Topographie de D. Herrliberger.

furent entreprises par la Société suisse pour la conservation des monuments historiques. Les trouvailles, parmi lesquelles figure un heaume remarquable, sont conservées au Musée national. En 1911, la colline du château devint la propriété de la Société des Antiquaires de Zurich. — Voir UZ. — *Chronique de Stumpf II*, p. 104. — D. Herrliberger : *Topogr. I.* — LL. — ASA 1897, p. 7. — MAGZ 23, p. 348. — *Winterthurer Volksblatt* 1896, n° 92. — *Jahresberichte der Antiquar. Ges. Zürich.* — *Nbl. der Stadtbibl. Zürich* 1901, 20. — *Geschichtsschreiber d. deutschen Vorzeit*, 75 p. 70, note 3. — J. Dierauer : *Zürcher Chronik.* — *Habsb. Urbar*. [F. H.]

MOOSER et **MOSER.** Les Moser sont bourgeois d'Obervaz (Grisons) depuis 1856 (loi sur les Heimattlosen). Les Moser, venant de la vallée de Weisstannen, ont acquis la bourgeoisie de Maiefeld. — ANTON, * 29 nov. 1860 à Maiefeld, serrurier d'art connu, étudia les châteaux et l'héraldique et publia à partir de 1915, dans *BM*, un grand nombre de monographies sur des manoirs grisons. *Armoiries* : de gueules au cheval d'argent chargé d'une pointe de flèche d'or. — Voir *AHS* 1910, p. 231. [L. J.]

MOOSLEERAU (C. Argovie, D. Zofingue, V. DGS). Com. et Vge dans la paroisse de Kirchleerau, avec laquelle il appartenait à la seigneurie de Rued ; pour la haute juridiction, il dépendit depuis 1415 du bailliage bernois de Lenzbourg. *Armoiries*, de 1683 : d'argent à un milan au naturel. — Merz : *Gemeindegewappen.* — ASA N. S. VII, 129. [L. S.]

MOOSSEEDORF (C. Berne, D. Fraubrunnen, V. DGS). Com. et Vge de la paroisse de Münchenbuchsee. Sur le territoire de la commune se trouve une station de palafittes découvertes en 1856 par J. Uhlmann, et dont la partie orientale est située à l'écoulement de

l'Urtenen, la partie occidentale sur le canal de l'Urtenen. Un passage en forme de pont, large de dix pieds et d'une longueur indéterminée, conduisait à la station orientale. Les fouilles ont été pratiquées de 1856 à 1868 par J. Uhlmann. De nouvelles recherches ont été faites en 1919 et 1922 par le Musée historique de Berne. L'examen des trouvailles permet d'établir — contrairement à ce qu'on croyait primitivement — que ces palafittes datent de la période médiane et tardive du Néolithique et que la station avait cessé d'être habitée à la fin du Néolithique. Cette conclusion se tire de l'étude des animaux domestiques et de la forme des ustensiles. Découverte d'un lingot de bronze en 1851 au Zielwald provenant probablement d'une fonderie; à Seematten près de Moosseedorf on a trouvé un poignard et deux haches en bronze. — Voir art. MOOSBÜHL. — H. Gumel: *Der Pfahlbau Moosseedorf* (Hanovre 1923). — *Jahresbericht Hist. Mus. Bern.*, 1919, 1922. — F. König et F. Nussbaum: *Neue Beiträge zur Heimatkunde des Moosseedorf*, dans *Pionier* 1926 et 1927. — *VSNB* 105, p. 230. — *JSGU* 16 et 17. — *ASA N. S.* 27, p. 79. — [O. T.] — Le village de Moosseedorf, qu'il faut distinguer de Seedorf près d'Aarberg, fut le berceau des seigneurs de Seedorf dits Moser (*Mosarius*). Ulrich von Seedorf ou Moser, chevalier, fut en litige en 1242 avec le prieur de l'île de Saint-Pierre au sujet du patronage de Moosseedorf. Il donna dans un échange, en 1256, aux chevaliers de Saint-Jean de Münchenbuchsee, l'église, le château et le lac de Moosseedorf. Le tout passa à Berne au moment de la Réforme, l'église devint annexe de Münchenbuchsee. En 1721, Berne échangea avec Jérôme d'Erlach le village et la seigneurie de Moosseedorf contre la seigneurie d'Illiswil. D'Erlach réunit la juridiction qu'il acquérait à sa seigneurie de Wil (Hofwil), Emmanuel de Fellenberg la céda au canton de Berne en 1823. L'ancienne église de Moosseedorf possédait de beaux vitraux. — Voir *FRB*. — *Jahn*: *Chronik*. — v. Müllinen: *Beitr.* III. — *Lohner*: *Kirchen*. — Thormann et v. Müllinen: *Die Glasgemälde der bern. Kirchen*. — *Das Amt Fraubrunnen*, 1925. [H. Tr.]

MORA. Famille de Plurs (Grisons), dont les membres furent d'ardents partisans de l'Espagne et de violents ennemis des protestants et des fonctionnaires grisons. JOHANN-PETER subit la torture à Coire en 1617. — GAUDENZ, commissaire de Chiavenna, travailla énergiquement à l'expulsion des protestants. Durant la campagne victorieuse du marquis de Cœuvres, de 1625-1626, il fut à la tête de la députation qui vint l'implorer en faveur de Chiavenna. Selon Sprecher, il aurait pris part au honteux assassinat de deux hommes du val Bregaglia, Curtabatti et Bajaccha, à Chiavenna, en 1639. — Fort. Sprecher: *Kriege und Unruhen*. [L. J.]

MORALISCHE GESELLSCHAFT (TOGGENBURGISCHE). Société fondée en 1767 par Andreas Giezendanner, secrétaire d'État à Lichtensteig, cercle de lecture et d'amitié pour les notables toggenbourgeois réformés. Elle s'étendit dans toute la Landschaft, mais ne compta jamais plus de 40 membres. Le seul membre plébéien, mais à part Gregor Grob, le plus important de la société par son esprit, fut Ulrich Bräker. Elle passa dans le calme la période agitée de 1791-1797, disparut en 1798, recommença modestement en 1820 pour se dissoudre définitivement en 1828. Son héritière fut la *Literarische Gesellschaft*, plus populaire et encore existante. — LLH. — Dierauer: *Die Toggenb. Moralische Ges.*, dans *St. Galler Nbl.* 1913. [Bl.]

MORAND. Familles de Fribourg et du Valais.

A. Canton de Fribourg. Famille bourgeoise de Botterens, Gruyères, Noréaz, Le Pâquier, La Tour-de-Trême et Vallon; des personnages de ce nom sont mentionnés à Fribourg en 1385, à Gruyères en 1543. *Armoriaires*: écartelé, aux 1 et 4 d'argent à une tête de maure, tortillée d'azur, aux 2 et 3 d'or à un sapin de sinople mouvant de trois coupeaux du même. — 1. JACQUES-THÉODORE, prêtre, aumônier du couvent des ursulines à Fribourg, chanoine de Saint-Nicolas 1679, organiste 1685, † 1707. — 2. ÉLIE, * 1875, prêtre, professeur au collège Saint-Michel, auteur de plusieurs travaux sur saint Pierre Canisius. — Voir *MDR* XXIII. — Brasey: *Le*

chapitre de Saint-Nicolas. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

B. Canton du Valais. Nom de plusieurs familles à Sierre, Riddes, Bagnes et Martigny. Au XV^e s., les Morand sont bourgeois de Martigny et plusieurs d'entre eux occupent la charge de syndic. Après une éclipse de deux siècles, la famille reparait à Martigny à la fin du XVIII^e s. — 1. JOSEPH, 1740-1809, originaire de Biot (Haute-Savoie), bourgeois de Martigny 1803.

Branche aînée. — 2. JEAN-VALENTIN, petit-fils du n° 1, * 1792, président de Martigny presque sans interruption de 1841 à sa mort 1864. Président du « Comité de Martigny » en 1844. Lieutenant-colonel. — 3. ADOLPHE-BRUNO-VALENTIN, fils du n° 2, * 1825, député au Grand Conseil 1873-1874, au Conseil des États 1852-1854, juge au tribunal de district. — 4. JOSEPH, * 1865, archéologue cantonal, conservateur du Musée historique de Valère. — 5. GEORGES-ALEXIS, 1871-1918, président de Martigny-Ville 1905-1918, président du Grand Conseil 1918. — 6.

MARC-CHARLES-JULES, * 1888, avocat, président de Martigny-Ville 1921, président du Grand Conseil 1926.

Branche cadette. — 7.

Jean-Philippe Morand. fils du n° 1, 1773-1856, notaire, agent national 1799, président du dizain 1802, membre du Conseil général du département du Simplon, président du canton et maire de Martigny sous l'empire, conseiller d'État 1820 et député à la Diète fédérale. Il s'opposa courageusement aux menées séparatistes du général Turreau et remplit, dans la suite, plusieurs missions délicates en France. — 8.



Jean-Philippe Morand.
D'après une aquarelle de
Jos. Morand.

ALPHONSE, fils du n° 7, 1809-1886, membre très actif du Comité Jeune-Suisse de Martigny en 1844, rédacteur de l'*Echo des Alpes*, organe des Jeunes-Suisses du Valais. Député au Grand Conseil — 9. ROBERT, 1852-1897, fils du n° 8, rédacteur du *Confédéré du Valais*, député au Grand Conseil 1885-1886. [L. S.]

MORARD. Importantes et très anciennes familles de la Gruyère (Fribourg), citées à Villarimboud vers 1200, à Botterens en 1375, à Gruyère en 1335, à Cerniat et à Broc dès le XV^e s. — Un PIERRE Morard fut syndic et gouverneur de Gruyères en 1476.

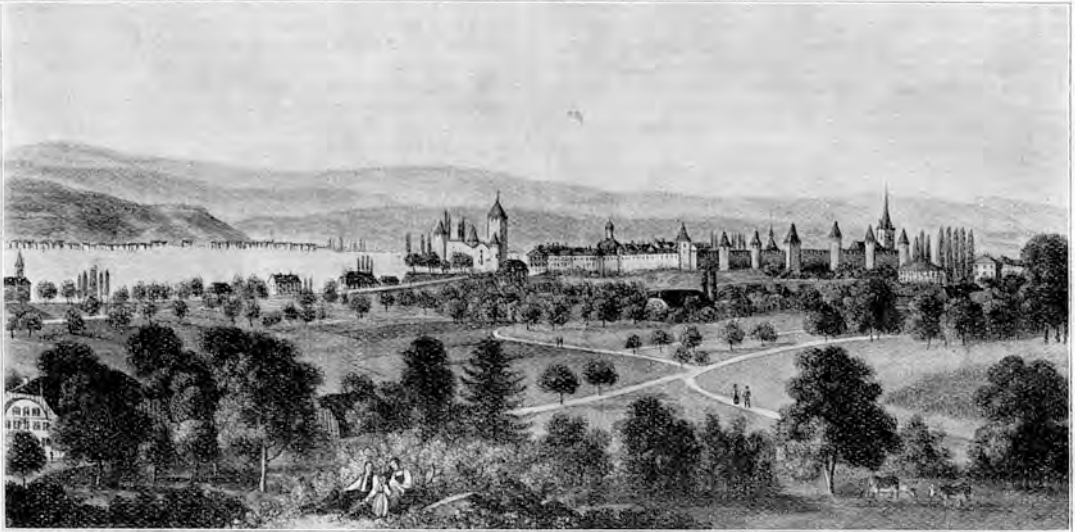
A la famille de Gumefens descendant de l'une d'elles appartiennent — 1. LUCIEN, * 11 mars 1839 à Épagny, † 31 mai 1894 à Bulle, avocat à Fribourg, puis à Bulle. Chef du parti radical de la Gruyère, il contribua à fonder, en 1881, *La Gruyère*, dont il fut l'un des principaux collaborateurs et qu'il soutint seul pendant plusieurs années. — 2. LOUIS, frère du n° 1, * 31 octobre 1850, † à Bulle 1^{er} juil. 1914; notaire, président du tribunal de la Gruyère 1877-1914, député au Grand Conseil 1877-1881, 1886-1896, 1898-1914, président 1901, 1906, 1909, 1912. Chef du parti conservateur de la Gruyère. Ardent initiateur des entreprises ferroviaires fribourgeoises, président du Conseil d'administration des chemins de fer électriques de la Gruyère. — 3. PAUL, fils du n° 2, * 5 déc. 1879 à Bulle, avocat, député au Grand Conseil dès 1915, conseiller national dès 1920. — 4. STÉPHANE, fils du n° 2, * 1880 à Bulle, religieux dominicain à Gratz 1902-1918, professeur de philosophie au collège Saint-Michel dès 1918. Auteur d'une étude critique sur l'auteur autrichien Pierre Roseger, et de différentes études philosophiques et littéraires.

A celle de Pont-en-Ogoz appartient: ANTOINE, * 1869, député au Grand Conseil 1901-1921, administrateur des établissements de Marsens et d'Humilimont dès 1919. Vice-président de l'Union suisse des

producteurs de lait, membre du Comité central de l'Union suisse des paysans, président de la fédération cantonale des sociétés d'agriculture. — Voir Gumy : *Regeste d'Hauterive*. — Dellion : *Dict.* — MDR X, XI, XXII, XXIII. — J.-H. Thorin : *Notice sur Gruyère*. — *Étr. frib.* 1895, 1915-1916. — *Monat-Rosen* 1913-1914. — *Rev. des familles*, 1914, p. 417; 1920, p. 55. — *La Gruyère*, 1894, n° 45. — *La Liberté, Le Fribourgeois et Freib. Nachrichten* de juillet 1914. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

MORAT (all. MURTEN) (C. Fribourg, D. Lac.

dans ses griffes. Le 1^{er} juin 1245, Morat conclut sa première alliance avec Fribourg. Le 3 nov. 1254, le roi Guillaume s'engagea à ne jamais détacher Morat de l'empire ; en mai 1255, la ville se plaça sous la protection du comte Pierre de Savoie, sous la réserve des droits du roi ; elle consentait à devenir savoyarde, avec l'approbation de ce dernier. Un tel traité fut conclu avec Philippe de Savoie, mais seulement pour la durée de sa vie. Philippe refusa de rendre la ville au roi Rodolphe qui s'en empara par la force en 1283. Après la mort de Rodolphe, le comte Amédée de Savoie parut



Morat au commencement du XIX^e s. D'après une aquarelle de D.-A. Schmid.

V. DGS). Ville, Com. et paroisse. Le nom, du latin *Muratum*, indique un établissement romain. Trouvailles romaines dans le voisinage. D'autres font dériver le nom du celté *Mori-duno* (fortification au bord du lac) ; la désignation française *Morat* proviendrait dans ce cas de *Moretto*, abréviation gauloise de *Moriduno*. Forme la plus ancienne : *Muratum* ; aux XI^e et XII^e s., *Murat*, une fois *Murtena*. *Armoiries* : d'argent au lion de gueules, couronné d'or soutenu de trois coupeaux de sinople. Morat est mentionné en 515 dans l'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais ; Sigismond, roi des Burgondes fit donation au couvent du domaine de Muratum et d'autres biens. En 1013, le roi Rodolphe III de Bourgogne fit une donation à Morat. Dans la guerre qui s'alluma après sa mort au sujet de l'héritage burgonde, Eude de Champagne, neveu de Rodolphe, occupa les deux places fortes de Morat et de Neuchâtel (1032) ; il les tint une année contre l'empereur Conrad II, qui finit par s'en emparer en 1033 ou 1034. Morat fut détruit, perdit toute importance et devint un domaine rural. En 1079, le roi Henri IV céda à l'évêque de Lausanne son domaine royal de Morat, avec d'autres biens. Morat fut administré par les intendants de l'évêque ; le dernier est mentionné en 1158. Dix ans après l'extinction des Zähringen (1228), on trouve un ancien Morat, dont l'église se trouvait sur le cimetière de Montilier et un nouveau Morat, la ville. La ville de Morat avait été fondée après 1159 par un Zähringen. Moyennant remise des droits et des impôts dans le territoire de Morat pendant quatre ans, le roi Conrad IV engagea en 1238 les bourgeois à compléter par une muraille d'enceinte les fortifications déjà existantes. Le sceau le plus ancien porte la légende : S. ADVOCATI ET BURGENSIVM DE MURATH et un lion tenant un poisson



devant Morat et ramena de nouveau la ville en sa possession, le 14 août 1291. En janvier 1294 fut renouvelée l'alliance entre Fribourg et Morat. La Savoie restitua Morat au roi Albert, mais reçut de nouveau la ville en 1310, comme gage de 4000 marcs d'argent. En 1318, Morat conclut avec Fribourg, Berne, Soleure et Bienne un traité de paix générale. Dans la guerre de Gümminen 1331-1333, Morat se trouvait avec le comte de Savoie aux côtés de Berne. La ville conclut en 1335 une alliance avec Berne ; malgré la neutralité de la Savoie, les Moratois prirent le parti de Berne dans la guerre de Laupen. Alliances : avec Bienne 1342, avec Payerne 1365. Morat fit campagne avec Berne en 1348-1349 pour la répression d'une révolte dans l'Oberland ; il répondit en 1354 à la levée impériale pour le siège de Zurich. En 1374, le comte Amédée fit donation à son cousin Guillaume de Grandson des villages de Nant, Praz, Sugiez et Chaumont en Vully, qui appartenaient à la ville ; il révoqua sa donation en 1376. En 1377, il octroya à Morat un droit municipal, mais se réserva la nomination de l'avoyer. En 1416, Amédée VIII dut encourager, par un secours, la reconstruction de la ville, dévastée peu auparavant par un incendie. Il lui fit notamment abandon de ses impôts et de ses droits pendant dix ans et lui accorda, pour la même période, la franchise douanière, ainsi que l'usage exclusif du lac pendant cinq ans.

Pendant la guerre de Berne et de la Savoie contre Fribourg en 1447-1448, Morat fut occupé par les Bernois et les Savoyards qui y établirent leur quartier général. Amédée IX, malade, dut abandonner la régence à sa femme et la ville vint en possession du comte Jacques de Romont auquel elle dut prêter hommage le 9 oct. 1471. En 1469, Amédée avait attribué à la ville la seigneurie de Lugnorre, avec les villages de Lugnorre, Môtier et Joressant. Elle possédait ainsi les vingt villages au Sud du lac, les quatre villages de la rive du Bas-Vully et la seigneurie de Lugnorre, qui lui fut définitivement attribuée en 1505.

Le 14 oct. 1475, Morat dut se rendre aux Fribourgeois et aux Bernois et jurer fidélité à ces deux villes, qui lui laissèrent ses droits et ses libertés. En mars 1476, le Bernois Gilgan Achshalm était capitaine à Morat. Il dut faire démolir les bâtiments situés hors de la ville (couvent de Sainte-Catherine avec ses dépendances). Le 23 mars, il fut remplacé par Hans Wanner, le constructeur des fortifications; le 6 ou le 7 avril, le commandement de la défense fut assumé par Adrien de Bubenberg. Au moment du siège par Charles-le-Téméraire, qui commença le 9 juin, l'effectif de la garnison était d'environ 2000 hommes. Il y eut des assauts les 11, 12-13, 14-15 et 18 juin; ce dernier fut le plus violent. La bataille (voir article suivant) se livra le 22 juin, jour de la libération de la ville. Après la victoire des Confédérés, Morat fut administré par Berne et Fribourg conjointement, mais ce ne fut qu'à la suite d'un long conflit avec les Confédérés, que la sentence arbitrale de Münster (Lucerne) reconnut en 1484 la souveraineté fribourgeo-bernoise sur la ville, moyennant une indemnité en argent. L'administration fut dès lors exercée par des baillis (avoyers) alternant tous les cinq ans. Les affaires intérieures de la ville continuèrent à être administrées selon le vieux droit municipal moratois et la constitution élargie de la cité; celle-ci avait son propre tribunal avec possibilité d'appel au canton non chargé de l'administration, ainsi que ses propres milices, avec officiers et bannière. En 1560, les affaires militaires de Morat furent administrées par Fribourg qui les conserva jusqu'en 1798. L'organisation militaire fribourgeoise de 1744 créa un régiment spécial de Moratois, commandé par des officiers supérieurs fribourgeois.

Le 3 mars 1798 eut lieu l'entrée de l'armée française. La Constitution helvétique attribua Morat au canton de Sarine et Broye; l'Acte de médiation l'incorpora définitivement au canton de Fribourg.

Eglise. L'église de Morat, datant de l'époque franque et dédiée à saint Maurice, se trouvait sur l'emplacement du cimetière de Montilier. Elle fut démolie en 1762. Dans la ville existait la chapelle de Notre-Dame; en dehors des murs, près du château, il y avait le couvent de Sainte-Catherine, démoli en 1476. La chapelle Sainte-Catherine, reconstruite en 1484 à l'intérieur de la ville est devenue l'église française actuelle. En 1530, Morat accepta la Réforme, grâce à Farel. En 1710-1713 fut construite, sur l'emplacement de la chapelle de Notre-Dame, la grande église allemande. En 1762, elle fut attribuée à la paroisse de langue allemande.

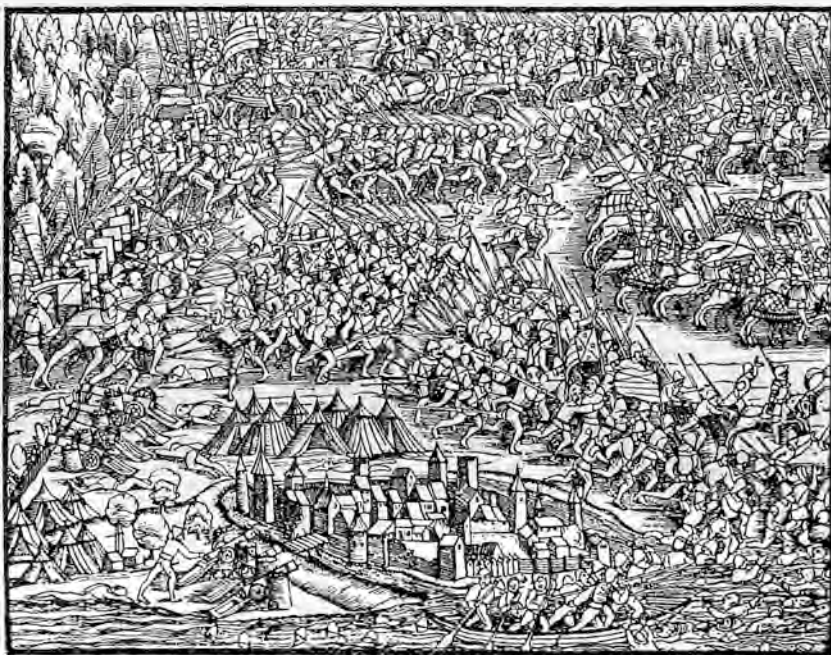
Langues. Morat, qui était à l'origine de langue française, devint allemand sous l'influence de Berne. Au début du XVI^e s. apparaît un maître d'école allemand, et avec la Réforme Morat possède un pasteur allemand et un pasteur français. L'église et l'école dépendaient seulement de Berne. A la fin du XVII^e s. la ville était presque complètement germanisée; une ordonnance bernoise du 10 sept. 1683 confirma la prédominance de la langue allemande. Dans le Moratois l'allemand gagna aussi du terrain. A Salvagny, l'école française devint allemande en 1683; à Galmiz, l'école fut doublée en 1713, une française et une alle-

mande; la première fut supprimée en 1725. Villars-les-Moines fut doté d'une école allemande en 1738. Une autre fut ouverte en 1797 à Courlevon, qui se détacha de Courgevau resté français; Coussiberlé se sépara aussi de ce dernier en 1870. — A. Büchi: *Die hist. Sprachgrenze im Kt. Freiburg*, dans *FG III*. — R. Merz: *Die Landschule des alten Murtenbiets*, dans *FG XXIX*.

Édifices. Les parties inférieures des murailles ont été construites en 1238 et dans les années suivantes; elles furent complétées vers 1378, puis en 1469. Après la bataille, la reconstruction et la réfection du mur d'enceinte dura jusque dans les années qui suivirent 1500; quelques tours ne furent construites qu'au XVI^e s. La porte de Berne actuelle date de 1777-1778 et fut construite sur les plans de l'architecte bernois Hebler. Tous les villages, la ville, les prêtres (dès 1523) et les propriétaires domiciliés à Fribourg et à Berne furent contraints de participer à la construction des remparts. Le château fut édifié à l'époque du comte Pierre de Savoie, il était séparé de la ville par un fossé profond. De nombreux changements furent opérés au cours des temps; la porte supérieure fut démolie en 1805; la porte de la rue du lac et les constructions avancées de la porte de Berne le furent en 1803; la tour près de la chapelle Sainte-Catherine disparut en 1837.

Bibliographie. M. de Diesbach: *La ville de Morat et ses remparts*, dans *AF*. — Engelhard: *Der Stadt Murten Chronik und Bürgerbuch*. — Le même: *Statist. hist. topogr. Darstellung des Bez. Murten*. — E. Flückiger: *Die Militärgesch. der gemeinen Herrschaft Murten*. — Hs. Wattelet: *Aus dem alten Murtenbiel*, dans *FG*. — F. Welti: *Das Stadtrecht von Murten*. [Ernst Flückiger.]

MORAT (BATAILLE DE). Livrée le 22 juin 1476, entre les Suisses et le duc de Bourgogne, Charles-le-Hardi ou le Téméraire. Principale rencontre des guerres de Bourgogne (1474-1477). Une armée confédérée de 26 000 à 27 000 hommes (24 000 fantassins, 1800 cavaliers, 50 canons), s'était concentrée sur la Sarine près



La bataille de Morat. D'après la chronique de Stumpf.

de Gümmenen, dès le 15 juin, pour débloquer Morat, assiégée depuis le 9 par le duc Charles. Cette armée était formée des contingents des huit anciens cantons, de leurs alliés de Bâle (ville et prince-évêque), Fribourg,

Soleure, Schaffhouse, Saint-Gall (ville et prince-abbé), Appenzell, Valais, comte de Neuchâtel, seigneur de Valangin, comte de Gruyère, Bienne, Payerne, des villes forestières du Rhin, des villes confédérées d'Alsace, du duché de Lorraine et des bailliages sujets (Argovie, Thurgovie, Léventine). Les Zuricois et les Thurgoviens n'arrivèrent que le matin de la bataille, après une marche forcée de 150 km. en trois jours; les Saint-Gallois et les Appenzellois n'atteignirent Berne qu'après la bataille.

Le 22 juin, dès l'aube (jour des Dix mille martyrs), l'armée suisse se déploya derrière les forêts de Galm et d'Altavilla et déboucha, vers midi, en face des avant-postes bourguignons, sur la ligne Salvagny-château d'Oberburg. A l'aile droite, l'avant-garde (Jean de Hallwyl), repoussée une première fois, emporta la Haie verte défendue par 30 canons. Le centre (Hans Waldmann) atteignit le plateau de Burg-Chantemerle, pendant qu'à gauche, l'arrière-garde (Gaspard de Hertenstein) exécutait un mouvement enveloppant par Villars-les-Moines.

Au premier bruit du combat, le duc Charles, surpris par la soudaineté de l'attaque, fit sonner l'alarme dans ses camps. Ses troupes (30 000 combattants, dont 12 000 cavaliers), étaient dispersées entre Villars-les-Moines, Greng et Morat assiégé. Sa gendarmerie gravit en hâte les hauteurs de Chantemerle où elle se heurta à la cavalerie suisse (duc de Lorraine et comte de Gruyère), et aux masses profondes des piquiers de Hallwyl et de Waldmann qui la culbutèrent. Elle reflua en désordre, sur les camps, portant la confusion dans les rangs de l'infanterie en train de se rassembler. La panique se propagea aussitôt sur tout le front. Le duc, sans plus donner d'ordres, s'abandonna à son sort et tourna bride, suivi d'une poignée de fidèles. Il galopa sans arrêt jusqu'à Morges, puis gagna Gex. Sa garde résista quelques temps près du Grand Bois Dominge, elle fut balayée à son tour, ainsi que les Anglais qui succombèrent jusqu'au dernier. Toute la cavalerie bourguignonne s'enfuit le long de la route de Faoug. L'infanterie fut massacrée presque entièrement dans les camps. Les Italiens du corps de siège furent noyés dans le lac. Hertenstein débouchant des hauteurs de Courgevaux acheva le désastre, tandis qu'Adrien de Bubenberg, avec la garnison de Morat, faisait une sortie vers Meyriez. La cavalerie suisse poursuivit les fuyards jusqu'au delà d'Avenches. Au coucher du soleil l'armée de Bourgogne n'existait plus. Elle avait perdu 15 000 tués, les Suisses un millier. Les vainqueurs rapportèrent chez eux 200 à 300 bannières, 63 canons, quelques centaines de chevaux, des vivres, du fourrage en abondance, la tente et la chapelle du duc avec leurs richesses.

Bibliographie. Ochsenein : *Die Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten*. — Büchi : *Freib. Akten zur Gesch. der Burgunder Kriege*. — Georges Chastelain : *Chroniques*. — Jacobus Meyer : *Commentarii rerum flandriarum*. — Pierre de Blarru : *La Nanceide*. — *Chronique de Lorraine*. — Olivier de La Marche : *Mémoires*. — Philippe de Commines : *Mémoires*. — Edlibach : *Chronique*. — Etterlin : *Kronika von der loblichen Eidgenossenschaft*. — Dieb. Schilling : *Chronik*. — Peter v. Molsheim : *Freib. Chronik der Burgunderkriege*. — Chronique de Hans Fries. — Gingins la Sarra : *Dépêches des ambassadeurs milanais*. — Max de Diesbach : *La bataille de Morat*. — E. von Rodt : *Die Feldzüge Karls des Kühnen*. — Wattleit : *Die Schlacht bei Murten* (nouv. éd. 1926 avec litt. récente et cartes du champ de bataille). — Hoch et de Mandrot : *Morat*. — Valière : *Morat*. — Gingins-la-Sarra : *Épisodes des guerres de Bourgogne*. — Bernoulli : *Basels Anteil am Burgunderkriege III, Murten*. — C. v. Elgger : *Kriegswesen u. Kriegskunst d. Eidg. im 14., 15. u. 16. Jahrh.* — Ristelhuber : *L'Alsace à Morat*. — Dellbrück : *Perser- u. Burgunderkriege*. — La Chauvelays : *Les armées de Charles-le-Téméraire*. — Barante : *Hist. des ducs de Bourgogne*. — Art. BOURGOGNE (GUERRES DE). [P. de V.]

MORAT. Famille fribourgeoise éteinte, mentionnée à Lentigny dès le XV^e s.; des personnages de ce nom furent reçus dans la bourgeoisie de Fribourg en 1560, 1584, etc. *Armoiries* : parti de gueules à un oiseau d'argent; au deux du second à un bouquetin rampant de

sable soutenu de trois coupeaux de sinople. — 1. JEAN, l'un des fondateurs de la chapelle Saint-Claude à Lentigny, 1499. — 2. CLÉMENT, cistercien, aumônier de la Fille-Dieu, abbé de Hauterive 1703-1715, remarquable par sa piété et son économie. — 3. NICOLAS, vice-bailli de Montagny et châtelain de Mides 1694. — 4. JOSEPH-NICOLAS, fils du n° 3, * 1694, curial de Montagny 1716, châtelain de Torny-le-Grand, † 1768. Institua une fondation en faveur des apprentis pauvres du bailliage de Montagny. — Dellion : *Dict. VII*. — J. Genoud : *Hauterive*, dans *Rev. Suisse cath. XVII*. — L. Genoud : *Manuel des œuvres*. — Francey : *Notice sur la rente Morat et son fondateur*, dans *Rev. Suisse cath. XVII*. [J. N.]

MORATEL (MORATTEL). Famille vaudoise, à Sédeilles dès 1414. Une branche de la famille a donné des notaires et des magistrats à la ville de Payerne; elle a possédé de 1590 à 1630 la seigneurie de Rossens. Une autre, demeurée à Sédeilles, a donné — JACQUES-LOUIS, 1809-1866, professeur au collège d'Orbe, puis rédacteur à la *Gazette de Lausanne* et à d'autres journaux. A réédité *Le Conservateur suisse*, du doyen Bridel, révisé le *Dictionnaire historique et géographique de la Suisse*, de Lutz, publié la *Bibliothèque romane de la Suisse* et laissé un *Vocabulaire du patois roman* inachevé, des poésies, cantiques et chants patriotiques. — de Montet : *Dict.* — [M. R.] — NICOLAS, de Payerne, devint bourgeois de Berne, commissaire général des fiefs et membre des Deux-Cents en 1593, † 1597. Son fils — DANIEL, des Deux-Cents en 1612, puis destitué, grâcié en 1622, † 1627. *Armoiries* dans l'église de Belp : de gueules à la tête de cerf d'argent aux bois d'ur, surmontée d'une fleur de lys d'argent. — Gr. [H. T.]

MORAVES. La colonie de frères Moraves, fondée en 1722 à Herrnhut (Saxe) par le comte Zinzendorf, ne tarda pas à s'introduire en Suisse. Dès 1723, Frédéric de Watteville, de Berne, fut collaborateur du comte qui fit une première visite, en 1740, au frère aîné de Frédéric, Nicolas de Watteville, dans sa maison de campagne de Montmirail près de Neuchâtel. Cette propriété devint le centre des Moraves de Suisse et passa en 1847 en leurs mains. En 1766, ils fondèrent un établissement d'éducation pour jeunes filles, qui existe encore aujourd'hui. Des centres moraves s'étaient formés déjà en 1739 à Bâle, Schaffhouse, Stein a. Rhein, Berne et Genève; en 1740 à Aarau; en 1741 à Diesbach près de Thoun; dès 1745 dans les Grisons, au Prätigau, au val Bregaglia et dans l'Engadine; plus tard à Zurich. Bientôt des différends surgirent entre les communautés de frères moraves et le mouvement piétiste, dont la fondation est antérieure. Au début, les gouvernements accueillirent les Moraves avec méfiance, bien qu'ils n'aient jamais cherché à les dissoudre. De vifs conflits s'élevèrent toutefois dans les Grisons. Les doctrines moraves s'étaient répandues parmi les ecclésiastiques et dans les familles considérées du pays. De 1775 à 1778, les discussions furent particulièrement acerbées entre les Moraves et leurs adversaires, les pasteurs orthodoxes. Vers la fin du XVIII^e s., les Moraves se répandirent dans la région de Sainte-Croix, au Val-de-Travers, dans la campagne bâloise, dans l'Oberland bernois, l'Emmenthal, la Haute-Argovie, l'Argovie, à Winterthour et dans la campagne zuricoise. Le nouveau psautier morave, paru en 1778, se répandit largement et contribua au développement du chant d'église. Les années qui suivirent 1770 virent s'éveiller, grâce à la communauté morave, l'intérêt pour les missions chez les païens. Les frères surmontèrent la crise révolutionnaire et maintinrent leurs effectifs pendant le XIX^e s., bien que leur nombre décrivit peu à peu dans les Grisons; les communautés se concentrèrent dans les villes. Il existe des églises moraves, ainsi que des prédicateurs à Berne, Bâle, Zurich, Montmirail, Bülach et Menziken. L'établissement d'éducation pour jeunes gens, établi au château de Prangins, a été supprimé récemment. — Wernle : *Der schw. Protestantismus im 18. Jahrh.* [† E. B.]

MORAX. Famille vaudoise bourgeoise de Mex avant 1595. — 1. JOSEPH, 1831-1896, député au Grand Conseil, préfet de Morges, poète. — 2. JEAN-MARC, 48 mai 1838 - 1^{er} janv. 1913, médecin à Morges, chef du service sanitaire cantonal 1893-1912. Auteur du *Cadastre sani-*

taire du canton de Vaud ; de *La santé publique dans le canton de Vaud* ; bourgeois d'honneur de Morges 1908. — 3. JEAN-CHARLES, fils du n° 2, * 16 sept. 1869 à Morges, peintre-décorateur à Morges et à Paris. A dessiné les costumes des *Armaillis* à l'Opéra Comique de Paris, et brossé la plupart des décors du théâtre du Jorat. — 4. RENÉ, frère du n° 3, * 11 mai 1873 à Morges. Auteur des poèmes : *Préludes et nocturnes*, et de drames. Créateur du théâtre du Jorat à Mézières, il y a fait jouer : *Henriette*, 1908 ; *La dime*, 1908 ; *Aliénor*, 1910 ; *La nuit des Quatre-Temps*, 1912 ; *Tell*, 1914 ; *Le roi David*, 1921 ; *Davel*, 1923 ; *Judith*, 1925. Auteur du livret de la Fête des vigneronnes 1905, de diverses pièces d'un théâtre de Marionnettes, etc.

MORAZ. Très ancienne famille noble d'Estavayer-le-Lac, éteinte à la fin du XIV^e s. — 1. PIERRE, donzel d'Estavayer, arbitre en 1311. — 2. JEAN, fils du n° 1, donzel, cité 1317-1357, possédait toute la dime de Frasses en 1317. — 3. HENRI, fils du n° 2, donzel, † avant 1389, dernier de sa famille. Il légua tous ses biens à Girard de Moudon. — Grangier : *Annales* et notes généalogiques.

MORBEGNO. Petite cité de la Valteline (Italie). Le château du même nom fut détruit en 1521 par les gens des Ligues Grises lors de la guerre de Musso. Morbegno retomba aux mains de Jean-Jacques de Médicis en 1531. Morbegno était le siège d'un podestat grison. — LL. — G. Johann Guler von Weineck : *Vellin*, p. 31. — Fort. Sprecher : *Pallas Rhaetica*. — Le même : *Kriege und Unruhen*.

MORBIO-INFERIORE (C. Tessin, D. Mendrisio, V. DGS). Com. et paroisse. En 1148, *Morbio-Subterior* ; 1360, *Morbio de Subtu*. En 1851, 1913 et 1920, on découvrit à Morbio des tombes romaines ou préhistoriques ; en 1920, près de Boffalora, les restes d'une villa et de thermes romains. La commune est mentionnée déjà au XIV^e s. L'histoire de Morbio se rattache en partie à celle de son ancien château. Franchino Rusca, comte de Locarno, battu à Chiasso dans la lutte contre Côme, se retire au château de Morbio en 1448. Le château est pris par les Comasques qui s'y fortifient contre le parti de Sforza ; mais ce dernier, victorieux de la république ambrosienne, rend le château à Rusca, pour le lui reprendre le 19 sept. 1450. En 1467-1468, conflit entre la Chambre ducale et la communauté de Mendrisio pour la possession du fief de Morbio. Un premier jugement attribua Morbio à Mendrisio, puis il fut mis en vente pour 40 000 fl. ; en 1473, le duc donna Morbio à Pietro da Oli ; en 1482, le fief passa à Roberto Sanseverino. Le château aurait été détruit par les Suisses vers 1516. Au spirituel, Morbio dépendit d'abord de Balerna ; il fut érigé en paroisse en 1776. L'ancienne église sous-paroissiale remonte à 1309 ; elle fut restaurée en 1550, 1670, 1750. Elle possède une croix de procession de 1360 et des fresques des XV^e et XVII^e s. L'église paroissiale actuelle, bâtie sur l'emplacement et près de la chapelle du château, fut commencée en 1595, consacrée 1613, restaurée 1924. La chapelle S. Rocco est mentionnée en 1591. *Population* : 1671, 359 hab. ; 1801, 471 ; 1920, 980. Registres de baptêmes dès 1614, de mariages dès 1613, de décès dès 1658. — *Per. d. Soc. stor.* Com. II, IV. — *Riv. arch. com.* 1913, 1919-1921, 1925. — Monti : *Atti*. — S. Borrani : *Ticino sacro*. — Lavizzari : *Escursioni*. — G. Simona : *Note di arte antica*. — C. Grandi : *S. Maria dei Miracoli*. — *BStor*, 1895.

MORBIO-SUPERIORE (C. Tessin, D. Mendrisio, V. DGS). Com. et paroisse, qui releva d'abord de Balerna. En 1591, il formait une vice-paroisse avec Sagno ; ce village s'en détacha en 1802. L'église paroissiale, mentionnée déjà au XVI^e s., possède des statues des Silva. Peste en 1631. *Population* : 1643, 232 hab. ; 1920, 338. Registres de baptêmes dès 1632, de mariages dès 1650, de décès dès 1634. — Monti : *Atti*. — A. Baroffio : *Memorie storiche*. — *BStor*, 1904. [C.T.]

MORCLES (C. Vaud, D. Aigle, Com. Lavey, V. DGS). Vge qui dépendait en 1043 de l'évêque de Sion. Il fut ensuite inféodé en partie à plusieurs familles, en 1565 aux Veillon de Bex, puis aux Macognin, et dès 1645 aux Quartéry, sous réserve de droits de justice en faveur

de Berne. La commune de Morcles a été rattachée en 1852 à celle de Lavey. — *DHV*.

MORCOTE (C. Tessin, D. Lugano, V. DGS). Com. et paroisse. En 1450, *Murchote* ; 1469, *Murchò* ; 1478, *Morcò*. *Armoiries* : coupé, au 1 à une femme assise sur un porc accroupi ; au 2, à une truie (sceau du XV^e s. avec la légende : *Antico borgo Morcò*). Bannière : parti de gueules et de sinople chargé d'une truie allaitant ses pourceaux. On signale des murailles à Morcote en 1479 ; une tour du XIV^e ou XV^e s. formée au XIX^e s. en maison Morcote engloba Vico-Mor-1803 et, de 1803 à 1816, Caforma avec Vico-Morcote, à tout au moins, une commune Lugano, ayant à sa tête un cant la juridiction civile. En pe-Marie Visconti lui accorda

a été transcommunale. cote jusqu'en rabbiotta. Il partir de 1412 séparée du Val podestat exer-1412, Philip-d'importants



L'église de Santa-Maria à Morcote. D'après un dessin de J.-R. Rahn.

privileges, notamment la dépendance immédiate du duc, l'indépendance vis-à-vis de Lugano et de Côme, l'exemption de douanes et péages, la nomination du podestat, le droit de pêche dans le lac. Morcote était au XV^e s. un des centres gelfes du Val Lugano. Il connut les mêmes maîtres que ce dernier : les ducs de Milan, les Sanseverino et les Sforza. Le château, qui remontait au XII^e s., fut pris en 1448 par Franchino Rusca, qui dut l'abandonner aux Comasques la même année. Il fut assiégé en 1467, 1482 et 1484-1485. Morcote fut occupé par les troupes de Louis XII en 1499 ; l'année suivante, il prit part au sac de Lugano. Occupé par les Suisses en 1512, il passa aux Français après Marignan, mais il était déjà rentré sous la domination suisse en 1517. L'armement du château fut transféré à Lugano en 1513 ; la même année les Suisses décidaient d'abandonner le château ; ils le cédèrent cependant à Francesco Paleari en 1517. En 1740, le château était en ruine, mais dans le village subsistait jusqu'à aujourd'hui le Palazzo Paleari de 1537. Sous la domination suisse, le podestat de Morcote administrait la justice civile sans restriction et la basse justice au criminel. La commune payait 320 livres d'impôt aux cantons souverains ; ses pêcheurs avaient droit de pêche sur tout le lac, sans paiement de taxe. Au XIV^e s., la commune avait l'obligation de livrer le poisson à la ville de Milan pendant le carême ; au XVI^e s., elle avait, avec Melide et Bissone, le monopole de la fourniture du poisson à Lugano. Au spirituel, Morcote dépendit d'abord de l'église S. Lorenzo de Lugano ; il forma dans la suite une sous-paroisse avec Vico-Morcote et Carab-

bietta. Vico-Morcote s'en détacha en 1582, et la paroisse de Morcote fut érigée en 1635. Un hôpital des chanoines réguliers de Saint-Antoine de Vienne existait près de l'ancienne chapelle Saint-Antoine, laquelle, suivant la tradition, était l'église primitive de Morcote. L'hôpital n'existait plus en 1591. L'église paroissiale de S. Maria del Sasso, qui remonterait au XIII^e s., a été transformée en 1462 et 1748-1750. Elle possède des fresques de 1513 et un clocher renaissance très remarquable. La chapelle Saint-Antoine de Padoue et celle de Saint-Roch remontent au XVI^e s. L'escalier monumental de 403 marches qui conduit à l'église paroissiale, fut construit par Davide Fossati en 1718. Peste en 1422, 1431, 1432, 1438, 1469. Le 10 sept. 1862, plusieurs maisons s'effondrèrent dans le lac. Registres de mariages dès 1666, de décès dès 1691. *Population* : 1591, 500 hab. env. ; 1801, 342 ; 1920, 514. — *BStor.* 1879-1884, 1891, 1892, 1895, 1896, 1926. — *AS I et II.* — *AHS* 1923. — *ASA* 1912. — *Monitore di Lugano* 1920-1922. — *Period. d. Soc. stor. com.* I, II, IV. — *MAGZ XXI.* — Weiss : *Tessin. Landvogteien.* — E. Pometta : *Come il Ticino.* — Monti : *Atti.* — G. Casella : *Carona, Morcote e Vico-Morcote.* — Rahn : *I Monumenti.* — Le même : *Wanderungen im Tessin.* — Oldelli : *Dizionario.* — L. Brentani : *Miscellanea storica.* [C. TREZZINI.]

MORCOTE. Plusieurs artistes tessinois ne sont connus que par le nom de leur village, Morcote. Quelques-uns ont été ou seront indiqués sous leurs prénoms, voir les art. ALBERTO, ANTONIO, GASPARE, PIETRO. — 1. ZUAN ou Giovanni de Morcote, architecte et maître-constructeur à Venise vers 1539. — 2. GIOVANNI, sculpteur cité à Venise de 1522 à 1539, ainsi que son frère LORENZO, sculpteur de 1521 à 1531. — 3. ANGELO, dit aussi Angelo de Corteselle, architecte à Venise cité de 1567 à 1577. — *Arch. stor. lomb. XII.* — Paoletti : *L'architettura e la scultura a Venezia.* [C. T.]

MORDAGNE (C. Vaud, D. Yverdon, Com. Yvonand. V. DGS). Hameau où l'on a découvert d'importants restes de constructions romaines. — Voir YVONAND. — *DHV.* [M. R.]

MORDASINI. Famille de Comolengo (Tessin). — 1. PAOLO, * 1830 à Comolengo, † 17 déc. 1882 à Locarno, avocat, secrétaire du Comité de salut public lors du prononciamiento de 1855 ; député au Grand Conseil 1855-1881, président 1860, 1864, 1868, 1870, 1872, au Conseil des États 1870-1873. Rédacteur de la *Democrazia*, fondateur du *Progresso* et de l'*Impavido*. — 2. AUGUSTO, frère du n° 1, * 1846 à Comolengo, † 3 févr. 1888, avocat, rédacteur du *Progresso* 1864-1867, du *Democratico* 1868, de l'*Impavido* 1870-1873, du *Tempo* 1874 ; fondateur et directeur du *Dovere* dès 1877. Député au Grand Conseil 1881-1888. — Dotta : *I Ticinesi.* — *Educatore* 1883 1888. — *Il Dovere* 1882, n° 194-197. [C. T.]

MORÉ, JEAN-LOUIS, * 1781, d'une famille d'Épéisses près Avully, reçue à l'habitation de Genève en 1744, député au Conseil représentatif dès 1816, à la Constituante 1841, au Grand Conseil 1842. Il consacra ses loisirs à la littérature et a publié : *Lettres sur le Brésil, Livre pour le premier âge*, et des *Lettres écrites à un ami.* — Voir Sordet : *Dict.* [C. R.]

MOREAU, en religion MARCELLUS, de Delémont (Jura bernois) 1735-1804, fut moine cistercien à Lucelle. A laissé plusieurs ouvrages manuscrits sur l'histoire de l'ancien évêché de Bâle, entre autres *Scriptores Rauraciacæ.* — v. Müllinen : *Prodr.* [A. Sch.]

MOREILLON. Familles vaudoises à Bex en 1402.

— 1. MAURICE, * 1870, inspecteur forestier à Montcherand, auteur d'études sur la sylviculture. — 2. IRÈNE, * 1878, femme du n° 1, écrivain. — 3. CHARLES, 1871-1905, frère du n° 1, pasteur, fondateur de l'orphelinat de Burtigny. [M. R.]

MOREL, MORELL. Nom de famille répandu dans plusieurs cantons de la Suisse romande et de la Suisse allemande.

A. Canton de Berne. I. Famille de Corgémont (Jura bernois). *Armoiries* : coupé mi-parti d'or et de gueules à deux têtes de maure au naturel tortillées d'argent ; au 2 d'azur à une tête de maure au naturel tortillée d'argent. — 1. HENNEMANN, premier pasteur de Corgémont 1531-1562. — 2. CHARLES-HENRI, pasteur de Péry 1764-1766, de Corgémont 1766-1796, doyen de la classe d'Érguel 1783, 1787. — 3. Charles-Ferdinand, dit le « doyen Morel », fils du n° 2, 1772-1848, pasteur de Corgémont dès



1796, prit une grande part aux affaires du pays, organisa les affaires religieuses, fit abolir la vaine pâture et introduisit les machines dans l'agriculture. Président du canton de l'Érguel et membre du Conseil général du département du Mont-Terrible. Fondateur de la caisse centrale des pauvres du district de Courtelary 1816, de la caisse d'épargne du district 1827 ; député à la Constituante 1830, doyen de la classe de Bienna 1824-1848. A publié entre autres : *Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant évêché de Bâle*, 1813 ; *Hist. de la Réformation du C. de Berne* (traduction), 1828. Un monument lui a été élevé à Corgémont en 1865. — *SBB II.* — Sa femme, ISABELLE née Géliu, 1779-1834, a publié : *Louise et Albert*, roman, 1803 ; *Bonaparte et les Français*, broch. anonyme, 1814, et des traductions : *Gertrude de Wart*, par Appenzeller ; *Alamontade ou le forçat*, de Zschokke, etc. — *ASJ* 1924. — 4. FRANÇOIS, † 1853, frère du n° 3, s'établit à Pertuis (Vaucluse, France), dont il devint maire, ainsi que son fils Alfred. — *SBB II.* — [A. Sch.] — ALEXANDRE, * 1856, pasteur à Moutier-Grandval 1880-1912, à Berne dès 1912. Un des apôtres de la tempérance. Auteur de *Les temps héroïques de la Croix-Bleue*, 1925, etc. — *DSC.*

II. MORELL. Famille éteinte de la ville de Berne, originaire de Constance, où HANS reçut en 1555 une lettre d'armoiries du roi Ferdinand I. *Armoiries* : coupé, mi-parti d'or et d'argent, et au 2 d'azur, à trois têtes de maure de sable aux boucles d'oreille d'or. — HANS-JAKOB, petit-fils du prénommé, bourgeois de Berne 1662, administrateur de la caisse du sel ; † 1663. — 1. ANDREAS, fils du prénommé, * 1646, célèbre antiquaire et numismate, fut appelé à Paris en 1680 par Louis XIV à la direction du cabinet royal des monnaies. Mis plusieurs fois à la Bastille en 1687, parce qu'il avait déplu à Louvois ; il ne put être libéré qu'en 1690, à la suite des représentations du gouvernement bernois ; le comte de Schwarzbourg l'appela à Arnstatt en 1694, le nomma conseiller et lui confia son cabinet des monnaies ; † 1703. Auteur de divers ouvrages de numismatique, dont le *Thesaurus Morellianus*, Amsterdam 1734-1752. — *BT* 1883. — 2. KARL-FRIEDRICH, * 1759 (ou 1758), pharmacien, botaniste et chimiste, auteur de divers traités sur des eaux minérales suisses, reçut pour ce fait une médaille d'or du gouvernement bernois ; † 1816. — *Schweiz. Monatschronik* 1816, p. 80. — La famille



Andreas Morell. D'après une gravure dans C.-J. Füsslin : *Gesch. d. besten Künstler.*



Paolo Mordasini. D'après une photographie.

s'éteignit en 1883 dans la descendance mâle. — LL. — LLH.

B. Canton de Fribourg. MOREL. Nom d'anciennes familles que l'on rencontre dans la bourgeoisie de Fribourg et dans de nombreuses localités du canton dès le XIV^e s. *Armoiries* : d'azur à un agneau passant d'argent (variantes). — 1. PETERMAN, tanneur, reçu bourgeois de Fribourg 1450, des Deux-Cents 1465-1487. — 2. BON, directeur de la Grande aumônerie 1612-1616. — 3. JACQUES, de Lentigny, * 1591, jésuite 1613, recteur du collège de Porrentruy ; † 17 avril 1655 à Porrentruy. — 4. Jean-Jacques, en religion APOLLINAIRE, de Posat, * 1739, capucin 1762, lecteur au couvent de Fribourg 1774-1780, maître des novices à Altdorf 1783, prédicateur et catéchiste à Stans 1785. Victime d'odieuses calomnies, il résolut de quitter sa patrie pour les missions d'Asie, puis il renonça à son projet de départ pour se consacrer au ministère paroissial à Paris. La Révolution survint. Le P. Morel refusa de prêter le serment constitutionnel, fut emprisonné aux Carmes et mourut, le 2 septembre 1792, martyr de sa foi. L'Église l'a proclamé bienheureux en 1926. — 5. JACQUES, de Lentigny, * 1820, juge de paix 1862-1896, député au Grand Conseil 1861-1896, syndic de Lentigny 1873-1896, † 1896. — 6. PIERRE-SÉRAPHIN, fils du n° 5, * 1855, prêtre 1880, chanoine d'Estavayer 1880-1882, préfet du collège Saint-Michel 1882-1887, chanoine de Saint-Nicolas 1887-1897 ; inspecteur des écoles de la ville de Fribourg, † 1897. — 7. JÉRÉMIE, * 1876, prêtre 1903, curé de Grolley 1908, chanoine de Saint-Nicolas et curé de Saint-Jean 1916, rédacteur de la *Semaine catholique du diocèse de Lausanne*. — Gumy ; *Notice sur le R. P. Apollinaire Morel*. — P. Candide : *Le serviteur de Dieu, Père Apollinaire Morel*. — Dellion ; *Dict.* III et VII. — *Étr. frib.* 1897, 1898. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

C. Canton de Genève. Nombreuses familles presque toutes d'origine savoyarde. — 1. GIRARD, syndic 1381. — 1. MICHEL, syndic 1544, 1551. — 3. MAMAD, de Puplinge, † 1619, capitaine de la garnison, se distingua pendant la guerre de 1590 et fut reçu bourgeois gratuitement pour services rendus 1598. Sa famille donna des membres aux Conseils législatifs et une dynastie de potiers d'étain. — *Rec. gén. suisse I*. — Gallifé ; mns. — SKL. — A. Naef : *Le livre des potiers d'étain*. [C. B.]

D. Canton de Neuchâtel. Nom de famille connu dès les XIV^e-XV^e s. à Neuchâtel et à Colombier. Une autre famille est originaire des Hauts-Geneveys. — 1. HENRI, de Colombier, * 1838 à Claye (Seine et Marne), † 18 mai 1912 à Bex, avocat et notaire à La Chaux-de-Fonds, député au Grand Conseil 1871-1887, président 1885, au Conseil des États 1877-1880, au Conseil national 1881-1888, président 1886-1887, président du tribunal de La Chaux-de-Fonds 1877-1887, directeur du Bureau international de la propriété intellectuelle 1892-1912. — *Quotidiens neuch.* — *Messager boit. de Neuch.* 1913. — 2. ERNEST, des Hauts-Geneveys, * 12. sept. 1858, pasteur aux Brenets dès 1883, à Neuchâtel dès 1888, professeur de théologie dès 1883 à l'académie, puis à l'université, recteur 1899-1901. — 3. JULES, fils du n° 1, 6 mai 1859-10 janv. 1923, avocat et notaire, conseiller d'État 1891-1897. Une branche de Colombier, bourgeoisie de Neuchâtel, éteinte, a été anoblie en 1800 avec — 4. FRANÇOIS, 1725-1805, lieutenant-colonel des milices. Il était fils de François, † 1765, qui fut colonel en Espagne. *Armoiries* : d'argent au cheval gai de sable, au chef de gueules chargé de deux molettes d'or. — 5. ALEXANDRE-FRANÇOIS-LOUIS, petit-fils du n° 4, 1788-1837, lieutenant-colonel d'artillerie, surintendant de l'arsenal. [L. M.]

E. Canton de Saint-Gall. Famille de Wil. MARINUS-JOSEPHUS, de Sallanches (Savoie), négociant, s'établit en 1777 à St. Fiden et acquit en 1782 la bourgeoisie de Wil. — 1. Benedikt, petit-fils du précédent, connu sous le nom de *P. Gallus*, * 24 mars 1803 à St. Fiden, bénédictin à Einsiedeln 1819, prêtre 1826, se distingua comme maître d'école et pédagogue excellent. Recteur de l'école du couvent de 1848 à sa mort, membre du

Conseil suisse d'éducation 1843-1852, bibliothécaire, archiviste (auteur des *Regesten der Benediktinerabtei Einsiedeln*), musicien, poète lyrique d'inspiration très profondément religieuse ; † 16 déc. 1872. — ADB 22. — P. Benno Kühne : *P. Gall. Morel*. — 2. *Karl*, arrière-petit-fils de Marinus, * 29 sept. 1822, participa comme étudiant à la révolution de 1848 en Allemagne (Heidelberg), dut s'enfuir en Suisse en 1849 à cause de ses idées républicaines, vécut surtout à Berne, Zurich et Saint-Gall. Rédacteur du *Landbote* à Winterthur 1858-1860, ami et compagnon de Gottfried Keller, homme politique radical. Il fut aussi poète et historien. A publié un petit volume de poésies, une tragédie : *Struensee*, des études d'histoire suisse, surtout sur le XVIII^e s., dont *Die Helvetische Gesellschaft*. † 19 avril 1866 à Zurich. — ADB 22. — Paul Baldegger : *K. Morel*. — 3. JOSEF (Karl-Pankraz), frère du n° 2, * 8 févr. 1825 à Saint-Gall, juriste, Dr jur. h. c. de l'université de Berne 1879, avocat à Saint-Gall, député au Grand Conseil 1861-1874, au Conseil des États 1869-1874, membre du tribunal fédéral dès 1870, président de la société suisse des juristes 1881-1885 ; † 13. déc. 1900. — *St. Galler Nbl.* 1901, p. 53. — *Zur Erinnerung an Bundesrichter Morel*. — *Der Kl. St. Gallen*, livre du centenaire, p. 100, 391, 419. — Barth II, 273 et III, p. 762. — Une branche de la famille est devenue bourgeoise de Bâle en 1900, tout en conservant la bourgeoisie de Wil. [Bt.]

F. Canton de Thurgovie. MORELL. Famille d'Egelshofen (Kreuzlingen), venue peu avant 1619 de Constance où elle est citée depuis la Réforme. — *Johannes*, 14 mars 1759-22 avril 1835, président de la Chambre d'administration de Thurgovie 1799. Député à la Diète, il empêcha la cession de Diessenhofen à Schaffhouse. Membre du Sénat helvétique 1802, il prit la direction du Département de l'Intérieur et s'enfuit à Lausanne lors du *Stecklikrieg*. Membre de la commission gouvernementale du canton de Thurgovie 1803, président du tribunal administratif et du Petit Conseil, il aménagea en 1809 le pénitencier dans la commanderie de Tobel. Député à la Diète 1812, landammann de Thurgovie durant la Restauration, alternativement avec Anderwert, il défendit en 1817 la reine Hortense, dont Talleyrand, ambassadeur français, réclamait l'extradition et travailla en 1819 au rattachement de la Thurgovie à l'évêché de Bâle. De nouveau député à la Diète 1831 et membre du Petit Conseil (Conseil d'État). — A. Leutenegger : *Kreuzlingen-Kurzriekenbach*. — Mörikofer dans *Thurg. Nbl.* 1836. — J. Häberlin-Schaltegger : *Thurgau 1798-1849*. — G. Sulzberger : *Thurgau 1798-1830*. [LEISI.]

G. Canton du Valais. — PETRUS Morell, grand chantre de la cathédrale de Sion, en 1515 institué par le pape Léon X comme arbitre dans un litige existant



Josef Morel.
D'après une lithographie
(Bibl. Nat. Berne).



Johannes Morell.
D'après une lithographie
(Bibl. Nat. Berne).

entre l'évêque de Lausanne et la ville de Lausanne. — Une famille Morel, bourgeoise de Veyras et de Ferden (Lôtscher) est encore florissante. — *BWG* III. [L. Mr.]

H. Canton de Vaud. Nom de diverses familles, l'une connue à Bière en 1300. A une autre, originaire de Bossone (Fribourg), fixée dès le XVI^e s. à Saint-Saphorin, Vevey et Chardonne et qui a pris au XVIII^e s. le nom de MOREL-FATIO, appartiennent : — 1. JEAN-ANTOINE, allié Fatio, 1757-1797, châtelain de Glérolles. — 2. LÉON, 1810-1870, peintre de marine, peintre de Napoléon III, conservateur de la section navale du musée du Louvre, maire du XX^e arr. de Paris. — 3. ARNOLD, frère du n^o 2, 1812-1887, banquier à Paris, puis, retiré à Lausanne, conservateur du médaillier vaudois et du Musée cantonal d'archéologie ; auteur de plusieurs études sur l'histoire monétaire de l'évêché de Lausanne. — 4. LÉON, 1874-1926, petit-fils du n^o 2, professeur d'espagnol au Collège de France, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — A d'autres familles appartiennent : — CHARLES, 1837-1902, professeur de littérature latine à l'académie de Lausanne 1860-1862, puis d'archéologie et d'antiquités à l'université de Genève, secrétaire de la rédaction du *Journal de Genève*. Collaborateur à la *Vie de César*, publiée par Napoléon III, co-fondateur de la *Revue critique d'histoire et de littérature* à Paris. A publié : *Genève et la colonie de Vienne* ; *Avenches et les Helvètes* ; les *Associations de citoyens romains* ; le texte du *Papyrus latin de Genève* n^o 1 ; co-traducteur de l'*État romain*, de Madwig. — *JG* et *Pro Aventico*. — MARC, * 29 nov. 1843, avocat et banquier à Lausanne, président du Conseil communal, député au Grand Conseil 1872-1874, procureur général de la Confédération en 1878 dans l'affaire de l'*Avant-Garde*, conseiller national 1876-1878. Une des principales personnalités de la Suisse romande en matière financière et ferroviaire. [M. R.]

MORELLI. Famille éteinte, mentionnée à Lugano au XV^e s. et à Torricella. Une branche s'établit à Venise. — 1. MARGUS, *Caneparo* de Lugano 1441, du Conseil 1442. — 2. FILIPPO, châtelain de Capolago 1482. — 3. Un Morelli, châtelain de Sonvico, était à la tête des guelfes qui mirent en déroute les gibelins attaquant le château de Sonvico le 28 janv. 1500. — 4. COSIMO, de Torricella, * 1732 † 1812 à Imola, architecte, chevalier de l'éperon d'or. A Imola il bâtit le théâtre et reconstruisit la cathédrale ; il travailla aussi à Rome, Plaisance, Naples, Bologne, Ravenne, etc. — 5. JACOPO, * 14 avril 1745 à Venise, d'une famille de Torricella, † 5 mai 1819. Dès 1778, conservateur de la bibliothèque de Saint-Marc (Marciana) à Venise, à laquelle il réunit les archives secrètes du Conseil des Dix. Il fut en relation avec les principaux érudits et archéologues de son temps. Conseiller aulique, chevalier de la couronne de fer. Ses publications sont très nombreuses en catalogues et descriptions de manuscrits, en dissertations sur l'archéologie et l'histoire politique, artistique et littéraire de Venise. Il collabora à plusieurs revues scientifiques. Principaux ouvrages : *Dissertazione storica intorno alla pubblica libreria di S. Marco*, 1774 ; *Bibliotheca Maphaei Pinelli*, 1787 ; *Bibliotheca manuscripa graeca et latina*, 1802. — *BStor.* 1879, 1880, 1892, 1894, 1907, 1915. — *Period. d. Soc. stor. Com.* IV. — *Vegezzi* : *Esposizione storica*. — Merzario : *I Maestri Comacini*. — SKL. — S. Borrani : *Ticino sacro*. [C. TREZZINI.]

MORELLI, JEAN-BAPTISTE, dit de Villiers, natif de Paris, réfugié à Genève en 1558. Il publia à Lyon son *Traité de la discipline et de la police chrétienne*, qui fut condamné par le synode national d'Orléans en 1562. Le consistoire de Genève lui demanda de se rétracter. Il s'y refusa, fut excommunié et son livre brûlé par le bourreau. Morelli quitta Genève en 1563. — *France protest.* [C. R.]

MORENCI (MORENCHY, MURENCHI), von. Vieille famille de Salgesch (Valais), établie aussi à Loèche durant quelque temps. — 1. JOHANNES, de Salgesch, député du dizain en 1367 et 1387. — 2. ROLETUS remplit la même charge en 1387, 1392 et 1406. — 3. STEPHAN, gouverneur de Saint-Maurice 1665, major de Loèche 1666 et 1676. — 4. MICHAEL, gouverneur de Saint-Maurice 1707, major de Loèche 1708 et 1720. — 5. J.

MELGHIOR, capitaine du dizain de Loèche 1720-1725. — 6. MICHAEL, gouverneur de Saint-Maurice 1765, capitaine du dizain de Loèche 1751-1769. — Gremaud — Furrer III. [D. L.]

MORENS (C. Fribourg, D. Broye, V. DGS). Vge et Com. de la paroisse de Bussy. Morens faisait partie de l'ancienne seigneurie de Bussy, qui appartenait primitivement à la maison d'Estavayer, et avec laquelle il passa à Fribourg. L'église de Morens était jadis l'église paroissiale des villages de Morens, Bussy, Frasses et Autavaux ; Frasses en fut détaché en 1701 et Autavaux en 1719 ; enfin, le siège de la paroisse fut transféré, en 1869, de Morens à Bussy. — Dellion : *Dict.* — Kuenlin : *Dict.* — Grangier : *Annales*. [H. V.]

MOREROD. Famille vaudoise, à Ormont-dessus dès le XIV^e s. — 1. ALBERT, * 48 sept. 1871, professeur à Payerne 1891, peintre de portraits et de genre. — 2. ÉDOUARD, 16 mai 1879-22 sept. 1919 ; auteur de vers : *Le chemin rayonnant de jeunesse* 1901 ; puis peintre de portraits et de genre. A fait jouer au Théâtre Antoine à Paris *Femme et Pantin*. — SKL. — PS 1919. [M. R.]

MORET. Familles de Fribourg, Valais et Vaud. A. **Canton de Fribourg.** Anciennes familles mentionnées à Treyvaux en 1319, à Monthovon en 1426, à Hennens en 1433, à Vuadens au XVI^e s. ; un membre de la famille Moret, de Vuadens, fut reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en 1599. *Armoiries* : d'azur à trois étoiles d'or mal ordonnées accompagnées en pointe de trois coupeaux de sinople ; au chef d'argent chargé d'un buste de maure aux bras tronqués, posé de front, habillé de gueules, tortillé d'argent (variantes). — 1. CLAUDE, de Vuadens, membre du Conseil privé du comte Michel de Gruyère 1550. — 2. JEAN, syndic de Vuadens 1556. — 3. JEAN, de Romont, fondateur de la chapelle de Sainte-Anne, à Arrufens 1676. — 4. GRÉGOIRE, de Romont, * 25 février 1693, cordelier 1712, D^r theol., lecteur de philosophie à Fribourg 1731, de théologie à Soleure 1741, gardien à Fribourg 1742-1747, 1755-1758. Il publia : *Tractatus theologicus de gratia Christi Salvatoris*, 1741 et fournit au baron d'Alt des articles pour son *Histoire des Helvètes*. En 1745, il bâtit la nef actuelle de l'église des cordeliers de Fribourg. † 9 mars 1779 à Fribourg. — 5. PIERRE, de Romont, cordelier 1727, gardien du couvent d'Annonay en Vivarais, † 20 janv. 1762. — 6. CLAUDE-MARC, de Vuadens, lieutenant-colonel au service de France 1734, chevalier de Saint-Louis. — 7. MICHEL, de Vuadens, * 7 novembre 1744, jésuite 1764 ; après la suppression de la Compagnie, il revint au collège de Fribourg et y resta comme professeur. † 30 janv. 1813 à Fribourg. — 8. JEAN-NICOLAS, de Vuadens, curé de Vuadens de 1773 à sa mort 16 novembre 1828. A publié *Petit paroissien* à l'usage du diocèse de Lausanne, qui a eu plusieurs éditions. — 9. FRANÇOIS, de Vuadens, * 16 octobre 1828, mathématicien, professeur à l'école cantonale de Fribourg 1854, au collège Saint-Michel 1857. † 31 janv. 1900. Auteur de : *Géométrie pratique et abréviation de tous les calculs géométriques au moyen de tables numériques portatives*, 1867, et de nombreux traités restés inédits : *Recherches sur la physique générale* ; *Recherches sur la théorie des nombres* ; *Géométrie supérieure linéaire*, etc. — *MDR* XXIII. — LL. — Dellion : *Dict.* X, XII. — P. Bernard Fleury : *Catalogue* dans *ASHF* VIII. — *AHS* 1897. — Bays : *Mathématiciens fribourgeois*, dans *Friburgensia* 1926. — Arch. d'État Fribourg. [J. N.]

B. Canton du Valais. Famille probablement originaire de la vallée d'Aoste, bourgeoise de Bourg-Saint-Pierre et de Martigny, a donné à Bourg-Saint-Pierre des présidents, des juges, des députés. [J.-B. B.]

C. Canton de Vaud. Nom d'une dizaine de familles dont les plus anciennes sont à Olon en 1437, à Clarmont en 1548. — *Livre d'Or*. [M. R.]

MORETTINI. Famille bourgeoise de Cerentino et de Locarno, aujourd'hui éteinte dans la ligne masculine. *Armoiries* : tiercé en fasce, au 1 à trois étoiles, au 2 plein.



au 3 à une tête de maure (émaux inconnus). — 1. **Pietro**, de Cerentino, † 15 mars 1737 à 74 ans à Locarno, où il avait droit de bourgeoisie. Ingénieur militaire, élève de Vauban, premier ingénieur du général hollandais Coehoorn aux travaux de fortification de Bergen op Zoom, reçut le titre de colonel. Fut pendant 15 ans au service de Lucerne et des cantons catholiques ; fit les plans des fortifications de Sursee, de Rapperswil, de Bremgarten et de Baden. Entra en 1717 au service de Gênes comme professeur de constructions militaires, ingénieur en chef et directeur des fortifications. — 2. GIOVANNI-FILIPPO, fils du n° 1, capitaine au service de Gênes 1731-1736, vivait encore en 1748. — 3. BARTOLOMEO, fils du n° 1, capitaine au service de Gênes, reprit en 1736 la compagnie de son frère Giovanni-Filippo. Vivait encore en 1749. — 4. BARTOLOMEO, petit-fils du n° 1, lieutenant-colonel au service d'Espagne entre 1814 et 1824, † après 1827. — 5. CASIMIRO, frère du n° 4, * 7 août 1782 à Locarno, † 1849, capitaine au service de Hollande. — 6. PIETRO, fils du n° 5, dernier des Morettini de Locarno. 1826-23 déc. 1862, avocat, député au Grand Conseil 1855, 1856-1859. — *AHS* 1914. — *AS I*. — *BStor*. 1879, 1881, 1885, 1888, 1889, 1894, 1906, 1907, 1923. — Merzario : *Maestri comacini*. — *Vegezzi : Esposizione storica*. — C. Curti : *Miei ricordi*. — Füsslin : *Gesch.* — *LL*. — *Hist. Nbl. von Uri*. 1899. — *Gfr*. 42.

[C. TREZZINI.]

MORETTO, ANTONIO-ORAZIO, de Vérone, peintre et maître de dessin, * en Allemagne 1773, travailla plusieurs années pour Lavater à Zurich, vint à Saint-Gall en 1802, y devint maître de dessin au gymnase catholique en 1809 ; on lui doit des tableaux à la cathédrale. — *SKL*. — *Der Kanton St. Gallen*, livre du centenaire, p. 433 (il donne 1763 comme date de naissance).

[Bl.]

MOREX. Famille vaudoise, des Ormonts. — ALEXIS 1849-1911, instituteur, député à la Constituante 1884, au Grand Conseil 1893-1905, juge de district. [M. R.]

MORF. Familles zuricoises, l'une mentionnée à Illnau et à Lindau au XIV^e s. sous les noms de Moroff et Moroff. — HANS, de Bisikon (Illnau), *Amtmann* du couvent d'Einsiedeln vers 1500. Une autre, de Nürensdorf, est devenue bourgeoise de Zurich en 1550 avec Bartolome. — 1. HANS-KASPAR, 1669-1706, graveur. — *SKL*. — 2. DAVID, fils du n° 1, 1701-15 août 1773, architecte, bâtit la maison de la corporation *zur Meisen*, celle *zur Krone* (Rechberg), etc. ; bailli de Neunforn 1763-1772. — *SKL*. — 3. SALOMON, 1702-1756, pasteur à Bärental (Wurtemberg) 1724, Stuttgart 1734, Siegen (Nassau) 1740, aumônier de la cour et membre du consistoire de la principauté de Nassau à Dillenburg 1748. Auteur d'ouvrages de théologie et d'un volume de cantiques. — C. Wirz : *Etat*.

Famille de Breite-Nürensdorf, bourgeoise de Winterthour 1862. — 1. **Heinrich**, * 6 sept. 1818 à Breite, maître secondaire à Schwerzenbach 1837-1841, Dürnten 1842, Richterswil 1847, à l'école normale de Kreuzlingen



Heinrich Morf (n° 1).
D'après une lithographie
(Bibl. Nat. Berne).

1850, directeur de celle de Münchenbuchsee 1852-1860, directeur de l'orphelinat de Winterthour 1861-1893 ; † 28 févr. 1899. Pédagogue éminent et disciple de Pestalozzi, D^r phil. h. c. de l'université de Zurich 1890 ; auteur de nombreux *Nbl. der Hilfsges. Winterthour*, de *Zur Biographie Pestalozzis*, 4 vol., 1868-1889. A publié sous le pseudonyme de Heinrich Breitner, *Die Schule Breite 1797-1897*. — *BJ* 1900. — *ASG* 1905, p. 90-91. — *NZZ* 1899, n° 72-74. — *Schweizer Porträt-Gall.* 204. — 2. **Heinrich**, fils du n° 1, * 23. oct. 1854, à

Hofwil, romaniste, D^r phil. 1877, professeur à l'université de Berne 1879, à celle de Zurich 1889, professeur et premier recteur de la nouvelle académie de sciences sociales et commerciales de Francfort sur le Main 1901, professeur à l'université de Berlin 1910, membre de l'académie prussienne des sciences 1911, D^r jur. h. c. de l'université de Francfort. † à Thoune le 23 janv. 1921. Un des rédacteurs de l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*. Œuvres principales : *El poema de José*, 1883 ; *Das Studium der rom. Philologie ; Gesch. der franz. Literatur*, vol. 1 : *Das Zeitalter der Renaissance*, 1898 ; *Deutsche und Romanen in der Schweiz*, 1900 ; *Aus Dichtung und Sprache der Romanen*, 1903, 1911 et 1922 ; *Die roman. Literaturen*, dans *Kultur der Gegenwart*, 1909 ; *Auswahl aus den Werken des Gregor von Tours*, 1922. — Éditeur de H. Hettner : *Gesch. der franz. Lit. des 18. Jahrh.* — *NZZ* 1921, n° 122. — *SL* 1921. — E. Frey : *H. Morf*, dans *Jahrbuch der lit. Vereinigung Winterthur* 1922. — *Archiv f. das Studium der neueren Sprachen* 142, 1921. — *Die Schweiz* 1921. — Bibliogr. par Eva Seifert, dans *Aus Dichtung und Sprache der Romanen*, 3^e série, 1922. — Thea Jacobius : *H. Morf als Lehrer*, dans *Zeitschrift für den franz. und engl. Unterricht* 1922. — [H. Br.] — 3. WALTER, * 1874, écrivain en dialecte à Berne. — Voir DSC.

A une famille de Uttwil (Berne) appartient — LÉON, * 23 janv. 1873, professeur à l'université de Lausanne, directeur de l'école des hautes études commerciales 1911. [M. R.]

MORGARTEN (BATAILLE DE) 15 novembre

1315. Les causes de cette campagne doivent être cherchées dans les prétentions des ducs d'Autriche sur les petits cantons, qui avaient été affranchis de la domination des Habsbourg par Henri VII de Luxembourg, le 3 juin 1309, et dans les luttes des Schwyzois contre le couvent d'Einsiedeln, dont les avoués étaient les ducs d'Autriche. Frédéric d'Autriche fut élu roi en octobre 1314, tandis qu'une partie des électeurs se prononça pour Louis de Bavière. Les Waldstätten reconnurent ce dernier, mais la plupart des villes et des seigneurs de l'Alémanie se soulevèrent au premier. Les hommes de confiance des Habsbourg, avant tout les baillis de l'Argovie et de Rotenbourg, Heinrich von Griessenberg, Hartmann von Ruoda et le vicaire général de l'évêque de Constance, le comte Heinrich von Werdenberg, ainsi que le comte Otto de Strassberg poussèrent à la guerre. Aux contingents des villes de Thurgovie et d'Argovie : Diessenhofen, Frauenfeld, Winterthour, Aarau, Lenzburg, se joignirent les troupes impériales de Zurich et de Schaffhouse. Berne et Soleure restèrent neutres. Toutela haute et petite noblesse des bassins du Rhin, de la Thur, de la Linth, de la Limmat, de la Reuss et de l'Aar fournit des troupes. Les Schwyzois, de leur côté, s'étaient préparés depuis plusieurs années. Sur l'Altmatt, ils avaient construit un mur reliant les deux versants de la montagne, avec le rote Turm ; ils entourèrent Arth d'une triple ceinture fortifiée de palissades, de murs et de tours. Les fortifications du port de Brunnen furent renforcées. Unterwald construisit des *Letzi* aux cols du Brünig et du Rengg, ainsi que des travaux de défense au port de Stansstad. Mais le passage par le lac d'Egeri seul n'était pas muni de retranchements. Il semble que l'intention des Schwyzois ait été d'attirer l'ennemi dans cette région. Durant l'été 1315, une violente guerre navale se poursuivit sur le lac des Quatre-Cantons. La trafic par le Gothard, le Brünig, le Klausen et le Praguël était interrompu. Johann von Ringgenberg et le comte Frédéric de Toggenbourg cherchèrent en vain à négocier une paix.

Au début de novembre, le duc Léopold quitta son quartier général de Baden et se dirigea sur Zoug, où le rejoignirent les contingents de l'Argovie et de la Thurgovie. On a évalué ses forces à 20 000 h. ce qui est exagéré. Il fit une démonstration devant Arth afin de tromper les Schwyzois sur ses intentions, mais ceux-ci étaient parfaitement renseignés par leur service d'espionnage. Suivant une tradition, qui est sans doute fondée, ils auraient, en outre, reçu d'un chevalier de Hüenenberg des flèches portant ces mots : Veillez au

Morgarten. L'armée du duc s'engagea le 15 novembre sur la rive du lac d'Egeri ; elle avait pour objectif la prise de Schwyz, tandis que le comte de Strassberg devait envahir l'Obwald par le Brünig. La chevalerie, suivie d'une partie des gens de pied, prit par le bord du lac et Schornen, tandis que le reste de l'infanterie fut envoyée par la hauteur de St. Jost pour attaquer de flanc le Rotenturm. Le gros de l'armée fit une halte, probablement au pied de la Figlenfluh. C'est ce moment que choisirent les Schwyzois pour faire rouler des pierres et des troncs d'arbres sur l'armée autrichienne. Cette avalanche mit l'armée ennemie dans la plus

de la vieille chapelle de la bataille. Il faut abandonner l'idée de placer ce combat dans la région de la Haselmatt, au bord du lac, en territoire zougois, où a été élevé un monument. — W. Sidler : *Die Schlacht am Morgarten*. — R. Durrer : *Premiers combats pour la liberté*, dans *Hist. mil. de la Suisse I*. [H.-G. W.]

MORGE (LA). Nom de deux rivières du Valais qui jouèrent un rôle dans l'histoire de ce canton. L'une, la Morge de Conthey séparait, aux temps préhistoriques, les territoires des Séduviens et des Vérages ; au moyen âge, la seigneurie épiscopale de Sion de la châtellenie savoyarde de Conthey. Sur les bords de la Morge, l'évêque et le comte de Savoie signèrent des traités en 1179, 1224, 1265, 1300, 1350, etc. A titre temporaire dès 1265 et, définitivement dès 1394, la Morge servit de limite entre le Valais épiscopal et le Valais savoyard ; de 1475 à 1798, entre le dizain de Sion et le gouvernement de Saint-Maurice. Les Haut-Valaisans soutinrent sur la Morge, le 16 mai 1798, une lutte désespérée contre les troupes françaises d'invasion sous les ordres du général Lorge. Depuis elle divise le Haut et le Bas Valais.

La Morge de Saint-Gingolph forma, de tout temps, la frontière entre les diocèses de Sion et de Genève. De 1536 à 1569, elle sépara les deux gouvernements de Monthey et d'Évian, puis le Valais et la Savoie. Actuellement, la Morge marque la frontière entre la Suisse et la Savoie. A la Morge de Saint-Gingolph se rattachait un vieil usage. L'évêque de Sion, en tournée dans cette partie du diocèse, recevait sur le pont de la rivière, des mains du curé, un calice d'argent rempli de vin « comme tribut payé de tout temps ». — Gremaud. — Rameau : *Châteaux du Valais*. — Rivaz : *Topographie*. [Ta.]

MORGENTHALER. Vieille famille bernoise, bourgeoise de Gondiswil, Leimiswil, Urnenbach, Berne, Langnau et de diverses localités du district de Trachselwald. Une autre branche venue d'Allemagne s'est fixée à Berne au XIX^e s. Le nom doit rappeler l'origine de Murgenthal (aussi Morgenthal). Elle est citée en Haute-Argovie depuis le XVI^e s. JAGGI et HANS, rebelles lors de la guerre des Paysans 1653. — 1. CHRISTIAN-NIKLAUS, d'Urnenbach, * 41 juin 1853, géomètre et ingénieur, directeur du chemin de fer de Langenthal-Huttwil-Wolhusen 1887-1896, député au Grand Conseil 1880-1884, conseiller d'État 1896-1905, conseiller aux États 1903-1908, directeur du chemin de fer de l'Emmenthal 1905, démissionnaire 1926. — 2. WALTER, d'Urnenbach, * 1882, Dr med., privat docent de psychiatrie à l'université de Berne 1917, écrivain, auteur de *Bernisches Irrenwesen*, 1915. — 3. OTTO, * 1886, Dr phil., botaniste bactériologue ; écrivain. — DSC. — 4. ERNST, * 1887, à Küsnacht (Zurich), artiste-peintre. Ses œuvres se trouvent aux musées d'Aarau, Berne, Zurich et Winterthur. — 5. HANS, * 26 mars 1886, instituteur à Berne depuis 1908, auteur de travaux historiques : *Beiträge zur Bau- und Kunstgesch. Solothurns im 15. Jahrh.*, dans ASA 1922 ; *Bilder aus der älteren Gesch. der Stadt Bern*, 1924 ; *Beitr. zur Gesch. der Herrschaft Bipp*, dans BT 1922-1928. — [H. Tr.] — 6. JAKOB-ANDREAS, d'Urnenbach, 1823-4 mai 1901, avocat à Berthoud dès 1841, député au Grand Conseil 1874-1882, président de ce corps 1879-1880. — Bund 1901, n° 126, 2. — 7. OTTO, fils du n° 6, * 1861, avocat à Berthoud dès 1886, du Grand Conseil de 1902 à 1922, président 1910. — [H. T.] — 8. HANS, fils du n° 7, * 1890 à Berthoud, † 16 mars 1928, Dr phil., géologue dans le Siam, établi ensuite à Berne et Cassarate (Tessin) ; auteur de *Ihr Berge. Matahari. Ich selbst. Gefühle. Woly*. — Voir Bund 1928, n° 130. [H. Tr.]



Carte de la bataille de Morgarten.

grande confusion et obligea la cavalerie à abandonner la route étroite pour s'engager dans les marais du Trombach. L'avant-garde des Schwyzois, cachée dans les pentes boisées des bords du lac, sortit pour couper la retraite autrichienne, en même temps que le corps principal des Confédérés, quittant sa position du Hageggli, repoussa l'ennemi sans défense dans le marais ou dans le lac. La colonne qui avait pris par St. Jost, tourna dos avant d'avoir atteint son but. Le duc Léopold échappa à grand peine, mais la fleur de la chevalerie de l'Argovie, de la Thurgovie, du Zürichgau, était tombée. D'après des sources contemporaines, l'armée autrichienne perdit 1500 cavaliers et 500 hommes de pied. Les pertes des Confédérés furent minimes.

Le même jour, le comte de Strassberg passa le Brünig avec, dit-on, 6000 h. ; il pénétra dans l'Unterwald, mais, apprenant le désastre du duc, il prit promptement la fuite par le Rengpass.

On a discuté longtemps sur l'emplacement de la bataille. L'opinion est faite maintenant. Il ressort d'un texte du greffier schwyzois Hans Fründ, de 1446, que l'attaque principale eut lieu au Schafstetten, au-dessus

MORGER. Famille d'Eschenbach et de St. Gallenkappel (Saint-Gall). *Armoiries* : de gueules à une rose d'argent entourée de 4 billettes du même disposées en carré, accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. JOHANN, d'Eschenbach, secrétaire d'État 1624, ammann du comté d'Uznach 1638. — 2. JAKOB-ANTON, de St. Gallenkappel, 1814-1883, fut durant près de 40 ans ammann du district du Lac, s'occupa d'œuvres d'utilité publique. — 3. FERDINAND, fils du n° 2, 17 oct. 1846-20 sept. 1916, directeur de la Caisse d'épargne et de prêts du district du Lac et du Gaster 1883-1914 ; ammann d'Uznach 1891-1900, promoteur et président de la société d'utilité publique du district du Lac. — 4. JOSEF-VINZENZ, d'Eschenbach, * 1862, maître à l'école normale de Rorschach 1888, directeur depuis 1904. — Voir Schuberger : *Geschichtliches über das Schulwesen im obern Seebezirk*. — *St. Galler Nbl.* 1917, p. 77 ; 1927, p. 77. — *St. Galler Volksblatt* 1916, numéro 116 ; 1927, numéro 93.

[Alois BLÜCHLIGER.]

MORGES (C. Vaud, D. Morges, V. DGS). Ville et Com. En 1287, *Morgie*. *Armoiries* : coupé d'argent et de gueules, à deux fasces onnées de l'un en l'autre. Morges compte parmi les plus importantes stations lacustres du lac Léman. Une première station est située devant l'église, une deuxième devant la poudrière, et une troisième, aux Roseaux, toutes trois de l'âge de la pierre. Cette dernière est la plus importante, parce qu'à côté de haches et d'autres objets de pierre, on y a trouvé 19 hachettes de bronze dites spatuliformes, articles



ches et d'autres objets de pierre, on y a trouvé 19 hachettes de bronze dites spatuliformes, articles



Morges au début du XIX^e s. D'après une aquarelle de E. Lafon.

d'importation, qui montrent que la période de la pierre polie s'est prolongée longtemps après l'apparition du bronze. Enfin, une quatrième station, parallèle à la ville actuelle, mesurant 400 mètres sur 150 environ, a livré des milliers d'objets en bronze et paraît avoir constitué une agglomération considérable, ce qui s'explique par sa situation même, au point de liaison avec le Léman de la route semi-fluviale conduisant au lac de Neuchâtel. Toutes ces stations ont été étudiées, essentiellement par F.-A. Forel dans son *Léman*.

La rive du lac n'était pas habitée à cette époque. Elle ne le fut que très tard. Seul, dans la région, le village de Joulens apparaissait sur la hauteur et son église sera celle de Morges même jusqu'en 1536. Le territoire dépendait avant 1300 de l'évêque de Lausanne, qui l'avait inféodé aux seigneurs de Vuflens. Mais le comte de

Savoie trouva utile d'avoir à sa disposition une forteresse regardant Lausanne et entretenue, suivant l'usage, par une agglomération urbaine. Ce fut sans doute l'œuvre du comte Amédée V et de son frère Louis, en guerre avec l'évêque Guillaume de Champvent. Le château de Morges est cité pour la première fois en 1287. Son architecte prit pour modèle celui d'Yverdon, œuvre du comte Pierre, en disposant la grosse tour du rectangle du côté de Lausanne. En même temps, le comte créa une enceinte de ville, y appela les gens de la région. Une transaction, en 1296, dédommagea le sire de Vuflens et par un traité de 1300 l'évêque abandonna ses droits sur la région, autorisant les sujets de l'Église à entrer dans la bourgeoisie de Morges.

Le comte de Savoie fit gouverner Morges par un châtelain — le premier est entré en 1300 — et par un vidame dont la fonction devint héréditaire dans la famille du Solier. Morges fut dotée des franchises de Moudon. On voit qu'elle les possédait lorsque le comte Amédée VI tint en 1359 les États du Pays de Vaud dans cette ville. Les Morgiens paraissent avoir dès cette époque une part dans l'administration locale ; celle-ci existe formellement en 1375. En 1416, ils avaient une chapelle particulière, filiale de Joulens, et on comptait dans la ville 160 feux, ce qui représente une population d'environ 1200 habitants. En 1475, Morges se rendit sans résistance aux Confédérés, qui néanmoins incendièrent le château, pillèrent la ville et exigèrent d'elle une rançon de 300 livres. En 1530, un contingent de Bernois et de Fribourgeois se rendant à Genève, s'arrêtèrent à Morges et y dévastèrent le couvent — construit en 1500 — des Frères Mineurs où ils avaient logé. Le 27 janvier 1536, Nägeli entra encore à Morges sans opposition et y établit pour des siècles le régime bernois. L'église des cordeliers devint celle de la ville ; des restes du couvent se voient encore au rez-de-chaussée de la « maison de l'abbaye ».

Sous le régime bernois, Morges prit une importance plus grande que par le passé, les nouveaux seigneurs en ayant fait un port de commerce et la base de la flottille de guerre. On constate dès 1590 l'existence d'un certain trafic ; en 1691, le marquis du Quesne, baron d'Aubonne, fut chargé de la construction du port qui fut consolidé et agrandi en 1761-1765 et 1783-1792. Le commerce enrichit les Morgiens et contribua au développement politique et intellectuel de la ville. Il explique en partie pourquoi, au moment de la Révolution vaudoise, des Morgiens tels que Monod, Cart et Muret furent à la tête du mouvement. Le XIX^e s. transforma en arsenal le château, précédemment résidence temporaire des comtes de Savoie, puis demeure des baillis bernois. Le 2 mars 1871, une explosion causée par du matériel de guerre français endommagea fortement l'arsenal, détruisit un grand parc d'artillerie et fit 23 victimes.

L'église actuelle de Morges a été construite en 1772-1776, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle. L'hôtel de ville est de 1682. Les écoles, déjà mentionnées en 1388, reçurent en 1653 un nouveau développement par la création du collège. L'imprimerie Le Preux travailla à Morges de 1579 à 1587. La paroisse protestante de Morges, créée en 1536, a des registres de baptêmes et de mariages dès 1577, de décès dès 1697. — *DHV.* [M. R.]

MORGIA, de. Famille valaisanne qui exerçait aux XII^e et XIII^e s. les droits comtaux sur Môrel. Elle habitait les deux châteaux de Mancapan et Dirrenberg, qui furent détruits vers 1250 par Pierre de Savoie. Ses membres portaient les titres de chevaliers et de comtes. Sont mentionnés au début du XIII^e s. : PHILIPPE, 1215 ; KONRAD et WILHELM, 1224 ; les frères MARQUARD et JOHANN, 1239 ; PETER et JAKOB, 1249. — WILHELM,

curé de Mörel 1222-1232, chanoine de Sion 1239 ; fut un des garants du traité de 1260 conclu entre la Savoie et l'évêque de Sion. La famille paraît avoir quitté Mörel vers 1260 ; elle disparaît après le XIII^e s. En 1287, le fils de Marquard von Mörel se fait appeler Nikolaus von Gluringen. On ne sait pas si Bernard de Morgia, cité en 1410 comme chanoine de Sion et curé d'Ardon, appartenait à la même famille. — Gremaud I, II. [L. Mr.]

MORHARD. Famille éteinte d'Aarau et de Lenzbourg. *Armoiries* : d'or au buste d'homme vêtu d'azur coiffé d'un bandeau, accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. — ULRICH, secrétaire de ville à Lenzbourg 1566, avoyer 1586. — LL. — Merz : *Wapenbuch v. Aarau*. — Le même : *Rechtsquellen des Kts. Aargau*. [H. Tr.]

MORHARDT. Famille reçue à l'habitation de Genève vers 1770. — MATTHIAS-Philippe, * 1863, devint Français et fit une brillante carrière à Paris comme journaliste, critique littéraire, auteur dramatique. Rédacteur au *Temps* depuis de nombreuses années. [H. F.]

MORIAUD. Famille reconnue genevoise à Carouge. — 1. DAVID, 1833-1898, avocat et poète. — *JG*, 16 mars 1898, 26 juin 1899. — 2. PAUL-Eugène, 1865-1924, fils du n° 1, professeur de droit romain et de législation comparée à l'université de Genève dès 1904, président de tribunaux d'arbitrage internationaux. — *DSC*. — *Catal. des ouvr. pub. par l'Univer. de Genève*. — 3. Jean-PIERRE, 1845-1914, avocat, député au Grand Conseil 1874-1910, au conseil des États 1876-1889, conseiller national 1881. — 4. ALEXANDRE-JOSEPH, * 1871, avocat, fils du n° 3, député au Grand Conseil 1916, 1927, au conseil des États 1923, 1926 ; conseiller d'État 1924. — 5. DAVID-Marc, 1851-1923, notaire, député au Grand Conseil 1895-1900, maire de Carouge de 1906 à sa mort, juge à la cour de Justice, colonel, grand-juge du Tribunal territorial. [C. R.]

MORICAND. Famille de Châteaudoable en Dauphiné, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1770. — 1. MOISE, 1757-1830, membre de l'Assemblée nationale 1793, administrateur 1796, syndic 1798 ; du Conseil représentatif 1814. — 2. MOÏSE-ÉTIENNE, dit Stéphane, 1779-1854, botaniste, auteur de la Flore vénitienne et l'un des fondateurs du Musée d'histoire naturelle de Genève. — 3. JEAN-ALEXANDRE, 1827-1890, médecin oculiste réputé fixé à Paris. — *Rec. gén. suisse*. — *Sordet* : *Dict.* [E.-L. BURNET.]

MORIER. Famille vaudoise, à Château-d'Œx dès 1276. — 1. DAVID, * à Château-d'Œx 1746 ; peintre à Londres. — 2. JAMES, 1780 env.-1849, fils du n° 1, littérateur anglais, diplomate, ministre en Égypte et en Perse ; a publié notamment des ouvrages sur la Perse. — 3. JEAN-PIERRE, frère du n° 2, chargé d'affaires aux États-Unis 1810, ministre à Dresde 1814. — 4. DAVID-RICHARD, frère du n° 3, ministre d'Angleterre en Suisse 1838-1848, littérateur. — 5. DAVID-ROBERT, † 1893, ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg. — de Montet : *Dictionnaire*. — *Livre d'Or*.

Une branche de la famille portée depuis 1400 le nom de Morier-Genoud ; elle a donné des magistrats et des députés. [M. R.]

MORIN. Familles des cantons de Genève et de Vaud.

A. **Canton de Genève.** Plusieurs familles de ce nom vinrent à Genève des différentes provinces de la France, du XVI^e au XVIII^e s. L'une d'elles, de Dieu-le-Fit en Dauphiné, bourgeoise en 1758, est aussi représentée dans le canton de Vaud. *Armoiries* : d'or au chevron de gueules accompagné de trois têtes de maure de sable tortillées d'argent. — Galiffe : *Not. gén.* VI. [H. Da.]

B. **Canton de Vaud.** Famille de Dieu-le-Fit, bourgeoise de Vich en 1770. Une autre, également originaire du Dauphiné, acquit la bourgeoisie de Tolochenaz en 1684, 1771. — 1. PIERRE, 1736-1786, peintre à Londres. — *SKL*. — 2. **Fritz**, 11 déc. 1852-4 mars 1925, médecin à Colombier (Neuchâtel), fondateur et dès 1892 président de la Société climatérique de Leysin ; président du Sanatorium populaire de Leysin, président de l'Association suisse et de l'Union internationale contre la tuberculose. Il présida en 1924 la IV^e conférence de cette union à Lausanne. — *PS* 1925. — 3. CONSTANT,

† 1928, pharmacien à Lausanne, a donné au Centre anticancéreux romand sa maison, place de la Palud, où fut proclamée la République lémanique le 24 janvier 1798. [M. R.]

MORISSEN (C. Grisons, D. Glenner, Cercle Lugnez. V. *DGS*). Com. et Vge mentionné dès le milieu du XII^e s. Le chapitre de la cathédrale de Coire y possédait alors une taverne. L'évêché de Coire y eut aussi des biens au XIII^e s. Vers la fin du XV^e s., sept domaines d'Obersaxen se rattachaient à Morissen. Au spirituel, la chapelle Saint-Jacques de Morissen dépendait de l'église de la vallée, à Pleif. L'église est citée la première fois en 1345. [A. v. G.]



Fritz Morin.
D'après une photographie.

MORISSEN, von. Famille apparaissant de bonne heure. ULRICH 1210, RUDOLF et HERMANN von Morissen, frères, étaient chevaliers. La famille était encore florissante au XV^e s. — Voir C. von Mohr : *Codex dipl.* — Le même : *Urbarien des Domcapitels von Chur*. — Wartmann dans *QSG* 10. — Arch. de Morissen. [A. v. C.]

MORITZ, FRÉDÉRIC-WILLIAM, originaire de Herborn (Hesse), * 27 nov. 1783 à Londres, aquarelliste, se fixa à Neuchâtel vers 1807 et en devint bourgeois en 1817. Il passa plusieurs années en Italie, puis revint à Neuchâtel où il fut professeur de dessin de 1831 à 1854, † 11 juil. 1855 à Neuchâtel. — Daniel-Frédéric-WILLIAM, fils du précédent, * 25 mai 1816 à Neuchâtel, † 27 févr. 1860 à Berne, peintre, exposa dès 1836. Œuvres aux musées de Neuchâtel et de Berne. — *SKL*. [L. M.]

MORITZI. Famille des Grisons. — ALEXANDER, 1806-1850, botaniste, fut chargé par Candolle l'aîné, à Genève, de l'achèvement de son *Lexicon botanicum* ; pendant plusieurs années professeur de sciences naturelles à Soleure, puis éditeur, à Coire, du *Bündn. Volksblatt*. Auteur de *Flora der Schweiz* ; *Verz. der Pflanzen Graubündens* ; *Considérations sur l'espèce dans l'histoire naturelle*. [B. MATHIEU.]

MORLENS (C. Fribourg, D. Glâne. V. *DGS*). Com. et Vge. En 996, *Moringis* ; 1111, *Morlens* ; 1278, *Molens*. Le territoire de cette commune a dû être habité à une époque très ancienne : on y a signalé l'existence de tumulus, probablement du premier âge du fer. En 996, Rodolphe III de Bourgogne et Anselme, prévôt de Saint-Maurice, accordent au chevalier Balfred certains biens appartenant à l'église de Morlens, et situés dans les environs ; l'église, qui est encore dédiée à saint Maurice, appartenait donc à ce moment à l'abbaye d'Agave. En 1228, le droit de nomination au bénéfice appartenait à l'évêque de Lausanne. Le territoire de la paroisse, qui était très étendu, diminua au commencement du XVI^e s. du fait que certaines localités qui en faisaient partie, soit Chavannes-sur-Moudon, Chesalles, Brenles, passèrent à la Réforme. Et en 1869, la nouvelle église fut construite à Ursy, qui était un point plus central, de sorte que la paroisse porte actuellement le nom d'Ursy-Morlens. — Voir Kuenlin : *Dict.* — Dellion : *Dict.* — *ASHF* IV, 75 ; VI, 353 ; VII, 329. [P. A.]

MORLON (C. Fribourg, C. Gruyère. V. *DGS*). Com. et Vge. Anciennes formes : *Mollon*, *Mollons*, *Mellons*. En 1038, Burckhard II, abbé de Saint-Maurice, échangea à l'un de ses fidèles, Louis, l'usufruit de terres situées dans le Genevois contre le quart du village de Mollon. Les comtes de Gruyère y eurent au XIII^e s. des propriétés et des droits de suzeraineté ; Pierre III en revendit à Jeannette, dame de la Mollière, femme d'Ulric de Vuippens. L'abbé d'Humilimont y eut aussi dès 1148-1179 des terres cédées à des tenanciers. Le village fit partie de la seigneurie d'Éverdes-Vuip-

pens, puis de la seigneurie d'Éverdes, de la fin du XIV^e s. à 1475 ; du bailliage d'Éverdes 1475-1798, du district de Bulle 1798-1848, enfin du district de la Gruyère. Morlon fut rattaché à la paroisse de Bulle, jusqu'à son érection en paroisse indépendante en 1658. A la fin du XV^e s., les habitants construisirent déjà une chapelle, consacrée en 1500 et dédiée à saint Grat. Ils l'agrandirent et y adjoignirent une tour entre 1650 et 1658. Registres de paroisse dès 1761. — Voir Kuenlin : *Dict.* — Dellion : *Dict.* — MF II. — *Chronique d'Éverdes et de Vuippens.* [J. JORDAN.]

MORLOT, de. Famille patricienne de la ville de Berne, originaire de Conflans dans le duché de Bar ; ses membres, réfugiés et négociants, s'établirent en Suisse dans la seconde moitié du XVI^e s. *Armoiries* : d'azur à la fasce ondulée d'or chargée d'une tête de maure à la cravate d'argent. — THIÉBAUD, * 1514, négociant en soieries, fut reçu bourgeois de Genève en 1569 et de Bâle en 1587, anobli par le duc Charles IV de Lorraine à Nancy

en 1580, † 1597. Son fils JOSEPH acquit les seigneuries de Lavigny et Bavois (Vaud). — *DHV* (sous *Bavois*). — 1. MARC, fils de Thiébaud, * 1562, D^r med., médecin à Bâle 1592, appelé à Berne en 1593 comme médecin de la ville, reçut en don la bourgeoisie ber-



Daniel de Morlot (n° 4).
D'après un portrait à l'huile.

noise 1600, seigneur de Villars-les-Moines et de Clavaleyres 1612. — v. Mülinen : *Beitr.* III, p. 207. — *Alpenrosen* 1880, p. 124. — *SBB* I. — 2. DAVID, fils de Joseph pré-nommé, s'associa à l'entreprise du canal d'Entrepresches, gouverneur du prince Guillaume II d'Orange et surintendant du Conseil de guerre de Hollande 1643-1666. — *Journal d'Yverdon*, 18 et 19 mai, 2-9 juin 1923. — *Feuille d'Avis de Lausanne*, 17 oct. 1925. — 3. THEODOR, fils du n° 1, * 1593, bailli de Chillon 1636, du Petit Conseil 1647, chargé de négociations lors des soulèvements des paysans de 1641 et 1653, † 1661. — 4. DANIEL, fils du n° 1, * 1596, bailli de Romainmôtier 1634, de Morges 1645, membre du Conseil de guerre secret et colonel d'un régiment vaudois durant la guerre des Paysans, 1653, et durant la première guerre de Villmergen de 1656 ; du Petit Conseil 1661, banneret 1670, seigneur de Bavois, † 1670. — *Rott* : *Représ. dipl.* VI. — 5. MARX, fils du n° 4, * 1629, bailli d'Avenches 1666, † 1678. — 6. JOHANNES, fils du n° 4, * 1630, bailli de Saint-Jean 1673, châtelain de Frutigen 1691 ; † 1709. — 7. DAVID, fils du n° 4, * 1640, bailli de Saint-Jean 1679, châtelain de Frutigen 1697 ; † 1692. — 8. MARX, neveu des n°s 5-7, * 1668, maître de langues et de droit, professeur d'éloquence, premier bailli bernois de Thurgovie 1716, bailli de Moudon 1724 ; du Petit Conseil 1734, directeur du sel 1739, banneret 1750, † 1751. — 9. FRANZ-LUDWIG, fils du n° 7, * 1667, capitaine au service de Hollande, en défauteur auprès du gouvernement pour enrôlement illicite 1695 ; économiste du chapitre 1711, du Conseil de guerre 1712, du Petit Conseil 1719, banneret 1723, † 1725. — 10. SAMUEL, fils du n° 7, * 1670, capitaine au service de Hollande, puni pour enrôlement illicite 1697 ; bailli de Grandson 1715, du Petit Conseil 1726, banneret 1731, 1751, 1763, trésorier du Pays de Vaud 1734, † 1763. — v. Mülinen : *Beitr.* III, 150. — 11. GOTTLIEB, petit-fils du n° 6, * 1703, bailli de Kastelen, † 1755. — 12. FRANZ-LUDWIG, fils du n° 9, * 1698, capitaine au service de Hollande, remplaçant de l'avoyer de Morat

1733, bailli de Nyon 1736, colonel du pays 1760, bailli de Biberstein 1767, † 1783. — 13. EMANUEL, fils du n° 10, * 1704, bailli d'Aubonne 1745, † 1782. — 14. ABRAHAM-FRIEDRICH, neveu des n°s 9 et 10, * 1701, grand sautier 1742, bailli du val Maggia 1746, de Locarno 1754, de Lenzburg 1756, destitué en 1758, † 1778. — 15. FRIEDRICH-FRANZ-LUDWIG, fils du n° 12, * 1727, colonel de la garde suisse en Hollande, quartier-maître général en Pays de Vaud 1791, bailli de Cerlier 1797, † 1814. — v. Mülinen : *Beitr.* IV, 110 ; VI, 184. — 16. KARL-EMANUEL, fils du n° 14, * 1741, secrétaire du Conseil 1787, chancelier 1795, du Grand Conseil 1814, † 1820. — 17. ALCIBIADES, arrière-arrière-petit-fils du n° 6, * 1797, colonel au service français ; † 1857. — 18. GOTTLIEB-EMANUEL, fils du n° 16, * 1788, grand sautier 1820, devint aveugle en 1831 ; fondateur de l'asile bernois des aveugles 1836 et président de la direction. Apiculteur éminent et auteur de publications sur les abeilles, † 1844. — *SBB* I. — v. Mülinen : *Beitr.* II, 54. — 19. MARKUS-THEODOR, fils du n° 16, * 1790, D^r med., du Grand Conseil 1831, † 1873. — *SBB* I. — 20. ULRICH-NAPOLÉON, fils du n° 17, * 1835, lieutenant-colonel au service français, † 1890. — 21. KARL-ADOLF, fils du n° 19, * 1820, géologue et archéologue, auteur de cartes géologiques des régions alpêtres autrichiennes ; professeur à l'académie de Lausanne 1851-1854, puis conservateur des collections archéologiques de Berne, † 10 févr. 1867. — *VSNG* 51. — Barth. III, 763. — v. Mülinen : *Prodromus*. — 22. KARL-ALBERT, arrière-petit-fils du n° 16, * 1846, ingénieur, inspecteur fédéral des travaux publics 1891-1918, lieutenant-colonel du génie. — Voir en général *LL*. — *LLH*. — Gr. — *AGS* II. — Tillier IV et V. [Th. IMHOR.]

MORO, ANTONIO, de Verdello (Bergame), D^r théol., prévôt de Biasca 1630-1662, doyen, vicaire général de l'archevêque de Milan pour les vallées ambrosiennes tessinoises, protonotaire et délégué apostolique, † à Biasca en 1662 en odeur de sainteté. — *BStor.* 1884. — S. Borrani : *Ticino Sacro*. [C. T.]

MORONE, MORONI. Famille noble de Milan dont une branche s'établit à Lugano au XVII^e s. et y acquit le droit de bourgeoisie. La famille de Lugano prit, dans la suite, le nom de Moroni-Stampa. *Armoiries* de cette dernière : parti, au premier écartelé, aux 1 et 4 à un château à deux tours ouvert et ajouré, surmonté d'une aigle, aux 2 et 3 à un arbre devant lequel est assis un levrier regardant à senestre ; au deuxième à un murier arraché ; émaux inconnus (variantes). — 1. GEROLAMO, † 1529, diplomate milanais, travailla assidûment pour le retour des territoires tessinois au duché de Milan. Dès 1505 plusieurs fois ambassadeur du roi de France auprès des cantons pour les affaires du duché de Milan ; arrêté à Bellinzone en 1507 par les Suisses. Tombé en disgrâce en 1516, il travailla dès lors, au rétablissement de François II Sforza comme duc de Milan, et semble avoir inspiré le plan d'invasion du duché par le cardinal Schiner en 1520. — 2. GASPARE Morone-Mola, graveur et médaille, né, dit-on, en 1610 à Lugano, † 1669 à Rome, neveu du médaille, Urbain VIII, Innocent X, Alexandre VII et Clément IX. Il signait souvent Mola et même Molo. — 3. FEDELE, 19 nov. 1856 - 6 janv. 1920, avocat, président au tribunal de Lugano 1885-1891, conseiller d'État 1892-1893, député au Grand Conseil dès 1897. — 4. TOMASO, 9 avril 1852 - 18 nov. 1926, à Lugano, industriel à Milan et à Schio, légua 50 000 fr. à l'hôpital de Lugano, 25 000 fr. à des œuvres de bienfaisance et le reste de sa fortune pour une fondation en faveur des études artistiques et ecclésiastiques. — *AS* I. — *AHS* 1914. — *SKL*. — *BStor.* 1890, 1892, 1904. — *Vegezzi* : *Esposizione storica*. — E. Pometta : *Come il Ticino*. — *Arch. d. Soc. rom. d. storia patria* XXXI. — Dierauer. [C. TREZZINI.]

Une branche en Valteline a peut-être des relations de parenté avec les Moron ou Maron des Grisons, bourgeois de Bonaduz et Rhäzüns. A Bonaduz, une famille Moron posséda une imprimerie de 1705 à 1774. — 1. PETER, de Bonaduz, probablement imprimeur, podestat de Plurs 1643. — 2. MARIA-MARGARETHA,

abbesse du couvent de Katzib 1690. — J.-A. v. Sprecher : *Gesch. der III Bünde* II, p. 504. — *LL.* — *BStor.* 1890, p. 40. — F. Jecklin : *Amtsleute.* [L. J.]

MOROSINI, MOROSINO. Famille noble de Milan où elle est mentionnée au début du XIV^e s. ; une branche s'est fixée à Lugano au XV^e s. déjà, elle a compté de nombreux magistrats et ecclésiastiques. Nous citons aussi les membres de la famille milanaise qui ont joué un rôle intéressant en Suisse. *Armoiries* : d'azur au bâton de sinople écoté et raccourci, posé en bande, soutenant deux renards d'argent contrerampants vers la droite ; au chef d'or chargé d'une aigle de sable couronnée du même. — 1. PIETRO, vic-



caire de Brissago pour le duc de Milan 1360. — 2. GIORGIO, ou Giorgino, cité de 1386 à 1399, ambassadeur auprès des Suisses 1399. — 3. FRANCESCO, frère du n° 2, cité de 1388 à 1412, exilé de Milan en 1412, à la suite de l'assassinat du duc Giovanni-Maria Visconti, serait la souche des Morosini de Lugano. — 4. CESCHOLUS ou FRANCESCOLO, † av. 1477, fils du n° 3, un des *procuratori* de Lugano 1441. — 5. GASPARE ou GASPARINO, probablement fils ou neveu du n° 4, est en 1466, avec les Rusca, à la tête des gibelins du val Lugano contre les Sarseverino, seigneurs de la vallée. — 6. FILIPPO, neveu des n° 2 et 3, † av. 1494. Commissaire du duc de Milan à Sonvico pour reprendre cette importante forteresse et mettre la paix entre guelfes et gibelins du val Lugano. — 7. GABRIELE, de Lugano, fils du n° 4, cité de 1450 à 1500, † av. 1515, fut chargé de plusieurs missions par le duc de Milan : en Allemagne 1473, auprès de l'évêque de Sion 1476, à la Diète de Lucerne en prévision des guerres de Bourgogne, auprès des cantons 1478, pour obtenir 800 soldats, etc. Il était aussi citoyen de Côme. — 8. GIOVANNI, cité de 1480 à 1507, ambassadeur des ducs de Milan et de Louis XII auprès des cantons, à plusieurs reprises de 1495 à 1507. — 9. PIETRO-ANTONIO, fils probable du n° 5, archidiacre, ou archiprêtre, de S. Lorenzo à Lugano 1512 ; peut-être le même que Pietro-Antonio, organiste à Lugano en 1489. — 10. GIOVANNI-PIETRO, archiprêtre de Lugano de 1521 à sa mort, 5 sept. 1579. Bienfaiteur de S. Lorenzo, travailla contre la Réforme et prit part à la dispute de Locarno de 1549 ; participa aux synodes de Côme de 1565 et 1579. — 11. et 12. FRANCESCO et BARTOLOMEO, frères, citoyens de Côme, mécontents du duc de Milan, obtinrent la bourgeoisie de Zurich, où ils sont mentionnés dès 1490. — 13. BERNARDINO, prend part aux luttes de Lugano comme gibelin 1493 ; ambassadeur d'Uri, Schwyz et Unterwald à Venise 1502, maître de la monnaie à Bellinzzone 1506, député des cantons en 1511 et 1512 pour traiter de l'alliance avec Venise contre la France. Un des capitaines de Gaspard Göldli à la prise de Côme, le 22 sept. 1515. Il est difficile de le distinguer d'un autre Bernardino, probablement milanais bien qu'il soit dit de Lugano en 1523, bourgeois de Schwyz, député par François II Sforza auprès des petits cantons en 1523 ; arrêté à Lugano la même année. — 14. FILIPPO, neveu du n° 13, syndic fiscal de Lugano 1492. — 15. GEROLAMO, fils du n° 13, † av. juin 1553. *Daziere* de Lugano et *caneparo* de la vallée 1512, chancelier de Lugano 1514-1520, lieutenant du bailliage 1523-1539. Il eut un très long différend avec Henri Fleckenstein de Lucerne, dont la Diète eut à s'occuper à plusieurs reprises. Maître-fournisseur du roi de France à la bataille de la Bicoque. — 16. GIORGIO, prit part à l'expédition de Castiglione en 1513 et fut un des négociateurs pour éviter le sac du village et du château. — 17. GIOVAN-BATTISTA, cité dès 1546, prêtre, chanoine de Lugano 1565, un des fondateurs en 1566 du couvent des capucins de Sorengo. — 18. GIOVAN-PIETRO, lieutenant du bailli de Lugano jusqu'en 1579, représentant de l'hôpital dans l'affaire de la commanderie des chevaliers de Malte de Saint-Jean de Contone 1569, † av. 1589. — 19. GIOVAN-PIETRO, fils du n° 18, D^r en droit, délégué du nonce Sareghi, des cantons catholiques et de Lugano dans les Grisons pour tenter de sauver Nicolo Rusca 1618. Probablement le même

que le lieutenant du bailliage et président du congrès des quatre bailliages tessinois en voya à Bironico en 1653, pour discuter de la participation à la guerre des Paysans. — 20. GIOVAN-PIETRO, fils du n° 19, * 5 avril 1633 à Lugano, président du Conseil de Lugano 1686, lieutenant du bailliage, un des fermiers des douanes à Lugano 1692-1704. — 21. GABRIELE, fils du n° 20, colonel au service de Venise. — 22. CARLO, fils du n° 20, capitaine au service de Venise, tombé dans l'assaut de Nègrepont. — 23. FRANCESCO-MARIA, fils du n° 20, capitaine au service de Venise, un des fermiers des douanes de Lugano 1704. — 24. MARINO, * 1704, gardien du couvent des franciscains de Lugano 1762 et maître provincial.

— 25. LUIGI-GIUSEPPE-GABRIELE, * 1706, admis en 1777 dans la noblesse lombarde, lieutenant du bailliage 1778. — 26. GIAN-PIETRO-FRANCESCO, petit-fils du n° 20, * 2 avril 1736 à Lugano, † 1817 à Côme. Obtint la bourgeoisie de Milan 1769 et confirmation de noblesse 1773. Juge du prétoire de Pavie, podestat de Milan, capitaine de justice à Milan 1769, vice-président du sénat 1771, président du tribunal de santé, conseiller intime. Bienfaiteur de l'hôpital de Lugano. Peut-être identique au député de Lugano en 1803 au vice-président de la République italienne, Melzi, pour obtenir que Lugano devint la capitale du Tessin. — 27. GIUSEPPE, fils du n° 26, * 1770 à Milan, † 4 déc. 1847 à Lugano, D^r en droit, secrétaire du gouvernement provisoire. — 28. GIOVAN-BATTISTA, petit-fils du n° 25, * 8 mars 1782 à Lugano, † 9 avril 1874 à Milan ; député au Grand Conseil 1813-1815, président 1814, conseiller d'État de mai 1813 à décembre 1814, juge au tribunal cantonal dès 1815 et après 1829. Il fut en 1833 le procureur de la princesse Cristina Trivulzio-Belgioioso, se fit naturaliser autrichien en 1842 et renonça à la nationalité suisse en 1860. — Sa femme, EMILIA née Zeltner, de Soleure, prit une part très active à la guerre pour l'indépendance italienne. — 29. LUIGI, gardien des franciscains de Lugano, commissaire général de l'ordre 1812. — 30. CARLO, * 5 févr. 1809, † à Lugano, 12 févr. 1874, D^r en droit et avocat, commissaire de Lugano, conseiller d'État 1854, 1861-1869, juge au tribunal cantonal. Fit la campagne du Sonderbund comme aide de camp du colonel Luvini. — *BStor.* 1879-1881, 1884, 1885, 1887, 1891, 1895, 1897, 1901, 1909. — *AS I.* — *ASHR.* — *AHS* 1914. — *LL.* — *Périod. d. soc. stor. comense* I, II, IV. — *Monitore di Lugano* 1921-1923, 1925. — E. Pometta : *Come il Ticino.* — *Vegezzi : Esposizione storica.* — Oldelli : *Dizionario.* — L. Brentani : *Miscellanea storica.* — Cérésolo : *La République de Venise et les Suisses.* [C. TREZZINI.]



Gian-Pietro-Francesco Morosini. D'après un portrait à l'huile.

MORRENS (C. Vaud, D. Échallens, V. DGS). Com. et Vge. Station gallo-romaine assez importante. Au moyen âge, dépendance de la seigneurie de Bottens, constitué en 1535 par l'évêque en seigneurie particulière au profit de son monnayeur Jean Réal. La seigneurie passa en 1594 aux Saussure, qui la conservèrent jusqu'à la Révolution. L'église, dédiée à saint Nicolas, relevait du chapitre de Lausanne. Après la Réforme, le même pasteur administra Morrens et Montheron. Le major Davel est né à la cure de Morrens, chez son père. Registres de baptêmes dès 1643, de mariages dès 1659, de décès dès 1728. — *DHV.* [M. R.]

MORSCHACH (C. et D. Schwyz, V. DGS). Com. et Vge paroissial. On y a trouvé des monnaies romaines. Morschach se rattachait autrefois à la paroisse de Schwyz. Une chapelle dédiée à saint Gall y fut inaugurée le 26 juin 1283, Morschach devint paroisse autonome en

1302. L'église, détruite en 1500, fut rebâtie et inaugurée en 1509. La chapelle renferme un très ancien crucifix. Registres de baptêmes dès 1706, de mariages dès 1669, de décès dès 1702. — A. Nüscheler : *Gotteshäuser*, dans *Gfr.* 45. [D. A.]

MORSEL. Famille mentionnée à Fribourg dès le début du XIV^e s., anoblée au XV^e s., éteinte au XVI^e s. *Armoiries* : coupé d'azur et d'argent à trois cors de chasse 2 et 1, de l'un en l'autre. — 1. PERROD, l'ancien, reçu dans la bourgeoisie vers 1360, édile 1365. — 2. PERROD, le jeune, fils du n° 1, chargé de la perception de l'impôt de Nidau 1379, caution de la ville dans un emprunt fait à Bâle 1387 ; du Petit Conseil 1398, trésorier 1400-1402. — 3. PIERRE, fils du n° 2, du Petit Conseil dès 1414, bourgmestre 1422-1425, trésorier 1425-1428, garde des sceaux 1431-1433, 1435-1438. En 1418, il obtint de l'empereur Sigismond une lettre d'armoiries. En 1423, il figure comme caution de la ville, lors de l'achat de la seigneurie de Grasbourg. — 4. PETERMAN, fils du n° 3, donzel, des Soixante 1460-1466, 1470-1482, du Petit Conseil 1466-1467, 1482-1489, bailli de Grandson 1484-1485. En 1475, il fut le premier châtelain établi à Illens par les Fribourgeois, après la prise du château. — Voir Amman : *Lettres d'armoiries*, dans *AHS* 1919. — Zurich : *Les fefs Tierstein*, dans *ASHF* XII. — Le même : *Catalogue des avoyers*, dans *AF* 1918. — Büchi : *Freiburgs Bruch mit Esterreich*. [J. N.]

MORSENGHI. Famille de Lamone originaire de la Valsolda (Italie). — PIETRO-CARLO, architecte du roi de Pologne, testa le 16 déc. 1769, † à Brühl (Allemagne). Légua une forte somme d'argent à l'hôpital de Lugano. — Curti : *Racconti ticinesi*. — *BStor.* 1893. — Vegezzi : *Espozizione storica*. [C. T.]

MORSIER, de. Famille vaudoise et genevoise, originaire de Thonon. *Armoiries* : de sable au mors d'argent, à la bordure d'azur. — 1. FRANÇOIS, notaire et conseiller de Thonon ; sa veuve passa le lac en 1596 pour fuir la pression catholique exercée par François de Sales et s'établit à Perroy. — 2. JEAN-FRANÇOIS, 1668-1747, arrière-petit-fils du n° 1, lieutenant-colonel au service d'Angleterre, prit part à la campagne d'Irlande ; de retour en Suisse, il combattit à Villmergen où il reçut une blessure et fut commandant de place à Rorschach de 1712 à 1718. — 3. JEAN-FRANÇOIS, 1705-1765, fils du n° 2, conseiller du roi d'Angleterre à Pensacola (Floride). — 4. HENRI-LOUIS, 1752-1826, petit-fils du n° 2, colonel au service de Hollande. — 5. ALEXANDRE-AUGUSTE, 1796-1858, arrière-petit-fils du n° 2, maire des Eaux-Vives, député au Grand Conseil, conseiller d'État. — 6. GEORGES-AUGUSTE, 1864-1923, ingénieur, établi à Paris, puis à Genève, où il se consacra aux questions sociales, député au Grand Conseil et publiciste. — 7. CONSTANT-EDOUARD, * 1866, homme de lettres, auteur d'études sur la littérature allemande. — 8. JEAN-GASTON, * 1869, petit-fils du n° 5, D^r en droit, avocat, puis juge à la Cour de justice. — 9. FRANÇOIS-LOUIS-EMILE dit Frank, * 1869, petit-fils du n° 5, avocat, secrétaire particulier du ministre Sonnino. — Voir Galiffe : *Notices gén.* III. — *Soldats suisses au service étranger*. [A. Ch.]

MORTHER. Famille de Dombresson (Neuchâtel), mentionnée dès 1400. — 1. JEAN-FRÉDÉRIC, 1792-1865, pasteur à Saint-Martin 1813-1860, auteur d'une chronique restée manuscrite. — 2. PAUL, son fils, 3 janv. 1823-18 oct. 1886, D^r med., médecin à Fontaines, puis à Corcelles, député à la Constituante 1848, au Grand Conseil 1848-1851, 1868-1871, rédacteur du *Républicain* 1848. Botaniste, professeur à l'académie de Neuchâtel 1868-1883, au gymnase 1873-1883, auteur d'une *Flore analytique de la Suisse*. — *Messageur boît. de Neuchâtel*, 1867, 1888. — *Livre d'Or de Belles-Lettres de Neuchâtel*. [L. M.]

MORUS, ALEXANDRE, 1616-1670, d'origine écossaise, né à Castres, pasteur, professeur de grec à l'académie de Genève 1639, de théologie 1642-1649, recteur

1645-1649. Pasteur et professeur en Hollande, puis à Charenton. A publié entre autres : *De gratia et libero arbitrio* ; *Oratio de pace* ; *Alexandri Mori fides publica*. — Heyer : *Église de Genève*. — Borgeaud : *L'académie de Calvin*. [C. R.]

MORY. Familles des cantons de Bâle, de Berne et Fribourg.

A. **Canton de Bâle.** Famille bourgeoise de Binningen (Bâle-Campagne), qui descend de JESAJAS *Morie*, huguenot réfugié à Bâle vers 1685. La tualerie qu'il fonda à Binningen passa à ses descendants. — RUDOLF Mori éleva en 1765 les nouveaux bains, qui appartinrent à sa famille jusqu'en 1857. — ALBERT, * 1874, député au *Landrat* dès 1915. — *BJ* 1914. [O. G.]

B. **Canton de Berne.** MORY, aussi MORI. Famille de réfugiés, établie à Kallnach, venue de France vers 1675. — EMIL, * 4 nov. 1856 à Berne, D^r med., médecin de la station d'Adelboden. Liste de ses œuvres dans *DSC*. [H. Tr.]

Une famille MØRI, bourgeoise de Lyss a donné des architectes. — Voir *DSC*.

C. **Canton de Fribourg.** Famille actuellement bourgeoise de Cormérod, Cournillens, Écuwillens, Granges-Paccot et Wallenried. Une famille de ce nom est mentionnée en 1427, à Vuisternens-en-Ogoz. JEAN, de Wallenried, fut reçu dans la bourgeoisie de Fribourg en 1771. — Gummy : *Regeste de Hauterive*. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

MOS. Familles valaisannes mentionnées aux XIII^e, XIV^e et XV^e s. à Naters, Ulrichen, Fieschertal, Saint-Nicolas, Zermatt, etc. — HEINRICH, de Saint-Nicolas, curé de Viège 1441, chapelain de l'évêché 1449. — Gremaud. — *BWG* IV. — Imsch : *Gesch. v. Naters*. [D. I.]

MOSBRUGGER. Famille du Bregenzerwald qui a donné plusieurs stucateurs et architectes d'église en Suisse. Le plus important est — 1. Frère CASPAR, * 22 juil. 1656, baptisé sous le nom d'Andreas, a construit entre autres le couvent et l'église de Disentis, l'église du couvent de Muri, le couvent et l'église d'Einsiedeln, etc., † 21 août 1721. — Louis Birchler : *Einsiedeln und sein Architekt Bruder C. Mosbrugger*. — Le même : *Die Kunstdenkmäler der Kts. Schwyz*. — *SKL*. [L. B.]

MOSCA, MUSCA. Famille d'Engadine. — LUZIUS MUSCA, landammann de la haute juridiction d'Ob Tasna 1771. [B. MATHEU.]

MOSCHARD. Famille du val de Moutier (Berne), dont une branche devint bourgeoise de Berthoud, avec FRANZ-LUDWIG, pasteur de Langnau 1681, de Bätterkinden 1711, † 1723. — 1. NICOLAS, pasteur de Bévillard 1743, membre honoraire et lauréat de la Société économique bernoise, † 1774. — 2. AUGUSTE, * 1817 à Courte-lary, avocat 1841, président du tribunal de Moutier, conseiller d'État, chef du département de l'Instruction publique 1850-1852, procureur général 1853-1865, député au Grand Conseil et président 1896, conseiller national 1852-1854. Défenseur des droits des catholiques lors du Kulturkampf, † 22 oct. 1900. — *LLH.* — *Bund*, 28 oct. 1900. — *Éducateur* 36. [Th. IMHOFF.]

MOSCHINI. Famille de Vergeletto, Russo et Sigirino (Tessin). *Armoiries* : écartelé en sautoir à un lion brochant ; trois fleurs de lys en chef, trois abeilles à dextre posées en pal, trois coupeaux en pointe ; émaux inconnus. — 1. SAVERIO, vers 1750, bienfaiteur de la paroisse de Vergeletto. — 2. MARTINO, de Russo, donna en 1771 12 000 lires aux pauvres d'Onsernone. — *AHS* 1914. — Monti : *Atti*. — G. Buetti : *Note storica religiosa*. — St. Franscini : *La Svizzera italiana*. [C. T.]

MOSCICKI, IGNACE, * 1867 dans la voïvodie de Lublin. Persécuté par le gouvernement russe, réfugié à Londres, puis à Fribourg vers 1897. Assistan, puis professeur à la faculté des sciences de l'université de Fribourg. Naturalisé fribourgeois et bourgeois de la commune de Chandon en 1908. Professeur à Lemberg (Léopol) en 1913. Nommé président de la République de Pologne le 1^{er} juin 1926. — *La Liberté*, 1^{er} et 2^e juin 1926. [P. de ZÜRICH.]

MOSEN (C. Lucerne, D. Hochdorf, V. DGS). Com. et Vge. En 1045, *Mosheim*. Vers 1300, Mosen dépendait du bailliage autrichien de Richensee, avec lequel il fut administré de 1425 à 1798 par les cantons de Lucerne,

Zurich, Schwyz, Unterwald, Zoug et Glaris. Moser, avec Hitzkirch, passa en 1803 au canton de Lucerne et à la paroisse d'Esch. Coutumier de 1429. Les seigneurs de Hallwil y détinrent durant des siècles l'une des quatre juridictions du lac de Hallwil. A une époque plus ancienne, les chevaliers teutoniques de Hitzkirch, les chanoines de Beromünster, le couvent d'Engelberg, plus tard les titulaires de la seigneurie de Heidegg y eurent des biens. Ces derniers y exerçaient la basse justice. — *Gfr. Reg.* — Segesser : *Rechtsgesch.* II, 68. — *Wey : Hitzkirch*, 13, 77. — *QSG XIV*, 220 ; *XV*, 336. — *ZSR II*, 132. [P.-X. W.]

MOSER. Familles des cantons d'Appenzell, Argovie, Berne, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Thurgovie, Valais, Zurich. Ce nom doit provenir des nombreux lieux-dits am ou im Moos, où habitèrent ces familles à l'origine.

A. Canton d'Appenzell. Vieux nom de famille, surtout représenté dans les Rhodes-Intérieures. — 1. HANS (Johann), dit *Knechtli*, d'Appenzell, bailli appenzellois du Rheintal 1481, bailli des VII cantons dans le même pays 1504, landammann 1485, 1486, 1491, 1496-1499, député à la Diète 1502. — 2. HANS, fils du n° 1, remplace en 1504 son père dans sa charge de bailli du Rheintal, député à la Diète 1516-1517, landammann 1519 selon une chronique. — 3. ANTON-JOSEF, 1812-1895, capitaine de la rhode de Rinckenbach et du district de Rüti, juge cantonal. — 4. JOSEF-ANTON, * 1872, juge cantonal, intendant de l'arsenal cantonal, *Landeshauptmann*. — Voir *AU.* — Koller et Signer : *Geschlechterbuch*. [E. Sch.]

B. Canton d'Argovie. Vieille famille du Freiamt (*LLH*), de Baden, Aarau, etc. Il faut distinguer à Baden trois familles, dont une seule, devenue bourgeoise en 1852, est encore florissante. — ROBERT, architecte, 1833-1901, édifia le nouveau Kurhaus de Baden. — KARL, fils du précédent, * 10 août 1860, à Baden, architecte à Karlsruhe dès 1888, professeur d'architecture à l'École polytechnique fédérale de Zurich 1915-1928, D^r phil. h. c. de l'université de Zurich 1914. Auteur du Kunsthaus et de l'université de Zurich, de la Michaelskirche de Zoug, des églises Saint-Paul à Berne et Bâle. — *Armoiries* des Moser d'Aarau : d'azur à trois hampes de roseau feuillées de sinople, issant de trois coupeaux du même, accompagnées de deux bourgeons d'or feuillés de sinople et en chef, d'un croissant d'or entre deux étoiles du dernier. — Voir *SKL.* — *W. Merz : Wappenbuch v. Baden.* — Le même : *Wappenbuch v. Aarau.* — *DSC.* [H. Br. et H. Tr.]

C. Canton de Berne. Le nom apparaît dès 1275 dans les *FRB* avec JORDANUS in dem Mose. Aujourd'hui, les familles Moser sont extrêmement fréquentes dans les bourgeoises de presque tous les districts bernois, spécialement dans celui de Konolfingen. Une famille à Seedorf, ministériale des Kibourg, portait le surnom de Moser (*Mosarius*), dans son manoir de Moosseedorf. — JOST fut vers 1638 sautier de Biglen. — LEONHARD, du Hasli, conquit en 1476, à Morat, une bannière bourguignonne. [H. Tr.]

I. Moser de Herzogenbuchsee. *Armoiries* : coupé d'or à une aigle de sable et d'argent à trois roseaux. L'ancêtre commun est JAKOB, pasteur à Laupen 1580, à Herzogenbuchsee 1587, doyen 1615, † 1627. — 1. JAKOB, 1769-1814, D^r med., membre de la Chambre administrative du canton de Berne 1798. — 2. SAMUEL-FRIEDRICH 1808-6 févr. 1891, fabricant et cultivateur, président du Conseil communal jusqu'en 1868, économiste. — Éloge funèbre. — 3. JOH.-RUDOLF, * 1827, † 12 mai 1911 à Bâle, entra en 1847 dans la filature de Matth. Näf, à Niederuzwil (Saint-Gall). Bourgeois de Henau 1852, député à la Constituante 1859-1860, au Grand Conseil, au Conseil national 1878-1882, fondateur de l'infirmérie de Niederuzwil, participa à de nombreuses entreprises industrielles et économiques, se retira en 1893 à Bâle. — *Zur Erinnerung.* — 4. EMIL, fils du n° 2, 1837-30 sept. 1913, propriétaire, puis directeur de la *Seidenbandweberei A.-G.*, à Herzogenbuchsee, encouragea les œuvres humanitaires et d'utilité publique de la commune ; colonel d'infanterie, conseiller national 1890-1902. — *Zur Erinnerung.* — 5. ROBERT, frère du n° 4,

* 1838, † 20 janv. 1918 à Zurich, ingénieur des chemins de fer dans le canton de Berne, en Wurtemberg et en Hongrie, ingénieur en chef de la compagnie du Nord-Est 1872-1879, directeur des travaux de la ligne Flüelen-Göschenen 1888-1895 ; du Conseil d'administration des C. F. F., D^r phil. h. c., de Zurich 1905. — *Zur Erinnerung.* — *SB* 2 févr. 1918. — *Die Schweiz*, 1918, p. 110. — *VSNG* 1918, p. 126. — *Chronik der Gem. Riesbach-Zürich.* — 6. AMELIE Moser-Moser, sœur des nos 4 et 5, 1839-25 mars 1925, pionnière des œuvres sociales, spécialement dans le domaine de l'éducation féminine et de la lutte contre l'alcool ; fondatrice du premier Foyer pour tous, maison de la Croix-Blanche à Herzogenbuchsee. — *Zur Erinnerung.* — *Die Fortbildungsschülerin*, 20 févr. 1925. — *Zentralblatt des schweiz. gemeinnütz. Frauenvereins*, 20 avril 1925. — La famille s'est dispersée à Palerme et en Argentine. [H. T.]

II. Moser de Thoune. L'ancêtre commun est CHRISTIAN, de Freimettigen, bourgeois de Thoune 1613. Quelques membres du Conseil et quelques ecclésiastiques figurent parmi ses descendants. *Armoiries* : d'azur à une demi-roule de moulin d'or accompagnée de 3 roses d'argent, tigées de sinople. — 1. SAMUEL-FRIEDRICH, * 1754, relieur, receveur du district 1802, juge de district 1803, du Petit Conseil et banneret 1803, du Grand Conseil 1816, † 1819. — [C. HUBER.] — 2. SAMUEL-FRIEDRICH, petit-fils du n° 1, 1816-27 janv. 1882, avocat 1841, conseiller national 1855, juge cantonal dès 1858. — 3. FRIEDRICH, fils du n° 2, 1844-16 juil. 1919, avocat à Bienne, puis à Berne dès 1893, du Grand Conseil 1890-1894 ; commandeur de l'Ordre de la couronne d'Italie. [H. T.]

III. Familles diverses. — 1. CHRISTIAN, de Rüderswil, D^r phil., * à Arni 28 octobre 1861, directeur de l'Office fédéral des assurances 1904-1915, professeur de mathématiques et de technique des assurances à l'université de Berne dès 1901, recteur 1916-1917, bourgeois de Berne 1906. Membre de la commission d'arbitrage prévue par le traité de Versailles concernant les assurances sociales en Alsace-Lorraine, 1921, pour Posen et la Poméranie 1921, pour la Haute-Silésie 1924. — *DSC.* — 2. WILHELM, d'Arni, * 1862, directeur de la Banque populaire suisse pour l'arrondissement de Berne 1903-1914, directeur général de 1914 à sa mort, 13 juin 1919. Président de la Fondation Winkelried, colonel d'infanterie, commandant de la 7^e brigade. — *Berner Woche* 1919, n° 31. — 3. KARL, * 23 mai 1867 à Rüderswil, directeur de l'école d'agriculture de la Rütli près de Berne 1895-1908, conseiller d'État dès 1908 (directeur du Département de l'agriculture et des forêts), président du gouvernement 1910-1911, 1919-1920 et 1927-1928, président du comité central de l'Exposition suisse à Berne 1914, et de l'Exposition suisse d'agriculture 1925, conseiller national 1917-1919, conseiller aux États dès 1919. — Voir *Ann. des autorités fédérales*. [H. Tr.]

IV. Moser de Bienne. L'ancêtre est ULRICH, d'Aarau, bourgeois en 1657. Plusieurs Moser furent membres des Conseils. — *LLH.* [L. S.]

D. Canton de Fribourg. Famille originaire de Plasselb probablement, où elle est mentionnée au début du XV^e s. et d'où elle se sera fixée à Fribourg et à Bellegarde. *Armoiries* : d'argent à deux bandes de sable, au chef d'azur chargé d'une étoile d'or. — 1. ULRICH, de Plasselb, bourgeois de Fribourg 1421. — 2. ANTOINE, capucin sous le nom de Humbert, gardien du couvent de Delémont, † 1682. — 3. JACQUES-CHRISTOPHE, des Soixante 1663, secret 1664, bailli d'Attalens



Aloys Moser.
D'après une lithographie de
R. Wallis.

1671, † 1674 — 4. Jean-Pierre-Joseph-Aloys, 27 juin 1770-19 déc. 1839, d'une famille de Helfenswil (Saint-Gall), bourgeoise de Fribourg en 1766. Il était fils d'un facteur d'orgues et fut facteur d'orgues lui-même; travailla à Mannheim, Cologne et Vienne, puis revint se fixer à Fribourg. Il construisit les orgues de l'église du Saint-Esprit, à Berne, celles des églises de Bulle et d'Estavayer, des couvents de Hauterive, de Montorge, de la Visitation et des Ligoriens, à Fribourg. Son chef-d'œuvre est l'orgue de la cathédrale de Saint-Nicolas, qu'il construisit de 1824 à 1834, et qui lui valut une réputation mondiale. Appelé à Paris pour établir les orgues de la Madeleine, il déclina l'offre. — Raemy : *Recueil de généalogies*. — J. Bovet : *Les grandes orgues de Saint-Nicolas*. — J. Gogniat : *Cathédrale de Fribourg*. — SKL. — *Le Chamois* 1869. — *Etr. frib.* 1810, 1879. [REMY.]

E. Canton de Lucerne. I. Famille patricienne éteinte au XVI^e s., de Lucerne, citée déjà au XIV^e s. sans qu'on puisse établir une relation sûre avec les Moser ultérieurs. *Armoiries*: d'azur à trois poignards d'argent à la poignée d'or, posés en pal sur trois coupeaux de sinople. — 1. ARNOLD, du Petit Conseil 1496, 1503, 1508 et 1509, bailli de Ruswil 1511, décapité durant la guerre des Paysans à la demande de ceux-ci. — 2. ULRICH, du Petit Conseil 1561, bailli de l'Entlebuch 1563, directeur de l'hôpital 1577, † 1579.

II. D'une autre famille. — 1. MARTIN, peintre-verrier, de Zurich, bourgeois 1538 avec son fils — 2. JOST, peintre du Mont des Oliviers au couvent des Capucins 1576. — 3. JOSEPH, fils du n^o 2, peintre 1585. — LL. — *Gfr. Reg.* — v. Vivis dans *AHS* 1905. — *Besatzungsbuch*. — Notices généalogiques. — Berchtold Haendke : *Die Schweiz. Malerei im 16. Jahrh.* — SKL. — J. Schneller : *St. Lukasbruderschaft*. [v. v.]

III. Familles très répandues à Lucerne (origines diverses), Malters et dans le district de Ruswil depuis le XIV^e s.; à Hitzkirch, Kriens, Root, etc., depuis le XV^e s. — 1. HEINRICH, directeur des travaux de la ville 1522. — 2. LORENZ exerçait les mêmes fonctions 1545-1549. — 3. JOST, bailli de Malters 1583, du Petit Conseil 1584. — Arch. d'État Lucerne. — *Gfr. Reg.* — Liebenau : *Das alte Luzern*. [P.-X. W.]

F. Canton de Saint-Gall. MOSER, aussi MOOSER. Nom de famille répandu, surtout à Altstätten.

I. Moser d'Altstätten. *Armoiries*: d'azur à trois spadices de roseaux de sable, tigés et feuillés d'or et issant de trois coupeaux de sinople, accompagnés de deux étoiles d'or à six rais. HANS, de Warmesberg (commune d'Altstätten), acquit en 1452, avec Heinrich Signer, de Hans Tumb von Neuburg, des droits d'alpage à Unter-Kamor. Les Moser d'Altstätten remplirent, à partir du XVI^e s., beaucoup de fonctions dans la ville, servirent à l'étranger et occupèrent au XIX^e s. de hauts grades dans l'armée suisse. — 1. JOHANN Mooser, 1817-1880, major, instructeur en chef des troupes glaronnaises. — *St. Galler Nbl.* 1881, p. 24. — 2. JEAN Mooser, 1859-1907, D^r phil., professeur de physique à l'école cantonale saint-galloise 1893-1899, publia une théorie sur l'évolution des corps célestes. — *St. Galler Nbl.* 1908, p. 48. — 3. KARL Moser, * 1871, frère du n^o 3, héraldiste et généalogiste, fondateur et directeur de la collection historique d'Altstätten. — Depuis 1848, des Moser d'Altstätten sont aussi bourgeois de Saint-Gall. — 4. WERNER, 1838-1914, négociant et longtemps consul suisse à Marseille, légua à l'hôpital cantonal de Saint-Gall 400 000 fr. sous le nom de Fondation Werner Mooser.

II. Moser de diverses parties du canton, d'Erliholz (Wittenbach) 1303; de Lenggenwil, Oberuzwil, Rorschach. — HANS, juge, de Ragaz 1482. — RUDOLF, de Henau, industriel à Niederuzwil 1848-1893, du Grand Conseil, du Conseil d'administration du Chemin de fer de l'Union suisse, du Conseil national 1878-1882, † à Bâle 1911. Lors de son départ pour Bâle, en 1893, il fit de grands dons à ses ouvriers et surtout à des œuvres d'utilité publique. — *Chronik von Altstätten*. — Göldi : *Der Hof Bernang*. — Wartmann : *Der Hof*

Widnau. — Hardegger et Wartmann : *Der Hof Kriesern*. — LL. — LLH. — *St. Galler Nbl.* 1895, p. 34; 1912, p. 73; 1913, p. 40; 1922. — Gmür : *Rechtsquellen*. [BL.]

G. Canton de Schaffhouse. Des familles de ce nom se rencontrent depuis 1468 à Schaffhouse et depuis 1470 à Neuhausen. La famille de Schaffhouse se répandit, entre autres, à Copenhague, Heilbronn, Londres, Paris, Gènes, en Hongrie, et dans le canton. *Armoiries*: d'or au canard sauvage au naturel passant vers la dextre devant une touffe de roseaux au naturel. — La branche de Schaffhouse a donné une série de personnalités politiques, économiques et artistiques. — 1. HANS, député dans les bailliages tessinois 1537, 1539 et 1540. — 2. GEORG, du Petit Conseil de 1559 à sa mort en 1562. — 3. HANS-MARTIN, bailli impérial 1573, bailli de Thayngen 1574, du Petit Conseil 1574, † 1589. — 4. HEINRICH, bailli de Buch 1642. — 5. MICHAEL, 1683-1739, chaudronnier, modeleur, fondeur et ciseleur, se fit connaître par ses œuvres plastiques (pour Einsiedeln et Rhéinau), et comme ingénieur hydraulique par ses pompes à feu et ses jets d'eau. — 6. Georg-Michael, fils du n^o 5, 17 janv. 1706-24 nov. 1783, d'abord chaudronnier, puis orfèvre célèbre à Genève, Paris et Londres. Il donna à la peinture sur émail une perfection jusqu'alors inconnue, fut un des fondateurs de l'Académie de peinture de Grande-Bretagne en 1768, en devint le second président et fut admis à la noblesse anglaise. Sa fille MARTA, 27 oct. 1744-2 mai 1819, anoblie avec lui, devint un remarquable peintre de fleurs et travailla pour la reine à Windsor. — Une branche latérale a donné d'excellents horlogers: — 7. JOHANNES, 1730-1809, capitaine de la ville. — 8. Johann-Heinrich, 12 déc. 1805-23 oct. 1874, acquit une grande fortune dans le commerce et la fabrication des horloges au Locle et à Saint-Pétersbourg de 1827 à 1848. Il bâtit ensuite à Neuhausen la villa Charlottenfels. Il introduisit à Schaffhouse-Neuhausen la grande industrie en établissant l'usine du Rhin (Moserdamm 1863-1866), puis comme initiateur et fondateur de la fabrique suisse de wagons en 1853, de la société anonyme des bateaux à vapeur du Rhin et du lac de Constance, comme grand actionnaire du chemin de fer de la chute du Rhin. — Adam Pfaff : *H. Moser, ein Lebensbild, dans Schweizer eigener Kraft*. — E. Neher - Moser : *Grosspapa Mosers Leben*, 1908. — 9. Henri, dit Moser de Charlottenfels, fils du n^o 8, 13 mai 1844-15 juill. 1923, parcourut le Turkestan, Chiwa, Bouckhara et les Balkans, publia divers ouvrages : *A travers l'Asie centrale; L'irrigation en Asie centrale; L'Orient inédit; A travers la Bosnie et l'Herzégovine*, réunit une vaste collection d'objets de l'Orient, qu'il donna au musée historique de Berne, [ce qui lui valut la bourgeoisie d'honneur de Berne et le titre de D^r h. c. Il était en relations avec les cours de Saint-Pétersbourg, Vienne et Paris, travailla par voie diplomatique en faveur des intérêts de la Bosnie et de l'Herzégovine et fut en 1889 commissaire général de ces provinces à l'Exposition universelle de Paris. La Perse lui décerna le rang de général. — *Schaffh. Intelligenzblatt*, 16 juill. 1923. — *Schaffh. Tagblatt*, 17 juill. 1923. — *Jahresb. des Hist. Museums Bern* 3. — D'une autre lignée descend — 10. JOHANN-CHRISTOPH Moser-Ott, 21 juill. 1819-2 sept. 1911, fabricant d'armes, secrétaire de police, directeur de la société des ouvrages hydrauliques et de la navigation à vapeur sur le lac Inférieur 1864, conseiller d'État. — De Neuhausen viennent : — 11. ALBERT Moser-Tobler, 28 avril 1868-16 mai 1926,



Henri Moser.
D'après une photographie.

conseiller d'État 1915-1924. — 12. ARTHUR, * 1880, architecte, conseiller national depuis 1922. — *Ann. des autorités féd.* — Voir en général *US.* — *LL.* — H. Oswald Huber : *Schaffhauser Chronik.* — *Festschrift* (de la ville et du canton) de Schaffhouse, 1901. — *Reg. général* de Schaffhouse. [STIEFEL.]

H. Canton de Thurgovie. — LUDWIG, de Weinfelden, prieur d'Ittingen 1482, destitué en 1485 ou 1486, † 16 juil. 1510, auteur de *Bereitung zu dem ht. Sacrament*, vers 1490 ; *Der guldin Spiegel des Sünders*, 1497, ouvrage précédé de quelques cantiques en allemand. — *Basler Nbl.* 1873, p. 27. — v. Mülinen : *Helvetia sacra* 1, 229. — Kuhn : *Thurg. sacra* 2, 158. — Bächtold, p. 204. — Anshelm Schubiger : *Pflege des Kirchengangs*, p. 31. — Phil. Wackernagel : *Das deutsche Kirchenlied* II, 869. — Albert Coutray : *Catalogue...* dans *REH* 1919. [ALB. SCHEIVILER.]

J. Canton du Valais. Famille de Täsch et Zermatt, probablement identique aux VON et IN MOS. — JOHANN, chanoine de Sion 1533, curé de la ville 1539-1548, † 1551. — STEPHAN, recteur, chanoine de Sion 1562, † 1580. — *BWG* IV. — Arch. de Valère. [D. I.]

K. Canton de Zurich. Famille de Klein-Andelfingen, venue probablement d'Ossingen, où le nom est cité déjà en 1443. — [J. FRICK.] — 1. JOHANN, * 1838, préfet de Andelfingen, député au Grand Conseil, conseiller national 1875-1896, † 13 sept. 1900. — *NZZ* 1900, n° 255. — 2. JAKOB, * 1844, agriculteur à Örlingen, député au Grand Conseil, colonel et commissaire de guerre du III^e corps d'armée jusqu'en 1897, † 8 oct. 1898. — *NZZ* 1898, n° 281. [H. BR.]

ISIDORE, de Rheinau, conventuel d'Einsiedeln, 25 juil. 1739-28 janv. 1826, professeur de philosophie et de théologie, puis curé d'Einsiedeln 1774-1782, 1787-1789 et 1803-1811, économiste 1782-1787, curé du couvent à Eschensch 1789-1794, à Freienbach 1794-1798. Auteur d'écrits pédagogiques, éducateur et ami des pauvres. — P. O. Ringholz : *P. I. Moser*. [R.-I.]

MOSI, GIOSAFATTE, de Golino, fut un des organisateurs d'un mouvement contre-révolutionnaire tessinois en 1843. Condamné à mort par contumace par le tribunal criminel de Locarno le 29 avril 1843, il vivait encore en 1849 en Italie, où il a dû décéder. — Respini-Tartini : *Storia politica*. — Weinmann : *Gesch. d. K. Tessin 1840-1848*. [C. T.]

MOSIMANN. Nombreuses familles du canton de Berne, surtout de l'Emmental. — PAUL, de Lauperswil (Berne), agrégé à La Chaux-de-Fonds en 1890, * 6 déc. 1858 à La Chaux-de-Fonds, † 30 mars 1923 à Berne. Président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds 1894-1912, 1915-1917, député au Grand Conseil neuchâtelois 1886-1919, président 1916, au Conseil national dès 1900 ; président de la Chambre suisse de l'horlogerie dès 1917. — *Messenger boiteux de Neuchâtel* 1924. — Quotidiens neuchâtelois. — HUGO, de Lauperswil, * 1881, avocat à Berne, colonel d'infanterie 1927. [L. M.]

MOSIS. Famille originaire d'Istein (Bade), devenue bourgeoise de Bâle en 1622 avec HANS-KONRAD, tondeur. — HANS-KONRAD, 1645-1691, petit-fils du pré-nommé, chirurgien, l'un des chefs des bourgeois révoltés de 1691 ; fut exécuté, avec son beau-frère, le Dr Johannes Fatio et le mégissier Johannes Müller, le 28 sept. 1691. La famille s'éteignit à Bâle dans la seconde moitié du XVIII^e s. — *LL.* — Ochs : *Gesch. der Stadt und Landschaft Basel* VIII. — Andreas Heusler : *Gesch. der Stadt Basel*. — *BVG Bas.* VIII. — Arch. d'État Bâle. [C. Ro.]

MOSMANN (MOOSSMANN, MOSSMANN). Vieille famille de Schaffhouse, venue de Dantzic en 1440 et qui doit être devenue bourgeoise de la ville en 1475. *Armoiries* : d'or à une touffe de roseaux de sinople à trois spadices au naturel, issant de trois coupeaux du second. — 1. ROCHTUS, bailli impérial 1553, bailli de Lugano 1560-1563. — 2. CHRISTOPH, 1644-1693, bailli de Buchberg. — 3. JOHANN-LUDWIG, 27 juin 1783-30 déc. 1855, archiviste d'État dès 1842. — 4. JOHANN-GEORG, 1^{er} avril 1825-27 mai 1859, Dr phil., professeur de physique et de chimie à l'école cantonale de Coire dès 1848, collabora à de nombreuses entreprises techniques.

— *LL.* — Mägis : *Schaffh. Schriftsteller.* — *Reg. général* de Schaffhouse. [STIEFEL.]

MOSNANG (vulgairement MÖSLIG) (C. Saint-Gall, D. Altöttingenbourg, V. DGS). Vge, Com. et paroisse. En 854, *Masinang*. En 1217, *Masinanc*. En 1382, *Masnang* ; en 1487, *Mosnang*. Le village appartenait au bailliage de Tannegg, qui relevait, avec la basse juridiction, de l'évêque de Constance, et que celui-ci céda en 1693 au couvent de Fischingen. La haute juridiction appartient dès 1468 à l'abbé de Saint-Gall. Un curé est cité la première fois à Mosnang en 1217 ; l'évêque rattacha l'église, en 1382, à un autel de la cathédrale de Constance, mais en 1697, Fischingen devint aussi titulaire de la collation de l'église de Mosnang. La Réforme fut adoptée en 1528, mais le retour à l'ancienne foi se fit graduellement et complètement après 1531. Libingen se détacha de la paroisse et devint autonome en 1759, Mühlrüti en 1764. Ces deux villages, qui dépendaient jusqu'en 1798 de la juridiction de Bazenheid, furent réunis en 1803 à la commune de Mosnang. On ne trouve plus aucune trace des châteaux de Schlattberg et Rachlis, qui se seraient dressés sur le territoire communal. *Population* : en 1860, 3076 hab. ; 1920, 2500. — *UStG.* — M. Gmür : *Rechtsquellen* II. — *Regesten der Bischöfe von Konstanz.* — Nüscher : *Gotteshäuser* (Mosnang et Mühlrüti). — Wegelin : *Gesch. der Landschaft Toggenburg.* — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen* III, Reg. — Rothenflue : *Toggenb. Chronik.* — *Gesch. der Landschaft Toggenburg.* — *St. Galler Nbl.* 1907, p. 42. — Henne-Amrhyn : *Gesch. von St. Gallen* I, p. 98. [BL.]

MOSOGNO (C. Tessin, D. Locarno, V. DGS). Com. et paroisse. En 1266, *Musogno*. Le village fait partie encore aujourd'hui de la *vicinanza generale* d'Onsernone ; depuis 1803 il forme une commune autonome. En 1803, un ancien conflit à propos de droits de pâturage entre Mosogno et Craveggia (Italie) donna lieu à un incident diplomatique avec la république italienne. Au spirituel, Mosogno releva anciennement de la paroisse de S. Remigio de Loco ; il en fut séparé vers le milieu du XVII^e s. Son premier curé, de même que le registre des baptêmes, datent de 1651. L'église paroissiale, bâtie entre 1597 et 1626, fut agrandie en 1817. Les chapelles de la Sainte-Vierge à Mosogno-Sotto et à Bairone remontent au XVII^e s. ; celle dite de *Neveria*, construite en 1778, incendiée en 1861, fut réédifiée en 1884. *Population* : 1795, 290 hab. ; 1920, 171. Registres de baptêmes dès 1651, de mariages dès 1612, de décès dès 1650. — G. Buetti : *Note Storiche religiose.* — Monti : *Atti.* — S. Borroni : *Ticino Sacro.* — A. Baroffio : *Storia del C. Ticino.* — *BStor.* 1885 et 1888. [C. T.]

MOSSEL (C. Fribourg, D. Glâne, V. DGS). Com. et Vge. Anciennes formes : *Munceas, Moncels, Muncels, Monses*. Le village appartenait, dans la première moitié du XII^e s., à la famille de Saint-Martin, seigneur de Boley. En 1245, Guillaume de Saint-Martin donna Mossel avec tous droits de juridiction, au couvent de Hautcrêt. Des terres appartenaient aussi à des Mossel, probablement des ministériaux. Mossel releva de la seigneurie de Rue, puis du bailliage de Rue 1536-1798, du district de Rue 1798-1848, enfin au district de la Glâne dès 1848. Il appartient à la paroisse de Promasens depuis sa constitution. — Kuenlin : *Dict.* II. — Dellion : *Dict.* X. — *MDR* VII. [J. JORDAN.]

MOSSU. I. Famille éteinte, bourgeoise de Fribourg, dont certains membres ont été anoblis au milieu du XV^e s. *Armoiries* : de sable à trois fleurs de lys d'argent. Ancêtre : — 1. ANSERMUS, tanneur, † av. 1349. — 2. JOHANNOD, son fils, tanneur, bourgeois 1349. — 3. WILLI, fils du n° 2, tanneur, conseiller 1409, recteur de l'hôpital 1408-1416, 1422, 1426-1429, de la Grande confrérie 1423-1425, † 1431. — 4. ROLET, fils du n° 2, banneret du Bourg 1416-1419, puis conseiller, † 1428. — 5. JEAN, fils du n° 4, banneret du Bourg 1430-1432, recteur de la fabrique de Saint-Nicolas 1433, conseiller 1435, † 1439. — 6. PIERRE, fils du n° 5, un des plus riches bourgeois de Fribourg en 1445, conseiller 1462, donzel dès 1463, bailli d'Orbe 1477, † 1481. — 7. JEAN, fils du n° 5, banneret du Bourg 1462-1465, donzel dès 1467, † 1472. — 8. ÉLISABETH, † 1518, dernière de la famille, épouse Nicolas Velga, puis Christophe de Dies-

bach, auquel elle apporta Péroles et Barberèche.

II. Ancienne famille de Charmey où elle est mentionnée dès le début du XV^e s. ; acquit les bourgeoisies de Broc et de Grangettes. — 1. FRANÇOIS, lieutenant baillival, se distingua durant les troubles qui éclatèrent à Bellegarde en 1635-1636. — 2. CLAUDE, frère du n° 1, prêtre 1623, supérieur de la maison de l'Oratoire de Salins en Bourgogne 1641, desservant de la chapelle de Notre-Dame de Compassion à Bulle 1641-1665, † 18 mars 1665 à Bulle. — 3. FRANÇOIS, * 8 sept. 1676, jésuite, D^r theol., recteur du collège de Dillingen 1727, d'Ingolstadt 1746, de Ratisbonne 1749, provincial de la Haute-Allemagne 1734, † 2 nov. 1761 à Munich. — 4. LOUIS, * 1872, syndic de Broc 1903, député au Grand Conseil dès 1906. — Dellion : *Dict.* III. — A. Cottier : *La chapelle de Notre-Dame de Compassion*. — Ingold : *Les Oratoriens de France dans le canton de Fribourg*. — Arch. d'Etat Fribourg. [J. N.]

MOST (aussi MUST). Famille éteinte de la ville de Zurich. — JOST, chanoine du Grossmünster ; † 1472. — NIKLAUS, du Conseil 1588. — HANS-JAKOB, peintre-verrier ; † 1629. — LL. — SKL. [H. Br.]

MOTHE (LA) (C. Vaud, D. Yverdon, Com. Vugelles-la-Mothe. V. DGS). Colline ou motte sur laquelle s'élevait un château, centre d'une seigneurie qui appartenait au XIV^e s., aux Champvent. Elle passa ensuite en diverses mains et en 1377 à la maison de Vergy. La dime fut vendue par les Vergy au notaire Mandrot en 1544 ; en 1793, Charles-Louis Masset en fit l'acquisition de la famille Müller de Berne. Du château il ne reste plus que quelques ruines. A quelques minutes de la Motte on a découvert, en 1903, un cimetière burgonde. Un dolmen aurait existé près de la Motte, ainsi qu'un menhir, sous lequel on a trouvé deux haches de bronze. [V.-H. Bourgeois.]

MOTIER (C. Fribourg, D. Lac, Com. Haut-Vully. V. DGS). Vge qui appartenait autrefois à la seigneurie de Lugnorre. Dans le lac, plusieurs stations lacustres. La paroisse de Motier comprend l'ancienne seigneurie de Lugnorre et les quatre communes de la Rivière (Praz, Chaumont, Nant, Sugiez). L'église, autrefois dédiée à saint Pierre, fut reconstruite en 1828. Farel prêcha la Réforme à Motier en 1530 ; la collation passa du chapitre de Neuchâtel à Berne. L'école date de 1588, elle est une des plus anciennes du Moratois. Registres de baptêmes dès 1578, de mariages dès 1709, de décès dès 1728. Voir LL. — Kuenlin : *Dict.* — AF 1913. p. 154. [R. M.]

MÔTIERS (C. Neuchâtel, D. Val-de-Travers. V. DGS). Com. et chef-lieu de district. *Armoiries* : de gueules au château à une tour d'argent à dextre, le chef aux armes historiques de Neuchâtel, d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent. Le village s'est développé autour du prieuré Saint-Pierre ; il a été jusqu'en 1848, le centre de la châtellenie du Val-de-Travers, avec siège du tribunal civil et criminel. Son château servit de résidence aux châtellains ; il fut utilisé plus tard, comme



prison jusqu'en 1826 et vendu à des particuliers en 1835. Une maison forte avait été élevée à Môtiers par les Duterreaux en 1300. Môtiers fut associé à Boveresse jusqu'en 1813, tout en conservant son administration propre. Il vit arriver en 1762, J.-J. Rousseau, qui devait y rester trois ans ; le séjour du philosophe fut troublé par ses démêlés avec le pasteur Montmollin ; il prit fin à la suite de scènes de violence en septembre 1765. L'église, dont les parties anciennes remontent aux XV^e-XVI^e s., a été restaurée en 1679, 1824, 1858, 1891. La paroisse, qui existait déjà en 1228, comprenait aussi les villages de Couvet, Fleurier et Boveresse. Couvet s'en détacha en 1706, Fleurier en 1710. *Population* : 1920, 1093 hab. Registres de naissances dès 1644, de mariages dès 1693, de décès dès 1730.

Le prieuré Saint-Pierre ou du Vautravers, fut fondé au début du XII^e s. En 1107, le pape Pascal II confirma la possession du prieuré à l'abbaye de la Chaise-Dieu. Cette dépendance dura jusqu'à la fin du XV^e s.,



La maison de J.-J. Rousseau à Môtiers en 1791. D'après une aquarelle appartenant à M. Marcel Godet (MN 1912).

puis, en 1507, le prieuré fut rattaché à la mense du chapitre de Neuchâtel. Sécularisé en 1536, les bâtiments furent vendus à un particulier en 1749. Le prieuré avait au Val-de-Ruz des terres, des dîmes et des droits. Il tenait le plaid de Saint-Pierre, une année à Boudevilliers et les deux années suivantes à Chézard pour les hommes qui relevaient du prieuré du Val-de-Ruz où son avoué était le seigneur de Valangin. La garde du couvent était confiée au comte de Bourgogne, mais l'avoué fut primitivement le comte de Neuchâtel. — E. Quartier-Lante : *Le C. de Neuchâtel III^e série*. — Matile. — Boyve : *Annales*. — L. Perrin : *Môtiers-Travers*, dans MN 1881-1882. — D.-G. Huguenin : *Les châteaux neuchâtelois*, 2^e éd. — F. Berthoud : *J.-J. Rousseau au Val-de-Travers*. [L. M.]

MOTSCHI. Famille d'Oberbuchsiten (Soleure). — KARL, * 29 mars 1827, entra en 1845 au couvent de Mariastein, devint prêtre en 1852 et maître à l'école conventuelle, prévôt de Rohr 1863 et curé de Breitenbach, grand cellérier du couvent 1865 et abbé de Mariastein le 13 mars 1873. La suppression de la maison eut lieu en 1874 et 1875 sous sa direction. Il se rendit en 1875 à Delle avec les frères, y mourut le 18 avril 1900. — P. Lud. Fashauer : *P. Carl Motschi*. — KKZ 1900. — AHS 1910, p. 19. — VINZENZ, frère du pré-nommé, * 17 avr. 1839, prêtre 1864, professeur et recteur de l'école du couvent de Mariastein jusqu'en 1874, abbé de Mariastein à Delle et successeur de son frère 1900 ; s'établit avec son couvent à Dürnborg dans le Salzbourg ; † 19 mai 1905. — Konst. Schmidli : *Leichenrede*. — KKZ 1905, p. 199. [H. Tr.]

MOTTA, MOTTAZ. Familles des cantons de Fribourg, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud.

A. **Canton de Fribourg**. MOTTAZ, MOTTAZ. Familles de Domdidier, Dompièrre, Léchelles, Ponthaux, mentionnées dès le XV^e et le XVI^e s., Chandon dès 1746. Elles ont donné plusieurs notaires et fonctionnaires locaux. — Arch. d'Etat Fribourg. [G. Cx.]

B. **Canton de Neuchâtel**. MOTTA. Famille de Môtiers, éteinte, mentionnée à la fin du XV^e s. déjà. — CHARLES, 1731-1799, graveur, fit les coins de la monnaie de Neuchâtel de 1789 à 1799. Membre fondateur de la Société des Arts de Genève 1776. — SKL. [L. M.]

C. **Canton du Tessin**. MOTTA. Famille mentionnée dans la Léventine dès le XIII^e s., à Bellinzona au XV^e s., à Gordevio en 1549, à Lugano au XVI^e s. *Armoiries* des Motta d'Airolo : émanché en fasce d'argent sur gueules de trois pointes, au chef d'azur chargé d'un besant d'argent. —



1. PELLEGRINUS de Mota, de la Léventine, prit part

à l'invasion de la Léventine par Guido Orello en 1292. L'année suivante, il jura fidélité, avec d'autres, aux chanoines de Milan. — 2. TOMASO, milanais, ingénieur du duc de Milan, travailla en 1430 aux fortifications de Bellinzone. — 3. MARIA-ANTONIO, de Lugano, architecte, restaura la chartreuse de Pise dans la seconde moitié du XVI^e s. — 4. CRISTOFORO, d'Airolo, député au Grand Conseil 1808-1830. — 5. CRISTOFORO, * 23 janv. 1823 à Airolo, † 18 nov. 1867 à Locarno, inspecteur scolaire de la Léventine, député au Grand Conseil 1848-1854, 1863-1867, au Conseil des États 1855, 1865-1867, conseiller d'État 1854-1859. — 6. BENVENUTO, 1848-1899, commissaire du gouvernement à Bellinzone 1886-1893, lors de la révolution du 11 sept. 1890, un des cinq otages qui furent forcés de marcher à la tête des révolutionnaires à l'assaut du palais du gouvernement à Bellinzone. — 7. Emilio, * 1855 à Airolo, † 18 nov. 1920 à Roveredo (Grisons), fils du n° 5, fit des études d'ingénieur à l'École polytechnique de Zurich et d'histoire à Berne, travailla aux archives du Vatican à Rome et dès 1885 devint directeur de la bibliothèque Trivulziana à Milan. Professeur à l'Institut lombard des sciences et lettres à Milan, fondateur et directeur de 1879 à 1915 du *Bollettino storico della Svizzera italiana*, un des fondateurs de la *Libreria Patria*, à Lugano. Vice-président de la Société d'histoire lombarde, vice-président de la députation d'histoire de Turin. A collaboré à de nombreuses revues d'histoire et publié, entre autres: *Il giornalismo del cantone Ticino dal 1746 al 1883*; *Bibliografia storica ticinese*, 1879; *Bibliografia mesolcinense*, 1896; *Come rimase svizzero il Ticino nel 1798*, 1888; *Nel I° centenario dell'indipendenza del c. Ticino*, 1898; *Del IV° centenario della battaglia di Calven e Mals*, 1899. — 8. Camilla, en religion MARIA-CARMELA, * 7 sept. 1869, à Airolo, † 10 juil. 1923 à Menzingen,



Giuseppe Motta.
D'après une photographie.

nièce du n° 6, entra en 1895 dans la congrégation des sœurs enseignantes de Menzingen, dont elle fut supérieure générale de 1908 à sa mort. On lui doit la fondation de l'Académie Sainte-Croix de Fribourg. — 9. Giuseppe, frère du n° 8, * 29 déc. 1871 à Airolo, D^r en droit, avocat et notaire, député au Grand Conseil tessinois 1895-1911, au Conseil national 1899-1911, conseiller fédéral dès le 14 déc. 1911. Il est le premier Tessinois qui parvint aux fonctions de président de la Confédération en 1915, 1920, 1926. Il a dirigé le département des finances et douanes de

1912 à 1919, puis, dès 1919, le département politique. Chef de la délégation suisse à la Société des Nations depuis sa création, présida cette assemblée en 1920 et 1924; membre de la délégation suisse à la conférence internationale de Gênes 1922, président de la commission chargée d'examiner la question de la composition du Conseil de la Société des Nations 1926. Discours publiés entre autres dans *Schweizer. Zeitfragen* 48. — *BStor.* 1903, 1915. — *AHS* 1914. — K. Meyer: *Blenio u. Leventina*. — *AS I.* — *Educatore* 1870. — *PS* 1915, 1920. — S. Dotta: *I Ticinesi*. — *La prima elezione d'un cittadino ticinese a presidente della Confederazione Svizzera*. — Wymann: *Ein Denkmal für Emilia Motta*. — *Neue Zur. Nach.* 1926, n° 336, 337. — *Il San Bernardino*, 1927, n° 4, 5. [C. TREZZINI.]

D. Canton du Valais. DE MOTTA. Vieille famille, citée à Sion du XIV^e au XVII^e s. — PETRUS, curé d'Hérens 1423, de Sion 1442, chanoine 1452. — *BWG IV.* — Arch. de Valère. [D. I.]

E. Canton de Vaud. MOTTAZ. Famille originaire de Syens où on la trouve dès le milieu du XIV^e s. — EUGÈNE, de Syens, * 22 oct. 1862, professeur d'histoire et de géographie au collège et à l'école supérieure d'Yverdon

1886-1903, à l'école de commerce de Lausanne 1903-1924. A publié le *Dictionnaire historique du canton de Vaud*. Dirige la *Revue historique vaudoise*, dans laquelle il a publié plus de cinquante travaux. Autres publications: *Journal du prof. Pichard sur la Révolution helvétique*, 1891; *Yverdon-Grandson*; *Stanislav-Aug. Poniatowski et Maurice Glayre. Corresp. relative au partage de la Pologne*, 1897; *Les Bourla-Papey et la révolution vaudoise*, 1903; *La Société vaudoise des carabiniers de 1825 à 1925*. [L. S.]

MOTTE (LA) (C. Berne, D. Porrentruy, Com. Ocourt, V. DGS). Hameau avec une église desservant les localités voisines, y compris Bremoncourt (Doubs), jusqu'en 1850. Première mention, 1139. La Motte appartenait à la famille de Bremoncourt. L'église, placée sous l'invocation de saint Valbert, fut brûlée pendant la guerre de Trente ans et reconstruite en 1641. L'évêque de Bâle et le prévôt de Saint-Ursanne nommaient le curé. — Voir Trouillat. — Chèvre: *Hist. de St. Ursanne*. [G. A.]

MOTTE (LA) (C. Vaud, D. Rolle, Com. Gilly). Ruines d'un château qui doit avoir été démolé par les Savoyards luttant contre le sire de Prangins en 1292. Un plan de 1692 en montre encore les restes. — Voir *DHV*. [M. R.]

MOTTET. Familles des cantons de Fribourg et de Genève.

A. Canton de Fribourg. Familles à Prez-vers-Noréaz aux XIV^e et XV^e s., à Morat dès le début du XV^e s. D'autres Mottet furent reçus bourgeois de Fribourg au XIV^e s. La famille de Morat, originaire d'Avenches, a donné des magistrats à Morat, des juristes, des artistes et des officiers au service étranger.

Armoiries: de gueules à la croix ancrée d'argent (variante). A cette famille appartiennent: — 1. JEAN, d'Avenches, bourgeois de Morat 1565, du Conseil 1573, banneret 1586, 1592, bourgmestre 1590, lieutenant d'avoyer 1597. † 1607. — 2. BÉAT-RODOLPHE-EMMANUEL, émigra dans la colonie hollandaise de Demerari, où il devint président de la Haute cour de justice (XVIII^e s.). — 3. BÉAT-LOUIS, * 1712

à Morat, officier au service d'Espagne, puis capitaine au service du duc de Modène, dans son régiment des gardes suisses dès 1741. Aide de camp du duc, 1743, avec rang de colonel, se distingua à la surprise de Veletri, 10-11 août 1744, où il sauva la vie du duc; général-major 1752, lieutenant-général, gouverneur de Reggio 1756, créé comte en 1765, gouverneur de Modène en 1767, où il mourut en 1770. — 4. ARMAND-GASTON, fils du n° 3, * 1741, colonel en Autriche. — Son fils, ALEXANDRE-ARMAND-GASTON, 1800-1873, fut le dernier de cette branche. — 5. JEAN-DANIEL, * 1754 à Morat, peintre miniaturiste et de portraits, séjourna à Strasbourg, Lucerne et Berne où il mourut en 1822. — *LLH.* — Engelhard: *Der Stadt Murten Chronik*. — Lutz: *Moderne Biographien*, 221. — *L'Émulation* 1844-1845, p. 178; 1853, p. 277. — *SKL.* — *AHS* 1923. — Welti: *Stadt-recht von Murten*. — Arch. d'État Fribourg. [G. Cx.]

B. Canton de Genève. Famille d'Avenches, genevoise en 1794, a donné — MARC, 1805-1879, député 1846-1872, conseiller d'État 1861. [C. R.]

MOTTIER. Famille genevoise, de Gy, ayant donné deux députés au Grand Conseil. — CHARLES, * 1818, député 1852-1862, — et JACQUES, * 1824, député 1868-1882. [C. R.]

MOTTINI, MOTTINO. Famille mentionnée à Altanca (Quinto) en 1457 déjà. — 1. GIACOMO, mentionné dans les documents uranais sous le nom de *Jacob von Ure* ou *Jacob Mutt*, capitaine, prit une part très active en 1512 au siège du château de Lugano. Député en 1513 par Uri au duc de Milan et plusieurs fois par Lugano auprès des cantons et du duc. Il tomba à Novare, 1513, où, d'après les sources italiennes il aurait eu une influence décisive. On a fait de Mottino, soit un Uranais, soit un Léventinai; selon toute probabilité il est issu d'une famille de la Léventine établie dans le canton d'Uri. — 2. GIOVAN-BATTISTA, * 29 févr. 1848 à Altanca, † 6 nov. 1926 à Rome, prêtre et

professeur en France, chartreux, visiteur et de 1917 à sa mort procureur général de l'ordre des chartreux. — *BStor.* 1879, 1884, 1885, 1908, 1921. — Rigollo : *Scandaglio storico.* — Wymann : *Schlachtjahrzeit von Uri.* — Gagliardi : *Novara und Dijon.* — G. Fischer : *Die Schlacht bei Novara.* — Guicciardini : *Storia d'Italia.* — Machiavelli : *Discorsi.* — E. Pometta : *Come il Ticino.* — *Monatrosen* LXI. — LL. [C. T.]

MOTTO (C. Tessin, D. Blenio, Com. Dongio. V. DGS). Vge où l'on a découvert en 1926 une tombe du premier âge du fer. L'église Saint-Pierre, appelée aussi *chiesa pagana*, serait la plus ancienne du val Blenio. La tradition la fait remonter à un temple païen. Elle possède des fresques du gothique tardif. *Population* : 1567, env. 25 ménages ; 1920, 147 hab. — Rahn : *Monumenti.* — K. Meyer : *Blenio und Leventina.* — *Riv. arch. com.* 1927. [C. T.]

MOTTU. Famille originaire de l'ancien duché de Savoie, dont deux branches sont venues se fixer à Genève au XVI^e s., l'une de Gilly (Vaud), en 1500, et l'autre d'Yvoire, en Chablais, en 1596, cette dernière à la suite de persécutions religieuses. Deux ramifications de cette famille existent encore à Genève. D'autres ont fait souche à Londres, Amsterdam et Paris. *Armoiries* : d'azur à quatre fasces crénelées d'or, les deux premières de trois pièces, la troisième de deux, la quatrième d'une. *Première branche*. 1. DENIS, reçu bourgeois de Genève en 1501, du Conseil des Deux-Cents 1538. — *Seconde branche*. — 2. ÉTIENNE,



reçu bourgeois de Genève en 1771. — 3. DAVID, 1805-1854, du Grand Conseil de Genève et du Conseil Administratif jusqu'en 1846. Membre du Conseil de la Banque du Commerce, fondateur et membre de la Société du «Crépuscule et de l'Aurore» (voir *DHBS* IV, 162). — 4. LUC-HENRI, 1815-1859, peintre et professeur de dessin. Ses œuvres principales sont au Musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg. — 5. DANIEL-AUGUSTE, 1832-1903, un des fondateurs de la Société d'escrime de Genève, établi à Naples en 1858, membre du Consistoire de l'Église protestante de Naples. — 6. JULES-ANDRÉ, * 1873, industriel, conseiller municipal de Chêne-Bougeries. — 7. JEAN-ALBERT, * 1874, secrétaire du Consistoire de l'Église protestante de Naples de 1898 à 1920. — 8. JEAN-PHILIPPE, * 1875, industriel, conseiller municipal de Chêne-Thônex. — 9. HENRI-AUGUSTE, * 1877, pasteur, modérateur de la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève en 1924. — 10. ALEXANDRE-LOUIS, * 1883, professeur au Conservatoire de Musique de Genève, compositeur de musique. — Voir Galiffe et Gautier : *Armorial genevois.* — Covelle : *LB.* — Sordet : *Dict.* — SKL. [Ed. CHAPUISAT.]

MOUCHET. Famille d'Auvergnien et Colombier (Neuchâtel). — ABRAHAM, sauva la vie d'Henri I de Longueville à la bataille d'Ivry en 1590, obtint en récompense la recette de Colombier en 1592, fut anobli en 1596. Trésorier général 1609. Il laissa une situation obérée, que son fils — JEAN, † vers 1633, receveur également, ne fit qu'aggraver. Parmi les cautions de Jean se trouvait la commune de Colombier, qui obtint en 1657, d'Henri II de Longueville, remise de sa dette sous l'obligation de planter les allées de Colombier. Cette branche s'éteignit en 1746. *Armoiries* : de gueu-

les à une épée d'or posée en pal. — Voir *Biogr. neuch.* II.

MOUCHON. Famille de Franciens en Semine (Savoie), bourgeoisie de Genève 1583. — 1. PIERRE, 1733-1797, principal du collège de Genève, s'occupa d'astronomie et publia une *Table analytique et raisonnée de l'Encyclopédie*. — 2. ANTOINE, frère du n° 1, 1749-1822, membre de l'Assemblée nationale 1793, secrétaire d'État 1749-1822, gardien des archives 1798. — Heyer : *Église de Genève.* — Sordet : *Dict.* [C. R.]

MOUDON (C. Vaud, D. Moudon. V. DGS). Ville et chef-lieu de district. *Armoiries* : parti de gueules et de sinople à l'M oncial d'or brochant. Sur les rives de la Broye, à la jonction des routes de France et d'Italie, il y avait, dès les temps les plus anciens, un bourg qui, à l'époque romaine, s'appela *Minnodunum* ;



situé près d'un pont, il jouit de quelque prospérité, car on y a retrouvé des inscriptions et d'assez nombreuses monnaies ; il subsistait encore lorsque le christianisme pénétra dans notre pays ; on y éleva une église sous le vocable de saint Étienne. Plus tard, menacés par les invasions, les habitants se réfugièrent sur la colline voisine qu'ils fortifièrent ; c'est le *castrum Melduni*, défendu par une grosse tour carrée dont la base subsiste encore aujourd'hui. Le roi de Bourgogne Rodolphe III le donna, en 1011, à l'évêque de Lausanne avec le comté de Vaud, mais ce prélat s'en vit dépouiller au milieu du XII^e s. par son avoué, le comte de



Le pont Saint-Éloi à Moudon vers 1835 à 1840. D'après un dessin de Léon Morel-Fatio.

Genevois. Dans des conditions que nous ignorons, Berthold V de Zähringen s'y installa à son tour et, en 1207, le roi Philippe de Souabe le donna à son cousin, le comte Thomas de Savoie. Il y eut alors guerre entre le duc, le comte et l'évêque ; finalement, le traité de Burier, du 3 juillet 1219, laissa Moudon au comte sous la mouvance de l'évêque de Lausanne. Le XIII^e s. fut une période de grande prospérité pour Moudon : centre de la domination savoyarde dans le pays, base d'opérations dans les luttes des princes savoyards contre leurs adversaires en Helvétie, la ville se peupla et s'agrandit de plusieurs quartiers neufs. La belle église actuelle, Saint-Étienne, du meilleur style gothique, fut construite à ce moment et la ville fut dotée de franchises étendues, on ne sait à quelle date. La plus ancienne rédaction connue est de 1285, mais c'est la confirmation d'une charte antérieure. A côté du vidomne et du métral, devenus pro-

prêtres de leurs charges, les princes savoysards placèrent un châtelain, qui était un fonctionnaire amovible, puis, dès 1263, un bailli qui avait sous sa juridiction tout le Pays de Vaud. Cette circonstance fit de Moudon, en quelque sorte, la capitale judiciaire du pays : c'est devant la cour du bailli ou de son châtelain, composée de bourgeois notables de la ville, qu'étaient portés les procès importants ; c'est à Moudon que, le plus souvent, se réunissaient les États de Vaud ; les coutumes de Moudon s'étendirent progressivement à presque tout le Pays de Vaud savoysard. Aux hôpitaux dépendant du Grand Saint-Bernard ou des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, des bourgeois ajoutèrent, à la fin du XIII^e s., un hôpital dédié à la Vierge Marie et placé sous le contrôle de la ville ; les administrateurs de cette maison devinrent peu à peu les magistrats de la ville qui se gouverna à peu près librement dès le milieu du XIV^e s.

Au lendemain du sac d'Estavayer, en octobre 1475, Moudon capitula entre les mains des Suisses, ce qui ne l'empêcha pas d'être pillée, au mois de juin suivant, quelques jours après Morat. En 1536, la ville accepta sans difficulté la conquête bernoise, mais tenta de s'opposer à la prédication de la Réforme. Celle-ci fut néanmoins imposée par Berne et la commune reçut une part des biens d'Église pour l'entretien de ses pauvres. Un bailli bernois y fut installé, mais son autorité ne s'étendit plus sur tout le Pays de Vaud ; elle fut restreinte à une partie seulement de la vallée de la Broye ; quelques années plus tard, ce magistrat alla résider à Lucens. L'importance de Moudon en fut diminuée. Habitée par des familles bourgeoises, dont les principales, comme les Glane ou les Cerjat, avaient passé dans la noblesse et acquis des fiefs aux alentours, Moudon fut gouvernée, pendant la période bernoise, par une petite oligarchie locale. L'industrie du tissage et de la tannerie, qu'à plus d'une reprise on essaya d'y installer, n'y prospéra jamais et la petite cité resta un centre agricole et un relai fréquenté sur la route de Berne. Elle accueillit favorablement la Révolution et devint le chef-lieu d'un district vaudois. La construction des chemins de fer, en supprimant le trafic routier, lui causa un préjudice, que l'établissement de la ligne de la Broye, en 1876, n'a pas entièrement réparé. Registres de baptêmes dès 1568, de mariages dès 1562, de décès dès 1727. — *DHV*. [C. G.]

MOULA, FRÉDÉRIC, 1703-1782 à Neuchâtel, d'une famille de Cheyland en Vivarais, naturalisée neuchâteloise en 1708, enseigna les mathématiques à Saint-Petersbourg et à Berlin, membre-adjoint de l'Académie de Saint-Petersbourg 1733. Il se retira plus tard à Neuchâtel où il fut interprète du roi. A publié divers travaux de mathématiques. — *Biogr. neuch.* II. [L. M.]

MOULINIÉ, Famille du Rouergue, habitante de Genève en 1718. — 1. CHARLES-ÉTIENNE-FRANÇOIS, 1757-1836, pasteur, auteur de nombreux ouvrages de piété. — 2. JEAN-FRANÇOIS, 1796-1857, membre des Conseils législatifs, du gouvernement provisoire et conseiller d'État 1847-1851. Il contribua dans une grande mesure à la création de l'hôpital cantonal, de la Caisse d'escompte. — 3. JEAN-JACQUES, 1830-1873, inspecteur des milices et zoologiste, du Grand Conseil en 1856, 1858. [C. B.]

MOULLET. Ancienne famille fribourgeoise, bourgeoise de nombreuses communes, originaire de Rossens où elle est mentionnée dès 1379 ; elle portait au XV^e s. le nom de *Mullet* alias *Pilliod*. — 1. JEAN-PIERRE, d'Avry-devant-Pont, * 1779, prêtre 1802, professeur au collège Saint-Michel, où il enseigna pendant trente ans la littérature, les mathématiques et la théologie morale. Vicairé général du diocèse, puis supérieur du grand séminaire. Pendant l'exil de Mgr Marilley, il s'occupa activement de l'administration du diocèse. Auteur d'un *Compendium de théologie morale*. † 18 janv. 1858 à Fribourg. — 2. HENRIETTE, prieure des dominicaines d'Estavayer 1884-1887. — 3. AMÉDÉE, d'Avry-devant-Pont, 31 oct. 1848-24 oct. 1924, prêtre 1874, préfet de l'internat au collège Saint-Michel 1874, curé de Cugy 1880, de Vuadens 1884, chapelain d'Avry-devant-Pont 1917. — 4. PAUL, de

Posat, * 27 décembre 1878 à Lyon, sculpteur, lauréat de l'école de sculpture à Paris, exposa en 1903 à Paris, en 1904 à Fribourg. — *Chroniqueur de Frib.*, 27 janv. 1858. — *SKZ* 1858, 47. — Daubigny : *Le monastère d'Estavayer*. — *FA* 1904. — *SKL*. — *Sem. cathol.* 1924. [J. N.]

MOULTOU. Famille de Montpellier reçue à la bourgeoisie de Genève en 1755. *Armoiries* : d'azur au chevron accompagné de trois clous, celui de la pointe issant d'un croissant, le tout d'argent. — PAUL, 1725-1787, fit la connaissance de Rousseau pendant un séjour de celui-ci à Genève en 1754. Il resta son correspondant et reçut du philosophe ses manuscrits avec engagement de donner après sa mort une édition complète de ses œuvres. En 1782, Moultoou les publia en 15 vol., conjointement avec Girardin et Dupeyron. Moultoou fut aussi un des correspondants de Voltaire. — de Montet : *Dict.* — De Crue : *Moultoou, l'amî de Rousseau*. [H. Da.]

MOURA, MORA. Vieille famille de Grandvillard (Fribourg), où elle est mentionnée dès la fin du XIV^e s. Des membres furent reçus dans la bourgeoisie de Fribourg en 1589, 1624, 1679. *Armoiries* : d'argent à un chevron abaissé de gueules soutenant deux lions affrontés d'or, celui de senestre regardant de face, tenant entre eux une épée d'argent, la poignée d'or en pal brochant sur le chevron ; deux fleurs de lys d'or en chef, trois coupeaux de sinople en pointe. — 1. PIERRE, capitaine, 1476. — 2. CLAUDE, membre du Conseil privé du comte Michel de Gruyère. — 3. NICOLAS, * 10 janv. 1694, jésuite 1713, professeur et préfet au collège de Porrentruy, † 20 oct. 1758 à Porrentruy. — 4. PIERRE-FRANÇOIS, * 7 juin 1773, notaire, préfet de Châtel-Saint-Denis 1823, du Petit Conseil 1829, † 21 nov. 1855 à Grandvillard. — 5. Pierre, en religion PLACIDE * 27 juil. 1797, professeur au collège de Fribourg 1821-1822, cistercien à Hauterive 1823. Après la suppression du couvent, il fut directeur à la Maigrange 1848-1870, † 11 mai 1870. A publié une traduction plusieurs fois éditée, du *Goffiné ou Manuel pour la sanctification des dimanches et des fêtes ; Traité complet du participe passé*, 1850 ; etc. — Thorin : *Notice hist. sur Grandvillard*. — *MDR* XXII et XXIII. — *AF* 1919, 158. [J. N.]

MOURET. Famille actuellement bourgeoise de Belfaux, Villarlod et Villarsel-le-Gibloux (Fribourg). — JOSEPH, jésuite, * 21 mars 1721, professeur de philosophie et D^r theol., † 1797. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

MOURIER, MORIER. Famille veveysanne fixée à Genève vers 1730. — PIERRE-ANTOINE, 1766-1833, major, fit partie pendant l'insurrection de 1794 du comité de sept membres chargé d'organiser le mouvement du premier tribunal révolutionnaire et, pendant quelques jours, du comité militaire. [E.-L. BURNET.]

MOUSLIER, FRANÇOIS, secrétaire de l'ambassade française à Soleure 1651-1663, député-résident 1665, puis résident pour le roi de 1666 au 5 septembre 1671. [J. BEURET.]

MOUSSON. Famille originaire de Mas d'Azil (Pyrenées, France), bourgeoise de Morges en 1791. Markus (n^o 1) reçut en don la bourgeoisie de Zurich en 1816 et celle de Berne en 1821 ; la famille est définitivement établie à Zurich depuis 1830. *Armoiries* : tiercé en fasce, au 1, d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2, d'argent à deux A de sable, soutenus d'une devise d'azur et au 3, barré de gueules et d'argent de six pièces. — 1. JEAN-MARC, * 17 févr. 1776 à Saint-Livres (Vaud), D^r jur., directeur du protocole de l'assemblée nationale provisoire du canton de Vaud en 1798, secrétaire général du directoire helvétique 1798, du Conseil exécutif 1800, et des autorités centrales helvétiques jusqu'en 1802 ; chancelier fédéral sous l'Acte de médiation et sous le Pacte fédéral de 1803 à 1830 ; † à Zurich 22 juin 1861. — *ADB*. — *Livre d'or*. — A. de Montet : *Dict.* — 2. HENRI, fils du n^o 1, * 29 sept. 1803 à Lonay près de Morges, secrétaire d'État



de la Confédération de fin 1828 à 1833, s'établit à Zurich et y fut député au Grand Conseil 1834-1868, conseiller d'État 1839-1845, bourgmestre 1840-1845, président de la Diète 1845; conseiller communal 1847, président de la ville de 1863 à sa mort 3 avril 1869. — *ADB*. — S. Zurlinden : *100 Jahre Stadt Zürich 1814-1914*, vol. 2. — 3. **Albert**, fils du n° 4, * 17 mars 1805 à Soleure, maître de mathématiques et de physique à l'école cantonale de Zurich 1833, recteur du gymnase 1842, privat-docent 1834, professeur extraordinaire 1837 et professeur ordinaire à l'université



Jean-Marc Mousson.
D'après une lithographie
d'Irminger (Bibl. Nat. Berne).

de Zurich 1855, D^r phil. h. c. de cette université 1840. Professeur de physique expérimentale à l'École polytechnique fédérale 1855-1878, † 6 nov. 1890. S'occupa aussi de géologie et de météorologie, de poids et mesures, fut un grand collectionneur et connaisseur de coquillages (sa collection est à l'École polytechnique fédérale). Auteur de *Geolog. Skizze der Umgebungen von Baden*, 1840; *Kleine Naturlehre*, 1847; *Die Gletscher der Jetztzeit*, 1854; *Die Physik auf Grundlage der Erfahrung*, 3 vol., 1857-1863. — *VSN* 73, 1890. — W. Echsli : *Gesch. des eidg. Polytechn. 1855-1905*. — *ZT* 1895 et 1896. — 4. **GEORG**, fils du n° 2, * 1833, D^r jur., avocat, juge de district jusqu'en 1866, conseiller juridique de la ville de Zurich 1868-1893, s'intéressa beaucoup à la vie musicale de la ville; † 13 février 1905. — *ZWChr.* 1905. — *NZZ* 1905,

de Zurich 1914; colonel d'artillerie. — *DSC*. — 6. **ADOLF**, fils du n° 4, * 1869, pasteur de St. Anna à Zurich, auteur de biographies et d'ouvrages d'édition; s'occupe d'œuvres sociales. — *DSC*. [H. Br.]

MOUSTIER, CLÉMENT-EDOUARD, marquis de, ambassadeur français, * 1779 à Coblenze, † 5 janv. 1830 dans un asile d'aliénés, vint en Suisse en juillet 1823 chargé d'une ambassade. Il combattit le concordat de représailles et obtint la cessation de la guerre économique contre la France. Il intervint pour demander le musellement de la presse et accusa violemment la Diète de protéger les révolutionnaires. A la fin de 1824, il fut déplacé et envoyé en mission à Madrid. — Dierauer V. — Echsli : *Gesch. der Schweiz. im 19. Jahrh.* II. — Le même, dans *BT* 1914. [E. DEJUNG.]

MOUTIER, MOUTIER-GRANDVAL (all. MÜNSTER-GRANFELDEN) (C. Berne, D. Moutier. V. *DGS*). Com., chef-lieu de district, ancien couvent, ancienne prévôté. *Armoiries* : de gueules à un portail d'église maçonné d'argent. En 1148, *villa monasteriensis*; 1160, *Grandisvalle*; 1225, *Monasterium*; 1189, *Moustier*; 1464, *Münster in Grandfeld*. — *Le couvent*. Sous le règne de Dagobert (628-638), le duc d'Alsace donna à l'abbé de Luxeuil, pour



la fondation d'un couvent, des terres dans la vallée de la Birse que quelques frères de Luxeuil sous la direction du moine Fridoald défrichèrent et appelèrent *Grandisvallis* ou Grandval. Le premier abbé du couvent fut saint Germain. Au IX^e s. les moines abandonnent la règle de saint Colomban pour celle de saint Benoît. En 866, le couvent posséda la *cella* ou le prieuré de Vermes, Nygerol, la chapelle d'Orvin, les villages de Sombeval, de Tavannes, de Courrendlin, de Vicques, la courtine de Miécourt et une collonge, Sigolsheim, en Alsace. Dans la suite il acquit pour la mense des frères encore la *cella* de Saint-Imier, Péry, Reconvilier. Une école fut ouverte au couvent au

VIII^e s.; y enseignèrent entre autres : Iso, de Saint-Gall, † 871, et son successeur Hilpéric, calculateur fameux. Aux IX^e et X^e s. les comtes d'Alsace et du Sundgau du nom de Liutfried furent, abbés et laïcs, seigneurs de l'abbaye qui passa au roi de Bourgogne, mais fut cédée par Rodolphe II en propriété à Liutfried III. En 967, à Vérone, l'empereur Othon 1^{er} adjugea le couvent avec ses dépendances au roi Conrad de Bourgogne dont le fils Rodolphe III en fit don, en 999, à l'évêque de Bâle. Ce fut l'origine de la puissance temporelle des évêques de Bâle. Bien que cette donation fût confirmée en 1040 par l'empereur Henri III, en 1049 par le pape Léon IX, en 1146 par Eugène III et en 1160 par l'empereur Frédéric 1^{er}, abbaye et chapitre refusaient de reconnaître les droits de l'évêque. Avant 1146 l'abbaye fut transformée en un chapitre de chanoines séculiers qui, en 1179, obtint du pape Alexandre II la con-

firmation de sa vieille indépendance et de ses privilèges. C'est seulement en 1210 que l'évêque de Bâle fut seigneur de la prévôté. Il exerça dès lors les droits de souverain dans le val de Moutier, mais la juridiction resta au prévôt et



Moutier au milieu du XIX^e s. D'après une aquatinte de Winterlin.

n° 47; — 5. **HEINRICH**, petit-fils du n° 2, * 1866, D^r jur., conseiller communal 1904, député au Grand Conseil 1905, conseiller d'État 1912, chef du département de l'instruction publique, D^r phil. h. c. de l'université

au chapitre. L'avouerie appartenait au XII^e s., semble-t-il, aux comtes de Ferrette. En 1342, le prévôt de Moutier fut admis dans une alliance conclue pour dix ans entre les villes de Berne, Bienne, La Neuveville et le comte de Neuchâtel. Jean de Villars, prévôt, obtint en 1404 droit de combourgeoisie à Soleure, qui subsista jusqu'à la Révolution de 1798. Le chapitre, fuyant la Réforme, se réfugia à Soleure en 1533, et définitivement à Delémont en 1534. Il y resta jusqu'à la réunion de la République rauracienne à la France, 1793, puis se fixa à Soleure où le surprind l'invasion française ; il ne fut pas rétabli.

Le val de Moutier appelé la *Prévôté* de Moutier-Grandval comprenait le district actuel de Moutier, moins le couvent de Bellelay et les villages de Lajoux et des Genevez. Jusqu'en 1646, elle était divisée en sept mairies : Tavannes, Malleray, Court, Moutier et Sornetan, qui formaient la Prévôté-sur-les-Roches, protestante ; Courrendlin et Corban ou Prévôté-sous-les-Roches, catholique. La prévôté devint combourgeoise de Bâle en 1407, de Soleure en 1462. Elle reçut une lettre de franchise de l'évêque Jean de Fleckenstein en 1430. Le prévôt Jean de Fleckenstein fixa en 1461, dans le Rôle de la prévôté, les droits respectifs du chapitre et des hommes de la prévôté. Le plaid général se réunissait deux fois par an à Moutier ; il éliait le banneret, qui, après 1530, réunissait des pouvoirs civils à ses compétences militaires. Un conflit surgit en 1486 à propos de la charge de prévôt ; Jean Pfyffer, de Sursee, avait été élu par le chapitre et Jean Meier, bourgeois de Berne et curé de Büren, par le pape. Les Bernois prirent parti pour leur bourgeois et envoyèrent un millier d'hommes dans la prévôté (voir art. MEYER). Le 29 avril 1486, celle-ci devenait combourgeoise de Berne. La combourgeoisie signifiait une diminution de la souveraineté du prince-évêque de Bâle. Après la Réforme, qui fut prêchée par Farel et Antoine Froment, Berne se comporta en souverain dans les questions religieuses et matrimoniales de la prévôté. Les droits des prévôtés et leur combourgeoisie avec Berne sont confirmés en 1706, sous la menace des troupes bernoises à la suite du refus fait par le banneret Henri Visard de prêter le serment d'hommage au nouvel évêque Jean-Conrad de Reinach, avant que celui-ci ait reconnu les franchises de la prévôté. Joseph de Roggenbach ayant quitté ses États, les prévôtés se donnèrent une constitution et nommèrent un conseil d'administration, présidé par le banneret, qui gouverna le pays jusqu'à l'invasion française du 15 déc. 1797.

L'église collégiale était sous l'invocation de saint Germain et de saint Randaold ; la collation de l'église paroissiale, vouée à saint Pierre, était exercée par le custode du chapitre. Jusqu'à la Réforme, Moutier fut un lieu de pèlerinage très fréquenté. Il possédait en 1448 un hospice ; à la fin du XII^e s., le chapitre entretenait des écoles, avec cours de théologie. Moutier eut à souffrir du tremblement de terre de 1356 ; il fut incendié en 1269 par Rodolphe de Habsbourg, en 1499, partiellement, par les Impériaux. La collégiale devint la proie des flammes ; reconstruite en 1503, elle tomba en ruines au cours du XVI^e s. Église catholique consacrée en 1871. Registres de baptêmes dès 1678, de mariages dès 1677, de décès dès 1712. Industrie du verre fort ancienne ; industrie horlogère implantée au XIX^e s. — Voir F. Chèvre : *Notice sur l'abbaye et chapitre de M.* — Jecker : *Moutier et la prévôté.* — Trouillat. — Pius Kistler : *Das Burgrecht zwischen Bern u. dem Münstertal.* — E. Krieg : *Vieux papiers, vieilles choses.* — A. Daucourt : *Études sur l'hist. de la Révolution*, dans *ASJ.* — C. Folletête : *La prévôté de M.-G.* — W. Merz : *Die Anfänge des Kl. M.-G. dans Das Schloss Zwingen im Birstal* 1923. [P.-O. BESSIRE.]

MOUTTET. Famille originaire de Courchapoix (Jura bernois). — 1. EUGÈNE, 28 avril 1851-28 avril 1904, instituteur, rédacteur du *Démocrate* (Delémont) de 1877 à 1902. Préfet de Delémont jusqu'à sa mort. — 2. HENRI * 7 déc. 1883, avocat, D^r en droit, procureur du Jura 1909-1912, juge à la Cour suprême 1912, professeur extraordinaire de droit civil à l'université de Berne 1921, conseiller d'État 1928. [G. A.]

MOVELIER (all. MODERSWILER) (C. Berne, D. Delémont. V. DGS). Com. et paroisse. En 1188, *Moderswiler* ; 1255, *Movilir*. Movelier dépendait de la seigneurie de Löwenbourg. Une famille noble de ce nom y exista du XII^e au XIV^e s. Au XII^e s., les comtes de Tierstein possédaient la collation de l'église de Movelier et l'avouerie. En 1505, l'abbaye de Lucelle obtint le patronage de l'église et, dès cette époque, elle nomma le curé. L'église, vouée à saint Germain a été bâtie en 1591 et reconstruite en 1734. Population : 1764, 394 hab. ; 1920, 290. — Voir Trouillat. — Chèvre : *Notices V.* [G. A.]

MOYNIER. Famille du Caylar en Languedoc, admise à l'habitation genevoise en 1769. *Armoiries* : d'azur à trois merlettes d'argent. — 1. JAKUES-ANDRÉ, 1801-1885, député au Conseil représentatif 1835, au Grand Conseil 1842-1846, conseiller d'État 1842, 1850. — 2. **Gustave**, 1826-1910, fils du n° 1, un des fondateurs en 1863 de la Croix-Rouge, dont il présida le Comité international dès l'origine. Dès ses jeunes années, il se consacra aux réformes sociales, présida la Société genevoise d'utilité publique, fut le fondateur de l'Institut de droit international et un des premiers apôtres de la neutralisation du Congo. Son influence a surtout consisté à provoquer l'adhésion des États aux principes de la Convention de Genève et à veiller à la constitution, dans chaque pays, d'une société nationale de secours. Dans ce but, il provoqua des conférences internationales dans la plupart des capitales. Rédigea pendant de longues années le *Bulletin international de la Croix-Rouge*, fondée en 1879 et dirigea jusqu'en 1894 *L'Afrique explorée et civilisée*. A publié : *La guerre et la charité*, 1867, en collaboration avec Louis Appia ; *La neutralité des militaires blessés*, 1867 ; *La fondation de la Croix-Rouge*, 1903 ; *Mes heures de travail*, 1907. Correspondant de l'Institut de France, de l'Académie des sciences morales et politiques, il reçut un grand nombre d'ordres étrangers. — 3. ADOLPHE, * 1860, fils du n° 2, avocat, consul de Belgique, membre du Comité international de la Croix-Rouge dès 1898. — *Rec. gén. suisse* II. — Bernard Bouvier : *Gustave Moynier.* — A. François : *Le berceau de la Croix-Rouge.* — *Bull. intern. de la Croix-Rouge*, oct. 1910. [H. Da.]



Gustave Moynier.
D'après une eau-forte de
Louis Le Nain (coll. Maillart).

MÜESSLI (MIESLI, MÆSLI, MÜESSLER). Vieille famille de la vallée d'Urseren, bourgeoisie de Hospental, établie à Altdorf. TOMMANN, † à Arbedo 1422 ; KLAUS, † à Marignan 1515. — 1. JENNI, ammann de la vallée 1428. — 2. HEINI, représente Urseren dans le conflit avec les Grassen, 19 janv. 1448, envoyé auprès de la ville de Bellinzone 30 janv. 1449. — 3. MELCHIOR, ammann de la vallée 1563, † env. 1605. — Voir *Gfr. Reg.* — Furrer : *Kollektanea.* — ZSK IV, p. 284. [J. MÜLLER, A.]

MUFF. Familles des districts de Willisau et Sursee, connues depuis le XV^e s. PETER, † à Kappel 1531. — 1. MORIZ, de Neuenkirch, 1855-1920, vétérinaire, du Grand Conseil 1914. — [P.-X. W.] — 2. BENEDIKTA, cistercienne, de Neuenkirch, * 1809, abbesse de Rathausen de 1844 à la suppression de la maison en 1848 ; † 31 janv. 1890, à Vezelize près de Nancy. — KKZ 1890, p. 45. — 3. ZÆLESTIN, bénédictin, de Kriens, conventuel d'Einsiedeln, écrivain populaire religieux, * 17 mai 1852, profès 1873, prêtre 1878, curé et catéchiste au Voralberg, à Eschenz, Willerzell, Wiesholz, Bennau et Egg, † 25 août 1924. Liste de ses œuvres dans *Keiters Literaturkalender* 1914. — *Einsiedler Kalender* 1916. — DSC. — KKZ 1924, 309. [J. T.]

MUGENA (C. Tessin, D. Lugano. V. DGS). Com.

et paroisse. En 1214, *Megiadina*; 1270, *Migena*; 1500, *Mugièna*; 1591, *Mugienna*. En 1246, Mugena formait déjà une *vicinanza* et devait des dîmes à l'évêque de Côme. Dans la première moitié du XV^e s. il devait fournir 12 soldats au duc de Milan. Lors de la campagne de Giornico en 1478, les Suisses y commirent quelques déprédations. Mugena fit d'abord partie de la paroisse d'Agno; était déjà sous-paroisse en 1636. L'église S. Agathe, mentionnée en 1214, fut restaurée en 1636, reconstruite 1702, consacrée 1819. *Population*: 1670, 184 hab.; 1920, 149. Registres de baptêmes dès 1731, de mariages dès 1714, de décès dès 1631. — *BStor.* 1890, 1891, 1904, 1915. — *Monitore di Lugano* 1923. — K. Meyer: *Die Capitanei von Locarno*. — E. Maspoli: *La pieve d'Agno*. [C. T.]

MUGGIASCA, MUGIASCA. Famille originaire de Côme, citée à Arbedo en 1313 et dès le XV^e s. à Bellinzone. Elle est encore actuellement bourgeoise de Daro. *Armoiries*: coupé, au 1, d'argent au lion de gueules, au 2, bandé de six pièces de gueules et d'argent (variante). — 1. TADDEO, un des *procuratori* de Bellinzone 1441, probablement le même qui était investi en 1459 de la *castaldia* de Claro et des dîmes de Biasca par les chanoines de Milan. — 2. BARTOLOMEO, frère probable du n° 1, obtint en 1464 une concession pour l'exploitation des mines de fer du Valmorobbia; il céda ensuite l'exploitation à son cousin Nicolò Muggiasca. — 3. GIOVANNI, podestat de Biasca 1465-1476. — *AHS* 1914, 1916. — *BStor.* 1882-1886, 1890, 1891, 1904. — *Monitore di Lugano* 1921. — E. Pometta: *Come il Ticino*. — L. Brentani: *Miscellanea Storica*. — AS I. [C. T.]

MUGGIO (C. Tessin, D. Mendrisio, V. DGS). Com. et paroisse. En 852, *Mugio*; 1591, *Mutio*. La vallée de Muggio a dû former anciennement une seule communauté. Dans la première moitié du XV^e s. on mentionne les deux communes de Muggio et Caneggio; en 1497, celle de Gabbio; en 1798, outre les trois précédentes, celles de Monte et de Bruzella. La commune actuelle de Muggio comprend aussi la partie suisse de la paroisse de Scudellate. L'évêque de Côme possédait des biens à Muggio en 1299. Au spirituel, Muggio relevait à l'origine de Balerna; il devint paroisse au début du XIX^e s. L'église paroissiale de S. Lorenzo est mentionnée en 1591; reconstruite en 1760, restaurée en 1910. *Population*: 1801, 316 hab.; 1920, 660. Registres de baptêmes dès 1626, de mariages dès 1663, de décès dès 1664. — *BStor.* 1883, 1904. — Monti: *Atti*. — E. Pometta: *Come il Ticino*. — AS I. — *ASHR*. [C. T.]

MUGGLI ou **MUCKLI.** Familles de Trimmis et d'Ems (Grisons). WILHELM, de Trimmis, scella, à titre de représentant de la Ligue de la Maison-Dieu, l'acte de la première paix nationale de Kappel de 1529; *armoiries*: une arbalète. — STEPHAN, d'Ems, podestat de Tirano 1607, *Landrichter* de la Ligue Grise 1665. — Arch. épiscopales de Coire. — LL. [A. v. C.]

MUGGLIN. Familles du district de Lucerne, depuis le XV^e s., et de Sursee, depuis le XVI^e s. — LEODEGAR, du Petit Conseil 1788, major de la ville de Sursee 1789. — Voir *Gfr. Reg.* — Attenhofer: *Denkwürdigkeiten v. Sursee*. [P.-X. W.]

MUGNENS (C. Vaud, D. Yverdon). Localité mentionnée en 1011 dans une chartre de Rodolphe III en faveur de Romainmôtier. Aujourd'hui, lieu dit: *En Monnens*, près de Pomy. — *DHV*. [M. R.]

MUHEIM (MUCHEIM, MUCHENHEIM, MUHEIME). Vieille famille uranaise, probablement d'origine bernoise, dont l'ancêtre commun est CUONRAD, à Bürglen en 1300. De Bürglen, une branche alla s'établir à la fin du XV^e s. à Aلتdorf où elle s'éteignit au XVII^e s.; une seconde se fixa au milieu du XVI^e s. à Flüelen, où elle existe encore et d'où elle essaima à Aلتdorf, Göschenen et Unterschächen; une troisième s'établit à Erstfeld, où elle s'éteignit dans les mâles à la fin du XVIII^e s. L'ancienne famille de Bürglen s'éteignit également au XVII^e s. *Armoiries* anciennes: d'or à une marque domestique de



sable accostée de deux étoiles (1494); nouvelles: d'or au chevron ployé de sable accompagné de trois grilons au naturel (*Muheimen* en dialecte local) (1569). — 1. PETER, député à la Diète 1470-1478. — 2. HANS, du Conseil, député à la Diète 1489-1516, bailli en Thurgovie 1494-1496 et 1508-1510, capitaine au combat de Schwaderloch 1499; organisa en 1495 une expédition de 1000 hommes de la Suisse centrale contre la ville de Constance. — 3. NIKOLAUS, fils du n° 2, député à la Diète 1518-1527, bailli en Thurgovie 1522-1524, † comme capitaine à la bataille de Carate 1527; en Thurgovie il combattit vivement la Réforme. — 4. BEAT, fils du n° 3, trésorier 1549, député à la Diète 1550, 1565, commissaire à Bellinzone 1560-1562, capitaine en France 1552, 1567-1569. — 5. NIKOLAUS, secrétaire d'État, député à la Diète 1575, 1581, 1609, fut longtemps intendant des commanderies de Saint-Jean à Neuenburg sur le Rhin et Ueberlingen, rendit des services à la cause catholique à Mulhouse. — 6. MELIORA (Meloria), fille du n° 5, prieure de Hermetschwil, † 1628, connue comme copiste de la *Grande prière des Confédérés*. — 7. HIERONYMUS, fils du n° 5, secrétaire d'État et député à la Diète 1605-1610, auteur du poème *Wilhelm bin ich der Telle*, imprimé pour la première fois en 1613. — 8. JAKOB, député à la Diète 1571-1586, fit partie de l'ambassade des 14 représentants qui rendirent visite, au nom des VII cantons catholiques aux villes protestantes de Zurich, Schaffhouse, Bâle et Berne, bailli du Rheimtal 1574-1576, † 1591. — 9. JAKOB, fils du n° 8, capitaine, bailli du Rheimtal 1606-1608, du Conseil, député à la Diète de 1608 à sa mort 1629. — 10. SEBASTIAN, fils du n° 9, capitaine en Espagne, maître de la fabrique à Erstfeld; du Conseil, bailli du Rheimtal 1654-1656, vice-landammann 1673, landammann 1679-1681, député à la Diète pendant de nombreuses années. Député à Turin 1680 et à Lucerne 1684 pour le renouvellement de l'alliance avec le duc de Savoie, † 1694. — 11. FRANZ-GEORG, s'établit à Aلتdorf, grand sautier, † 1776. — 12. FRANZ-ANTON, petit-fils du n° 11, 1765-1830, avocat, commissaire payeur des troupes de secours à l'Unterwald en 1798, cofondateur de la Société suisse d'utilité publique 1810. — 13. KARL, 1800-4 août 1867, fils du n° 12, du Conseil, vice-landammann 1836, landammann 1838-1842, conseiller aux États 1866-1867. — 14. ALEXANDER, 1809-10 oct. 1867, frère du n° 13, conseiller national 1860-1865, trésorier cantonal 1846, vice-landammann 1848, landammann 1850-1856, 1859-1864. — 15. KARL, 17 mai 1835-15 févr. 1883, fils du



Karl Muheim.
D'après une photographie.

n° 14, du Conseil 1867, conseiller d'État et trésorier cantonal 1874-1876 et en 1877, rétablit les finances uranaises; vice-landammann 1878, landammann 1880-1882, du Grand Conseil 1882. Un des grands bienfaiteurs du pays auquel il légua 220 000 fr. pour les écoles, les indigents et d'autres œuvres d'utilité publique. — 16. *Gustav*, frère du n° 15, 11 sept. 1851-4 avril 1917, conseiller d'État et vice-landammann 1882, landammann 1884-1888, 1892-1896, 1898-1902, conseiller aux États 1877-1901, qu'il présida en 1890; conseiller national 1905-1911, président de la commission pour l'érection d'un monument Guillaume Tell à Aلتdorf. Président pendant trente ans de l'établissement cantonal d'éducation, prit l'initiative de la restauration du château Apro et des ruines d'Attinghausen et Silenen, membre fondateur du *Hist. Nbl. von Uri* et du Musée historique uranaise, auteur de plusieurs ouvrages historiques, rédacteur de l'*Urner Wochenblatt* dès 1876. Chef du parti conservateur uranaise, il fit aboutir la revision constitutionnelle

de 1888 qui consacra l'inclusion définitive du val d'Urseren au canton d'Uri. — 17. FRANZ, D^r jur., * 1861, avocat 1885, procureur général 1903, du Conseil 1901, conseiller aux États dès 1912, rédacteur de l'*Urner Wochenblatt* 1904-1910. Rédacteur du Code de procédure civile du canton d'Uri 1928. — 18. KARL, fils du n° 16, * 1887, avocat 1915, du Conseil 1920, conseiller aux États 1926-1927. — [J. MÜLLER, A.] — 19. JOST-ANTON, frère du n° 12,



Gustav Muheim.
D'après une lithographie
(Bibl. Nat. Berne).

grava, comme amateur, de nombreux petits paysages uranais. — 20. JOST, l'ainé, 1808-1880, fils du n° 19, s'établit en 1866 à Lucerne, peintre-paysagiste très apprécié, capitaine d'artillerie dans la campagne du Sonderbund, premier député d'Uri au Conseil des États 1848-1850 et 1863-1866. — 21. JOST, le cadet, 1837-1919, fils du n° 20, établi à Lucerne dès 1867, paysagiste distingué, travailla pour le roi Louis II de Bavière et la reine Victoria d'Angleterre. — [E. W.] — Schmid : *Uranien Gedächtnisempel* (aux Archives d'État). — AS I. — *Hist. Nbl. von Uri* III, V, VI, XII, XV, XVI, XVIII, XIX, XXIII, XXIV, XXVI. — *Gfr. Reg.* — *Festgabe auf die Eröffnung des Hist. Museums v. Altdorf.* — *Bürgerhaus in Uri*, Abt. Altdorf. — *SKL.* — *ZSK* IV, p. 280 ; V, p. 184. — *SAV* XVII, p. 232. — *Wymann* : *Schlachtjahrzeit.* — *Urner Wochenblatt* 1880, n° 72 ; 1883, n° 7-14 ; 1886, n° 50 ; 1892, n° 77 ; 1904, n° 46 ; 1917, n° 14-18 ; 1919, n° 6, 8 ; 1926, n° 104. — *Senn-Barbieux* : *Schweiz. Ehrenhalle* I, p. 74-86. — *SZG* XXII, p. 329-337. — *Huber* : *Gesch. des Stiftes Zurzach*, p. 190. — *E. Huber* : *Urner Wappenbuch*. [J. MÜLLER, A.]

MÜHLAU (C. Argovie, D. Muri, V. DGS). Com. et Vge paroissial. *Armoiries* : d'or (?) à la demi-roue de moulin de sable (?) accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. Au Himmelrich on a découvert une importante station romaine. Mühlau dépendit à l'origine de Merenschwand et au spirituel de Sins. Une chapelle fut bâtie en 1580 ; elle était desservie par le chapelain de Heil. Kreuz à Sins. A un autre endroit fut élevée de 1658 à 1659 une nouvelle chapelle et de 1852 à 1854 l'église actuelle. En 1878, Mühlau devint paroisse autonome, détachée de Sins, et forma une commune avec Schoren-Kestenberg. — *W. Merz* : *Gemeindevappen.* — *Arg.* 5, p. IX et 333 ; 26, p. 48 ; 27, p. 62. [H. Tr.]

MÜHLBERG. Famille bourgeoise d'Aarau, venue assez récemment d'Allemagne. — *FRIEDRICH*, * 19 avril 1840 à Aarau, maître à l'école cantonale de Zoug 1862, recteur 1865, maître d'histoire naturelle à l'école cantonale d'Aarau 1866-1911, † 25 mai 1915. Il se distingua surtout par ses recherches paléontologiques et géologiques, publia un grand nombre de mémoires et une série de cartes géologiques. Liste dans Ad. Hartmann : *Prof. Dr. F. Mühlberg*, dans *Jahresber. der Aarg. Kantonschule* 1915-1916 et en édition séparée. — *Zur Erinnerung...* 1915. — *VSNG* 1915. — *NZZ* 1915, nos 657 et 663. [H. Tr.]

MÜHLE (aussi ZUR MÜHLE). Familles des environs de Reiden (Lucerne), depuis le XIV^e s. — *RUDOLF*, ammann de l'abbé d'Einsiedeln, juge à Dagmersellen 1433. — *JOSEF*, de Reiden, * 1890, D^r sc. techn., architecte 1915, professeur à l'école cantonale de Zoug. — *Gfr. Reg.* — *J. Mühle* : *Die Baumeisterfamilie Purtschert und der Kirchenbau im Kt. Luzern im 17. u. 18. Jahrh.* [P.-X. W.]

MÜHLEBACH (C. Valais, D. Conches. Voir DGS). Com. et Vge de la paroisse d'Ernen, lieu d'origine et de naissance du cardinal Schiner. Sa maison existe encore et est habitée. Une famille de vassaux portant le nom de von Mühlebach acheta en 1215

des Venthône la majorité de Conches, en communauté avec les Ernen. Le major *RICHARD* von Mühlebach infligea de grands outrages à son maître, l'évêque Rodolphe de Valpelline ; avec son neveu, il se livra sur lui à des voies de fait à Mörel en 1273. La famille perdit ainsi la majorité ; le fief des Mühlebach passa aux Rodier (1301) et le nom des Mühlebach disparaît au XIV^e s. — Voir *Gremaud* III. [L. Mr.]

MÜHLEBERG (C. Berne, D. Laupen, V. DGS). Vge, Com. politique et paroisse. Des tombes préhistoriques ont été trouvées dans les forêts de Spiel, à Allenlüften, Eiberg et Hupfen ; trouvailles romaines au milieu du XIX^e s. dans le Spielwald et le Lediholz. En 1016, l'abbaye de Saint-Maurice donna en fief des terres à Mühleberg. La seigneurie appartient à la famille von Buch ; elle passa en 1411 à la famille Brüggler, en 1579 à la famille Herren, en 1599 à la ville de Berne. Avant 1798, les divers hameaux formant la commune relevaient des quatre juridictions de Gümmenten, Laupen, Frauenkappelen, Frieswil. Au moyen âge, la paroisse de Mühleberg comprenait aussi l'actuelle paroisse de Frauenkappelen. L'église, dédiée à saint Martin, est une des plus anciennes du canton de Berne et fut certainement construite avant l'an mille. Le patronage passa en 1226, par donation du roi Henri VII, des augustins de Köniz aux chevaliers teutoniques de cette commanderie et en 1729 seulement à la ville de Berne. Jusqu'en 1748, ce fut le bailli de Köniz qui installait les pasteurs, plus tard, ce fut celui de Laupen. L'église fut incendiée en 1523 et 1659. La dernière restauration de l'église date de 1923. De 1917 à 1920 furent établies les *forces hydrauliques* de Mühleberg qui provoquèrent la création du lac artificiel de Wohlen, formé par un barrage de l'Aar. *Population* : 1774, 1076 hab. ; 1924, 2599. Registres de baptêmes dès 1651, de mariages et de décès dès 1752. — Voir *FRB.* — v. Müllinen : *Beiträge.* — Archives paroissiales Mühleberg. — Archives d'État Berne. — *BBG* 45, p. 219. — *Rud.* v. Tavel : *Von grosser Arbeit.* [A. M.]

MÜHLEHORN (C. Glaris, V. DGS). Com. et Vge constituant avec Obstalden et Filzbach la commune politique de Kerenzen. Mühlehorn se détacha en 1761 de la paroisse d'Obstalden et éleva sa propre église. L'école secondaire fut ouverte en 1897. *Population* : en 1900, 531 hab. ; 1920, 512. Registres de baptêmes, de mariages et de décès depuis 1761. — *Gemälde der Schweiz* VII, p. 634. [Nz.]

MÜHLEMANN. Familles des cantons de Berne et de Schwyz.

A. **Canton de Berne**. Nom de famille, qui remonte, comme *Müller*, au métier de meunier (familles bourgeoises d'Effligen, Alchenstorf, Bätterkinden, Bönigen, Untertseen, Steffisburg, Dürrenroth, Seeberg et Wangenried). — *CHRISTIAN*, de Bönigen, * 1858, employé au bureau statistique cantonal de Berne 1878, directeur 1888, inaugura en 1883 les *Mitteilungen* de ce bureau, obtint la plus haute distinction à diverses expositions nationales pour les progrès qu'il fit faire à la statistique, et en 1906, le titre de D^r jur. h. c. de l'université de Berne. — *DSC.* — *ADOLF*, de Bönigen, * 1864, instituteur à Langenthal 1883, D^r phil. 1892, quelque temps maître à Bâle, † 1893 ; auteur d'une *Gesch. der Landschaft Hasli.* — *ASG* VII, p. 438. [H. Tr.]

B. **Canton de Schwyz**. Famille de Küssnacht, faisant partie des communautés du village et de l'alpage. *WERNI*, † à Meienberg 1386 ; *HANS* et *BALZ*, † à Marignan en 1515. — *SEBASTIAN*, vice-ammann 1610, ammann 1612-1614, 1618-1620, 1621-1622, 1628-1629, secrétaire-juré durant plusieurs années, auteur des livres généalogiques des familles de Küssnacht. — Actes de Küssnacht aux arch. cantonales de Lucerne et à Küssnacht. [Al. T.]

MÜHLEN (romanche MOLINS) (C. Grisons, D. Albula, Cercle Oberhalbstein, V. DGS). Com. et paroisse. L'église est dédiée à St. Gaudenz ; un chapelain y officia de 1517 à 1524 ; en 1663, elle se sépara de l'église-mère de Tinzen. L'évêque Jean V bénit l'église en 1601 et Jean VI la consacra en 1640. Des capucins italiens offi-

cièrent à partir de 1649. Depuis le milieu du XIX^e s., Mühlen est devenu une petite station de villégiature. Registres de baptêmes dès 1635, de mariages dès 1691, de décès dès 1678. — Voir *Luftkurort Mühlen* (brochure). — Nüscheler : *Gotteshäuser*. — Mayer : *Bistum Chur*. [L. J.]

MUHLEREN, von. Voir MULEREN, von.

MÜHLESTEIN. Famille de Wahlern (Berne). — HANS, * 15 mars 1887 à Bienne, instituteur à Allmendingen 1906-1907, dramaturge à Berlin, écrivain à Munich et Göttingue, à Silvaplana depuis 1919, auteur de divers ouvrages de politique et de philosophie, d'une étude sur Hodler, de deux volumes de poésies et de *Die Eidgenossen*, pièce en un acte. Liste de ses œuvres dans DSC. [H. Tr.]

MÜHLETHURNEN (C. Berne, D. Seftigen, V. DGS). Com. et Vge de la paroisse de Kirchenthurnen. La localité tire son nom, pour se distinguer de celui de la paroisse, d'un moulin séculaire. En 1362 et 1487, des biens sis à Mühlethurnen, avec des droits juridictionnels, sont en la possession du couvent d'Interlaken; les droits passèrent à Berne lors de la sécularisation du couvent. Depuis la création du tribunal de Seftigen, Berne exerça la haute juridiction sur Mühlethurnen; les droits de basse juridiction furent réunis à ceux des villages de Lohnstorf, Kirchenthurnen, Kaufdorf et Mühlebach pour former la juridiction du banneret de Mühlethurnen. — *Heimatkunde des Amtes Seftigen*, 1906. [H. Tr.]

MÜHLL, von der. Voir VON DER MÜHLL.

MÜHLRÜTI (C. Saint-Gall). Voir MOSNANG.

MÜLCHI (C. Berne, D. Fraubrunnen, V. DGS). Com. et Vge dans la paroisse de Messen. La localité s'appelait autrefois *Mülheim*; le moulin auquel elle devait ce nom a disparu vers la fin du XIX^e s. La basse juridiction appartient aux comtes de Buchegg, puis aux Bechburg; au XIV^e s., elle fut souvent divisée en quarts et même en huitièmes. Divers bourgeois de Berne avaient des terres à Mülchi, tel Niklaus von Esche à qui le comte Hugo de Buchegg avait vendu en 1346 la moitié du village. La juridiction fut rattachée en 1503 à celle d'Iffwil, de laquelle elle fut de nouveau détachée en 1719. Vers cette époque, tous les droits de justice semblent avoir passé aux mains de la ville de Berne, qui en avait confié l'administration au banneret de la juridiction de Zollikofen. A cette « juridiction du banneret » se rattachaient aussi Ruppoldsried et Etzelkofen. 22 maisons brûlèrent à Mülchi le 1^{er} septembre 1773. FRB VII. — v. Mülinen : *Beiträge III*. — Mohr : *Reg. des Klosters Fraubrunnen*, n^{os} 441 et 445. — Arch. d'État Berne. — Arch. de l'hôpital des bourgeois de Berne. — F. Bühlmann : *Hist. Beitrag zur Entwässerung des Limpachtales*. — Le même, dans BBG 20. [F. BÜHLMANN]

MULDEIN. Famille de chevaliers, ministériaux des barons de Vaz, dont le nom provient du domaine seigneurial de Muldein près d'Obervaz (Grisons). *Armoiries*: une sphère accostée de deux cornes de bouquetin (émaux inconnus). Les plus anciens représentants de la famille sont les frères OTTO et RUDOLF de Muldein (1259, 1275). Le chevalier Otto reçut en fief en 1270 du chapitre de Coire des biens à Tiefenkastels et Stuls. — HERMANN, chanoine à Coire, † 1277. Pendant les hostilités entre les barons de Vaz et l'évêché de Coire LÜTOLD et VIVENZ de Muldein jouèrent le rôle de véritables barons pillards sur la route du Septimer. — Lors du partage de l'héritage des Vaz, les fiefs des Muldein furent attribués à Ursule v. Vaz, comtesse de Werdenberg-Sargans. JACOB von Muldein les vendit au bailli Ulrich von Matsch, comte de Kirchberg. Il s'établit en Engadine. La ligne engadinoise de la famille paraît s'être éteinte en lui. — Un dernier Muldein apparaît dans la seconde moitié du XV^e s. comme témoin. — Voir Th. Mohr : *Cod. dipl. (QSG X)*. — G. v. Moor : *Urbarien des Domkapitels zu Chur*. — W. v. Juvalt : *Necrologium curiense*. — R. Hoppeler : *Klagededel der Kirche von Chur gegen die Freien von Vaz*. — ASG 1940. — F. Jecklin : *Land und Leute im Untereng. u. Vintschgau im XIV. Jahrh.* — Archives épiscopales de Coire.

— Archives du couvent de Münster. — Simonet : *Die Freiherren von Vaz*. [A. v. C.]

MÜLENEN (C. Berne, D. Frutigen, V. DGS). Com. et Vge de la paroisse de Reichenbach. En 1269, *Mulinon*. Au moyen âge, cette localité était une petite ville fortifiée qui défendait l'entrée du Frutigtal. Un mur fermant la vallée reliait Mülenen aux pentes du Niesen; une autre muraille, dont le tracé est encore reconnaissable, aboutissait à un ouvrage fortifié situé sur une colline de la rive gauche du Suldbach. Les premiers possesseurs mentionnés de l'importante seigneurie de Mülenen, qui comprenait tout le territoire des paroisses actuelles d'Eschi et de Reichenbach, sont les barons de Kien. Ils eurent pour successeurs vers 1280 les barons de Wädswil. Au commencement du XIV^e s., la seigneurie vint par mariage et succession à Jean de la Tour-Châtillon. Son fils Peter remit en gage la ville et le château à l'Italien Otto Lampart, bourgeois de Berne; en 1331, il voulut les lui reprendre de force, avec l'aide des seigneurs de Gruyère et de Weissenbourg; il en fut empêché par Berne. Il est possible que le château et les murs de la ville furent détruits dans cette affaire. En 1341, Pierre de la Tour vendit la seigneurie de Mülenen aux seigneurs de Weissenbourg, desquels elle passa à leur parent Thüring von Brandis et en 1352, par achat, à la ville de Berne. Lorsque la seigneurie de Frutigen eut passé à Berne, cette ville fit administrer Mülenen par son châtelain de Frutigen. Avant la Réformation, une chapelle existait à Mülenen; elle fut démolie en 1533 à l'instigation des autorités.

La famille bernoise *von Mühlennen*, qui est encore représentée actuellement dans le Simmenthal, en particulier, n'est pas originaire de Mülenen près de Frutigen; elle descend de la famille autochtone de feudataires du château d'Unspunnen qui tire son nom de la localité de Mülinen, près de Wilderswil. — Voir FRB. — Jahn : *Chronik*. — K. Stettler : *Frutigland*. — *Historischer Kalender* 1926. — *Schweiz. Geschichtsforscher* 1, p. 1; VIII, p. 1. — Stettler : *Berner Geschlechter* (Mns. de la Bibl. de Berne). [H. Tr.]

MULEREN. Famille patricienne éteinte de Berne, qui tirait son nom du village de Muleren dans la paroisse de Zimmerwald. Au XIV^e siècle ses membres exerçaient des métiers. La famille appartenait plus tard à la noblesse de la ville; elle parvint à une grande considération par ses richesses et pour avoir acquis la moitié de la seigneurie de Gléresse et plus tard celle de Burgistein. *Armoiries*: d'argent à trois étoiles de gueules posées en bande. — 1. RUDOLF, banneret à la bataille de Laupen 1339, du Conseil 1352. — 2. JOHANN, trésorier 1407-1414, † 1420. Il acquit en 1404 la moitié de la seigneurie de Gléresse. — 3. JOHANN, fils du n^o 2, bailli de Nidau 1430, trésorier 1447, plusieurs fois député et arbitre; coseigneur de Gléresse et de Burgistein. Le dernier de la famille fut — 4. URBAN, écuyer, banneret, du Petit Conseil 1455, bailli d'Aarwangen 1456, de Lenzbourg 1465, premier avoyer de Morat 1476. Il fut un des plus riches Bernois de son temps; sa seigneurie de Burgistein parvint par sa fille Magdalena, avec ses autres propriétés, à Jakob von Wattenwyl. En 1469, il avait vendu sa part de la seigneurie de Gléresse à la ville de Bienne; † 1493. — LL. — v. Mülinen : *Beiträge III*. — Jahn : *Chronik*. — Stettler : *Berner Geschlechter* (mns. à la Bibl. de la ville). — v. Mülinen : *Genealogie des Geschlechts M.* — H. Türlér dans BBG 21, p. 238. — Le même dans BT 1927. [H. Tr.]

MÜLHAUPT, HEINRICH, graveur et cartographe, * 1820 à Zurich, † 24 août 1894 à Berne, de Schaufelberg près d'Elgg, au service du Bureau topographique fédéral depuis 1841, exécuta l'Atlas Dufour avec Bressanini, puis la carte générale, une carte de Vaud, etc. Ses fils FRITZ et MARC, fondèrent à Berne un institut cartographique. — ASMZ 1894. — SB 24. — Senn : *Chronicon* 1894. — NZZ 1894, n^o 241. — SKL. [E. DEJONG.]

MÜLHAUSER. Famille de Zurich reçue à l'habitation de Genève en 1774. — 1. JEAN-ADAM, s'associa en 1786 à Müller, directeur de la fabrique de porcelaine de Nyon, pour créer une manufacture aux Pâquis (Genève); la disparition de Müller en

1787 mit fin à cette entreprise. — 2. JEAN-PIERRE, 1779-1839, fils du n° 1, dessinateur et peintre, fondateur et directeur de l'établissement de peinture sur porcelaine du *Manège* (Genève), qui fonctionna de 1805 à 1814; ses produits sont connus sous le nom de Vieux-Genève. — Voir C. Roch dans ASA, 1916. — 3. JULES, 1806-1871, fils du n° 2, fut précepteur et professeur en Russie. A son retour à Genève, il s'occupa d'instruction publique et de littérature. Auteur d'une bonne traduction du *Guillaume Tell* de Schiller, d'*Exil et Patrie*, de *Sempach*, de *Philibert Berthelier*, du livret de deux *Fêtes des Vignerons*. Il fut l'un des fondateurs du *Journal du Léman*. — de Montet : *Dict.* — Rossel : *Hist. litt.* — BIG 1871. [C. R.]

MULHOUSE. Jadis ville libre de l'empire allemand. Mulhouse fut pendant des siècles alliée des Confédérés. Les premiers liens entre cette ville et les Confédérés furent noués en 1466 pendant la guerre dite des Plapparts ou Six-deniers; Mulhouse, menacée par l'Autriche et la noblesse des environs, conclut une alliance de 25 ans avec Berne et Soleure. La guerre de Mulhouse et de Waldshut qui éclata l'année suivante, permit déjà à Berne et Soleure d'intervenir en faveur de leur nouvelle alliée. A l'expiration de l'alliance (1491), Mulhouse adhéra à la Ligue souabe et figura parmi les ennemis de la Suisse pendant la guerre de Souabe. Par l'intermédiaire de Bâle, les anciennes relations d'amitié se renouèrent et furent consacrées en 1515 par une alliance de Mulhouse avec les XIII Cantons, qui accordèrent à cette ville les mêmes conditions favorables qu'à Saint-Gall. Jusqu'en 1798, Mulhouse figura parmi les alliés du corps helvétique. La victoire de la Réforme à Mulhouse la rapprocha des villes évangéliques de Zurich et Berne. Elle entra en 1529 dans la Combourgeoisie chrétienne et participa avec de petits contingents à la première et à la seconde guerre de Cappel. Mulhouse, qui avait ainsi perdu la sympathie des cantons catholiques, se les aliéna vers 1580 en autorisant des recrutements pour les Huguenots et le prince électeur de Cologne, passé au protestantisme. Lors de l'affaire Finninger, les États catholiques renvoyèrent à Mulhouse, le 4 oct. 1586, les lettres d'alliance avec leurs sceaux coupés, en signe de rupture. Zurich et Berne s'occupèrent avec d'autant plus de zèle des intérêts de cette ville isolée (voir C. Escher : *Kriegszug der Eidg. nach M. 1587*); pendant la guerre de Trente ans, notamment, ils lui envoyèrent à plusieurs reprises des garnisons de secours. La situation de la ville s'améliora considérablement lorsque la Haute-Alsace devint française en 1648, ce qui fut aussi un allègement pour les cantons protestants. Toutefois, ceux-ci envoyèrent encore à quelques reprises des garnisons pendant les guerres de Louis XIV. Mulhouse entretint ses rapports avec les cantons évangéliques en envoyant des délégués aux Diètes protestantes. Lors de la guerre des Paysans en 1653, Mulhouse envoya un secours de 100 hommes à Lucerne. Elle participa aussi au renouvellement de l'alliance avec la France en 1663 et figura au nombre des alliés des Suisses dans les traités de paix de Ryswyk (1697) et d'Utrecht (1714). Le dernier acte commun de Mulhouse et de ses alliés suisses fut le renouvellement de l'alliance avec la France le 28 mai 1777. Par son annexion forcée à la France, le 15 mars 1798, Mulhouse devint une ville de province et partagea dès lors les destinées du reste de l'Alsace. — Voir Dierauer. — Gschli : *Orte u. Zugewandte* dans JSG XIII. — S. Mossman : *Cartulaire de Mulhouse*. — Petri : *Der Stadt Mülhausen Geschichte*. — Graf : *Gesch. von Mülhausen*. [P. GILLARDON.]

MULHOUSE ET DE WALDSHUT (GUERRE DE). De même que la querelle suscitée par les prétentions de Hermann Klee avait amené en 1466 la guerre dite des Six-deniers, les provocations du recruteur Konrad Küffer, qui avait été au service de Mulhouse, aboutirent en 1467 à la guerre dite de Mulhouse et de Waldshut. Les prétentions de Küffer furent épousées par le gouvernement autrichien

d'Ensisheim et la noblesse autrichienne des environs. Près d'un an s'étant écoulé en escarmouches et en inutiles tentatives de médiation, les villes de Berne et Soleure, alliées de Mulhouse, accordèrent à cette dernière un appui plus efficace, tout en mettant sur le tapis leurs propres revendications à l'égard de l'Autriche. C'est ainsi que tous les cantons suisses entreprirent en juin 1468, sous l'impulsion de Berne et Soleure, l'expédition dite du Sundgau, qui les conduisit sous les murs de Mulhouse, puis jusqu'aux portes de Thann et enfin dans les territoires de l'abbé de Murbach. En dévastant et en brûlant le pays, les Confédérés se retirèrent comme ils étaient venus et se dirigèrent par Bâle sur Waldshut. La prise de cette ville échoua moins à cause de ses fortes murailles qu'en raison du manque d'union des Confédérés. L'assaut, recommandé par Berne, après cinq semaines de siège, se heurta à l'opposition des autres cantons inspirés par Zurich. La médiation offerte par le duc de Bavière-Landshut, avec le concours de la ville et de l'évêque de Bâle, rencontra un accueil favorable. La paix de Waldshut, conclue le 27 août 1468 entre le duc Sigismond d'Autriche et les cantons, mit provisoirement fin aux hostilités. Le duc s'engagea à payer 10 000 ll. aux Confédérés jusqu'au 24 juin 1469; au cas où cet engagement ne serait pas exécuté, Waldshut et les gens du Schwarzwald devaient reconnaître la souveraineté des Confédérés. La convention de Waldshut fut une paix fallacieuse et porta en germe les futures guerres de Bourgogne. — Voir Dierauer II. — H. Witte : *Der Mülhauserkrieg*, dans JSG XI. — Maria Krebs : *Die Politik von Bern, Solothurn und Basel... 1466-1468*. — G. Rettig : *Die Beziehungen Mülhausens zur Schweiz. Eidgen. bis zu den Burgunderkriegen*, dans AHVB XII. — H. Hansjakob : *Der Waldshuterkrieg*. [P. GILLARDON.]

MÜLI (ZUR). Vieille famille du Nidwald, probablement communiera d'Ennetmoos. ULI, témoin lors du rachat des droits de bailliage par les habitants de Gersau 1390. — JENT, l'un des principaux participants aux troubles intérieurs qui dérivèrent de l'affaire de Ringenberg 1395. — MERCHI (Marquard), † à la bataille de Hirzel 1443. — La famille s'éteignit à Ennetmoos en 1711. [R. D.]

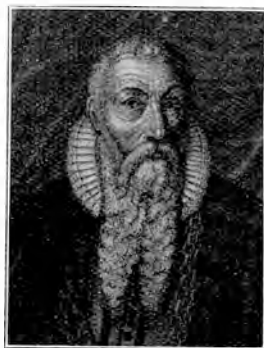
MÜLIMATTEN, von. Famille zuricoise du Conseil, citée aux XIII^e et XIV^e s., depuis 1237. *Armoiries* (selon Edlibach) : d'or à la roue de moulin d'azur. — 1. HEINRICH, cité de 1237 à 1264 (?), membre du Conseil d'automne 1247 et du Conseil d'été 1253. — 2. HUGO, cité de 1255 à sa mort en 1294, fils présumé du n° 1, chanoine du prieuré depuis 1255, vice-prieur 1276, établi au Grünen Schloss, chanoine de l'abbaye de Zurich (?) 1272, magister 1277, gardien 1280, fondateur de l'autel Saint-Blaise, en 1284, au Grossmünster. — 3. HERMANN, cité de 1283 à 1323, ministre ou *Amtmann* du n° 2, et probablement son fils, dota en 1312 et 1313 la chapelle de Saint-Michel au Grossmünster, en vue de l'érection d'une chapellenie. — 4. MYA, prieure d'Ëtenbach à Zurich 1307. — *UZ et Sigelabb. zum UZ IV*, n° 52; VI, n° 53; IX, n° 101. — *Mon. Germ. Necrol. I.* — *Zürcher Stadtbücher I.* [P. H.]

MÜLINEN, de. Famille de chevaliers argoviens, ministériaux des Habsbourg, citée à partir du XIII^e s. dans la région de Brugg, établie encore plus anciennement dans la Marche et le Gaster, selon la tradition, et bourgeoise de Berne depuis le XV^e s. *Armoiries* : d'or à la roue de moulin de sable. — 1. PETER, avoyer de Brugg jusqu'en 1281. — 2. BERCHTOLD, fils du n° 1, chevalier, seigneur de Kasteln et Rauchenstein (depuis 1311), avoyer de Brugg, était mort en 1345. — 3. EGBRECHT (Eggl), fils du n° 2, chevalier, reçut en fief, en 1345, du comte Jean de Habsbourg, le château postérieur de Castel (Rauchenstein), intendant de Königfelden. — 4. ALBRECHT, fils du n° 3, chevalier, seigneur de Kasteln et Rauchenstein, ami et conseiller du duc Léopold III d'Autriche,



† à Sempach en 1386, enterré à Königsfelden. — 5. HENMANN (Johann), fils du n° 3, chevalier, seigneur de Kasteln, Rauchenstein, Wildenstein et Auenstein, fut reçu bourgeois de Berne en 1407, acquit Schinznach en 1414; intendant de Königsfelden, † 1421. — 6. HANS-WILHELM, neveu des n°s 4 et 5, d'une branche tyrolienne fondée par son père Egbrecht, dit Truchsess, chanoine de Beromünster 1409, quitta les ordres en 1411; ami et protecteur du duc Frédéric banni en 1415. Tous deux signèrent un acte de confraternité à Innsbruck en 1427; l'empereur Sigismond lui accorda l'immédiateté à Regensburg en 1434, en même temps qu'à son frère Hans-Egbrecht et à son cousin Hans-Albrecht, † 1449. — 7. HANS-FRIEDRICH, frère du n° 6, chanoine de Beromünster 1411, plus tard prévôt de la cathédrale de Brixen et chanoine de Bâle, † 1450. — 8. HANS-EGBRECHT, frère des n°s 6 et 7, seigneur de Kasteln, Rauchenstein, Auenstein et Wildenstein, puis, par mariage, de Grünenberg, Langenstein, Rohrbach, Dietwil, etc., ennemi de la domination bernoise en Argovie, créé chevalier à Rome en 1440 par l'empereur Frédéric III, † 1469. — v. Mülinen : *Beitr.* V, 183. — 9. LUDWIG, fils du n° 5, chanoine et prévôt de Beromünster, chanoine de Bâle 1449, † 1484. — 10. URSULA, fille du n° 5, abbesse de Königsfelden 1456. — 11. MARGARETA, fille du n° 5, abbesse de St. Agnes à Schaffhouse. — 12. JOHANN (Hemmman), petit-fils du n° 5, chevalier, seigneur de Kasteln, Rauchenstein, Wildenstein, Auenstein, bourgeois de Berne 1464, combattit avec la noblesse bernoise à Héricourt 1474, à Grandson où il fut créé chevalier, et à Morat 1476. Cordelier à Bâle 1486, † 1507. — 13. HANS-ALBRECHT, frère du n° 12, bourgeois de Berne 1467, combattit à Morat où il fut créé chevalier, † 1517. — 14. HANS-FRIEDRICH, frère des n°s 12 et 13, seigneur de Brandis par son mariage avec Barbara von Scharnachtal, avoué des couvents de Trub et Brandis 1480, maire pour le prince-évêque de Bâle à Bienne, créé chevalier à Morat 1476, † 1491. — v. Mülinen : *Beitr.* I, 91. — 15. HANS-ALBRECHT, fils du n° 13, * 1480, chevalier teutonique, l'empereur Maximilien refusa de lui confirmer le titre de commandeur de Mainau parce qu'il était Suisse. Commandeur de Hitzkirch 1512, chercha à y introduire la Réforme 1529, ami de Zwingli, expulsé par les catholiques en 1531, reçut de Berne l'administration de la commanderie de Köniz 1532; † 1544. — 16. **Kaspar**, fils du n° 14, * 1481, l'un des plus importants hommes d'Etat bernois de son temps, avoyer de Berthoud 1500, fit le pèlerinage de Jérusalem, chevalier du Saint-Sépulcre 1507, bailli d'Échallens et Orbe 1510, du Petit Conseil 1517, député de la Confédération en Savoie, à Ferrare et à Montserrat, puni pour avoir rejoint le duc de Wurtemberg malgré une interdiction, en 1518, l'un des plus fermes appuis de l'ancienne foi durant la Réforme, et son représentant, pour le compte du gouvernement bernois, à la dispute de Baden 1526. Son absence en 1526 et 1527 comme envoyé de la Confédération en France pour des questions d'argent, facilita beaucoup l'instauration de la Réforme. Il fut exclu du Conseil en 1527; capitaine à la première guerre de Cappel 1529, envoyé à Genève et en Savoie 1530, souvent député à la Diète, † 1534 (ou 1538). — Tillier III. — *ADB.* — *SBB* 3. — *Nbl. des Hist. Vereins* 1894. — 17. SAMUEL, fils du n° 15, bailli de Grandson 1565, d'Oron 1577, où il mourut en 1578. — 18. CHRISTOPH, fils du n° 16, * 1513, avoyer de Morat 1540, du Petit Conseil 1550, † 1550. — 19. **Beat-Ludwig**, fils du n° 16, * 1521, avoyer de Berthoud 1543, du Petit Conseil et bailli de Gex 1552, envoyé à Lyon 1562 pour rappeler au pays les troupes levées pour le prince de Condé; député au duc de Savoie à cause de la rétrocession de Gex et du Chablais 1567, avoyer de Berne 1568, envoyé au roi de France Henri III en 1575 et 1586. Il signa avec la Savoie la paix de Nyon en 1589, démissionna de la charge d'avoyer en 1597, † 7 août 1597. — Tillier III. — *ADB.* — Thormann : *Schultheissenbilder*. — 20. HANS-ALBRECHT, fils du n° 18, * 1542, se porta au secours des Huguenots en 1575, avec le comte palatin Casimir, contre le gré du gouvernement, et fut puni de prison à son retour à cause de sa conduite

peu convenable durant la pitoyable rentrée des troupes dans leurs foyers; bailli du val Maggia 1578, † à Locarno 1578. — 21. NIKLAUS, * 1547, fils du n° 18, bailli de Nyon 1579, † 1580. — 22. HANS-WILHELM, fils du n° 19, * 1545, bailli de Bipp 1574, de Vevay et Chillon 1584, † 1588. — 23. BEAT-LUDWIG, fils du n° 19, * 1548, bailli d'Aarberg 1574, † 1580. — 24. **Niklaus**, fils du n° 21, * 1572, combattit dans sa jeunesse contre les Turcs avec les chevaliers de Saint-Jean; capitaine des troupes bernoises chargées de protéger Genève en 1603 et 1611, bailli d'Aarwangen 1603-1609, du Petit Conseil 1613. Envoyé auprès des cantons protestants pour protéger le val de Moutier de la contre-Réformation, lieutenant-colonel des troupes bernoises envoyées à l'aide du duc de Savoie contre l'Espagne en 1617, envoyé au Valais pour le renouvellement de l'alliance 1618, à Zurich au renouvellement de celle avec Venise 1619, commandant en chef des troupes bernoises envoyées en Val-teline 1620, † en héros à Tirano le 1^{er} sept. 1620. — Tillier IV. — v. Mülinen : *Beitr.* V, 7. — *Nbl. der bern. Jugend* 1862. — 25. JOSUA, fils du n° 23, * 1571, seigneur de Rauchenstein, Villnachern et Schinznach, bailli de Brandis 1609-1615, † 1641. — v. Mülinen : *Beitr.* I, 91. — 26. WOLFGANG, arrière-petit-fils du n° 19, * 1609, bailli d'Aarberg 1635, de Baden 1648, intendant de Königsfelden 1650, seigneur de Schöffland 1655, qu'il échangea en 1664 contre Löwenberg près de Morat; s'occupa de chimie et publia des traités sur cette science, † 1679 à Löwenberg. — 27. BEAT-LUDWIG, frère du n° 26, * 1612, servit en Suède à Lützen 1632, dans la garde du corps du prince Frédéric-Henri d'Orange 1634, plus tard sous Jean-Maurice de Nassau-Siegen au Brésil jusqu'en 1642. Commandant d'Aarbourg durant la guerre des Paysans 1653, bailli de Landshut 1654, colonel du régiment de l'Oberland et membre du Conseil de guerre 1665, † 1674. — 28. ALBRECHT, fils du n° 27, * 1649, capitaine et major de brigade au service de France jusqu'en 1691, colonel d'un régiment au service de Hollande 1693-1696, bailli de Nyon 1697, commandant du Pays de Vaud 1703, du Petit Conseil 1705, propriétaire du château de Muri, † 1705. — *SBB* 4. — v. Mülinen : *Beitr.* III, 246. — 29. WOLFGANG, fils du n° 27, * 1665, d'abord au service de France, colonel et brigadier dans la seconde guerre de Villmergen, bailli de Fraubrunnen 1717, du Petit Conseil 1725, banneret 1728, député à la Diète de Baden 1731, † 1735. — 30. ALBRECHT, fils du n° 29, * 1695, bailli de Sumiswald 1740-1746, puis colonel au pays; propriétaire du château de Muri, chevalier de l'ordre prussien de la générosité, † 1759. — v. Mülinen : *Beitr.* III, 246. — 31. BEAT-LUDWIG, fils du n° 29, * 1696, bailli de Buchsee 1732-1738, directeur des grains 1737, † 1758. — 32. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 29, * 1703, bailli de Kasteln 1742, où il mourut en 1743. — 33. NIKLAUS, fils du n° 29, * 1699, bailli de Grandson 1745, † 1748; fondateur de la branche aînée. — 34. FRIEDRICH, fils du n° 29, * 1706, bailli de Buchsee 1753, député à Frauenfeld 1754 et 1763, du Petit Conseil 1756, banneret 1762, député à la Diète de Baden 1763; historien, fonda la Bibliothèque Mülinen dont le noyau est formé de sa riche collection de livres et manuscrits, † 29 avril 1769. Fondateur de la branche cadette. — v. Mülinen : *Prodromus*. — 35. EMANUEL, fils du n° 29, * 1707, capitaine et major en Sardaigne jusqu'en 1738, bailli de Köniz 1761, colonel au pays, † 1770. — 36. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 33, * 1746, d'abord au service de Sardaigne, puis colonel du



Beat-Ludwig de Mülinen (n° 19).
D'après une gravure à la manière
noire de J.-L. Nöitger
(Bibl. Nat. Berne).

régiment de l'Oberland 1792, bailli d'Oron 1794, † 1801 à Ansbach. — 37. ALBRECHT, fils du n° 34, * 1732, bailli de Laupen 1769-1774, du Petit Conseil 1774, souvent député à la Diète 1777-1797, banneret 1778, trésorier des pays de langue française 1783, avoyer de Berne 1791, emmené en otage à Strasbourg 1798. Généalogiste, † 13 déc. 1807 à Berne. — Tillier V. — v. Mülinen : *Prodromus*. — Thormann :



Niklaus-Friedrich de Mülinen.
D'après une lithographie de J. Brodtmann (Bibl. Nat. Berne).

pagne contre la France en 1814 et au congrès de Vienne en 1814 et 1815. Fut créé comte autrichien avec son cousin Niklaus-Friedrich en 1816; ambassadeur du Wurtemberg à Paris 1820-1838, conseiller l'État 1829, † 1851. — 41. **Niklaus-Friedrich**, fils du n° 37, * 1760, combattit à Laupen en 1798. Membre du Petit Conseil en 1803, avoyer 1803-1806, organisa en 1805 et 1806 les fêtes de luttés d'Unspunnen, fondateur et président de la Société suisse d'histoire 1811, auteur de nombreux travaux parus dans le *Geschichtsforscher*. Député à Bâle auprès des monarches alliés et de nouveau avoyer 1814, à Paris en 1815 auprès de Louis XVIII, à Zurich 1815 à la conclusion du nouveau Pacte fédéral. Ses efforts pour l'apaisement du Nidwald lui valurent le don de la bourgeoisie de ce canton en 1816, premier protestant honoré de cette faveur. Élevé au rang de comte autrichien avec l'agrément du gouver-



Egbert-Friedrich de Mülinen.
D'après une lithographie (Bibl. Nat. Berne).

nement bernois, grand-croix de l'Aigle rouge prussien 1817, landammann de la Suisse 1818 et 1824, se retira des affaires en 1827, † 15 janv. 1833. — *SBB* 2. — v. Mülinen : *Prodromus*. — *BT* 1918. — *ASG* 16. 87. — *Schweiz. Geschichtsforscher* IX. — 42. PAUL-DIONYS-WILHELM, comte, fils du n° 40, * 1823, diplomate français à Rio de Janeiro; † 1863. — 43. FRIEDRICH-RUDOLF, comte, fils du n° 40, * 1827, ambassadeur autrichien à Stockholm et à La Haye, † 1898 à Graz. — 44. GÖTTFRIED, fils du n° 41, * 1790, major et adjudant du général Bachmann 1813-1815, bailli de Nidau 1822-1830, historien, † 11 juin 1840. — v. Mülinen : *Beitr.* VI, 389. — 45. RUDOLF-EMANUEL-BERTHOLD von Mülinen-Gurovski, fils du n° 41, * 1805, chambellan prussien, historien, † 1879. — *ASG* 3, 280. — v. Mülinen : *Beiträge* I, 35. — 46. EGBERT-FRIEDRICH, fils du n° 44, * 1817, remarquable historien, auteur de *Helvetia sacra*, *Beiträge zur Heimatkunde des Kts. Bern*, *Prodromus*, etc., † 1887. — *ASG* 5, 342. —

Gfr. 43, XV. — 47. Margareta-Rosalie-HELENE, fille du n° 46, * 1850, défenseur des droits féminins, fondatrice de la Ligue des femmes suisses, † 1924. — *DSC*. — *PS* 1924, p. 88. — *Jahrb. der Schweiz. Frauen* 1924. — 48. EBERHARD-FRIEDRICH, fils du n° 46, * 1861, orientaliste et diplomate, chambellan de l'empereur allemand et au service du consulat en Turquie, † 1927. — 49. WOLFGANG - NIKOLAUS - FRIEDRICH, fils du n° 46, * 1863, professeur d'histoire et directeur de la Bibliothèque de Berne, auteur de nombreuses publications historiques, † 15 janv. 1917. — *AHS* 31. — *ASA NS.*, 19, p. 151. — *BBG* XIII, I. — Voir en général *LL*. — *LLH*. — Tillier, Reg. — Merz : *Burganlagen des Kantons Aargau*, surtout p. 289. — *Familiengeschichte der Grafen von Mülinen*, Berlin, 1844. — *Bürgerbuch*, Berne. [Th. Imhof.]



Wolfgang-Friedrich de Mülinen.
D'après une photographie.

MÜLLACHER (MILACHER, z'MILACHREN), nom porté, d'après leur lieu de domicile, par trois familles indépendantes l'une de l'autre, établies à Rarogne, Stalden et Ernen (Valais), et desquelles la dernière seule existe encore. — 1. THEODUL, maître du pouvoir à Viège 1517. — 2. THEODUL, major de Rarogne 1670. — 3. JOHANN-CHRISTIAN, major de Rarogne 1722 et 1728. — 4. THEODUL, major de Rarogne 1746. — 5. FRANZ-JOSEPH, de la vallée de la Viège, curé de Stalden 1778-1788, de Loèche-les-Bains 1788-1791, de Miège 1792-1793, aumônier au service de France 1793-1797, directeur du séminaire de Géronde 1797-1816, † 9 sept. 1822 à Visperterminen. — *BWG* III. — Imesch : *Wall. Landrats-Absch. I.* — Furrer III. [D. I.]

MÜLLBERG (MÜHLBERG) (C. Thurgovie, D. Steckborn, Com. Raperswilen. V. *DGS*). Hameau et emplacement de château. Au Sud-Ouest se trouve entre deux ravins, la *Schanz*, un grand refuge de l'époque de Hallstatt. Les chevaliers de Müllberg sont cités dans la chronique de Klingenberg, mais leur histoire est inconnue. Les vestiges du château se sont maintenus jusqu'au XIX^e s. Avant 1798, Müllberg appartenait à la juridiction de Klingenberg. G.-H. Treherne, qui y vécut de 1854 à 1876, construisit un château qui devint, avant 1904, la propriété de la princesse Alexandre d'Ysenbourg-Büdingen. Il fut détruit par un incendie le 14 oct. 1914. — Keller et Reinert : *Urgesch. des Thurgaus*. — *Pap. Th.* [LERS.]

MULLEN (C. Berne, D. Cerlier. V. *DGS*). Vge et Com. dans la paroisse de Cerlier. En 1185, *Mulnet*; 1331, *Mulins*; 1343, *Mollon*, dérivé probablement de *Molendinum*, car la localité a possédé dès les temps anciens jusqu'à aujourd'hui deux moulins. Nombreuses trouvailles de tuiles faïtières romaines, vestiges d'un grand bâtiment romain au Sud du village; la mise au jour, en 1826, d'un chemin romain conduisant de Champion à Petinesca, et la découverte de nombreuses monnaies entre Mullen et Cerlier témoignent d'un important établissement romain dans la région. Au XII^e s. le domaine de Mullen était un alleu de l'abbaye de Saint-Jean; après la suppression de celle-ci à la Réformation, Mullen parvint à Berne et fut attribué au bailliage de Cerlier. — Jahn : *Kt. Bern*. — v. Mülinen : *Beiträge* VI. — *FRB*. [H. Tr.]

MULLENER, JEAN-CHARLES, * à Lausanne, 29 juin 1768, † près de Florence le 23 mai 1833; peintre d'aquarelles. — de Montet : *Dict.* [M. R.]

MÜLLER et de **MÜLLER**. De nombreuses familles suisses doivent leur nom à la profession de meunier (*Müller*) exercée par leurs ancêtres. Elles portent généralement comme armoiries une roue ou une demi-roue de moulin.

A. **Canton d'Appenzell.** Nom répandu dans tout le canton. On doit admettre que les Müller de Herisau sont devenus les *Schiess*. — 1. KONRAD, de Hundwil, intendant des bâtiments 1803-1808. — 2. JOHANN-MARTIN, 1774-1814, fils du n° 1, bannetier du pays derrière la Sitter, intendant des bâtiments 1808-1814, quartier-maître en 1799 lors de l'expédition sur Glaris ; il laissa des rapports sur cette entreprise. — 3. JOHANN-MARTIN, de Hundwil, 1803-1885, *Landeshauptmann* du pays derrière la Sitter, intendant des bâtiments. — 4. JOHANN-MARTIN, 1819-1892, instituteur, auteur de manuels scolaires et de chants, dont l'*Appenzeller Rundschau* ; rédacteur de l'*Appenzeller Zeitung* 1862-1889. — AÜ. — Koller et Signer : *Geschlechterbuch*. [E. Sch.]

B. **Canton d'Argovie.** Très nombreuse famille, dont il faut relever parmi les diverses branches :

I. Müller d'Aarau. Cités déjà avant 1360. Une série de bourgeois venant de lieux divers furent reçus au XVI^e s. *Armoiries* : d'azur à la demi-roue de moulin d'or, accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. — W. Merz : *Wappenbuch v. Aarau*.

II. Müller de Baden, cités en 1339 déjà. Une branche, connue depuis le XV^e s., a donné plusieurs avoyers à la ville, et — JOHANNES, 1448 environ à 1521, abbé de Wettingen en 1486. — *Album Wetting*. — Une série d'autres familles, de divers lieux, furent reçues dans la bourgeoisie aux XV^e et XVI^e s. — GEORG, abbé de Wettingen 1528, adopta la Réforme en 1529, se rendit à Zurich où il mourut en 1541. — *Album Wetting*. — v. Mülinen : *Helvetia sacra*. — JOHANNES, maître ès arts, curé de Sarmentorf 1570, de Lucerne 1577, doyen du chapitre des IV Waldstätten, chanoine de Beromünster, † 1604 ; exorcisa en 1585 devant tout le peuple le génie malfaisant du lac du Pilate et détruisit ainsi une vieille superstition. — Jos. Balmer : *Mag. Joh. Müller*. — P.-X. Weber : *Der Pilatus und seine Geschichte*, p. 72, 261. — *Gfr.* II, 245 ; IX, 241 ; X, 254. — KSB IV, 127 ; 321, 399. — Voir en général W. Merz : *Wappenbuch v. Baden*.

III. Müller de Rheinfelden. — HERMANN, 1798-1876, avocat à Rheinfelden, colonel d'infanterie 1847. — ALBERT, frère du précédent, 1800-1876, philhellène, se rendit en Grèce en 1822, fut au service de Hollande et de France jusqu'en 1830, puis colonel d'infanterie en Suisse. Auteur de *Erinnerungen aus Griechenland*. — ASMZ 22. — EMLI, fils du précédent, * 1851 à Aarau, bibliothécaire principal de la Bibliothèque cantonale de Zurich de 1896 à sa mort 1901. — NZZ 1901, n° 91. — *Katalog der Bibl. der Cant. Lehranstalten in Zür.* vol. 2, 1901, préface.

IV. Müller de Zofingue. Plusieurs furent avoyers aux XVI^e et XVII^e s. — LL. — LLH. — Schauenberg-Ott : *Stammregister*. — LUDWIG, 1793-1868, pasteur à Limpach (Berne) de 1838 à sa mort ; bourgeois de Limpach, travailla au développement du chant populaire bernois. — SBB II.

V. Müller de Mellingen ; ils donnèrent plusieurs avoyers à cette cité aux XVII^e et XVIII^e s. — LL. — LLH. — AUGUSTIN, abbé de Saint-Urbain 1751. — v. Mülinen : *Helv. sacra*.

VI. Les Müller de Lenzbourg comptèrent au XVII^e s. plusieurs avoyers de la ville. — LL. — LLH.

VII. Müller divers. — 1. MARIANUS, d'Ësch, 1724-1780, conventuel d'Einsiedeln 1743, abbé 1773. — LLH. — v. Mülinen : *Helv. sacra*. — 2. JOHANN Müller, 1828-1896, de Teufenthal, D^r phil., botaniste, conservateur de l'herbier d'Alphonse de Candolle à Genève 1851, puis de l'herbier Delessert ; directeur du jardin botanique de Genève 1870, professeur de botanique à l'université de cette ville depuis 1871, auteur de plus de 150 ouvrages botaniques. Liste dans R. Chodat : *J. Müller Argoviensis*. — John Briquet : *Notice sur la vie et les œuvres de J. Müller*. — *Bulletin de la Murithienne* 23-25. — 3. EUGEN, * 1867 à Muri (Argovie), D^r med., dentiste à Zurich depuis 1906 ; auteur de travaux scientifiques. — DSC. — 4. WALTER, * 1873 à Muri, négociant et

écrivain à Wädenswil, écrivit en dialecte argovien. — DSC. — *Schweiz. Schriftstellerlex.* — 5. GREGOR, d'Ennetbaden, * 1842, cistercien à Mehrerau (Bregenz), fonda en 1889 la *Cisterzienser-Chronik*, qu'il dirige encore actuellement. — 6. JOHANNES * 1824 à Hirschtal, pasteur de Rapperswil 1854, † 1890, auteur de *Die Stadt Lenzburg*, 1867 ; *Der Aargau*, 2 vol., 1870. — Barth III, 766. — v. Mülinen : *Prodomus*. — *Der Protestant* 13, p. 172. [H. Tr.]

C. **Canton de Bâle.** Famille originaire de Schöffland (Argovie), bourgeoise de Bâle en 1834 avec JOHANN-HEINRICH (1797-1844). — 1. FRITZ, 1834-1895, fils du précédent, D^r med. 1857, membre fondateur de la Société médicale bâloise 1860, député au Grand Conseil 1867, conseiller d'État, chef du département sanitaire 1872-1875, auteur de la loi médicale bâloise de 1879, président de la commission fédérale des examens médicaux 1878-1883. Il enrichit certaines sections du musée d'histoire naturelle, dont il fut le collaborateur scientifique, président du jardin zoologique 1876, D^r phil. h. c. 1885. — 2. HEINRICH, * 1885, neveu du n° 1, artiste-peintre, maître à l'école professionnelle bâloise 1915. — KSA 25, p. 340. — SKL. — [C. Ro.]

— JOHANN-CONRAD, * 24 déc. 1770 à Bâle, servit en France de 1789-1795, en Angleterre au régiment von Roll jusqu'en 1816, aide-major, revint à Bâle 1816, † 5 juil. 1833 comme inspecteur des milices bâloises. — *Nbl. der Feuerwerkerges. Zür.* 1893. [M. MÜLLER-FIECHTER.]

D. **Canton de Bâle-Campagne.** Nom de famille cité en 1255 à Itingen, un peu plus tard dans de nombreuses communes. La famille fut très florissante à Liestal au XV^e s. — 1. ULRICH, avoyer 1466, 1469, 1471-1474, † 1475. Les suivants furent probablement ses enfants : — 2. ANNA, abbesse d'Olzberg 1493-1518. — 3. BERNHARD, dit *Molitoris*, prieur de Colmar, chanoine de Bâle, recteur de l'université de Bâle 1479. — 3. MATHÆUS, dit *Molitor*, en droit, officiel de l'évêque de Bâle et chanoine de St. Peter à Bâle. — Socin : *Mhd. Namenbuch*. — UB. — UBL. — LL. — Lutz : *Basler Bürgerbuch*. — Merz : *Burgen des Sisgau* II. — Brodbeck : *Geschichte Liestals*. [O. G.]

E. **Canton de Berne.** Le nom est cité par FRB à partir de 1293. Sans compter plusieurs familles établies dans la ville de Berne, d'autres, très nombreuses et généralement indigènes, sont actuellement représentées dans tous les districts du canton.

I. **Ville de Berne.** Plusieurs familles patriciennes éteintes, d'origines diverses, sont citées depuis la fin du XIII^e s. Du XVI^e s. à la fin du XVIII^e s., les Müller furent constamment représentés au Conseil des Deux-Cents, très souvent aussi au Petit Conseil. — a) Famille éteinte en 1849 dont l'ancêtre était l'orfèvre MARTIN-FRANK, témoin dans le procès Jetzer. Ses *armoiries* : d'azur aux lettres M et F furent changées en 2 colonnes d'or et une bande brochante d'or chargée de 2 aigles. — 1. HANS, économiste du chapitre de Zofingue 1564, avoyer de Thoun 1572, † 1579 ou 1580. — 2. HANS, châtelain de Wimmis 1588. — 3. SAMUEL, 1562-1615, capitaine au service de France, bailli de Moudon 1598, de Nyon 1609, démissionnaire 1613. — 4. DAVID, 1600-1667 ou 1668, secrétaire du Conseil 1628, gouverneur de Payerne 1632, du Petit Conseil 1640, bailli de Lausanne 1642. — 5. HANS-RUDOLF, 1601-1659 ou 1660, châtelain de Zweisimmen 1635, économiste du chapitre 1646. — 6. JOHANNES, 1628-1692, bailli de Moudon 1664, de Morges 1675,



Johann Müller (VII, n° 2).
D'après une photographie.

du Petit Conseil 1682. — 7. RUDOLF, 1634-1707, bailli de Biberstein 1681, bailli de Schwarzenbourg 1695. — 8. JEREMIAS, 1646-1694, bailli de Signau 1691. — 9. DAVID, bailli de Bipp 1666. — 10. DAVID, 1655-1736, bailli du Val Maggia 1698, de Sumiswald 1707. — 11. JOHANNES, 1657-1725, bailli de Moudon 1690, du Petit Conseil 1716, lettre de noblesse de 1709, banneret 1721, acquit la seigneurie de Marnand. — 12. JOHANN-ALBRECHT, fils du n° 11, 1687-1751, bailli de Nidau 1733. — 13. VINZENZ, 1692-1751, bailli de Landshut 1735. — 14. SAMUEL-ALBRECHT, bailli du Rheintal 1788, d'Aarwangen 1792. — 15. LUDWIG-RUDOLF, son fils, qui prit le titre de baron et se fit appeler Müller d'Aarwangen, entra au service de la France. Napoléon I^{er} le chargea de missions diplomatiques secrètes. Il était en Danemark en 1816, où il fut mêlé à un procès politique et y mourut en captivité le 5 oct. 1832. — *BBG* 14, p. 205. — *Bund. Sonntagsbl.* 1900, 24 à 26. — De descendance illégitime : GÖTTLIEB, président de la Cour suprême, † 1865.

b) La seule famille patricienne encore florissante s'appelle *von Müller*, depuis la décision du Grand Conseil de 1783. Son ancêtre est JOHANN, cité de 1564 à 1627, d'origine inconnue, pasteur à Sutz, bourgeois de Berne 1616. *Armoiries* : d'azur à une flèche d'argent posée en barre brochant sur une demi-roue de moulin d'or accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. La famille possède depuis 1884 le domaine du château de Hofwil. Elle entra au Conseil des Deux-Cents en 1645 avec JOHANNES fils du prénomé. — 1. DANIEL, fils du précédent, 1664-1743, du Petit Conseil 1728, bailli d'Interlaken 1711. — 2. FRANZ-LUDWIG, 1674-1736, frère du n° 1, bailli du Rheintal 1713 et 1734, du Friamt 1719, de Zofingue 1723. — 3. WOLFGANG, bailli de Fraubrunnen 1741, du Petit Conseil 1745. — 4. FRANZ-LUDWIG, bailli de Cerlier 1791, major des dragons. — 5. FRIEDRICH-RUDOLF, 1767-1815, entra au service de la Compagnie des Indes orientales, capitaine 1798, major 1808, prit la même année la forteresse danoise de Serampur. Lieutenant-colonel 1814, il acquit la nationalité anglaise. — 6. EDUARD-Ludwig-Gabriel, 1815-1892, D^r jur., avocat, député au Grand Conseil, préfet d'Interlaken 1851-1854, successeur de Fellenberg à la tête de l'institut de Hofwil rouvert 1855-1876. — P. Wäber dans *BT* 1914 et 1915. — *SBB* 4. — Voir en général *LL.* — *LLH.* — v. Werdt. — *AGS* II. — Tillier.

c) Depuis 1856, huit nouvelles familles Müller se firent recevoir dans la bourgeoisie de Berne, trois viennent d'Allemagne. — Livre de bourgeoisie. — [Th. IM-HOR.] — ERNST, * 19 août 1849 à Berne, pasteur de Reichenbach 1874-1884, de Langnau de 1884 à sa mort 27 mars 1927; s'occupa beaucoup de questions d'utilité publique, auteur de nombreuses pièces populaires pour des sociétés de la campagne et de *Gesch. der bernischen Täufer*, 1895; D^r h. c. de l'université de Iena 1904. — Quotidiens bernois de mars 1927. — [T. Q.] — EDUARD Müller-Hess, 14 avril 1853-9 juil. 1923, de Berlin, D^r phil., privat-docent de sanscrit à Berne 1881, d'allemand à Cardiff (Angleterre) 1883, orientaliste et professeur d'anglais à l'université de Berne de 1888 à sa mort, recteur 1915-1916; bourgeois de Berne 1907. — *Prof. Dr. Eduard Müller-Hess*, notice nécrologique, 1923. [H. Tr.]

II. De nombreuses familles Müller, généralement autochtones, sont représentées dans tous les districts du canton. Il faut relever — a) *Les Müller de Nidau*. *Armoiries* : de gueules à la demi-roue de moulin d'argent surmontée d'une étoile du même et accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. Cette famille est originaire de Sitterdorf (Thurgovie); elle se transplantait à Bâle et à Bümpliz, puis à Nidau, dont elle devint bourgeoise en 1773. — [H. Tr.] — 1. EDUARD, * 29 juin 1820 à Montjoie (Province rhénane), pasteur de Dresde 1845-1849, puis à l'église du Saint-Esprit, à Berne, professeur de théologie pratique à l'université de Berne 1863, † 25 janv. 1900. Il collabora à la loi ecclésiastique de 1874. — *Kirchenblatt für die ref. Schweiz* 1900. — *Zur Erinnerung...*, 1900. — [T. Q.] — 2. AL-

FRED, frère du n° 1, 1826-1896, D^r med., à Berne 1852, émigra en Amérique du Nord et se distingua dans la guerre de Sécession comme unique médecin du fort Ridgely à la limite du territoire indien, soutenu par son épouse Elisa, née Eichelberger, à qui l'État du Minnesota éleva un monument de marbre dans ce fort, après sa mort, survenue en 1876. — 3. **Eduard**, fils du n° 1, * 12 novembre 1848 à Dresde, avocat, président du tribunal de Berne 1874-1876, procureur général de la Confédération en 1885, président de la ville de Berne 1888, après que, sous sa direction, l'ancien gouvernement conservateur eut été renversé. Député au Grand Conseil 1882 et président 1885, au Conseil national 1884 et président 1890. Il succéda en 1895 à Schenk au Conseil fédéral, où il dirigea jusqu'en 1897 et de 1911 à sa mort, 9 nov. 1919, le Département de Justice, et de 1897-1911 celui du Militaire. Président de la Confédération en 1899, 1907 et 1913; pour des motifs politiques, il renonça en 1918 à cette charge en faveur d'Ador. Il s'est acquis des mérites tout particuliers par l'unification du droit civil et pénal et par la nouvelle organisation militaire de 1907. Lieutenant-colonel 1879, colonel-brigadier 1885, divisionnaire 1888. — Quotidiens de nov. 1919. — *Hst.* 39, n° 2. — *Schweiz. Zeitschrift für Strafrecht* 1920, p. 1. — *Schweiz. Monatshefte f. Politik und Kultur* 1, p. 337 et 385. — Une branche des Müller de Nidau devint bourgeoise de Bienne en 1862. Elle a donné — 4. ARMIN-LUDWIG-ED., * 11 févr. 1855, neveu du n° 4, instructeur et colonel d'artillerie; sur la proposition du Conseil fédéral, les puissances signataires des actes d'Algésiras le nommèrent inspecteur général des troupes de police du Chérid; cette mission l'occupa jusqu'à fin 1911. — Voir en général *Heimat und Fremde*, annexe au *Schweiz. Handels-Courier* 1898, p. 324. — *Denkschrift d. Ersparniskasse Nidau 1824-1924*.



Eduard Müller.
D'après une photographie.

b) *Autres Müller.* — 1. ADOLF, 1840-1913, de Sumiswald, D^r med., député au Grand Conseil 1874-1878, conseiller national 1886-1911. — 2. ALBERT, D^r med., * 1839 à Weissenbourg, médecin à St. Beatenberg de 1876 à sa mort en 1898; travailla à la fondation et au développement de cette station. — [H. Tr.] — 3. KARL, * 19 juil. 1855 à Limpach, fils de Ludwig (voir B. IV), rédacteur du *Bund* à Berne de 1898 à sa mort, 31 mai 1916; député au Grand Conseil, colonel d'infanterie, auteur de *Der Untergang des alten Bern*, 1898. — Quotidiens bernois, surtout le *Bund*, de juin 1916. — *NZZ* 1916, n° 881. — *Hst.* 35, n° 6. — [G. BUNDT.] — 4. **Gustav**, de Ziebach, * 14 avr. 1860 à Bienne, notaire, député au Grand Conseil 1898, conseiller national 1911; conseiller communal, chef des finances de la ville de Berne 1895-1920, président de la ville 1918-1920, un des chefs du parti socialiste bernois, lieutenant-colonel d'artillerie. † 24 mai 1921. — Quotidiens bernois, surtout la *Tagwacht*, mai 1921. — *Zum Andenken...*, 1921. — *Hst.* 40, p. 261.

c) *Müller d'origine étrangère.* — 1. THEODOR, le vétéran de Hofwil, pédagogue de valeur, * 1790 à Neustrelitz, † 1857 à Hofwil. Il vint trouver Fellenberg en 1815 et devint son collaborateur le plus fidèle et le plus influent; il travailla dans l'institution jusqu'à sa fermeture en 1848, entra au service de l'école bernoise qu'il contribua beaucoup à développer et fut inspecteur des écoles moyennes jusqu'à sa mort. — K.-R. Pabst : *Der Veteran von Hofwil*. — [Ed. H.] — 2. PETER, * 21 nov. 1836 à la Nouvelle-Orléans (États-Unis), fils de parents allemands, professeur de gynécologie à l'université de Berne 1874-1910, † 27 nov. 1922,

à Constance; on lui doit le nouvel hôpital des femmes et l'organisation des sages-femmes dans le canton. Il écrivit plus de 70 ouvrages, dont *Handbuch für Geburtshilfe*, 3 vol., 1888-1889. — *Schweiz. med. Wochenschrift* 1923, n° 15. — [H. Tr.] — d) Müller de Moudon, venus du département français du Haut-Rhin, bourgeois de Moudon 1810, établis à Berne. — 1. AUGUST, * 24 nov. 1851 à Thoune, architecte, directeur des travaux d'achèvement de la tour de la collégiale de Berne 1889-1893, dirigea ensuite, jusqu'à sa mort, le 9 oct. 1900, la restauration des autres parties de l'édifice. Publia en 1894, avec Haendcke, *Das Münster in Bern*. — 2. EDUARD, frère du n° 1, * 15 nov. 1854 à Thoune, directeur des ateliers fédéraux de construction à Thoune 1893-1904, chef du service technique au département militaire fédéral à Berne 1904-1927, colonel d'artillerie. — PS 1927. [M. M.]

F. Canton de Fribourg. Familles très répandues dans le canton, ressortissantes plus spécialement de nombreuses communes de la Singine. Plusieurs d'entre elles furent reçues dans la bourgeoisie de Fribourg à partir du XV^e s.

I. La famille patricienne doit son origine à la famille Monney, de Rue. Elle a donné de nombreux magistrats, des officiers au service étranger, des prêtres, et des religieux. *Armoiries* : I. Coupé d'azur à une croix tréflée d'argent et d'azur à trois bandes ondées du second. II. Écartelé d'azur à la croix tréflée d'argent et d'azur à trois bandes ondées du second. — 1. FRANÇOIS, de Rue, notaire, admis dans la bourgeoisie privilégiée en 1593, bailli de la Singine 1596-1607, des Soixante 1616, maître de la Grande Confrérie 1623-1628, secret



1630. † 1639 en garnison à Gènes. — 2. Pierre, petit-fils du n° 1, directeur des sels 1646-1650, des Soixante 1649, bailli de Schwarzenbourg 1650-1655, banneret du Bourg 1655-1657, conseiller 1657, maître de l'artillerie 1665-1668, trésorier d'État 1670-1675, commissaire des guerres dans l'expédition de Thurgovie en 1649, commandant des troupes de secours envoyées à Berne dans la guerre des Paysans 1653, député à la Diète. † 13 avril 1682. — 3. JOSSE, chanoine de Saint-Nicolas 1656, chantre, délégué à Rome auprès du pape Innocent XI au sujet des privilèges du chapitre, † 1688. — 4. NICOLAS-Pierre, fils du n° 2, des Soixante 1670, des Secrets 1671, 1685, 1702, bailli du Val Maggia 1672-1674, avoyer de Morat 1675-1680, banneret de La Neuveville 1696-1699, maître de la Grande Confrérie 1705-1710, † 2 déc. 1725 à 88 ans. — 5. BÉAT-NICOLAS, fils du n° 4, des Soixante 1703, maître de la fabrique de Saint-Nicolas 1708-1714, secret 1709, 1734, bailli de Châtel-Saint-Denis 1729-1732, officier au service de France, puis capitaine au service de Sardaigne, † 1750 à 84 ans. — 6. BALTHASAR, fils du n° 4, 1677-1754, notaire, des Soixante 1709, avoyer d'Estavayer 1711-1717, banneret de La Neuveville 1717-1720, bourgeois d'Estavayer 1720, secret 1722, chancelier d'État 1732-1742. — 7. NICOLAS, fils du n° 5, * oct. 1720 à Grolley, officier en France, notaire, avoyer d'Estavayer 1754-1759, des Soixante 1771, directeur des sels 1774-1779, secret 1776, banneret de l'Auge 1781-1784, conseiller 1784, † 6 août 1788. — 8. BEAT-NICOLAS-AUGUSTIN, fils du n° 6, * 1717 à Estavayer, bailli de Corbières 1751-1756, de Bellegarde 1758-1762, commissaire général 1758-1765, conseiller 1769, trésorier d'État 1770-1775; plusieurs fois députés à la Diète. Acquit en 1755 les bains de Bonn et les reconstruisit, † 16 février 1794. — 9. JOSEPH-CONRAD, fils du n° 6, * 26 novembre 1721, officier au service de Sardaigne 1742, major dans le régiment d'Estavayer; archiviste d'État 1751-1754, bailli de Cheyres 1754-1760, de Châtel-Saint-Denis 1766-1771, secret 1755, 1771, banneret de La Neuveville 1773, † 1774. — 10. NICOLAS, fils du n° 8, des Soixante 1776-1798, secret 1780, dernier bailli d'Orbe-Échallens 1795-1798. — 11. FRANÇOIS-JACQUES-NICOLAS, fils du n° 8, 1752 - 13 avr. 1830,

officier aux gardes suisses en France, député au Grand Conseil 1803, juge d'appel 1807, conseiller

1814. — 12. LOUIS, fils du n° 8, * 1755 à Corbières, chanoine 1779, custode 1783 et prévôt de Saint-Nicolas 1788. Sous sa prévôté, le chapitre reçut du pape, en 1791, le droit de porter une croix. — 13. BALTHASAR, fils du n° 9, * 21 août 1749, directeur des grains 1779-1784, bailli de Surpierre 1786-1791, juge d'appel 1795-1829, commissaire-général 1797-1798, conseiller 1795-1798, 1814-1829, lieutenant d'avoyer 1816-1825, † 1829. — 14. ANTOINE, fils du n° 9, * 14 juillet



Louis Müller (n° 12).
D'après un portrait à l'huile.

1753, officier en France jusqu'en 1786, bailli de Châtel-Saint-Denis 1791-1796, des Soixante 1796-1798, juge d'appel 1803-1805, député au Grand Conseil 1806-1831, secret 1825-1828, † 14 octobre 1835. — 15. ALBERT, fils du n° 9, * 21 juil. 1759 à Cheyres, officier en France jusqu'en 1790, dernier bailli de Gruyère 1796-1798, député au Grand Conseil 1804-1831. — 16. JOSEPH, dit *Joson*, fils du n° 9, * 1767 à Châtel-Saint-Denis, capitaine au service de France, fit les campagnes d'Espagne et de Russie, † à Polotsk 18 oct. 1812, en sauvant le drapeau de son régiment. — 17. ANTOINE, dit *Scarron*, fils du n° 11, 1789-30 avr. 1872, capitaine aux gardes suisses en France 1828, député au Grand Conseil 1826-1831, colonel. — 18. NICOLAS, fils du n° 13, * 24 sept. 1786, officier en France, fit les campagnes d'Espagne et de Russie, capitaine 1813, chef de bataillon 1818, licencié 1830. Trésorier d'État 1846. Chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, reçut les médailles de fidélité et de Sainte-Hélène, † 5 mai 1859 à Fribourg. — 19. Tobie, fils du n° 13, * 22 nov. 1795 à Fribourg, député au Grand Conseil 1827-1831, capitaine au service de Naples 1825, colonel, commandant le 2^e régiment suisse à Naples, 1849. Il prit part à la répression de la révolution de Naples (1848) et fit la campagne contre la République romaine 1849. Croix de Saint-Georges. † 10 mars 1875 à Naples. — 20. ALBERT, fils du n° 13, * 1797, député au Grand Conseil 1828-1831, capitaine-grand-juge au service de Rome, † avril 1858 à Macerata. — 21. JOSEPH, fils du n° 13, * 1798 à Cheyres, auteur de la branche italienne encore existante. — 22. BALTHASAR, fils du n° 14, * 16 août 1792 à Châtel-Saint-Denis, député au Grand Conseil 1818-1826, inspecteur général des troupes du canton 1826-1830, conseiller et juge d'appel 1830, † 20 déc. 1867 à Fribourg. — 23. BALTHASAR, fils du n° 21, * 17 févr. 1831, lieutenant dans l'armée napolitaine, major dans l'armée piémontaise; titré baron avant 1888, établi à Naples. — 24. CHARLES, fils du n° 18, 8 sept. 1832-27 mars 1871 à Fribourg, conseiller communal à Fribourg et député au Grand Conseil 1866-1871. — LL. — LLH. — H. de Schaller : *Hist. des troupes suisses*, dans ASHF III. — Fuchs-Raemy : *Chronique*. — *Le Chroniqueur* 1858, n° 51; 1871, n° 37. — A. Maag : *Gesch. der Schweiz. Truppen in franz. Diensten*. — Le même : *Neapolitanische Schweizertruppen*. — *Livre d'or du pensionnat de Fribourg*. — Dellion : *Dict. VI*. — FA 1908, 1912. — F. Ducrest : *Les Suisses à la campagne de Russie*, dans *Alm. cathol.* 1913. — G. Brasey : *Le chapitre de Saint-Nicolas*. — A. Weitzel : *Répertoire*, dans ASHF X-Étr. frib. 1914, 1923, 1927. — *Freib. Zeitung* 1871, n° 25. — AF 1923. — AHS 1922. — Arch. d'État Fribourg.

II. Famille originaire de Biron (Lucerne), qui a donné plusieurs générations d'orfèvres et d'artistes-

peintres. Elle porta aussi le nom de *Molitor* pour se distinguer de la famille précédente. — 1. JACOB, coutelier-fourbisseur, bourgeois de Fribourg 1645. — 2. Jean-JACQUES-DAVID, arrière-petit-fils du n° 1, * 1703, orfèvre de grand talent, capitaine de la garde de la ville 1752-1782, † 12 janv. 1789 à Villars-les-Joncs. — 3. Jacques-JOSEPH-Nicolas, fils du n° 2, 8 nov. 1734-16 janv. 1820, orfèvre, directeur de la monnaie 1776-1806, reçu dans le patriciat 1783. Adjudant-major du corps franc 1805. — 4. FRANÇOIS-ALOYS, petit-neveu du n° 3, * 1774, artiste-peintre, fixé à Berne dès 1811. — Alfr. Weitzel : *Généalogie des Müller.* — SKL. — FA 1898, 1903, 1905, 1906, 1908. — Arch. d'État Fribourg.

A d'autres familles appartiennent : — LÉON, de Saint-Sylvestre, 1839-1913, trésorier d'État 1868-1878, directeur de la Caisse hypothécaire 1878-1902. Bienfaiteur de l'orphelinat de Saint-Loup. — ERNEST, de Gächlingen (Schaffhouse), * 14 janv. 1877, naturalisé Fribourgeois 1909, bourgeois d'Albeuve 1908. Fondateur du *Messenger*, en 1896, qui fusionna avec le *Fribourgeois* en 1907 ; de la *Feuille d'Avis* S. A. en 1908 ; de l'Union gruyérienne des arts et métiers 1905. Directeur de l'enseignement professionnel et des apprentissages dès 1920. — *Etr. frib.* 1914. — Arch. d'État Fribourg. [G. CORPATAUX.]

G. Canton de Glaris. Une branche catholique de cette famille est bourgeoise de Näfels et d'Oberurnen, une branche protestante de Glaris et d'Ennetbüchli. — JAKOB, député des Réformés à Baden 1528. HEINRICH et JÖRG Müller, originaires du Toggenbourg, acquirent le droit de cité glaronnais en 1566, et devinrent les ancêtres de la branche réformée. — a) Branche catholique. *Armoiries* : de sable à la roue de moulin d'or. — 1. MATTHIAS, bailli d'Uznach 1548, 1552 et 1556. — 2. BALTHASAR, 1595-15 déc. 1683, bailli de Sargans 1629, landammann 1639-1641, 1649-1651, 1654-1656 et 1669-1671. — 3. ZACHARIAS, 1617-1662, porte-drapeau du pays, *Landeshauptmann* 1643, député à Lugano 1648. — 4. JOHANN-GEORG, bailli du Gaster 1662 et 1682, † 1720. — 5. FRIDOLIN, fils du n° 4, bailli d'Uznach 1660, † janv. 1678. — 6. KASPAR, 1643-1710, bailli du Gaster 1666, co-signataire du traité entre les deux confessions 1683, vice-landammann 1702, landammann 1704-1706. — 7. JOHANN-GEORG, 1672-1758, colonel au service de Venise. — 8. BALTHASAR-JOSEPH, 1680-1721, capitaine à Wil 1713. — 9. JOHANN-BALTHASAR, 1694-1765, colonel dans le régiment Wirz au service de Naples. — 10. JOHANN-JAKOB, 1677-1752, appelé baron de Mühlegg, agent de la chancellerie secrète de la couronne d'Autriche, à Vienne. — 11. FELIX-ANTON, 23 sept. 1721-7 mai 1805, bailli d'Uznach 1760, landammann 1789-1791. — 12. KASPAR-JOSEPH, 1730-1798, fondateur de la première manufacture d'indiennes à Näfels. — 13. JOSEPH-LUDWIG, 1721-1799, colonel gouverneur de Termini et des îles Lipari, † à Lipari. — 14. FERDINAND, 1759-1824, baron de Mühlegg, conseiller d'État impérial et royal à Vienne. — 15. LUDWIG, 1786-1839, *Landeshauptmann*, chef des gens de Näfels lors de la révolte contre la nouvelle constitution cantonale de 1836-1837, s'enfuit à Rome après cet événement. — 16. FRANZ-JOSEPH-KASPAR, 16 nov. 1800-2 mai 1865, *Landeshauptmann*, vice-landammann, landammann 1836-1837. — 17. JOSEPH-ALOIS, * 26 avril 1871, conseiller d'État dès 1923. — [Nz. et J.-J. K.-M.] — 18. Franz-Josef, de Näfels, * 1725, D^r med., médecin à Näfels, entra en 1758 au service du couvent de Saint-Gall, devint conseiller palatin, bailli de Rosenberg dans le Rheintal, puis de Rorschach, et ensuite du Toggenbourg 1772-1775 ; intendant-général, conseiller intime et ministre de l'abbé. En 1768, il reçut de l'abbé Beda la noblesse abbatiale ; en 1774, l'empereur Joseph II, l'éleva, ainsi que ses descendants, au rang de chevalier de l'empire sous le nom de Müller von Friedberg, baron 1791. Mais ce haut fonctionnaire, ultra-conservateur et impopulaire, dut être congédié comme intendant-général par l'abbé. Maréchal de la cour de 1795 à 1798, il

revint ensuite à Näfels où il mourut le 17 sept. 1803. — *MVG XXI*, 3-6. — 19. KARL-Franz-Aloys-Mathias, fils du précédent, prit après 1798 le nom de MÜLLER-FRIEDBERG (voir cet art.). [L.]

b) Branche protestante. — 1. HANS, d'Ennetbüchli, * vers 1580, intendant des bâtiments, bailli du Gaster 1634 et 1650. — 2. JOHANN-PETER-GEORG, de Glaris, 10 juin 1816-18 janv. 1888, contre-amiral en Hollande. — 3. ALEXANDER-DANIEL, de Glaris et La Haye (Hollande), * 20 novembre 1874, inspecteur général de la navigation à La Haye. — Voir LL. [J.-J. K.-M. et Nz.]

H. Canton des Grisons. Nom de famille très répandu, cité d'abord à Davos et dans le Prätigau. — 1. JAKOB-ANTON, landammann de Davos 1478. — 2. PETER, landammann de Davos 1543, landammann de la Ligue des X Juridictions. — 3. HANS, bailli de Maienfeld 1583. — 4. GEORG, admis au synode en 1655, pasteur de Jenins vers 1669, puis de Davos, doyen de la Ligue des X Juridictions. — 5. JOHANN, landammann de la section extérieure de la juridiction de Castels. — LL. — J.-R. Truog : *Die Bündner Prädikanten.* [L. J.]

J. Canton de Lucerne. Nom de famille connu dès le XIII^e s. — MATTHIAS, du Grand Conseil 1396-1422. — HANS, de Weggis, † 1444 à Saint-Jacques sur la Birse. — 1. HANS, de Sursee, se distingua en 1479 au service de France, fut en 1480 capitaine au service du roi Ferdinand II de Sicile, en 1482 au service du roi Mathias de Hongrie contre les Turcs. — 2. HANS, de Kriens, le héros de Ponte Orso près de Crevola 1487 — Ehrenzeller : *Eschenthal.* — 3. JAKOB, du Grand Conseil 1504, † à Marignan 1515. — 4. MICHAEL, sous-bailli de Dagmersellen 1592-1602. — 5. JOST, sautier de la vallée d'Entlebuch 1633. — 6 et 7. MICHAEL, d'Altbüron et ADAM, de Gundelingen, furent parmi les instigateurs de la guerre des Paysans de 1653. — 8. HANS, intendant des travaux de la ville 1703-1717. — 9. LEONZ, fabricant de pompes à feu qu'il livra à Lucerne, Milan, etc., 1735, 1738. — 10. ADAM, sous-bailli d'Ermensee, 1757. — 11. JAKOB-JUSTUS, ammann de Weggis 1758. — 12. KASPAR, d'Ermensee, 10 févr. 1867-30 avr. 1925, premier secrétaire du département de justice 1895, procureur général 1898, juge cantonal 1904, président du tribunal cantonal 1912, conseiller national 1919, auteur de l'ouvrage publié à la mémoire de Phil.-Ant. de Segesser. — Voir *Gfr.* 80, XXIII et Reg. — *Schweiz. Kirchenzeitung* 1925, n° 20. — *JSG XVIII-XX.* — Estermann : *Gesch. v. Hochdorf*, 264. — Weber : *Beiträge zur Gesch. des Luzerner Feuertöschwesens.* [P.-X. W.]

K. Canton de Saint-Gall. Familles de Saint-Gall et de diverses communes du canton.

I. Müller de la ville de Saint-Gall. Connue dès le XIV^e s. Des familles du même nom, originaires de la Suisse ou de l'Allemagne ont reçu la bourgeoisie aux XIX^e et XX^e siècles. Vers 1550, la famille existait en 29 branches, dont six ont vécu assez longtemps et deux existent encore actuellement. Les Müller ont souvent occupé des charges municipales. — 1. ANDREAS, sous-bourgmestre 1522, capitaine des Saint-Gallois 1529, banneret 1533-1536. — 2. JOHANN-JAKOB, 1842-1901, de Zihlschlacht (Thurgovie), bourgeois 1859, président du tribunal de district 1873-1881, ammann de la ville dès 1881 ; député au Grand Conseil dès 1882, président 1887, 1890 et 1895, au Conseil national 1886-1887. — 3. WALTER-Friedrich, D^r phil., de Sitterdorf (Thurgovie), * 1863, bourgeois 1866, professeur de philosophie, de pédagogie et de langue allemande à l'école cantonale dès 1889, directeur de l'école normale pour maîtres secondaires dès 1909 ; auteur d'ouvrages de pédagogie et d'histoire scolaire. — 4. AUGUST-KARL, imprimeur, * 1861 à Nordhausen (Prusse), bourgeois de Saint-Gall 1905, collaborateur au *Zentenarbuch* de 1903, au *St. Galler Tagblatt*, éditeur de *Schweizer Graphischen Mitteilungen* dès 1884, de la *St. Galler Schreibmappe* dès 1897 ; auteur d'une nouvelle édition du *Lehrbuch der Buchdrucker-kunst*. Son fils — 5. MAX-Friedrich-Albert, D^r jur.,

* 1885, écrivain et journaliste, correspondant de la *NZZ* à Paris dès 1912. — *UStG.* — Bürgerbuch 1920. — *LL.* — *LLH.* — I. von Arx: *Gesch. St. Gallen II.* — Vadian: *Chronik.* — Kessler: *Sabbata.* — Hartmann: *Lebende Geschlechter* (Mns. de la Bibl. de Saint-Gall). — *St. Galler Nbl.* 1902, p. 53 et 63. — *NZZ* 1925, n° 505. — *St. Galler Tagblatt* 1925, n° 152, 154, 156, 157.

II. *Müller de Wil.* Un rameau prit dès 1402 le nom de Müller vom Steinhaus et appartient aux familles les plus riches et les plus considérées de Wil. Ses membres apparaissent souvent comme avoyers dans les villes et bailliages de l'abbaye. — 1. P. MAURITIUS, 1677-1745, bibliothécaire du couvent de Saint-Gall, écrivit une courte notice du couvent. — 2. JAKOB-JOSEPH, 1729-1801, peintre, conseiller et avoyer de Wil. — 3. AUGUST-FRANZ, de Steinhaus, 1847-1912, architecte et constructeur d'autels.

III. *Müller de Mosnang.* Bourgeoise de Wil 1851. — 1. JOHANN-BAPTIST, 1788-1851, ammann de district et député au Grand Conseil, s'établit à Wil en 1833. — 2. JOHANN-JOSEPH, fils du n° 1, * 19 mars 1815 à Mosnang, avocat à Wil 1837, député au Grand Conseil dès 1839 et pendant plus de vingt ans, au Conseil national 1856-1860. Il propagea ses idées par le journalisme et des brochures et publia en 1838 un recueil de poésies: *Jugend-Klänge.* Il s'établit en 1847 à Saint-Gall, où il mourut le 11 nov. 1861. — *ADB.* — Gall. Morel: *Das Leben des J. J. M.* — 3. JOHANN-BAPTIST, 1818-1862, frère du n° 2, fabricant, revêtit diverses fonctions municipales à Wil; député à la constituante 1859-1861, publia un volume de poésies: *In freien Stunden.* — Gall. Morel: *Aus dem Leben des J. B. M.* — 4. JOHANN-GEORG, frère du n° 3, * 15 sept. 1822 à Mosnang, architecte à Munich, Bâle, en Italie, à Saint-Gall et à Vienne où il mourut le 2 mai 1849. Poète de talent. — E. Förster: *J.-G. Müller.* — *ADB.* — 5. JOHANN-FRIDOLIN, frère du n° 4, * 1830 à Mosnang, fabricant, député au Grand Conseil et de 1870 à 1888 au Conseil national. † 14 avril 1888 à Wil. — 6. OTHMAR, fils du n° 2, * 1859, juriste, secrétaire d'État 1888-1923, D^r jur. h. c. de l'université de Zurich 1915. Il publia une série de manuels pour l'administration, de recueils de lois saint-galloises, de statistiques d'impôts, etc. † 22 août 1923 à Saint-Gall. — *Ostschweiz* 1923, n° 194. [Bt.]

IV. *Müller de Rapperswil.* Certaines familles, reçues à la bourgeoisie dès le XV^e s., sont éteintes. — 1. PETER, gardien de la porte 1482, auteur d'un chant populaire sur la guerre de Souabe, composé au début de 1499; résida plus tard à Lucerne. — *ADB* 22. — Liliencron: *Hist. Volkslieder* 2, p. 381. — 2. JAKOB, dit Vogt, du Petit Conseil 1518-1528, intendant des bâtiments. — 3. HANS, dit Ulmann, avoyer 1555-1567, capitaine au service de France. — 4. JOHANN-JAKOB, peintre et sculpteur, organisateur et maître d'école à Kerns et Schüpfheim, entraîna par sa parole et ses écrits les gens de l'Entlebuch dans la guerre des Paysans de 1653, auteur des requêtes du pays aux autorités gouvernementales; orateur des députés de l'Entlebuch aux conférences de Wertenstein entre les cantons confédérés et les districts lucernois. Après le combat de Gisikon, il s'enfuit dans l'Allemagne du Sud. — *KSB* 1885, p. 282-300. — *SKL.* — 5. JOHANN-BALTHASAR, facteur d'orgues 1663. — *SKL.* — 6. VALENTIN, moine à Saint-Gall, publia de 1668 à 1699 des œuvres musicales. — 7. AMBROSIO, 1679-1738, abbé de Pfäfers 1725-1738, construisit l'église de Mels; prédicateur remarquable. — v. Mülinen: *Helv. sacra.*

A une famille Müller, encore existante, originaire de Brannenfeld (Vorarlberg) appartiennent: — 1. CHRISTIAN, 1771-1826, professeur au collège de Rapperswil, habile mathématicien, fut admis en 1807 à la bourgeoisie à des conditions exceptionnelles en reconnaissance de ses services rendus à l'école et à la ville. — 2. FRANZ-XAVER, 1845-1915, petit-fils du n° 1, architecte, construisit notamment l'église paroissiale de Rapperswil en 1885, adjoit à l'ammann de Rapperswil. — *SKL.* — 3. MAX, * 1^{er} janv. 1874,

architecte de la ville de Saint-Gall, lieutenant-colonel d'artillerie. — Arch. de Rapperswil. [M. SCHNELLMANN.]

V. *Müller d'autres communes.* Plusieurs Müller de Waldkirch ont été dessinateurs, sculpteurs et peintres. — *SKL.* — *Zentenarbuch*, p. 444. — 1. CÆLESTIN, 1772-1846, de Schmerikon, conventuel à Einsiedeln 1790, préfet du gymnase conventuel fondé par lui, prince-abbé 1825-1846. — *ADB.* — 2. JOSEF-ANTON, de St. Georgen près Saint-Gall, dirigea avec Künzli le mouvement révolutionnaire de l'Alte Landschaft 1795-1798, juge cantonal pendant la République helvétique et dès 1803 député au Grand Conseil pendant plus de dix ans. — 3. JOHANN-BAPTIST, de Weesen et Rorschach, 1806-1874, conseiller d'État 1841-1843, 1859-1867. — 4. ANTON, D^r med., de St. Gallenkappel, * 1827 à Uznach où il dirigea l'hôpital cantonal, rédacteur du *St. Galler Volksblatt* 1859-1874, collaborateur jusqu'en 1900, † 23 août 1914. — 5. ALOYSIA-CÆLSTINA, de Schmerikon, abbesse de Wurmsbach 1839-1888. — 6. JOSEF-ANTON, de Steinach, * 1856, prêtre 1879, curé de Grub 1882, chancelier 1887, curé de Niederbüren 1896, doyen de la cathédrale 1906, protonotaire apostolique 1923. — 7. JOSEF-ANTON, de Steinach, * 1873, prêtre 1897, curé de Gams 1903, de Flawil 1918, auteur de *Gesch. der Herrschaft und Gem. Flums*, 1^{re} partie et de *Die Rechtsverhältnisse der Ortsgemeinden in Flums.* — 8. JOSEF (Johann-Marin), de Schmerikon, * 2 févr. 1872, prêtre 1896, vicaire de la cathédrale de Saint-Gall 1897, directeur des archives de l'ancien couvent 1903, D^r phil. 1921. Auteur de: *Karl Borromeo und das Stift St. Gallen*, 1921, *Notker als Lehrer und Dichter*, collaborateur au *DHBS* et à la *Revue d'hist. eccl. suisse*, éditeur de *Die Tagebücher Rudolf Sainers*, dans *MVG XXXIII.* — *DSC* suppl. — 9. SUSANNA, * 1829 à Hummelwald près de Wattwil, rédactrice de la revue *Das fleissige Hausmütterchen*, à Zurich, 1866-1870, auteur de *Das fleissige Hausmütterchen*, 1860, *Die Hausfrau auf dem Lande.* † 12 oct. 1905 à l'asile de Wil. — *ZWChr.* 1905. — 10. GIOVANNI, de Wattwil, * 1890 à Krinau, peintre. — Voir *UStG.* — Gmür: *Rechtsquellen I-II.* — Göldi: *Der Hof Eernang.* — Wartmann: *Der Hof Widnau-Haslach* — Hardegger u. Wartmann: *Der Hof Kiessern.* — Wegelin: *Regesten v. Pfäfers.* — Vadian: *Chronik.* — *LL.* — *LLH.* — I. v. Arx: *Gesch. St. Gallen.* — Wegelin: *Gesch. des Toggenb.* — Rothenflue: *Toggenb. Chronik.* — Baumgartner: *Gesch. des Kts. St. Gallen.* — Henne am Rhy: *Gesch. des Kts. St. Gallen.* — Sailer: *Chronik v. Wyl*, 257. — *ADB.* — *SKL.* — K. Steiger: *Äbte u. Äbtissinnen aus Wiler Geschlechtern.* — *Zentenarbuch des Kts. St. Gallen.* — *St. Galler Nbl.* 1887, 1889, 1893, 1895, 1899, 1900, 1905, 1910, 1913, 1915, 1917, 1923, 1924, 1927. [Bt.]

L. *Canton de Schaffhouse.* A la vieille famille autochtone de Schaffhouse, d'autres vinrent s'ajouter par immigration et naturalisation. En dehors de Schaffhouse, des familles de ce nom apparaissent à Barga (1373), Gächlingen (1507), Hofen (1413), Löhningen (1498), Merishausen (1425), Neunkirch (1396), Osterfingen (1528), Ramsen (1409), Stein (1472), Thayngen (1459), et actuellement dans la plupart des communes du canton.

Müller de Gächlingen. Plusieurs furent baillis de village. — JOHANNES, 1813-1873, fonda de 1836 à 1865, en réunissant les maisons de cartes à jouer Zündel-Rauch et Hurter, la fabrique de cartes à jouer et de billets de chemin de fer de Schaffhouse, actuellement J. Müller & C^{ie}, à Neuhausen. — *Müller de Löhningen.* — HANS-JAKOB, chef des populations agricoles mécontentes de la loi sur les contributions, sévèrement puni en 1820 par le tribunal criminel. — JOH.-JAKOB, * 1827, cons. d'État, membre du tribunal cantonal 1876-1880.

Müller de Neunkirch. A côté de la vieille famille bourgeoise de ce lieu, en apparaît en 1527 une autre, originaire de Flaach (Zurich). — SIMON, conseiller d'État 1831.

Müller de Schaffhouse. Famille venue de Rheinau en 1560. — 1. HANS-ULRICH, juge baillival 1632. — 2. GEORG, bailli de Löhningen 1691, capitaine du Munot 1695, banneret 1662. — 3. JOHANN-GEORG, 23 juil.

1722-13 févr. 1779, pasteur à Neuhausen 1760, professeur et co-recteur du gymnase de Schaffhouse. — [STIEFEL.] — 4. **Jean** de Müller, fils du n° 3, * 3 janv. 1752 à Schaffhouse, † 29 mai 1809 à Cassel, historien, homme politique et homme d'Etat. Très tôt, il passa de la théologie à l'étude de l'histoire. Professeur d'histoire et de statistique au *Collegium Carolinum* de Cassel 1781-1783, à Mayence de 1786 à 1792, comme bibliothécaire d'abord, puis secrétaire de cabinet, conseiller d'Etat et maître des requêtes. Il fut un des conseillers les plus influents de l'archevêque-électeur, un des principaux représentants de la politique du *Fürstenbund* allemand, en faveur duquel il publia en 1787 *Darstellung des Fürstenbundes*. La même année il parcourut la Suisse, chargé par le gouvernement prussien de sonder les cantons au sujet de leur adhésion éventuelle



Jean de Müller.
D'après une lithographie
de T. Hurter (Bibl. Nat. Berne).

au *Fürstenbund*. Chevalier d'empire sous le nom de Müller zu Sylfelden 1791, conseiller aulique près la chancellerie impériale à Vienne 1793-1800, premier conservateur de la Bibliothèque impériale 1800-1804. Il passa la seconde moitié de 1797 en Suisse, faisant tous ses efforts pour épargner à sa patrie, en l'incitant aux transformations politiques imposées par les circonstances, le malheur dont elle était menacée; mais son action médiatrice demeura infructueuse et ne lui attira que des amonitions. Après 1798, il se mit en rapport avec les émigrés suisses, s'efforçant de libérer sa patrie du joug français, avec l'aide de l'Autriche et de la deuxième coalition. En 1804, il fut appelé à Berlin par Frédéric-Guillaume III en qualité de conseiller intime de guerre, secrétaire de l'Académie et historiographe. Il y vécut deux ans, fêté comme le plus grand historien contemporain de langue allemande. Au cours d'une audience, Napoléon parvint à le gagner à sa cause et le nomma en 1807 secrétaire d'Etat du nouveau royaume de Westphalie. Au bout de quelques semaines, Müller échangea ce poste contre celui de directeur général des études (ministre de l'Instruction publique). Jean de Müller n'a pu achever les deux ouvrages essentiels de sa vie. Son *Histoire de la Confédération Suisse*, qu'il a poussée jusqu'en 1489 seulement, a été continuée par Glutz-Blotzheim, Hottinger, L. Vuillemin et Ch. Monnard et traduite en français par ces deux derniers. Ses *Vierundzwanzig Bücher allg. Geschichte* qui étaient considérés par lui comme une préparation à une œuvre plus complète ont été traduits en français (sous le titre d'*Histoire universelle*), en anglais, en italien et en suédois. Édition complète de ses œuvres en 27 vol. 1810-1829; 2° éd. en 40 vol. 1831-1835. Sa vaste correspondance est une source fort importante pour la connaissance de la vie intellectuelle de son époque. Sa riche bibliothèque et ses manuscrits sont la propriété de la Bibliothèque de Schaffhouse. — Voir Döring : *Leben Müllers* 1835. — G. von Wyss : *Historiographie*. — Mörkkofer dans *Schweiz. Literaturgesch. des 18. Jahrh.* — ADB. — *Gesch. der deutschen Historiographie*. — Maurer-Constant : *Briefe an Johann von Müller*. — Mägis : *Schaffhauser Schriftsteller*. — Haug : *Der Briefwechsel der Brüder J. Georg und Johannes von Müller 1789-1803*. — K. Henking : *Biographie*. — [K. HENKING.] — 5. **Johann-Georg**, frère du n° 4, * 3 sept. 1759 à Neunkirch, † 20 nov. 1819 à Schaffhouse, D^r theol., professeur des langues grecque et hébraïque au *Collegium humanitatis* de Schaffhouse 1794, il devint, en 1805, le promoteur et l'âme de la réorganisation de ce gymnase. Pendant la période révolutionnaire, il fut partisan du peuple des campagnes et de l'ordre nouveau; pre-

mier représentant de son canton à l'Assemblée nationale de 1798, membre de la Chambre administrative de Schaffhouse; il présenta un mémoire à Legrand, membre du Directoire helvétique, proposant la création d'une Académie nationale. Nommé adjoint du préfet, il lutta contre la réunion de Schaffhouse au canton de Thurgovie. S'étant démis en 1800 de la plupart de ses charges, il fonda et dirigea la société schaffhouseoise de secours aux maux de la guerre. Après 1803, Müller siégea au Grand et au Petit Conseil; chargé des affaires scolaires en 1801, il donna une forte impulsion à l'Instruction publique dans le canton. Ayant quitté le gouvernement en 1809, il se voua essentiellement à des questions scientifiques et d'éducation. Il est l'auteur de travaux sur des sujets théologiques, philosophiques et historiques et d'importantes traductions (Mägis : *Schaffh. Schriftsteller*). En 1814, il reçut la visite de la grande-duchesse Catherine et du tsar Alexandre. — K. Stockar : *Joh. Georg Müller. — Festschrift der Stadt Schaffh.* 1901. — *Katalog der Stadtbibl. Schaffh.* — 6. JOHANN-KONRAD, 24 févr. 1728-8 août 1785, peintre et graveur. — 7. JOHANN-JAKOB, 31 mars 1803-26 nov. 1867, peintre-verrier, travailla en Italie, en France et pour les cours de Russie et de Prusse. — 8. EUGEN, voir sous N, 3^{me} rameau.

Müller de Thayngen. — BERNHARD, membre du Conseil de guerre en mars 1798, sénateur sous la République helvétique, du Grand Conseil 1802. — KLEMENS, *Amtmann* de Thayngen, chef et représentant du peuple des campagnes 1798. — ALBERT-AUGUST et HERMANN, voir Zurich III. — Voir en général U.S. — *Reg. gén. de Schaffh.* — Erwin Bühner : *Gächlingen.* — LL. — Isaak Vetter : *Geschicht-Büchlein der Stadt Stein.* — SKL. — Wildberger : *Neunkirch.* — *Schaffh. Nbl.* 1903. — ASHR. — *Schaffh. Festschriften.* — JOHANN-HEINRICH, 1822-1903, de Feuerthalen, peintre verrier, travailla à Berne à la salle du Conseil des États. — SKL. [STIEFEL.]

M. Canton de Schwyz. I. Famille éteinte de l'ancien pays de Schwyz. HANS, d'Appenzel, obtint la bourgeoisie cantonale en 1508. — JOST, d'Iberg, curé de Cham et ami de la Réforme, écrivit de 1516 à 1524 au sujet des événements fédéraux ses *Carmina elegica*. — II. La famille von Müller, de Näfels, devint bourgeoisie de Schwyz en 1801 avec — 1. KASPAR, major, conseiller, colonel des troupes fédérales à Zurich 1804, † 1816 à Bâle. — 2. KASPAR, fils du n° 1, * 1806, lieutenant-colonel, membre du Conseil de guerre du Sonderbund 1847, député au Grand Conseil 1851-1854, conseiller communal 1858-1862, † 1872. — 3. FRIEDRICH, frère du n° 2, * 1808, fondateur de l'orphelinat agricole Brunnen à Sattel, † 1863. — III. Des familles Müller sont encore de nos jours fort répandues dans le district de Gersau et dans les Höfe. — 1. JOSEF, à Gersau, * 1820, ammann de district et député au Grand Conseil, fonda l'hôtel Rigi-Scheidegg, † 1897. — 2. JOHANN-BAPTIST (Andreas), bénédictin, de Gersau, * 1842, professeur, inspecteur des écoles et archiviste du couvent d'Einsiedeln; écrivit une *Gesch. der Höfe Wollerau und Pfäffikon*, dans *MHVS* 1883; † 1883. — 3. KARL, * 1872, de Freienbach, député au Grand Conseil 1912-1920, conseiller d'Etat 1920-1922, puis négociant à Winterthur. — Voir LL. — *Gfr.* 39, p. 13; 52, p. 21. — ASG IV, 218. — M. Dettling : *Schwyz. Chronik.* — F. Dettling : *Hist.-genealog. Notizen*, mns. — M. Dettling : *Gesch. u. Statistik der Gem. Schwyz*, mns. [D. A.]

N. Canton de Thurgovie. Nom répandu dans tout le canton, mentionné dès 1300.

A une famille d'Emmishofen se rattache : — ALOYS, 1816-1901, fondateur des établissements pyrotechniques d'Emmishofen. — D'une famille de Fischingen descend : — AUGUST, * 19 juin 1864, peintre à Wil (Saint-Gall), auteur de portraits, de tableaux d'autel en Bavière, en Tyrol et en Suisse. — SKL.

Une famille de Frauenfeld y est devenue bourgeoisie avant 1443. *Armoiries* : d'or à un coq de gueules tenant une demi-roue de moulin de sable, accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. Dès le début,

la famille se divisa en deux branches : les Müller et les Müller dits Maler ; vers 1600, la première de ces branches se subdivisa en trois rameaux :



Premier rameau : — 1. KASPAR, 1594-1666, Landrichter 1616, négocia en 1618 avec Constance une convention monétaire, fut avoyer de 1630 à 1666 tous les deux ans ; construisit en 1632 la maison dite *Zum Schwert* et contribua à la construction de l'église protestante en 1646. — Son fils — 2. LEONHARD, 1627-1674, Landrichter 1664, avoyer 1665-1674. Son neveu — 3. HEINRICH, 1650-1705, avoyer 1690-1693. — 4. HEINRICH, fils du n° 2, 1659-1730, avoyer 1694-1730. — 5. THEODOR, * 1880, directeur de la Banque commerciale de Bâle.

2^{me} rameau (*Müller zum Adler*). — 1. MELCHIOR, 1678-1757, avoyer de 1730 jusque vers 1744. — 2. LEONHARD, 1777-1827, du Grand Conseil, juge cantonal. Avec son fils : — 3. WALTER, 1818-1897, président du tribunal à Zurich, ce rameau s'éteignit.

3^{me} rameau. — 1. ADAM, boulanger et juge de la ville, 1747-1809, fut expulsé pour dix ans pour avoir provoqué dans sa maison, par son imprudence, le grand incendie de la ville le 19 juil. 1771. — 2. LUDWIG, 1785-1858, du Grand Conseil 1818, secrétaire de ville 1822, conseiller d'État 1828-1858. Son petit-fils — 3. EUGEN, 19 nov. 1858-22 janv. 1928, D^r jur., président du tribunal cantonal de Schaffhouse dès 1914, rédacteur en chef du *Tagebl. für den Kt. Schaffh.* dès 1883, renonça à la bourgeoisie de Frauenfeld. — *Schaffh. Tagbl.*, 23 janv. 1928. — *Schaffh. Intelligenzblatt*, 24 janv. 1928.

Müller dits Maler (zum Hirschen). — 1. HANS-KASPAR, avoyer 1609-1611, † 1612. Son arrière-petit-fils — 2. KASPAR, * avant 1622, † 1655, capitaine, fut dans la guerre des Paysans de 1653 le chef des contingents d'Arbon, Bischofszell, Frauenfeld et Steckborn. La famille s'éteignit en 1719. — Voir Pupikofer : *Frauenfeld*. — Arbre généalogique appartenant à A. Widmer. — *Bürgerbuch von Frauenfeld* (mms).

Autres Müller. — JAKOB, de Rächlisberg, * 15 nov. 1847 à Romanshorn, député au Grand Conseil 1877-1919, président du tribunal d'Arbon, conseiller national 1890-1919. — DSC. — JOSEPH Müller-Häni, de Romanshorn, * 5 avr. 1882 à Saint-Gall, dès 1913 archiviste et bibliothécaire cantonal à Saint-Gall. — DSC. — HERMANN Müller-Thurgau, de Tägerwilten, 21 oct. 1850-18 janv. 1927, herboriste, professeur, maître de botanique à l'établissement royal d'arboriculture, de viticulture et d'horticulture de Geisenheim 1876-1891 (Hesse-Darmstadt), directeur de la station d'essais agricoles de Wädenswil 1891-1924. S'occupa de la croissance artificielle et de la congélation des plantes, des altérations du vin et des maladies de la vigne, rédigea la *Schweiz. Zeitschrift für Obst- und Weinbau*, D^r h. c. de l'université de Berne. — DSC, suppl. — *Thurg. Zeitg.* 1927, n° 22. — VSNG 1927 (avec bibliogr.). — De Warth descend : — BRUNO (Molitor), prieur de la chartreuse d'Ittingen 1614-1648, † 3 sept. 1651. Sous sa direction, le couvent prit un grand essor économique et spirituel. — Kuhn : *Thurgovia Sacra*. — HANS-HEINRICH, de Zurich, 1761-1825, pasteur à Rebstein (Saint-Gall) 1789, Amriswil-Sommeri 1796-1809, publia d'août 1799 à juin 1800 un journal *Der thurg. Erinnerer* critiquant le régime helvétique. C'est pourquoi la Chambre administrative refusa de sanctionner sa nomination à Weinfelden en 1800, mais lorsque cette commune l'eût élu une seconde fois et refusé deux pasteurs proposés par le gouvernement, des troupes françaises l'obligèrent à céder. En 1803 Müller renonça à la cure de Weinfelden et exerça le ministère de 1809 à 1825 à Embrach ; écrivain fécond (sermons, écrits politiques, etc.). — Voir G. Sulzberger : *Thurgau 1798-1831*. — Hæberlin-Schaltegger : *Amriswil*. — Rud. Huber dans *Le livre des éditeurs de journaux suisses*. [LEIST.]

O. Canton d'Unterwald. Famille de l'Obwald, communiera de Schwändi et d'am Rammersberg, paroissienne de Kerns et Giswil. *Armoiries* : de gueules à une demi-roue de moulin d'or, surmontée d'une croix grec-

que. Appartiennent à la famille de Schwändi : — 1. HANS, landammann 1432, 1439 et 1443, † 1444 au combat du Hirzel ; fut souvent député à la Diète. — 2. WOLFGANG, du Conseil 1659, intendant des bâtiments 1672, trésorier général 1679, vice-landammann 1682, landammann 1686, 1688, 1692, souvent député à la Diète. — A celle de Kerns : 3. BALZ, du Conseil 1570, intendant des bâtiments 1578, capitaine au service de France 1580, se distingua à Arques et Ivry ; bailli de Locarno 1596, † 1620. — 4. BALZ, fils du n° 3, du Conseil 1644, banneret du pays 1645, intendant des bâtiments 1647, bailli de Sargans 1652, vice-landammann 1665. — 5. HANS, frère du n° 4, secrétaire d'État 1609-1619, bailli de Locarno 1620, vice-landammann 1639, bailli du Rheintal 1642. — 6. SEBASTIAN, banneret du pays 1625, *Landeshauptmann* 1630, trésorier 1637, bailli de Baden 1641, † 1644. — 7. HANS-BALZ, bailli de Sargans 1680. — 8. JOHANN-SEBASTIAN, capitaine au service de l'évêque de Bâle, landammann 1692, bailli de Lugano 1700 ; † 1703. — 9. FRANZ-JOSEF, fils du n° 8, du Conseil 1728, trésorier général 1735, bailli de Sargans 1743, † 1746. — La famille fournit de 1532 à 1744 un grand nombre de jurés et des ecclésiastiques. — Kuchler : *Chronik von Sarnen*. — Le même : *Chronik von Kerns*. — Le même : *Genealogische Notizen*. — Obituaires de Sarnen. — Durrer : *Einheit Unterw.* — Truttmann : *XV. Gericht in Obwalden*. — Gfr. 68-96. [AI. TRUTTMANN.]

P. Canton d'Uri. I. Une famille du Schächental est éteinte ; une autre de la même région encore florissante est bourgeoise d'Altdorf, Attinghausen, Bürglen, Flüelen, Seedorf, Springen et Unterschächen. *Armoiries* : un lion tenant dans ses pattes une demi-roue de moulin. L'ancêtre, MARTIN, devint bourgeois en 1513. — 1. KASPAR, d'Unterschächen, du Conseil, maître de la fabrique, bailli de la Léventine 1661-1664, † 1689. — 2. JOSEF, d'Altdorf, * 30 déc. 1870, aumônier à l'hôpital cantonal, collaborateur aux *Nbl. von Uri, Gfr., SAV, DHBS, ZSK*, etc. Ouvrage principal : *Sagen aus Uri*, 3 vol., 1926. — Arch. d'État. — *Nbl. v. Uri* 18. — ZSK IV. — Lusser : *Leiden und Schicksale*, p. 108. — II. Famille du XVI^e s., éteinte à Altdorf. L'ancêtre, FELIX, dit Pfister, de Zurich, acquit la bourgeoisie cantonale en 1546 avec ses fils. — [J. MÜLLER, A.] — III. Müller, à l'origine Schmid, dit Müller, famille citée dans l'Urseren dès le XV^e s. Son berceau de Schmidigen dans l'Urseren, lui appartient déjà de 1452 à 1785. *Armoiries* : nouvelles (XVIII^e s.) : coupé mi-parti d'azur et de sinople chargés chacun d'une fleur de lys d'or, et d'argent à la roue de moulin de gueules. Le premier membre connu est KOLUMBAN Schmid dit Müller, ammann de la vallée 1585. — Le capitaine JAKOB-ANTON et le major de la garde KARL-FRANZ, fils de KASPAR, ammann de la vallée, s'établirent à Altdorf, obtinrent la bourgeoisie d'Uri en 1738 et fondèrent les deux branches d'Altdorf. Les suivants furent aussi ammanns de la vallée d'Urseren : SEBASTIAN, 1603 ; JOHANN 1620 ; JOHANN 1642 et 1665 ; KASPAR 1660-1662, 1685 ; JOHANN-SEBASTIAN 1704, 1717 ; JOST-ANTON 1711, 1721, 1749 ; KASPAR 1733, 1743 ; JOHANN-SEBASTIAN 1755 ; MORIZ 1763, 1777 ; KARL-SEBASTIAN 1769 ; JOSEF-MARIA 1785 ; JULIUS 1831 ; ALOIS 1833. — 1. KARL-FRANZ, 1698-1761, servit au régiment de la garde Tschudy à Naples, colonel 1742, se distingua surtout dans les combats de 1744-1746. — 2. JOSEF-ANTON, 1741-1793, ami de la musique et des lettres, banneret du pays 1761, vice-landammann 1764, landammann 1770-1772, député au renouvellement de l'alliance française à Soleure 1777. — 3. KARL-FRANZ, 1738-1797, fils du n° 1, capitaine au service de Naples 1762, banneret du pays 1766, landammann 1774-1776, député à la Diète. — 4. JOST-ANTON, 1748-1^{er} août 1803, avocat 1767, trésorier général 1784, landammann 1794-1796 et 1803, rétablit l'ancienne bannière uranaise abandonnée en 1798 ; sénateur de la République helvétique 1801-1802. — 5. KARL-MARTIN, 1767-1831, fils du n° 3, capitaine au service de Naples 1798, major au pays 1804, trésorier 1804-1808, vice-landammann 1808, landammann 1809-1814, construisit les routes du Susten et du Go-

thard. — 6. FRANZ-VINZENZ, * 1773, fils du n° 3, † le 10 août 1792 comme lieutenant de la garde, dans le jardin des Tuileries à Paris. — 7. JAKOB-ANTON, 1777-1848, fils du n° 4, banneret, vice-landammann 1815, landammann 1817-1819, député à la Diète. — 8. ANTON-MARIA, fils du n° 2, † 1813, secrétaire d'État, animateur de la vie musicale d'Uri et compositeur. — 9. JOST-ANTON, fils du n° 8, † 1826, capitaine et maître de chapelle au premier régiment suisse de Naples; compositeur. — 10. JOSEPH-ANTON, 1778-1833, préfet de district d'Uri 1798-1799, commissaire du gouvernement à Thoune 1799, plus tard conseiller à la cour de Russie. — 11. ALOIS, 1785-1845, banneret du pays et major, vice-landammann 1819-1821, landammann 1821-1823, député à la Diète.



Karl-Emanuel Müller.
D'après une lithographie de
Fr. Hasler (Bibl. Nat. Berne).

— 12. JOST, fils du n° 5, 1788-1827, capitaine dans les gardes françaises, fit la campagne de Russie de 1812. — 13. KARL-LEONHARD, 1802-1879, fils du n° 5, membre du *Landrat*, historien, ardent défenseur de la tradition. — 14. **Karl-Emanuel**, 18 mars 1804-1^{er} déc. 1869, fils du n° 8, ingénieur, construisit les ponts du Diable et de Schächen lors de la construction de la route du Gothard, le pont de la Nydeck à Berne, l'église des vieux-catholiques de cette ville, la route de l'Axen, etc., conseiller d'État lucernois 1845, membre du Conseil de guerre 1847, commandant des troupes du génie du Sonderbund, puis chef de l'expédition du Gothard, vice-landammann 1850, landammann 1856-1859, 1864-1866, conseiller aux États 1862-1864. Il exécuta en 1850 la correction de la Reuss, étudia avec l'ingénieur Koller la ligne de chemin de fer du Gothard qu'il préconisait déjà en 1845, fonda une société de navigation à vapeur sur le lac des Quatre-Cantons, éleva l'hôpital cantonal dont il dota le canton d'Uri. — 15. FRANZ, 1805-1883, fils du n° 5, médecin estimé, auteur de travaux d'histoire. — 16. VINZENZ, 1812-1871, fils du n° 5, trésorier général 1836, poussa à la construction de la route du Gothard, vice-landammann 1839, landammann 1842-1846. Député à la Diète, *Landeshauptmann*, du Conseil de guerre des VII cantons catholiques. Il acquit la grande seigneurie de Cerneck en Slavonie, où il chercha à envoyer des colons, mais l'entreprise échoua complètement. Revenu au pays, il fut député au Grand Conseil 1868, encore une fois vice-landammann en 1870. — 17. ALOIS, 1825-1887, d'Hospital, constructeur d'hôtels et historien. — 18. KARL, 1829-1894, vice-landammann 1880, landammann 1882-1884 et 1888-1892. — 19. JOSEF, 1837-1904, frère du n° 17, professeur et sous-régent au séminaire de St. Luzi à Coire, chanoine et conseiller ecclésiastique, auteur de travaux historiques publiés dans *Nbl. von Uri*. — 20. ADOLF, dit Müller-Uri, fils du n° 17, * 28 févr. 1862 à New-York, célèbre portraitiste, reproduisit les traits des papes Léon XIII, Pie X, Benoît XV, Pie XI, de l'empereur Guillaume II, de Wilson, etc. — Voir Arch. d'État d'Uri. — Arch. du couvent de Disentis. — *Gfr.* 39. — *Zürcher Monatliche Nachrichten* 1794, 1797, 1804, 1821. — Lutz : *Nekrologe*, p. 358. — Ph.-A. Segesser : *Kleine Schriften II*, 461-470. — A. Hartmann : *Galerie des Suisses célèbres II*. — *Urner Wochenblatt* 1877, n° 11; 1879, n° 24; 1880, n° 20; 1881, n° 4, 5, 13; 1883, n° 52; 1884, n° 1, 2, 29; 1886, n° 30; 1887, n° 8, 9, 16; 1892, n° 46; 1893, n° 17; 1894, n° 48-51; 1898, n° 4; 1899, n° 33; 1902, n° 12 et 13; 1904, n° 44, 45; 1906, n° 25, 26; 1916, n° 53; 1921, n° 11, 12; 1924, n° 26; 1927, n° 24. — Siegwart-Müller : *Sieg der Gewalt über das Recht*, p. 584. — Lusser : *Leiden und Schicksale*. — Le même : *Geschichte des*

Kantons Uri. — *Nbl. von Uri III*, V-VI, XX-XXI, XXIII, XXV-XXVII. — *Festgabe auf die Eröffnung des Hist. Museums von Uri*. — *SKL*. — *LL*. — Vinz. Müller : *Meine Rechtfertigung*, 1848. — *Das Bürgerhaus in Uri*. [J. MÜLLER, A. et P. ISO MÜLLER, Disentis.]

ALOIS, de Gersau, * 1804 à Altdorf, chapelain de Bürglen 1827, chapelain et maître d'école de Gurtellen 1832, vicaire d'Altdorf 1837, † 27 févr. 1853. Il fonda à Bürglen une école primaire et secondaire, collationna et acheva à Altdorf, à ses propres frais, le registre des familles uranaises, en 30 volumes, desquels il fit don au canton, ce qui lui valut en 1846 la bourgeoisie cantonale. — *Nbl. von Uri XVIII*, p. 75. — *KKZ VI*, p. 77 et 84. — *NZZ 1918*, n° 1209. — FRANZ, D^r theol., de Schmerikon, protonotaire apostolique, curé d'Uznach et doyen du chapitre du pays zuricois depuis 1688, curé, commissaire épiscopal à Altdorf 1693, doyen du chapitre des IV cantons forestiers, † 1^{er} févr. 1721. — *Gfr.* 34, p. 35. — *Wappenbuch der Ges. zum Straussen*. — *Nbl. v. Uri VI*. [J. MÜLLER, A.]

Q. Canton du Valais. MÜLLERS, lat. MOLITOR. Ces formes se rencontrent de bonne heure dans divers endroits du Haut-Valais; les familles actuelles ont leur berceau familial, à Geschinen, Reckingen et Zeneggen. — 1. JOHANN, d'Ernen, chanoine de Sion 1401-1422. — 2. JOHANN, de Reckingen, curé de Münster 1536-1545, y commença une chronique. — 3. JOHANN-STEPHAN, de Geschinen, * 8 sept. 1798, curé de Mörel 1827-1839, recteur de Glurigen 1840-1845, de Tamatten 1845-1849, † 15 mai 1860 à Geschinen, inventeur d'un sismographe.

MATHEUS, de Thann en Alsace, chanoine de Sion 1642, se distingua par son érudition et sa sainteté, † 11 avril 1668. — Gremaud. — *BWG IV*. — Inesch : *Landratsabschiede I*. — Arch. de Valère. [D. I.]

R. Canton de Vaud. — 1. GEORGES, du Palatinat, 1603-1684, professeur de philosophie 1628, puis de théologie à l'académie de Lausanne 1650-1684. — 2. GEORGES-ALBERT, de Berne, seigneur de la Mothe, prit part au mouvement révolutionnaire de 1791 et au banquet des Jordils; condamné à la forteresse d'Aarbourg. — 3. CHARLES, 1830-1913, syndic de Payerne, président du tribunal de Montet 1892-1895. — 4. EDOUARD, voir Berne II, d.). — de Montet : *Livre d'Or*. — *PS 1927*. [M. R.]

S. Canton de Zoug. La famille Müller est bourgeoise d'Aegeri, Baar, Cham, Walchwil et Zoug.

I. Canton. — JAKOB, à Baar, 1226. La famille, qui a compté beaucoup d'ecclésiastiques, de fonctionnaires et d'hommes d'État, se divisa par la suite en quatre branches : Müller ab Inwil, Müller ab Blickenstorf, Müller ab Kümihaus (sur le Bühl), et Müller ab Mühlegasse. Il n'existe plus que des représentants de la dernière branche, dont l'ancêtre est JOHANN, † 1686. Parmi ses descendants, il faut citer — 1. FRANZ, 1671-1730, chapelain à Baar, auteur d'une comédie religieuse *St. Sylvan*. — 2. ALOYS, 31 janv. 1821-30 mars 1889, membre de la haute-cour 1850-1856, conseiller d'État 1860-1880, 1883-1889, landammann 1872-1873, 1877-1879, 1883-1885, 1889, conseiller national 1887-1889. — 3. CARL-JOSEF, * 1860, professeur à l'école cantonale de Zoug, auteur de *Das Kirchenjahr*, et d'articles théologiques et historiques dans divers périodiques. — 4. ALOYS-JOSEF, * 1876, D^r jur., curé, auteur de *Das Kirchenpatronatsrecht im Kt. Zug*, et de divers articles historiques parus dans des revues. — 5. ALOYS, * 1880, D^r jur., conseiller d'État depuis 1926. — Widmer : *Geschlechtsreg. von Baar*, mns. aux Arch. paroissiales de Baar. — Ph. Andermatt : *Die Corporationsbürger von Baar*. [A. M.]

II. Ville de Zoug. Plusieurs branches des Müller sont éteintes. Les plus connues sont : a) Müller ab Lauried. L'ancêtre est HANS, blanchisseur au Lauried dans la première moitié du XV^e s. Son fils HANS obtint en 1466 la bourgeoisie de Zoug. *Armoiries* : de gueules à une roue de moulin d'or supportant une fasce terminée en crochet, et accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. La branche, dite aussi Rädlimüller, s'éteignit avec MARTIN-ANTON, 1751-1819, fondateur d'un fonds de famille qui existe encore. — b) Müller dits de l'Ammann (à cause de PAUL, ammann 1605-1608, † 1611) ou aus dem Roost. Ils sont originaires de Walchwil.

HEINRICH et WERNER, frères, bourgeois de Zoug 1441. — c) Müller dits d'Othmar, aussi de Walchwil. OTHMAR, bourgeois de Zoug 1459. Ses descendants se nomment durant longtemps seulement *Othmar*. Ces deux dernières familles doivent avoir un ancêtre commun car elles ont les mêmes *armoiries* : d'azur à deux croissants adossés d'argent surmontés d'une étoile d'or accompagnés en pointe de trois coupeaux de sinople. La famille a donné des ecclésiastiques, religieux réguliers, artistes, écrivains, officiers ou fonctionnaires publics. — 1. OSWALD, peintre au



XVI^e s., exécuta en 1555 les peintures de la voûte de la nef et du chœur de l'église St. Oswald, en 1557 celles de la tour de l'horloge. — 2. MARGARETHA, † 25 mars 1586, abbesse de Frauental 1576-1586. — 3. VERENA ab Lauried, † 26 mai 1661, abbesse de Magdenau 1638-1661. — 4. MELCHIOR ab Lauried, † 13 avr.



Franz-Michael Müller.
D'après un portrait à l'huile.

1672, peintre verrier, administra divers bailliages ; avoyer du Grand Conseil 1636-1642, de la Haute-Cour 1645-1662, trésorier 1644-1650, capitaine au service du pape 1643 et à celui de Milan 1657. — 5. MICHAEL Müller aus dem Roost, † 1682, peintre verrier. — *Gfr.* 35. — *SKL.* — 6. MELCHIOR-Maria ab Lauried, 14 déc. 1643-28 juil. 1702, orfèvre, trésorier 1682, membre de la Haute-Cour 1683-1684. — 7. KARL-FRANZ, 1^{er} juin 1645-12 févr. 1706, notaire apostolique et impérial, maître d'école latin et allemand à Zoug vers 1685, laissa en manuscrit une chronique de la ville, actuellement

propriété privée. — 8. KARL-JOSEF, 17 avr. 1659-3 nov. 1722, D^r phil. et méd., médecin de la ville, membre de l'académie impériale de Russie 1688. — 9. VERENA Müller aus dem Roost, 3 févr. 1729-24 juin 1808, abbesse de Magdenau 1777-1803. — 10. PETER (Oswald), frère du n^o 9, 17 août 1731-8 févr. 1765, abbé de Wettingen sous le nom de Peter IV en 1762, laissa un *diarium*, allant de juin 1762 à 1765. — 11. Franz-Michael Müller aus dem Roost, 1^{er} janv. 1740-11 mars 1810, trésorier 1759-1762, banneret de la ville et du pays 1760-1803, du Conseil interne 1763-1767, 1775-1798, président de la ville à tour de rôle de 1776-1796, vice-landammann 1776-1782 ; ammann 1785-1788, 1794-1797, 1802, député à la Diète, homme d'État remarquable. — 12. FRANZ-JOSEF Müller aus dem Roost, 9 déc. 1769-17 avr. 1839, conseiller 1798-1800, 1802-1816, président de la ville 1799, préfet du canton 1803-1804, *Landeshauptmann*, banneret de 1810 à sa mort ; reçut divers ordres et dons du roi Louis-Philippe pour les services qu'il lui rendit. — 13. FRANZ Müller aus dem Roost, 30 janv. 1803-8 mai 1873, du Conseil 1829, député au Grand Conseil, conseiller d'État et souvent député à la Diète, colonel. — *LL.* — *Gfr.* 23. — H.-A. Keiser : *Zuger Schriftsteller*, dans *Jahresber. der Industrieschule Zug* 1874-1875 et 1878-1879. — W.-J. Meyer : *Zuger Biographien*. — V. Luthiger : *Familienfond des M. A. Müller*. — Joh. Keiser : *Zuger Goldschmiedekunst*. [W.-J. MEYER.]

T. Canton de Zurich. I. Ville de Zurich. a) Famille patricienne, d'origine inconnue (probablement d'Ulm). Elle comptait au XVII^e s. parmi les familles de noblesse citadine ; fut reçue à la bourgeoisie avant 1520, éteinte au XVIII^e s. *Armoiries* : d'or à la roue de moulin d'argent sommée d'une croix du même. — 1. NIKLAUS, orfèvre, † 1519. — 2. Georg, fils du n^o 1, * 20

avr. 1504, orfèvre, du Conseil et bailli des *Vier Wachten*



1532, *Obmann* des couvents 1533-1554, vice-bourgmestre 1537, intendant des bâtiments 1554, bourgmestre 1557, 1567. — C. Escher dans *ZT* 1904. — A. Corrodi-Sulzer dans *Festgabe des Zwinglivercins für Herm. Escher* 1927. — 3. HANS, fils du n^o 2, 1534-1573, orfèvre, bailli de Stäfa 1571. — 4. HANS-HEINRICH, fils du n^o 3, 1571-1648, intendant des bâtiments 1619 et 1632, bailli de Kibourg 1622, trésorier 1637. — 5. HANS-HEINRICH, fils du n^o 4, 1605-1664, ammann d'Ettenbach 1637, *Obmann* des couvents 1656. — 6. HANS-RUDOLF, fils du n^o 4, 1617-1701, intendant des fortifications 1674, inspecteur général des fortifications ; acheta la terre libre de Wespertsbühl près d'Andelfingen. — 7. JOHANNES, 1629-1684, professeur d'histoire ecclésiastique et de cathéchèse 1656-1659, deuxième archidiacre au Grossmünster 1668, professeur de théologie et chanoine 1672 ; orientaliste ; auteur de *Tuba Joëlis... in 78 Predigten*, 1664. — C. Wirz : *Etat*. — E.-F. v. Müllinen : *Prodromus*. — b) Ancienne famille, d'origine inconnue, nommée Müller ab der Sihl. — 1. HANS-HEINRICH, 1678-1738, bailli d'Altikon 1725. — 2. FRANZ, 1730-1799, pasteur de l'église française de Zurich 1757-1772, auteur de chants et d'une biographie du bourgmestre Ott 1783. — C. Wirz : *Etat*. — c) Famille de Hinwil, bourgeoise 1607. — 1. JOHANNES, 1733-1816, ingénieur, mathématicien et faiseur d'almanachs, *Wachtschreiber* 1785 ; auteur de *Merkwürdige Ueberbleibsel von Alter Thümmern... der Eydgenossenschaft*, 1773-1783, et d'un plan de la ville de Zurich en 20 feuilles 1788-1793. — R. Wolf : *Biogr.* I, p. 304. — 2. CHRISTOPH-HEINRICH Myller, 10 févr. 1740-22 févr. 1807, exilé de Zurich en 1767 à cause d'un pamphlet politique ; professeur de philosophie et d'histoire au gymnase de Joachimstal à Berlin 1767, revint à Zurich en 1788. Élève et collaborateur de J.-J. Bodmer, écrivain fécond (fréquemment anonyme) : *Sammlung deutscher Gedichte aus dem 12., 13. und 14. Jahrh.* 1783 et 1784 ; *Dialoge u. kl. Aufsätze*, 2 vol. 1792. — Bächtold. — H. Schollenberger : *Grundriss*. — *ASB.* — d) Famille de Sax, patricienne, mais non représentée au gouvernement.

Nombreux ecclésiastiques. — 1. GEORG, bourgeois 1609, pasteur à Eglisau 1619, † 1644. — 2. HANS-JAKOB, fils du précédent, * 1616, pasteur à Altnau (Thurgovie) 1636, Arbon 1642, diacre au Grossmünster de Zurich 1665, premier archidiacre et chanoine 1668, pasteur au Grossmünster et antistes de l'église zuricoise de 1677 à sa mort 1680. — G.-R. Zimmermann : *Die zürcher. Kirche*. — e) Famille patricienne originaire de Wetzikon. Nombreux ecclésiastiques. — 1. HANS-KASPAR, 1598-1656, bourgeois 1623, pasteur à Ottenbach 1636, doyen 1642. — 2. HANS-ULRICH, fils du n^o 1, 1633-1679, pasteur dans le Palatinat, conseiller consistorial et superintendant à Bergzabern 1666, pasteur à Zurzach 1677, érudit. — 3. KASPAR, 1670-1745, pasteur à Buch am Irchel 1700, diacre au Fraumünster 1713, pasteur 1730, écrivain. — 4. HANS-RUDOLF, fils du n^o 3, 1692-1769, bailli de Greifensee 1747, bailli de Laufen 1764-1767. — 5. HANS-HEINRICH, voir sous N. — 6. JOHANN Müller-Wegmann, neveu du n^o 5, * 1810, commerçant jusqu'en 1862, peintre de panoramas, † 26 nov. 1893 à Stein sur le Rhin. — *SKL.* — *Alpina* 1894.



Hans-Jakob Müller (n^o 2)
en 1678. D'après une gravure
sur cuivre de Conrad Meyer.

II. *Canton*. Des Müller sont mentionnés au XIV^e s. déjà. — 1. JOHANNES, en latin *Rellicanus*, de Rellikon sur le lac de Greifensee, était à Wittemberg en 1523, d'où il fit imprimer à Bâle des traductions latines des œuvres de Luther; maître d'école à Stein sur le Rhin, Zurich et Berne 1528, à l'école du Fraumünster à Zurich 1538, prédicateur à Bienne 1541, † 9 févr. 1542. — *Œuvres de Zwingli* 8, p. 386. — *Zwingli-Festschrift* 1919, col. 294. — 2. SALOMON, * 1791 à Schlatt, prédicateur et directeur d'une école libre, fondée par lui à Bauma, transportée plus tard à Winterthour, disciple de Pestalozzi, † 9 oct. 1822 à Winterthour. — *Blätter aus dem Tagebuche eines Frühvollendeten*, 1823. — H. Schollenberger : *Grundriss*. — 3. HEINRICH, de Flurlingen, 1810-19 mai 1844, peintre de gouaches. — SKL. — 4. JOH.-JAKOB, de Kibourg, 1812-1^{er} mai 1872, bourgeois de Winterthour 1842, préfet, du Grand Conseil, conseiller d'État, conseiller national 1848-1851. — 5. KASPAR-KARL, * 6 août 1816 à Richterswil, chef du bureau cantonal de statistique à Zurich 1868, auteur d'écrits économiques relatifs au canton de Zurich; collaborateur à la ZSSSt. auteur de *Joh. Hch. Waser*, 1878, † 30 nov. 1879 à Zurich. — ZSSSt. 1879, p. 308. — 6. EMIL, de Herisau, * 1^{er} mars 1822 à Gènes, médecin à Winterthour 1848, médecin de district 1865-1896, bourgeois 1867, D^r med. h. c. de l'université de Zurich 1876, auteur de *Die Verbreitung der Lungenschwindsucht in der Schweiz*, 1875, † 28 avr. 1897. — VSNG 81, 1898. — KSA 1897. — 7. JOHANN-HEINRICH, * 1829 à Kloten, pasteur à Hönegg 1857, à Fischenthal 1861, préfet 1868, puis conseiller d'État, de nouveau pasteur à Dietlikon 1878, à Benken de 1882 à sa mort 1891, du Grand Conseil. — C. Wirz : *Etat*. — 8. JOH.-RUDOLF, * 17 janv. 1833 à Altstetten, graveur sur bois à Zurich, éditeur d'ouvrages pour la jeunesse. Sa gravure sur bois : *le Rüttli* fut remise à la jeunesse suisse, † 16 déc. 1892 à Zurich. — SKL. — 9. AUGUST Müller-Bertossa, * 20 janv. 1845 à Niederhasli, ingénieur-mécanicien, professeur au technicum de Winterthour 1874, directeur de cet établissement de 1900 à sa mort 1^{er} mars 1908. — *Landbote* 1908, n° 54. — 10. JOH.-JAKOB, * 28 juin 1847, à Wülflingen, D^r phil., professeur d'histoire ancienne à l'université de Zurich 1875, † 30 juil. 1878. Auteur d'ouvrages sur l'histoire ancienne et médiévale et d'un *Lehrbuch der Allg. Geschichte*, 1878, en collaboration avec C. Dändliker. — G. von Wyss : *Hochschule Zür.* 1893, p. 98. — ADB 22. — ASG 3, 148. — 11. ARNOLD-KARL-THÉODOR, de Kibourg, * 2 janv. 1852 à Bregenz, ingénieur-mécanicien à Winterthour et Neuhausen, 1875-1925 ingénieur en chef et constructeur de machines pour navires aux chantiers de Schichau à Elbing, D^r ing. h. c. de l'École polytechnique de Berlin-Charlottenbourg 1922, † 5 nov. 1927. — *Schiffbau und Schiffahrt*, 28, 1927, p. 553. — 12. GOTTFRIED, * 1854 à Hettlingen, juge de district à Winterthour 1881, juge cantonal de 1884 à sa mort 29 oct. 1917, député au Grand Conseil 1881-1884 et 1892-1917, président 1911, lieutenant-colonel et grand juge de la 6^e division. — *ZWChr.* 1917. — 13. EMIL, fils du n° 6, * 2 févr. 1856 à Winterthour, avocat, conseiller municipal de Winterthour 1883, secrétaire de ville 1897, juge cantonal de 1914 à sa mort 17 août 1926 (président du tribunal 1926), député au Grand Conseil 1895-1917, président 1907, juge à la cour de cassation. Auteur de *Der Kt. Zürich zu Anfang des 20. Jahrh.*, 1918. — *ZSR* 1926, p. 404 a-405 a. — *Jahresbericht Alt-Vitoduraria* 1925-1926. — 14. WALTER, * 22 févr. 1861 à Winterthour, bourgeois 1874; spécialiste des arts et métiers, professeur au technicum de Bienne 1900. — SKL. — DSC. — 15. ARNOLD, fils du n° 6, * 4 août 1868 à Winterthour, D^r med., médecin à Winterthour 1895-1898, médecin de la ville de Zurich de 1899 à sa mort 1^{er} janv. 1901. Auteur d'ouvrages sur l'hygiène scolaire. — KSA 1901. — 16. HANS Müller-Bertelmann, * 1872 à Küssnacht, écrivain, rédacteur à la *Thurgauer Zeitung* jusqu'en 1920, rédacteur de *Die Schweiz* 1920-1924; auteur de *Gedichte*, 1899. — DSC.

III. *Müller d'origine diverse*. — 1. ANTON, * 1799 près de Heidelberg, professeur de mathématiques

pures à l'université de Zurich de 1837 à sa mort 10 mai 1860; auteur d'ouvrages de géométrie et sur les équations supérieures. — Poggendorff : *Handwörterbuch* II. — ADB. — G. von Wyss : *Hochschule Zür.* 1893, p. 45 et 100. — 2. ALBERT-August, de Thayngen, * 6 févr. 1846 à Schaffhouse, architecte, établi à Zurich depuis 1875, bourgeois d'honneur 1890, directeur de l'école et du musée des arts et métiers 1879-1897, auteur de publications dans ce domaine, constructeur de plusieurs bâtiments publics remarquables (Bourse de Zurich 1879-1880); † 31 déc. 1912. — SKL. — 3. HERMANN, frère du n° 2, * 9 avr. 1849 à Schaffhouse, D^r med., directeur de la policlinique médicale de l'université de Zurich 1879-1918, prof. extraord. 1897, bourgeois de Zurich 1904, médecin distingué et auteur d'ouvrages médicaux, † 2 nov. 1919. — *Rektorsrede und Jahresbericht Univ. Zür.* 1919-1920. — *Schweiz. medicin. Wochenschrift*, 1920. — Voir en général C. Keller-Escher : *Promptuarium*. — LL. — LLH. — C. Wirz : *Etat*. [H. Br.]

MÜLLER, Bernhard, de Ochsenhausen (Wurtemberg), abbé de Saint-Gall 1594-1630. Il acheva l'œuvre de réformation intérieure commencée par ses prédécesseurs, et fut placé à la tête de la congrégation des couvents suisses de bénédictins fondée en 1601. Il améliora la situation économique du couvent, chercha à introduire le commerce de la laine à Rorschach, construisit la nouvelle église Saint-Othmar à Saint-Gall, et le couvent Neu St. Johann dans la vallée de la Thour. Il administra ses terres sévèrement, dans l'esprit de la contre Réformation, ce qui causa du mécontentement chez ses sujets protestants du Rheintal et provoqua même des soulèvements chez ceux du Toggenbourg. — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen* III, 114, 175. — Schiess dans Felder : *Die Stadt St. Gallen*, 514. — *Nbl.* 1896. — ZSK II, 81; XXII, 29. [Bt.]

MÜLLER, DOMINIK. Voir SCHMITZ, PAUL.

MÜLLER-FRIEDBERG, Karl, homme d'État saint-gallois, * 24 févr. 1755 à Näfels (voir MÜLLER, Glaris, n° 49), chevalier de la cour de l'abbé de Saint-Gall 1775, baron du Saint-Empire, conseiller palatin, bailli de Rosenberg dans le Rheintal 1782, de l'Oberbergeramt 1783-1792, du Toggenbourg 1792-1798. Il remit le 1^{er} janv. 1798, les pouvoirs souverains de l'abbé au président du Conseil du pays de Toggenbourg, agissant au nom du peuple révolutionné, quitta le Toggenbourg (après avoir reçu la bourgeoisie

d'honneur de la ville de Lichtensteig), fut de 1798 à 1800 le « protecteur » du couvent de Schännis et passa peu à peu au parti des Unitaires. Membre du Conseil financier de la République helvétique à Berne 1800-1802, député du canton de Glaris à la Diète helvétique de 1801, secrétaire d'État provisoire de la République helvétique du 26 avril au 18 juil. 1802, puis sénateur, membre de la Consulta helvétique à Paris 1802-1803. Il passa au parti fédéraliste sous l'influence de Bonaparte, revint à Saint-Gall comme président de la commission gouvernementale chargée d'organiser le canton de Saint-Gall, créé à Paris, et de préparer un projet de constitution. Müller-Friedberg fut l'organisateur du canton de Saint-Gall et pendant 28 ans l'esprit dirigeant du Petit Conseil (Conseil d'État), occupant alternativement avec un de ses collègues protestants, la présidence du Grand et du Petit Conseil. Dès 1815, avec le titre de landammann, il fut presque continuellement député à la Diète fédérale, où il occupa une situation prépondérante. Il obtint en 1805 la suppression définitive et légale du couvent de



Karl Müller-Friedberg, D'après une lithographie de Engelmann.

Saint-Gall ainsi que la liquidation de la fortune monastique, fonda en 1809 le gymnase cantonal catholique, usa en 1814 de tous les moyens diplomatiques pour empêcher la dissolution menaçante du canton de Saint-Gall et fut l'inspirateur principal de la constitution cantonale de 1814. Mais quelques années avant 1830, l'opposition libérale se leva contre le système Müller-Friedberg; en 1831, le vieil homme d'État, qui avait alors 77 ans, ne fut pas réélu au gouvernement. Il se retira à Constance où il mourut le 22 août 1836. Auteur d'essais dramatiques en allemand et en français, de nombreux écrits politiques et philosophiques, de manifestes, des *Schweiz. Annalen oder Gesch. unserer Tage seit dem Julius 1830* (4 vol.), rédacteur de l'*Erzähler* 1806-1831. — Voir Dierauer : *Müller-Friedberg, Lebensbild*, dans *MVG XXI*. — KARL-BEDA-JOSEF * 1783, fils du précédent, juriste remarquable, collaborateur à l'*Erzähler*, du Grand Conseil, fut tout d'abord à la tête de l'opposition libérale contre le système incarné par son père, mais rebuté par les excès démagogiques du mouvement, il se retira en 1830 de la scène politique et s'établit peu après à Constance où il mourut en 1863, dernier représentant mâle de sa famille. [BL.]

MÜLLHEIM (C. Thurgovie, D. Steckborn. V. DGS). Vge, Com., paroisse cathol. et protestante. En 1254, *Mulhain*. Près de la tuilerie fut découverte en 1846 une tombe de la première époque du bronze (épée et poignard au Musée national). La route romaine de Pfyn à Arbon passait par le village, mais son tracé exact n'a pu être établi. Aux XIII^e et XIV^e s. apparaît une famille de ministériaux von Müllheim. *Armoiries* : parti d'argent et d'azur au lion de gueules, couronné d'or, tenant entre ses pattes un anneau d'azur et portant à sa queue un anneau d'argent. Le seigneur de Müllheim était le couvent de Reichenau; l'avouerie appartenait aux Kibourg et aux Habsbourg. Elle fut d'abord exercée par un bailli, puis, dès 1358, remise en fief à divers seigneurs, enfin, en 1460, rachetée par Reichenau. Ainsi ce couvent, puis de 1540 à 1798 son successeur légal, l'évêque de Constance, furent simultanément seigneurs fonciers et justiciers. Au spirituel Müllheim primitivement dépendait de Pfyn, mais en 1275 il possédait déjà sa propre église, dédiée à sainte Vèrène. Hüttlingen fut détaché de Müllheim en 1484. A la Réformation, le village tout entier passa à la foi nouvelle et pendant 80 ans l'église ne servit qu'au culte protestant. A l'instigation de l'*Amtmann* de Reichenau, Ludwig Locher à Frauenfeld, la messe fut réintroduite en 1607 à côté du culte protestant. L'abbé de Reichenau était collateur des deux confessions; en 1540, l'évêque lui succéda en cette qualité. Livres paroissiaux catholiques : registres de baptêmes dès 1636, de mariages dès 1653, de décès dès 1651; de baptêmes protestants dès 1625, mariages dès 1650, décès dès 1657. Le 5 sept. 1445, le village fut incendié par la garnison fédérale de Wil et fut de nouveau dévasté par le feu en 1541. Avant 1798, la commune avait toujours simultanément trois ammann, qui exerçaient en outre les fonctions de trésorier, de cellérier et de surveillant des digues de la Thur (*Thurmeister*). En 1856 fut créé sur le territoire communal la localité industrielle de Grüneck. Coutumier du 27 avr. 1475, publié par Grimm : *Weistümer* I, 259. — Voir Keller et Reinert : *Urgesch. des Thurgaus*. — TU. — Pup. Th. — Nüscheler : *Gotteshäuser* II, 2. — G. Sulzberger : *Evangel. Kirchengem. des Thurgaus* (mns). — Kuhn : *Thurgovia sacra*. — Beyerle : *Kultur der Reichenau*, p. 481. [LEIST.]

MÜLLI. Famille des communes de Schöfflisdorf et Steinmaur (Zurich), établie dans la première en 1497 déjà et citée dans la seconde depuis 1650. — [J. FRICK.] — 1. KARL, de Schöfflisdorf, * 1877, D^r phil., professeur à l'école cantonale de Zurich et privat-docent à l'École polytechnique fédérale, maître de gymnastique, auteur de *Neues Militärturnen*, etc., bourgeois de Zurich 1892. — 2. RUDOLF, * 1882 à Dielsdorf, artiste-peintre à Munich. — SKL. [H. Br.]

MULLIBACH, MULIBACH. Famille fribourgeoise éteinte, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1453. *Armoiries* : de gueules à une roue de moulin d'or

accompagnée en pointe d'une champagne onnée d'argent chargée d'une fasce onnée de gueules (variantes). — 1. FRANÇOIS, du Conseil des Soixante 1527-1536, bailli de Chenaux 1528-1533, banneret de La Neuveville 1533-1536, du Petit Conseil 1536-1540. — 2. ANNE, abbesse de la Maigrange 1544-1554, † 6 février 1556. — 3. JACQUES, prieur du couvent des augustins de Fribourg, abbé de Hauterive 1569-1578, † 5 janv. 1578. Il géra assez mal les finances de son abbaye. — v. Müllinen : *Helvetia Sacra* I et II. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

MÜLLIGEN (C. Argovie, D. Brugg. V. DGS). Com. et Vge de la paroisse de Windisch. On y a trouvé des tombes alémannes. En 1256, *Mulinon*. *Armoiries* : celles des seigneurs de Müllinen qui tirent leur nom de ce lieu, mais n'y possédaient aucune résidence. Mülligen appartient au domaine particulier des Habsbourg et passa plus tard à Berne (bailliage de Königsfelden). — Voir W. Merz : *Burgen und Wehrbauten*, 290. — Le même : *Gemeindewappen*. — Arg. 27, p. 62. [H. Tr.]

MÜLLIMANN (peut-être identique à ZUR MÜLI). Ancienne famille éteinte du Nidwald. HEINI, † à Arbedo en 1422. — ULRICH, landammann 1460, 1465, député à la Diète 1466. — Gfr. Reg. [R. D.]

MÜLNER (MOLENDINARIUS, MOLITOR). Famille de chevaliers zuricois, citée dès 1159, dont les membres revêtirent des charges de Meyer ou de ministériaux de l'abbaye de Zurich, et appartenant au Conseil depuis 1225; la famille a existé du XII^e au XV^e s. Elle tenait des Regensberg les châteaux, ou emplacements de châteaux, de Friedberg près Meilen, de Künsnacht (Wulp) ; posséda à titre d'alleu le château de Friesenberg sur le versant de l'Uetliberg et une tour sur le pont inférieur de Zurich. La possession de ces châteaux décollait en partie de droits dépendant du bailliage impérial de Zurich, qu'exerçaient les Mülner. A plusieurs reprises, des Mülner furent procureurs du



couvent des cordeliers et de la prévôté de Zurich. *Armoiries* : d'azur à une roue de moulin d'or. L'ancêtre ou les ancêtres de la famille sont les frères RUDOLF, cités de 1159 à 1172. — 1. HEINRICH, cité de 1200 à 1240, le premier mentionné comme chevalier en 1223. — 2. EBERHARD, ministériel de l'abbaye de Fraumünster 1220 et 1254, chevalier 1225. — 3. Jakob, cité dès 1240, † 16 janv.

1287, probablement fils du n^o 2, le plus connu de sa famille. Meyer pour l'abbesse de Zurich à Stadelhofen 1243 et également à Fällanden 1265; ministériel de l'abbaye 1265, chevalier 1264, membre du Conseil d'automne 1247-1250, du Conseil d'été 1256-1286. Pendant de nombreuses années, il fut le chef de la politique zuricoise; comme vassal des barons de Schnabelbourg, il posséda le bailliage impérial d'Albisrieden jusqu'en 1255, de même que la majorité de Wiedikon, et jusqu'en 1259 le Thalacker devant Zurich, à titre de fief impérial. En 1257, il était à la tête des ministériaux du comte Hartmann le Jeune de Kibourg, sous le nom de Jacobus Molendinarius de Vriesenberch, et l'année suivante fut député dans le pays d'Uri. Bailli impérial de Zurich 1272. En 1265 il possédait la tour du pont inférieur, aujourd'hui pont de l'Hôtel de ville. — 4. RUDOLF, l'aîné, cité dès 1259, † 6 février 1317, fils du n^o 3, fondateur de la branche aînée qui posséda de nombreuses terres sur la rive droite du lac de Zurich. Il sauva la vie à Rodolphe de Habsbourg dans un combat lors de la guerre de Regensberg. Créé chevalier 1275; membre du Conseil de carême 1276-1316, homme de confiance d'Uri et de Schwyz, lors de l'alliance du 16 oct. 1291 avec Zurich. Caution avec son frère dans le traité de neutralité conclu en 1309 entre l'Autriche et Zurich, fut investi en 1309, après la « vengeance » des ducs d'Autriche, des fiefs impériaux des seigneurs d'Eschenbach. Président du tribunal arbitral entre Einsiedeln et Schwyz en 1311; bailli impérial de Zurich 1293, 1294. — 5. RUDOLF, le Jeune, cité dès 1270, † 30 janv. 1323, frère du n^o 4, fondateur de la branche cadette. Membre du Con-

seil d'été dès 1287, avoyer 1292, 1318, chevalier 1307, arbitre entre Einsiedeln et Schwyz 1311. Il possédait des terres dans l'Argovie et sur l'Albis, une part à la basse justice de Hallwil ; détenait des fiefs des Regensberg et des Wädenswil, des ducs d'Autriche et des comtes de Habsbourg-Laufenbourg. — 6. GOTTFRIED ou GÖTZ, cité dès 1291, † 3 juil. 1336, fils du n° 4, chanoine de la prévôté de Zurich 1291, patron de l'église de Künsnacht 1301, se fit appeler dès 1321 Mülner von Friedberg. Chevalier 1324, reçut dans ses dernières années la majorité de Wiedikon et le domaine de Breitwil (fief impérial), de Heinrich von Schwarzenberg ; renouvela en 1325 la bourgeoisie de Zurich, qui lui avait été enlevée en 1319. Du Conseil d'automne dès 1325, bailli de Zollikon 1330. Il reçut de l'empereur, en 1333, les fiefs impériaux de ses ancêtres, le cellier de Stadelhofen, le lieu de justice de Trichtenhausen, les villages de Zollikon, Witikon, Waltikon, Zumikon, Gössikon et Intwil. — 7. JOHANNES, fils du n° 5, chevalier et du Conseil dès 1311, prit part en 1310 à la descente du roi Henri en Italie au service du duc Léopold ; avoyer de Zurich dès 1333, fut à la tête du Conseil (*Baptistatrat*) dès 1336. Reçut en alleu, en 1344, du comte de Habsbourg-Laufenbourg, le fief de Friesenberg sous le château. — 8. JAKOB, fils du n° 7 (?), du *Natalrat* 1337-1360, chevalier 1355. On peut le confondre, dans certains cas, avec le fils aîné du n° 6. — 9. EBERHARD, frère du n° 7, du *Natalrat* dès 1340, chevalier 1349, avoyer 1351-1352 et de 1357 à sa mort, 13 janv. 1382. Il fut le promoteur de la *Mülner'schen Chronik*, qui relate les événements de Zurich de 1350 à 1355, mais n'en est pas le rédacteur. — *MAGZ* II, 3. — *ADB*. — G. v. Wyss : *Historiographie*. — v. Müllinen : *Prodronus*. — Dierauer : *Zürcher Chronik*, p. XXIX et 47. — 10. **GOTTFRIED** ou GÖTZ, cité dès 1342, † 28 nov. 1383, fils du n° 6, chevalier 1354 ; détenteur de nombreux fiefs et gages de l'Autriche dès 1359 : le bailliage de Glaris, le château St. Andreas sur le lac de Zoug, la tour de Hottingen à Zurich, etc. Il vendit en 1358 le bailliage de Stadelhofen avec Zollikon, Trichtenhausen, Witikon et Zumikon à la ville de Zurich ; reçut en fief de l'empereur, en 1362, la charge de *Meyer* de Wiedikon, qu'il avait acquise d'Eberhard Mülner, et en 1372, les droits de justice sur Künsnacht et Intwil, en 1379, Breitwil et Wetzwil. Du Conseil d'été 1346-1360, bailli impérial 1367-1376 et 1383. Bailli autrichien dans l'Argovie et la Thurgovie, dans la Forêt-Noire et à Glaris 1377-1378, maître d'hôtel du duc Léopold III d'Autriche 1379-1381. — 11. FIDANNA, sœur du n° 10, prieure d'Étenbach à Zurich 1374-1377, vivait encore comme nonne en 1406. — 12. EBERHARD, fils du n° 8, écuyer tranchant de l'abbesse de Zurich, du *Baptistatrat* de 1360 à sa mort, 7 mai 1383. — 13. GOTTFRIED, ou GÖTZ, fils du n° 10. Lui ou son père était en 1377 burgrave du Tyrol à Meran pour le duc Léopold. Il vendit en 1384 le bailliage impérial des villages de Künsnacht et de Goldbach à Zurich, et en 1385, à Jacob Bletscher bourgeois de Zurich, qui acquit aussi Friedberg, les bailliages habsbourgeois de Birmensdorf et de Urdorf. Il tomba, du côté autrichien, à Sempach (1386) et fut enterré à Königfelden, où son portrait se trouve dans la chapelle St. Anna. — *ASGA* 1914. — La famille paraît s'être éteinte en 1406, dans les mâles, avec RUDOLF, oncle du n° 13, frère de Saint-Jean à Künsnacht. — Wöber : *Die Miller von und zu Aichholz*. — Le même : *Ueber die Heraldik des Uradels*. — Wöber u. W. Hartl : *Zur Feier der silb. Hochzeit des Hrn. Aug. Ritter von Miller*. — *ASG* 1894, p. 30. — R. Thommen dans *Cöttingische gelehrte Anzeigen* 1894, et Zeller dans le même 1900. — *UZ* et *Sigelabb.* — *Zürcher Stadt- und Steuerbücher*. — *QSG* XVIII. — R. Thommen : *Urk. z. Schweizergesch. aus öst. Archiven*. — *Mon. Germ. Neer.* I. — *ASG* 1919. — A. Largiadèr dans *Festgabe P. Schweizer*. — *Zürcher Wappenrolle* nouv. édition.

[F. HERTZ.]

MULTBERG (C. Zurich, D. Winterthour, Com. Pfungen). Emplacement du château des barons de Wart, dont on ne trouve aucune mention dans les documents. Le nom est peut-être en rapport avec la famille Multberg, bourgeoise de Soleure, qui était en 1308

en relations avec le baron Rud. von Wart. Ce château fut probablement détruit lors de la vengeance autrichienne exercée contre le baron Rud. von Wart (1308), ainsi que le château de Wart, appartenant à son frère. Outre quelques vestiges de murs, on reconnaît encore de profonds fossés de traverse. L'armorial de Tschudi donne comme *armoiries* au château : d'argent à un cuveau d'or. — *LL*. — Stumpf : *Chronik* II, p. 113. — *MAGZ* 23, p. 349. — *Nbl. der Stadtbibl. W'thur* 1897-1898, p. 32. — F. Schoch : *Neftenbach*, p. 26. — Friedr. Baethgen : *Die Chronik des Joh. v. W'thur*, p. 52. [F. H.]

MUMENTHALER. Très vieille famille de Langenthal, tirant évidemment son nom du hameau de Mumenthal dans la commune d'Aarwangen. Quelques auteurs prétendent, mais sans fondement, qu'elle serait d'origine noble, bienfaitrice des couvents de Zofingue et Saint-Urbain. Elle figure en 1430 parmi les taillables de la seigneurie d'Aarwangen. — 1. JAKOB, 1729-1813, d'abord relieur, étudia la physique en autodidacte et construisit presque sans indications une quantité d'instruments d'optique ; lunettes d'approche, télescopes, microscopes simples et composés, etc., essayés et appréciés en 1773 par l'académie des sciences de Paris. — 2. JOHANN-JAKOB, 1733-1820, administrateur du *Kaufhaus* et des douanes à Langenthal, lauréat de travaux d'histoire, géographie, statistique et économie publique ; lieutenant-colonel 1792. — *AHV B* I, p. 84, 119 ; 49, 59. — 3. JAKOB, 1737-1787, chirurgien en Hollande dans la flotte, puis durant la guerre de Sept ans, renommé en son temps. — *LLH*. — Jahn : *Chronik*. — Tillier V, 466. — M. Lutz : *Biographien*. [H. Tr.]

MÜMLISWIL (C. Soleure, D. Balstal, V. DGS). Com. et Vge paroissial. En 1193, *Mumetiswile*. Il partagea le sort de la seigneurie de Neu-Falkenstein avec laquelle il passa en 1420 à Soleure, y compris la collation. Il est devenu depuis le commencement du XIX^e s. un endroit important par la fabrication des rubans et possède la plus grande fabrique de peignes de la Suisse. Registres de paroisse dès 1590. — *MHV Sol.* 8, p. 106. — P. Al. Schmid : *Kirchensätze*. — W. Flury : *Die industr. Entwicklung des Kts. Solothurn*, p. 56. — F. Schwab : *Die industrielle Entwicklung des Kts. Solothurn* I, p. 320. [H. Tr.]

MUMPF (C. Argovie, D. Rheinfelden, V. DGS). Deux villages Ober-Mumpf et Nieder-Mumpf. Com. et paroisse. En 1218, *Mumpher* ; dans le *Habsburger Urbar* où il est rattaché au bailliage de Säckingen, *Muntphein* ; en 1338, *Munphe*. *Armoiries* : d'argent à la croix pattée de sable. On a trouvé à Obermumpf non loin de l'église, au lieu dit Schloss, des restes d'un établissement romain ; au bord du Rhin, près de Nieder-Mumpf, se trouvait une tour de vigie romaine et entre Nieder-Mumpf et Stein, une pierre milliaire romaine. En 1925, on a découvert au Bonstein, dans un abri sous roche, une station de l'âge du bronze ; au même endroit, des fouilles plus profondes amenèrent au jour des instruments de silex du magdalénien. Politiquement Mumpf dépendit pendant la domination autrichienne du bailliage de Möhlinbach et partagea le sort du Fricktal jusqu'au passage de celui-ci au canton d'Argovie. A Nieder-Mumpf débuta en 1612 un soulèvement armé des paysans du Fricktal contre une augmentation d'impôts ordonnée par le gouvernement autrichien (*Rappenkrieg*). Dans la guerre de Trente ans, le village eut beaucoup à souffrir et fut pillé en 1634 par les Suédois, puis par les Impériaux, en 1638 aussi par Bernard de Saxe-Weimar. Le curé de Nieder-Mumpf est cité en 1240 ; en 1541, on refit et agrandit l'église ; l'église d'Ober-Mumpf n'est mentionnée que depuis 1440. L'église actuelle date de 1738. On voit encore la tour de l'édifice primitif. La collation des deux églises appartient au couvent de Säckingen jusqu'à ce qu'elle passât au canton d'Argovie. Registres de baptêmes dès 1674, de mariages et de décès dès 1680. — Voir *Arg.* 23, 186 ; 27, 64 et 68. — *NZZ* 1913, n° 967 ; 1925, n° 1865. [H. Tr.]

MUNATIUS PLANCUS, fondateur de la colonie romaine d'Augusta Raurica (Augst) et dans un sens plus étendu, de la ville de Bâle, où sa statue a été érigée en 1580 dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Lucius

Munatius Plancus, * 87 av. J.-C. à Tibur (actuellement Tivoli), près de Rome, commandant d'une légion, prit part aux campagnes de Gaule, Belgique, Bretagne, Espagne et Afrique du Nord. Gouverneur des Gaules 44 av. J.-C., fonda de nombreuses colonies destinées, soit à l'établissement des soldats vétérans, soit à des buts de défense ; la Colonia Raurica (Augst) fondée 44 av. J.-C. appartenait à cette dernière catégorie. Munatius Plancus mourut en 15 av. J.-C. — *Basler Biographie*, I. [C. Ro.]

MÜNCH. Familles des cantons d'Argovie et de Bâle.

A. **Canton d'Argovie.** Famille bourgeoise de Rheinfelden, citée depuis 1651 ; des branches s'établirent à Berne, Genève et Zurich. — 1. ERNST, D^r jur., * 28 juil. 1798 à Rheinfelden, professeur d'allemand à l'école cantonale d'Aarau 1819-1822, puis professeur d'histoire aux universités de Fribourg en Brisgau et de Liège, bibliothécaire de la cour à la Haye 1829, ensuite à Stuttgart 1831 ; conseiller privé de la cour, auteur de nombreux ouvrages historiques et politiques, dont *Grundriss der deutschen Altertumskunde*, 1827 ; *Beiträge zur Gesch. Deutschlands*, 1827 ; *Allg. Gesch. der neuesten Zeit*, 1832-1835 ; auteur de poésies, dont *Erinnerungen*, 1836, et éditeur des œuvres d'Ulrich de Hutten, † 9 juin 1841 à Rheinfelden. — *ADB.* — *Freib. Ztg.* (Baden) 2 févr. 1927. — *Arg.* 40. — Barth III, 768. — J. Müller : *Der Kt. Aargau* III, p. 62. — 2. ARNOLD, 1825-1895, fils du n° 1, directeur des salines de Rheinfelden 1875, conseiller national 1876-1892, numismate, collectionneur de faits d'histoire locale. Liste de ses œuvres dans *ASG* VII, 420. — *Gfr.* 50, XVI. — *RSN* 5. — Barth III, 768. — Voir en général le registre généalogique appartenant à la famille. [H. Tr.]

B. **Canton de Bâle.** I. Famille de ministériaux de l'évêque de Bâle, issue de la famille Glisen, dont un rameau entra au service de l'évêque sous le nom de *Münch* et devint l'une des premières familles de la noblesse bâloise. *Armoiries* : d'argent au moine vêtu de sable, chaussé de sinople. Les Münch furent quelque temps titulaires des charges de bailli et de bourgmestre. Ils formèrent avec les Schaller, lors des luttes de la noblesse bâloise au XIII^e s., le parti des « Perroquets » opposé au clan de l'Étoile. Des branches de la famille s'établirent hors



de Bâle à partir du XIII^e s. : Les Münch de Stettenberg (Alsace), éteints au commencement du XIV^e s. — Ceux de Landskron, fief des seigneuries de Ferrette (arrière-fief autrichien) et de Rötteln, éteints en 1461. — [C. Ro.] — JEAN, † vers 1406, trésorier de la cathédrale de Bâle, fut élu en 1394 évêque de Lausanne par le pape Grégoire XII, mais il ne fut pas reconnu à Lausanne où Guillaume de Menthonay s'installa. — Schmitt et Gremaud : *Hist. du diocèse.* — [M. R.] — Ceux de Münchsberg, d'abord aileu puis fief épiscopal, sis dans la Klus près d'Esch. A l'extinction de cette branche, Münchsberg passa, en 1356, aux Münch de Landskron. — Ceux de Münchenstein, fief de la seigneurie de Ferrette, depuis 1324 de l'Autriche. Ce rameau posséda aussi depuis 1371 les Wartenberge avec Muttenz, en fief autrichien ; il les vendit à Bâle avec Münchenstein en 1515. — Ceux de Löwenberg, issus des Münch de Münchenstein. Leur terre était depuis 1366 un fief de l'évêque de Bâle, elle fut vendue entre 1523 et 1538 au couvent de Lucelle. — HANS-FRIEDRICH, fut créé chevalier à Morat en 1476.

— Dernière de la famille, cette branche s'éteignit en 1759 avec JOHANN-BEAT-ANTON, chanoine de Constance, de Bâle, de Spire, prieur impérial à Odenheim. — W. Merz : *Die Burgen des Sisgaus.* — Le même : *Oberrheinische Stammtafeln.* [C. Ro.]

II. Famille de Bâle, branche d'une famille du même nom, éteinte, de Huningue, où elle est citée depuis 1517. La famille possédait les charges de *Meier* et de sous-bailli. Il est possible qu'elle se rattache au même tronc que les Münch de Michelbach et Knöringen (Haute-Alsace), dont quelques membres sont devenus Bâlois depuis une quarantaine d'années. *Armoiries* : de sable au moine d'argent, tenant une houlette, accompagné de deux étoiles. Les premiers acquéreurs de la bourgeoisie furent PETER-HANS en 1535 et MATHIAS en 1547 ; la descendance du premier s'éteignit, au XVII^e s., celle du second au XVI^e déjà. — 1. CLAUD, vigneron, acquit à nouveau la bourgeoisie en 1624, † avr. 1641. — 2. CASPAR, petit-fils du n° 1, 1654-1709, entra au Petit Conseil en 1691, où sa famille fut représentée sans interruption jusqu'à la Révolution. — 3. JOHANN-FRIEDRICH, 1729-1808, petit-neveu du n° 2, du Conseil des Trois, du Conseil secret des Treize, membre de la Société helvétique qu'il présida en 1783, membre fondateur de la Société bâloise d'utilité publique. — 4. JOHANNES, 1763-1830, conseiller de la corporation des pêcheurs, est l'ancêtre de la branche encore existante. — 5. CHRISTIAN, 1792-1874, fils du n° 4, employé à la direction du chemin de fer central suisse, botaniste connu. — 6. JOHANN-CASPAR, 1795-1851, D^r med., médecin cantonal à Bâle. — Voir *LL.* — *LLH.* — *AGS.* — *WB.* [W.-A. M.]

C. **Canton de Zurich.** Voir FREIBURGER.

MÜNCHENBUCHSEE (C. Berne, D. Fraubrunnen, V. DGS). Vge, Com. et paroisse comprenant également Deisswil, Diemerswil, Moosseedorf et Wiggiswil ; ancienne commanderie des chevaliers de Saint-Jean. — *Préhistoire.* La plupart des trouvailles proviennent du marais de Münchenbuchsee, dernier reste d'un lac préhistorique qui s'étendait d'Urtenen à Schönbrunn. Cette région a fourni des objets de presque toutes les époques préhistoriques. J. Uhlmann a découvert dans l'Obermoos, près de Schönbrunn, une hache de pierre, de serpentine foncée. Dans la même localité, on a trouvé un bracelet et une pointe de flèche de l'âge du bronze, une hache romaine en fer, un style d'os et un scramasax prégermanique. Le village de Münchenbuchsee n'a fourni que des objets romains isolés et une



L'église et l'école normale de Münchenbuchsee en 1850. D'après une lithographie de F. d. Bräuchi (Bibliothèque Nationale, Berne).

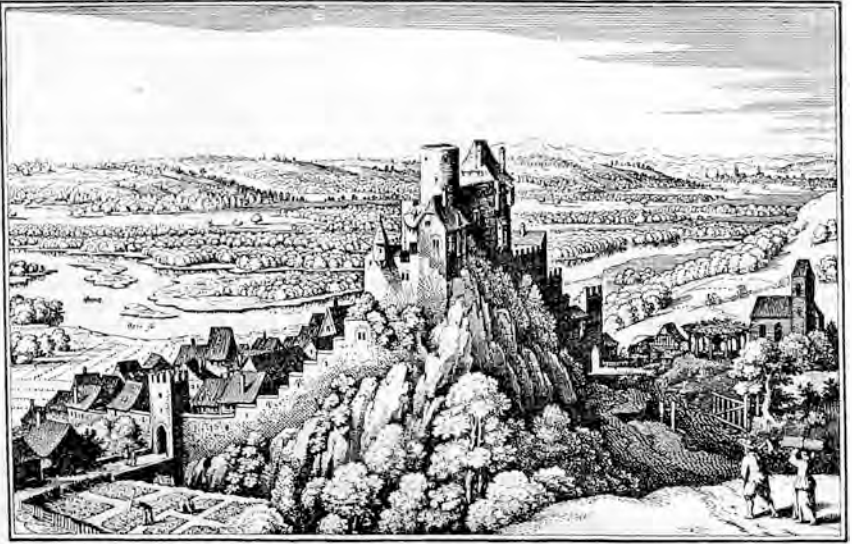
monnaie gauloise d'or, trouvée en 1866. — Voir D^r Uhlmann, *mns.* A 4, p. 75. — *ASCA* 1866, p. 50. — *Jahresbericht des Hist. Mus. Bern* 1917, p. 11. — [O. T.] — En 1180, *Buchse*, plus tard Münchenbuchsee pour

le distinguer de Herzogenbuchsee. *Armoiries* : de gueules à la bande d'argent chargée de neuf feuilles de buis de sinople. Avant 1180, Münchenbuchsee appartenait à une famille de barons portant le nom du lieu (voir art. BUCHSEE, VON, aussi pour la seconde famille de ce nom, ministériale), et dont le château se serait trouvé, d'après Jahn, sur l'emplacement d'un castel romain. Entre Münchenbuchsee et Deisswil, on a découvert des vestiges de route romaine. Kuno von Buchsee, qui fut trois fois en Terre-Sainte, légua en 1180 ses biens, notamment Münchenbuchsee avec l'église, Wankdorf, Worblaufen, des vignes près de Nugerol etc., à l'hôpital de Saint-Jean à Jérusalem, à charge de fonder un hôpital à Münchenbuchsee. Cette fondation, confirmée par le pape en 1492, avait déterminé l'établissement d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jean qui, au cours des siècles suivants, reçut de riches donations de toute la noblesse des environs, ainsi que de bourgeois de Berne. C'est ainsi qu'elle reçut le patronage des églises de Münchenbuchsee

(1480), Douanne (1252), Moosseedorf (1256), Krauchtal (1273), Bremgarten (1307) et Wohlen (1320). Jusqu'à la Réforme, il y eut 40 commandeurs ou vice-commandeurs ; Peter von Englisberg (1508-1529) fut le dernier. Lors de la sécularisation des biens religieux, Berne transforma la commanderie avec tous les biens et les droits lui appartenant en un bailliage auquel furent attribuées dans la suite les trois juridictions de Buchsee, Moosseedorf et Illiswil, relevant toutes trois du tribunal de Zollikofen. En 1803, le bailliage fut incorporé au district de Fraubrunnen. L'église de Münchenbuchsee fut cédée à la commune comme église paroissiale ; la cure devint propriété de l'État. L'église, très ancienne, complètement restaurée pour la dernière fois en 1908, contient des vitraux remarquables du XIV^e s. En 1804, Pestalozzi installa pour quelque temps une école dans l'ancienne commanderie ; plus tard, le bâtiment fut occupé par l'institut agricole de Fellenberg ; de 1833 à 1884, il abrita l'école normale d'instituteurs du canton de Berne qui se trouve actuellement à Hofwil ; en 1890, enfin, on y a installé l'établissement cantonal des enfants sourds-muets du sexe masculin. Registres de baptêmes dès 1563, de mariages dès 1608, de décès dès 1712. — Voir FRB. — Zeerleder : *Urkunden*. — F. Stettler : *Reg. des Männerhauses Buchsee*. — Jahn : *Chronik*. — Le même : *Kt. Bern*, p. 369. — v. Müllinen : *Beiträge* III. — Lohner : *Kirchen*. — v. Rodt : *Bern. Kirchen*. — E.-F. v. Müllinen : *Der Johannerorden*, dans *AHV VII*. — Tillier I, p. 343. — Ed. v. Wattenwyl : *Gesch. Bern I*, p. 342. — R. Nicolas : *Streifzüge um Bern*, p. 47. — F. Thormann et F. v. Müllinen : *Glasgemälde*. — *BBG I*, 12 ; *IV*, 232 ; *V*, 31. — Lehmann dans *MAGZ 1906*. [H. Tr.]

MÜNCHENSTEIN (C. Bâle-Campagne, D. Arlesheim. V. DGS). Com. et château. Ce dernier a été construit vers 1270 et a donné son nom au village de Münchenstein. Le fondateur du château fut Otto IV Münch, qui l'édifia sur les terres du comte de Ferrette. A la mort du dernier des comtes de Ferrette en 1324, les Münch devinrent feudataires de l'Autriche. Le 18 juil. 1470, Kunrad Münch donna le château en gage à la ville de Bâle, qui le remit aussitôt en état de défense. Soleure chercha à l'acquérir, puis, après une sentence arbitrale des Confédérés, à s'en emparer de force, mais

ce coup de main échoua (1487). Un second jugement arbitral des Confédérés confirma la possession des Bâlois. En 1515, les frères Hans Thüring, Jakob et Matthias Münch cédèrent à la ville de Bâle la seigneurie



Münchenstein en 1642. D'après une gravure sur cuivre de la Topographie de Matth. Merian.

rie de Münchenstein ; cette cession fut sanctionnée en 1517 par l'empereur Maximilien. Le château devint la résidence du bailli de Münchenstein et le resta jusqu'en 1798. Le dernier bailli, Jakob-Christoph Rosenburger sut à tel point se concilier l'affection et l'estime de ses administrés que la période révolutionnaire se passa en douceur. Le château fut évacué, puis vendu, avec ses terres, par l'assemblée nationale à la commune de Münchenstein pour la somme de 2400 livres et fut ensuite revendu aux démolisseurs.

Le village de Münchenstein, jadis *Kekinggen* (1196), *Geckingen* (1270) était certainement peuplé à l'époque celte et à l'époque romaine, dont il y a des traces (tuiles, monnaies). Faisant originairement partie des terres du comte d'Alsace, Münchenstein passa aux comtes de Ferrette. En 1271, le comte Ulrich de Ferrette céda ses droits de seigneurie, pour 800 marcs d'argent, à l'évêque de Bâle, Henri de Neuchâtel, et reprit sa seigneurie en fief. En 1348, l'évêque Gérard de Wippingen autorisa les filles du comte Ulrich, qui n'avait pas d'héritiers mâles, à succéder à leur père. Lorsque le duc Albert d'Autriche, époux d'une des filles du comte de Ferrette, réclama l'héritage, l'évêque et le chapitre cathédral refusèrent leur consentement, mais leur opposition demeura sans résultat, malgré un recours au pape lui-même. La seigneurie resta aux mains de l'Autriche, qui la reçut chaque fois en fief des évêques. Le droit de collation de l'église (dédiée à saint Bartholomé) avait passé à l'évêque Henri de Neuchâtel. Geckingen ou Münchenstein (ainsi que le village se nomme dès la fin du XIII^e s.), resta, de même que le château, en possession de la famille Münch ; plusieurs fois donné en gage, il fut cédé en 1545 à la ville de Bâle. Chaque extrémité de la rue du village était fortifiée d'une tour. L'église, restaurée en 1613 et exhaussée, fut réparée en 1719 ; la première école fut ouverte en 1659. Münchenstein acquit une triste célébrité par le grand accident de chemin de fer de 1891. Depuis quelques dizaines d'années, la localité a vu l'industrie se développer (usines électriques Alioth, actuellement Brown-Boveri). Registres de paroisse dès 1669. — Voir ULB. — Bruckner : *Merkwürdigkeiten*. — M. Lutz : *Neue Merkwürdigkeiten*. — Freivogel : *Die Landschaft Basel*. — W. Merz : *Burgen des Sissgaus I* (Art. *Angenstein*) et III (Art.

Münchenstein). — BZ IX. — Burckhardt-Biedermann : *Statistik*. [K. GAUSS.]

MÜNCHENWILER. Village. Voir VILLARS-LES-MOINES.

MÜNCHRINGEN (C. Berne, D. Fraubrunnen, V. DGS). Com. et Vge de la paroisse de Jegenstorf. Jusqu'en 1798, Münchringen faisait partie de la juridiction de Kernenried, relevant de l'hôpital bourgeois de Berne (le moulin et une maison dans la juridiction de Jegenstorf). L'hôpital acquit les grandes dîmes des céréales avec la collation de l'église de Jegenstorf. En 1844-1845, le hameau de Holzmühle fut incorporé à Münchringen. En 1822 de nouveaux chemins furent créés à la suite de la suppression de la contrainte agraire ; en 1835 les forêts et les marais furent partagés entre les propriétaires de Münchringen. — Voir *Das Amt Fraubrunnen*. [F. BÜHLMANN.]

MÜNCHSBERG (C. Bâle-Campagne, D. Arlesheim, Com. Pfeffingen). Château construit à la fin du XIII^e s. par une branche des Münch de Bâle, sur le versant Nord du Blauen du Jura. A partir de 1318, il est un fief de la Hochkirche de Bâle dont les Münch von Landskron firent l'acquisition en 1356. Les secousses sismiques de cette année-là détruisirent le château qui ne fut pas reconstruit. En 1459, le fief passa aux mains des seigneurs de Rotberg ; en 1555, les dépendances du château furent vendues à la ville de Soleure. Il n'en reste actuellement que quelques vestiges. — ULB. — Merz : *Burgen des Sisgau* III. [O. G.]

MÜNCHWILEN (C. Thurgovie, D. Münchwilen, Com. municipale de Sirnach, V. DGS). Vge, chef-lieu de district et Com. On y a trouvé une hache de bronze. En 1244, *Munchiwillar* ; 1306, *Münchwile*. La haute et la basse juridictions furent exercées jusqu'en 1798 par le bailli. Sur la demande des commerçants un pont fut construit sur la Murg en 1774 pour la poste Zurich-Saint-Gall. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la localité se développa grâce à l'industrie, au point de devenir, en 1871, chef-lieu de l'ancien district de Tobel. [A. SCHEWILER.]

MÜNCHWILEN, von. Ministériaux des comtes du Toggenbourg et de l'abbaye de Saint-Gall, cités dès 1228 avec DIETHERICUS de Münchwilen, chevalier (jusqu'en 1271). *Armoiries* : d'azur au pal d'argent. On ne peut encore dire avec sûreté si le château familial se dressait près de Münchwilen en Thurgovie (USIG IV et V) ou près du hameau de Münchwilen dans la commune toggenbourgeoise de Kirchberg (I. v. Arx, Naef et Pupikofler). Des membres de la famille possédaient au XV^e s. les châteaux de Steinegg et de Schwandegg, et l'emplacement de celui de Helfenberg (tous trois dans la région de Stammheim), tandis que tous les autres Münchwilen habitaient Littenheid près de Sirnach. — 1. KONRAD était avoyer de Wil en 1284, et — 2. JOHANS en 1340. — 3. HANS, oncle d'Egloff Blarer, abbé de Saint-Gall, seigneur de Steinegg et Schwandegg, joua longtemps un rôle important parmi les nobles de la Suisse orientale, et fit annuler en 1431, par le roi Sigismond, les prétentions de son neveu à certains fiefs. — 4. KONRAD, chanoine de Constance 1415, prévôt de Bischofszell 1438, fut créé par le pape, en 1431, *conservator iurium* de l'abbaye de Saint-Gall. La famille paraît s'être éteinte en 1478 dans la descendance mâle. — USIG. — TU. — Gmür : *Rechtsquellen* II. — Mohr : *Regesten* II (Tobel et Tänikon). — Vadian : *Chronik*. — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen* I, 527 ; III, 358. — Wegelin : *Toggenburg* I, 124. — Naef : *Chronik*. — Rahn : *Kunstdenkmäler Thurgau*, p. 198, 266, 343. — St. Galler Nbl. 1907, p. 38, n^o 78. — Pup. Th. — Pupikofler : *Frauenfeld*. [Bl.]

MUND (C. Valais, D. Brigue, V. DGS). Com. et Vge. paroissial. En 1299, *Mund* ; en 1331, *Mont, Mond, Mons* (probablement dérivé du germ. *Munda*, et non de *Mons (-tis)*). Les seigneurs de Mund, apparentés aux Rarogne, possédaient aussi le village de Finnen. PETER, cité en 1299, était beau-fils de Werner de Rarogne ; JOHANN était vice-bailli du Valais en 1353. La seigneurie passa par les filles aux Rarogne ; puis aux Ornavas, de Naters, qui cédèrent en 1425 leurs droits sur Finnen à la communauté de ce village pour 180 li-

vres ; les gens des quatre villages, Finnen, Mund, Bodmen et Buel, rachetèrent également, le 21 mars 1427, de Rodolphe de Rarogne, tous droits seigneuriaux, impôts et corvées. Devenu autonome, Mund se donna en 1469 une charte d'alpage, constitua en 1521 une corporation de paysans, en 1538 une administration de quatre magistrats fonctionnant comme arbitres, et en 1591 une bourgeoisie. Le village se racheta en 1541 de la dime due sur son territoire, pour le jeune bétail, à l'église de Naters, de laquelle il dépendait au spirituel. Mund fut élevé en 1727 au rang de paroisse ; l'église fut transformée en 1730. Registres de paroisse dès 1754. — Gremaud II. — Archives locales. [L. Mr.]

MUNDAT am Randen. Voir RANDEN.

MÜNGER. Famille de Kirchlindach, Seedorf et Wohlen (Berne), qui, de Wohlen, devint bourgeoise de Berne en 1868. — *Rudolf*, de Wohlen et Berne, * 10 nov. 1862, artiste peintre et héraldiste, débuta comme ouvrier peintre-décorateur, s'occupa surtout d'armoiries, d'illustration et de décoration. Il illustra *Kurt von Koppigen*, de Gotthelf, la collection de chansons *Röseligarte*, d'Otto v. Greyerz, les volumes du *Bürndütsch*, d'Emmanuel Friedli, le livre de chant de l'Église bernoise, la Bible des enfants, et d'autres œuvres, environ 25 vol., exécuta de nombreux vitraux armoriés, des vitraux d'église, des ex-libris, des tableaux, des peintures murales à Berne (caves du Grenier), Zurich (École polytechnique), etc. D^r h. c. de l'université de Berne 1924. — O. v. Greyerz : *R. Münger, Auswahl aus seinen Werken*. [H. Tr.]

MUNIER. Famille de Coppet reçue à l'habitation de Genève en 1733. — DAVID-FRANÇOIS, 1798-1872, pasteur, D^r theol. h. c., professeur honoraire d'exégèse 1826, professeur de langues orientales 1835, recteur 1832-1837, 1863-1870, 1872 ; président du Consistoire 1842-1843, chevalier de la Légion d'honneur. — Heyer : *Église de Genève*. — Sa femme, Jeanne-LOUISE-AMÉLIE Remilly, dite Munier-Romilly, 1788-1875, dessinateur et peintre, auteur de plus de 5000 portaits. — Voir SKL. [C. R.]

MUNITESCH (MUNITÆSCH). Famille éteinte de la ville de Schaffhouse. — CUNI Muntschi est cité en 1438. — MATHIAS, haut-bailli de Neunkirch 1551, prévôt de corporation et membre du Petit Conseil 1563, † 15 mai 1578. — US. — J.-J. Rüeger : *Chronik*. — H.-O. Huber : *Schaffh. Chr.* — LL. [STIEFEL.]

MUNK, PHILIPP, * 1838 à Posen, D^r med. 1856, professeur et directeur à la clinique médicale de Berne de 1865 à sa mort, 22 janv. 1871. Auteur de nombreuses publications scientifiques, parmi lesquelles *Ueber acute Phosphorvergiftung* ; *Albuminurie* ; *Fettige Degeneration*. — KSA 1871, p. 33. [W. V. R.]

MÜNNENBERG (C. Berne, D. Trachselwald). Refuge préhistorique dans la commune de Lützellüh. — DGS et article FORTIFICATIONS dans DHBS III, p. 154. **MUNNYNCK, MARC de**, * 2 déc. 1871 à Gand (Belgique), dominicain, prêtre, professeur de philosophie à l'université de Fribourg dès 1905, recteur 1924-1925. Auteur de plusieurs articles de revue. — Livre d'or de l'univers. de Fribourg. [REMY.]

MÜNSINGEN (C. Berne, D. Konolfingen, V. DGS). Vge, Com. et paroisse. En 1001, *Munsingen* ; 1180, *Munsingin* ; 1241, *Münsingen* (du nom allemande *Munzo*). *Armoiries* : de gueules au chef-pal d'argent (armoiries des Senn de Münsingen). Deux tumulus de la période de Hallstatt ont été conservés ; d'un établissement de l'époque de La Tène subsiste un champ de sépulture de 240 tombes, contenant de nombreux objets de toute la période ; plusieurs tombes de la même époque ont été trouvées en quatre autres endroits. Plusieurs trouvailles de monnaies, les vestiges d'une villa au Muriholz et un chemin pavé sont des témoignages de l'époque romaine. Une hallebarde, trouvée dans le village, date de l'époque des invasions. A l'époque burgonde, Münsingen était un domaine royal, qui vers l'an mil parvint au comte palatin Kuno. A l'extinction des Zähringen, Münsingen passa des seigneurs de Münsingen aux Senn (Senno), qui y furent installés comme ministériaux par les Kibourg, héritiers de la seigneurie. Les Senn étaient les ennemis de Berne

qui détruisit leur château en 1344. En 1377, la seigneurie de Münsingen fut vendue par les Senn à trois Bernois. Un des tiers vint en possession de Joh. von Büren et en 1448 de Burkhart Nägeli. Les Stein héritèrent des deux autres tiers ; ils les cédèrent en 1560 à l'avoyer Joh. Steiger, dont le beau-père, H.-F. Nägeli avait restauré en 1555 le château actuel. Le dit Steiger construisit à l'Ouest du premier un second château qui fut démoli vers 1840. Les descendants de Steiger possédèrent la seigneurie de Münsingen jusqu'en 1798 et le château jusqu'en 1826. Celui-ci, après plusieurs changements de propriétaires, fut repris en 1876 par l'État de Berne qui construisit sur le domaine, en 1895, un établissement d'aliénés. L'église de Münsingen est une des plus anciennes du canton de Berne ; elle donna son nom au décanat qui comprenait les 29 églises de la rive droite de l'Aar, de Meiringen à Münchenbuchsee. Le patronage passa en 1322 des Kibourg aux Senn, en 1392 de J. Spiegeler à Joh. von Büren, qui le vendit en 1411 aux chevaliers de l'Ordre teutonique de Berne. Jusqu'en 1910 la paroisse était très vaste. Cette année-là, les quatre communes supérieures en furent séparées pour former la paroisse de Stalden. Trois chapelles dépendaient de l'église : Saint-Nicolas à Urs len, l'ossuaire de Saint-Blaise, à proximité de l'église et Saint-Antoine, près de la léproserie. Notre-Dame à Kleinhöchstetten était une filiale de l'église de Münsingen. En 1709, l'église fut agrandie par la construction du chœur ; elle contient notamment deux vitraux de 1562. Sous la conduite du secrétaire de Leuenberg, Brönner (notaire à Münsingen), la population prit une part importante à la guerre des Paysans. En 1793 et 1798, des incendies détruisirent toutes les maisons se trouvant entre les auberges de l'Ours et du Bœuf. Le premier règlement communal fut conféré en 1797 par la seigneurie. De tout temps, Münsingen a été un lieu important de passage, ce qui explique l'existence fort ancienne de trois tavernes (l'Ours 1371, le Lion ou la Liberté 1447, le Bœuf 1548) et de la pinte de la seigneurie. Pendant près de 500 ans, la vigne fut cultivée sur une surface de 12 arpents. Le 10 janv. 1831, le peuple bernois se réunit dans l'église de Münsingen pour réclamer la révision de la Constitution (voir art. BERNE). Le 25 mars 1850, les conservateurs et les radicaux s'assemblèrent en nombre égal et sans incidents graves, sur les prairies contiguës du Lion et de l'Ours. En août 1836, une importante assemblée populaire se réunit pour réclamer de la Diète une attitude énergique devant les notes des puissances qui réclamaient des mesures contre les réfugiés politiques. La première fête fédérale de lutte fut célébrée en juin 1873 à Münsingen. En 1913 fut ouverte l'école agricole et ménagère du Schwand. Registres de baptêmes et de mariages dès 1568, de décès 1728 (lacunes 1591-1629). — Voir FRB. — Fr. v. Mülinen : *Hist. Versuch über die Herrschaft Münsingen*. — J.-L. Wurstemberger : *Bucheegg ; ein histor. Versuch* dans *Schweiz. Geschichtsforscher* XI. — Jahn : *Chronik*. — Le même : *Kt. Bern*, p. 402. — v. Mülinen : *Beiträge* III. — Lohner : *Kirchen*. — Thormann et v. Mülinen : *Glasgemälde*. — BBG 18, p. 190 ; 22, 1-2, 46. — Art. SENN. [J. LÜDI.]

MÜNSINGEN (SEIGNEURS DE). Famille féodale éteinte du canton de Berne, mentionnée aux XIII^e et XIV^e s., qui tire son nom du village de Münsingen, où elle possédait un château, et qui était bourgeoise de Berne. *Armoiries* : un lion couronné. — NIKLAUS, chevalier, conseiller à Berne, avoyer de cette ville 1284. Son fils fut peut-être NIKLAUS, abbé de Wagenhausen (Thurgovie), 1308, 1318. — FRB. — Stettler : *Berner Geschlechter* (Mns. Bibl. Berne). — v. Mülinen : *Beitr.* III. — v. Mülinen : *Helvetia Sacra* I, 127. [J. LÜDI.]

MÜNSTER (rom. MUSTAIR) (C. Grisons, D. et Cerle Müntertal. V. DGS). Vge, Com. et monastère de bénédictines (Saint-Jean Baptiste). Les recherches de Durrer et de Zemp ont établi les origines carolingiennes de cette maison religieuse. Le couvent portait primitivement le nom de *Tuberis* et était un couvent d'hommes et de femmes (de 900 à 1150 environ). Au XII^e s. les religieux disparurent, ainsi que le vieux nom de *Tuberis*. Le couvent s'appela désormais Münster (*monasterium*). Sa

période de floraison est au XIII^e s. au commencement duquel il se produisit à Münster le grand miracle de l'hostie sanglante, le Saint-Sang de Münster. Ce fut alors que le prêtre Johannes de Münster fonda l'hospice de Santa-Maria. Le couvent déclina aux XIV^e et XV^e s. L'influence des avoués, les seigneurs de Matsch, s'exerça au détriment de l'autorité de l'évêque. Dans les luttes entre les évêques et les seigneurs de Matsch, les religieuses choisirent comme protecteurs les ducs d'Autriche (1421). Ce protectorat qui avait passé en 1490 à l'empereur Maximilien, fut une des causes de la guerre de Souabe dans les Grisons. Le couvent, qui avait été détruit par l'ennemi, devint en 1499 le quartier général des troupes grisonnes. Sa reconstruction commença après la paix de Bâle ; la plupart des constructions actuelles datent de ce temps. La Réformation épargna le monastère, qui faillit cependant être supprimé lors de la contre-réforme en raison de sa situation précaire. Une vie nouvelle se manifesta au XVII^e s. avec les abbesses Ursula Karl von Hohenbalken et Maria von Planta. En 1799, le couvent fut occupé et pillé par les Français ; jusqu'en 1810, il fut dirigé par des abbesses, depuis lors par des prieures. L'administration profane est dirigée par un prévôt nommé par l'évêque de Coire (ce fut dès le XIII^e s. un ecclésiastique). Le couvent possède aujourd'hui un établissement d'éducation pour jeunes filles.

L'histoire de la commune de Münster est intimement liée à celle du couvent, qui administra ses affaires religieuses. C'est grâce à cette influence que Münster est demeurée la seule commune catholique du Müntertal. La juridiction du Müntertal comprenait toute la vallée de ce nom avec les communes de Cierfs, Fuldera, Valcava, Santa-Maria et Münster. Au XV^e s. encore, la vallée tout entière formait une unité économique. Le seigneur territorial était l'évêque de Coire, qui exerçait ses droits juridictionnels par l'intermédiaire de juges de la Maison-Dieu. Les plus anciennes lois de la vallée datent de 1427. Münster formait une juridiction de la Ligue Cadée. La Réforme conquit à peu près toute la vallée ; c'est pourquoi l'évêque Ulrich VII von Federspiel se décida en 1728 à vendre ses droits à l'empereur Charles VI. La mort de l'évêque empêcha cette transaction d'aboutir, mais le contrat fut passé en 1734 pour le prix de 17 000 florins. Lorsque les Trois Liges eurent indirectement connaissance de ces négociations, elles s'y opposèrent, demandant que les gens du Müntertal eussent eux-mêmes le droit de se racheter pour cette somme. La convention de 1748 restitua la vallée aux Grisons. — Voir Jos. Zemp et R. Durrer : *Das Kloster St. Johann zu Münster* dans *Mitteilungen der Ges. zur Erhaltung hist. Kunstdenkmäler*, N. S. V-VII, avec bibliogr. — P. Foffa : *Das bünd. Müntertal*. [A. v. C.]

MÜNSTER ou **BEROMÜNSTER** (C. Lucerne, D. Sursee. V. DGS). Com. et bourg ; ancien chapitre de chanoines (*Beronis Monasterium*, *Berona*). *Armoiries* du chapitre : de gueules à la bande d'or soutenant un lion rampant d'or ; du bourg : les mêmes, sans lion.

La maison religieuse et l'église de Münster furent fondées vers 980 par le comte Bero de Lenzbourg en l'honneur de l'archange Michel. Selon le plus ancien document, daté du 9 févr. 1036, un descendant de Bero, le comte Ulrich II dota richement et pour la seconde fois la fondation qui comportait le territoire dit de Saint-Michel (Michelsamt) et des possessions s'étendant des cantons forestiers

justus dans le Sundgau et le Brigau. La communauté religieuse vécut d'abord selon la règle canonique ; au commencement du XIII^e s. elle devint un chapitre de chanoines séculiers. L'avouerie fut exercée par la famille des fondateurs qui, dans la suite, placèrent leur église sous la protection de l'empereur ; les lettres de protection de l'empereur Henri III (1045), de Frédéric I Barberousse (1173), de Frédéric II (1217) et de Rodolphe de Habsbourg (1273) en firent une église d'empire. A l'extinction des Lenzbourg 1173,



l'avouerie passa par héritage aux Kibourg, puis en 1264 aux Habsbourg-Autriche. Les Kibourg abusèrent de leur pouvoir et incendièrent le couvent en 1217 et 1250, obligeant le pape et l'empereur à intervenir. Les Habsbourg s'efforcèrent avant tout de transformer leur avouerie en souveraineté territoriale. Le prévôt Jakob von Rinach (1313-1362) régla les affaires intérieures du chapitre par des statuts spéciaux en 1326. Mais le chapitre perdit de plus en plus son caractère d'immédiateté impériale et devint peu à peu une maison de retraite pour les fonctionnaires de la noblesse autrichienne. Pendant les luttes entre les Habsbourg et les Confédérés, il eut à souffrir à nouveau de dévastations et d'incendies (en 1352 et 1386 notamment) et tomba dans une profonde détresse, qui fut toutefois quelque peu atténuée par l'incorporation d'églises à revenus importants. En 1400, le droit de nommer le prévôt fut attribué aux Habsbourg, comme patrons du chapitre. L'an 1415 apporta au chapitre une situation juridique entièrement nouvelle : Münster et le Michelsamt vinrent, par suite de la conquête de l'Argovie, en possession de Lucerne qui exerça l'avouerie à partir de 1420. En 1469, sous le prévôt Jost von Silenen, les relations réciproques furent réglées par une convention. Le Conseil de Lucerne se fit confirmer en 1479, par le pape Sixte IV, le privilège de désigner le prévôt et les chanoines, enlevé à la maison de Habsbourg. Lucerne faisait exercer ses droits territoriaux par l'intermédiaire du bailli du Michelsamt.

Le bourg de Münster avait certaines libertés municipales, certains droits de justice, droit de marché, ammann et Conseil. Jusqu'en 1798, le prévôt s'intitulait, non sans opposition de la part de Lucerne, seigneur de Münster. Son représentant participait à la juridiction criminelle. Avec le prévôt Jost von Silenen (1469-1482) se termine la grande époque du chapitre qui étendait son influence au delà de son domaine territorial. A partir du commencement du XVI^e s. le chapitre fut en général dirigé par des patriciens lucernois. La fameuse procession de l'Ascension est mentionnée dès 1509. Le chapitre surmonta sans dommage les troubles de la Réformation, grâce au sens avisé du prévôt Ulrich Martin (1517-1557), à des chanoines fermes dans leur foi et enfin à la vigilance du Conseil de Lucerne. Mais plus l'influence de l'État dans les affaires ecclésiastiques augmentait, plus fréquents devinrent les conflits avec le nonce papal, particulièrement au sujet de la nomination et de l'investiture des prévôts et des chanoines. D'habiles prévôts réussirent à faire traverser heureusement au chapitre les temps dangereux des deux guerres de Villmergen. Aux XVII^e et XVIII^e s. l'art religieux fut particulièrement cultivé au chapitre. En 1606 furent commencées les magnifiques stalles du chœur, en 1623 la construction de la nouvelle église paroissiale de St. Stephan (avec de précieux vitraux de l'époque), puis vinrent entre autres la restauration de la sonnerie des cloches et la constitution du trésor, formé de pièces d'orfèvrerie provenant d'Augsbourg. Certains membres du chapitre lui firent de riches donations en objets d'art. C'est de cette époque que datent aussi les premières monnaies à l'effigie de Saint-Michel et les calendriers armoriés du chapitre. Le prévôt Ludwig Bircher (1609-1640), historiographe de la maison, s'efforça de développer l'ancienne école du cha-

pitre. Sous le prévôt Wilhelm Meier (1640-1674) la vie religieuse prit un tel essor que le nonce du pape Frédéric Borromée, visitant le chapitre en 1656, put s'écrier : *Berona altera Roma!* Le bourg de Münster, dont un



Le village et le couvent de Münster en 1654. D'après une gravure sur cuivre de Matth. Merian.

incendie détruisit le 12 mars 1764, 94 maisons, vit fleurir au XVIII^e s. notamment l'orfèvrerie (familles Dangel et Schlee) et la poterie (Andreas Dolder).

La Révolution helvétique fit perdre au chapitre ses droits souverains, son administration autonome et la plus grande partie de son trésor. A partir de 1800, il fut obligé de présenter chaque année ses comptes au gouvernement. En 1806, il ne possédait plus, en fait de territoire, que 20 ares de champs et 957 ares de forêts. Le concordat de Wessenberg en fit en 1806 une maison de retraite pour les ecclésiastiques âgés et malades. En 1842, le gouvernement imposa au chapitre une contribution annuelle de 16 000 fr. à la caisse ecclésiastique, contribution qui fut même portée à 33 000 fr. en 1862 ; en 1848, il dut contribuer aux frais de la guerre du Sonderbund pour 571 428 fr. et fut placé sous l'administration de l'État ; en 1852, il fut menacé de sécularisation. C'est en 1890 que, sur ses demandes instantes, le chapitre obtint un allègement de ses charges ; en 1895, il put de nouveau s'administrer lui-même, sous la surveillance de l'État. En 1866, l'ancienne école du chapitre fut transformée en un progymnase avec école réelle. Le chapitre possède actuellement 18 canonicats et 12 chapellenies. Le prévôt n'est pas mitré. Actuellement encore, le chapitre s'occupe de la pastoration de 10 paroisses. Parmi les chanoines de Münster, se distinguèrent, outre les prévôts qui ont déjà été cités : les poètes Hesso von Rinach et Rudolf von Liebegg, les historiens Dietrich Sartor, Heinrich Truchsess von Diessenhofen et Heinrich Gundelfingen, l'imprimeur Helias Helye, puis au XIX^e s. le prévôt et vicaire général Göldlin von Tiefenau. Registres de baptêmes dès 1580, de mariages et de décès dès 1583.

Bibliographie. LL et LLH. — Merian : *Topogr. Helvetiae*. — Gfr. 1844 et suiv. — UBER. — Segesser : *Rechtsgesch. I et II*. — v. Müllinen : *Helvetia sacra I*. — M. Riedweg : *Gesch. des Kollegiatstiftes*. — J.-V. Herzog : *Das Jahrbuch des Chorherrenstiftes Münster*. — J. Bölscher : *Die Urbarien des Stiftes Münster*. — J.-W.-L. Ebi : *Die Buchdruckerei Münster*. — A. Inwyler : *Die Michaelspfennige des Stiftes Münster*, dans RSN 1898. — M. Estermann : *Stiftsschule*. — Le même : *Die Stiftswappenkalender*. — Le même : *Die Stiftskirche und ihre Kunst- und Kultgegenstände*. — Le même : *Die Gründungslegende des Stiftes M.* — Le même : *Topographie des Stiftes Münster*. — B. Fleischlin : *Propst Göldlin von*

Tiefenau. — *Aus dem Leben eines geistlichen Ortes*, dans *Monatrosen* 22. — *Studien und Beiträge* II, 212-302. — Nombreuses études d'histoire locale de Brandstetter dans la *Münsterer Zeitung*, années 1909 et suivantes. — K.-A. Kopp : *Die Stiftsbibliothek*. — Le même : *Zur Geisteskultur des Stiftes im Zeitalter des Humanismus*. — K. Lütolf : *Beitr. zur Stiftsgesch. bis 1420*, dans *ZSG, ZSK, Gfr.* 1921 et suiv. — J. Troxler : *Die Mittelschule Münster 1866-1916*. — Le même dans *AHS* 1926. — *Heimatkunde des St. Michelsamtes* 1927. — R. Hengger dans *Einsiedler Kalender* 1926. — A. Dormann : *Der Auffahrtsritt in Münster*. — *Guide illustré*. [J. T.]

MÜNSTER (C. Valais, D. Conches, V. DGS). Com., paroisse et chef-lieu de district. Suivant une tradition, des bénédictins d'Interlaken auraient fondé à Münster un monastère, d'où la localité aurait pris son nom nouveau. Le vieux hameau de Kummern porte peut-être le nom primitif de la localité. Au moyen âge, les noms de *Conches* et *Monasterium* alternent (1235). Primitivement le chef-lieu du dizain était Ernen ; à partir de 1447, Ernen et Münster figurent tour à tour comme chefs-lieux du dizain et résidence du major, qui était élu chaque année ; à partir de 1595, Münster devient prépondérant. En 1361, les gens du pays retinrent prisonniers pendant huit semaines leur évêque G. Tavelli à Münster, probablement dans la belle maison de bois qui appartenait à la mense épiscopale. En 1419, J. Minichov, chapelain à Münster, ayant rassemblé à la hâte 200 hommes, se porta au secours de Th. Riedin, menacé, et battit les Bernois à Ulrichen Règlement pour l'usage de l'alpe Elgina 1391 ; première corporation rurale 1468 ; statuts de commune 1540, rachat avec Geschinen des dîmes ecclésiastiques et des bénéfices 1597 ; rachat des prémices 1879. *Population* : 1715, 295 hab. ; 1802, 381 ; 1920, 460. L'église, dédiée à Notre-Dame, est mentionnée en 1235, la paroisse en 1247. En 1426, il y a trois prêtres à Münster. Le clocher, le chœur et la sacristie ont été construits en 1491 sur des fondations anciennes ; la nef a été agrandie en 1666 et 1750. Le maître-autel, œuvre précieuse du gothique flamboyant, a été sculpté en 1507 par le maître lucernois J.-J. Keller. Sur une colline dominant Münster est construite la chapelle de Saint-Antoine, qui a les dimensions d'une église ; au-dessous du village se trouve l'église de Saint-Pierre, en style gothique tardif, mentionnée en 1309 et qui, suivant la chronique, fut primitivement l'église paroissiale de la partie supérieure de la vallée de Conches. Des béguines s'établirent dans la région (1405) ; des ermites résidèrent à Moos, Kumben et Lowigraben (1367). Registres de baptêmes dès 1604 ; de décès dès 1602. De l'église-mère de Münster se détachèrent successivement pour former des paroisses : Biel avec Glurigen en 1678 ; Reckingen en 1695 ; Obergestelen en 1738 ; Oberwald en 1767 et Ulrichen en 1868. — Gremaud I-VIII. — Archives communales. — Article CONCHES. [L. Mr.]



Sebastian Münster.
D'après un portrait de Joh.-Jak.
Haid (Bibl. Nat. Berne).

à quitter son ordre religieux et revint en 1529 définitivement à Bâle, comme professeur de langues orientales et de mathématiques. L'ouvrage principal de Münster est sa *Cosmographie*, portant le sous-titre

de : *Beschreibung aller Lender durch Sebastianum Münsterum...* (imprimé à Bâle par Heinrich Petri en 1543). † à Bâle en 1552. — Voir LL. — *Athenæ Rauricæ*. — *ADB*. — Wolf : *Biogr.* — C. Roth et Ph. Schmidt : *Handschriftenproben*. [C. Ro.]

MÜNSTER, ERNST-KARL-HEINRICH, 1845-1927, de Glückstadt (Schleswig-Holstein), ingénieur, bourgeois de Saint-Gall 1893, ingénieur en chef du IV^e arrondissement des C. F. F. 1902, directeur technique du IV^e arrondissement 1907-1922, dirigea tous les travaux importants de son arrondissement, notamment la construction des tunnels du Ricken et du Rosenberg. — *St. Galler Tagblatt* 1927, n^o 21. — *Bürgerbuch*. [Bt.]

MÜNSTERLINGEN (C. Thurgovie, D. Kreuzlingen, Com. Scherzingen et Landschlacht, V. DGS). Ancien couvent de religieuses, actuellement hôpital cantonal et établissement cantonal d'aliénés ; paroisse catholique. Dans la baie Est, on a découvert une station de palafittes néolithiques ; à 200 m. du rivage, se trouvent les pilotis d'une deuxième station, comprenant, semble-t-il, six huttes. En 1125, 1201, *Münsterlin* ; 1150, 1555 *Monasteriolum*, noms signifiant petit couvent ; la forme *Münsterlingen*, née d'une fausse analogie, se rencontre pour la première fois en 1248. *Armoiries* : de gueules à une croix de Malte d'argent. Le



couvent fut fondé sur la presqu'île, faisant actuellement partie du territoire de Scherzingen. Suivant une légende qui ne paraît pas dépourvue de vraisemblance, la fondatrice serait une princesse anglaise, Angela, fille du roi Edouard I. Se rendant à Einsiedeln visiter son frère, l'abbé Grégoire (964-996), elle fut prise dans une tempête sur le lac de Constance et fit le vœu de fonder un couvent à l'endroit où elle pourrait prendre terre. Le document le plus ancien porte qu'en 1125, Münsterlingen est occupé par des religieuses, après que l'évêque Gebhard III (1084-1110) y eût transféré un hôpital de Constance. En 1155 Münsterlingen appartenait à l'église cathédrale de Constance ; on ignore quand cette propriété prit fin. Les barons de Klingen furent avoués jusqu'en 1288, année où le couvent leur racheta cette fonction. A cette époque, les religieuses, de l'ordre des augustines, étaient dirigées par une maîtresse (*magistra*) ; après 1498 par une prieure. Le monastère comptait en 1309 plus de 50 conventuelles. Il semble qu'au XIV^e s. les religieuses aient passagèrement adopté certaines règles de l'ordre des dominicains. Pendant le concile de Constance, l'empereur Sigismond et le duc Frédéric-à-la-poche-vide se réconcilièrent en 1418 à Münsterlingen. Quand la Réformation fit son apparition à Münsterlingen, de nombreuses religieuses se marièrent. En 1549, les cantons catholiques y rétablirent la vie régulière en faisant venir des bénédictines d'Engelberg. Ainsi se trouva établie la règle de saint Benoît ; la supérieure prit le titre d'abbesse. Dès 1553, l'abbé d'Einsiedeln remplaça l'évêque comme visiteur. L'abbesse Magdalena Peter (1554-1611) avec laquelle le couvent prit un grand essor, fit construire à Scherzingen une église pour les protestants afin de les éloigner de l'église du couvent. Cette église ne fut toutefois terminée qu'en 1617. Pendant la guerre de Trente ans, Münsterlingen devint le refuge de nombreux conventuels d'Allemagne. Lorsque les Suédois vinrent assiéger Constance, l'abbesse Maria Landenberg s'enfuit avec les religieuses à Bregenz. 800 soldats environ prirent leurs quartiers à Münsterlingen. L'abbesse Beatrix Schמיד transféra le couvent de la rive sur le territoire de Landschlacht (nouvelle construction 1709-1716) ; l'ancienne maison fut démolie.

Au XVIII^e s. le couvent jouissait d'une grande prospérité, il possédait la basse juridiction sur Uttwil, Landschlacht, Scherzingen et Bottighofen. Au commencement du XIX^e s. il s'endetta à la suite des charges de guerre et surtout de la sécularisation de ses propriétés en Souabe (1803). En 1836, il tomba sous l'administration de l'État et dut hospitaliser, à partir de 1839, les aliénés et d'autres malades. Lors de la

suppression du couvent, 1848, la dernière abbesse, Nicolaä Bernarda Huber, se retira avec les religieuses à Reichenau. L'établissement cantonal d'aliénés fut construit sur l'emplacement primitif du couvent, sur la rive du lac; le nouveau couvent fut transformé en hôpital cantonal. L'église conventuelle des saints Remy et Vaubourg servait en même temps, depuis le moyen âge, d'église paroissiale à Scherzingen, Boltighofen et Illighausen. Elle fut utilisée pendant quelques années, à l'époque de la Réformation, exclusivement par le culte nouveau; de 1533 à 1617, les deux confessions se la partagèrent, puis, elle fut exclusivement affectée au service catholique. L'intérieur en style baroque datant de la reconstruction de 1716, est remarquable d'harmonie. Registres de paroisse dès 1800. — Voir Keller et Reinert: *Urgesch. des Thurgaus*. — TU. — *Thurg. Nbl.* 1853 et 1855. — *Pup. Th.* — Kuhn: *Thurgovia Sacra*. — P. Gall. Morell dans TB 8. — A. Büchi: *Tridentin. Reform der thurg. Klöster*, dans ZSK I. — ZGO 71, p. 199. — A. Leutenegger: *Kreuzlingen*. — Rahn: *Architekturdenkmäler*. — Fritz Gysi: *Entwicklung der kirchl. Architektur*. — Kreis: *Die thurg. Krankenanstalten*, dans *Thurg. Jahrbuch* 1928. [LEIST.]

MUNTATSCH, JAKOB, mieux « da Muntatsch » (du nom d'une région de prairies près de Sent; appelé ainsi alors que son véritable nom de famille a disparu), est désigné par P. D. Rosius a Porta comme le réformateur du val Münst. — BM 1916, p. 100. [F. P.]

MUNTPRAT. Famille de Constance, pourvue de biens importants en Thurgovie, et anoblie par l'empereur en 1550 sous le nom de Muntprat von Spiegelberg. *Armoiries*: coupé de sable et d'argent à trois fleurs de lys brochant de l'un en l'autre. LUTFRIED, bourgeois de Schaffhouse 1429, acheta en 1419, avec son frère HANS, le château et la seigneurie d'Altenkingen, que HANS, son neveu vendit en 1439. LUDWIG et HEINRICH, fils de Lütfried, acquirent en 1464 la seigneurie de Spiegelberg, que la famille posséda jusqu'en 1582. Le même Heinrich, bailli d'Arbon, acheta en 1476 la seigneurie de Lommis. La famille devint par la suite propriétaire du manoir inférieur de Salenstein en 1454, des seigneuries de Zuckenriet et Salenstein en 1478, de celle de Weinfeld en 1496. JAKOB regut la charge de Meier d'Eschenz en fief d'Einsiedeln, en 1493. — HANS-LEONHARD, maître d'hôtel de l'abbé de Saint-Gall 1566, † 1588. — JODOKUS donna, en 1594, 5000 fl. pour la construction du couvent des capucins de Frauenfeld. — URSULA, prieure de Münsterlingen 1407. — URSULA, abbesse de Schännis 1525 à sa mort en 1554. — LL. — *OBG.* — *Pup. Th.* — AHS 1887. — A. Schulte: *Gesch. des mittelalt. Handels und Verkehrs*. — Rahn et Durrer: *Kunstdenkmäler Thurgau*. — Naef: *Burgen* (mns. Bibl. de Saint-Gall). [ALBERT SCHEIWILER.]

MÜNTSCHEMIE (français MONSMIER) (C. Berne, D. Cerlier. V. DGS). Com. et Vge de la paroisse d'Anet. Au XII^e s. *Munchimir*; XIII^e s. *Munchimir*, *Munschimier*; XIV^e s. *Monschimier*; XV^e s. *Müntschemier*. La plupart des terres avec les droits y afferant appartinrent dès une époque très ancienne au couvent de Saint-Jean près de Cerlier, dont les propriétés à Müntschemier furent confirmées par le pape en 1185 déjà. Les dîmes du village étaient une possession de la cathédrale de Lausanne qui les remit en fief aux comtes de Neuchâtel. En 1230, le comte Rodolphe I de Nidau fit donation de ces dîmes au couvent de Saint-Jean. Un litige relatif à la jouissance du Ried près de Müntschemier fut tranché par Berne en 1478; pendant les guerres de Bourgogne, Berne acquit la seigneurie de Cerlier et par là les droits seigneuriaux sur Müntschemier. Le village fut dévasté en 1738 et 1827 par de grands incendies. — Voir FRB. — Archives d'État Berne. [AESCHBACHER.]

MÜNTSCHI. Famille éteinte de Soleure, HANS, de Wendelsdorf (Alsace), bourgeois 1553. *Armoiries* primitives: d'azur à la croix pattée d'argent accompagnée de deux fleurs de lys d'or et de deux étoiles du même; concession de 1643: d'azur à la croix de Saint-André d'argent accompagnée de deux fleurs de lys et de deux étoiles d'or; sur le tout d'or à la double aigle de sable. —

1. WERNER, 1579-1652, bailli de Flumental 1633, intégrant des bâtiments 1624, bailli de Kriegstetten 1641; dernier de la famille. — 2. PETERMANN, fils du n° 1, 1615-1648, bailli de Falkenstein 1638, capitaine en France, obtint en 1643 des lettres de noblesse de l'empereur Ferdinand III. — LL. — G. v. Vivis: *Bes-taltungsbuch*. — Arch. d'État Soleure. [v. V.]

MUNZACH (C. Bâle-Campagne, D. et Com. Liestal). Vge disparu. Au commencement du IX^e s., *Monzacha*; 825, *Munciacum*. Trouvailles de l'époque néolithique (pierre meulière percée des deux côtés; hache de pierre); de l'époque du bronze et de Hallstatt (une urne funéraire de deux pieds de diamètre). Sur l'emplacement occupé par le nouveau cimetière de l'hôpital on a trouvé un tronçon de colonne et un piédestal, un autre segment de colonne, ainsi que deux inscriptions funéraires dans les fondements de l'église démolie en 1765. La première église fut construite sur des fondations romaines et au moyen de pierres tumulaires romaines. La légende attribue sa fondation à la Sainte-Vierge. Il est certain qu'au commencement du IX^e s. Munzach était un lieu de justice (la *Weidhube* se trouve encore dans le voisinage). Le 11 mai 825, Uppert transféra au couvent de Saint-Gall le tiers de ses possessions dans la juridiction de Munzach. Le village et l'église appartenirent plus tard aux comtes de Frobourg, puis passèrent, comme fief, à leurs vassaux les Schauenbourg. Le château-fort des Schauenbourg fut détruit par un tremblement de terre, qui peut aussi avoir endommagé le village. En 1462, l'abandon du village est un fait constaté. La haute et basse juridiction de Munzach furent réunies à celles de Liestal. Le patronage de l'église appartenait aux Frobourg, puis passa aux Schauenbourg. Lorsque ces derniers s'éteignirent, il revint aux Frobourg et finit par échoir à Thomas v. Falkenstein, qui le transmit en 1462 à Henmann Offenburg; il demeura dans cette famille jusqu'à ce qu'elle s'éteignit et passa alors en 1640 à la ville de Bâle. En 1536 la paroisse de Munzach fut rattachée au diaconat de Liestal. A partir de 1753 on ne prêcha plus qu'une fois par an à l'église. En 1765, le pasteur de Munzach ayant quitté Liestal pour Frenkendorf, l'église de Munzach fut démolie. — Voir Bruckner: *Merkwürdigkeiten*. — L. Freivogel: *Die Landschaft Basel*. — W. Merz: *Burgen des Sisgau II* (Froburg) et III (Schauenbourg). — K. Gauss: *Munzach, ein verschwundenes Baselbieterdorf*. — Heusler: *Hist. des Constitutions suisses*. [K. GAUSS.]

MÜNZER. Une des familles les plus anciennes et les plus considérées de Berne, originaire de Fribourg en Brisgau. Son nom provient du métier de maître de la monnaie, et elle était déjà établie à Berne au moment de la fondation de cette ville. *Armoiries*: probablement parti d'argent et de sable à une étoile d'argent en chef. Au XIV^e s. la famille possédait, entre autres, les seigneuries de Hindelbank, Uetendorf, Weissenau et Burgstein, et parvint ainsi au rang d'écuyers. La grande considération dont elle jouissait à la fin du XIII^e s., lui attira l'inimitié de la noblesse de la ville, surtout des Bubenbergs. — WERNER, témoin, 1240. — CUNO, témoin 1268, arbitre dans la querelle avec Fribourg en 1295, premier avoyer non noble de la ville 1298-1302. Son fils — LORENZ, lui succéda dans cette charge qu'il revêtit jusqu'en 1319, jusqu'à ce qu'il en fut chassé par Joh. von Bubenbergs. — La famille s'éteignit dans la branche masculine avec WERNER, à la fin du XIV^e s. — Voir FRB. — von Mülinen: *Beitr.* II. — AHS 1903. — AHVB II, 135. — Stettler: *Berner Geschlechter* (mns à la Bibl. de Berne). — N.-F. v. Mülinen dans *Neues schweiz. Museum* 1795. — LL. (avec des indications erronées). [H. Tr.]

MÜNZER, THOMAS, arriva en automne 1524, (au plus tôt à la mi-octobre) dans le Klettgau, venant de Bâle, séjourna environ deux mois au village badois de Griessen (il est possible qu'il soit aussi venu à Schleithem) et propagea de là la doctrine anabaptiste, travaillant à l'élevation spirituelle des paysans du Klettgau. — Voir BVGSch. VII. — J. Loserth: *Die Stadt Waldshut und die vorderöst. Regierung... 1523-1526*. [STIEFEL.]

MUNZINGER. Familles de Bâle et de Soleure.

A. **Canton de Bâle.** Famille de conseillers et privilégiés de corporation de la ville de Bâle depuis le XVI^e s. *Armoiries* : de gueules à trois roses d'argent pointées d'or, feuillées de sinople issant de trois coupeaux du même. — LL. — LLH.

B. **Canton de Soleure.** Famille d'Olten, où elle figure au livre des bourgeois à partir de 1592. *Armoiries* : taillé d'azur au croissant d'argent et de gueules à une triple feuille de trèfle de sinople, une barre d'or brochant chargée d'une croix de Malte de gueules. Le premier membre connu est HANS-SIEGRIST. — 1. BENEDIKT, 1735-1806, maître tréfileur et lieutenant d'avoyer. — 2. CONRAD, 1759-1835, fils du n° 1, facteur du sel, député à la Diète 1801, commissaire du gouvernement 1803, député au Grand Conseil 1804-1814. Ses quatre fils furent — 3. ULRICH, 1787-1876, négociant, participa en 1814, lors de la Restauration, au soulèvement contre le gouvernement aristocratique et s'enfuit ; ammann de la ville 1830-1860 ; il introduisit le chant à Olten et le chant populaire dans le canton. Compositeur de nombreux morceaux profanes et religieux ; auteur de *Gesch. Erinnerungen 1798-1814*. — SM 1908, n°s 27 et 28. — 4. JOSEF, 1791-1855, négociant, prit aussi part au soulèvement de 1814 contre le régime patricien, s'enfuit à Côme. Secrétaire de ville à Olten 1817-1825, il proclama à l'assemblée populaire de Balstal, du 22 déc. 1830, la souveraineté du peuple soleurois et introduisit ainsi la régénération politique dans le canton. Membre du Petit Conseil 1831, président du canton 1832 et bientôt l'âme du gouvernement ; presque toutes les années député à la Diète jusqu'à



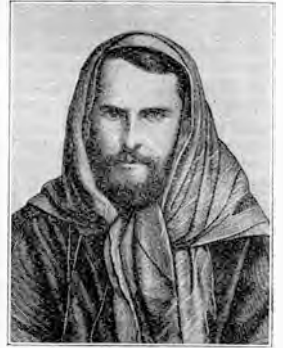
Josef Munzinger.
D'après une lithographie de
J. Hasler (Bibl. Nat. Berne).

la nouvelle constitution fédérale, conseiller fédéral 1848-1855, président de la Confédération 1851. — A. Hartmann : *Galerie des Suisses célèbres* I. — 5. VIKTOR, 1798-1862, médecin, promoteur du chant à Olten et directeur du chœur d'hommes, compositeur de nombreux chants religieux et profanes. — H. Dietschi : *Sängergesch. des Kts. Solothurn*. — 6. CONRAD, 1803-1867, fabricant, colonel, architecte, auteur de divers édifices remarquables à Olten, fondateur du corps des cadets. — 7. EMIL, 1821-1877, fils du n° 3, négociant, promoteur du chant et directeur de chœurs, compositeur de divers morceaux. — Les fils du n° 4 sont : — 8. WILHELM, 1826-1878, avocat, juge cantonal 1866, colonel brigadier. — 9. WALTER, 1830-1873, Dr jur., professeur de droit à l'université de Berne 1857, rédacteur d'un code commercial bernois ; fut chargé en 1862 par le Conseil fédéral de la préparation d'un code fédéral du commerce, en 1869 du Code fédéral des obligations. Promoteur de l'unification du droit en Suisse et chef du mouvement réformiste vieux-catholique en Suisse, auteur de nombreux écrits, dont : *Papsttum und Nationalkirche*, 1860 ; *Die Pflege der Jurisprudenz im alten und neuen Bern*, 1866 ; *Bundesrecht und Bundesgerichtsbarkeit*, 1871 ; *Erbrechtliche Studien*, 1874 ; *Studien über das eheliche Güterrecht der Schweiz*, 1874. — P. Dietschi et L. Weber : *W. Munzinger, ein Lebensbild*. — 10. **Werner** Munzinger-Pacha, 1832-1875, voyageur en Afrique, étudia les langues orientales, dirigea en 1853 une expédition commerciale vers la Mer Rouge, le Kordofan et le pays des Bogos. Il collabora en 1861 à l'expédition Theodor Heuglin envoyée par l'Allemagne à la recherche d'Edouard Vogel, l'explorateur disparu en 1856 dans le Wadaï ; consul français à Massaoua 1864, consul britannique d'Abyssinie 1865, il servit de conducteur en 1868 à l'expédition anglaise chargée de délivrer les prisonniers anglais re-

tenus à la forteresse de Magdala en Abyssinie ; le vice-roi d'Égypte le créa en 1871 bey et gouverneur de Massaoua ; il fut en outre en 1872 gouverneur de Suakim, dès 1873 pacha et gouver-

neur général de tout le Soudan égyptien y compris le Bogos et l'Abyssinie du Nord. Assassiné en 1875 lors d'une expédition dans le territoire des nègres Galla. Linguiste émérite, géographe et ethnographe. Œuvres principales : *Sitten und Recht der Bogos*, 1859 ; *Ostafrikanische Studien*, 1864 ; *Vocabulaire de la langue tigré*, 1865 ; *Routes in Abyssinia*, 1867. — P. Dietschi : *Werner Munzinger-Pacha*, 1875. — G. Wild : *Von Kairo nach Massua*, 1879. — J.-V. Keller-Zschokke : *Werner Munzinger-Pacha*, 1891. — Les fils du n° 5 sont : — 11. EUGEN, 1830-1907, médecin en chef de l'hôpital cantonal soleurois à Olten 1880-1893, médecin dans l'armée française en 1870, colonel des troupes sanitaires suisses, président du comité de secours aux internés et de l'aide volontaire à l'armée suisse. Chanteur, auteur du festival de Dornach à l'occasion de la fête du centenaire de cette bataille en 1899. — *Oltner Tagblatt* 1907, n° 305. — 12. **Eduard**, 1831-1899, compositeur et directeur de musique, dirigea le Cäcilien-Verein d'Aarau, le Stadtsängerverein, actuellement Männerchor, de Zurich, la société suisse de chant de Naples, le Frohsinn et l'Orphéon de Neuchâtel ; directeur de la fête fédérale de chant de Neuchâtel 1870. Œuvres principales : *Jeanne d'Arc*, 1887 ; *Sempach*, cantate, 1896 ; *Der Schwur im Rütli*, cantate, 1863 ; *Ruth et Booz*, oratorio ; *Le chemin creux*, cantate ; *Helgi und Kara*, 1863 ; *Grandson*, cantate. — ADB. — SM 1899, n° 45. — 13. ARNOLD, 1830-1903, fils du n° 6, fabricant et paysagiste, élève de Lugardon ; ses œuvres sont au musée d'Olten.

A une autre branche appartiennent : — 14. BERNHARD, 1787-1832, président du tribunal, fondateur de la Caisse d'épargne d'Olten 1828, s'occupa d'œuvres d'utilité publique. Ses petits-fils sont : — 15. **Karl**, 1842-1911, directeur de chœurs et compositeur ; dirigea la Liedertafel de Soleure 1867. Directeur des fêtes de chant de Soleure 1868 et de Berne 1899, directeur de la Liedertafel et de l'école de musique de Berne à partir de 1869, fut durant des années l'âme de la vie musicale de la ville de Berne, Dr h. c. de l'université et bourgeois d'honneur. Œuvres principales : *Festspielmusik zur 700jährigen Gründungsfeier in Bern*, 1894 ; *Murtenschlachtkantate*, 1876 ; *Festhymnus zur 50jährigen Jubelfeier der Berner Hochschule*, 1884 ; la musique de *König Oedipus*, de Sophocle, 1882 ; *Die Freihersthuben*, cycle de chants, 1899. — A. Niggli : *K. Munzinger*. — S. Egger : *C. Munzinger*. — *Festschrift des Cäcilienvereins Bern*. — J.-V. Widmann : *C. Munzinger*, dans *Ausgewählte Feuilletons*. — 16. EDGAR, 1847-1905, musicien, maître au Conservatoire de Stern à Berlin 1873, directeur de musique à Winter-



Werner Munzinger.
D'après une lithographie
(Bibl. Nat. Berne).



Karl Munzinger.
D'après une photographie
(Bibl. Nat. Berne).

(hour 1884, directeur du conservatoire Eichelberg à Berlin 1893, maître à l'école générale de musique de Bâle 1901. Compositeur de 5 symphonies et grandes œuvres d'orchestre, d'un opéra *Lucretia Collatina*, 1895 ; de *Huldigung dem Genius der Töne*, cantate, 1899 ; *Bundeskantate*, 1901. — 17. OSKAR, * 1849, avocat à Soleure, député au Grand Conseil 1876-1886, conseiller d'État 1886-1896, député au Conseil national 1879-1884, au Conseil des États 1886-1917 et président 1893-1894. — A une autre lignée appartient — 18. HANS, * 1877, portraitiste et paysagiste. Le musée d'Olten possède de ses œuvres. [H. D.]

MUOESLIN. Famille de la ville de Zoug éteinte en 1740, et paraissant originaire d'Urseren. ULRICH est cité à Zoug au XVI^e s. — LUDWIG, 6 déc. 1643-27 janv. 1706, orfèvre, exécuta plusieurs reliquaires pour le couvent d'Engelberg. — Joh. Kaiser : *Zuger Goldschmiedekunst*, p. 50-52. [W.-J. MEYER.]

MUOLEN (C. et D. Saint-Gall. V. DGS). Vge et Com. En 1155 et 1227, *Muola*. Muolen avec le Meieramt appartenait à la seigneurie de Hagenwil ; en 1264, le chevalier Rudolf von Hagenwil céda la basse justice et le domaine de Muolen à l'abbé Berchtold de Saint-Gall. Il existait aussi à Muolen un domaine impérial que l'empereur Louis de Bavière remit en gage en 1331 au baron Eberhard von Bürglen. Un tribunal spécial, indépendant du tribunal abbatial, existait pour les hommes libres qui résidaient sur le domaine impérial et le cultivaient. Après les barons de Bürglen, le tribunal et le domaine passèrent en d'autres mains ; en 1466, ils durent être cédés sous certaines conditions par Burkhardt Schenk von Castel à l'abbé Ulrich VIII et en 1516 sans conditions, au couvent. En 1467 déjà, Muolen obtenait de l'abbé un coutumier. Ce ne fut que considérablement plus tard que les deux juridictions furent réunies et que Muolen devint, avec Tablat, une juridiction de l'office du majordomat. En 1803, Muolen et Häggenswil formèrent passagèrement une commune politique ; mais la même année ces deux villages furent de nouveau constitués en communes séparées. Au spirituel Muolen appartenait à la paroisse de Hagenwil. Construction d'une chapelle en 1784 ; transformation en église paroissiale 1803, reconstruction de l'église en 1863. Population : 1860, 994 hab. ; 1920, 1097. — *UStG.* — M. Gmür : *Rechtsquellen I.* — Nüscherer : *Gotteshäuser.* — Aug. Naef : *Chronik.* — L. Cavelti : *Entwicklung der Landeshoheit der Aebtei St. Gallen*, p. 47. [Bt.]

MUOS. Vieille famille de Zoug éteinte en 1837. — MICHAEL, surnommé *Binätsch*, reçut en 1503 avec son fils HANS la bourgeoisie de Zoug. Plusieurs Muos entrèrent au service étranger comme officiers, d'autres furent peintres et orfèvres (*SKL*). — 1. MARIA-ROSA, 23 oct. 1649-17 juin 1728, supérieure du couvent de Maria Opferung à Zoug en 1689, développa la vie spirituelle de ce couvent. — 2. KASPAR-WOLFGANG, 9 sept. 1654-4 janv. 1728, le plus connu des peintres de la famille, peignit à Venise, à Rome, en Allemagne et dans les Flandres, ainsi que dans son pays plusieurs tableaux d'église. — 3. HEINRICH-LUDWIG, 19 déc. 1657-26 déc. 1721, du Grand Conseil 1694-1709, avoyer 1694-1697, capitaine de la ville 1712, conseiller de ville 1709-1721. Imprimeur, il éditait en 1698, une carte de la Suisse et de ses alliés, gravée sur cuivre (*Helvetia, Rhaetia, Vallesia*). — 4. JOHANN-JAKOB, appelé aussi *Moreer* Muos, frère des n^{os} 1 et 3, 15 janv. 1660-14 janv. 1729, *Oberstwachmeister*, prit du service en France, puis en Autriche et en 1688 à Venise, où il se distingua la même année comme major dans la campagne de Morée. Dans la guerre de Villmergen en 1712, il commandait les Zougais et fut commandant de Bremgarten. A Zoug, il fut avoyer, du Grand Conseil et membre du tribunal. — 5. BEAT, conventuel à Rheinau, 30 juin 1714-3 juin 1760, professeur de droit ecclésiastique à Rheinau, publia en 1748 un ouvrage latin sur Rheinau. — Voir *Gfr.* 23, p. 325. — Alb. Keiser : *Die Fam. M.*, dans *Gfr.* 34. — B. Staub : *J. J. M.*, dans *Gfr.* 47. — W.-J. Meyer : *Zuger Biogr.* n^o 576, 91. — *SKL*. [W.-J. MEYER.]

MUOSER (MUSER, MOSER ?). Vieille famille uranaise, bourgeoisie de Bürglen depuis le XVI^e s. et d'Alt-

dorf depuis une époque récente. WERNER, † à Sempach en 1386 ou dans le massacre de Weesen de 1388. — FELIX, du Conseil, † 1609. La famille a donné en outre 10 conseillers, 3 officiers qui servirent à Palerme et en Espagne, 4 ecclésiastiques, tous de Bürglen. — Arch. paroissiales de Bürglen. — Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *Nbl. v. Uri XII* et XVIII. — *LLH.* [J. MÜLLER, A.]

MUOTATHAL (C. et D. Schwyz. V. DGS). Com. et Vge paroissial. La paroisse comprend, outre le village, les chapellenes de Bisithal et Ried. Les forêts et pâturages, fort étendus, sont, presque tous, biens corporatifs. Muotathal fut habité très anciennement par des hommes libres ; il se rattacha au Thurgau, puis au Zürichgau et devint un quartier de l'ancien pays de Schwyz. Il fut en 1799 le théâtre d'opérations militaires entre les Français d'une part, les Autrichiens et les Russes de l'autre. A la fin de septembre, au cours de son célèbre passage des Alpes, Souwaroff y entra par le Kinzig et prit ses quartiers dans le couvent de femmes. Illgau dépendait autrefois de la paroisse de Muotathal. Il s'en détacha en 1392 et devint autonome. Une église aurait existé à Muotathal dès avant l'an 1000. L'église actuelle a été bâtie en 1793. La fondation du couvent de femmes du tiers ordre de saint François remonte au milieu du XIII^e s. Registres de baptêmes dès 1663, de mariages dès 1626, de décès dès 1633. — Voir *Gfr.* 45, p. 316. — *Das Frauenkloster Muotathal*, dans *Gfr.* 6, p. 95. — *St. Martin Kalender*, 1917. [D. A.]

MUOTH, Giachen-Gaspar, * 29 sept. 1844 à Brigels (Oberland grison), maître de latin et d'histoire à l'école cantonale de Coire

1873-1903, auteur d'un grand nombre de travaux d'histoire grisonne, surtout sur l'histoire de la civilisation au moyen âge et à l'époque moderne et de *Der Vogt Gaudenz von Matsch; Ueber bündn. Geschlechtsnamen und ihre Bedeutung für die Bündn. nergeschichte; Zwei sog. Emterbücher des Bistums Chur*. Il écrivit aussi une série d'études sur la langue romanche de l'Oberland, dont *Curta bibliografia dils studis nel retoromansch; Romantsch u. Tudesch; Litteratura veglia; Studis etymologas dil romansch sursilvan*. Il fut aussi un excellent poète romanche ; on lui doit entre autres : *Las spatlunzas; Il Giöder; De sogn Placi; A Mesiras; Il Cumini d'Ursera*. Chargé en 1902 d'écrire une histoire de son canton, il mourut à Coire le 6 juil. 1906, avant de l'avoir rédigée. Liste de ses publications dans *Annalas della Società retoromantscha XXII.* — *JHGG XXXVI.* [C. J.]



Giachen-Gaspar Muoth. D'après une photographie.

MUR (C. Vaud, D. Avenches, Com. Cudrefin). Vge et Com. En 1453, *Murs*. Il comptait 40 feux en 1550, 142 habitants en 1910. Station lacustre de l'âge de la pierre. Dès le moyen âge, son histoire est liée à celle de Cudrefin et de la paroisse de Montet. Au XVIII^e s. une branche de la famille Fischer de Berne se nommait Fischer de Mur d'après son domaine à Mur. — *DHV*. [M. R.]

MURALT, MURALTI, MURALTO. Famille noble de Locarno mentionnée dès le XII^e s., probablement d'origine lombarde. Les Muralto formaient une des trois familles de la corporation des *capitanei* de Locarno. Vassaux de l'empire et de l'évêque de Côme, ils reçurent en fief de ce dernier, vers 1190, les tours de Muralto, d'où la famille tira son nom, une partie du château de S. Biagio, du *castello maggiore* de Locarno, et de nombreuses terres dans toute la *pieve* de Locarno, à Mendrisio, Capriasca, dans la Valtellina, etc., droits de patronage dans la collégiale de San-Vittore de Locarno-Muralto et dans la cathédrale de Côme. Ils

exerçaient une grande influence dans l'administration de la *pieve* de Locarno et prirent part aux luttes entre gueelfes et gibelins et lors de la république ambrosienne contre les Rusca, seigneurs de Locarno. A la suite de ces luttes une partie des Muralti furent exilés et fondèrent la branche importante des Muralti de Côme. Quelques Muralti jouèrent un rôle dans la tentative d'introduire la Réforme à Locarno et durent, de ce fait, quitter le pays en 1555. Ils fondèrent les branches de Zurich et de Berne. *Armoiries* : d'argent à un château de gueules à deux tours ouvert et ajouré du champ, accompagné d'une fleur de lys d'or entre les deux tours (variante : entouré de quatre fleurs de lys d'or).



Première branche. — 1. LOCARNUS, est le premier des Muralto connu, cité en 1182 comme propriétaire à Coglio. — 2. HONRIGALUS, arrière-petit-fils du n° 1, cité de 1288 à 1337, † av. 1347, était en 1313, avec Guido Orello, vicaire de la *pieve* de Locarno. — 3. JOHANNES-PETRUS, cité de 1418 à 1453, podestat des *capitanei* 1453. — 4. FRANCISCUS, neveu du n° 3, cité de 1447 à 1473, protonotaire, podestat des Muralto 1471, du Conseil général et médecin de la juridiction de Locarno 1473. — 5. LAURENTIUS, fils du n° 4, cité de 1486 à 1528, † av. 1532, médecin du duc de Milan 1492-1498; pendant longtemps du Conseil général de Locarno.

[C. TREZZINI.]

Deuxième branche. — 1. GAFFUS, ancêtre, cité de 1190 env. à 1219, reçu avec Beltramus, en fief de l'évêque de Côme, vers 1190, les tours de Muralto, une partie du *Castello maggiore* de Locarno, et de nombreux droits. — 2. LUTERIUS, mentionné de 1293 à 1322, arrière-petit-fils du n° 1, podestat de Locarno 1304, de Bellinzona 1307, chef des gueelfes. — 3. PETRUS, cité de 1351 à 1376, 1355-1356 vicaire de Bernabo Visconti, seigneur de Milan, dans la Léventine. — 4. CHRISTOFORUS, cité de 1439 à 1486, † av. 1492, D^r en droit, Banni de Locarno par Franchino Rusca, devint citoyen de Côme, décurion 1439, Ambassadeur de Côme auprès du duc de Milan 1450, 1466, avocat de la chambre ducal 1477-1479. — 5. CASTELLINUS, cité de 1428 à 1470, banni à la suite de sa participation à la révolte contre le comte Rusca 1448; fut, en 1464 et 1470, inspecteur des routes de la ville et du district de Crémone. — 6. THOMASINUS, cité dès 1422, † 1448, petit-fils du n° 3, se révolta en 1448 contre le comte Rusca et fut exécuté. — 7. FRANCESCO, * vers 1457, fils du n° 4, D^r en droit, podestat de Traona 1501-1502, auteur de *Annalia Francisci Muralti* 1492-1520. — 8. MARTINUS, D^r jur., podestat ducal à Vigevano 1548-1549, plus tard à Luino; un des chefs des réformés de Locarno, il prit part à la dispute du 5 août 1549; émigra en 1555 à Zurich avec son épouse et quatre enfants, comme chef de la communauté évangélique de Locarno; † 1566. — 9. GIOVANNI-GALEAZZO, cité dès 1491, † 1557, prêtre, archiprêtre de Locarno dès 1528, commissaire épiscopal; prit part à la lutte contre les réformateurs et à la dispute de Locarno du 5 août 1549. — 10. JOHANNES, * vers 1500, chirurgien, partisan de la Réforme, émigra en 1555 à Zurich avec sa femme et ses enfants. Grâce à ses connaissances médicales, il reçut, ainsi que ses deux fils, la bourgeoisie de Zurich, et fut admis au nombre des familles patriciennes en 1566. Membre de la corporation *Zum schwarzen Garten* et médecin de la ville. Ancêtre des Muralt de Zurich, † 1579. Son épouse, BARBARA, née Muralt, intervint courageusement le 18 janv. 1555, auprès du légat du pape, en faveur de la foi réformée. — 11. GIOVANNI-VERNERIO, officier au service de Gènes, puis du duc Farnèse de Plaisance; lieutenant-général d'artil., colonel. † 1650. — Voir art. CAPITANEI et LOCARNO. — K. Meyer: *Die Capit. v. Locarno.* — Ferd. Meyer: *Die evangel. Gem. in Locarno.* — C. Keller-Escher: *Die Einbürgerung der Fam. v. M. in Zürich*, dans *AHS* 1911. — *AHS* 1914. — LL. — *BStor.* 1879, 1880, 1882, 1883, 1888, 1889, 1891, 1904, 1910, 1912, 1915.

I. *Famille patricienne de Berne. Armoiries* : celles

de la famille primitive, mais à quatre fleurs de lys, qui, dès la fin du XVII^e s., furent représentées de gueules. — 1. HANS-LUDWIG, 1546-1606, fils du n° 7, chirurgien, bourgeois de Berne 1570. — 1^{er}. JOST, 1601-1676, petit-fils du n° 1, bailli de Gottstatt 1644, de Saint-Jean 1655. — 2. JOHANN-BERNHARD, 1634-1710, arrière-petit-fils du n° 1, du Petit Conseil 1684, trésorier pour les pays de langue allemande 1693; avec Kaspar von Muralt, de Zurich, délégué à Turin en 1686, pour intervenir en faveur des Vaudois du Piémont, menacés dans leur foi, s'opposa plus tard aux rigueurs déployées par la commission bernoise de religion. — *SBB* I. — 2^a. SAMUEL, 1636-1710, fils du n° 1^{er}, colonel en France, bailli de Nidau 1678. — 3. FRANZ-LUDWIG, 1638-1684, frère du n° 2, officier au service de France, brigadier 1677. — *SBB* I. — 4. *Béat-Louis*, * 9 janv. 1665, fils du n° 3, officier au service de France, fit de 1694 à 1695 un voyage en Angleterre. En 1701, il fut obligé de quitter Berne à cause de ses opinions religieuses (piétistes) et vécut à partir de ce moment dans sa maison de campagne de Colombier (Neuchâtel); enseveli le 20 nov. 1749. Auteur, entre autres, des *Lettres sur les Anglais et sur les Français*, 1725. Un des écrivains français les plus distingués qu'ait produit la Suisse. — *SBB* II. — Otto von Greverz: *B. L. v. Muralt.* — *ADB.* — *NZZ*, 22 août 1923. — 5. GEORG, 1678-1754, fils du n° 2, bailli de Frienisberg 1724, du Petit Conseil 1733. — 6. SAMUEL, 1680-1764, fils du n° 3, bailli de Sargans 1733, commandant de la ville lors des troubles de 1749. — 7. JOHANN-BERNHARD, 1702-1755, petit-fils du n° 2, bailli d'Yverdon 1744. — 8. JOHANN-BERNHARD, 1709-1780, fils du n° 5, bailli de Thoune 1760, du Petit Conseil 1768, trésorier des pays de langue allemande 1777. — 9. LUDWIG, 1716-1789, fils du n° 6, commissaire à Londres, châtelain de Zweisimmen 1787. — 10. WILHELM-BERNHARD, 1737-1796, fils du n° 7, du Petit Conseil 1786, trésorier des pays romands 1789, commandant du Pays de Vaud 1790-1792. — 11. BERNHARD-LUDWIG, 1749-1816, fils du n° 8, bailli de Bipp 1789. — 12. ANTON-SALOMON-GOTTLIEB, 1757-1818, frère du n° 11, du gouvernement provisoire 1798, du Grand Conseil 1803. — 13. BERNHARD-LUDWIG, 1776-1858, fils du n° 11, en missions diplomatiques 1813-1814, du Petit Conseil et du Conseil d'Etat 1817, député à la Diète, trésorier d'Etat 1826-1831. — 14. ABRAHAM-RUDOLF, 1783-1859, frère du n° 13, au service de Hollande dès 1814, major général 1838, commandant militaire du Brabant septentrional 1840, fondateur de la branche hollandaise des Muralt de Berne. — 15. LUDWIG-BERNHARD-KARL, 1795-1854, frère du n° 13, au service du royaume des Deux-Siciles, général de brigade dans la campagne de Sicile 1849. — 16. RUDOLF-KARL-AMÉDÉE, 1786-1854, fils du n° 12, fait prisonnier en 1808 lors de la capitulation de Baylen, comme capitaine au service de France; lieutenant-colonel dans la garde suisse de Louis XVIII, 1818, blessé lors de la révolution de juillet 1830. — *BTI*, 1887. — *SBB* III. — 17. ALBRECHT, 1791-1848, frère du n° 16, fait au service de Bavière la campagne de 1812 en Russie; lieutenant-colonel au service de France 1827. — *SBB* IV. — 18. RUDOLF-ALBRECHT, 1823-1897, fils du n° 16, capitaine au service d'Autriche en Italie en 1848. — 19. Alexander-Ludwig-Amédée, * 11 juin 1829, fils du n° 16, ingénieur du chemin de fer du Central-Suisse 1853-1857, constructeur du tronçon Sion-Sierre de la ligne du Simplon 1862, membre du Conseil communal de Berne



Amédée von Muralt.
D'après une photographie.

1868-1888, du Conseil municipal 1888-1905 ; député au Grand Conseil 1870-1874 et 1894-1909, président 1900-1901, président du Conseil de bourgeoisie dès 1890. Participa activement à la réorganisation de la commune bourgeoise, à la fondation du Musée historique, à la construction du pont de la Grenette, du Casino, à la fusion de la Bibliothèque de la ville et de la Bibliothèque universitaire, † 31 juil. 1909. — *BT* II, 1910. — 20. ALBERT-GASTON, * 22 mai 1851, fils du n° 18, consul de Grande-Bretagne à Berne.

II. *Famille patricienne de Zurich*. Tous les Muralt de Zurich descendent de — 1. JOHANNES, 1577-1645, petit-fils du n° 8 (branche de Locarno), marchand, membre de la corporation du Safran. — 2. JOHANN-MELCHIOR, 1614-1686, fils du n° 1, marchand, ancêtre du rameau de Melchior. La plupart de ses descendants sont marchands, membres du Grand Conseil et du Directoire commercial. — 3. KASPAR, 1627-1718, frère du n° 2, du Grand Conseil 1680 (le premier de sa famille), du Petit Conseil 1685, délégué à Turin 1686, intendant des couvents. — *Das Handlungsbuch der Muralten*, dans H. Sieveking : *Zur Zürcher Handelsgeschichte* (JSG 1910). — 4. **Johannes**, * 18. févr. 1645, fils du n° 2, D^r med., fonda 1686 dans la maison de la société *Zum schwarzen Garten* le *Collegium anatomicum*, créant ainsi la cellule d'une faculté de médecine à Zurich. Médecin de la ville 1688, professeur de physique et chanoine au Grossmünster 1691 ; auteur de nombreuses publications médicales et touchant les sciences naturelles. — H.-J. Finsler : *Bemerkungen aus dem Leben Johannes v. Muralt*. — Le même dans *Nbl. der Ges. der Chorherren* 1833. — K. Meyer-Ahrens : *Die Arztfamilie Muralt*, dans *Schweiz Zeitschrift für Heilkunde* I et II. — C. Brunner et Wilh. v. Muralt : *Aus den Briefen hervorragender Schweizer-Ärzte des 17. Jahrh.* — Otto Obschlager : *Der Zürcher Stadtarzt J. von Muralt und der Medizin. Aberglaube seiner Zeit.* — 5. JOHANNES, 1665-1726,



Johannes v. Muralt.
D'après une gravure sur cuivre
de H. Meyer.

fils du n° 3, bailli de Stäfa 1712, président du Directoire commercial 1717-1722, du Conseil secret 1720, vice-bourgmestre et délégué lors de l'affaire de Werdenberg 1721 ; député à la Diète 1722, seigneur justicier à Etlishausen (Thurgovie). — 6. JOHANN-CONRAD, 1673-1732, fils du n° 4, D^r med., député de la corporation des Forgerons lors de la réforme constitutionnelle 1713, auteur d'un volumineux mémoire à ce sujet (mss. de la Bibliothèque de la Cour à Donaueschingen), médecin de la ville. — 7. JOHANN-MELCHIOR, 1678-1734, petit-fils du n° 2, du Directoire commercial. — 8. DANIEL, 1683-1770, petit-fils du n° 2, du Directoire commercial. — 9. KASPAR, 1690-1744, petit-fils du n° 3, bailli du Rheintal 1731, capitaine de ville 1740. — 10. JOHANN-CONRAD, 1687-1747, fils du n° 5, bailli de Stäfa 1726, vice-bourgmestre 1731, bailli du Neumant 1737, président du Directoire commercial 1741. — 11. KASPAR, 1698-1739, fils du n° 5, seigneur justicier d'Etlishausen. — 12. LEONHARD, 1701-1782, fils du n° 5, seigneur justicier de Hohentannen et Heidelberg (Thurgovie) et d'Etlishausen 1763. — 13. JOHANNES, 1710-1782, fils du n° 5, maréchal de camp 1770, reprend en 1777, comme colonel propriétaire, le régiment Lochmann. — 14. DANIEL, 1728-1793, fils du n° 8, du Directoire commercial. — 15. GEROLD-HEINRICH, 1729-1763, fils du n° 11, seigneur justicier d'Etlishausen, capitaine baillival en Thurgovie. — 16. FRANZ, 1745-1821, fils du n° 12, seigneur justicier d'Etlishausen, colonel du régiment fédéral de secours 1798, commandant d'Arbon 1805. — 17. LEONHARD,

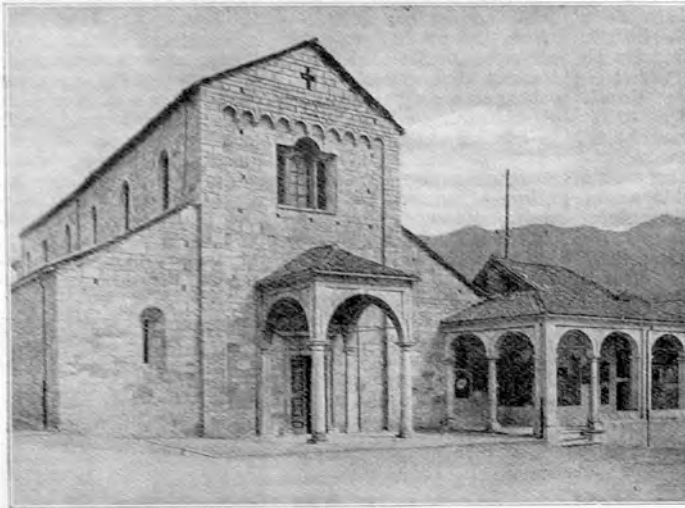
1751-1822, fils du n° 12, seigneur justicier de Heidelberg et Hohentannen. — 18. HANS-HEINRICH, 1747-1823, petit-fils du n° 8, du Directoire commercial 1785, participa à la fondation de la Neumühle 1805 (voir art. ESCHER). — 19. LEONHARD, 1778-1848, fils du n° 17, du Grand Conseil, membre du Comité central lors de l'affaire Strauss 1839. — 20. JOHANNES, 1780-1850, frère du n° 19, assistant de Pestalozzi à Berthoud, Münchenbuchsee et Yverdon, pasteur protestant de langue allemande à Saint-Petersbourg 1810, fondateur et directeur d'un établissement d'éducation inspiré de Pestalozzi. — Hermann Dalton : *J. v. Muralt*, 1876. — 21. HANS-CONRAD, 1760-1841, arrière-petit-fils du n° 7, propriétaire foncier en Hesse-Darmstadt, fondateur du rameau hessois des Muralt de Zurich. — 22.

Hans-Conrad, * 31 oct. 1779, fils du n° 18, du Directoire commercial 1812, chef de la légion de la République 1813, colonel et inspecteur de la cavalerie 1816. Député à Paris en 1818, il parvient à obtenir le remboursement de l'emprunt forcé de Masséna. Commissaire fédéral au Tessin 1821, du Petit Conseil 1823 et du Conseil d'État 1828 (direction des finances et des affaires militaires). Député à la Diète, colonel fédéral, vice-président du Conseil fédéral de guerre ; bourgmestre de Zurich 1831-1832, puis de 1839 à la suite de l'affaire Strauss ; landamann de la Suisse 1840. Il se retire en 1844, † 10 déc. 1869. — SZG 1870. — ADB. — 23. LEONHARD, * 1^{er} mars 1806, fils du n° 19, D^r med., médecin de l'établissement des aveugles et sourds-muets de Zurich, cheville ouvrière de la fondation et de la construction de l'asile bourgeois, † 1^{er} avril 1891. — 24. EDUARD, * 13 juil. 1808, petit-fils du n° 17, phil., suffragant de son oncle Johannes (n° 20) à Saint-Petersbourg, D^r theol. h. c. de l'université de Zurich 1849 ; professeur de théologie à Lausanne 1869, auteur de nombreuses publications d'histoire et de théologie, notamment *Schweizergeschichte mit durchgängiger Quellenangabe oder urkundl. Jahrbücher der Schweiz*, 1885 ; *Les origines de la liberté en Suisse et les sources de l'histoire de Guillaume Tell*, 1871. — 25. WILHELM, * 4 juin 1845, fils du n° 23, D^r med., co-fondateur en 1874 et directeur jusqu'en 1909 de l'hôpital des enfants (division chirurgicale) à Zurich. — 26. CONRAD, * 29 mars 1859, petit-fils du n° 22, constructeur de l'asile d'aveugles Dankesberg 1908. — 27. LILY, 1849-1921, née Wegmann, auteur de livres pour la jeunesse. — 28. JEAN, * 20 août 1862, fils du n° 24, D^r jur., avocat à Montreux, député au Grand Conseil vaudois 1901, président 1920, du Conseil national 1925. — 29. LUDWIG, * 10 sept. 1869, petit-fils du n° 23, D^r med., privat-docent pour la médecine légale à l'université de Zurich 1900, directeur du Sanatorium de Davos-Dorf 1905, du Sanatorium Turban 1915, † 16 janv. 1917. — 30. HEINRICH, * 12 avril 1871, frère du n° 29, colonel, chef d'état-major de la 1^{re} division pendant la mobilisation, puis chef d'état-major du 1^{er} corps d'armée, instructeur d'arrondissement de la 1^{re} division 1915-1922, † 12 mars 1925. — 31. RUDOLF, * 31 mai 1871, juge au tribunal cantonal de Thurgovie 1906, président 1913 ; † 30 juin 1921. — 32. THEKLA, 1876-1917, belle-sœur du n° 29, auteur de *Lehmvögelin*, 1900 ; *Gedichte und Novellen*, 1918. — 33. JOHANNES, * 18 juil. 1877, frère du n° 29, officier instructeur d'artillerie, colonel à l'état-major général 1926, chef de l'état-major du 3^e corps d'armée, chef de section au service des fortifications 1927. — A.G.S. [Leo von MURALT.]



Hans-Conrad Muralt.
D'après une lithographie de
G. Balder.

MURALTO (C. Tessin, D. Locarno. V. DGS). Com. et paroisse. En 1190, *ad Muraltum*; 1194, *Murallo*. On a découvert en 1880 des fragments d'une inscription d'autel à Minerve, en 1883 des monnaies et des



L'église de San-Vittore à Muralto. D'après une photographie.

vases romains, en 1884 une tombe romaine et d'autres en 1902 et 1925. Au moyen âge, Muralto n'était qu'une *squadra* de la *vicinanza* de Consiglio Mezzano. Commune avec Orselina de 1803 à 1881, époque où il fut détaché de ce dernier. En 1903, séparation d'Orselina au point de vue de la *vicinanza* ou *patriziato*. Des tours sont mentionnées en 1190 et en 1257 un castrum à Muralto; ce dernier, d'une vaste étendue, aurait été détruit vers 1380; des vestiges subsistent encore aujourd'hui. L'église S. Vittore, à Muralto, mentionnée en 906 et qui possédait déjà en 1152 un chapitre de chanoines, fut jusqu'en 1816 l'église-mère de la paroisse de Locarno. De cette date à 1926, S. Vittore fut une annexe de Locarno; depuis 1926 église paroissiale. L'édifice actuel de S. Vittore remonte au XI^e ou XII^e s.; il fut transformé au XVIII^e siècle et en 1858-1859. Il possède une fresque du XV^e siècle; le bas-relief de la tour inachevée devait orner une des tours du château de Locarno, il fut scellé dans l'église au XVI^e s. La chapelle S. Stefano, citée en 1330 déjà, a été démolie en 1905 pour faire place à un hôtel. *Population*: 1596, 293 habitants (avec Rivapiana); 1920, 1881. — K. Meyer: *Die Capitanei von Locarno*. — G. Nesi: *Memorie storiche*. — G. Simona: *Note di arte antica*. — Rahn: *I Monumenti*. — Le même: *Wanderungen*. — G. Buetti: *Note stor. relig.* — ASA 1885, 1886, 1905-1906, 1909-1910. — BStor. 1884, 1886. — Stückelberg: *Cicerone im Tessin*. — *Monitore di Lugano* 1921, 1926. — *Riv. arch. com.* 1883, 1902, 1905. — AHS 1922. — Mazzucchi: *Le chiese d. C. Ticino*. [C. TREZZINI.]

MURATEL (C. Vaud, D. Lavaux, Com. Villette). Lieu-dit qui fut une paroisse en 1182, mais ne l'était plus en 1228. On y a trouvé en 1921 les restes d'une station lacustre de l'époque néolithique. — DHV sous *Muratu*. — Viollier: *Carte archéol. du C. de Vaud*. [M. R.]

MURAZ (C. Valais, D. Monthey. V. DGS). Vge formant commune avec Colombey. Il appartenait autrefois à la châtellenie de Monthey. Muraz avait au XIII^e s. déjà une église paroissiale, dont le droit de collation était exercé par la famille Montheolo; ce droit passa à l'évêché au XVI^e s. L'église actuelle date de 1897. — Rivaz: *Topographie*. — Arch. locales. [Ta.]

MURAZ (C. Vaud, D. Lavaux, Com. Grandvaux). Hameau disparu où l'on a trouvé des restes d'habitations romaines, des monnaies et une statue de Pan, actuellement au musée de Genève. En 1368, les hommes

de *Mura* relevaient de l'évêque et marchaient sous la bannière de Villette. De 1357 à 1478, on voit figurer une famille de *Honoz* ou de *Muraz*. Il faut probablement voir dans Muraz le *Muratum* donné par l'empereur à l'évêque de Lausanne en 1079, et que l'on identifie à tort avec Morat. — DHV. [M. R.]

MURBACH. Ancienne abbaye de bénédictins en Haute-Alsace, fondée en 727 en l'honneur de saint Léodégar par le comte Eberhard von Egisheim et saint Pirmin. Lucerne était placé sous sa suzeraineté avec un couvent existant depuis le milieu du VIII^e s. au « Hof », et 15 métairies voisines. Murbach exerçait ses droits seigneuriaux par l'intermédiaire d'un *Meier* ou ammann. Le roi Rodolphe de Habsbourg acheta Lucerne et d'autres métairies en 1291 de l'abbé Berchtold von Murbach pour 2000 marcs d'argent. En 1456, le couvent de Lucerne, devenu un chapitre de chanoines séculiers, se détacha aussi au spirituel de Murbach. Les relations de l'abbaye avec la Suisse cessèrent par ce fait; la réforme projetée à partir de 1616 dans le couvent de Murbach avec l'aide de la congrégation bénédictine suisse n'aboutit pas; en 1716, le couvent fut transformé en un chapitre de chanoines séculiers, transféré à Guebwiller et supprimé en 1789. — A. Gatrio: *Die Abtei Murbach*. — Fr. Rohrer: *Die Anfänge Luzerns*, dans *Gfr.* 37. — J. Hürbin: *Murbach und Luzern*, dans *Jahresbericht der Kantonschule Luzern* 1896. — Dierauer I. — *Murbach, Jubiläums-Album* 1928. [J. T.]

Familles citées à Schaffhouse dès 1309, à Neunkirch dès 1464 et à Gächlingen en 1524.

I. *Schaffhouse*. — 1. HANS, du Petit Conseil 1475 et 1476, député à la Diète de Zurich 1477. — 2. HANS-JAKOB, premier bailli de Hallau, député dans les bailliages tessinois, prit part au colloque religieux de Baden 1526; un des négociateurs de la paix de Cappel 1529, † 1534. — 3. HANS-CASPAR, 1672-1730, bailli de Schleithem, député dans les bailliages tessinois, lieutenant d'avoyer. — 4. JOHANNES, fils du n° 3, 1696-1778, député dans les bailliages tessinois, bailli de Schleithem et Beggingen, capitaine de cavalerie, conseiller secret. Ses fils servirent au royaume de Sardaigne, en particulier: — 5. KASPAR, major, conseiller de Schaffhouse 1778.

II. *Gächlingen*. — ANDREAS, député au Grand Conseil, principal fauteur des troubles du Klettgau 1819-1820, inculpé de haute trahison et sévèrement puni. — US. — J.-J. Rüeger: *Chronik*. — Reg. général de Schaffhouse. — *Festschrift des Kts. Schaffhausen*. — Erwin Bühler: *Gächlingen*. [STIEFEL.]

MURE, KONRAD VON. Voir KONRAD VON MURE. **MURER**. Familles des cantons de Bâle, Fribourg, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Soleure, Unterwald, Zurich. Voir aussi MAURER (spécialement pour Berne).

A. *Canton de Bâle*. Famille bâloise, membre des *Achtburger*, appelée aussi selon son origine: Murer von Istein. *Armoiries*: de sable à trois besants d'argent, à la bordure d'or.

— 1. HEINRICH, conseiller *zum Schlüssel* 1383. — 2. NIKOLAUS, petit-fils du n° 1, *Oberstzunftmeister* 1414, donzel et conseiller de la Chambre haute 1423, reçu en 1414 dans la suite du roi Sigismond. — 3. DIETRICH, neveu du n° 2, connétable à la cour du roi de France Charles VII, 1438. — Une branche issue du n° 3, s'éteignit à Bâle au XVI^e s.; une autre devint bourgeoise de Zurich en 1482, renonça à cette bourgeoisie en 1575 et émigra à Baden. C'est à elle que se rattache — 4. JOHANN-HEINRICH, † 1638, dernier de sa famille dans le couvent des chartreux d'Ittingen; historien. Auteur



de *Helvetia sancta*. — *Gfr.* 55. — v. Mülinen : *Prodromus*. — W. Merz : *Oberrhein. Stammtafeln*. — *WB.* [C. Ro.]

B. Canton de Fribourg. Familles éteintes; l'une fut reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1409; une autre, d'origine zuricoise, en 1616. *Armoiries*: d'azur à la fasce crénelée de six pièces d'argent maçonnée de sable, accompagnée en chef de deux étoiles d'or. — 1. ANTOINE, franciscain, ermite au Gottéron 1710-1728, † 30 juin 1728. — 2. CLAUDE-JOSEPH, * 4 janvier 1712, curé et doyen de Villars-sur-Glâne 1740-1764, chanoine de Saint-Nicolas 1764-1788, † 13 mai 1788 à Fribourg. — *LL.* — *Dellion* : *Dict.* VI. — *Fleury* : *Catalogue*, dans *ASHF* VIII. — *Brasey* : *Le chapitre de Saint-Nicolas*. [J. N.]

C. Canton de Lucerne. Familles de Hitzkirch, Münster, Willisau et Lucerne depuis le XIV^e s., de Sursee depuis le XV^e s. — 1. JOHANN, du Petit Conseil 1417. — 2. HEMMANN, intendant du couvent des chevaliers de Saint-Jean à Reiden 1463, 1466. — *Gfr.* Reg. — *Liebenau* : *Das alte Luzern*. — Le même : *Bauernkrieg*. — Le même : *Gesch. v. Willisau*. [P.-X. W.]

D. Canton de Saint-Gall. Voir MAURER.

E. Canton de Schaffhouse. — HANS-JAKOB, dessinateur et peintre, de Schaffhouse, 15 janv. 1737-30 août 1780 en Hollande, membre de l'académie d'Amsterdam et professeur à cette institution 1762, appelé en 1769 à la fondation Rendswood à Utrecht. — *SKL.* [SIEBEL.]

F. Canton de Soleure. Famille éteinte, bourgeoisie de Soleure. *Armoiries*: de sable à la fasce crénelée d'argent, les créneaux couverts de gueules, accompagnée en chef de deux fleurs de lys d'or et en pointe de trois coupeaux de sinople et de deux étoiles d'or. — 1. AEGIDIUS, prêtre 1525, curé de Rapperswil près d'Aarberg 1527, prit part à la dispute de Berne 1528; curé à Wangen 1538, Olten 1540, Obergösgen 1542, administrateur de Wittnau-Kienberg 1543, chanoine et prieur de Schönenwerd 1553; † 1562. — 2. PETER, prêtre et curé de Trimbach 1547, de Selzach 1553, Wittnau-Kienberg 1559, Olten 1565, chanoine de Schönenwerd 1571; † 1574. — *LL.* — Alex. Schmid : *Kirchen-sätze*. — G. v. Vivis : *Bestallungsbuch*. — *Archives d'État Soleure*. [v. V.]

G. Canton d'Unterwald. Vieille famille autochtone d'Unterwald, communière de Beckenried (avant 1515), paroissienne de Sachseln 1575. — JOS.-ANTON, de Beckenried, 1743-1810, conseiller lors de l'invasion de 1798. — *Gfr.* Reg. — *JSG* XXXV, 336. — *Nidw. vor hundert Jahren*. [R. D.]

H. Canton de Zurich. Voir MAURER.

MURET. Famille vaudoise, originaire de Tarentaise, dont les membres acquièrent la bourgeoisie de Genève en 1581, Écublens en 1594, Morges en 1640. La branche genevoise s'est éteinte au XVII^e s. Rameaux de la branche vaudoise en Angleterre, en France, en Amérique. *Armoiries*: coupé d'azur sur un mur non crénelé d'argent maçonné de sable, l'azur chargé d'un lion issant d'argent. — 1. JEAN, avocat et notaire à Thonon vers 1550. — 2. JEAN-LOUIS, 1715-1796, pasteur à



Vevey 1747-1796 et doyen; économiste et statisticien; auteur d'un *Mémoire sur l'état de la population dans le pays de Vaud*, d'une *Lettre sur l'agriculture perfectionnée*, etc. — 3. LOUIS-DAVID, 1755-1814, fils du n° 2, médecin, député, président du tribunal de Vevey. — 4. JULES-NICOLAS, 1759-1847, frère du n° 3, avocat à la cour des appellations romandes; l'un des fondateurs de l'indépendance vaudoise; membre de l'assemblée provisoire et du sénat helvétique 1798, député à la Consulta de Paris 1802; membre à vie du Grand Conseil 1803, du Petit Conseil et Conseil d'État 1803-1830, plusieurs fois landammann; onze fois député à la Diète 1813-1829; adversaire déclaré du Réveil. — 5. BENJAMIN, 1764-1840, dit Muret-Grivel, inspecteur des milices vaudoises 1799-1829, député dès 1814. — 6. SAMUEL, 1777-1855, colonel d'artillerie, commandant des troupes vaudoises au Tessin 1815. — 7. JEAN, 1799-1877, fils du n° 4, avocat, juge d'appel,

président du Grand Conseil 1832; botaniste et alpiniste. — 8. HENRI, 1804-1886, neveu du n° 6, médecin en chef des milices vaudoises. — 9. JULES-HERCULE-LOUIS, 1805-1880, fils du n° 3, conseiller d'État

1840-1845, juge au Tribunal cantonal. — 10. THÉODORE, 1808-1866, neveu du n° 5, d'abord avocat, puis journaliste et publiciste royaliste, historien, critique et poète dramatique à Paris. — 11. GUSTAVE, 1830-1914, fils du n° 8, député 1874-1897, syndic de Morges 1881-1893. — 12. EUGÈNE, 1836-1899, lieutenant-colonel d'infanterie, auteur d'études sur la *Guerre de Villmergen* et de la *Campagne de 1815*. — 13. ERNEST-JULES-RODOLPHE, petit-fils du n° 9, * 27 déc. 1861, à Vevey, philologue, prof. à l'université de Genève dès 1891, chargé de cours à celle de Lausanne 1893-1919; auteur de travaux d'onomastique romane, directeur de l'enquête sur les noms de lieux de la Suisse romande, et l'un des collaborateurs du *Glossaire des patois*, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold. — Voir Bibliogr. de l'université de Genève. — 14. MAURICE-JULES-EWALD, * le 24 mai 1863 à Vevey, frère du n° 13, médecin, gynécologue, privat-docent 1894, puis professeur à l'université de Lausanne 1903-1926; auteur de nombreux travaux dans le domaine de la gynécologie et de l'obstétrique, de *Notions élémentaires d'hygiène maternelle et infantile*, du *Secret médical en obstétrique et gynécologie*, chateaux défenseur des droits de la femme et du suffrage féminin — 15. ERNEST-EUGÈNE-MARC, * 24 avril 1865, fils du n° 11, inspecteur fédéral des forêts à Berne, puis chef du service des forêts à Lausanne. — 16. MAURICE, * 11 juin 1870, frère du n° 15, collaborateur au *Journal des Débats* et à la *Gazette de Lausanne*; auteur de nombreuses études sur les littératures étrangères et sur l'Allemagne politique et littéraire; officier de la Légion d'honneur 1920, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris 1920. — 17. HENRI, * 2 avr. 1871, fils du n° 12, ingénieur, directeur du Comptoir suisse de Lausanne. — 18. ALBERT, * 1^{er} juin 1874, frère du n° 16, peintre paysagiste, auteur de *Propos gastronomiques* et d'un recueil de vers intitulé : *Métacuisine*. — de Montet : *Diction.* — *Recueil général suisse* I. — Notices du doyen Bridel, de A. Lauterbourg et de Maillefer sur le doyen Muret; d'Eug. Rambert et de Reichlen sur Jean Muret; d'Eug. Secretan sur le landammann Muret. — *Not. gen. suisses*. Bibl. de l'univ. de Genève. [M. R.]



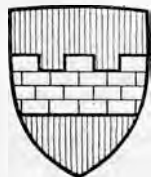
Jules Muret.
D'après un portrait dans :
Au peuple vaudois.

MURG (C. Saint-Gall, D. Sargans, Com. Quarten. V. DGS). Vge formant avec les hameaux de Rüti, Blumboden, Mittensee et diverses métairies une paroisse et une commune bourgeoise. En 837, *Murgha*; en 1045, *Murga*, du mhd. *Murc* = marais. On y a trouvé des couteaux de l'âge du bronze. La chapelle, propriété du couvent de Schänis, est citée en 1045. Les droits de seigneurie relevaient du bailliage autrichien de Glaris, ils passèrent ensuite à celui de Gaster et Wind-eck. Un arbitrage de 1519 ne reconnaît plus à ce dernier que des droits sur le territoire et sur les troupes; les affaires pénales furent attribuées au bailliage de Sargans. Murg fut incendié par les Glaronnais en août 1386. Le mouvement réformateur, soutenu par Hans Hagner, chapelain du village, fut étouffé en 1523 déjà. La séparation au spirituel d'avec Quarten se fit en 1730; Murg devint paroisse et éleva sa propre église. La localité dut héberger des Français de l'automne 1798 au printemps 1799, et en souffrit beaucoup. Un soulèvement de sa population contre la loi sur les milices, édictée à

la fin de 1798, fut puni par le désarmement et une augmentation des troupes d'occupation. Avec l'introduction de la filature de coton, en 1834 et 1835, commença l'essor industriel de Murg. Les mines de cuivre de la Mürtschenalp, déjà fouillées au moyen âge, furent exploitées à nouveau en 1853 et en 1916-1917. — Voir W. Götzinger : *Die romanischen Ortsnamen des Kts. St. Gallen*. — J. Heierli : *Archäolog. Funde in den Ktn. St. Gallen u. Appenzell*, dans *ASA N. S., V.* — Alb. Heule : *Vom Wälensee zur Tamina*. — Chr. Müller : *Skizzen aus der Ref.-Gesch. des Sarganserlandes*. — Aug. Näf : *Chronik*. [W. MANZ.]

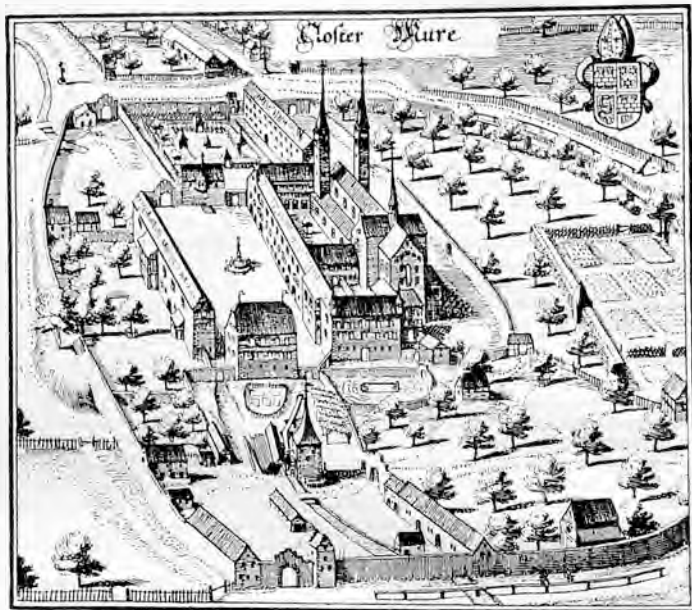
MURGENTHAL (G. Argovie et Berne. V. DGS). Aujourd'hui, nom de deux villages réunis par un pont élevé en 1726 sur la Murg, à la frontière des cantons d'Argovie et de Berne, sur les rives droite et gauche du cours d'eau (Unter-Murgenthal et Ober-Murgenthal). En 1255, 1316 et plus tard, *Murgatun*; en 1408, *Murgaten*; en 1425, *Murgelan*; jusqu'à l'époque moderne aussi *Morgen-thal*. Le village, y compris une bande de territoire sur la droite de l'Aar dans la direction de Fridau, appartient à l'origine aux comtes de Frobourg et passa au XIII^e s. à l'abbaye de Saint-Urbain. L'Autriche acquit aussi de nombreuses possessions dans la région. Saint-Urbain exerça la basse juridiction, du moins à l'Est de la Murg, jusqu'en 1798. En 1406, Berne choisit la rivière, aux environs de l'ancien lieu de justice de Murgenthal, pour limite du comté de la « Petite-Bourgogne » qu'il venait d'acquérir. Lorsqu'après 1415, il fut aussi devenu maître de la rive droite, il attribua la haute juridiction de la contrée au bailliage d'Aarbourg. Incorporé au nouveau canton d'Argovie, Unter-Murgenthal fut réuni en 1803, pour peu de temps, à la commune de Riken, mais devint autonome encore la même année. Le 17 juil. 1900, il fut de nouveau réuni à Riken, et la commune prit le nom de Murgenthal. Le village bernois avait été réuni à la commune et paroisse de Winau; cette paroisse englobait aussi le Murgenthal argovien avant qu'il fut constitué en paroisse avec Riken et sous ce dernier nom. — *FRB.* — Flückiger : *Aarwangen*. — v. Müllinen : *Beiträge V.* — *MHV Sol.* VIII, p. 133. — *Jahn* : *Chronik*. — *SW* 1824, p. 315. — W. Merz : *Gemeindegewappen*. [H. Tr.]

MURI (C. Argovie, D. Muri. V. DGS). Com. et paroisse; ancienne abbaye de bénédictins. *Armoiries*, de la commune; d'azur à la colonne d'or entourée de nœuds (colonne du Freiamt); de l'abbaye; de gueules au mur crénelé d'argent; dès 1701 portées généralement en abîme d'un écu écartelé aux armes des Habsbourg et d'Autriche, avec celles de l'abbé en charge et du chapitre des moines; d'azur au serpent couronné d'or. En 893, *Murahe*; dans le rentier des Habsbourg, *Mure*; à partir du XV^e s. *Muri*. Dans le champ appelé



Mürliacker ainsi qu'en d'autres endroits, on a trouvé des vestiges de constructions romaines, des monnaies romaines au Sentenhof, des tumulus au Maiholz. Le couvent de Muri fut fondé en 1027 par deux frères appartenant à la famille de Habsbourg, Werner de Strasbourg et le comte Radbot et son épouse Ita de Lorraine, sur une propriété de cette dernière. Il fut occupé d'abord par des moines venus d'Einsiedeln sous la conduite du prieur Reginbold. Celui-ci fit démolir l'église paroissiale qui existait déjà à Muri; il la reconstruisit à un autre endroit et sur l'emplacement de l'ancienne commença à édifier le couvent. L'avouerie du monastère fut confiée aux Habsbourg qui l'exercè-

rent, avec quelques interruptions, jusqu'à la conquête de l'Argovie (1415) où elle passa aux mains des Confédérés. La nouvelle église du couvent fut terminée en 1064; Burkhard fut en 1065 le premier abbé de Muri;



Le couvent de Muri en 1642. D'après une gravure sur cuivre de la Topographie de Matth. Merian.

en 1144 l'abbaye reçut une lettre impériale de protection et de confirmation et en 1139 le pape lui en conféra une semblable de son côté. En 1300 un premier incendie détruisit le couvent, qui fut de nouveau la proie des flammes en 1363. Malgré de grandes difficultés et des dégâts sans nombre que lui infligèrent les guerres si fréquentes à cette époque, le monastère vit au XIV^e s. ses biens s'accroître dans une telle proportion qu'il possédait, selon un rentier du milieu de ce siècle-là, outre Muri, des terres et des droits seigneuriaux dans 95 localités (notamment dans le Freiamt), ainsi que de nombreux droits de collation. Bon nombre des droits de collation qu'avait obtenus Muri firent dans la suite des temps l'objet de divers échanges ou furent rétrocédés; toutefois l'abbaye conserva les plus importantes collations jusqu'à la fin, savoir celles de Muri dès la fondation du couvent, de Boswil dès 1110, de l'église paroissiale proprement dite dès 1483, de Bünzen 1325, de Hermetschwil dès environ 1188, de Wohlen (St. Léonhard) 1484, de Villmergen 1425-1460, de Lunckhofen 1403, de Eggenwil 1326, de Beinwil 1614, de Hombourg 1651, et la *Vierherrenpfunde* à Sursee 1400. Suivant un rentier de 1596, les droits et propriétés du couvent s'étendaient sur huit des cantons actuels de la Suisse. Après l'accroissement considérable de biens qui marqua le règne de l'abbé Zurlauben vers la fin du XVII^e s., Muri passait pour être le plus riche couvent de la Suisse. En 1507, l'abbé Johannes Feierabend reçut du pape Jules II les insignes pontificaux (mitre, crosse et pectoral avec les droits qui y étaient attachés). La Réformation franchit les portes de Muri et trouva dans la localité même beaucoup d'adhérents. Pendant les guerres de Cappel le couvent subit de graves dommages (infligés notamment par les Bernois) et au XVI^e s. descendit au rang de ruine, mais il se releva sous l'abbé Jodokus Singeisen (1596-1644), le « second fondateur de Muri », qui stimula la vie religieuse en y introduisant une manière de vivre conforme à la vraie règle bénédictine et aux préceptes du Concile de Trente.

Il y a lieu de mentionner la généreuse hospitalité du couvent en faveur des nombreux réfugiés étrangers pendant la guerre de Trente ans et plus tard pendant les guerres de Louis XIV. En 1651 Muri acquit la seigneurie de Klingenberg en Thurgovie avec les droits de basse justice et le patronage de la paroisse de Hombourg. En 1602, l'abbaye adhéra à la congrégation bénédictine de la Suisse; en 1622 elle reçut du pape l'exemption, d'où s'ensuivit avec l'évêque de Constance un conflit qui ne se termina, par transaction, qu'en 1649. Sous l'abbé Placide Zurlauben (1684-1723) l'abbaye fut, en 1701, élevée au rang princier par l'empereur Léopold I^{er}, après l'acquisition par elle des seigneuries de Sandegg et d'Eppishausen en Thurgovie. Ces acquisitions furent suivies de beaucoup d'autres sur territoire allemand dont les plus importantes étaient Glatt, Diessen avec Dettlingen et Dettensee en Souabe. La guerre de 1712 (comme aussi la première guerre de Villmergen) procura à Muri de nouvelles et graves vicissitudes; c'est en effet dans la région avoisinant l'abbaye qu'eurent lieu les divers combats. Le XVIII^e s. fut en revanche une époque de grande prospérité pour le couvent jusqu'au moment où la Révolution vint menacer son existence même. Le gouvernement de la République helvétique confisqua sa fortune et défendit l'acceptation de novices. Les troupes qu'il fallait loger durant des mois et le pillage auquel elles se livrèrent infligèrent de nouveau à Muri des dommages considérables. L'Acte de médiation vint rendre au couvent son entière liberté d'action. Mais, dans l'intervalle, le monastère avait perdu les nombreux droits seigneuriaux temporels qu'il possédait en Suisse et en Allemagne, et à la mort de l'abbé Gerold II en 1810, il renonça à sa dignité princière. Dès 1830, le canton d'Argovie fut le théâtre de luttes confessionnelles qui aboutirent en 1835 à une nouvelle mise sous tutelle des couvents. Les menaces croissantes proférées à l'égard de Muri engagèrent l'abbé Ambroise Bloch à se retirer à Klingenberg, puis à Engelberg où il emporta avec lui les titres des créances étrangères que possédait le couvent. Les ennemis de l'abbaye méditaient une attaque contre Muri; celle-ci avait été fixée au 29/30 nov. 1835, mais les chefs des troupes gouvernementales cantonnées au couvent (qui avaient été levées pour étouffer une prétendue insurrection du *Freiamt*) empêchèrent ce coup de main. Entre temps, les continuelles conflits de Muri avec le gouvernement prirent un caractère toujours plus aigu. Le gouvernement se mit à disposer des biens appartenant au couvent. Il cita à deux reprises l'abbé Ambroise pour procéder à son interrogatoire, mais le gouvernement d'Obwald refusa d'y donner suite. Le couvent dut bientôt aussi faire le sacrifice des titres qui avaient été emportés et ce avant qu'un nouvel élu fût nommé en lieu et place de l'abbé Ambroise † 1838. Le choix se porta sur Adalbert Regli qui fut le dernier abbé de Muri. L'adoption d'une nouvelle constitution cantonale (1844) et l'arrestation des membres du Comité de Bünzen qui eut lieu sur ces entrefaites, incitèrent la population du *Freiamt* à prendre les armes, mais elle fut dispersée par les troupes du gouvernement que commandait Frey-Hérosé. Le commandant en chef de l'armée argovienne occupa Muri le 12 janv., et le 13, sur la proposition d'Augustin Keller, le Grand Conseil décréta la suppression de tous les couvents d'Argovie. Le 25, Frey-Hérosé notifia cette décision au couvent de Muri et les 27 janvier et 3 février les moines quittèrent le monastère. En 1843, une école de district fut installée dans le couvent désaffecté, mais divers autres projets ne trouvèrent pas leur réalisation; les bâtiments principaux demeurèrent inoccupés jusqu'en 1887, époque à laquelle l'hospice cantonal y fut transféré. Le 21 août 1889, un incendie éclata qui anéantit divers bâtiments importants. Les bâtiments demeurés intacts abritent aujourd'hui l'école secondaire et l'école de district ainsi qu'une maison d'éducation pour garçons.

Le gouvernement d'Obwald confia à l'abbé Adalbert Regli la direction du collège de Sarnen et celle du collège latin de cette localité. Une partie des moines de Muri vinrent l'y rejoindre. En 1843, l'empereur

Ferdinand I^{er} gratifia l'abbé Regli du couvent de chanoines augustins de Gries près Bozen, supprimé en 1807 avec les biens qui en dépendaient et, en 1844, le pape autorisa les conventuels de Muri à occuper ce monastère. Cette maison fut érigée en prieuré de Muri et l'obligation fut imposée à l'abbé de toujours maintenir ses prétentions en tant qu'abbé de Muri. En 1845 les moines allèrent occuper le couvent de Muri-Gries qui est encore florissant à l'heure actuelle. Le collège de Sarnen continue à être dirigé par des moines de cette maison.

Bâtiment. L'abbé Laurenzius Heidegger édifia à nouveau le couvent dans sa presque totalité (1531). 56 vitraux célèbres qui ornaient le cloître construit à cette époque se trouvent aujourd'hui à Aarau. Une transformation importante eut lieu sous l'abbé Jodokus Singeisen. L'abbé Tschudi fit ériger les célèbres stalles, sculptées par S. Bachmann, dans l'église du couvent (vers 1650-1657). Mais le plus grand constructeur de Muri fut le premier prince-abbé, Pl. Zurlauben, qui se mit à reconstruire peu à peu tout le monastère ainsi que l'église abbatiale (1695-1698). L'architecte fut Giov. Betini. L'abbé Gerold II Maier procéda à un agrandissement des bâtiments, vers la fin du XVIII^e s.; c'est lui qui fit construire notamment la grande façade Est qui fut le plus endommagée par l'incendie de 1889.

Muri fut érigé en paroisse autonome et en commune politique en 1816 et comprit les localités de Muri, Wey, Sörnkön, Wili, Langenmatt, Langdorf, Greuelhof, Egg, Türmelen, Herrenweg, Hasli et Ziegelhütte. Quatre communes bourgeoises, Wey, Langdorf, Egg et Hasli furent en 1898 incorporées à la commune de Muri.

Bibliographie. P. M. Kiem : *Gesch. der Benediktiner-Abtei Muri-Gries* (avec bibliographie et un inventaire des manuscrits les plus importants p. VI). — Le même : *Acta Murensia*, dans QSG III. — P. Dom. Bucher : *Muri-Gries 1027-1927*, Bozen 1927. — *Festgabe zur neunten Jahrhundertfeier ... Muri-Gries*, Sarnen 1927. — v. Müllinen : *Helvetia sacra*. — LL. — LLH. — J. Müller : *Aargau II*, p. 226. — A. Winkler, dans ZSK 20. — JSG 31, p. 69. — ZGO N. S. 23, p. 387. — *Arch. für Urkundenforschung* V, p. 241. — *Mitt. des Instit. f. österr. Geschichtsforschung* 25, p. 209. — ASA 1872 et 1880. — *Arg.* 2, 4, 7, 20, 26 et 27, 30. — *Gfr. Reg.* — AHS 1922 et 1923. — W. Merz : *Gemeindegewappen*. — Th. v. Liebenau : *Die Glasgemälde des ... Kl. Muri*. — O. Markwart : *Baugesch. des Kl. Muri*. — J. Balmer : *Was die Brandruine des ehem. Kl. Muri erzählt*. — G.-J. Baumgartner : *Die Schweiz in ihren Kämpfen und Umgestaltungen*. — E. Zschokke : *Hist. Festschrift*, 1903. — Hans Schmid : *Frey-Hérosé*. — Arnold Keller : *Augustin Keller*. — *Jahresb. der kant. Lehranstalt Sarnen 1926-1927*. — Aug. Suter : *Die Bez.-Schule Muri*. — Art. COUVENTS D'ARGOVIE. [H. Tr.]

MURI (G. et D. Berne. V. DGS). Com. et Vge paroissial. D'importantes fouilles près de la cure de Muri ont donné en 1832 plusieurs bronzes romains : un Jupiter, une Minerve et une Junon, formant la trinité capitoline; la *dea artio* assise, divinité celtique des ours (du celtique *artos* = ours), avec l'ours, allant d'un arbre vers la déesse. Cette pièce présente, selon l'opinion générale, des réminiscences de totems, les tribus celtes étant issues, selon leur religion, de divers animaux ancestraux, ou totems. L'inscription du socle est *Deae Artioni Licinia Sabinilla*. D'origine celtique est également la *dea Naria*, pièce dédiée par l'affranchi Ferox, originaire de la Reg(ia) Arure(ensis). On a trouvé encore un dieu lare, en forme de statuette de bronze, et un ornement de ce métal figurant deux panthères aux prises. Ces découvertes, jointes aux nombreuses monnaies du cimetière romain voisin, font admettre l'existence à Muri d'un lieu de culte celto-romain. — *Verzeichnis der Antiquitäten*, Berne 1846. — *Berner Kunstdenkmäler* 2, 1903. — *Corpus Inscriptionum Latinarum*, vol. XIII. — Tschumi : *Urgeschichte der Schweiz* pl. 17-20, p. 161. — Stähelin : *Röm. Schweiz*, p. 437. — [O. T.] — Un prêtre séculier est mentionné en 1180 déjà à Muri (formes anciennes : *Mure*, *Mura*). En 1239, les seigneurs de Montagny-Belp vendent au couvent d'In-

terlaken des biens à Muri, ainsi que le patronage de l'église, qui passa à Berne lors de la Réformation. C'est probablement par les Montagny que Berne entra en possession, vers 1300, de la juridiction de Muri, qui



Dea Artio, groupe de bronze trouvé à Muri. D'après une photographie.

fut dès lors l'une des quatre paroisses dites anciennes, rattachées à l'administration urbaine et fit partie jusqu'en 1798 du ressort juridictionnel de la ville. Au XX^e s., Muri devint un faubourg de Berne. L'église actuelle fut construite en 1881 aux frais du comte de Pourtalès, de la Mettlen. Registres de baptêmes dès 1603, de mariages dès 1597, de décès dès 1799 (avec quelques lacunes). Muri et ses alentours comptent de nombreuses et remarquables résidences patriciennes. Leur histoire, ainsi que celle du château, situé sur une éminence, a été faite par E.-F. v. Müllinen : *Beitrag* III, p. 246. — Voir en outre *FRB.* — *Jahn : Chronik.* — Le même : *Kt. Bern*, p. 389. — *Löhner : Kirchen.* [H. Tr.]

MÛRI, MURI. Familles des cantons d'Argovie et de Lucerne.

A. **Canton d'Argovie.** MÛRI. Très vieille famille de Schinznach (Argovie), d'où une branche se fit recevoir bourgeoise de la ville d'Aarau en 1902. — 1. HANS, * 1861, D^r jur., président du tribunal de Zofingue 1891, conseiller d'État 1895, conseiller national 1896, juge fédéral depuis 1912. — 2. HERMANN, * 1874, secrétaire ouvrier cantonal depuis 1907, conseiller national depuis 1919. — *Annuaire des autorités fédérales.* — *DSC.* [H. Tr.]

Une branche de cette famille (MURY) devint bourgeoise de Bâle en 1835. — EMIL, 1843-1923, négociant, député au Grand Conseil 1884-1899, conseiller national 1902, préfet 1905, président du Petit Conseil de bourgeoise 1917. — *Schw. Protestantenblatt* 46. — *NZZ* 1923, n^o 657. [C. Ro.]

B. **Canton de Lucerne.** MURI. Famille lucernoise, citée depuis le XIV^e s. — ULRICH, du Petit Conseil 1387-1401, bailli de Merischwand 1398. — Arch. d'État Lucerne. — *Gfr. Reg.* [P.-X. W.]

MURIAUX ou **MURIVAUX** (all. SPIEGELBERG) (C. Berne, D. Franches-Montagnes. V. DGS). Vge et ruines d'un ancien château, paroisse de Saignelégier. *Armoiries* : d'or à un miroir d'argent bordé de sable, placé sur six montagnes de gueules posées trois et trois. Au XIV^e s., *Murival* ou *Miraval* ; 1454, *Murialux*. Au XIV^e s., une famille Muriaux ou Spiegelberg possédait le château dont on ignore l'origine. Une branche des Spiegelberg s'établit à Soleure (voir SPIEGELBERG). Les Muriaux se sont éteints probablement au XIV^e s. aux Franches-Montagnes. Leur château passa aux évêques de Bâle qui l'engagèrent à plusieurs reprises à des créanciers, en dernier lieu à Jean de Fleckenstein. Le village qui se bâtit au pied du château en prit le

nom et bientôt, le plateau entier, qui était inhabité, fut dénommé Montagne de Muriaux. Le château fut détruit pendant la guerre de Trente ans et abandonné. Le châtelain des Franches-Montagnes, représentant de l'évêque, l'avait quitté pour aller habiter Saignelégier. — Voir Trouillat. — Daucourt : *Dictionnaire VI.* [G. A.]

MURISIER. Familles vaudoises, les unes de Saint-Saphorin dès 1533 et la région, les autres d'Ollon 1432 et Bex 1529. — ERNEST, 1867-1903, professeur de philosophie au gymnase et à l'académie de Neuchâtel 1893-1903, auteur des *Maladies du sentiment religieux.* — *Livre d'Or.* — Pierre Bovet : *Ern. M.* [M. R.]

MURIST (C. Fribourg, D. Broye. V. DGS). Vge. Com. et paroisse, cités dès le XIII^e s. Murist dépendait de la seigneurie de la Molière qui passa au XVI^e s. sous la domination de Fribourg. La paroisse comprend en outre les villages de La Vounaise, Montborjet et Franex. L'église est dédiée à saint Pierre et la collation appartient, jusqu'à la Réformation, aux chapelains de Saint-Nicolas de Lausanne ; de 1536 à 1867 à l'État de Fribourg. Registres de paroisse dès 1760. — *Dellion : Dictionnaire.* — *Kuenlin : Dictionnaire.* — *Bise : Notice sur la paroisse de Murist et la seigneurie de la Molière.* [H. V.]

MURITH. Famille de Morlon et de Gruyères (Fribourg), mentionnée dans ce dernier lieu dès le milieu du XVI^e s. *Armoiries* : d'azur à la fasce crénelée d'argent maçonnée de sable à une tour issant du milieu accompagnée en chef de deux étoiles d'or. — 1. **Laurent-Joseph**, * 1742 à Sembrancher, chanoine du Grand Saint-Bernard 1760, prêtre 1776, curé de Liddes 1778, prieur de Martigny 1791. En 1800, il eut une conférence avec Napoléon, lors de son passage à Martigny et il accompagna le Premier Consul jusqu'à Aoste. Naturaliste distingué, le chanoine Murith a laissé des collections importantes et publié un *Guide du botaniste en Valais* 1810 ; il fut un des fondateurs de la Société helvétique des sciences naturelles (1815), † le 9 octobre 1816, à Martigny. La société valaisanne des sciences naturelles porte, en son honneur, le nom de Murithienne. — 2. NICOLAS, * 1833, juge de paix, député au Grand Conseil 1886-1896. — 3. ALFRED, * 1852, syndic de Gruyères 1893, député au Grand Conseil 1896, † 1914. — Thorin : *Notice hist. sur Gruyères.* — Tissière : *Notice sur le chanoine Laurent-Joseph Murith.* — Généalogie manuscrite de la famille. — F.-O. Wolf : *Les naturalistes valaisans.* — Bertrand : *Valais intellectuel.* [J. N.]

MURKART (C. Thurgovie, D. et Com. Frauenfeld. V. DGS). Hameau et emplacement de château sur la Murg, résidence d'une famille noble, éteinte très tôt. *Armoiries* (d'après le Codex Grünenberg) : d'azur à trois pals d'argent et une fasce à trois chevrons de gueules brochant sur le tout. Les seuls Murkart connus sont : LÛTOLD, 1102, 1122 ; ADELHEID, abbesse du Fraumünster à Zurich 1222-1227 ; ADELHEID, première abbesse de Seldenau (Zurich). Les héritiers des Murkart furent probablement les seigneurs de Regensberg, qui vendirent en 1244 le domaine de Murkart au couvent de Kreuzlingen, duquel il passa en 1462, avec la haute et la basse juridiction, à la ville de Frauenfeld. Dans le corps de logis du château s'établirent tout d'abord, croit-on, des béguines ; en 1437, toutefois, ce fut une confrérie. Lorsque celle-ci se fut dissoute, le château et la chapelle furent donnés à des sœurs franciscaines, qui se dispersèrent lors de la Réformation. Une tentative du visiteur des clarisses de Lucerne, de repeupler de religieuses ce petit couvent échoua en 1578. En 1710, il ne subsistait plus que les ruines de l'église. En 1707-1708, 1783-1784, 1794 et 1841 on chercha à extraire de la houille à Murkart. — *TU II*, 532. — Pupikofer : *Frauenfeld*, p. 157. — *OBG.* — Nater : *Aadorf.* [LEISI.]

MURMAN. Familles du canton du Valais, citée dès le XIII^e s. à Geschinen, Reckingen, Fiesch, Ernen, Naters, Brig et Löttschen ; elles sont éteintes sauf dans la dernière localité. — 1. PETER, chapelain de Viège 1319, curé d'Ernen de 1323 à sa mort 1354, fonda en 1339 le couvent des augustines d'Ernen, transféré à

Fiesch peu après. — 2. SIMON, de Wyler, major de Conches 1383, 1384, 1385 et 1394, chef des Valaisans à la bataille de Viège 1388, emmené comme otage par le duc de Savoie, mais racheté par les gens du pays. — BWG IV. — Furrer. — Gremaud. — Lauber : *Landeschronik*. [D. I.]

MURNER, Thomas, franciscain, * vers 1475 en Alsace, D^r en droit civil et canon à Bâle en 1519, polémiste, adversaire de la Réforme. Maître d'école à Lucerne 1525, curé de la ville, publia des ouvrages contre Zwingli et les villes de Zurich et de Berne, participa à la dispute de Baden 1526, dont il publia les actes dans son imprimerie, la première que possédât Lucerne, en 1527. Après la parution de son *Kirchendieb und Ketzerkalender*, Zurich et Berne demandèrent son extradition à Lucerne, mais il s'enfuit le 29 ou 30 juillet 1529. † 1537 à Oberehnheim en Alsace, laissant environ 60 publications, dont plusieurs rapports sur l'affaire Jetzer de Berne. — Th. v. Liebenau : *Th. Murner*. — G. Schuhmann : *Th. Murner und seine Dichtungen*. — ZSK II, XVI. — KKK 1915, 66. — Barth, n° 1394. [J. T.]

MURO (C. Grisons, D. Maloja). Fortification romaine près de Castromuro dans le val Bregaglia, destinée à protéger la route du Septimer. Les fouilles de ces dernières années établirent que la station de *Murus*, indiquée par l'itinéraire d'Antonin doit se trouver près de Castromuro, bien que les distances soient indiquées différemment. Aujourd'hui encore, la muraille fortifiée porte dans le pays le nom de *Müraia*. Elle était percée d'une porte, et divisait le val Bregaglia en Obporta et Unterperta. Les fouilles ont prouvé l'existence à cet endroit d'un établissement romain (avec bain, notamment). — Voir O. Schultess : *Der Fleck zu Mur*, dans ASA 1926. — Art. GRISONS (préhistoire). [A. v. C.]

MUROL, JEAN DE Murol, d'Estaing, d'une famille d'Auvergne, évêque de Genève de 1378 à 1385. Publia des constitutions synodales en 1381. Créé cardinal en 1385, il devint évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, † 1404 à Avignon. *Armoiries* (d'après Guichenon) : d'or à une fasce ondulée d'azur. — Fleury : *Église de Genève*. — Gauthier : *Hist. de Genève*. — *Armoiriaux genevois*. [A. de M.]

MÜRREN (C. Berne, D. Interlaken, Com. Lauterbrunnen, V. DGS). Vge et station climatique. En 1257, *Muren* ; 1345, *Murn* ; 1373, *Müron* ; *uffen Muren*. Les barons de Wädswil y possédaient de nombreux droits sur la terre et les habitants ; ces droits passèrent en 1275 à Pierre de la Tour ; ils furent vendus en 1346 au couvent d'Interlaken. Le développement de Mürren comme grande station de villégiature a commencé en 1857. En 1891 eut lieu l'ouverture du funiculaire et du chemin de fer Lauterbrunnen-Mürren. Grand incendie les 18 et 19 nov. 1926. — Bibl. voir art. LAUTERBRUNNEN. [H. Sp.]

MÜRSET. Familles de Diesse et de Douanne (Berne). En 1342 *Murisetus* à La Neuveville. — LOUIS, de Diesse, 1852-22 oct. 1921, avocat, greffier de la Cour suprême 1882, secrétaire du départ. féd. des Chemins de fer 1885, secrétaire général des C. F. F. 1901, membre de la direction des C. F. F. à Lucerne 1912, président 1917, colonel d'artillerie. — [H. T.] — ALFRED, de Douanne, * 1860, D^r med., adjoint au médecin en chef des troupes fédérales à Berne 1889, auquel il succéda en 1899, colonel des troupes sanitaires, l'un des chefs du mouvement des samaritains en Suisse ; † 9 août 1910. — *Hst.* 29, p. 233. [H. Tr.]

MURSING (MIRSING). Famille fribourgeoise éteinte, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1399. — 1. HUGUET, des Soixante 1450, des Secrets 1451, maître du poids 1453. — 2. JACQUES, des Soixante 1468, des Secrets 1472, percepteur de l'ohmgelt 1487, percepteur des cens de la ville 1494. — 3. WILLI, des Soixante 1493, des Secrets 1504. — 4. PIERRE, percepteur de l'ohmgelt 1518, des Soixante 1522, des Secrets 1523, banneret de La Neuveville 1530, bailli d'Ilens 1534. — 5. HANS, fils du n° 3, des Soixante 1520, des Secrets 1523. — 6. HANS, le jeune, percepteur de l'ohmgelt 1554, des Soixante 1560, bailli de Bossonens 1561. — Weitzel : *Etat*, dans ASHF X. — Zurich : *Catalo-*

gue, dans AF 1919. — LL. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

MUS (DE MUS). Famille de Villa nova d'Asti (Piémont). — 1. PERRIN, † 1605, bourgeois de Genève en 1551, des Deux-Cents en 1564. — 2. PIERRE, 1574-1648, fils du n° 1, syndic huit fois tous les quatre ans de 1620 à 1648, général de la Monnaie, 1643. — Gallie : *Not. gén.* III. [C. R.]

MUSARD. Ancienne famille d'Estavayer-le-Lac, éteinte, citée dès le XIV^e s. et qualifiée de noble au XVI^e s. *Armoiries* : un chevron écoté (émaux incertains). — 1. MICHEL, seigneur de Vuissens 1507, coseigneur de Démoret, conseiller d'Estavayer 1525-1539. — 2. GUILLAUME, frère du n° 1, seigneur de Vuissens 1507, receveur de l'évêque de Lausanne à Estavayer. — 3. JEAN, frère des n° 1 et 2, seigneur de Vuissens, chapelain de Lausanne 1505, coadjuteur 1514, chanoine 1519, curé de Belfaux 1520-1539, doyen de Saint-Imier 1520, maître de fabrique de la cathédrale de Lausanne 1530-1533, doyen de Valère 1531, curé de Font 1533-1549, prévôt de Saint-Nicolas à Fribourg 1539, † dernier de sa famille 1549. — Dellion : *Dictionnaire*. — Grangier : *Annales et Notes généalogiques*. — Amman : *La seigneurie de Vuissens*, dans AF 1923. — Brasey : *Le seigneur de St. Nicolas*. — Reymond : *Les dignitaires de Lausanne*, dans MDR VIII.

D'une autre famille Musard, également éteinte, originaire de Forel, était issu : — PHILIBERT, * 28 avr. 1813, avocat à Estavayer, syndic 1857-1872, lieutenant de préfet, député au Grand Conseil, juge au Tribunal cantonal, † 3 mars 1890. — *Étrennes fribourgeoises*, 1891. [H. V.]

MUSCA. Voir MOSCA.

MUSCHG. Famille de Hombrechtikon et (Etwil am See (Zurich), citée dans la première depuis 1567, dans la seconde depuis 1630. Elle venait de Zollikon qu'elle habitait déjà en 1490, et était originaire de Bacharach (province rhénane). — Nüesch et Bruppacher : *Das alte Zollikon*, p. 423. — [J. FROCK.] — ADOLF, maître d'école et écrivain, * 24 sept. 1872, à Zollikon, auteur de *Pertensucher*, récit, 1911, et de diverses nouvelles. — DSC. — WALTER, fils du prénommé, * 31 mai 1898, D^r phil., auteur de *Kleist*, 1923, et avec Otto v. Greyerz de *Berner Geist-Zürcher Geist*, 1926. Éditeur des *Annalen*, depuis 1927. [E. DEJONG.]

MUSCULUS. Voir MÜSLIN.

MUSÉE DE LA PAIX à Lucerne (Musée international de la paix et de la guerre). Créé en 1902 par Joh. von Bloch, il contenait un riche matériel de démonstration : reliefs et modèles, cartes, tables et tableaux, permettant de faire l'histoire documentaire du développement de la technique de la guerre et des armes, du service sanitaire, de la tactique et de la stratégie, de l'art des fortifications et de la marine. L'entreprise a succombé pendant la guerre. Le musée édifié en 1910 derrière la Musegg, passa en 1919 à la ville de Lucerne pour 150 000 fr. [P.-X. W.]

MUSÉE NATIONAL SUISSE à Zurich. La première idée de créer un musée destiné à conserver des objets se rapportant à l'histoire et à l'archéologie suisses a été émise sous la République helvétique, mais elle n'eut pas de suite. C'est en 1880 seulement, que la question fut reprise, au Conseil national, par Salomon Vögelin, de Zurich. La même année était fondée, à l'instigation de Théodore de Saussure, de Genève, la Société suisse pour la conservation des monuments historiques. L'idée d'un musée national fit un grand pas en avant à la suite de l'exposition de Zurich de 1883, où avaient été rassemblés un grand nombre d'objets anciens du pays. Le 30 juin 1886, était voté une loi concernant la participation de la Confédération à la conservation et à l'acquisition d'antiquités suisses ; en outre, le comité de la Soc. suisse pour la conservation des monuments historiques était érigé en Commission pour la conservation des antiquités suisses. La question de la construction d'un musée national s'est posée dès 1888, et en 1891 Zurich était désigné, après compétition entre plusieurs villes, pour en être le siège. Le Musée national fut remis par la ville de Zurich à la Confédération et inauguré le 25 juin 1898. Les collections du Mu-

sée appartenant à la Confédération comptent environ 112 000 pièces, dont 35 000 pour la préhistoire, 20 000 pour le moyen âge et l'époque moderne, 30 000 monnaies et médailles et 30 000 estampes. Les dépôts s'élevaient à environ 39 500 pièces dont 23 000 (préhistoire, moyen âge, période moderne, monnaies et médailles) proviennent de la Société des Antiquaires de Zurich ; 14 000 pièces du canton de Zurich et 3000 pièces de propriétaires divers. Le Musée national a entrepris des fouilles archéologiques, notamment dans les endroits suivants : cimetières autour de Bellinzona ; cimetière de Kaiser-Augst, nécropole d'Andelfingen ; tumulus de Grüningen ; palafittes de l'Alpenquai à Zurich, de Wollichhofen, Horgen et Meilen, du Greifensee et du Hausensee, nécropoles de Büllach et de Erlingen, etc. La direction du Musée publie l'*Indicateur d'antiquités suisses*, et la commission la *Statistik Schweizer. Kunstdenkmäler*. Rapports dès 1893. Les directeurs du Musée national ont été Heinrich Angst 1892-1903 et Hans Lehmann dès 1904. — Voir H. Lehmann : *Das Schweiz. Landesmuseum in Zürich*, dans *Kunst und Handwerk. Zeitschrift des Bayrischen Kunstgewerbevereins*, 1900. — *Festgabe auf die Eröffnung des Schweiz. Landesmuseum*. — *Guide du Musée national*. [E. GERBER.]

MUSÉE NEUCHÂTELOIS (LE). Revue neuchâteloise d'histoire, fondée en 1864, en même temps que la Société d'histoire du canton de Neuchâtel, dont elle est l'organe. Elle est cependant restée indépendante de celle-ci. [L. M.]

MUSÉES D'HISTOIRE. De nombreux musées d'histoire existent en Suisse, les uns cantonaux, d'autres régionaux, d'autres locaux. Un seul appartient à la Confédération, c'est le Musée national à Zurich. La plupart des collections historiques ont été commencées au XIX^e s. et logées dans des locaux de fortune avec des objets d'histoire naturelle ou dans des bibliothèques. Dans la suite, les locaux se sont trouvés insuffisants, de sorte que des sacrifices importants ont été faits dans certaines localités pour construire des immeubles destinés spécialement à loger les musées. De modestes crédits annuels sont accordés par les autorités aux musées d'histoire, qui, dans les grands centres, bénéficient en outre des subventions régulières que leur accordent des sociétés auxiliaires du musée. Les collections historiques se composent généralement d'un médaillier, d'une partie historique dont le noyau a été formé des débris de l'ancien arsenal, et d'une partie préhistorique dans laquelle on a versé les objets provenant des fouilles lacustres ou terrestres faites en Suisse depuis la 2^e moitié du XIX^e s. Des collections ethnographiques sont parfois jointes aux musées historiques.

CANTON D'ARGOVIE. Le musée cantonal d'histoire est logé depuis 1896 dans quelques salles du musée industriel à Aarau. Il contient notamment des objets romains, la plupart trouvés à Vindonissa. — Gessner : *Katalog des kant. Antiquarium* 1912. — Lehmann : *Die Glasgemälde im kant. Museum in Aarau*. [A. G.]

CANTON DE BALE. Le musée historique de Bâle remonte, dans sa forme actuelle, à 1894, époque où ont été installées dans l'ancienne église des cordeliers, la collection du moyen âge fondée en 1856 par Wilhelm Wackernagel, les armes historiques de l'arsenal, et la collection d'antiquités ainsi que le médaillier qui se trouvaient depuis 1849 à la rue des Augustins. — Rapp. dès 1894. — *Festbuch zur Eröffnung des Hist. Museums* 1894. [C. Ro.]

BALE-CAMPAGNE. Le musée cantonal de Liestal fondé après la séparation d'avec la ville de Bâle, comprend une partie historique avec objets préhistoriques, romains, et des monnaies. [F. LEUTHARDT.]

CANTON DE BERNE. Le Musée historique de Berne est issu du cabinet des curiosités et objets d'art de la Bibliothèque bourgeoise. En 1881, les collections conservées à l'arsenal et appartenant à l'État, les ornements d'église composés de tapisserie et de broderies, propriété de la commune municipale, ainsi que ce qui subsistait des antiquités appartenant à l'État et à la bourgeoisie, l'argenterie officielle, les verrières et les objets provenant de particuliers furent rassemblés et exposés dans la « Galerie de la Bibliothèque », édifice construit par

Sprüngli de 1773 à 1775 et qui fut démoli en 1908. Le canton, la ville et la commune bourgeoise créèrent en 1889, par fondation, le Musée historique de Berne, qui fut édifié au Kirchenfeld sur les plans de Lambert et Stutz (inauguré en 1894). Il fut agrandi d'une annexe en 1922 d'après les plans de R. de Wurstenberger. En 1914, le Musée reçut la grande collection orientale d'Henri Moser, de Charlottenfeld. Publications à partir de 1894 : *Jahresbericht* ; à partir de 1921 : *Jahrbuch ; Inventaires* (Monnaies, armes). [R. W.]

Les musées de Berthoud et de Wiedlisbach ont un caractère local.

A Delémont, un musée jurassien a été fondé par l'abbé A. Dacourt.

A Bienne, le Musée Schwab, possède une riche collection d'objets de l'époque néolithique et de l'âge du bronze trouvés dans le lac de Bienne.

La Neuveville possède également son musée, contenant des canons des guerres de Bourgogne. [G. A.]

CANTON DE FRIBOURG. Une collection numismatique fut donnée par Tobie Gerffer en 1774 à la Bibliothèque du collège de Fribourg, mais c'est en 1823 que les collections d'histoire naturelle, qui renfermaient déjà des souvenirs historiques, furent aménagées dans les combles du gymnase. En 1836, le tout fut installé, avec le médaillier, au lycée que l'on venait d'achever. — L. Grangier : *Notice hist. sur le musée cantonal de Fribourg*, 1882.

A Bulle, un musée gruyérien fondé par Victor Tissot a été ouvert en 1917. [REMY.]

Le Musée de **Morat** est installé depuis le milieu du XIX^e s. environ dans la maison d'école. Il possède une partie du butin des guerres de Bourgogne. [C. M.]

CANTON DE GENÈVE. Le Musée d'Art et d'Histoire à Genève, réunit depuis 1910, dans un seul immeuble, des collections qui étaient jadis indépendantes et disséminées en divers locaux : archéologie et histoire, numismatique, Vieux Genève, collections lapidaires locales, arts décoratifs, peinture et sculpture. — Voir A. Cartier : *Le Musée d'Art et d'histoire de la ville de Genève. Notice et guide sommaire*. — W. Deonna : *Hist. des collections archéol. dans Mélanges de la Soc. auxiliaire du Musée de G.*, 1922. — La liste des acquisitions régulières paraît depuis 1923 dans *Genava*. [W. Da.]

CANTON DES GRISONS. Le Musée rhétique à Coire doit sa naissance à la fondation de l'*Historisch-Antiquarische Gesellschaft*, en 1869, et qui fusionna en 1870 avec la *Geschichtsforschende Gesellschaft*. Jusqu'alors cette dernière n'avait collectionné que les monnaies et les sceaux. Le Musée rhétique est installé dans la maison Buol, qui a été acquise par le canton. — F. Jecklin : *Katalog des Rätischen Museums*. [L. J.]

CANTON DE NEUCHÂTEL. Une collection d'objets historiques a été commencée à Neuchâtel vers 1819 et voisinait avec les collections d'histoire naturelle dans divers locaux. En 1835, des salles furent aménagées dans le bâtiment du gymnase, mais ce n'est guère qu'à partir de 1859 que le musée d'histoire est proprement constitué. Il reçoit cette année-là un dépôt important, provenant de l'ancien arsenal, et, quelques années plus tard, les fouilles lacustres viennent l'enrichir considérablement. Depuis 1885, les collections historiques et ethnographiques, séparées du musée d'histoire naturelle, sont installées au rez-de-chaussée du Musée des Beaux-Arts. Seule la section ethnographique en a été détachée en 1904 et installée dans un bâtiment spécial. — Alf. Godet : *Notice sur le musée historique de Neuchâtel*, dans *MN* 1898. — *Musée historique. Notice et guide sommaire*.

A La Chaux-de-Fonds, c'est en 1876 que les collections historiques ont été séparées de celles d'histoire naturelle. Le médaillier remonte à 1849. Logé dans un collège, le Musée historique est entré en 1923 dans son propre immeuble. — *Rapport du musée pour 1923*.

A Locle, un musée historique a été inauguré en 1911, détaché d'autres collections qui avaient été commencées en 1847. [L. M.]

D'autres musées existent à **Boudry** (1872), **Fleurier** (1859), et au château de **Valangin**. Ce dernier a été créé par la Société d'histoire vers 1902.

CANTON DE SAINT-GALL. La Société cantonale d'histoire fonda, sous le nom de *Kultur-historische Sammlung*, une collection historique qui fut installée au Brühl à Saint-Gall. Cette collection passa à la commune bourgeoise, qui construisit un nouveau Musée historique, avec section ethnographique, lequel fut ouvert au public en 1921. — *Rapports* dès 1901. [J. E.]

Le **CANTON DE SCHWYZ** ne possède pas de musée proprement dit. Aux Archives de l'État sont exposés d'anciens pactes fédéraux, tandis que l'hôtel de ville possède une petite collection d'armes, ainsi qu'une série de portraits de landammans.

CANTON DU TESSIN. Les villes de Lugano, Locarno et Bellinzone possèdent chacune un musée historique. Celui de Lugano doit son origine aux fêtes du centenaire de l'indépendance tessinoise, en 1898. Il est installé actuellement à la villa Ciani. Le musée de Locarno remonte aussi à 1898. Il a été transféré au château depuis la restauration de ce dernier. A Bellinzone, le musée a surtout un caractère archéologique et renferme les objets trouvés dans les fouilles faites dans le voisinage. Il a été aménagé dans le château de Montebello. Sa fondation a été décidée en 1910. — E. Pometta : *Il museo di Bellinzona*. — *Catal. du museo civico di Bellinzona*. [C. T.]

CANTON DE THURGOVIE. La partie historique du musée thurgovien à Frauenfeld doit son origine à une décision de la Société d'histoire en 1859. Les objets furent déposés dès 1886 dans une salle de l'ancienne école cantonale, de 1910 à 1923 dans la nouvelle école cantonale; puis le musée thurgovien, histoire et histoire naturelle, fut inauguré en 1924 dans l'ancien bâtiment de la banque cantonale. — *Thurg. Ztg.* 1923, n° 306; 1924, n° 1, 2, 9, 11. — *Thurg. Jahrbuch* 1929.

A **Arbon**, une collection historique a été ouverte en 1914 au château, transférée l'année suivante au Römerhof. — *Der Oberthurgauer* 1912, n° 414. [LEISS.]

CANTON D'URI. C'est en 1894 que la Société d'histoire et d'archéologie commença à collectionner des souvenirs historiques, qu'elle installa dans l'ancien Meyerturm de Bürglen; elle reçut alors la collection qu'avait rassemblée la Société d'utilité publique. Un bâtiment spécial pour le musée a été inauguré en 1906 à Altdorf. — *Hist. Nbl. Uri* 1904. — *Festgabe auf die Eröffnung* 1906. [E. W.]

CANTON DU VALAIS. Le Musée historique cantonal est installé au château de Valère depuis 1891. Il contient notamment une collection d'antiquités gallo-romaines trouvées en Valais. [J. MORAND.]

CANTON DE VAUD. Les musées historiques suivants existent dans le canton : à *Lausanne*, un musée archéologique et un médaillier (1806) et un musée historiographique (fondation Vionnet 1900); à *Avenches*, un musée d'antiquités romaines (1838); à *Morges*, un musée militaire (1924); au château de *La Sarra*, un Musée romand (1914). Des musées historiques locaux existent en outre à *Lausanne*, *Vevey* (musée Jenisch), *Morges*, *Moudon*, *Romainmôtier*, *Montreux*, *Orbe*, *Nyon*. Le château de *Chillon* tend à recevoir des objets de l'époque savoyarde. Un musée historique général est à l'état de projet. [M. R.]

CANTON DE ZURICH. La Société des Antiquaires de Zurich, fondée en 1834, avait rassemblé une collection historique et archéologique qui a été déposée au Musée national suisse, à l'exception des monnaies qui ont été données à la Bibliothèque de la ville en 1910, et les antiquités grecques, romaines, assyriennes et égyptiennes, déposées à la collection archéologique de l'université. — R. Ulrich : *Catal. der Sammlungen der antiquar. Ges. in Zürich*.

La collection archéologique de l'université, déposée autrefois à l'École polytechnique, se trouve depuis 1914, dans les nouveaux bâtiments universitaires. — Hugo Blümner : *Führer durch die archäolog. Sammlung der Univ. Zürich*. [F. H.]

MÜSLI (MÜSSLI, MÜSLIN). Famille bourgeoise de Berne, éteinte au XIX^e s. *Armoiries* : d'or à une souris de sable. — 1. *Wolfgang Müsli*, en latin *Musculus*, originaire de Lorraine, * 1497 à Dieuze, doué pour la poésie et la musique, organiste, prêtre et

prédicateur au couvent de Lixheim; ayant adhéré à la Réforme, il quitta la vie monastique, vint à Strasbourg où il entra en relations avec Hedio et Bucer, fut prédicateur à Augsburg en 1531, en fut expulsé, vint à Zurich d'où il fut appelé à Berne en 1549 comme professeur de théologie, † dans cette ville le 30 août 1563. Auteur de nombreuses publications théologiques. Sa descendance a donné plus de vingt pasteurs à l'église bernoise. — *ADB*. — *BT* 1921, 80. — *SBB* 2. — Abr. Musculi : *Vita patris* (1595).

— 2. **ABRAHAM**, fils du n° 1, * 1534 à Augsburg, pasteur à Hasle, près de Berthoud 1556, à Thoune 1563, fut appelé à Berne en 1565, doyen en 1586, continuateur de la chronique de Joh. Haller, député avec Bèze à une dispute religieuse à Montbliard 1586, connu par sa querelle avec Samuel Huber, prédicateur de Berthoud, dont il provoqua l'expulsion; fut fréquemment mis à contribution pour des affaires ecclésiastiques importantes, biographe de son père, † 25 déc. 1591. — *BT* 1921, 103-110. — 3. **ANTON**, petit-fils du n° 1, * 1592, bailli de Gottstatt 1632. — 4. **ABRAHAM**, arrière-petit-fils du n° 1, capitaine d'artillerie, fameux artificier. — 5. **DANIEL**, arrière-petit-neveu du n° 2, pasteur à Boltigen 1701, à Vechigen 1716, Koppigen 1732, destitué en 1740, † à Königsfelden 1748, laissa une curieuse autobiographie. — *BT* 1857. — v. Müllinen : *Beitr.* IV, 226; V, 110. — 6. **DAVID-EMANUEL**, petit-fils du n° 4, * 1707, au service de Hollande à partir de 1727, ingénieur et artificier fort estimé, colonel 1749, inspecteur général de la fonderie des canons, † 26 oct. 1777. — 7. **DAVID**, * 1747, pasteur à Unterseen 1779, suffragant à la collégiale de Berne 1782, pasteur à la collégiale 1807, † 1821, auteur de nombreuses prédications publiées. — *ADB*. — *SBB* 2. — *BT* 1899. — Barth III, 768. — Voir en outre *LL*. — *LLII*. — Gr. — Lohner : *Kirchen*. [Th. Imhof.]

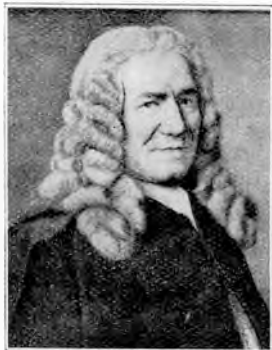


Wolfgang Müsli.
D'après une gravure sur cuivre
(Bibl. Nat. Berne).

MUSOT (C. Valais, D. Sierre, Com. Veyras, V. DGS). Hameau et ancienne seigneurie. Anciennes formes : *Muot, Moiot, Moiat*. La seigneurie, connue dès le XII^e s., passa aux d'Ayent, majors de Loèche, puis aux Blonay et ensuite en différentes mains. En 1714, Pierre-Laurent de Montheis la céda aux deux tiers supérieurs de la contrée de Sierre. Venthône, Veyras et Miège se partagèrent ce territoire. De la demeure seigneuriale, il ne reste qu'une tour, du XIII^e s., aujourd'hui propriété particulière (fut la demeure du poète Rainer Maria Rilke). Musot eut une église paroissiale citée en 1326; elle était dédiée à sainte Agnès; dès le XV^e s., elle le fut à saint Sébastien. Le dernier curé fut Mathias Will. La paroisse fut transférée en 1663 à Venthône, qui dessert la chapelle, construite au XVII^e s. à Musot. — Gremaud. — Arch. des localités voisines. [Ta.]

MUSSARD. Famille de Châteaudun reçue à la bourgeoisie de Genève en 1579. *Armoiries* : d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux roses du même en chef et d'un soleil d'or en pointe. Cette famille s'est beaucoup ramifiée, à Genève même et à Paris, Vienne, Saint-Pétersbourg. Les branches genevoises ont donné de nombreux fonctionnaires, des membres du Deux-Cents, du Conseil représentatif et du Grand Conseil. La dynastie des Mussard dessinateurs, peintres, orfèvres, comporte une cinquantaine de noms, voir *SKL*. — 1. **BÉNIGNE**, 1657-1722, D^r en droit, professeur de droit à l'académie, 1686, principal du collège 1704-1721. — 2. **PIERRE**, fils du n° 1, 1690-1767, D^r en droit, professeur 1719, secrétaire d'État, syndic 1750, 1754, 1758,

1762; chargé de députations, commissaire extraordinaire de Genève en 1747 pour régler les difficultés relatives au Pays de Gex, député à Turin pour signer le traité de 1754, etc. Il fut un des négociateurs les plus habiles que Genève ait possédés. — 3. SAMUEL, 1759-1809, membre de l'Assemblée Nationale 1795, syndic



Pierre Mussard.
D'après un pastel de J.-E.
Liottard (coll. Maillart).

1795 et 1798; membre de l'administration municipale pendant la période française. — 4. JULES-SAMUEL, * 1857, D^r en droit, maire des Eaux-Vives, député au Grand Conseil 1901-1922, conseiller d'État 1903 à 1924. — 5. FRANÇOIS, 1693-1755, fixé à Paris, s'occupa de sciences naturelles et particulièrement de l'étude des fossiles. Ses *Lettres sur les fossiles* ont paru dans le *Mercure de France* et les *Mélanges d'histoire naturelle* d'Aléou Du Lac. — Voir Galiffe: *Not. gén.* II, 2^e éd. — Sordet. [C. R.]

MUSSILIER. I. Famille d'Attalens, encore existante, mentionnée dès 1404. — II. Famille fribourgeoise de Fribourg en 1429. *Armoiries*: d'azur au soc de charrue d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe de deux trèfles du même mouvant de trois coupeaux de sinople. — 1. HANSO, fut un des plénipotentiaires fribourgeois qui acceptèrent la paix de Morat (1448) et l'un des huit députés qui allèrent à Pignerol demander pardon, à genoux et tête nue, au duc de Savoie; l'année suivante le duc Albert le fit entrer au Petit Conseil où il siégea de 1449 à 1462. — 2. JEAN, l'Ancien, des Sixante 1460-1462, banneret de La Neuveville 1461-1462, du Petit Conseil 1462-1499, recteur de la léproserie de Bourguillon 1471-1473, bailli de Montagny 1483-1486; du Conseil de guerre 1476. — 3. JEAN, le jeune, des Sixante 1475-1499, banneret de La Neuveville 1482-1485, 1488-1491, 1494-1497, grand sautier 1487-1488, édile 1490-1492, bailli de Pont 1492-1494, de Chenaux 1497-1499, du Petit Conseil 1499-1503. — Büchi: *Freiburgs Bruch mit Oesterreich*. — Weitzel: *État des familles*, dans *ASHF* X. — Zurich: *Catalogue*, dans *AF* 1918. — LL. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

bourgeoise éteinte, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1429. *Armoiries*: d'azur au soc de charrue d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe de deux trèfles du même mouvant de trois coupeaux de sinople. — 1. HANSO, fut un des plénipotentiaires fribourgeois qui acceptèrent la paix de Morat (1448) et l'un des huit députés qui allèrent à Pignerol demander pardon, à genoux et tête nue, au duc de Savoie; l'année suivante le duc Albert le fit entrer au Petit Conseil où il siégea de 1449 à 1462. — 2. JEAN, l'Ancien, des Sixante 1460-1462, banneret de La Neuveville 1461-1462, du Petit Conseil 1462-1499, recteur de la léproserie de Bourguillon 1471-1473, bailli de Montagny 1483-1486; du Conseil de guerre 1476. — 3. JEAN, le jeune, des Sixante 1475-1499, banneret de La Neuveville 1482-1485, 1488-1491, 1494-1497, grand sautier 1487-1488, édile 1490-1492, bailli de Pont 1492-1494, de Chenaux 1497-1499, du Petit Conseil 1499-1503. — Büchi: *Freiburgs Bruch mit Oesterreich*. — Weitzel: *État des familles*, dans *ASHF* X. — Zurich: *Catalogue*, dans *AF* 1918. — LL. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

MUSSLIN, MUSSLY. Famille originaire de Berne (voir MÜSLI) qui vint s'établir à Fribourg en 1759, y fut reçue bourgeoisie en 1760, dans la personne d'ANTOINE, perruquier. — 1. IGNACE, son petit-fils, * 15 mai 1796, avocat, député au Grand Conseil de Fribourg 1837, lieutenant-colonel dans l'état-major fédéral judiciaire 1845. Au Grand Conseil, il défendit le Sonderbund, et il fut, en 1847, auditeur en chef de l'armée fribourgeoise. Le 14 novembre, il conclut au quartier-général de Dufour, à Belfaux, la capitulation de Fribourg. — 2. FRANÇOIS-PIERRE, fils du n° 1, * 27 juin 1826, commandant de la gendarmerie de la principauté de Monaco, † 1881, à Heidelberg. — Castella: *Hist. du C. de Fribourg*. — *Livre d'Or du Pensionnat de Fribourg*. — Archives d'État de Fribourg. [J. N.]

MUSSO (BOSSI marquis de). Famille noble du Milanais qui obtint le marquisat de Musso (lac de Côme) en 1617. — 1. BENIGNO-JÉRÔME Bossi, 1788-1870, a joué un rôle important dans le mouvement du risorgimento. Condamné à mort, il s'échappa, se rendit à Genève, puis en Écosse et à Bruxelles. Fixé à Genève en 1830, il fut naturalisé en 1840. Représentant du gouvernement provisoire de Milan à Londres en 1848. — 2. ÉDOUARD, son fils, 1829-1905, ingénieur, a dirigé de grands travaux (Port de la Réunion, canal de Panama), et terminé le tunnel du Gothard après la mort de Favre. — *BSHG*. — Rapp. Soc. des Arts. — Archives Bossi. [L. B.]

MUSSO (GUERRES DE). Première guerre (1525-1526). Le 8 janv. 1525 Jean-Jacques de Médicis qui occupait le château de Musso depuis 1523, s'empara par ruse du château de Chiavenna. A cette nouvelle, des hommes de la Ligue Grise et de celle de la Maison-Dieu, se hâtèrent d'arriver dans le val Bregaglia, enlevèrent le commissaire Wolf, le conduisirent à Plurs où il fut exécuté et cherchèrent sans succès à reconquérir Chiavenna. Pendant ce temps, le châtelain de Musso avait jeté sur la Valteline une troupe de renfort, envoyée par le duc François Sforza sous le commandement du comte d'Arco. Ce dernier fut battu près de Morbegno par le capitaine général Joh. Travers. Une seconde incursion fut repoussée par les Grisons près de Dubino. Une troupe de secours promise aux Grisons par l'archiduc Ferdinand d'Autriche ne parut pas. Les Grisons se décidèrent alors à négocier eux-mêmes avec le duc François Sforza, mais sans succès. Leurs envoyés, rentrant de Milan par le lac de Côme, furent fait prisonniers et emmenés au château de Musso. Cette nouvelle provoqua une grande colère dans les Grisons. La forteresse de Chiavenna fut obligée de capituler. La députation grisonne, prisonnière à Musso, ne put être délivrée qu'avec le secours des Confédérés et après paiement d'une rançon de 11 000 couronnes, le 18 mars 1526.

Seconde guerre de Musso (1531-1532). Voir *DHBS* III, p. 567. — Voir le poème de Joh. Travers sur la guerre de Musso dans la *Chrestomathie romanche*, V. — Zeller-Werdmüller: *Der Krieg gegen den Tyrannen von Musso*, dans *Nbl. der Zürcher Feuerwerkeres.*, 1883. — E. Weiss: *Basels Anteil am Kriege gegen ... den Kastellan von Musso*. [B. MARNEU.]

MÜSTAIL (C. Grisons, D. Albula, Cercle et Com. Alvaschein, V. DGS). Vieille église, ancien couvent de religieuses. Le nom dérive de *monasterium*. En 926, *Wapitinis*; au XI^e s., *Impedinis*. L'église de Müstail est la plus ancienne de tout le bassin de l'Albula. Jusqu'à la Réformation, on y apportait même les morts de Filisur et de Bergün pour la sépulture. Au début, la paroisse de l'église de Saint-Pierre de Müstail comprenait certainement tout l'Oberhalbstein. Le *Xenodochium Sancti Petri*, mentionné en 825, était très vraisemblablement l'auberge dépendant du couvent des religieuses de Wapitinis. Selon Zemp et Durrer, ce couvent aurait déjà été construit dans la seconde moitié du VIII^e s.; F. Jecklin suppose qu'il fut déjà supprimé au temps de l'évêque Ulrich II et transféré au Septimer par son successeur Wido (1096-1122). Suivant le rentier impérial de 825, les églises de Lenz, Brienz, Obervaz, Stürvis, Tiefenkastr, Reams et Tinzin relevaient de Müstail. En 1154 déjà, le domaine et l'église de Saint-Pierre de Müstail passèrent au couvent de St. Luzi, les religieuses ayant été préalablement chassées et les biens conventuels usurpés par les évêques. En 1282 le patronage de l'église fut dévolu à l'évêque. Vers 1597, les services religieux cessent à peu près d'être célébrés à Müstail; aujourd'hui, l'église est une dépendance d'Alvaschein. Dans les niches du côté Est de cette église romane, se trouvent des fresques remarquables du XV^e s. Il n'y a plus que quelques vestiges du monastère dont l'église faisait autrefois partie. — Voir Mohr: *Cod. dipl.* I et II. — M. Stutz: *Karls des Gr. divisio*, p. 16. — F. Berger: *Die Septimerstrasse*, p. 114. — Z. Pallioppi: *Ortsnamen von Graub. II*, p. 71 (mns). — F. Jecklin: *Urbar des Hospizes St. Peter*, dans *JHGG*, p. 231. — A. Nüscher: *Gotteshäuser*, p. 100. — J.-R. Rahn: *Gesch. der bildenden Künste*, p. 196, 538, 674. — Arch. d'Alvaschein. — C. Kind: *Das Missale von Müstail*, dans *ASG* II, p. 317. [L. J.]

MÜSWANGEN (C. Lucerne, D. Hochdorf, V. DGS). Com. et Vge. Colonisation romaine (ASA 1894, 347). En 893, *Milzwaga*; en 1266 et 1300, *Miswangen*. La localité se rattacha de 1425 à 1803, avec Hitzkirch, au Freiamt supérieur, passa en 1803, avec le district de Hitzkirch, à Lucerne et au district de Hochdorf. Autrefois, les chevaliers de Heidegg, la commanderie teutonique de Hitzkirch, et de 1694 à 1796, le collège des jésuites de Lucerne, y eurent des biens. Statut communal de 1595. Constructions d'église en 1608, 1669, etc.;

chapellenie depuis 1809. — *Gfr. Reg.*, surtout vol. 57, 117 et 74, 50. — Kas. Pfyffer : *Gemälde* II, 333. — Estermann : *Ruralkapitel Hochdorf*, p. 50. — Wey : *Hüzkirch*. — Segesser : *Rechtsgesch.* IV, 580. — *QSG* XIV ; XV. [P.-X. W.]

MUSY. Nom de plusieurs familles fribourgeoises. — I. Vieille famille noble, bourgeoise de Romont au XIV^e s., qui joua un rôle prépondérant dans le Pays de Vaud et particulièrement à Romont du XV^e au XVIII^e s. Elle posséda la seigneurie des Glânes du XVI^e au début du XIX^e s. et figure parmi les principaux bienfaiteurs de la Fille-Dieu. Elle a compté des châtelains, de nombreux prêtres et religieux. *Armoiries* : taillé au 1, d'or à un ours naissant de sable, mouvant du taillé, au 2, de gueules plein. — 1. **Bernard**, fit le pèlerinage de Terre-Sainte en 1515, acquit la métairie de Romont en 1517 ; châtelain de Châtel-Saint-Denis 1517-1528. Le duc de Savoie lui vendit la seigneurie de Châtel-Saint-Denis en 1529 pour 4000 écus d'or ; châtelain de Romont 1529, † av. 1533. Le couvent de la Fille-Dieu reconnut en faveur de ses héritiers la juridiction sur la seigneurie des Glânes en 1533. — 2. **CATHERINE**, abbesse de la Fille-Dieu de 1550 à sa mort, 18 févr. 1556. — 3. **JEAN**, banneret de Romont, châtelain de Billens 1575. Le gouvernement de Fribourg lui inféoda la seigneurie des Glânes en 1597. — 4. **FRANÇOIS-LAURENT**, * 1^{er} mars 1647, banneret, puis châtelain de Romont 1690, 1697, seigneur des Glânes 1690, 1697. — 5. **FRANÇOIS-IGNACE**, * 13 nov. 1764, chanoine à Romont 1792-1799, curé-doyen d'Attalens 1799-1828, de Billens 1828-1834, † 21 oct. 1834, dernier de la famille. — *MDR* XXII, XXIII. — *ASHF* IV. — v. Müllinen : *Helvetia sacra*. — Gumy : *Reg. d'Hauteville*. — Fuchs-Raemy : *Chronique frib.* — Dellion : *Dict.* I, II, X. — Philipona : *Hist. de Châtel-Saint-Denis*, 396-422. — Arch. d'État Fribourg.

II. Ancienne famille gruyérienne, originaire de Grandvillard, où elle apparaît déjà au XIV^e s. *Armoiries* : taillé au 1, d'or à un ours naissant de sable, mouvant du taillé, au 2, d'azur plein. — 1. **NICOD**, cofondateur de la chapelle de Saint-Barthélemy 1485. — 2. **JEAN-JOSEPH**, fit une donation considérable à la paroisse de Grandvillard pour la chapelle de la Daudaz 1844, bienfaiteur de l'école des filles. — 3. **PIERRE-JOSEPH**, * 25 oct. 1808, prit part au mouvement de 1830, notaire, préfet de Farvagny 1838-1844, juge de paix de Bulle 1844-1846, député au Grand Conseil 1840-1847, 1857-1888, président 1886, conseiller d'État 1846-1847, préfet de la Gruyère 1857-1873, officier de l'état civil de Bulle 1875-1888. Bourgeois d'Albeuve, † 17 août 1888 à Bulle. — 4. **Jean-Marie**, petit-fils du n° 3, * 10 avril 1876 à Albeuve, D^r en droit, avocat à Bulle 1906-1910, directeur du Crédit gruyérien 1911, député au Grand Conseil 1911, conseiller d'État 1911, directeur des finances. Député au Conseil national 1914, conseiller fédéral 1919 (le premier du canton de Fribourg), chef du Département des finances ; président de la Confédération

1925, bourgeois d'honneur de Fribourg 1920.

III. Une branche de la famille s'établit à Bossonnens en 1655 et acquit la bourgeoisie dans la seconde moitié du XVII^e siècle. — 5. **MAURICE**, * 1853 à Bossonnens, professeur d'histoire naturelle au collège Saint-Michel 1876-1916, conservateur du Musée d'histoire naturelle 1876-1927, professeur à l'Institut agri-

cole jusqu'en 1927. Président des conférences de la Grenette 1876-1927, de la Société helvétique des sciences naturelles 1891, 1907, de la Société zoologique suisse 1912, 1920. D^r h. c. de l'université de Fribourg 1921, bourgeois de Fribourg 1895. Auteur de nombreux articles scientifiques. † 18 nov. 1927 à Berne. — Des Musy étaient ressortissants de Prez-vers-Noréaz aux XIV^e et XV^e s., de Morat au XVI^e s. Une famille Musy, originaire de Dompierre, est citée dès 1423. — *MDR* XXII. — Thorin : *Notice hist. sur Grandvillard*. — Dellion : *Dictionnaire* VI, XII. — Gumy : *Regeste d'Hauteville*. — *Étrennes fribourgeoises* 1889, 1913, 1921, 1929. — *La Liberté*, 1907, n° 39 ; 1910, n° 258 ; 1919, nos 287-292 ; 1924, nos 289-292 ; 1927, n° 269. — *Revue des familles* 1919, 1921. — *Album du 25^e anniversaire de l'École secondaire*. — Archives d'État Fribourg. [G. CORPATAUX.]

MUTACH, von. Famille patricienne bernoise, originaire de Zofingue. *Armoiries* : d'azur au croissant d'or accompagné en chef d'une étoile du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. **DANIEL**, * 1599, bourgeois de Zofingue, notaire, bourgeois de Berne en 1624, du Grand Conseil 1635, † 1645. — 2. **SAMUEL**, petit-fils du n° 1, * 1666, bailli de Trachselwald 1706, déposa une plainte pour abus aux élections de 1710, du Petit Conseil 1719, † 1735 ; juriste, auteur de *Summarischer Unterricht von Gerichts- und Rechtssachen*, 1709. — Tillier V, 45, 461. — 3. **SAMUEL**, fils du n° 2, * 1690, secrétaire du Conseil 1734, secrétaire d'État 1738, bailli de Lausanne 1749, † 1761. — Tillier V, 335. — 4. **GABRIEL**, fils du n° 2, * 1693, bailli de Locarno 1730, d'Yverdon 1738, s'employa en faveur des Vaudois lors de la création d'un régiment au service de la Sardaigne, et encourut un blâme sévère ; économiste du *Mushafen* 1752, † 1762. — Tillier V, 150. — 5. **DANIEL**, fils du n° 2, * 1702, gouverneur de Payerne 1751. — 6. **GABRIEL**, arrière-petit-fils du n° 1, * 1702, bailli de Thurgovie 1728, juge à la cour d'appel 1738, bailli de Sumiswald 1746, du Petit Conseil 1764, député aux conférences de Baden de 1757 et 1764, † 1772. — 7. **SAMUEL**, fils du n° 3, * 1720, secrétaire du Conseil 1760, chancelier d'État 1771, † 1772. — 8. **JOHANN-RUDOLF**, fils du n° 3, * 1729, secrétaire du Conseil 1771, chancelier d'État 1772, bailli de Wangen 1784, du Petit Conseil 1789, † 1793. — 9. **GABRIEL**, fils du n° 4, * 1732, bailli de Lenzbourg 1772. — 10. **GABRIEL**, fils du n° 6, propriétaire à Beitenwil, * 1738, colonel d'artillerie 1792 (*BT* 1910, 209), membre de la commission d'État pour la suppression des abus 1792, de celle chargée de la vérification des finances d'État et économiste du *Stift*, 1795, † 1823. — Tillier V. — *BT* 1910, 209. — 11. **SIGMUND-RUDOLF**, fils du n° 7, * 1768, membre du comité insurrectionnel de 1802, bailli de Trachselwald 1803-1808. — 12. **KARL-LUDWIG**, de Holligen, fils du n° 8, * 1769, officier en Hollande, lieutenant-colonel, bailli



Jean-Marie Musy.
D'après une photographie.



mouvement de 1838-1844, juge de paix de Bulle 1844-1846, député au Grand Conseil 1840-



Pierre-Joseph Musy.
D'après un portrait à l'huile.

1847, 1857-1888, président

1886, conseiller d'État 1846-1847, préfet de la Gruyère 1857-1873, officier de l'état civil de Bulle 1875-1888. Bourgeois d'Albeuve, † 17 août 1888 à Bulle. — 4. **Jean-Marie**, petit-fils du n° 3, * 10 avril 1876 à Albeuve, D^r en droit, avocat à Bulle 1906-1910, directeur du Crédit gruyérien 1911, député au Grand Conseil 1911, conseiller d'État 1911, directeur des finances. Député au Conseil national 1914, conseiller fédéral 1919 (le premier du canton de Fribourg), chef du Département des finances ; président de la Confédération

1925, bourgeois d'honneur de Fribourg 1920.

III. Une branche de la famille s'établit à Bossonnens en 1655 et acquit la bourgeoisie dans la seconde moitié du XVII^e siècle. — 5. **MAURICE**, * 1853 à Bossonnens, professeur d'histoire naturelle au collège Saint-Michel 1876-1916, conservateur du Musée d'histoire naturelle 1876-1927, professeur à l'Institut agri-



Abraham-Friedrich von Mutsch
D'après un portrait paru dans
E. Burkard : *Kanzler A. F. v. M.*

n° 8, * 1769, officier en Hollande, lieutenant-colonel, bailli

de Wangen 1810; juge à la cour d'appel 1818; † 1833. — v. Müllin : *Beitr.* V, 232. — 13. **Abraham-Friedrich**, petit-fils du n° 3, * 9 nov. 1765, membre en 1797 de la députation bernoise envoyée à Paris au sujet de l'expulsion, exigée par la France, de l'ambassadeur anglais Wickham; quartier-maître et membre du gouvernement provisoire de mars 1798. Il fut déporté à Landau et Bitsche par ordre du Directoire en avril 1799, emprisonné à Paris en avril et mai 1802, grand juge de l'armée bernoise 1802, membre du Petit et du Grand Conseil, du Conseil des finances 1803. Commissaire du landammann de la Suisse et président du tribunal de guerre après le Bockenkrieg 1804, nouveau fondateur et chancelier de l'académie 1805-1817; du Petit Conseil 1814, président de la commission pour la réunion de l'évêché de Bâle avec Berne 1815, du Conseil des finances 1816, président du Conseil d'administration des fonds de guerre fédéraux 1817. Auteur de *Revolutionsgeschichte* I-III, 1829, mns. à la Bibl. de la ville, † 2 juil. 1831. — Voir Tillier V, 539, 547. — E. Burkhard : *Kanzler A. F. v. Mutach*, 1923. — LL. — LLH. — Gr. — AGS I. [Th. Imhof.]

MUTHER (MUTTER, MUOTHER). Famille uranaise d'Altdorf, Erstfeld et Wassen. L'ancêtre, HANS Motter, du Valais, et son fils KASPAR, acquirent la bourgeoisie cantonale en 1546. Une branche est florissante à Bellinzona. — 1. MARTIN, d'Erstfeld, du Conseil, envoyé à Bellinzona en 1683. — 2. JOSEF-MARTIN, * 1741, d'Altdorf, bailli de la Léventine, † à Majorque 1790. La famille a compté plusieurs conseillers et des mercenaires en Italie et en Espagne. — Voir *Ammannbuch* aux Arch. d'État. — *Nbl. v. Uri* V et XII. — *Urner Wochenblatt* 1882, n° 5; 1890, n° 20; 1904, n° 18; 1908, n° 49. — Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — LL. — Gisler : *Geschichtliches.* [J. Müller, A.]

MUTRUX. Famille de Sainte-Croix (Vaud), dès 1397. — HENRI-FRANÇOIS, † 1892, éducateur de mérite. [M. R.]

MUTTEN (C. Grisons, D. Albula, Cercle Alvaschein. V. DGS). Commune composée d'Obermutten et Untermtten. Obermtten n'est habité que pendant l'été. Le nom provient peut-être du romanche *Muotta* ou *Motta* (tas, colline). Mutten formait avec Obervaz et Stürvis la juridiction d'Obervaz. La localité fut probablement peuplée de colons valaisans (Walsers) de langue allemande venant d'Avers (acte de 1403); elle adopta la Réforme vers la fin du XVI^e s. et se détacha, au point de vue ecclésiastique, de Stürvis. La petite église fut construite en 1583 ou 1584. Depuis 1652 Mutten possède, en vertu d'un décret de l'assemblée de la Ligue à Davos, son propre tribunal matrimonial, plus tard aussi un petit tribunal civil avec un président. A l'Ouest de Mutten se trouve la petite ferme actuellement inhabitée de St. Albanus, avec une chapelle du même nom; originairement destinée aux voyageurs (route de Sils à Schams), elle fut donnée en 1156 par l'évêque Algotus au couvent de Katzis. Registres de paroisse dès 1772. — LL. — Arch. de Mutten. — E. Camenisch : *Reformationsgesch.* — Nüscher : *Goteshäuser.* — Muoth : *Nachlass* (mns. de la Bibl. cant.). — Fort. Sprecher : *Chronika.* [L. J.]

MUTTENZ (C. Bâle-Campagne, D. Arlesheim. V. DGS). Vgè et Com. En 1032, *Milttenza*; 1226, *Muttenze*; 1267, *Muttenza*. On y a trouvé une grande défense de mammoth en 1925 ainsi que plusieurs objets de l'époque du bronze; colline tumulaire de l'époque de Hallstatt avec tombes postérieures de La Tène au Hardhülschlag et au Bitzenschlag; tombes celtiques dans les sablières près de Käppeli et entre le Schänzli et Muttenz; nombreux débris de poterie près du château septentrional du Wartenberg, vestiges probables d'un refuge celtique. Si la supposition suivant laquelle les *Rote Häuser* sont des auberges pré-romaines est exacte, il faut en conclure que Muttenz a aussi eu une auberge celtique dans le *Rotes Haus*, situé sur la très ancienne route commerciale du Rhin. Nombreux sont les établissements romains : dans les Feldreben, près du Käppeli, au Brühl, à la droite de la route près du retranchement de Saint-Jacques, au Löli, à la lisière méridionale du Hard et au Geispel (Gänsbühl). Une

route conduisait de Pratteln par Muttenz à Bâle (petit pont de pierre sur la Birse, au Sud sur la hauteur de la Honwart = *hohe Warte*). Dans la tranchée du chemin de fer entre la Birse et la station de Muttenz on a trouvé deux dépôts de monnaies des années 273-275; un autre, de la même époque, a été découvert dans la sablière des Feldreben. On a trouvé des tombes allemandes d'époque ancienne tout près de la fontaine d'Arbogast sur le Wartenberg.

Antérieurement à Charlemagne sans doute, l'église de Muttenz avec son domaine seigneurial fut aux mains de l'évêque de Strasbourg, qui les inféoda aux comtes de Homberg et plus tard aux Münch. L'église dont l'origine est plus ancienne encore, fut placée par l'évêque de Strasbourg sous le patronage du saint strasbourgeois Arbogast. Au XI^e s. elle fut reconstruite en style roman. Fortement endommagée lors du tremblement de terre de Bâle, elle fut reconstruite par son possesseur d'alors, Kunrad Münch (1324-1378). L'église et le cimetière furent mis en état de défense par des murailles et deux tours; ces fortifications, uniques en leur genre en Suisse, se sont conservées jusqu'aujourd'hui. Après la mort du comte Ludwig von Homberg, Muttenz passa par héritage à la maison de Froburg et plus tard à la branche cadette des Homburg; en 1306, les Münch en devinrent possesseurs et cherchèrent à réunir en une seule seigneurie Muttenz et leurs propriétés de Münchenstein. C'est à cet effet qu'ils fondèrent le couvent de *Rotes Haus*; qu'ils firent dresser le droit féodal de Muttenz et Münchenstein; ainsi que les droits et franchises de la cour colongère de Muttenz, le 9 sept. 1464. Le 18 juil. 1470, Konrad Münch remit Münchenstein et Muttenz en gage pour 12 ans à la ville de Bâle; une deuxième fois le 8 mars 1479. En 1485, il vendit les deux seigneuries à Soleure, mais grâce à l'intervention des Confédérés, un arbitrage attribua ces deux importantes possessions à Bâle, le 25 août 1487. En 1515, Konrad Münch vendit son gage à la ville. Ainsi Bâle put établir la communication depuis longtemps désirée avec ses autres possessions du Sisgau. Avec la Réformation, les deux petits couvents de Engental et Rotes Haus, qui se trouvaient dans la juridiction de Muttenz, furent supprimés. Une école normale d'instituteurs exista à Muttenz de 1814 à 1820; de 1824 à 1826 il y eut un établissement scolaire pour les instituteurs de la campagne. A notre époque, la physionomie du village a complètement changé, par la création du Freidorf notamment, village modèle construit par l'Union suisse des soc. de consommation. Registres de paroisse dès 1624. — ULB. — Bruckner : *Merkwürdigkeiten.* — M. Lutz : *Neue Merkwürdigkeiten.* — L. Freivogel : *Die Landschaft Basel.* — W. Merz : *Die Burgen des Sisgaus* III; articles *Münchenstein* et *Muttenz.* — BZ IX. — Th. Burckhardt-Biedermann : *Statistik.* — J. Eglin-Kübler : *Beitrag zur Heimatkunde von Muttenz.* [K. Gacss.]

MUTTI, MUTTONI. Famille originaire de Cima de Valsolda (Italie), mentionnée à Lugano dès le XV^e s. *Armories* : losangé d'argent et d'azur, au chef d'azur à deux oiseaux de sable affrontés. — 1 et 2. GIOVANNI et TOMASO, sculpteurs, travaillent en 1374 à la chartrreuse de Ferrare. — 3. AMBROGIO, architecte et ingénieur d'Alphonse I d'Este à Ferrare. — 4. FILIPPO, 1707-1777, avocat fiscal de Milan, sénateur, ambassadeur de Marie-Thérèse à Rome, podestat de Pavie, délégué pour traiter des frontières du duché de Milan avec le roi de Sardaigne et Venise. Il écrivit : *Bilancio attivo e passivo dello stato di Milano*. Suivant les auteurs tessinois il serait de Lugano. E. Motta dans *BStor.* 1885 le dit de Cima de Valsolda. — *Arch. Stor. Lomb.* XII. — SKL. — Vegezzi : *Esposizione storica.* — *AHS* 1914. — L. Brentani : *Miscellanea storica.* — Oldelli : *Dizionario.* — St. Francini : *La Svizzera italiana.* [C. T.]

MUTZNER ou **MUTZENER**. Famille de Maienfeld (Grisons), originaire d'une colonie walsler, Mutzen, près de Maienfeld (A. Mooser : *Ein verschwundenes Bündnerdorf*, dans *BM* 1915). — 1. PAUL, * 5 mai 1881 à Coire, juriste, prof. extraord. à l'université de Berne 1916, prof. ord. à celle de Zurich depuis 1918, auteur de plusieurs ouvrages de droit. — 2. KARL-ALBERT,

frère du n° 1, * 19 janv. 1885, ingénieur au service du bureau de l'hydrographie suisse à Berne 1917 et directeur de cette section depuis 1918. [B. M.]

MUTZO. Famille patricienne éteinte, mentionnée dans la bourgeoisie de Fribourg dès le début du XIV^e s. *Armoiries* : coupé au 1 d'or à un ours naissant de sable tenant une flèche au naturel, au 2 d'azur (ou de gueules). — 1. HENSLI, des Soixante 1415. — 2. PANCRACE, des Soixante 1569-1594, des Secrets 1575-1592, bailli d'Illens 1581-1586. — LL. — Weitzel : *Répertoire des familles*, dans ASHF X. [J. N.]

MUYDEN, van. Famille d'Utrecht, mentionnée dès 1418, dont deux frères se fixèrent à Lausanne en 1809. Bourgeoise de Founex et de Lausanne 1824. *Armoiries* : de sinople à trois roses d'argent pointées et boutonnées d'or.

Branche de Founex. — 1. JACOB-EVERT, 1781-1848, juge au tribunal de Nyon 1825, juge de paix à Coppet 1828, député au Grand Conseil 1833, conseiller d'État 1834-1843. Auteur d'un *Manuel des juges et justices de paix*. — 2. STEVEN-CARL, 1814-1863, fils du n° 1, professeur de droit romain et criminel à l'académie de Lausanne 1833-1838, auteur de brochures juridiques. — 3. JACOB-ALFRED, 1818-1898, fils du n° 1, peintre de genre. Fonda en 1857, à Genève, avec Auguste Turrettini, la Société des amis des Beaux-Arts ; plusieurs fois président central de la Société des peintres et sculpteurs suisses. — SKL. — 4. GUSTAVE, 1837-1893, fils du n° 2, homme de lettres, bibliothécaire de l'office impérial allemand des brevets, — 5. JACOB-EVERT-LOUIS, 1853-1922, fils du n° 3, peintre animalier et aquafortiste, illustra divers ouvrages, entre autres, le



Evert van Muyden.
D'après une eau-forte par lui-même (Bibl. Nat. Berne).

Voyage d'Henri Moser en Afrique et les œuvres de Zola, Maupassant, La Fontaine. — SKL. — 6. CHARLES-HENRI, * 1863, fils du n° 3, peintre-paysagiste et portraitiste. — SKL.

Branche de Lausanne. — 7. THÉOPHILE, 1848-1917, architecte et archéologue, travailla à la restauration de la cathédrale et de l'église Saint-François, à Lausanne, ainsi qu'à celle de l'église de Valère à Sion ; a construit à Lausanne la chapelle des Terreaux. — 8. BERTHOLD, frère du n° 7, 1852-1912, avocat, député au Grand Conseil, syndic de Lausanne en 1898 et de 1901 à 1907 ; président de la Société d'histoire de la Suisse romande 1890-1912, D^r h. c. de l'université de Genève. Auteur de : *La Suisse sous le pacte de 1815*, 1890-1892 ; *Hist. de la nation suisse*, 1896-1899 ; *Pages d'histoire lausannoise*, 1911 ; *Album lacustre*. Éditeur des *Lettres et voyages de César de Saussure*. — Voir *Livre d'Or*. — *Généalogies de famille*. [M. R.]

MUZZANO (C. Tessin, D. Lugano, V. DGS). Com. et paroisse. Au XV^e s., Muzzano. Le monastère de S. Abbondio de Côme possédait à Muzzano de nombreux droits fonciers qu'il vendit à la commune en 1579. Dans la première moitié du XV^e s., Muzzano devait fournir 4 soldats au duc de Milan. Peste en 1498. Au spirituel, Muzzano releva d'abord d'Agno ; il fut érigé en paroisse en 1735. Le hameau Mulini di Biogno fait partie de la paroisse de Biogno et le village d'Aguzzo a été rattaché à Muzzano en 1925. L'église paroissiale remonte au XVII^e s. ; avant sa construction, les gens de Muzzano se rendaient à la chapelle de S. Andrea d'Aguzzo, déjà citée en 1591, sur laquelle ils exerçaient avec Aguzzo le droit de patronage. En 1828 le chanoine Lamoni ouvrait un collège à Muzzano. *Population* : 1801, 102 hab. ; 1920, 320. — *BStor.* 1890. — *Monitore di Lugano* 1925. — E. Maspoli : *La pieve d'Agno*. — Monti : *Atti*. [C. T.]

MYCONIUS, OSWALD. Voir GEISHÜSLER.

MYG. Famille éteinte de la ville de Zurich. — WILHELM, administrateur de St. Jakob 1547, bailli de Stäfa 1558. — LL. [E. DEJUNG.]

MYLEN, JÉRÔME, prêtre, d'origine allemande, prédicateur allemand à Saint-Nicolas de Fribourg 1524-1544, vaillant défenseur du catholicisme, † à Fribourg en 1544. — Dellion : *Dict.* VI. — Brasey : *Le chapitre de Saint-Nicolas*. [J. N.]

MYRICAËUS, JOHANN-CASPAR, proviseur à Berne, pasteur de Meikirch 1633-1640, d'Arch 1640-1649, de Wohlen 1649-1653 ; † 1653. Il remania une pièce du chroniqueur bernois Mich. Stettler sur la fondation de Berne et la publia en 1630 sous le titre de : *Berchtoldus redivivus*. On lui doit aussi un petit ouvrage sur les éléments de la langue syriaque et une grammaire syrio-chaldéenne. — Bächtold. — BT 1915. [T. Q.]

N

NABHOLZ. Familles des cantons de Soleure et de Zurich.

A. **Canton de Soleure.** — MARIE-ANGÈLE, * à Olten en 1848, visitandine à Fribourg 1881-1917, cinq fois supérieure de son couvent, † janv. 1917, à Fribourg. — *Étr. frib.* 1918. [J. N.]

B. **Canton de Zurich.** Famille bourgeoise de Zurich. *Armoiries* : coupé, au 1, parti d'or à la demi-aigle de sable et de sable à la demi-fleur de lys d'or ; au 2, d'or à deux chevrons alésés de sable, dont l'un renversé. L'ancêtre — 1. SEBASTIAN, de Ravensburg (Wurtemberg), vint du couvent de Walchsee à Zurich où il fut consacré en 1548 ; pasteur de Hausen am Albis 1549, de Knonau de 1554 à sa mort 1586, bourgeois 1574. — 2. HANS-ULRICH, 1613-1678, tailleur, bailli de Laufen 1670. — 3. HANS-ULRICH, 1667-1740, cordon-

nier, député dans le Toggenbourg 1708-1712, capitaine et commissaire dans la guerre de Villmergen 1712.

landammann réformé de Frauenfeld 1712, bailli de Baden 1718 et 1723, du Conseil 1723 et 1725, *Obmann* des couvents 1727. — ADB 23. — 4. SALOMON, fils du n° 3, 1706-1749, bailli de Knonau 1748. — 5. ADOLFE, * 28 juil. 1870, D^r phil. 1894, recteur de l'école supérieure de Glaris, auteur de *Gesch. der Freiherren von Regensburg*, 1894 ; *Gesch. der höhern Stadtschulen Glarus*, 1911 ; collaborateur au DHBS.

— DSC. — 6. HANS, * 12 juin 1874 à Klotten, D^r phil. 1898, archiviste d'État de Zurich 1903, privat-docent 1911, professeur extraordinaire 1924 à l'univer-



sité de Zurich, pour l'histoire économique et constitutionnelle, de la Suisse en particulier. Rédacteur allemand de la *RHS*, auteur de *Die Bauernbewegung in der Ostschweiz 1524-1525*, 1898 ; *Zur ältesten Steuergesetzgebung der Stadt Zürich*, dans *Nova Turicensia* 1911 ; *Die Eingaben des zürcher. Volkes zur Verfassungsrevision von 1830*, dans *Nbl. der Stadtbibl. Zürich* 1911 ; *Gesch. der Schweiz seit 1874*, dans *Ullsteins Weltgeschichte* 7, 1926. Éditeur de *Die Zürcher Stadtbücher des 14. und 15. Jahrh.*, 3^e vol., 1906 et avec F. Hegi, de *Die Steuerbücher der Stadt und Landschaft Zürich im 14. und 15. Jahrh.*, 1^{er} vol., 1918. — *DSC*. — Voir en général *LL*. — *LLH*. — C. Keller-Escher : *Promptuarium*. — *AGS I*. — C. Wirz ; *Etat*. [H. Br.]

NABHOLZ, URBAN-WILHELM, * 22 mars 1847 à Ravensburg (Wurtemberg), d'une famille venue autrefois de la Suisse orientale, horloger à Bâle en 1876 où il commença en 1882, avec Friedrich Mattmüller et Johannes Bauder, l'œuvre de la Croix-Bleue, à laquelle il se voua presque entièrement à partir de 1896. Il fut longtemps président cantonal bâlois, membre du comité central suisse et de la direction centrale de la ligue internationale de la Croix-Bleue, † 1^{er} déc. 1922. — R. Schwarz et Johannes Hasler : *40 Jahre Blau-Kreuz-Arbeit*, Bâle 1924. [P. Ro.]

NADER ou **NATER**, JEAN-PAUL, originaire, selon les uns, de Vienne, selon les autres, de Eisenstadt (Hongrie), architecte établi à Fribourg de 1756 à 1771. Il dirigea les réparations des châteaux de Bulle, d'Attalens et de Schwarzenbourg, du monastère de la Maigrange, etc., † à Fribourg, 9 sept. 1771. — Archives d'État Fribourg. [J. N.]

NADI, **NADO**. Famille de Lugano établie à Bellinzona dans la première moitié du XV^e s. *Armoiries* : coupé d'argent à un dextrochère vêtu de gueules avec revers d'or, la main de carnation ouverte, et de sable à un lion d'or tenant en pal une lance du même. — 1. GIRARDOLO, et non Bernardolo, donna en 1440 tous ses biens à l'hôpital de Bellinzona, qu'il reconstruisit ou pour le moins agrandit. — 2. BERNARDINO, dota généreusement l'hôpital de Bellinzona en 1729. — *AHS* 1914. — *BStor*. 1903, 1909. — *Monatrosen* 1927. — E. Pometta : *Come il Ticino*. — S. Borrani : *Bellinzona, la sua Chiesa e i suoi arcipreti*. [C. T.]

NADIG. Vieille famille de Walser des Grisons, citée d'abord à Davos, puis à Klosters, Tschierschen et Lenz. SIMON Nadich, à Davos-Frauenkirch 1450. — 1. PETER, de Davos, bourgeois de Coire 1842, conseiller 1856. — 2. JOSUA, fils du n° 1, président du cercle de Coire depuis 1893, durant deux législatures. — 4. ADOLF, * 1877, D^r jur., président de la ville de Coire, président de la Ligue suisse pour la protection de la nature. — *Jahresberichte der Hist.-Antiq. Ges.* 1905 et 1910. — Sprecher : *Kriege und Unruhen I*, 413. — Valèr : *Gesch. des Stadtrates*. [M. V.]

NADLER, JOSEF, * 23 mai 1884 à Neudörf (Tchécoslovaquie), professeur de littérature allemande à l'université de Fribourg 1912-1925, puis à Königsberg. A publié *Literaturgesch. der deutschen Stämme u. Landschaften*, 4 vol. 1912-1928, et dans la collection *Die Schweiz im deutschen Geistesleben* : *Von Art und Kunst der deutschen Schweiz*, 1922 ; *Der geistige Aufbau der deutschen Schweiz*, 1924. [G. Schm.]

NAEF, **NAEF**, **NEF**, **NEFF**. Famille répandue dès le XIV^e siècle le long des deux rives du Rhin et dont le berceau n'est pas établi. En Suisse, elle se fixa dans le Rheintal, Glaris, le Toggenbourg, les deux Appenzell, Saint-Gall, Thurgovie et Zurich. La plus ancienne forme est *Nevo* (ULRICH Nevo, de Horgen, 1340). Les armoiries comportent plusieurs variantes ; la plupart portent les mêmes pièces principales, le croissant et l'étoile d'or. [H. N.]

A. Canton d'Appenzell. **NAEF**, **NEF**. Voir aussi **NEF**. — 1. JOHANN-JAKOB Nef, de Herisau, 1784-1855, secrétaire du ministère de justice et police de la Rép. helvétique 1798, dès 1800 négociant à Herisau ; intendant de l'arsenal 1817, *Landeshauptmann* 1824, alternativement banneret et landammann en charge de 1826 à 1834, de nouveau landammann de 1840 à 1842, député à la Diète 1825-1831, promoteur de l'instruction publi-

que. Auteur de : *Die Land- u. Alpenwirtschaft in Appenzell A. Rh.* ; *Die Handels- u. Gewerbeverhältnisse in Herisau*, 1846. A laissé en ms : *Der Feldzug von 1815* ; *Biogr. Notizen über die reformierten Geistlichen in Appenzell A. Rh.* — 2. JOHANN-GEORG, de Herisau, 1809-1887, négociant, trésorier du pays 1852, vice-landammann 1853-1864. — 3. JOHANN-JAKOB, d'Urnäsch, 1808-1859, président de commune, juge cantonal. — 4. JOHANN-FRIEDRICH, d'Urnäsch, 1840-1903, capitaine de commune, député au Grand Conseil, conseiller d'État 1881-1887. — 5. JOHANNES, d'Urnäsch, 1849-1913, député au Grand Conseil, juge cantonal 1889-1895. — 6. JOHANN-GEORG, de Herisau, * 1849, chef de la maison J.-G. Nef et C^{ie} à Herisau, colonel et commandant de brigade 1895. — 7. KARL, de Herisau, * 1873, D^r phil., rédacteur de la *SM* 1898-1909, professeur extraord. 1909 et ordinaire 1923 de science musicale à l'université de Bâle. — 8. WILLI, de Herisau, à Saint-Gall, * 1876, maître d'histoire et d'allemand à l'école cantonale de Trogen 1903-1907, prof. à l'école cantonale de Saint-Gall 1907, à l'école de commerce dès 1912. Publications ; *Minister Arnold Roth*, 1905 ; *Wilhelm Wundts Stellung zur Erkenntnistheorie Kants*, 1913 ; *Staat und Schule*, 1923 ; *Die Philosophie Wilhelm Wundts* 1923. — 9. ALBERT, de Herisau, à Berne, * 1882, D^r phil., maître de chapelle à Lübeck, Neu Strelitz, Rostock et à Berne. Compositeur. [E. Sch.]

B. Cantons de Genève et Vaud. Famille bourgeoise de Zurich, Genève et Bex. ZACHARIAS, bourgeois de Zurich 1603 ; un de ses descendants, HENRI, s'établit à Genève en 1748. — 1. JEAN-HENRI, fils du précédent, 1764-1849, peintre sur émail, président du premier tribunal révolutionnaire, membre du Comité législatif de l'Assemblée nationale, juge à la Cour de justice civile, commissaire-inspecteur de l'artillerie 1793-1794. Il s'établit en France, dirigea une filature à la Ferté-sous-Jouarre, puis devint à Paris directeur de l'École centrale des arts et manufactures, dont il mourut bibliothécaire. Chevalier de la Légion d'honneur. — 2. FÉLIX Nef, fils du n° 1, 1797-1829, adepte du Réveil, déploya un zèle missionnaire considérable dans les cantons de Genève, Vaud, dans le Jura bernois et à Neuchâtel (1818-1821) ; il répondit ensuite à un appel de l'église de Grenoble, puis de celle de Mens. Évangéliste le Queyras et la vallée de Freissinières. A mérité le surnom d'Oberlin du Dauphiné, d'apôtre des Hautes-Alpes. — 3. SAMUEL Naef-Develey, neveu du n° 1, 1778-1856, peintre à Lausanne. Acquit la bourgeoisie de Bex. — 4. FRANÇOIS, fils du n° 3, 1833-1896, pasteur à Paris, Genève, Gully, Ballaigues (Église libre) ; député au Grand Conseil vaudois, auteur d'une *Notice sur la cathédrale de Lausanne*, 1873. — 5. ALBERT, petit-fils du n° 3, * 10 nov. 1862, architecte et archéologue. Archéologue cantonal vaudois 1899, président de la Commission fédérale des monuments historiques, conservateur du Musée historique cantonal à Lausanne, professeur d'histoire de l'art et d'archéologie aux universités de Neuchâtel et de Lausanne. Architecte du château de Chillon dès 1897, il présida à de nombreux travaux de restauration et de fouilles : Avenches, Romainmôtier, Saint-Sulpice, Payerne, Martigny, etc. Chargé par le Département fédéral de l'Intérieur et par le pape Pie X, de la restauration de San Pellegrino, l'ancienne chapelle de la garde suisse au Vatican ; consulté pour la restauration de la cathédrale de Strasbourg ; par Guillaume II pour celle de la Hohkönigsburg et d'autres monuments ; D^r h. c. des universités de Zurich



Félix Nef.
D'après une lithographie
(Bibl. Nat. Berne).

et de Genève, détenteur de plusieurs ordres. Nombreuses publications en Suisse et en France. — 6. BERNARD, 1783-1865, frère du n° 3, graveur, travailla aux joyaux de la couronne lors du sacre de Napoléon I^{er}, revint à Genève où il fut député au Grand Conseil. — 7. FRANÇOIS, dit Francis, 1825-1897, fils du n° 6, pasteur dans les cantons de Vaud et de Genève, auteur de *Essai sur le caractère et la doctrine de Zwingle*; *Hist. de la Réformation*; *Quelques mots sur Aribus*; *Les premiers jours du christianisme en Suisse*; *Hist. de l'Église chrétienne*; *Abrégé de l'hist. des églises réformées au Pays de Gex* (en collaboration avec Th. Claparède). — 8. ERNEST, * 1859, fils du n° 7, conseiller municipal de Genève, auteur de : *L'étain et le livre du polier d'étain genevois*. — Voir LL. — LLH. — SKL. — Arch. d'État Zurich. — E.-L. Burnet : *Le premier tribunal révolutionnaire genevois*. — J. Wachsmuth : *Essai sur la vie et l'œuvre de Félix Neff* (avec bibl.). — S. Lortsch : *Félix Neff*. — [H. N.] — 9. HENRI, fils du n° 8, * 1889, D^r es lettres, conservateur du musée gruyérien à Bulle, auteur entre autres de *La conjuration d'Amboise et Genève*; *Fribourg au secours de Genève 1525-1526*. [C. R.]

Une famille de Zurich s'est fixée à Yverdon. Voir sous Zurich.

C. Canton de Lucerne. NAEF (jusqu'en 1500 NEF). Famille répandue dans tout le canton, en particulier dans le district de Willisau (XIV^e s.). — HANS et PETER, instigateurs de la guerre des Paysans 1513. — JOHANN, sous-prieur à Saint-Urbain, † 1595. — KONRAD, sautier à Ruswil 1651, député de sa commune dans la guerre des Paysans 1653. — *Gfr. Reg.* — Liebenau : *Gesch. von Willisau*. — Le même : *Bauernkrieg*. [P.-X. W.]

D. Canton de Saint-Gall. I. *Famille de Saint-Gall.* Armoiries : parti



d'azur au croissant tourné figuré d'or accompagné en chef d'une étoile à six rais du même, et de gueules au calice fermé d'or. — 1. KLAUS, reçut en fief en 1420, de l'abbé de Saint-Gall, un petit domaine à Kalthäusern; intendant du château de Spiegelberg (Thurgovie), ce qui lui valut de pouvoir ajouter à son nom celui de « von Spiegelberg ». — 2. OTHMAR, petit-fils du n° 1, fixé à Saint-Gall, faisait partie en 1480 de la société du Notenstein.

Ancêtre de l'ancienne famille. — 3. GEORG, D^r med., 1769-1828, voyagea en France et en Allemagne, publia en 1803 à Halberstadt, sous le nom de Vilars, une autobiographie fantaisiste. Médecin de district 1824. — *MVG XXIV*, 345. — *VSNG* 1829, 82. — 4. AUGUSTE, fils du n° 3, 1806-1887, secrétaire du Conseil administratif de Saint-Gall 1836-1860, président de cette autorité 1860-1882; député à la Constituante 1859, au Grand Conseil 1861. Auteur d'une *Chronik oder Denkwürdigkeiten der Stadt und Landschaft St. Gallen*, 1867, d'un *Burgenwerk*, 5 vol. inédits, déposés à la Bibliothèque de Saint-Gall avec ses notes sur les familles nobles de la Suisse orientale. — 5. PAUL-HENRI, 1817-1886, pasteur et conseiller au consistoire de Moscou de 1846 à sa mort. — 6. JEAN-MARTIN, fils du n° 5, * 1869 à Moscou, fixé à Genève depuis 1893 où il dirige une fabrique de produits chimiques. Bourgeois de Genève 1900; président de la Chambre de commerce 1926, député au Grand Conseil, conseiller d'État 1927. [M. N.]

II. *Famille d'Altstätten.* NAEFF. Elle est mentionnée d'une manière un peu confuse vers 1300 et d'une façon plus précise dès le XV^e s. Depuis le XVI^e s., ses membres prirent la tête du parti protestant de la ville. Armoiries (d'après un vitrail de 1648) : d'azur à la pointe d'argent posée en barre mouvante de la pointe, accompagnée de deux étoiles d'or. — 1. JOHANNES Neff, D^r med., 1761-1828, joua un rôle politique lors de la libération du Rheintal 1798, revêtit ensuite divers offices; médecin de district, se distingua comme promoteur de la vaccination et de l'enseignement donné aux sages-femmes. — *Rheintaler* 1916, n° 143. — 2. JOHANN-MATTHIAS, 1773-1853, président du tribunal de district, conseiller d'État 1826, démissionna en 1827. — 3.

Wilhelm (Matthias), D^r en droit, fils du n° 2, * 1802, membre du Grand Conseil dès 1828, du Petit Conseil

(Conseil d'État) 1830-1848, député à la Diète à plusieurs reprises; commissaire fédéral à Schwyz en 1838, en 1845 et 1847 à Lucerne, membre de la Commission fédérale des Sept en 1847, de la Commission fédérale chargée d'élaborer la Constitution en 1848, conseiller fédéral (département des Postes et des Chemins de fer, s'est distingué comme organisateur du service fédéral des Télégraphes) 1848-1875, président de la Confédération en 1853, † à Muri près Berne 21 janv. 1881. — 4. FRIEDRICH-AUGUST, 1806-1842, frère du n° 3, exerça diverses fonctions communales et cantonales, journaliste de tendances libérales et poète de circonstance. — 5. FERDINAND-ADOLPHE, 1809-1899, frère du n° 4, ingénieur, colonel, s'occupa de travaux de construction de routes et de chemins de fer et construisit avec Zschokke et Riggenbach le chemin de fer Vitznau-Rigi.



Wilhelm Naeff.
D'après une lithographie
(Bibl. Nat. Berne).

III. *Familles du Toggenbourg et du Fürstentland*, bourgeoises de presque toutes les communes du Toggenbourg. *Seau* : croissant et étoile. — 1. MATHIAS, industriel et négociant, appelé le Roi des tisserands, * à Schwarzenbach 14 mai 1792, † à Oberuzwil 29 déc. 1846. Il fut d'abord tisserand et fonda plus tard, à Niederuzwil, des fabriques de tissage en couleurs, un tissage Jacquard, une filature et une teinturerie. Député au Grand Conseil, revêtit de nombreuses fonctions communales et cantonales. — *ADB*. — 2. JONAS, d'Oberuzwil 1826-1867, avocat, préfet de Saint-Gall, membre du Petit Conseil (Conseil d'État) du 6 juin au 13 déc. 1861. — 3. MATHIAS-HERMANN, d'Uzwil, industriel (Naeff & C^{ie}), revêtit des charges publiques et fut député au Grand Conseil. — 4. JOHANNES, de Wattwil, * 1865 à Oberuzwil, médecin à Weggis, créateur de la station climatique de Weggis où il s'intéressa aux écoles de la localité, † à Weggis le 18 nov. 1914. — 5. ADOLF, d'Oberuzwil, * 1879, président de commune d'Oberuzwil dès 1922, député au Grand Conseil dès 1924, auteur de : *Burg Eppenbergr und die Herrschaft Bichwil*; *Burg Feldegg bei Jonswil*, etc. — 6. ADOLF, de Niederhelfentwil, * 1^{er} mai 1883, D^r phil., enseigna la zoologie à Zurich, professeur à l'université d'Agram, actuellement professeur à l'École polytechnique du Caire. Auteur de nombreux ouvrages sur sa spécialité. — *DSC*. — 7. WERNER (Reinhold), D^r phil., de Flawil et Saint-Gall, * 1894, maître secondaire et maître d'histoire à l'école de commerce de Saint-Gall, depuis 1925 professeur d'histoire à l'université de Berne. Auteur de *Der Schweiz. Sonderbundskrieg als Vorspiel der Deutschen Revolution 1848*; *Landammann Basil Ferdinand Curti*, etc. — *USIG*. — Gmür : *Rechtsquellen II* (Naeff u. Neff). — Göldi : *Hof Bernang*. — Wartmann : *Hof Widnau*. — Hardegger et Wartmann : *Hof Kriessern*. — *Chronik von Altstätten*. — Kessler : *Sabbata*. — Vadian III. — LL. — Hartmann : *Lebende Geschlechter* (Manuscrit à la Bibl. de Saint-Gall). — Ehrenzeller : *Jahrbücher* 1828, 104; 1842, 195. — Baumgartner : *Gesch. von St. Gallen*. — Rothenflue : *Toggenburger Chronik*. — Dierauer V. — *StGA XV*. — G. Heer : *Der Schweiz. Bundesrat*. — *Centenarbuch* : *Der Kt. St. Gallen*, p. 52, 154, 158, 219, 232, 385. — *Bürgerbuch* 1920. — Barth. — *St. Galler Nbl.* 1882, 1888, 1900, 1901, 1902, 1907, 1908, 1912, 1915. — Aug. Naeff : *Stemmatologie und histor. Beiträge zur Familiengesch. Naeff, Naeff oder Näff* (mns). [Bt.]

E. Canton de Zurich. NAEF, NAEF, primitivement NEVO. Famille de la ville et de la campagne de Zurich. Elle apparaît dans les environs de la ville déjà en 1229. — JAKOB, de Zurich, bourgeois de Baden 1298, avoyer de Baden 1307. — *UZ*. — Merz : *Wappenbuch Baden*.

— JOHANNES, orfèvre, maître 1370-1376. — *Zürcher Steuerbücher*.

a) *Branche de Cappel*. Obtint en don la bourgeoisie de Zurich en 1533. *Armoiries* : I. d'azur au croissant tourné d'or accompagné de deux étoiles du même ; II. d'azur au croissant d'or accompagné en chef d'une étoile du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. La famille est probablement originaire de Rengg près de Langnau dans la vallée de la Sihl. L'ancêtre est — 1. HANS, à Volleweid près de Hausen am Albis, † 1531 à Cappel. — 2. ADAM, 1504-1574, fils du n° 1, sauva à la bataille de Cappel la bannière de Zurich ; reçut la bourgeoisie en 1533 et en 1550 le Sennhof à titre de fief (aujourd'hui Näfenhäuser près de Cappel). Les branches de Genève et de Bex paraissent descendre de cet Adam. — *Zw.* I, 291-293 ; III, 211-221 ; IV, 276-278. — *NZZ* 1922, n° 1662. — Dändliker II, 582. — 3. HANS-KONRAD, 1789-1832, instituteur pour sourds-muets à Yverdon dès 1810 ; fonda dans cette ville un institut pour sourds-muets qui fut complètement détaché de l'école de Pestalozzi en 1817. Reçut du gouvernement vaudois la médaille d'or d'utilité publique. — Son fils, CHARLES, syndic d'Yverdon, y fut reçu bourgeois. — de Montet : *Dict.* — *Livre d'Or*. — 4. HEINRICH, 1826-1849, poète. Ses œuvres ont été publiées en 1854 par Robert Weber. — 5. JOHANNES, 1826-1886, ancêtre avec ses deux frères d'une lignée de fabricants de soieries. — 6. ARNOLD, 1834-1902, pasteur en différents endroits du canton de Zurich, auteur de monographies de communes : *Glattfelden*, 1863 ; *Hinwil*, 1870 ; *Rüschlikon*, 1891 ; publia le *Nbl. von Unterstrass* 1877, ainsi que divers écrits de religion et de théologie. — C. Wirz : *Etat* — Barth. — 7. EMIL Näf-Hatt, 1840-1908, architecte, construisit un grand nombre de maisons à Zurich, créateur de la fondation Näf en 1881. Auteur de *Stammbaum der Familie Näf* 1881 et 1901. — *ZWChr.* 1908, n° 7. — 8. EDWIN, 1854-1913, neveu du n° 5, fondateur d'une filature de soie à Linden (New Jersey), puis fabricant à Säckingen et à Hedingen. — *NZZ* 1913, n° 730. — *ZWChr.* 1913, n° 22. — Voir en général Em. Näf-Hatt : *Stammbaum*. — *Zw.* III, 211. — Hans Brandenberger : *Das Kno-nauer Amt*, 204.

b) *Branche de Hausen am Albis*, issue de Hans, n° 1, de la branche a). Dès la fin du XVIII^e s., ses membres se sont adonnés à la politique ou à des professions libérales, médecins, etc. — 1. JOHANNES, capitaine du bailliage de Knouau 1795, membre du Grand et du Petit Conseil, de la Chambre d'administration et de la Commission d'État de Zurich. — 2. JOHANN-KASPAR, membre du Sénat helvétique 1798-1800. — *ASHR.* — 3. JOHANN-KONRAD, * 1790, du Grand Conseil 1825, juge cantonal 1828, reçut en 1836 la bourgeoisie de Zurich. — 4. HANS, 1860-1927, D^r med., promoteur d'un grand nombre d'œuvres d'utilité publique ou sanitaires. Auteur de *Die Gemeinnützige Gesellschaft Unterstrass*, 1896. — *NZZ* 1927, n° 1892.

c) Famille de meuniers à Langnau, Gattikon et Zurich, ainsi qu'à Enge (bourgeois de Zurich 1610-1612), de Wallisellen, etc. L'ancêtre est — RUDOLF, fils de Hans, n° 1, de la branche. a) Les Näfenhäuser, à Buchenegg, lui doivent leur nom. De nombreux Näf de Wallisellen se sont rendus en Pennsylvanie au XVIII^e s. — Elizabeth Clifford-Neff : *Chronicle... regarding Rudolf and Jacob Näf... and their Descendants, including an Account of the Neffs in Switzerland and America*, 1886. — HEINRICH, 1830-1888, de Wangen, maître secondaire 1856, professeur de méthodologie à l'université de Zurich 1876-1888, inspecteur cantonal des écoles

1874, expert fédéral pour les examens de recrues 1875. — *SL* 1888, 265. — *Schweiz. Schularchiv* IX, 200. — Barth II, 280. — *Chronik Neumünster*, 113 [F. H.]

NÆFELS (C. Glaris. V. DGS). Vge et paroisse catholique. Le nom est probablement dérivé de *Navalia* ou de *Navalia*, ce que semblent encore confirmer les deux proues de navire qui figurent dans les anciennes armoiries de la commune de Näfels. Il est possible que la Linth ait été navigable jusqu'en cet endroit, du moins pour de petites embarcations ; Näfels peut donc avoir

été un port de batellerie. Des monnaies romaines trouvées à Näfels permettent de conclure à l'existence d'une station romaine ; de même la *Letzi* qui fermait la vallée est certainement d'origine romaine. Dans le regeste de Säckingen (début du XIV^e s.) sont mentionnées deux localités, Ober-Näfels et Nieder-Näfels qui se réunirent plus tard, pour des raisons d'ordre économique, et formèrent dès lors une seule et même commune. Näfels est connu par la célèbre bataille du 9 avril 1388. Sur la colline située au milieu du village s'élevait autrefois un château, résidence d'une famille noble de Näfels et plus tard résidence des baillis autrichiens. Il fut détruit par les Glaronnais en 1352. En 1240 le château appartene-



Näfels en 1840 environ. D'après une lithographie.

nait à deux frères, Friedrich et Ulrich von Nevels, vassaux de Säckingen. En 1677 un couvent de capucins a été construit sur l'emplacement de l'ancien château. Une des curiosités du village est le grand palais Freuler, édifié en 1646 par Gaspard Freuler, colonel de la garde suisse ; ce bâtiment abrite actuellement la chancellerie d'État, l'hospice des pauvres et le Musée historique. Avant l'établissement du canal de la Linth (1814), la localité eut beaucoup à souffrir des inondations. En 1874, un incendie dévora 26 maisons. En 1823, l'industrie prit pied à Näfels sous la forme d'une filature et d'un tissage, situés au pied du château. Aujourd'hui on y compte une usine métallurgique, une fabrique de toiles peintes et une quantité d'autres fabriques. Dépendant à l'origine de l'église de Mollis, Näfels, ainsi que Oberurnen, s'en séparèrent à l'époque de la Réformation ; ils demeurèrent fidèles à l'ancienne foi et érigèrent en 1532 une église paroissiale. L'église actuelle date de 1781.

Näfels fut de 1798 à 1836 le siège d'un Conseil d'État catholique et de la landsgemeinde catholique. On mentionne une institution d'assistance publique en 1532, et une école en 1555. Les registres de paroisse remontent à 1655. *Population* : en 1543 env., 500 hab. ; 1799, 1346 ; 1920, 2846. — Voir les chroniques glaronnaises de Tschudi, Trümpli et Schuler et les œuvres de G. Heer.

— J. Blumer et O. Heer : *Gemälde des Kts. Glarus*. — A. Jenny : *Handel u. Industrie des Kts. Glarus*. — *Bürgerhaus* VII. — *UG* I-III. — *JHVG* XVI, XX, XXVIII, XXXII, XXXVII. — G. Mayer : *Memorabilia Parochia-Oberurnensis* (Arch. paroissiales d'Oberurnen). — J. Kubli : *Genealogienwerke*. [PAUL THÜRER.]

NÆFELS (BATAILLE DE). Le 4 juillet 1386 les Glaronnais se déclarèrent libérés de la domination autrichienne, envoyèrent du renfort aux Confédérés aux prises avec l'ennemi à Sempach et, s'étant réunis à eux, forcèrent la petite ville autrichienne de Weesen à se rendre. La garnison de troupes confédérées et glaronnaises, qui occupait cette ville y fut attaquée par les bourgeois dans la nuit du 22 au 23 février 1388 et massacrée en majeure partie. Sur ces entrefaites, une forte armée autrichienne se concentra à Weesen sous les ordres du comte Hans de Werdenberg-Sargans. Sur le conseil des Confédérés,

Schneisingen et le refoulèrent sur le village de Näfels et au delà de la *Letzi*. La poursuite se continua jusqu'au point où la Maag quittait autrefois le lac de Walenstadt ; le pont s'effondra sous le poids des fuyards et des centaines d'Autrichiens furent noyés. Des hauteurs du Kerenzerberg le comte Hans de Werdenberg vit la déroute de ses compagnons d'armes ; il perdit tout courage et s'enfuit à travers la forêt de Britten dans la direction de Walenstadt. Les vainqueurs avaient perdu 55 hommes et en outre deux Schwyzois et deux Urnais. Les Autrichiens perdirent 1700 hommes. Le 2 avril 1389, la landsgemeinde de Glaris décida de célébrer solennellement chaque année l'anniversaire de cette bataille dans laquelle le pays de Glaris avait conquis sa liberté. Une chapelle commémorative fut élevée en 1389. Les 13 bannières prises à l'ennemi furent suspendues dans les églises de Glaris et de Schwyz.

— Voir G. Heer : *Zur 500jährigen Gedächtnisfeier der Schlacht bei Näfels*. — Le même : *Die Schlacht von Näfels*. — G.-H. Legler : *Ambühl im Schneisingen und Altweesen*. [NABHOLZ.]

NÆFELS (PÈLERINAGE DE).

(NÆFELSERFAHRT). Fête annuelle que célèbre encore aujourd'hui le peuple glaronnais en souvenir de la victoire de 1388. Si l'on en croit la chronique de Tschudi, la landsgemeinde glaronnaise décida en 1389 de faire une procession annuelle à Näfels. On choisit pour cette cérémonie le deuxième jeudi d'avril, plus tard le premier jeudi du même mois. Malgré la scission entre protestants et catholiques, la fête fut célébrée en commun par les deux confessions, mais à la suite d'un incident survenu en 1639, les protestants refusèrent, en 1640 et en 1641, d'y participer et, à la suite de nouveaux conflits, la fête fut célébrée séparément dès 1656. Les catholiques se rendaient seuls à Näfels, les protestants demeuraient chez eux et donnaient à la cérémonie le caractère d'un jour de jeûne. Le 24 mai 1835, la landsgemeinde décida de rétablir la fête commune. L'évêque Bossi de Coire interdit en 1836 et en 1838 au clergé catholique d'y prendre part, sur quoi le gouvernement glaronnais destitua quatre prêtres rénitents. A partir de ce moment, la fête put être célébrée en commun sans obstacles. — *Gemälde des Kts. Glarus* VII. — G. Heer : *Zur neueren glarn. Gesch.*, p. 29. [NABHOLZ.]



Bataille de Näfels. D'après la chronique de Stumpf.

peu enclins à continuer la campagne, les Glaronnais négocièrent avec les Autrichiens, dans l'espoir d'obtenir une paix équitable. Mais comme ceux-ci exigeaient d'eux une soumission complète et leur imposaient des conditions humiliantes, la landsgemeinde de Glaris rompit les pourparlers le 29 mars 1388 et décida de tenter la chance par les armes. Un contingent commandé selon toute probabilité par Matthias Ambühl, occupa le vieux mur de la *Letzi*, près de Näfels, qui avait été renforcé ; un détachement schwyzois qui avait franchi le col du Pragal couvert de neige, se joignit à cette petite troupe. Le 9 avril, au matin, l'armée autrichienne, forte de 6000 hommes environ, divisée en deux détachements commença l'attaque : le comte Hans de Werdenberg, par les hauteurs de Filzbach-Kerenzerberg vers Beglingen, le comte Donat par le fond de la vallée en remontant le cours de la Linth. Cette dernière division s'empara sans peine de la *Letzi* que défendait un faible cordon et se dispersa dans les villages pour piller. Cependant le tocsin appelait aux armes les Glaronnais de toutes les régions du pays. Protégés par le brouillard et par une tourmente de neige, ils se concentrèrent sur les pentes Ouest qui s'adossent au Rauti, au nombre de 600 hommes. Attaqués en cet endroit par la cavalerie autrichienne, ils affolèrent les chevaux en leur lançant des pierres et prirent à leur tour l'offensive. Dans toute une série de combats (il n'existe pas moins de 11 monuments commémoratifs), ils délogèrent l'ennemi de

célébrée en commun sans obstacles. — *Gemälde des Kts. Glarus* VII. — G. Heer : *Zur neueren glarn. Gesch.*, p. 29. [NABHOLZ.]

NÆGELI. Familles des cantons de Berne, Saint-Gall, Thurgovie et Zurich.

A. Canton de Berne. Famille de conseillers de Berne, originaire de Klingnau, qui était comptée dans la noblesse bernoise dès la fin du XV^e s. Éteinte dans la ligne masculine en 1741. *Armoiries* : de gueules à deux clous passés en sautoir. — 1. BURKHARD, l'ancêtre de la famille, bourgeois de Berne, coseigneur de Münsingen 1448, du Petit Conseil 1444. — 2. CHRISTIAN, landammann du Haut Hasli 1471 (n'appartient pas à cette famille). — 3. **Hans-Rudolf**, fils du n° 1, seigneur de Münsingen, bailli d'Aarwangen 1487 ; du Petit Conseil 1495, 1509, 1519, gouverneur d'Aigle 1496. Il fut député pour réclamer les soldes dues auprès du pape Jules II en 1510, et auprès du cardinal Schiner à Venise en 1512 ; capitaine des troupes bernoises au service du pape et capitaine de la garnison de Milan dans la campagne de Pavie en 1512. En sa qualité de pensionnaire de la France, sa maison fut pillée en 1513 par le peuple irrité. Député en Savoie pour protester contre l'exécution de Philibert Berthelier



1529, capitaine au service de France 1521-1522; † à la bataille de la Bicoque 1522. — 4. SEBASTIAN, fils du n° 3, prévôt du chapitre de Lausanne, abandonna le froc; premier bailli de Lausanne 1536, participa à la dispute de Lausanne 1536, † 1549. — *ADB*. — 5. HANS-RUDOLF, fils du n° 3, au service du pape en Italie 1521, du Petit Conseil 1522, gouverneur d'Aigle en 1528; fut député auprès du gouvernement de Fribourg pour lui offrir Romont et Rue s'il collaborait à la prise d'Yverdon. Premier bailli de Thonon, † 1561. — 6. **Hans-Franz**, fils du n° 3, * vers 1500, seigneur de Bremgarten dès 1545 et de Münsingen, au service du pape 1521, avoyer de Berthoud 1525, du Petit Conseil 1529. Capitaine des Bernois dans la guerre de Musso et lors de l'occupation des frontières du Valais dans la seconde guerre de Cappel 1531; trésorier 1533, député à Genève et auprès du duc de Savoie pour les affaires de cette ville 1534, commandant en chef des troupes



Hans-Franz Nägeli.
D'après une gravure (Bibl.
Nat. Berne).

bernoises dans la conquête du Pays de Vaud, avoyer de Berne 1540-1568, † 9 janvier 1579. Il fut pendant plus de quarante ans l'homme le plus influent de Berne, chargé de nombreuses missions. — *ADB*. — *BT* I, 22. — *Galerie suisse* I. — Thormann: *Schultheissenbilder*. — 7. BURKHARDT, fils du n° 6, au service de l'empereur 1551; suspect de sentiments français, il fut enfermé à Milan et relâché seulement sur l'intervention des Confédérés. Bailli de Ternier 1558, capitaine au service du prince de Condé, malgré les défenses, 1562, bailli de Rommainmôtier 1565, † 1574.

— 8. BENEDICT, fils du n° 6, 1539-1577, bailli d'Aarbourg 1564, il prit en 1575 du service sous le prince de Condé. Brevet et diplôme de 1571 et 1572 (*AHS* 10, 59). — 9. HANS-RUDOLF, administrateur du chapitre de Zofingue 1688, † 1702. — 10. BURKHARD, neveu du n° 9, 1658-1715, bailli de Saint-Jean 1697, d'Oberhofen 1709. — 11. HANS-FRANZ, fils du n° 9, gouverneur de Payerne 1708, † 1724. — Son fils, JOH.-RUDOLF, † 1741, des Deux-Cents 1735, fut le dernier de la famille. — *LL*. — *LLH*. — *Gr.* — Tillier III. [Th. IMHOFF.]

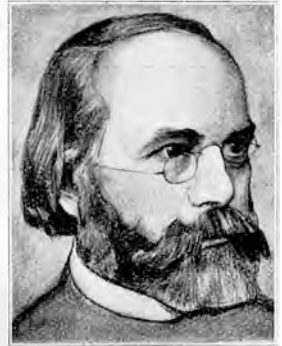
B. Canton de Saint-Gall. Famille de Rapperswil, originaire de Gerach (Bavière), reçue bourgeoise en 1819. *Armoiries*: d'azur à trois œillets de gueules issant d'un vase d'or. — 1. LUDWIG, * 29 novembre 1858, D^r med., oculiste, actuellement à Zurich, grand collectionneur d'antiquités de Rapperswil, publiciste. — 2. MATHILDE, * 15 mai 1874, vicairie missionnaire dans l'Afrique du Sud sous le nom de sœur Maria-Theresa 1906, assistante générale de l'ordre de la Sainte-Croix à Menzingen depuis 1922. — Voir Archives de Rapperswil. [SCHNELLMANN.]

C. Canton de Thurgovie. Vieille famille d'Altnau, venue peut-être de Constance. — *OBG*. — 1. JOHANNES, D^r med., 1810-1865, médecin et bourgeois d'Ermatingen. — *Thurg. Ztg.* 1865, n° 71. — 2. OTTO, fils du n° 1, D^r med., 22 sept. 1843-19 décembre 1922, médecin à Ermatingen, historien local et poète, auteur de *Im Fälllein*; *Die Familie Khym von Ermatingen*; *D^r Gangfischegi*; *Groppefasnacht und Seebliest*. — *DSC*. — *TB* 61. — *Schweiz. Medizin. Wochenschrift* 1923. — 3. OTTO, fils du n° 2, * 9 juil. 1871, D^r med., privat-docent à Zurich 1900, professeur extraordinaire à Tubingue 1912, professeur de médecine interne et directeur de la clinique médicale de l'université de Zurich depuis 1918, auteur d'écrits sur la médecine et la botanique. — *DSC*. — 4. OSCAR, frère du n° 3, * 25 févr. 1885, professeur des maladies de la peau et des maladies sexuelles et directeur de la clinique dermatos-

logique à Berne depuis 1918; auteur de travaux scientifiques. — *DSC*. [LEISI.]

D. Canton de Zurich. I. Ancienne famille des bords du lac de Zurich, citée à Männedorf en 1276, à Richterswil en 1278, Wädenswil 1286 et surtout à Kilchberg depuis 1394, où elle jouit durant des siècles d'une considération particulière et d'où elle émit des branches dans diverses communes zuricoises (Wollishofen, Enge, Leimbach, Horgen, Fluntern, Hôngg et Zurich) et plus tard aussi dans l'Oberland bernois. Sept Nägeli combattirent à Marignan en 1515; 3 tombèrent à Cappel en 1531. — G. Binder: *Kilchberg*, p. 39-40. — *Deutschschweizer. Geschlechterbuch* 1. — 1. **Karl-Wilhelm**, * 26 mars 1817 à Kilchberg, D^r phil. 1840, botaniste, privat-docent en 1842 et professeur extraordinaire en 1849 à l'université de Zurich; professeur ordinaire à Fribourg-en-Brigau 1852, à l'École polytechnique fédérale et à l'université de Zurich 1855, professeur et directeur du jardin botanique à Munich de 1857 à sa mort, le 10 mai 1891, D^r med. h. c. de Fribourg 1854, membre honoraire de nombreuses académies et sociétés scientifiques, fut anobli. Œuvres principales: *Die Cirsien der Schweiz*, 1840; *Die neueren Algensysteme*, 1847; *Gattungen einzelliger Algen*, 1849; *Pflanzenphysiolog. Untersuchungen*, 1855; *Die Stärkekörner*, 1858; *Das Mikroskop*, 1867; *Mechanisch-physiolog. Theorie der Abstammungslehre*, 1884; *Die Hieracien Mitteleuropas*, 1885. — *VSNG* 74, 1891. — *ADB* 52, p. 573. — *Vierteljahrsschrift Naturf. Ges. Zürich* 36, p. 233. — *Schweiz. Porträt-Gall.*, 185. — G. Binder: *Kilchberg*. — C. Gramer: *K. W. Nägeli*, 1896. — W. Echsli: *Polytechnikum*. — 2. HEINRICH, * 1850 à Enge, bourgeois de Zurich 1893, agronome, juge de district et député au Grand Conseil 1881, conseiller d'État 1885-1920, président de la société suisse d'agriculture depuis 1888. — *Schw. Landw. Monatshefte* 1926.

II. Familles de Zurich. a) Famille éteinte en 1864, d'origine inconnue. *Armoiries*: d'or à l'œillet de gueules feuillé de sinople. GEORG, potier, bourgeois 1598. — 1. HANS-JAKOB, 1670-1750, bailli de Birmensdorf 1723. — 2. HANS-KASPAR, fils du n° 1, 1696-1742, pasteur de Bubikon 1730, de Fischental 1738, auteur de *Des lehrnbergerigen und andächtigen Landmanns getreuer Wegweiser*, 1738. — C. Wirz: *Etat*. — 3. HANS-JAKOB, 1706-1780, orfèvre, greffier à Grüningen 1743, bailli de Birmensdorf 1760, de Greifensee 1768. — 4. HANS-JAKOB, 1736-1806, pasteur de Wetzikon 1772, doyen 1793, inspecteur des écoles 1798, publiciste. — C. Wirz: *Etat*. — 5. HANS-JAKOB, fils du n° 3, 1743-1787, bailli de Knonau 1779. — 6. **Hans-Georg**, fils du n° 4, * 26 mai 1773 à Wetzikon, musicographe et compositeur, fonda à Zurich un magasin de musique avec bibliothèque de prêt 1791, créa et dirigea un institut de chant 1805-1824, fondateur en 1826 et premier président du chœur d'hommes de la ville de Zurich actuellement



Karl-Wilhelm Nägeli.
D'après une gravure (Bibl.
Nat. Berne).



Hans-Georg Nägeli.
D'après un dessin de Hasler.

Männerchor, fit des voyages en Allemagne et donna dans de nombreuses villes des conférences musicales 1819-1825, député au Grand Conseil dès 1835, † 26 déc. 1836 à Zurich, Dr phil. h. c. de Bonn 1833. Parmi ses nombreuses compositions, on connaît surtout ses chœurs à quatre voix : *Steh fest, oh Vaterland* ; *Wir glauben all' an einen Gott* ; *Goldne Abendsonne* ; *Freut euch des Lebens* ; *Nach der Heimat süßere Stille*. Un monument lui a été élevé en 1848 sur la Hohe Promenade. Auteur de *Die Pestalozzische Gesangsbildungslehre nach Pfeifers Erfindung*, 1810 ; *Gesangsbildungslehre für den Männerchor*, 1817 ; *Chorgesangschule*, 1821 ; *Vorlesungen über Musik*, 1826 ; *Christl. Gesangbuch*, 1828, etc. — R. Hunziker : *H. G. Nägeli*, 1923. — *Vereinsblatt des Männerchors Zürich* 1922-1923. — *ZWChr.* 1905. — *ADB* 23 (contient des erreurs). — *SM* 1923. — Hartmann : *Galerie des Suisses célèbres* I. — *Katalog d. Stadtbibl. Zürich* 1864 et 1896. — b) Famille de Kilchberg : — HEINRICH, 1598-1665, bourgeois 1622, *Amtmann* à Mönchhof 1632, capitaine lors de la guerre des Paysans 1653. — c) Famille de Höngg. Les frères HANS-ULRICH, † 1669, et HANS-JAKOB, achetèrent le moulin de Stadelhofen et devinrent bourgeois en 1627. — 1. HEINRICH, * 1844, paysagiste à Zurich. — *SKL*. — 2. HANS, * 31 janv. 1865 à Nuolen, pasteur, membre du Conseil municipal de Zurich 1907-1928, président de la ville 1917-1928, député au Grand Conseil. — 3. ALBERT, * 1880, Dr phil., professeur à l'école cantonale de Trogen, auteur de *Joh. Martin Usteri*, 1901.

III. Famille éteinte de conseillers de Winterthour, originaire de Küsnacht. *Armoiries* : d'argent à trois têtes de coqs de sable lampassées de gueules. ULRICH Negilli, du Conseil 1303. — RUDOLF, avoyer 1330-1336, † 1360. — Plusieurs membres de la famille firent partie du Petit Conseil. — *Sigelabb. zum UZ*, p. 256 et 281. — A. Ziegler : *Albanitag*, dans *Nbl. der Stadtbibl. Winterthour* 1919. — Künzli : *Bürgerbuch*, mms. [H. Br.]

NÄHER. Famille de Mühlheim (Thurgovie). — JOHANNES, * 29 avril 1854, typographe, à Bienne, député au Grand Conseil dès 1898, au Conseil national 1911-1917. — *DSC*. [LEISI.]

NÄNIKON (C. Zurich, D. et Com. Uster, V. DGS). Vge et commune civile réunie en 1927 à Uster. On a trouvé un tumulus de Hallstatt au Chaibehölzli ; sur la hauteur du Bühl des restes de constructions romaines et médiévales (chapelle) avec de nombreuses tombes alémaniques. — F. Keller : *Arch. Karte der Ostschweiz*, 2^e éd., p. 15. — J. Heierli : *Arch. Karte des Kts. Zürich*, p. 35. — *MAGZ* I, 3, p. 35 ; XV, 3, p. 105. — En 741, *Nannichona* ; des métraires à *Nenninchen* faisaient partie, en 1300, de la seigneurie de Greifensee ; la prévôté de Zurich, les couvents d'Einsiedeln et de Seltau y avaient des droits. On a trouvé en 1862, sur le Bühl, des restes d'une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste. Les comptes sont conservés depuis 1649. Sur l'emplacement où la garnison du château de Greifensee fut décapitée le 28 mai 1444, s'éleva d'abord une pierre funéraire, puis une chapelle de bois, bâtie en pierre en 1506. Des messes y furent lues pour le salut des âmes des suppliciés à partir de 1509, mais on laissa la chapelle tomber en ruines en 1529. Le monument actuel fut dressé en 1842 sur son emplacement. — Heierli : *Gesch. der Cem. N.* — *NZZ* 1923, n° 1835. — Nüscher : *Gotteshäuser* II, p. 237 ; III, p. 328. — G. Edlibach : *Chronik*, dans *MAGZ* IV. — *Nbl. der Feuerwerker* 1835. — *Reden... bei Einweihung des Denkmals* 1842. — *SAV* 1913. — *Mem. Tig. I-IV*. [F. H.]

NÄNIKON, von, Famille zuricoise de ministériaux des comtes de Rapperswil et de Kibourg. *Armoiries* : parti, au 1 taillé d'or et de sable, au 2, tranché de sable et d'or. Son château, le Hagheerenschloss, devait se trouver, d'après Stumpf, sur la colline au Sud de Nänikon. — 1. RUDOLF, ministériel des comtes de Rapperswil 1233, chevalier. D'après Christoph Schulthaus, la famille aurait été admise dans la société *zur Katze* à Constance. — *LL*. — *UZ* I-II. — *Nbl. Uster*, 1866, p. 23. — *MAGZ* 23, p. 349. — *Mon. Germ. Necrol.* I. — K. Beyerle : *Konstanzer Ratslisten*, 242. — *Wappenbuch Katze*. — *OBG*. — H. Bühler : *Gesch. der Gem. Nänikon*, 8. [F. H.]

NAGEL. Familles d'Appenzell et Schaffhouse.

A. **Canton d'Appenzell**. La famille paraît être venue de la région de Lindau dans l'Appenzell. — JAKOB, de Teufen, 1790-1841, médecin à Teufen, *Landeshauptmann* 1829-1832, alternativement landammann en fonctions et en disponibilité 1832-1839, député à la Diète 1830-1838 ; travailla au développement de l'école et en faveur de la liberté de la presse, laissa 52 volumes manuscrits de travaux historiques, lettres, notes journalières et récits de voyages. C'est sous sa magistrature qu'Appenzell Rh.-E. transforma les principes de l'ancien *Landbuch* en une constitution systématique. [E. Sch.]

B. **Canton de Schaffhouse**. Famille de Schaffhouse citée au XV^e s. D'une famille venue d'ailleurs descend — ERNST, Dr, pasteur de Schaffhouse, auteur de *Die Liebeshätigkeit der Schweiz im Weltkrieg*, 1916. — *US*. — *DSC*. [STIEFEL.]

NAGEL, LOUIS-CONSTANT, de Oberberken (Wurtemberg), * 16 nov. 1825 à Valangin, † 16 mai 1888 à Neuchâtel, naturalisé neuchâtelois 1855, agrégé à la commune de Wavre et en 1869 à Neuchâtel. Pasteur à Neuchâtel dès 1867, professeur de théologie à l'académie 1874-1888, président du synode de l'Eglise nationale 1873-1888. A publié des sermons et des brochures, rédigé plusieurs journaux religieux. — *Mess. boit. de Neuchâtel* 1889. — *Livre d'Or de Belles-Lettres de Neuchâtel*. [L. M.]

NAGER, NAGGER. Famille valaisanne, établie au XVI^e s., dans le canton d'Uri et au XIX^e s. dans le canton de Lucerne.

A. **Canton d'Uri**. Famille bourgeoise d'Urseren. CHRISTEN reçut la bourgeoisie cantonale en 1614. Branches à Altdorf, à Lucerne (depuis 1815, bourgeoisie 1818), à Zurich, à Berne et à Bâle. *Armoiries* : de sinople à trois clous de sable sur trois coupeaux d'argent, surmontés de trois étoiles d'or à six rais.



Divers membres de cette famille occupèrent les fonctions d'ammanns de la vallée ; 1 à 13 : FRANZ-JOSEF, 1759, 1760, 1770, 1771, 1781, 1782, 1783, 1784, † 9 mai 1786 ; JOSEF-FELIX 1775 ; FRANZ-DOMINIK, 1787, 1788, 1797, 1811, 1812 ; JOST-ANTON, 1789, 1790, 1805, 1806, 1815, † 1816 ; FELIX-DONATIAN, 1793, 1794 ; KARL-FRANZ, 1807, 1808, 1817, 1818 ; FRANZ-MARIA, 1819, 1820, 1827, 1828 ; FRANZ-JOSEF, le jeune, 1828 ; ADELBERT, 1829, 1830, 1841, 1842 ; FRANZ-DOMINIK, le jeune, 1835, 1836 ; KARL-MARIA, 1843, 1844, † 1^{er} avril 1888 ; FRANZ-JOSEF, fils du n° 5, 1847, 1858, 1859-1861, 1866-1869, propriétaire d'un remarquable cabinet d'histoire naturelle, † 6 juin 1879 ; GEROLD, 1861-1866, 1874-1876, membre du gouvernement cantonal, † 7 oct. 1898. — 14. JOHANN-ANTON, banneret, greffier de la vallée d'Urseren 1749-1822, connu comme collectionneur de minéraux, dont le « cabinet » (actuellement à Lucerne) est mentionné par Goethe dans son voyage en Suisse. — 15. JOST-JOSEF, 1813-1892, directeur des postes et conseiller aux États à Lucerne. — 16. FELIX-R., Dr med., * 1874, professeur de médecine à l'université de Zurich. — 17. FRANZ, d'Andermatt, à Altdorf, 1^{er} mars 1850-31 mars 1910, professeur et recteur de l'école cantonale d'Uri, auteur de manuels scolaires et de travaux historiques ; Préface de *Uri, Land und Leute*. Autorité dans le domaine de la pédagogie. — 18. FRANZ, fils du précédent, Dr theol., 27 mars 1881-31 oct. 1918, curé d'Attinghausen et inspecteur cantonal des écoles 1911 ; auteur d'ouvrages philosophiques, théologiques et pédagogiques. — Voir *LLH*. — Furrer : *Kollektanea* (archives paroissiales d'Hospenthal). — *Gfr.* 42, p. 24 ; 44, p. 181. — *Nbl. von Uri* 13, 18, 20, 30, 31 et 32. — *Urner Wochenblatt* 1879, n° 28 ; 1888, n° 4 ; 1898, n° 45 ; 1910, n° 14, 15 ; 1918, n° 45, 46. — *Luz. Chronik* 1914. — *Urner Wappenbücher* de Karl-Franz Schmid et Emil Huber. — *Urner Stammbuch*. [Karl Giesler.]

B. **Canton de Lucerne**. L'ancêtre est JOST-JOSEF, 1782-1866, négociant à Lucerne. — JOST-JOSEF, fils du précédent, 1813-1873 ; voir plus haut (n° 15). — 1. JOSEF-FELIX, frère du précédent, 1820-1864,

médecin, conseiller sanitaire, naturaliste. — 2. KARL, administrateur de la Caisse d'Épargne, † 1888, dessinateur de panoramas. — Weber : *Gedenkschrift zum 50jährigen Bestand der Sektion Pilatus S. A. C.*, p. 17. — 3. GUSTAV, Dr med., fils de Jost-Josef, n° 15 ci-dessus, 1846-1914, encouragea les mesures en faveur des sourds-muets et des malades de la poitrine. — *Gfr.* 69, XXXII. — VSNG 1914. — 4. FELIX-ROBERT, voir plus haut, n° 16. [P.-X. W.]

C. Canton du Valais. NAGER (à l'origine IN-AGER). Vieille famille d'Ernen. — MARTIN, député du dizain 1448. — Une branche alla s'établir au XVI^e s. à Blitzingen et en 1564 à Urseren. — BWG IV. [D. I.]

NAHL. Famille de peintres et sculpteurs berlinois, qui travaillèrent en Suisse. — 1. JOHANN-AUGUST, 1710-1781, sculpteur, venu à Berne en 1746, acquit le domaine de Tanne à Zollikofen, se fit naturaliser la même année et devint bourgeois de Chardonnay (Vaud) ; auteur du monument de l'avoyer H. von Erlach, dans l'église de Hindelbank, et du tombeau célèbre de la femme du pasteur Langhans au même lieu. Prof. à Cassel dès 1755. — 2. SAMUEL, fils du n° 1, 1748-1806, sculpteur, † également prof. à Cassel. — 3. JOHANN-AUGUST, fils du n° 1, 1752-1825, peintre, directeur de la classe de peinture de l'académie de Cassel à partir de 1815. — SKL. — ADB. — SBB II. — BT 1879. [H. Tr.]

NAINE. Famille de Nods (Jura bernois). — 1. ALBERT, * 1871, député au Grand Conseil genevois dès 1910, conseiller administratif de Genève dès 1922. Naturalisé genevois 1911. — [C. R.] — 2. Charles, frère du n° 1, * 27 juin 1874 à Nods, fut d'abord mécanicien, puis avocat à La Chaux-de-Fonds, chef du parti socialiste neuchâtelois, rédacteur de la *Sentinelles*, directeur de l'Office social à Lausanne dès 1910. Député au Grand Conseil neuchâtelois 1906-1910, au Conseil national dès 1911. Dès son arrivée à Lausanne il y réorganisa le parti socialiste, qui l'envoya siéger au Grand Conseil pendant quelques années. Il rédigea le *Droit du Peuple*. En 1903, il refusa d'accomplir son service militaire, ce qui lui valut quelques mois de prison. † 29 déc. 1926, à Préverenges. — Voir Quotidiens de la Suisse romande. — *Messenger boiteux de Neuchâtel* 1928. [A. Sch.]

NAL. Famille de Luc en Dauphiné, venue à Genève vers 1725. — MATHEU, * 1758, a joué un certain rôle dans l'insurrection de 1794 ; membre des deux tribunaux et des commissions révolutionnaire et liquidatrice. [E.-L. BURNET.]

NANCY (BATAILLE DE), 5 janvier 1477. Dernière rencontre importante des guerres de Bourgogne où le duc René de Lorraine et les Suisses battirent le duc Charles-le-Téméraire. L'armée bourguignonne comptait 15 000 hommes, celle des Suisses et Lorrains 19 000, dont 4 000 cavaliers. La première était rangée dans une petite plaine resserrée entre la Meurthe et la forêt de Saulru ; 30 canons sur une hauteur dominaient la route de Lunéville. La seconde se déploya à 8 h. du matin près de l'étang de Neuville. Vers 1 à 2 heures après midi eut lieu l'attaque générale. D'un seul élan, les Suisses s'emparèrent des 30 canons, puis bousculant les Anglais, ils balayèrent la vallée et jetèrent l'infanterie dans la Meurthe. Le duc Charles, blessé d'un coup d'épée, fut achevé par le sire de Saint-Dié. Les Suisses poursuivirent les restes de l'armée de Bourgogne jusqu'aux portes de Metz. Le corps de Charles-le-Téméraire fut retrouvé, le lendemain, pris dans la glace. — Schilling : *Chronik*. — Commines : *Mémoires*. — Bonstetten : *De proeliis et fine Caroli audacis*. — Edlibach : *Chronique*. — Etterlin : *Chronik*. — Olivier de la Marche : *Mémoires*. — Calmet : *Hist. de Lorraine*. — Marchal : *Mémoire sur la bataille de Nancy*. — Schœber : *Die Schlacht bei Nancy*. — Laux : *Ueber die Schlacht bei Nancy*. — Rodt : *Feldzüge Karls des Kühnen*. [P. de V.]

NANSELI (NANSELUS), GEORG, de Sion, notaire, châtelain de Sion 1517, 1519, vice-Landeshauptmann 1519. — FRANZ, fils du précédent, chanoine de Sion 1516, grand-chantre 1535, † 1551. — BWG VI. — Imesch : *Landratsabschiede I*. [D. I.]

NANT (C. Fribourg, D. Lac, Com. Bas-Vully, V. DGS). Vge qui formait autrefois avec Praz, Chau-

mont et Sugiez, la commune des quatre villages de la Rivière et dépendait de Morat. *Armoiries* : d'argent au cep de vigne de sinople, terrassé du même, fruité d'azur, entourant un échelas d'or. La Rivière passa avec Morat, en 1475, sous la domination de Berne et de Fribourg, et a été rattachée en 1803 au canton de Fribourg. La commune a pris en 1831 la dénomination de Bas-Vully. — Engelhard : *Darstellung*. — Arch. Bas-Vully. [M.]

NANTELME, évêque de Genève de 1185 à 1206, date de sa mort, successeur d'Arducius de Faucigny. Il avait été prieur de la chartreuse de Vallon, puis prévôt de Saint-Pierre de Genève. Il lutta contre les empiètements de Guillaume, comte de Genevois, et reçut de l'empereur Frédéric et du pape Urbain III des lettres patentes reconnaissant ses droits. — Fleury : *Hist. de l'église de Genève I*, 75. [C. R.]

NANTELME, abbé de Saint-Maurice 1223-1258, est rattaché par certains auteurs à la famille Quartery. Il reconstruisit l'église du couvent et céda Commugny en Genevois contre des avantages à Bex, Liddes et Orsières. — Aubert : *Le trésor de l'abbaye*. — Arch. du couvent. [Ta.]

NANTELME D'ÉCUBLENS. Évêque de Sion. Voir ÉCUBLENS.

NANTERMOD. Famille de la vallée d'Illicz (Valais). — JOSEPH, 1844-1927, de Troistorrens, professeur 1868, puis préfet du collège de Sion, directeur du séminaire diocésain 1881, préfet des études, chanoine de Sion, missionnaire et protonotaire apostolique. [Ta.]

NANTSCHEN. Famille valaisanne connue dès le XIV^e s. à Sion. — GEORGES, grand châtelain 1518, vice-bailli 1518. — JEAN, grand châtelain 1563. [Ta.]

NANTUATES. Peuplade d'origine celtique qui occupait le bassin inférieur du Rhône, du torrent de Mauvoisin au-dessus de Saint-Maurice jusqu'au lac Léman. Acaune (Saint-Maurice) constituait, croit-on, avec Pannelocus (Villeneuve) leur principale agglomération. Après la conquête du Valais par Galba, en 58 av. J.-C., les Nantuates formèrent avec les Vétrages, les Séduiciens et les Vibériens une *civitas*. — César : *De bello gallico*. — Boccard : *Hist. du Valais*. — F. Stähelin (1927). [Ta.]

NAPLES (ANCIEN ROYAUME DE). Les relations régulières entre la Confédération et le royaume des Deux-Siciles n'ont commencé qu'à l'époque où les Bourbons d'Espagne ceignirent la couronne royale de Naples. Alors que ce royaume n'avait eu à son service jusqu'à l'avènement de Charles III (1734-1759) qu'un nombre restreint de Suisses, Philippe V, roi d'Espagne, qui désirait que sa dynastie dominât dans le Sud de l'Italie, céda à son fils, au moment où s'engageait la campagne de Naples (1734), deux de ses meilleurs régiments suisses : Niederöst (plus tard Wirz) et Bessler. Tous deux jouèrent un rôle prépondérant lors de la conquête du royaume ; le régiment Niederöst se distingua surtout à Capoue, à Gaëte et en Sicile (Syracuse). Vers la fin de l'automne 1734, peu après la prise de possession de Naples, Charles III leva deux nouveaux régiments suisses dont il donna la propriété à des membres de la famille Tschudi. Le régiment Bessler fut remplacé la même année par un nouveau régiment dont le commandement fut confié à la famille Jauch, d'Uri. Ces quatre régiments demeurèrent en activité de service jusqu'en 1789. La conduite exemplaire de ces troupes pendant la guerre de Succession d'Autriche (en 1742 à Spolète et à Foligno, en 1744 à Velletri et au Monte Artemisio, en 1745 à Tortona, en 1746 à Plaisance et à Rotto Fredo) leur valut de la part du roi de multiples distinctions ; la population elle-même qui, au début, avait accueilli très froidement ces mercenaires, leur témoigna toujours plus de sympathie. En 1754, Charles III renouvela pour vingt ans les capitulations. Les relations toujours plus étroites entre Naples et la Suisse aboutirent en 1736 à la création d'une représentation diplomatique du royaume de Naples auprès des cantons catholiques. Sous le règne de Ferdinand I^{er} (1759-1825) commença, pour les régiments, une époque de paisible vie de garnison, durant laquelle ils furent principalement employés au maintien de l'ordre dans l'intérieur du pays. Trois régiments résidaient à l'ordinaire à Naples et aux environs, un quatrième stationnait à tour de rôle

en Sicile. Suivant le succès qu'avaient les opérations de recrutement, l'effectif des troupes suisses comportait 6000 à 7000 hommes. Durant cette première période s'illustrèrent un grand nombre de généraux appartenant aux familles Tschudi, Wirz, Jauch, Freuler, Salis. Le colonel du génie Karl-Jakob von Weber, de Schwyz (1712-1764), se fit une réputation comme archéologue en dirigeant avec Winkelmann les premières fouilles pratiquées à Pompéi et à Herculaneum. L'encyclopédiste napolitain Fortuné-Barthelemy de Felice à Yverdon (1723-1789), dont les ouvrages furent largement répandus en Suisse, apporta dans ce pays des éléments de culture dont on ne peut méconnaître la valeur.

Une période de paix prolongée, qui amoindrit la discipline, et surtout le désarroi des finances du royaume de Naples, contraignirent dans la suite le roi Ferdinand à licencier, même avant l'expiration de la capitulation, ces troupes suisses dont l'entretien était onéreux. Les arriérés de solde résultant de cet état de chose provoquèrent parmi les troupes suisses un mécontentement général et entraînèrent de longues négociations avec les autorités du royaume. Beaucoup de Suisses furent incorporés dans les deux nouveaux régiments étrangers créés par le général de Salis-Marchlins en 1790 et prirent part à la campagne contre les Français, commandés par le général Championnet. Les survivants furent répartis, en 1799, entre les trois régiments siciliens et incorporés enfin, en 1800, au régiment de Royal-Allemagne qui se distingua surtout dans les guerres de la Révolution de 1800 à 1805. De 1806 à la restauration de la double monarchie de Naples et de Sicile en 1815, le roi Ferdinand s'était réfugié dans ce dernier pays. Un certain nombre de Suisses avaient suivi le roi à Palerme, où ils furent versés dans un troisième régiment étranger récemment créé. Ce régiment fut employé plus tard dans la campagne contre les brigands d'Apulie ; il fut définitivement dissous lors de la révolution de 1820.

Sous le règne des Bonaparte à Naples (1805-1815), les relations des deux pays ne subirent aucune interruption. En juin 1807, le roi Murat pria la Diète, par l'entremise du général Vial, ambassadeur de France en Suisse, d'autoriser le premier régiment suisse au service de France, qui tenait garnison à Naples, à passer définitivement au service du roi de Naples. Le 27 déc. 1807, une convention fut même conclue à ce sujet entre l'ambassadeur de France et les plénipotentiaires suisses, le général Rodolphe de Wattenwyl et le colonel Hauser. L'insécurité de la situation politique fit, semble-t-il, changer d'avis, dans la suite, au roi Murat. Toutefois, le régiment (sous le commandement de Ragetti di Flims) demeura de 1806 au début de novembre 1811 à Naples et en Calabre, où il participa, entre autres, aux combats livrés contre les brigands (Fra Diavolo). De Naples, cette troupe fut dirigée directement sur la Russie par Strasbourg.

La situation toujours plus critique des Suisses demeurés au Sud de l'Italie engagea la Diète en 1812 à créer à Naples un consulat honoraire. En 1815, celui-ci fut transformé en un consulat général honoraire. Jusqu'à ce moment, les intérêts militaires semblent avoir été prépondérants ; l'autorité suisse se proposait, en instituant ce poste consulaire, de nouer aussi des relations commerciales. Les échanges commerciaux qu'avaient provoqués les troupes suisses devaient, dans l'idée des gouvernements suisses, survivre aux capitulations. Un rôle important était réservé dans ces fonctions consulaires à la famille Mörkofler (Meuricoflre) qui était établie à Naples et dont les membres s'étaient acquis une grande notoriété comme banquiers de la maison royale.

Lorsque les Bourbons furent rentrés à Naples et que la révolution de 1820 eut été étouffée par les Autrichiens appelés au secours du roi, de nouvelles troupes furent levées en Suisse pour le service de Naples. Le roi Ferdinand s'adressa en 1823 directement à la Suisse, où antérieurement déjà diverses tentatives avaient été faites par des officiers de créer des régiments suisses (général Ludwig auf der Mauer, le baron Cajetan von Tschudi, le colonel Albert von Steiger). Toutes ces tentatives échouèrent devant la résistance des autorités suisses. Mais lorsque le roi eut exécuté ses engagements

antérieurs, la Diète autorisa enfin de nouvelles levées. Les 3 juil. 1824, Lucerne, Uri, Unterwald et Appenzell (Rh.-I.) conclurent avec Ferdinand I^{er} une convention militaire stipulant la levée d'un régiment ; les cantons de Fribourg et Soleure suivirent cet exemple en 1825 et autorisèrent le recrutement d'un second régiment ; le Valais, Schwyz et les Grisons fournirent tôt après le troisième. Berne se décida à autoriser la levée d'un quatrième, après le licenciement des régiments suisses au service des Pays-Bas, en 1829. A ces quatre régiments vint s'ajouter une batterie suisse d'artillerie. Les capitulations étaient conclues pour trente ans. Les cantons suisses obtinrent certains avantages d'ordre commercial, notamment l'utilisation de magasins spéciaux dans le port franc de Messine.

L'avènement au trône de François I^{er} (1825-1830) profita aux Suisses dont les effectifs militaires redevinrent à peu près aussi forts qu'autrefois. Ce monarque, lorsqu'il était encore l'élève de Fellenberg, avait eu l'occasion de se familiariser d'une manière particulière avec les mœurs suisses ; aussi les rapports avec ce roi furent très cordiaux. En 1825, François I^{er} rétablit à Lucerne la légation qui avait été supprimée pendant la Révolution. Sous le roi Ferdinand II (1830-1859), l'ère de paix prit bientôt fin et une période agitée commença pour les régiments étrangers. A la suite des troubles continuels, ils se virent contraints de changer plusieurs fois de garnison (Torre Annunziata, Castellamare di Stabia, Capoue, Nola, Gaëte, Nocera). Pendant la période de 1830 à 1840, le roi était parvenu, grâce aux Suisses, à éloigner la révolution de son territoire. En 1849, ces troupes prirent une part décisive aux événements et participèrent notamment aux deux campagnes contre la République romaine. De toutes les troupes du roi, ce sont les Suisses qui furent appelés aux plus lourds sacrifices pour sauver la couronne (combats de rues à Naples) et la vie du souverain. Alors qu'ils étaient fêtés par les royalistes comme les sauveurs du pays, ils amassaient contre eux les haines et l'indignation des éléments républicains du royaume et de toute l'Italie. Ils s'illustrèrent brillamment aussi en Sicile, où Ferdinand II fit rentrer dans sa soumission, avec l'aide des Suisses, les villes insurgées (Messine 1848, Catane et Palerme 1849). L'expédition entreprise contre la république romaine en 1849 se réduisit à une simple occupation des frontières. Tandis que les Suisses combattaient au service d'un souverain réactionnaire, la lutte contre les capitulations militaires s'était déchaînée au sein de l'Assemblée fédérale, et la nouvelle que Ferdinand II était en train de restaurer le pouvoir absolu engagea la Suisse à prendre position. Par arrêté fédéral du 20 juin 1849, les Conseils de la nation déclarèrent les capitulations militaires incompatibles avec les principes politiques qui sont à la base de la Constitution fédérale et l'ordre fut donné aux Suisses de Naples de rompre leurs engagements ; mais la résistance des officiers et des soldats semble avoir été plus forte qu'on ne s'y attendait. Le 20 mai 1850, malgré l'interdiction de faire des levées, un nouveau contingent suisse vint se joindre aux régiments existants ; ce fut le 13^{me} bataillon de chasseurs, levé grâce à des capitulations conclues à titre privé avec quelques officiers.

Depuis l'avènement de François II (1859-1861), l'insubordination parmi les troupes prit un caractère de plus en plus grave ; la situation devenait intenable. Le Conseil fédéral insista de nouveau pour obtenir la suppression de ces régiments et défendit d'orner les drapeaux des couleurs et des insignes suisses. Puis vint la sanglante insurrection des troupes de 1859, qui marqua la fin du service suisse à Naples. Le colonel Gaspard Latour, de Brigels, reçut du Conseil fédéral la mission d'obtenir du roi en personne le licenciement des régiments suisses dont les capitulations étaient arrivées à leur terme. Le décret de licenciement est daté du 13 août 1859. Après la dissolution des régiments suisses, les chefs de ceux-ci parvinrent à former encore trois bataillons étrangers et une batterie composés des soldats demeurés à Naples. Ces troupes s'illustrèrent au printemps 1860, dans la campagne contre Garibaldi en Sicile (général von Mechel, vainqueur à Palerme). Les com-

pagnies de vétérans, qui avaient été instituées en 1849 à Naples, formèrent alors un nouveau bataillon, qui assura le service de place de la résidence. Les succès militaires de Garibaldi et la méfiance qui régnait à l'endroit des mercenaires étrangers rendaient chaque jour plus difficile la position des derniers Suisses demeurés au service de Naples. La retraite de Gaëte, au cours de laquelle furent livrés les combats heureux de Ponte Valle et du col de Garigliano, enfin la capitulation de Gaëte, le 13 févr. 1861, marquèrent la fin tragique, mais honorable du royaume de Naples et en même temps celle du service militaire suisse.

Les propriétaires de régiments furent :

1^{er} régiment suisse : Ludwig von Sonnenberg 1825-1831 ; Ludwig Schindler 1831-1845 ; Josef Siegrist 1846-1849 ; Martin von Mohr 1849-1852 ; Joseph Schraub 1854-1856 ; Alfons Bessler 1856-1858.

2^{me} régiment suisse : Karl Emanuel von der Weid 1826-1832 ; Heinrich von Sury 1832-1839 ; Nicolas de Buman 1839-1847 ; Victor Brunner 1847-1849 ; Tobias von Müller 1850-1852 ; Karl von Sury 1852-1859 ; Franz Candia 1859.

3^{me} régiment suisse : Hieronymus von Salis-Soglio 1825-1828 ; Eugen von Stockalper 1829-1840 ; Pierre-Marie Dufour 1840-1848 ; Augustin de Riedmatten 1848-1852 ; Wolfgang-Adolf von Rascher 1852-1855 ; Eduard von Wolff 1855-1859.

4^{me} régiment suisse : Albert von Wyttenbach (I) 1829-1837 ; Henri de Gingins 1837-1848 ; Ludwig von Muralt 1848-1849 ; Johann-Rudolf Bucher 1849-1850 ; Alex. Karl von Steiger 1850-1854 ; Albert von Wyttenbach (II) 1854-1859 ; Karl Victor Weiss 1859.

13^{me} bataillon de chasseurs : Sigismund Lombach 1850-1852 ; Johann Lukas von Mechel 1852-1859.

1^{er} régiment étranger : Alfons Bessler 1860 ; Xaver von Göldlin 1860-1861 ; Jost Ludwig von Göldlin 1861.

2^{me} régiment étranger : Amanz von Sury 1860 ; Alois Migy 1860 ; François de Wertra 1860-1861.

3^{me} régiment étranger : Johann Lukas von Mechel 1860 ; Eugen Gächter 1860-1861.

Les envoyés napolitains en Suisse résidèrent presque tous à Lucerne. Ce sont :

1736-1741 Josef-Anton von Tschudi.

1741-1745 Hyacintho von Isastia y Henriquez.

De 1745-1799 les affaires furent gérées par le représentant accrédité de l'Espagne à la Diète.

1799-1813 Vacant.

1813-1815 Giovanni-Francesco Marchiano-Simonetti.

1815-1825 Vacant.

1825-1832 Paolo Ruffo, duc de Calvello et prince de Castelcicala.

1832-1834 Cajetan von Tschudi.

1835-1840 Vincenzo Ramirez.

1841-1848 Falco Ruffo Calabria, prince de Palazzolo.

1848-1848 Pietro Leopardi.

1848-1850 Domenico Severino Gagliati, marquis de San Giuliano (à Turin).

1850-1852 Wilhelm Ludolf, chargé d'affaires (à Turin).

1852-1853 Victor von Tschann, chargé d'affaires (à Berne).

La légation fut supprimée en 1853.

Bibliographie. May de Romainmotier : *Hist. militaire*, VIII. — A. Maag : *Gesch. der Schweizeröldner in neap. Diensten 1825-1861*. — R. v. Steiger : *Les régiments suisses de Naples... 1848 et 1849*. [Bzr.]

NAPOLEÓN I^{ER} BONAPARTE, empereur des Français, * le 15 août 1769 à Ajaccio (Corse), † 5 mai 1821 à Sainte-Hélène, devint à la suite de la conquête du Nord de l'Italie en 1796 le premier général de l'époque de la Révolution. Vainqueur de l'Italie, il supprima de sa propre autorité, le 7 juin 1797, le Collège Helvétique de Milan et annexa le 10 oct. 1797 les bailliages grisons de Bormio, de la Valteline et de Chiavenna à la République Cisalpine. Lorsqu'il traversa tôt après la Suisse (en passant par Berne et par Bâle) en novembre 1797, il chercha à connaître l'état d'esprit du pays et nourrissait déjà des projets de conquête. La possession de la Suisse lui paraissait importante autant pour des raisons stratégiques (bastion des Alpes) que pour des motifs

d'ordre politique (siège d'agents postés par l'Angleterre et par l'Autriche pour y fomenter une contre-révolution) ; il songeait aussi à s'emparer du trésor de Berne pour faire face aux frais de ses futures campagnes. Il manda en 1797 l'*Oberstzunftmeister* de Bâle, Peter Ochs, à Paris et discuta avec lui un plan de révolution en Suisse, d'autant plus que les écrits du Vaudois F.-C. de Laharpe justifiaient une intervention de la France. La création d'une République helvétique, sœur de la République française, semblait le meilleur moyen de propagation des idées révolutionnaires ; elle paraissait être en outre nécessaire au point de vue militaire. Guidé par ces motifs, Bonaparte décida le Directoire encore hésitant à diriger contre la Suisse une attaque qui aboutit en mars-avril 1798 à la fondation de la République unitaire.

En été 1800 Bonaparte franchit le Grand Saint-Bernard, et défit les Autrichiens dans la Haute-Italie le 14 juin 1800. Par la paix de Lunévile (1801), Bonaparte se faisait céder le Fricktal pour s'en servir comme d'un moyen d'échange et obtenir un territoire important au point de vue stratégique. Dans la suite, il soutint alternativement les partis en lutte jusqu'au moment où le Sénat helvétique renonça, le 27 août 1802, au Valais qui fut érigé en République indépendante. Par la route du Simplon construite à grands frais et terminée en 1805, Bonaparte s'assura une liaison avec la Haute-Italie ; il s'était assuré le droit d'utiliser librement ce passage pour les troupes françaises. Le 11 août 1802, la Suisse dut encore renoncer à la vallée des Dappes ; toutefois en mai de la même année Bonaparte s'était refusé, lors d'une insurrection populaire, à annexer le pays de Vaud à la France.

Depuis la fin de 1799, Bonaparte exerça une influence décisive sur les destinées politiques de la Suisse pendant la République helvétique et la période de l'Acte de médiation.

Les revers militaires subis par Napoléon en Russie ne modifièrent en rien le régime politique créé par l'Acte de médiation ; ce ne fut qu'après la bataille de Leipzig (16 à 19 oct. 1813) que le pays se rangea, encore hésitant, du côté des Alliés. La Diète abrogea l'Acte de médiation le 29 déc. 1813, mais la Suisse ne prit que peu de part aux combats livrés à Napoléon au début de 1814. Après le retour de l'île d'Elbe, Napoléon tenta en été 1815 de décider la Suisse à observer tout au moins une attitude neutre, mais l'ambassadeur de France, Aug. Talleyrand, se rangea du côté de Louis XVIII et la Suisse elle-même fut sommée par les grandes puissances à participer à la lutte contre l'empereur. Une armée de 40 000 hommes commandée par le général Bachmann pénétra en Franche-Comté en juillet 1815 et des détachements suisses participèrent au siège de la forteresse de Huningue qui fut obligée de capituler le 26 août. La Suisse reçut en récompense de l'appui prêté aux ennemis de Napoléon des rectifications de frontières au profit de Genève et une indemnité pour les dommages subis au temps de la République helvétique. — Voir les articles FRANCE, HELVÉTIQUE (RÉPUBLIQUE), MÉDIATION (ACTE DE). — Dierauer V. — W. Echsli : *Gesch. der Schweiz im XIX. Jahrh.* I-II. — E. Guillon : *Napoléon et la Suisse 1803-1815* (avec bibliogr.). — E. Driault : *Napoléon et l'Europe*. — G. Steiner : *Napoleons I. Politik und Diplomatie während der Gesandtschaftszeit des Grafen Aug. von Talleyrand*. — de Budé : *Les Bonaparte en Suisse*. [E. DEJUNG.]

NAPOLEÓN III BONAPARTE, empereur des Français, * le 20 avril 1808 à Paris, † le 9 janv. 1873 à Chislehurst (Angleterre), fils de Louis-Bonaparte, roi de Hollande et d'Hortense de Beauharnais, belle-fille de Napoléon I. Il vint avec sa mère en Suisse après 1815 et fut élevé au château d'Arenenberg (Thurgovie). Il y devint très populaire et reçut bientôt la bourgeoisie d'honneur du canton de Thurgovie. Lorsque cette distinction lui fut décernée, il fit cependant valoir qu'il entendait rester Bonaparte et Français. Élève du général Dufour à Thoune, il y gagna les galons de capitaine d'artillerie et écrivit ses *Considérations politiques et militaires sur la Suisse* (1833). Le 30 oct. 1836, il tenta à Strasbourg un coup d'État contre la monarchie de juillet, fut banni en

Amérique, mais la nouvelle de la maladie de sa mère le fit revenir en Suisse au printemps 1837. Comme après la mort de la reine Hortense, il persistait à demeurer en Suisse, l'ambassadeur de France Montebello exigea son expulsion dans une note du 1^{er} août 1838. La France était en droit de formuler cette exigence, le prince se considérant Français en première ligne. Mais l'opinion publique, trompée par la nature de son droit de bourgeoisie, manifesta en sa faveur, surtout en Thurgovie et dans les cantons de Vaud et de Genève. Lorsque le conflit sembla inévitable, le prince fit connaître, le 20 septembre, son intention de partir pour l'Angleterre et la situation qui était devenue critique s'apaisa, mais le ressentiment de la Suisse à l'égard de la monarchie de juillet survécut à cet incident.

Devenu empereur en 1852, le prince garda toujours un bon souvenir du pays de sa jeunesse, bien que de violentes attaques contre le second Empire soient parties de Suisse (pamphlet de Victor Hugo *Napoléon le Petit*). Napoléon III joua un rôle important à l'occasion de deux graves dangers extérieurs qui menacèrent l'État fédératif créé en 1848. Dans l'affaire de Neuchâtel (1856-1857) il assumait, à la demande de la Prusse, le rôle de médiateur entre la Prusse et la Suisse. Toutefois, ce ne fut pas lui, mais bien l'Angleterre qui, dans une conférence des grandes puissances, sauva la Suisse de l'humiliation et provoqua la signature du traité du 20 avril 1857 par lequel la Prusse renonçait à Neuchâtel.

Dans la question de la Savoie (1859-1860), Napoléon se laissa guider par des intérêts plus exclusivement français, ce qui lui aliéna pendant un temps les sympathies de la Suisse. En revanche, la France se montra mieux disposée sur le terrain économique et notamment dans les traités conclus le 30 juin 1864. En 1865 lorsque Napoléon III se rendit incognito avec l'impératrice à Arenenberg et à Thoun il fut reçu avec joie par ses anciens amis. — Voir art. FRANCE, NEUCHÂTEL, SAVOIE. — P. Schweizer : *Geschichte der Schweiz. Neutralität*. — E. Gagliardi : *Alfred Escher*. — Le même : *Histoire de la Suisse II*. — Dierauer V. — Vargas : *L'affaire de Neuchâtel 1856-1857*. — J. Trésal : *L'annexion de la Savoie à la France*. [E. DEJUNG.]

NARBEL, Famille vaudoise, à Goumoëns-la-Ville en 1567, à Vuarrens en 1578. — 1. HENRI, 1842-1917, professeur d'exégèse du Nouveau Testament à l'université de Lausanne dès 1904. — 2. PAUL, 1876-1920, D^r med., privat docent de dermatologie à la même université ; naturaliste. [M. R.]

NARDIN, Famille de Verlans (Haute-Saône), venue aux Brenets (Neuchâtel) en 1774, naturalisée neuchâtoise 1786 et agrégée au Locle 1863. Ses membres se sont distingués dans la fabrication de l'horlogerie de haute précision. A citer notamment — PAUL-DAVID, 1855-1920. [L. M.]

NARI, BERNHARDINO, camérier et agent du pape à la cour de France où il travailla à la cession de la Valteline, Chiavenna et Bormio au pape Urbain VIII, ou à la création d'une quatrième ligue à côté des trois ligues grisonnes, ou à l'érection d'un huitième canton dans la Ligue Borromée. Richelieu refusa d'entrer dans ses vues. Maréchal de camp dans les Grisons en 1625, il tenta d'empêcher Coeuvres de conquérir toute la Valteline en faisant conclure un armistice. — Voir E. Rott : *Représ. dipl.* III. — Sprecher : *Kriege und Unruhen*. [L. J.]

NARUTOWICZ, GABRIEL-JOSEF, ingénieur, * 17 mars 1865 à Telsze (Pologne), travailla longtemps dans les services techniques de la ville de Saint-Gall et comme associé dans le bureau d'ingénieur Kürsteiner en cette ville, professeur à l'École polytechnique de Zurich 1908-1920, ministre des travaux publics à Varsovie 1920, élu le 10 décembre 1922 président de la République de Pologne et assassiné le 16 décembre. Bourgeois d'Untereggen le 7 avril 1895. — *St. Galler Nbl.* 1923, p. 70. — Quotidiens. [Bt.]

NAS, AMÉDÉE, chartreux, * à Thonon (Savoie), le 30 janv. 1689, prêtre 1713, procureur à la Valsainte 1727-1731, 1733-1738, au Reposoir 1731-1733, prieur de la Part-Dieu 1738-1745, de la Valsainte 1745-1766, † 2 juil. 1767. Historien de valeur qui dressa les catalogues

des prieurs de la Part-Dieu et de la Valsainte, manuscrits conservés dans ce dernier monastère. — *Catal. des prieurs de la Valsainte*, dans *RHE* 1913. — v. Müllinen : *Helvetia Sacra* I. [J. N.]

NASAL, Famille de conseillers zuricois au XVI^e s., originaire de Feldkirch. *Armoiries* : un nez placé de face (sceau). — KASPAR, de Feldkirch, établi à Sargans en 1500, à Zurich en 1504 ; bourgeois 1505. Bailli de Meilen 1530-1542, il se rattacha étroitement à la Réforme, fut souvent envoyé et négociateur pour les Confédérés, † 30 mars 1547. — *LL*. — *ZT* 1879, p. 251 ; 1906, p. 58. — *AS* I, vol. IV. — *Diarium Bullingeri*. — Bullinger : *Ref.-Gesch.* — Strickler et Egli : *Actensammlung*. — F. Hegi : *Glückshafenrodel 1504*. [F. H.]

NASALLI, IGNAZIO, * à Parme 1750, archevêque de Cyrus 1819, nonce papal en Suisse du 9 oct. 1819 au 2 août 1823, s'occupa surtout de la question des évêchés de Bâle et de Saint-Gall ; légat en Belgique 1823, cardinal 1827, † 2 déc. 1831. — Migne : *Dict. des cardinaux*. — F. Fleiner : *Staat und Bischofswahl im Bistum Basel*, p. 66. — F. Gschwend : *Die Errichtung des Bistums St. Gallen*, p. 103. — Steimer : *Die päpstl. Gesandten*. [J. T.]

NASO ABUNDI, Evêque de Coire. Voir ABUNDI. **NASSAU**, ÉMILIE de, sœur de Maurice, prince d'Orange, veuve de Dom Emmanuel, fils d'Antoine, roi de Portugal que détrôna Philippe II d'Espagne, se retira à Genève en 1626 avec ses filles. Elle acquit la baronnie de Prangins, mais résida longtemps à Saint-Gervais, Genève, dans la maison Gallatin qui prit d'elle le nom de château royal, † à Genève le 16 mars 1629. — Gautier : *Hist. de Genève*. — A. de Faria : *Descendance de D. Antonio I, prieur de Crato, XVIII^e roi de Portugal dans AHS* 1907. [C. R.]

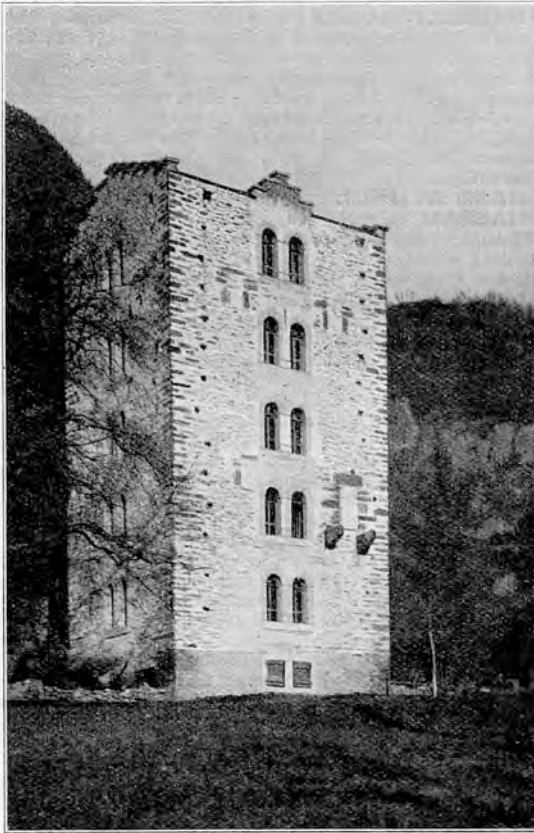
NATALIS, JEAN de, d'une famille de Montauban réfugiée en Prusse à la révocation de l'Édit de Nantes, * 1670 à Montauban, colonel au service de Prusse, gouverneur de la principauté de Neuchâtel 1742, † 1^{er} avril 1754 à Neuchâtel, dont il était devenu bourgeois en 1744. — *France protestante*. [L. M.]

NATALRAT, La constitution corporative donnée en 1336 par Rudolf Brun à la ville de Zurich remplaça les trois anciennes catégories de conseillers par deux nouvelles. La première, en fonction de Noël à la Saint-Jean suivante (24 juin), portait le nom de *Natalrat* ; la seconde, qui lui succédait pour le reste de l'année, était appelé *Baptistarat*. Ce régime dura jusqu'en 1798. — *LL* XX, 297. — D. Wyss : *Handbuechlein*, 56. — Dändliker : *Gesch. Zürich* I, 132. — F. Hegi : *Zunft zur Schmiden*, 57 et 366. [F. H.]

NATER, Famille thurgovienne de Hugelshofen et Kurzdorf, où parfois presque tous les habitants portent ce nom (du mhd. *näter* = tailleur). JOHANN est cité à Diessenhofen en 1335. De Hugelshofen sont originaires : — 1. JAKOB, 1826-1906, organiste et compositeur à Wädenswil, et — 2. JOHANN, * 1856, maître à Aadorf depuis 1885, auteur d'une *Gesch. von Aadorf und Umgebung*, 1898 ; *Das ehemalige Frauenkloster Tänikon*, 1906 et *Gesch. von Hugelshofen*, mns. — *Nater* : *Aadorf*. [LEIST.]

NATERS (C. Valais, D. Brigue, V. DGS). Com. et Vge. Découverte de diverses pierres druidiques et vestiges préhistoriques. En 1018, *Nares* ; 1079, *Naters* ; 1138, *Narres*. Naters appartient au début du moyen âge à l'abbaye de Saint-Maurice et échut en partage, d'une manière temporaire, au commencement du XI^e s., au royaume de Bourgogne, puis, après de longs conflits qui se déroulèrent en 1138 et 1148, à l'évêque de Sion. Celui-ci fit administrer Naters par un vidomme, un major, un métral et un sautier dont les fonctions furent la plupart érigées en fief en faveur de familles nobles. C'est ainsi que les Manegoldi occupèrent les fonctions de major de 1219 à 1300 environ et les Blandrate de 1300 à 1333, tandis que les fonctions de vidomme furent exercées de 1249 à 1275 par les seigneurs d'Augusta et de 1275 à 1303 par les d'Urnavaas, puis, dès 1345, par les Cheyron-Villette. Le major, et plus tard le châtelain, résidait dans le château-fort Super Saxo (auf der Flue), auquel les Manegoldi empruntèrent plus tard leur nom. Le château était en même temps résidence épisco-

pale et devint par là-même le lieu de réunion de la Diète du Valais. C'est là que les patriotes obtinrent en 1446 les Articles de Naters. Le château, restauré à diverses reprises, fut acquis plus tard par un particulier et est encore conservé, en partie, à l'heure actuelle. Les seigneurs d'Augusta avaient leur résidence patrimoniale dans une puissante tour située près du cimetière actuel. Cette tour échu plus tard en partage aux d'Urnavaux, aux sires de Rarogne, aux Gobelini, aux Platée et enfin à la commune de Naters. Celle-ci l'utilisa longtemps comme arsenal et la transforma en 1899 en maison d'école. En outre, d'autres familles nobles avaient



La tour des sires d'Augusta, aujourd'hui maison d'école de Naters. D'après une photographie.

à Naters une résidence ou des terres, notamment les Weingarten dont la maison forte s'élevait sur le Junkerbiel actuel, les Rodier dont la maison était située en dessous de l'église, etc.

Aux XIV^e et XV^e s., la commune acquit la plupart des droits de seigneurie ayant appartenu aux évêques et fonda l'autonomie du dizain de Brigue. L'origine de la commune remonte à la première moitié du XIII^e s. ; elle se divisa plus tard en une quantité de petites communes qui se réunirent de nouveau en 1617 pour former l'importante commune actuelle de Naters. Dans le dizain, Naters forma jusqu'en 1799 les deux localités séparées de Naters (village) et Rischinen (montagne). Naters fut jusqu'en 1518 siège de tribunal et par conséquent le chef-lieu du dizain de Brigue.

La paroisse, dont la fondation remonte au X^e s. (première mention 1018), comprenait à l'origine tout le dizain de Brigue à l'exception de Zwischbergen et d' Eggerberg. De Naters se sont séparés : avant 1267 Simplon, en 1642 Glis et en 1727 Mund. L'église actuelle a été construite de 1659 à 1670, tandis que la tour, de

style roman, date du XI^e ou du XII^e s. Elle possède de remarquables stalles de 1665 et 5 magnifiques autels du XVII^e s.

Naters subit de graves dommages lors des tremblements de terre de 1755 et de 1855, surtout lors des inondations fréquentes causées par le Kelchbach et par le Rhône (par exemple en 1330, 1469, 1506, 1640, 1778, 1849 et 1862). Les importants travaux de percement des deux tunnels du Simplon, la construction de la ligne du Lötschberg et de la Furka entraînaient, pour cette localité un développement considérable. *Population* : en 1850, 763 hab. ; 1920, 2809. — D. Imesch : *Beitr. zur Gesch. v. Naters*. [D. I.]

NATIFS. Qualification donnée à Genève, aux enfants des habitants nés en ville. C'est à partir du XVI^e s., vers 1550, que l'habitant et partant le Natif, fut considéré sans conteste comme naturalisé, mais il resta parmi les Genevois dépourvu de droits civils et politiques ; il pouvait devenir bourgeois moyennant l'approbation des Conseils et le paiement de droits spéciaux. Au fur et à mesure de la formation du patriat de fait, les Natifs durent, sauf exception, marquer le pas plus longtemps et payer des droits toujours plus forts. Les Natifs intervinrent comme tels dans les affaires publiques dès 1655 ; ils formaient à ce moment une classe assez nombreuse pour jouer un rôle. Ils entrèrent en lutte pour obtenir en premier lieu des droits civils. Une émeute qu'ils suscitèrent en 1770 fut sévèrement réprimée. En 1774, une partie des Natifs suivit Cornuau et se rangea avec lui du côté des aristocrates qui leur promettaient des droits civils. Après la victoire des patriotes et l'Édit Noir, 1782, ils jouirent des avantages matériels acquis. En 1789, les Natifs de la quatrième génération et « au delà » furent admis à la bourgeoisie par séries ; en 1791, les Natifs, en général, et les sujets, obtinrent des facilités pour leur réception à la bourgeoisie et la révolution de 1792 (édit du 12 déc.) leur valut l'égalité politique. [C. R.]

NATIONALBAHN (SCHWEIZERISCHE). Compagnie de chemins de fer fondée le 5 avril 1875, pour établir une ligne directe du lac de Constance au Léman et concurrencer les compagnies déjà existantes. Les tronçons Winterthur-Constance et Emmishofen-Kreuzlingen furent inaugurés le 17 juil. 1875 ; ceux de Baden-Zofingue, Suhre-Aarau, Winterthur-Baden dans le courant de 1877. Ils étaient à peine exploités que la compagnie faisait faillite ; le Tribunal fédéral prononça la liquidation forcée le 18 févr. 1878. La compagnie du Nord-Est racheta toute la ligne, en 1880, pour près de 4 millions, alors qu'elle en avait coûté passé 31. Les villes qui s'étaient portées caution tombèrent dans une gêne telle que la Confédération dut leur venir en aide. — A. Gubler : *Die Schweiz. N.* — P. Weissenbach : *Eisenbahnwesen I*, p. 49. [H. Br.]

NATIONAL GENEVOIS (LE). Journal de l'opposition conservatrice qui parut à Genève de 1833 à 1839, suite de la *Sentinelle genevoise*, dirigé par Elisée Leconte. — *Presse suisse*, p. 79. — F. Gardy : *Cinquante ans de vie politique*, p. 33. [C. R.]

NATIONAL SUISSE (LE). Quotidien neuchâtelois d'opinion radicale, dont le premier numéro parut à La Chaux-de-Fonds le 1^{er} juillet 1856 et le dernier le 30 sept. 1920. — Voir *Messenger boiteux de Neuchâtel* 1922. [L. M.]

NATIONALZEITUNG. Premier journal radical de Bâle, fondé en 1842 ; il fusionna en 1861 avec le *Schweiz. Volksfreund*, créé en 1859, et, le 24 juin 1888, lors de l'entrée à la rédaction du futur conseiller fédéral Emil Frei, prit son nom actuel. Supplément littéraire : *Der Basiliak* ; supplément pour la jeunesse : *Der kleine Nazi*. [A.]

NATURAL. Famille vaudoise, à Founex dès 1427. — ALBERT, conseiller d'État 1858-1862, député au Grand Conseil 1849-1863. [M. R.]

NAUER. Famille de la commune de Hinwil (Zürich), où elle habitait déjà en 1486 ; elle est originaire de Bavière. — [J. FRICK.] — WILHELM, 1847-42 avril 1927, président de la commune de Hinwil 1881-1919, député au Grand Conseil 1882-1921, s'occupa d'œuvres d'utilité publique. — NZZ 1927, n^o 624. [H. Br.]

NAULI, ADAM, de Tomils (Grisons), D^r theol., curé d'Ems avant 1620, rédigea et publia en 1618 à Lyon l'un des plus anciens ouvrages imprimés en romanche : *Anatomia dil Sulaz dil Stäuffen Gabriel*, devint curé de Schaan en Liechtenstein en 1620, chanoine de Coire, † 1645. — Voir Simonet : *Die kathol. Weltgeistlichen Graubündens*. — J.-B. Büchel : *Gesch. der Pfarrei Schaan*, dans *Jahrbuch des hist. Vereins... Liechtenstein* 1927. [J. SIMONET.]

NAUW. Vieille famille éteinte d'Unterwald, citée au XVI^e s., indubitablement originaire d'Uri, où elle est déjà connue au XIV^e s. — JOHANNES, peintre, † à Stans 1674. — FRANZ-VIKTOR, peintre, † à Stans 1703. — SKL. [R. D.]

NAVAZZA. Famille originaire de Milan, naturalisée Genevoise en 1836. — 1. GEORGES, * 1860, procureur général à Genève de 1897 à 1924. — 2. FRÉDÉRIC, * 1873, frère du n^o 1, député au Grand Conseil dès 1913. [C. R.]

NAVIGATION. Un regard jeté sur la carte de la Suisse suffit pour se convaincre que le cours des fleuves a exercé une influence déterminante sur le trafic ; il lui a montré le chemin. Il est certain qu'à une époque très reculée les fleuves et les lacs ont suppléé à des routes qui faisaient encore défaut. S'il est relativement difficile de déterminer d'une manière précise quel fut, à l'époque romaine, le régime routier, il l'est encore davantage de se documenter sur le trafic par voies fluviales, qui n'a laissé naturellement après soi aucune trace visible. Tout au plus les auteurs grecs et romains ont-ils donné quelques renseignements qui ont trait à notre pays ; une autre source d'information sont les inscriptions anciennes qui permettent elles aussi de conclure à un trafic fluvial.

Les grandes routes militaires romaines servaient principalement à des fins stratégiques ; elles ne pouvaient, pour cette raison, s'accommoder des conditions peu sûres du trafic fluvial. Ces routes terrestres longeaient les bords des lacs, notamment ceux du Léman, de Neuchâtel et de Morat ; il n'est pas certain qu'il en existait aussi une longeant le lac de Wallenstadt. Sous la domination romaine ces lacs, comme aussi le lac de Constance, étaient utilisés pour la navigation. On peut admettre que l'Aar était aussi navigable du lac de Bienne à Soleure, et le Rhin, du lac de Constance à Schaffhouse.

C'est au moyen âge, alors que le commerce, surtout le trafic de transit, se développait progressivement, que la navigation fluviale prit une réelle importance. On sait que la navigation sur le Rhin était pratiquée de Reichenau-Coire jusqu'au lac de Constance. Ce parcours dépendait de la grande voie de transit qui empruntait les passages des Grisons pour aboutir aux lacs de Constance et de Zurich. Mentionnons aussi le fait que de grandes quantités de bois, exploité dans les forêts supérieures des Grisons et transporté sur le Rhin en radeaux flottants, était aussi utilisé pour le transport des marchandises. Les archives de Coire contiennent de nombreux documents sur la radellerie. Une *Ledine* sur le Rhin devait comprendre 12 pièces de bois. Les marchandises expédiées par cette voie étaient du laurier, de l'huile, du riz, du vin, des fromages, des ardoises, des planches, des bardeaux, etc. Vers 1800, les radeaux partaient régulièrement de Coire le mardi et le jeudi et prenaient des passagers jusqu'à Monstein et Rheinek. Cette dernière petite ville participait très activement au trafic du Rhin ; les radeaux devaient y être déchargés et disloqués. La navigation reprenait en remontant le Rhin, de Rheinek à Bauern, en face de Diepoldsau-Hohenems ; de cette dernière localité les marchandises étaient acheminées par terre jusqu'à leur destination. Après la construction de la route de Schollberg, les marchandises furent transportées par bateau jusqu'à Monstein et par char par le Schollberg. Cette navigation, dite « de Schollenberg », provoqua de nombreux conflits entre les bateliers du Rheintal supérieur et inférieur et ceux de Lindau. L'affluence des galets dans le Rhin finit par rendre cette navigation fluviale difficile et finalement impraticable au delà de Rheinek.

Le lac de Constance a toujours servi au trafic de ses

riverains. Comme sur le Rhin, les compagnies de bateliers monopolisaient le transport des marchandises. L'introduction dans le premier quart du XIX^e s., de la navigation à vapeur entraîna une modification profonde des conditions de la batellerie. Le 17 août 1824 fut lancé, à Friedrichshafen, le premier bateau du lac de Constance, le *Wilhelm*. Des courses régulières eurent lieu dès le 1^{er} décembre 1824 entre Friedrichshafen et Rorschach. Dans la suite, la navigation sur le lac de Constance s'est considérablement développée. Le 5 déc. 1824, le *Max Joseph*, bateau à vapeur de l'État de Bavière, fit sa première course en remontant le Rhin jusqu'à Stein, puis bientôt jusqu'à Schaffhouse. En 1869 on inaugura le premier grand ferry-boat entre Lindau et Romanshorn. La navigation sur le Rhin jusqu'à Schaffhouse fut toujours étroitement liée à celle du lac de Constance. Constance devint le principal port de commerce. Chaque semaine un bateau destiné à alimenter les marchés faisait le trajet entre Constance et Schaffhouse. Les bateaux remontèrent encore plus haut le Rhin. Un des principaux articles de commerce fut le sel qui était transporté en majeure partie par bateau des localités riveraines à Schaffhouse. Ce fut l'origine de la construction à Schaffhouse de la Halle au sel, qui servit aussi d'entrepôt aux autres marchandises. En 1837 fut supprimé le droit de naviger dans les eaux supérieures du lac.

La chute du Rhin constituait naturellement un grand obstacle à la navigation ; ce n'était ni le point terminus ni le point de départ de la navigation, car celle-ci n'était en grande partie qu'un trafic de transit du bassin du lac de Constance. La ville de Schaffhouse avait un droit exclusif de transporter des marchandises de la chute du Rhin en aval. La navigation y était régie par des ordonnances. Pendant la foire de Zurzach de nombreux voyageurs y étaient transportés par eau ; en vertu d'une ancienne coutume un membre du Petit Conseil faisait une allocution dans laquelle il attirait l'attention sur les dangers du voyage et recommandait les voyageurs à la protection divine. Cet usage se perpétua jusqu'à la fin du XIX^e s. Un « ordre de rotation » avait été institué entre les bateliers de Neuhausen, de Nohl, d'Eglisau et de Rücklingen. Ces bateliers formaient des associations qui étaient solidairement responsables des marchandises qu'elles étaient appelées à transporter. Le dernier ordre de rotation fut établi en 1839.

La navigation sur les rapides de Koblenz (sur la rive droite près d'Ettikon) exigeait, de la part des bateliers, une habileté toute particulière. Cette opération était confiée aux *Stüdelers*, une association de bateliers de Koblenz, qui déchargeaient les bateaux près de la maison des bateliers, vis-à-vis du *Altikerhof* et qui ramenaient à travers les rapides et les végétations de la rive. Secondés par les bateliers de Stilli et de Klingnau ils assuraient spécialement le trafic fluvial de Zurzach à Klingnau. Outre ces *Stüdelers* il existait à Koblenz une autre association de bateliers, liée par une convention avec les maîtres bateliers de Schaffhouse. Il ressort de ce contrat que la navigation en amont du Rhin jusqu'à Schaffhouse était pratiquée d'une manière assez intense.

Pour naviger sur le Rhin en aval de Schaffhouse on utilisait des barques étroites en bois de saule de 36 à 48 pieds de long, dont 2 à 4, habituellement trois, étaient reliées par une chaîne à un « radeau ». On disposait sur ces radeaux des bois munis de crochets. Un de ces convois pouvait supporter un chargement de 18 tonneaux de sel, ou de 42 sacs de grains de 9 quarts ou 100 à 110 quintaux d'autres marchandises. Chaque barque exigeait la présence d'un homme, auquel était généralement adjoind un maître batelier. Ces bateaux étaient vendus par des Schaffhousois, surtout à l'occasion de la foire de Zurzach, à des Bernois et à des Fribourgeois. Le fait suivant permet de se rendre compte de l'importance du trafic : en 1786, on transporta de Schaffhouse à Koblenz et à Eglisau 28 706 tonneaux de sel, de 5,5 à 6 quintaux chacun. En 1811 on expédia à travers les rapides de Laufen 25 808 sacs de grain et 12 000 tonneaux de sel, plus encore 414 tonneaux de riz.

Pour le transport des voyageurs on utilisait deux barques liées ensemble dans lesquelles on disposait pour s'asseoir des planches dans le sens de la largeur. Un seul de ces convois comprenait de 36 à 40 personnes. On percevait 24 Kreuzer par personne pour le trajet de Laufen à Zurzach. Lorsque dans les années 1820 à 1830, les postes et le roulage envahirent à la navigation le trafic des voyageurs et marchandises, le flottage des radeaux vint s'y substituer et dura jusqu'au moment où le captage des forces hydrauliques vint mettre un terme à ce mode de transport.

La navigation sur la partie du Rhin située en aval de l'embouchure de l'Aar était entièrement dominée par les conditions spéciales créées par les rapides de Laufenbourg et de Rheinfelden. La création d'une association des bateliers était tout naturellement imposée par les circonstances. Tous les bateaux qui suivaient le cours du Rhin jusqu'à Laufenbourg devaient s'arrêter avant l'arrivée en ville à l'endroit appelé Giessen, sur la rive gauche du fleuve. Ils étaient transportés de là jusqu'à l'endroit nommé Schöffigen au delà du rapide. Tandis que les radeaux de bois flottaient librement, les bateaux et les marchandises étaient chargés sur des chars et convoyés par route jusqu'à Schöffigen. Quand l'état des eaux le permettait, on laissait les bateaux descendre le fleuve après les avoir attachés au moyen de cordes. Ce travail était pratiqué par une corporation de bateliers appelés les *Laufenknechte*. Les voituriers formaient eux aussi une corporation. Des conventions avaient été aussi passées entre Bâle et les bateliers de cette ville, de même avec les associations de bateliers des eaux supérieures (Zurich, Lucerne, etc.). La corporation des bateliers de Laufenbourg fut dissoute entre 1868 et 1870, parce qu'ils n'étaient plus en état de procéder à l'expédition des grands convois de bois flottants.

Il existait à Rheinfelden une association dite « association ou corporation du Rhin », qui comprenait des bateliers, des pêcheurs et des flotteurs. Elle avait une organisation militaire et avait à sa tête un *Rheinvogt*, fonction qui était héréditaire. Une charte, appelée *Maienbrief*, réglait les droits des associés. Ces rapports furent réglés pour la dernière fois en 1808. Le flottage des bois faisait aussi l'objet d'une ordonnance. Trois fois par semaine le « coche d'eau » faisait le trajet de Rheinfelden à Bâle. Le prix de la course était de 3 batz.

A Bâle, la plus importante station de la navigation en Suisse, nous rencontrons l'abbaye ou corporation des bateliers bâlois. Elle était répartie en trois groupes qui pratiquaient le métier alternativement chaque semaine. Dans la semaine de Pâques, dans celle de Pentecôte et dans celle de la Sainte-Croix en automne, les trois groupes avaient le droit de naviguer. Des conventions liaient cette corporation avec les associations de bateliers des régions supérieures et des régions inférieures. Souvent les bateliers bâlois achetèrent leurs bateaux aux Bernois, Zuricois, etc. Le trafic par eau était à certaines époques très animé. Il comprenait aussi le trafic des voyageurs. En 1751 la « diligence » qui contenait de 8 à 10 voyageurs se mit à circuler entre Bâle et Strasbourg et porta un coup mortel au transport des voyageurs par eau. D'autre part, le transport par eau des marchandises devint, dès le début du XIX^e s. toujours plus restreint, à la suite surtout des difficultés créées aux bateliers bâlois par la navigation sur le Rhin en aval de Bâle. Une nouvelle ordonnance sur la navigation, promulguée en 1835, demeura sans effet. En 1839, la navigation fut reconnue absolument libre, mais l'établissement de la ligne de chemin de fer Bâle-Strasbourg vint enlever tout le trafic fluvial au profit du rail. Il ne resta que le flottage, une inondation ayant, en 1846, entraîné les deux derniers bateaux bâlois.

Le 28 juillet 1832 fut lancé le premier bateau à vapeur sur le Rhin à destination de Bâle. Mais le trafic par bateaux à vapeur ne put jamais se développer normalement, malgré toutes les tentatives qui furent faites. En 1840 fut fondée la société *Adler des Oberrheins* pour assurer le service des voyageurs. Elle assumait aussi plus tard le service des marchandises, mais en 1842 déjà cette société entra en liquidation. En 1847, un certain

Müller-Walz entreprit un dernier essai d'assurer une liaison par bateaux à vapeur entre Bâle et Schliengen, point terminus du chemin de fer badois dans la direction de Fribourg, mais cette entreprise ne fut pas non plus durable.

Le peu d'élévation du sol entre les lacs Léman et de Neuchâtel devait provoquer un projet de liaison de ces deux lacs dans le but de faciliter la navigation fluviale. La première mention d'une voie navigable entre Orbe et le lac de Neuchâtel remonte à l'année 1260. Dans la première moitié du XVII^e s. une société se fonda en vue de construire un canal entre les deux lacs (voir art. ENTREROCHES).

Une entreprise particulièrement intéressante fut le canal d'Aarberg construit entre 1645 et 1647 qui allait de la Broye (la Monnaie) jusqu'à Aarberg. Il était pourvu de trois écluses, mais il ne fut plus utilisé à partir de 1680.

A Yverdon il existait une corporation de bateliers qui jouissaient dès 1604 de droits et de franchises. Ils transportaient des marchandises et notamment du vin à Morat et à Soleure. Dans cette dernière ville se trouvaient d'autres bateliers qui acheminaient les marchandises jusqu'à leur destination en descendant le cours de l'Aar. Berne et Soleure étaient en perpétuels conflits au sujet de la navigation, car Berne défendait naturellement les intérêts de ses sujets de Berne et d'Argovie. Plusieurs conventions furent conclues qui concernaient en particulier les foires de Zurzach. Le vin et le sel constituaient les marchandises les plus importantes parmi celles remises au transport.

La navigation sur les lacs de Thoune et de Brienz n'a pas joué dans l'histoire du trafic suisse un rôle aussi important que celle pratiquée sur les lacs des Quatre Cantons et de Zurich. Il y manquait les éléments d'un trafic de transit important. Pour le transport des marchandises lourdes, on utilisait les *Böcke*, qui pouvaient transporter de 10 à 30 tonnes et qui étaient actionnées à la fois par les rames et par la voile. Le trafic entre Thoune et Meringen était réglé par des ordonnances très détaillées. La liaison des lacs de Brienz et de Thoune donna lieu à de multiples difficultés, ce parcours étant revendiqué par les entreprises hydrauliques. En 1872 le service entre Bönigen et Interlaken dut être entièrement supprimé.

La navigation sur l'Aar, de Thoune à Berne-Aarberg, était complètement monopolisée par la corporation bernoise des bateliers, qui s'était séparée en 1400 de celle des pêcheurs. Le trafic par eau entre Thoune et Berne se faisait au moyen des bateaux appelés *Weidlinge*, ayant 44 pieds de long. Le trafic voyageur était particulièrement animé. En 1832 on édictait encore un règlement pour le transport des personnes. Le trajet de Thoune à Berne ne durait guère plus de 3 heures. En revanche, de Berne à Thoune, les bateaux étaient transportés sur des essieux. Plus tard, les écluses établies à Thoune et à Interlaken ont mis fin à tout trafic dirigé vers le lac. Après l'ouverture de la ligne de chemin de fer Berne-Thoune, le trafic sur l'Aar en aval de Thoune perdit aussi toute importance. Le flottage en revanche continua jusqu'au moment où les conditions douanières firent perdre tout intérêt pratique à l'exportation du bois.

Sur le parcours Berne-Aarberg on distinguait entre grandes et petites courses. On s'embarquait à Berne à l'endroit appelé Landeren, à la Matte. Là aussi le sel et le vin constituaient les marchandises les plus importantes.

Sur le lac des Quatre-Cantons, le trafic constituait, dès l'ouverture du passage du Gothard, une partie du service de transit de cette importante voie. Le privilège de ce trafic était en mains des membres de la corporation de Saint-Nicolas, de Lucerne et de Flüelen. A ceux-ci vint se joindre plus tard la corporation des bateliers de marché d'Uri (*Urinauengesellschaft*) et la *Pfisternauengesellschaft* de Lucerne. De pénibles et longues discussions eurent lieu avec le canton d'Uri lorsque Lucerne octroya en 1835, à la maison Friedr. Knör, une concession l'autorisant à fréter un bateau à vapeur sur le lac des Quatre-Cantons.

La navigation sur la Reuss en aval de Lucerne était un monopole des bateliers de Lucerne. Le vin et le riz formaient les marchandises essentielles. Les droits conférés aux bateliers étaient héréditaires. La navigation sur la Reuss subsista jusque vers 1855, époque où l'établissement des chemins de fer vint y mettre un terme.

La navigation de Walenstadt jusqu'à l'Aar, par la Linth et la Limmat, ne se heurte à aucun obstacle naturel. On distingue le trafic en amont de Zurich, la navigation sur les eaux supérieures, et celle des eaux inférieures au delà de Zurich. La navigation sur le lac de Walenstadt a été pratiquée depuis longtemps; elle fut toujours intense ce qu'explique le fait qu'il n'existe à l'heure actuelle, aucune route le long de ce lac. Le trafic en aval du lac de Walenstadt s'opérait principalement par bateau bien qu'il fût, avant la correction de la Linth singulièrement entravé par les courbes de cette rivière. La compagnie des eaux supérieures à Zurich avait son règlement particulier. Les membres étaient divisés en deux catégories, qui étaient de service chacune sa semaine à tour de rôle. Il existait des conventions entre Zurich, Schwyz et Glaris. Chacune de ces localités désignait un maître-batelier qui devait fournir caution pour la sécurité des marchandises. Le trafic avec Glaris était particulièrement important; il y avait un maître de la navigation nommé par l'État et appelé à se rendre chaque vendredi à la Halle aux grains de Zurich pour y prendre livraison des marchandises destinées à Glaris.

Le transport des bateaux en amont de la Linth était opéré par les chalands au moyen de chevaux.

La Ligue Grise et la ville de Coire avaient à plusieurs reprises, et toujours sans succès, protesté contre l'institution d'un maître-batelier. Elles l'admirent cependant dans l'accord du 16 oct. 1544 avec Zurich, Schwyz, Glaris, et renoncèrent à leurs prétentions à la navigation libre. L'achat de céréales par les Grisons était limité autant que possible, parce que tout ce que n'absorbait pas le pays prenait le chemin de l'Italie. Les transports de grains de Zurich à Walenstadt, étaient en conséquence limités. Au début du XVII^e s., lorsque Milan ferma les passages donnant dans les Grisons, le trafic emprunta la voie du Gothard et le lac de Zurich, de cette ville à Horgen, Wädenswil et Richterswil. Dans la première moitié du XVIII^e s., le trafic diminua peu à peu. D'une plainte des marchands, de 1648, sur la mauvaise organisation de la navigation dans les eaux supérieures, il ressort que les expéditions tardaient, étaient incertaines et coûteuses. Le transit Italie-Hollande et retour se faisait par Coire, Lindau, Ulm, Augsbourg et Francfort, ou, si cette voie était fermée, par le Gothard. Celui d'Italie-France, lors de la fermeture des passages du Piémont, était dirigé souvent sur Zurich ou par le Simplon sur Genève et Lyon. A la conférence de Lachen, de 1721, plusieurs améliorations furent décidées: sur chaque bateau devait se trouver un maître batelier pour surveiller le transport. Sa caution se montait à 3000 florins.

En 1732 existaient les concessions suivantes de navigation: Le service principal, possédé en commun par Zurich, Glaris et Schwyz, qu'utilisait le trafic par les Grisons; le service de Lachen, qui reposait sur un accord de 1579 entre Zurich et Schwyz; celui de Richterswil, où se trouvait un entrepôt, un traité de 1620 réglait les relations avec les bateliers de Wollerau; enfin l'entrepôt de Horgen. De là les marchandises étaient dirigées sur le Gothard et dans le pays de Zoug. Ordonnance de 1603.

Par décret du Conseil exécutif du 3 mars 1804, les privilèges de navigation furent supprimés. Le droit d'organiser un service de navigation fut reconnu à une société, dont tout citoyen de l'Helvétie pouvait faire partie, sous la réserve des conditions à remplir. Une nouvelle ordonnance dut alors être édictée. Parmi les marchandises qui étaient conduites de Walenstadt à Zurich, la première place était occupée par le fer, provenant des mines de Gonzen et de Flums. Le sel donnait aussi lieu à un trafic important; les autres marchandises étaient le vin, spécialement celui de la Val-teline, et le coutil, produit de l'industrie textile de

Zurich, les grains et le lait. L'ardoise était exportée de Glaris jusqu'en Hollande. Zurich était la principale place de commerce pour le grain.

La correction de la Linth améliora considérablement la navigation sur cette rivière. Des difficultés se présentèrent cependant: des récifs en aval de Ziegelbrücke, où la pente devient toujours plus forte. Les travaux pour les faire sauter n'eurent aucun résultat. Puis vinrent la digue de Rapperswil, construite en 1876-1878, qui, malgré son pont tournant, est un obstacle à la navigation, et en 1877, le viaduc sur le canal de la Linth, où se trouvent les récifs. La construction de la ligne de chemin de fer enleva beaucoup de son importance à la navigation sur la Linth, qui, aujourd'hui, est insignifiante.

Le premier bateau à vapeur, le *Minerva*, fut lancé sur le lac de Zurich en 1835; sur le lac de Walenstadt, ce fut le *Linth-Escher* en 1836. Les entreprises de navigation de ces deux lacs fusionnèrent et assurèrent le service sur les lacs et sur le canal de la Linth.

Zurich était le port principal pour la navigation sur la Linth, le lac et la Limmat. La corporation des bateliers était la douzième des abbayes zuricoises. D'après la lettre jurée de 1336, elle se composait de pêcheurs, de bateliers, de charretiers, de cordiers et de porteurs. La même année, la société des pêcheurs dans les eaux inférieures reçut son ordonnance spéciale. C'est de cette société que paraît être sortie la corporation des bateliers qui assura la navigation sur la Limmat. Le Conseil décida en 1461 que le produit des transports devait être divisé en 18 parts; une part revenait à la caisse de la ville, une deuxième à la caisse de la corporation, et les 16 autres aux 16 bateliers. Les bateaux étaient rarement renvoyés à leurs points de départ; le plus souvent, on les vendait, soit à Bâle, soit en Hollande. Le transport des personnes était assez intense; il comportait entre autres celui des pèlerins pour Einsiedeln. Les marchandises confiées aux bateaux étaient de la laine, du métal, des draps, du coton, du velours, de la soie, du safran, du laurier, du riz, des châtaignes, du sel, des céréales, etc.

Les premiers signes de la décadence de la navigation sur la Limmat remontent à 1757; cette année-là, la corporation se plaint que le transport des marchandises par terre augmenté aux dépens de la voie fluviale. Les rouliers qui conduisent des marchandises de Bâle à Zurich, prennent au retour des personnes et des marchandises. La dernière mention du règlement de la navigation date de 1826.

Bibliographie. Sebastian Burkart: *Geschichte der Stadt Rheinfelden*. — Traugott Geering: *Geschichte des Handels und der Industrie der Stadt Basel*. — Arnold Härry: *Die historische Entwicklung der schweizerischen Verkehrswege*, dans *Verbandschrift des Nordostschweizerischen Verbandes für Schifffahrt Rhein-Bodensee*. Saint-Gall, 1916-1918, nos 12, 30 et 31. — G. Börlin: *Die Transportverbände u. das Transportrecht in der Schweiz im Mittelalter*. Zürich 1892. [A. HERRY.]

NAVILLE. Famille originaire de Saint-Martin près Annecy, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1506. **Armoiries:** d'azur au chevron ployé d'argent accompagné de 3 étoiles d'or. — 1. DANIEL, 1727-1798, syndic. — 2. ISAAC-LOUIS, 1748-1801, cousin du n° 1, syndic, auteur d'un armorial manuscrit. — 3. FRANÇOIS-ANDRÉ, 1752-1794, cousin du n° 2, conseiller, procureur général, auteur de *Etat civil de Genève*, 1790, fusillé à la révolution. — 4. FRANÇOIS-MARC-LOUIS, 1784-1846, cousin du n° 3, pasteur, pédagogue, économiste. Auteur de *La charité légale*. Créateur d'un institut d'éducation à Vernier, où il appliqua les méthodes adoptées plus tard par l'école nouvelle. — 5. JEAN-EDOUARD, 1787-1851, fils du n° 3, syndic. — 6. ANDRÉ-JULES-PIERRE, 1790-1863, fils du n° 3, conseiller d'État. — 7. JACQUES-ADRIEN, 1816-1880, fils du n° 5, conseiller d'État. — 8. JEAN-LOUIS, 1812-1895, fils du n° 4, dirigea l'institut de Vernier après son père, prit une grande part aux luttes politiques comme député du parti conservateur et fut blessé lors de la révolution de 1846. — 9. Jules-Ernest, fils du n° 4. * 13 déc. 1816 à Chancy, † 27 mai

1909, philosophe. Professeur d'histoire de la philosophie à l'académie 1844, destitué en 1848, il enseigna ensuite la philosophie au gymnase libre ; professeur de théologie 1859-1860. Naville s'est surtout fait connaître comme conférencier et apologiste du christianisme. La première série de ses conférences, en 1859, sur la vie éternelle, fut suivie par celles sur le Père Céleste 1863, le problème du mal 1867, le Christ 1877. Il fut un ardent défenseur du principe de la représentation proportionnelle. Auteur de : *La logique de l'hypothèse*, 1880; *La physique moderne*, 1883; *Le libre arbitre*, 1890; *La science et le matérialisme*, 1891; *La définition de la philosophie*, 1894; *Les philosophies négatives*, 1900; *Les systèmes de philosophie*, 1909. Correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de



Ernest Naville.
D'après une photographie.

Paris, puis associé étranger en 1886. — H. Naville : *Ernest Naville*. — 10. EMILIE, 1843-1896, fille du n° 8, épouse de Gustave de Morsier, philanthrope à Paris, seconda M^{me} Butler dans sa



Henri-Édouard Naville.
D'après une photographie
(coll. Maillart).

campagne contre la réglementation de la prostitution. — Ernest Tissot : *Princesses de lettres*. — 11. Henri - Édouard, 1844-1926, fils du n° 7, égyptologue, professeur d'égyptologie, puis d'archéologie à l'université de Genève, maire de Genthod. Il dirigea pendant de nombreuses années des fouilles pour l'*Egypt Exploration Fund* dans le Delta, près de Thèbes et à Abydos, qui amenèrent des découvertes d'une importance historique considérable. Ses principales publications archéologiques sont : *Das aegyptische Totenbuch der 18. bis 20. Dynastie*; *The store-city of Pithom*; *The temple of Deir-el-Bahari*; *Archéologie de l'Ancien Testament*. Il prit une grande part à l'Agence des prisonniers de guerre à Genève de 1914 à 1918. Associé étranger de l'Institut de France, officier de la Légion d'honneur, fellow de King's College; vice-président du Comité international de la Croix-Rouge, président de la Ligue internationale philarménienne. — 12. Henri-ADRIEN, * 1845, fils du n° 9 professeur, de philosophie à l'académie de Neuchâtel 1876-1893, à l'université de Genève dès 1892, professeur honoraire 1914. Ouvrages principaux : *Julien l'Apôtre*, 1877; *Classification des sciences*, 3^e éd. 1920; *Liberté, égalité, solidarité*, 1924. — 13. GUSTAVE-LOUIS, * 1848, fils du n° 7, ingénieur et industriel à Zurich, colonel du génie, membre du Conseil de l'École polytechnique fédérale. — 14. PYRAME-FRÉDÉRIC, 1849-1921, fils du n° 8, financier, administrateur de la Banque impériale ottomane à Paris, rendit des services éminents aux États de Turquie et de Serbie pour le rétablissement de leurs finances. — 15. ALBERTINE-HÉLÈNE, petite-fille du n° 9, * 1869, auteure des biographies d'*Ernest Naville* et de *Catherine Booth*. — 16. LOUIS-AUGUSTE, 1879-1919, fils du n° 12, pasteur à Plainpalais, professeur à l'École libre de théologie. — L. Vallette : *Auguste Naville*. — 17. FRANÇOIS-CONSTANT, * 1883, fils du n° 12, D^r med., chargé de cours

de médecine légale à l'université de Genève. — 18. ROBERT-LÉOPOLD, * 1884, fils du n° 12, industriel, conseiller national pour le canton de Zoug 1920. — Galiffe : *Not. gén.* I. — AGS II. [A. C.]

NAVIS, Famille de Rumilly, Savoie, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1486. — 1. PIERRE, conseiller 1496-1497 et de 1522 à 1524, du Conseil des Cinquante 1510, procureur fiscal de l'évêché 1515; il fut pour la maison de Savoie (duc et évêque de Genève), un auxiliaire dévoué et apprécié. — 2. ANDRÉ, son fils, fut, par contre, arrêté au cours d'un voyage à Turin et jugé en même temps qu'un autre Genevois, Jean Bidermann dit Blanchet. Ils étaient accusés de comploter avec Berthelier, Pecolat et autres Eidguenots, contre l'évêque. Navis et Blanchet furent décapités en 1518, leurs corps conduits au Pont d'Arve près de Genève et leurs têtes exposées dans ce lieu. Les indications que la maison de Savoie avait obtenues d'eux par la torture furent utilisées par elle contre Berthelier. — Galiffe : *Matériaux*. — R. C. pub. [C. R.]

NAX (C. Valais, D. Hérens. V. DGS). Com. et Vge paroissial. Anciennes formes : *Nas*, *Naz*. Le territoire de Nax fut donné par Sigismond, roi de Bourgogne, à l'abbaye de Saint-Maurice en 515. Au XII^e s., il appartenait à des vassaux de la Savoie, dont les droits passèrent ensuite à l'évêché et au chapitre cathédral. Nax constitua dès lors avec le village voisin la majorité épiscopale de Nax-Vernamiège. Depuis 1798, Nax forme une commune, en 1806 il racheta les droits de la mense épiscopale, en 1807 ceux du chapitre. Au militaire, il relevait de la grande bannière de Sion. Nax avait une église paroissiale au XII^e s. déjà, dédiée aux saints Maurice et Gothard; l'édifice fut reconstruit en 1625 et agrandi en 1870. En 1909, une partie de la voûte s'effondra, faisant une trentaine de victimes. [T.]

NAY, Famille de la juridiction de Disentis (Grisons), où elle existe actuellement dans les communes de Truns et Brigels; elle habita à l'origine celle de Somvix. Le nom est une forme abrégée de *Donatus*, rom. *Dunau*, *Dunay*. La famille descend des *Cadunay* de Seewis en Oberland, qui dépendaient des hommes de Laax. HANS von Cadunay acheta en 1407 une maison et un domaine à Luvén et fut ainsi l'ancêtre des Nay de Somvix. A la branche de Truns appartiennent : — 1. ALBERT, landammann de Disentis 1737-1739, député de la Ligue Grise, signa en 1738 l'accord qui rétablissait dans ses droits la haute juridiction de Disentis, exclue de la Ligue Grise à cause des démêlés de cinq communes et du couvent au sujet de dîmes. — 2. HANS-CASPAR, landammann de Disentis 1774-1775, podestat de Morbegno 1793. — 3. JAKOB-MICHAEL, * 1860, D^r med., médecin à Thuis et Truns, député au Grand Conseil 1913-1920, écrivain en romanche, † 1920. Ses œuvres parurent sous le titre de *Ovras da Giachen M. Nay*, dans *Tschespet* 1926 et 1927. — Wagner-Salis : *Rechtsquellen*. — Protocole de la Ligue Grise. — *Schmid'sche Dokumentensammlung*. [P. A. VINZENZ.]



Jakob-Michael Nay.
D'après une photographie.

NAZ (C. Vaud, D. Echallens. V. DGS). Com. et Vge dépendant au moyen âge du chapitre de Lausanne et de la châtellenie de Dommartin. En 1228, *Nas*. La dime appartenait au XIV^e s. aux Grasset d'Éclépens. En 1365, une amende de 500 florins d'or fut infligée aux gens de Moudon pour avoir pillé Naz et des villages environnants. Une famille de Naz exerçait certains droits dans la localité au XIV^e s. Rattaché à la châtellenie de Dommartin sous le régime bernois, il fait encore partie de la paroisse de ce nom. — DHV. [M. R.]

NAZ ou **NASO**, JOHANN, de Prague, évêque de Coire

1418-1440, élu par le pape Martin V. Il eut de nombreux démêlés avec le comte Frédéric VII de Toggenbourg au sujet du Schanfigg et du château de Weinegg, avec les baillis de Matsch pour le Vintschgau et le val Münster, avec les gens de Sargans à cause de Schams, Ortenstein et Obervaz, avec Coire pour l'élection du bourgmestre, etc. ; avec les Planta en Engadine 1435, où les habitants de l'Engadine tintrent l'évêque prisonnier. Il participa en 1433 au concile de Bâle, † 24 janv. 1440 à Meran. — Mayer : *Gesch. des Bistums Chur I*, p. 430. [J. SIMONET.]

NEBIKON (C. Lucerne, D. Willisau, V. DGS). Com. faisant partie de la paroisse d'Altshofen. En 1178 *Nebinchon*. L'Autriche y possédait en 1306 un droit de juridiction ; un tiers de la juridiction appartenait en 1385 à la seigneurie de Kasteln près d'Alberswil, les autres parts furent cédées en 1421, par les Büttikon à Werner von Griessheim et en 1424 à Lucerne. Le village brûla en 1578. Rôle de justice depuis 1644. La chapelle date de 1727. — Archives d'État Lucerne. — *Gfr. Reg.* — Segesser : *Rechtsgesch.* — QSG XIV, 186. — Kas. Pfeiffer : *Gemälde III*. [P.-X. W.]

NECKER. Famille genevoise, originaire de Küstrin en Brandebourg. *Armoiries* : de gueules au cygne d'argent sur une mer du même, au chef d'argent chargé d'une grappe de raisin couchée de gueules, tigée et feuillée de sinople. — 1. CHARLES-FRÉDÉRIC, 1686-1762, avocat à Küstrin, établi à Genève, professeur à l'Académie, reçu bourgeois 1726. — 2. LOUIS, fils du n° 1, 1730-1804, professeur de mathématiques, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, résident de Genève auprès du gouvernement français 1776. — 3. JACQUES, fils du n° 2, 1757-1825, officier au service de France, auditeur, professeur de botanique, membre du gouvernement provisoire 1813, conseiller d'État, syndic. — Sa femme, née ALBERTINE de Saussure, auteur de *L'éducation progressive*, d'une



Notice sur le caractère et les écrits de M^{me} de Staël, etc. — GL, 1^{er} nov. 1825. — *Journal des Débats*, 13 nov. 1825 — Doudan : *Notice sur la vie de M^{me} Necker-de Saussure*. — 4. LOUIS, fils du n° 3, 1786-1861, professeur de géologie, auteur de nombreux mémoires scientifiques. — JG, 28 nov. 1861. — *Mémoires de la Soc. de physique de Genève* 1862. — J.-D. Forbes : *Biographical account of L.-A. Necker*, Edinburgh 1863. — 5. FRÉDÉRIC, petit-fils du n° 3, 1838-1911, maire de Satigny, député au Grand Conseil. — JG, 27 janv. 1911. — *Sem. religieuse*, 25 mars 1911. — 6. JACQUES, fils du n° 1, 1732-1804, fit un



Jacques Necker.

D'après une gravure sur cuivre de C. Boily (Bibl. Nat. Berne).

apprentissage de banque à Genève, puis partit pour Paris où il devint associé du banquier Vernet. Il créa ensuite une maison de commerce avec les Thelusson. Après maintes péripéties, et ayant attiré l'attention publique sur lui par son *Éloge de Colbert* et la *Législation et le commerce des grains*, il fut nommé successivement directeur du trésor royal, 1776, et directeur général des finances. Après une interruption de son activité d'homme d'État, il redevint directeur général, mais avec un siège au Conseil, 1788. Disgracié, puis rappelé en 1789, il démissionna et quitta la France en 1790 pour se retirer dans la baronnie de Coppet, sa propriété. Il fut résident de Genève à Paris de 1768 à 1776 et le titre de conseiller d'État honoraire fut créé pour lui dans sa ville. Voir la liste de ses ouvrages et une bibliographie dans de Montet : *Dict.* Sa femme, née Suzanne Curchod, 1739-1794, auteur de divers écrits. Sa fille Germaine,

1766-1817, devint, par son mariage, baronne de Staël-Holstein (voir ce nom). — Bouillet : *Dict. d'histoire*. — M^{me} de Staël : *Notice sur M. Necker*. — Haussenville : *Le salon de M^{me} Necker*. — Voir en général Galiffe : *Not. gén.* II. — AGS II. — de Montet : *Dict.* — P. Kohler : *M^{me} de Staël et la Suisse*. [H. L.]

NECKERTAL (C. Saint-Gall, D. Neu et Unter Toggenbourg, V. DGS). Ancienne juridiction du Sud du Toggenbourg, appelée aussi primitivement juridiction de Mogelsberg, comprenant Mogelsberg, Ganterswil, Oberhelfentswil, la majeure partie de Brunnadern, Dietfurt, Kengelbach et de nombreux hameaux isolés. Les comtes de Toggenbourg y exerçaient des droits de juridiction, y nommaient l'*Amtmann* et y possédaient aussi la plupart des gens et des terres. En 1436, le Neckertal se réunit à Bazenheid et à Lütisburg pour former le district du Sud, dépendant de l'*Amtmann* de ce district jusqu'à ce que la juridiction de Neckertal eut son *Amtmann* spécial. — Voir Gmür : *Rechtsquellen II*. — Wegelin : *Gesch. des Toggenburg I*, 294. — LL. — Fäsi III, p. 686. [B.]

NEEL. Famille de Canteleu, Normandie, reçue à la bourgeoisie de Genève en 1583. — JEAN, * vers 1569, † 1646, du Conseil des Deux-Cents 1616. Il exerça la profession d'orfèvre ainsi que quatre autres membres de la famille, cités dans SKL. — Galiffe : *Not. gén.* VI. [C. R.]

NEERACH (C. Zurich, D. Dielsdorf, V. DGS). Com. et Vge dans la paroisse de Steinmaur. *Armoiries* (depuis 1927) : d'azur à la rose d'argent, pointée de sinople, surmontée d'un croissant d'or. En 1169, (*de*) *Nerracho*. On a trouvé quelques objets isolés de l'âge de la pierre. Le district de la basse juridiction correspondait à celui de la centenie alémannique. Le tribunal devait siéger non loin du village. Une famille de Nerracho est citée en 1169 et 1172. Les nonnes de Constance à la Brünngasse y avaient des



biens en 1271 ; ceux du comte Albert de Habsbourg sont mentionnés en 1278, ceux de la prévôté de Zurich en 1300 et 1326. Selon le *Habsb. Urbar* de 1307, les possessions des Habsbourg comprenaient une métairie et un moulin. Le rôle coutumier date de 1528. Neerach se rattacha de 1442 à 1798 au bailliage du Neuamt. Lors de la Réforme, les doctrines anabaptistes trouvèrent beaucoup d'adhérents à Neerach. Une église, annexe de Steinmaur, existait au XIV^e s. ; elle est citée en 1303 et 1370. *Population* : 1836, 762 hab. ; 1920, 576. — UZ. — Schauberg : *Beiträge III*, p. 420. — Escher : *Der Zwinghof Neerach*. — Biedermann : *Gesch. des Bez. Dielsdorf*. — E. Meier dans le *Wehntaler*, 22 avril 1927. — Binder : *Aus dem Volksleben des Zürcher Unterlandes*. [HILDEBRANDT.]

NEERACHER (NEHRACHER). Vieille famille du district de Dielsdorf (Zurich), établie à Obersteinmaur en 1397 déjà et originaire de Neerach. Elle se transplantait ensuite aussi dans d'autres régions du canton de Zurich. — Welti : *Urk. des Stadtarchivs Baden*, n° 217. — [J. FRICK.] — HEINRICH Neeracher, potier, * 1764 à Stäfa ; par mandat de la société de lecture de Stäfa, il écrivit en 1794 le mémoire : *Wort zur Beherzigung an unsere theuersten Landesväter (Stäfer Memorial)*, qui provoqua l'intervention armée du gouvernement contre la commune. Neeracher fut banni de la Confédération pour six ans en 1795. † en Alsace 1797. — Voir H. Neeracher : *hinterlassene Schriften*, édité par J.-J. Leuthy, 1839. [H. Br.]

NEESER. Famille bourgeoise de la ville de Berne, éteinte en 1846. L'ancêtre HANS, cordonnier, de Seengen, reçut la bourgeoisie en 1598. *Armoiries* : d'azur à une couronne d'or surmontée de deux étoiles du même, accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — MAURICE, de Schlossrued (Argovie), * 11 nov. 1883 à Sonvilier, D^r theol., pasteur à La Brévine (Neuchâtel) 1908, à Fenin 1920, à Auvernier 1926, professeur à l'université de Neuchâtel dès 1919. A publié : *La religion hors des limites de la raison*, 1910 ; *Le problème de Dieu*, 1915 ; *Du protestantisme au catholicisme, du catholicisme au protestantisme*, 1926. [L. M.]

NEF, NEFF. Familles du canton d'Appenzell Rh.-Int. et Ext. En 1417, *Nef*; en 1431, *Näff*. — 1. ULRICH Neff, † 1625, banneret du pays 1597, vice-landammann 1598-1600, bailli du Rheintal 1600, landammann en fonctions 1603-1605, 1607-1609, 1612-1614, député à la Diète 1596-1613. — 2. BARTHOLOME, 1591-1665, secrétaire du pays 1629-1648, intendant des bâtiments 1648-1651, landammann en fonctions 1654-1656, 1660-1662, 1664-1665, député à la Diète, envoyé auprès de la Ligue Borromée 1655. — 3. JOHANN-JAKOB, 1769-1805, bailli impérial 1802-1803, directeur de l'arsenal cantonal 1803. — 4. JOHANN-BAPTIST, 1799-1856, secrétaire du pays 1840-1846, banneret 1846-1849, vice-landammann 1855-1856. — 5. FRANZ-WILHELM, 1865-1914, promoteur de l'industrie de la broderie à domicile dans l'Appenzell, fondateur de maisons de vente dans des stations allemandes, entre autres aux bains de Kissingen. — 6. JOHANN-BAPTIST-ULRICH, 1841-1912, d'abord instituteur, secrétaire du pays 1875-1881, banneret 1881-1895. — 7. JAKOB, 1845-1889, pharmacien à Appenzell, député au Grand Conseil et membre du Conseil d'État 1873, travailla au développement des écoles et des œuvres d'utilité publique. — 8. JOHANN-ANTON, 1853-1901, *Landeshauptmann* 1886-1897, juge cantonal de 1898 à 1900. [E. Sch.]

NEFTENBACH (C. Zurich, D. Winterthour. V. DGS). Vge, Com. et paroisse. *Armoiries*, depuis 1926 : écartelé en sautoir d'argent et d'azur. Il existe au Hüllbü un refuge préhistorique, au Steinhöri des vestiges d'habitations romaines découvertes en 1780, des tombeaux alémanniques près de la cure et au Riedhof. La haute juridiction appartenait aux Habsbourg-Autriche comme successeurs des Kibourg; Rudolf von Breitenlandenbergr détenait la basse justice vers 1443. Neftenbach constitua

à l'origine une seigneurie foncière du couvent de Reichenau, qui avait remis la plupart de ses biens en fief au baron de Wart. Jakob von Wart vendit ses fiefs en 1322 à Johann Truchsess de Diessenhofen. En 1410, l'abbé de Reichenau transmis la moitié des fiefs au gendre de Truchsess, Hermann von Breitenlandenbergr. Les descendants de Truchsess vendirent leurs droits, en 1439, au couvent de Paradies à Schaffhouse, tandis que la part des Breitenlandenbergr, à Neftenbach, parvint, en 1540, à la ville de Zurich, qui racheta l'autre moitié, en 1611, du couvent de Paradies. Un chapelain est cité à Neftenbach en 1209. L'église doit être une fondation du couvent de Reichenau, qui en remit le patronage aux Wart; celle d'Hettlingen en dépendait et s'en détacha en 1564. L'église fut transformée en 1843. La commune politique est formée des communes civiles de Neftenbach, Hünikon, Esch et Riet. L'école secondaire date de 1838. *Population* : 1634, 748 hab.; 1836, 1452; 1920, 1714. Registres de baptêmes et de mariages dès 1553, de décès dès 1642. — F. Schoch : *Neftenbach. Gesch. einer zürch. Landgem.* — *Nbl. der Stadtbibl. Winterthour* 1827. — J.-C. Ganz : *Sek.-Schule Neftenbach.* — *Sonntagspost des Landboten* 1916, n° 20-23. — F. Hegi : *Wappen*, dans ZT 1924. [HILDEBRANDT.]

NÉGATIFS. Nom donné après la condamnation de Rousseau et jusque vers 1790 aux membres du parti gouvernemental genevois en raison de son refus de considérer le droit de représentation (sorte d'appel) comme obligatoire pour lui. Ce parti entendait être seul à pouvoir repousser les représentations qu'il estimait, à tort ou à raison, illégitimes. — Voir sous REPRÉSENTANTS. [C. R.]

NEGELIN (NEGELI), P. AMBROSIUS, de Rapperswil (Saint-Gall), * 19 nov. 1594, profès au couvent de Saint-Gall 1611, † 24 août 1658. Représentant de l'abbé à Rorschach 1629, à Homburg 1637, à Ebringen 1649, professeur au gymnase du couvent 1632, bibliothécaire du couvent 1639, sous-prieur à Neu St. Johann 1640, curé d'Alt St. Johann 1642. — Arch. du couvent. [J. M.]

NEGGIO (C. Tessin, D. Lugano. V. DGS). Com. et paroisse où l'on a découvert un certain nombre de

tombes romaines, dont trois en 1906. La commune de Neggio devait fournir cinq soldats au duc de Milan dans la première moitié du XV^e s. Au spirituel Neggio releva d'abord d'Agno; l'ancienne chapellenie, mentionnée en 1507, fut érigée en paroisse en 1611. L'église paroissiale a été bâtie vers 1620 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle, et agrandie en 1754-1758. Une chapelle S. Giorgio, citée en 1352, fut abandonnée vers la fin du XVII^e s.; il n'en reste plus de traces. La chapelle S. Giorgio, sur la colline du même nom, a été construite vers 1650. *Population* : 1591, 10 ménages; 1801, 120 hab.; 1920, 207. Registres de paroisse dès 1635. — *BStor*, 1890, 1906. — *Riv. arch. com.* 1910. — Monti : *Atti.* — *Period. d. Soc. stor. com.* IV. — E. Maspoli : *La pieve d'Agno.* — Galli-Tamburini : *Guida del Malcantone.* [C. T.]

NEGRELLI, ALOIS, ingénieur et architecte, * 23 janv. 1799 dans le Tyrol Sud, inspecteur des ouvrages hydrauliques et des routes du canton de Saint-Gall 1832, auteur des plans du chemin de fer du Nord suisse (Zurich-Baden, 1847), † 1^{er} oct. 1858 à Vienne. — *SKL.* — A. Birk : *A. Negrelli.* [H. Br.]

NEGRI. Famille de Breno-Fescoggia et d'Agno. *Armoiries* des Negri de Breno-Fescoggia : d'or à un buste de maure de sable tortillé d'argent, vêtu de gueules, au chef d'azur chargé d'une aigle de sable (variantes). — SANTINO, de Fescoggia, 1^{er} nov. 1821-25 mai 1894, stucateur, travailla à la nouvelle église paroissiale de Mendrisio et au château royal de Turin. — *AHS* 1919, 1926. [C. T.]

NEHER. Famille d'industriels venue de Mosbach (Wurtemberg) et bourgeoise de Schaffhouse depuis 1825. — 1. JOHANN-GEORG, 1788-1858, acquit en 1810 les fonderies de fer de Laufen (chute du Rhin), qu'il rendit florissantes, et exploita également les mines de fer du Gonzen (Saint-Gall). — 2. JOHANN-KONRAD Neher-Stokar, fils du n° 1, 1818-1877, fabricant, colonel, devint membre fondateur et directeur technique de la Fabrique suisse de wagons S. A., à Neuhausen, 1853. — 3. GEORG-ROBERT, petit-fils du n° 1, 1838-1925, directeur de fabrique, colonel, à Schaffhouse. — 4. DORA, * 28 mars 1879 à Schaffhouse, sculpteur, à Zurich depuis 1912. — *DSC.* — *Festschrift d. Stadt Schaffhausen* 1901. — Steinegger : *Neuhausen.* — *Registre général de la ville de Schaffhouse.* [STIEFEL.]

NEHRACHER. Voir NEERACHER.

NEIDHART. Famille de Schaffhouse et de Zurich.

A. Canton de Schaffhouse. NEITHART, NITHART, NIDHART, NEITHART. Famille originaire de l'Allemagne du Sud (Bavière ?), citée à Randegg 1394, Wisholz et Stein au XV^e s., Thayngen au XVI^e s., bourgeoise de Ramsen-Wisholz depuis 1500 environ et de Schaffhouse depuis 1556. *Armoiries* : de gueules à l'ours de sable assis tenant entre ses pattes antérieures un vase contenant un bouquet de fleurs d'argent. Plusieurs ecclésiastiques. — 1. BLASIUS, inspecteur de l'église réformée d'Appenzell 1592. — 2. JOHANN-MATTHÆUS, 21 juin 1816-27 août 1886, fabricant de tuyaux, plus tard maître de dessin, aquarelliste, pastelliste et peintre à l'huile. — *SKL.* — 3. JAKOB-HEINRICH, * 12 janvier 1844, sculpteur à Berne et en Amérique. — Voir LL. — *US.* — *Registre généalogique de la ville de Schaffhouse.* [STIEFEL.]

B. Canton de Zurich. Aussi NIDHART. Famille éteinte de la ville de Zurich, originaire d'Ulm. — MATTHÆUS, D^r en droit canon, bourgeois 1431, chanoine et prévôt du Grossmünster en 1440, auditeur au concile de Bâle. — HEINRICH, frère du précédent, D^r jur., curé d'Ulm, chanoine de Constance et prévôt du Grossmünster de Zurich 1470. — LL. [H. Br.]

NEIRIVUE (C. Fribourg, D. Gruyère. V. DGS). Com. et Vge paroissial. Anciennes formes : en 1277 *Nigra aqua*; 1494 *Neirewez*; 1550 *Neyrevuyt*, c'est-à-dire eau noire, nom emprunté au ruisseau qui arrose le village. *Armoiries* : de gueules à la bande onnée de sable à la grue essorante sur le tout. Neirivue appartenait aux comtes de Gruyère. En 1341, ses habitants furent affranchis par Pierre III de toutes prestations et aides extraordinaires; en 1388, ils furent libérés de la mainmorte. François de Gruyère leur octroya, en 1456, la

faculté de choisir eux-mêmes leur gouverneur ou syndic.



Neirivue releva jusqu'en 1254 de la paroisse de Bulle, puis de celle de Gruyères. En 1609, il fut érigé en paroisse autonome; l'église, dédiée à saint François d'Assise, fut achevée et consacrée en 1615. Le village a été éprouvé par de nombreux incendies: le 18 avril 1791, le feu y détruisit 72 maisons; le 25 octobre 1812, 17 bâtiments; le 19 juillet 1904, 81 bâtiments, y compris l'église; les pertes furent évaluées à un million. En 1906 déjà, le village était en grande partie reconstruit sur le même emplacement. La chapelle de la Vierge, construite sur une petite esplanade du passage de l'Évi, est un lieu de pèlerinage assez fréquenté. Registres de baptêmes dès 1773, de mariages et de décès dès 1680. — Thorin: *Neirivue et son pèlerinage*. — Kuenlin: *Dict.* II. — Dellion: *Dict.* IX. — R. Bochud: *L'incendie de Neirivue*. — *Les curés de Neirivue*, dans *Semaine cathol.* 1916, 1917. — *Le ruisseau de Neirivue*, dans le *Fribourgeois* 1896, n° 87 et s. — *AHS* 1925. [J. N.]

NEISS. Famille originaire d'Aschweiler (Deux-Ponts), admise à la bourgeoisie de Coinsins (Vaud) en 1757, et aussi à celle de Genève. — 1. LOUIS, 1814-1880, instituteur à Payerne, auteur de *Chants pour les écoles*. — 2. ÉDOUARD, † à Lausanne le 23 sept. 1924, médecin, colonel des troupes sanitaires, membre du Comité central de la Croix-Rouge. — Voir *La Famille* 1904, n° 22. [M. R.]

NELL. Familles des cantons d'Uri et de Zurich.

A. Canton d'Uri. NÆL, NÆL. Famille originaire de Pomatt, bourgeoise d'Aldorf et, depuis le XV^e s., de Göschenen. JENNI Nöl acquit la bourgeoisie cantonale en 1400, MARTI Nöl, de Pomatt, à Silenen, en 1447. *Armoiries*: d'argent à la rose de gueules pointée d'or, tigée et feuillée de sinople. — 1. JAKOB, d'Erstfeld, du Conseil, bailli de la Léventine 1634-1637, sacristain 1644, † 4 févr. 1648. — 2. MAXIMUS, de Bürglen, 15 janv. 1820-22 sept. 1878, peintre de costumes et d'armoiries. — 3. KASPAR, d'Aldorf, chromolithographe et artiste-peintre, † 3 avril 1899. — Au sujet de la falsification du nom Nell en Tell pour appuyer la légende de Tell, voir Kopp: *Geschichtsblätter* I, 315; II, 326. — *Nbl.* v. Uri 12 et 20. — *Urner Wochenblatt* 1899, n° 14; 1927, numéro du jubilé. — SKL. — E. Huber: *Urner Wapenbuch*. — LL. [J. MÜLLER, A. et E. WYMAN.]

B. Canton de Zurich. Famille de la ville de Zurich au XV^e s. *Armoiries*: d'azur à un N majuscule, à la bordure d'or ou coupé d'or et d'azur, à un N brochant, à la bordure de l'un en l'autre. — ARNOLD, de Soleure, bourgeois de Zurich le 19 déc. 1402. — HANS, de Soleure, bourgeois le 26 déc. 1402, secrétaire d'État 1413-1427 ou 1428; il accompagna souvent le bourgmestre dans ses ambassades et à la Diète, dut aussi être chargé de messages. Les deux registres de la ville de 1412-1428 sont presque entièrement de sa main. — LL. — *Nbl. des Waisenhausen Zürich* 1894, p. 16. — *Zürcher Stadtbücher*, introduction, p. IV et table. — *Mon. Germ. Nerol.* I. — Dürstel: *Geschlechterbuch*. [F. HEG.]

NELLENBURG (COMTES DE). Famille du Hegau issue de celle des Burchardinge, qui, dans le milieu du XI^e s., avait emprunté le nom de son château patrimonial situé au-dessus de Stockach. Elle appartenait à la noblesse la plus distinguée du pays allemandique et possédait vers 1050 des biens en Rhétie, en Thurgovie, dans le Zürichgau, l'Argovie, le Hegau, le Klettgau, le pays de Linz, la Bertholdsbaar, le Briggau, le Nahégau et en Alsace. *Armoiries*: d'or à trois massacres de cerf d'azur, l'un au-dessus de l'autre. — 1. BURKHART (964) et — 2. GOTTFRIED (vers 970), baillis impériaux à Zurich. — 3. EBERHART, comte en Thurgovie 957-971. — 4. MANEGOLD, comte du Zürichgau, (?) 972 et 976. — 5. ELBO (Eberhart), comte du Zürichgau, † 1040. — 6. EBERHARD appelé le Saint, * 1108, bienfaiteur de Reichenau et d'autres monastères, fondateur du couvent d'Allerheiligen à Schaffhouse, où il mourut le 25 janv. 1078. Son fils — 7. BURKHART, partisan zélé du pape, bailli, sauveur et

bienfaiteur du couvent de Allerheiligen, fondateur du couvent de Sainte-Agnès (vers 1080) dans lequel entra sa mère Ita (voir art. ALLERHEILIGEN). — Catal. de la Bibl. de Schaffhouse II. — Sulzberger, dans *BVGSch.* X. — 8. EKKEHART, fils du n° 6, abbé de Reichenau 1073. — *Kultur der Reichenau*. — Après l'extinction de la branche aînée en la personne de Burkhart 1102-1105, Adalbert de Mörsberg fonda la seconde branche et après l'extinction de celle-ci en 1170, Manegold de Veringen fonda la troisième branche et, à la fin de celle-ci, en 1422, Hans von Thengen fut le fondateur de la quatrième. — 9. WOLFRAD, comte en Alsace et en Bourgogne 1323. — 10. EBERHARD, bailli d'empire à Zurich 1335. — 11. FRIEDRICH, évêque de Constance 1398. — *ADB*. — *OBG* III. — *Festschrift des Kts. Schaffhausen* 1901. — J.-J. Rüeger: *Chronik*. — *Zürcher Wappenrolle*, nouv. éd. [STIEFFEL.]

NELLENBURG (LANDGRAVIAT DE). On appelait ainsi le comté du Hegau après qu'il eut passé aux mains des comtes de Nellenburg. Il se transmit à la quatrième branche de la maison de Nellenburg, fut cédé en 1465 par Hans de Thengen-Nellenburg à Sigismond d'Autriche, échut en 1805 au Wurtemberg et en 1840 à Baden. — Voir art. HEGAU, RANDEN, REYATH, SCHAFFHOUSE. [STIEFFEL.]

NEMOURS, MARIE de, fille aînée de Henri II de Longueville, prince de Neuchâtel, * 24 mars 1625. Elle épousa en 1657 Henri de Savoie, duc de Nemours, et devint veuve en 1659. Lorsque Charles-Paris d'Orléans, son demi-frère, mourut en 1672, elle réclama la souveraineté de Neuchâtel puisque l'abbé d'Orléans était dément. Celui-ci fut maintenu comme prince de Neuchâtel sous la curatelle de sa mère. A la mort de cette dernière, Marie de Nemours fut curatrice de son frère de 1679 à 1682, puis elle lui succéda en 1694. Son principal compétiteur était le prince de Conti, qui fut reconnu par le parlement de Paris comme héritier de l'abbé d'Orléans. La duchesse de Nemours revint à Neuchâtel en 1699 défendre ses droits contre le prince de Conti. Elle mourut le 16 juin 1707, dernière princesse de Neuchâtel de la maison d'Orléans-Longueville. — Boyve: *Annales*. — Chambrier: *Hist. de Neuchâtel*. — A. Piaget: *La duchesse de Nemours à La Neuveville*, dans *MN* 1922. — La Force: *Le grand Conti*, 1922. [L. M.]

NENDAZ (C. Valais, D. Conthey, V. DGS). Com. et Vge. Anciennes formes: *Neigda*, *Neymda*, *Neinda*. Nendaz fit partie de la châtellenie savoyarde de Conthey dès le XII^e s. La métairie, possédée par les de la Tour, fit retour à la Savoie en 1375; celle-ci l'inféoda à divers particuliers, les Meyrans, les Tavelli, les Bertherinis. Au XIV^e s., une communauté existait à Nendaz; elle racheta momentanément la métairie en 1551. En 1592, l'État remplaça son titulaire par un grand major nommé par la Diète, sur la représentation des dizains. Au militaire, Nendaz dépendait de la bannière de Conthey; il forme depuis 1798 une commune, qui adhéra en 1839 au gouvernement de Sierre. La paroisse, mentionnée dès le XI^e s., passa en 1639, par échange, de l'abbaye de Saint-Maurice à l'évêché de Sion. Trois églises y ont été édifiées successivement, dédiées à saint Léger. — Gremaud. — Furrer: *Hist. du Valais*. — Le même: *Statistique*. — Rameau: *Châteaux du Valais*. — Ribordy: *Hist. du Valais*. [Ta.]

NENNIGKOFEN (C. Soleure, D. Bucheggberg, V. DGS). Com. et Vge, dans la paroisse de Lüsslingen. Cet endroit s'appela autrefois *Hächelhofen* (*Hechlikofen* en 1368) et fut détruit par les Gugler en 1375. Depuis sa reconstruction, il porte son nom actuel. Il suivit le sort politique de Lüsslingen; Berne ne renonça au village en faveur de Soleure qu'en 1539. En 1798, le général soleurois Altermatt fit prisonniers les bourgeois de Nennigkofen; sans l'intervention du général Schauenbourg, ils auraient été fusillés à Soleure (festival d'A. Emch: *Die Patrioten*). — Wagner: *Streithandel*. — *MHV Sol.* 8, p. 83. [H. Tr.]

NENZLINGEN (C. Berne, D. Laufon, V. DGS). En 1194, *Ranzelengin*. Com. et Vge qui appartenait d'abord à la seigneurie de Pfeffingen et qui fut ensuite donné aux Thierstein au XIII^e s. Plus tard, ce village échut aux Ramstein, puis aux Rotberg (1462). Ceux-ci

le vendirent à l'évêque de Bâle et Nenzlingen fit, dès lors, partie de la seigneurie de Zwingen et de la paroisse de Blauen. En 1802, il en fut séparé et réuni à celle de Grellingue. L'État de Berne décida la séparation des deux localités (1845). L'église fut bâtie en 1756 ; elle est dédiée à saint Oswald. *Population* : 1764, 162 hab. ; 1920, 271. — Voir Trouillat. — Daucourt : *Dictionnaire* IV. [G. A.]

NÉOLITHIQUE. Voir PIERRE, ÂGE DE LA.

NER. Famille de Delémont (Berne). — 1. HENRI, de Delémont, abbé de Bellelay 1401, bourgeois de Bâle 1407, fit dresser le *Cartulaire* de Bellelay, † 27 déc. 1418. — 2. JEAN, fils illégitime du n° 1, chanoine 1418 et prieur de St. Peter à Bâle 1439, officier du tribunal épiscopal, fit construire la sacristie de St. Peter. — 3. HENRI, * 1403, frère du n° 2, chanoine de St. Amarin 1418, doyen de la cathédrale de Bâle et chanoine de Montier-Grandval 1463. *Armoiries* : de gueules au pal d'argent, chargé des trois onciales de sable N E R. — *WB.* — E.-A. Stüchelberg : *Basler Kirchen II.* — Saucy : *Hist. de Bellelay.* — Trouillat. — v. Müllinen : *Rauracia sacra.* [G. Ro. et G. A.]

NERGAZ. Famille du Pays de Gex, bourgeoisie de Genève en 1449. — 1. JACQUES, notaire, prieur de la confrérie du Saint-Esprit et recteur de l'Hôpital des pauvres honteux 1473, syndic 1477. — 2. MICHEL, fils du n° 1, syndic 1507, 1511, 1513, 1515 et 1517 ; ennemi de Berthelier et des Eidguenots, banni comme traître. — 3. JEAN, prieur de la Confrérie du Saint-Esprit et recteur de l'Hôpital des pauvres honteux 1496, syndic 1497. En qualité de procureur de l'hôpital pestilentiel, il fit élever à Plainpalais un oratoire qui fut démoli en même temps que les faubourgs en 1534. — *R. C. pub.* [C. R.]

NESEMANN, JOHANN-PETER, * 1726 à Barendorf dans le pays de Magdebourg, ouvrit en 1761, avec Martin Planta, l'école normale de Haldenstein (Grisons), qu'il transféra en 1771 à Marschlin ; créa en 1776 avec le pasteur P. Kind une école réelle à Coire. Il dirigea l'institution ouverte en 1793 au château de Reichenau, fut déporté à Innsbruck en 1799 par les Autrichiens, † 26 janv. 1801 à Coire. [B. H.]

NESSELHUFF, NESSELHAUFFER. Famille patricienne fribourgeoise, éteinte, originaire de Eichstätt (Bavière). *Armoiries* : d'argent à trois laches de sinople posées en pal sur trois coupeaux du même, sommées de deux étoiles d'azur (variante). — 1. GEORGES, chamoiseur, reçu bourgeois de Fribourg en 1585 et dans la bourgeoisie privilégiée en 1588. — 2. JEAN-NICOLAS, fils du n° 1, bailli de Planfayon 1657-1662. — *LL.* — Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF X.* — Archives d'État Fribourg. [G. Cx.]

NESSI. Famille de Locarno, qui s'y serait établie vers 1527 venant de Côme. Dès 1771 elle occupa, à titre presque héréditaire, un siège au Conseil général du bailliage de Locarno. *Armoiries* : coupé, au 1 à une aigle, au 2 à un griffon (émaux inconnus). — 1. GIUSEPPE-CRISTOFORO, lieutenant du bailliage et vice-chancelier, prit part aux négociations pour la délimitation des frontières avec Milan en 1734 et peut-être en 1751 et 1754. — 2. GASPARE, fils du n° 1, * 3 déc. 1747, † à Locarno 25 juil. 1805, membre du tribunal cantonal de Lugano 1802 et de la Diète cantonale. — 3. GIAN-GASPARE, * 11 mai 1800, † 29 oct. 1856 à Masnago (Italie), avocat et notaire, député au Grand Conseil 1830-1839, président 1832, 1836, 1839 ; à la Diète fédérale 1832, 1835, 1838. Syndic de Locarno. Élu conseiller d'État en mai 1839, il fut renversé par la révolution du mois de décembre suivant ; accusé de haute trahison et condamné à trois ans de travaux forcés, il quitta le canton. A publié, entre autres : *Memoria sopra Castel Seprio* et *Memorie storiche di Locarno fino al 1660*, 1854. Membre de plusieurs sociétés scientifiques. — 4. GIUSEPPE, neveu du n° 3, avocat et notaire, un des chefs de la contre-révolution de 1841 ; condamné à mort, il fut exécuté le 5 juillet 1841, âgé de 34 ans. — 5. GIOVANNI, frère du n° 4, 8 août 1808-26 oct. 1884, archiprêtre de Locarno 1835-1884, commissaire apostolique et dès 1875 camérier secret du pape. — 6. ANGELO, neveu des nos 4 et 5, * 11 avril 1873, à Lo-

carno, D^r ès lettres, critique littéraire et artistique ; a publié *La diligenza dei dodici posti* ; un roman *Cip*, et plusieurs libretti. — *AHS 1914.* — *AS I.* — *ASHR.* — Weiss : *Die tessin. Landvogteien.* — Respini-Tartini : *Storia politica.* — Gubler : *Gesch. d. Kts. Tessin.* — S. Borran : *Ticino sacro.* — *Cronaca ticinese* 1905, n° 34. — De Vit : *Il Lago Maggiore.* [C. TREZZINI.]

NESSLAU (C. Saint-Gall, D. Obertoggenburg, V. DGS). Vge et Com. Cette localité fut vraisemblablement formée par la réunion de deux hameaux voisins : Nesslau et Zum Wasser. En 1178 *Mezelovo* (orthographe erronée pour *Nezelovo*) ; 1261 *Ze dem Wassere* et *Nesselouwe*. Bien antérieurement apparaît le nom de Lutenwil, endroit situé dans la commune de Nesslau (*Lutherraheimara* 912). Au cours des temps, le village de Nesslau et le district de basse juridiction qui lui était annexé furent appelés généralement *Zum Wasser*. Une grande partie de la commune actuelle de Nesslau avec plusieurs fermes et hameaux appartenaient à la juridiction de Thurthal. Avec le temps, le couvent voisin de St. Johann, fondé dans la première moitié du XII^e s. entra en possession de la majeure partie du sol de cette région et de tous les droits de basse justice. En 1555 ce couvent fut incorporé à l'abbaye de Saint-Gall et l'abbé octroya aux trois juridictions de St. Johann, savoir Alt St. Johann, Zum Wasser et St. Peterzell les mêmes franchises qu'aux autres juridictions du Toggenbourg (1556) et les réunit au district du Haut-Toggenbourg. En 1178 une chapelle prit le nom de Nesslau, en 1261 l'église dépendait du couvent de St. Johann, à qui elle fut incorporée en 1513. Nesslau embrassa en 1528 la foi protestante, mais le culte catholique y fut réintroduit en 1595 en faveur d'une petite minorité catholique, ce qui amena en 1602 une parité durable des églises, malgré la résistance acharnée de la commune. En 1806, les droits de l'église catholique furent cédés pour 6000 fl. à l'église protestante et les catholiques de Nesslau furent attribués à la paroisse de Neu St. Johann. L'église protestante a été réédifiée en 1811 ; en 1803 Nesslau fut érigé en commune politique ; l'école secondaire de Nesslau-Krummenau date de 1859. *Population* : 1860, 2397 hab. ; 1920, 2001. — *USTG.* — M. Gmür : *Rechtsquellen II.* — *LL.* — I. v. Arx : *Gesch. St. Gallen III.* — Aug. Naef : *Chronik.* — Nüscher : *Gotteshäuser.* — Wegelin : *Gesch. des Toggenb.* — Rothenflue : *Toggenb. Chronik.* — *Gesch. der Landschaft Toggenb.* — Wartmann dans *MVG XXXVI.* [Bt.]

NESSLER, FRÉDÉRIC, 1806-1878, Alsacien reçu bourgeois de Belmont s/Lausanne ; professeur de littérature allemande à l'académie de Lausanne de 1840 à 1873. En souvenir de lui et de son fils Eric Nessler († 1913 à Paris) leur famille a fait en son nom des fondations à l'université de Lausanne et au collège classique cantonal. — *Livre d'Or.* [M. R.]

NESTLÉ, HENRY, 1814-1890, originaire de Francfort s/Main, admis à la bourgeoisie de Vevey, pharmacien-chimiste, fonda en 1867 l'entreprise de farine lactée qu'il remit, en 1875, à une société, laquelle a donné à ce produit une réputation mondiale. [M. R.]

NETSTAL (C. Glaris, V. DGS). Com. et paroisse. *Armoiries* : depuis 1918 celles de la famille Netstaler. Le rentier de Säkingen, du commencement du XIV^e s., range ce village au nombre des *Tagwen*. Il s'est formé de la réunion d'un certain nombre de petites colonies autonomes qui se fondèrent en une seule et même commune au début du XVI^e s. Une chapelle fut construite par Mathieu Netstaler en 1421, mais la commune continua à dépendre au spirituel de Glaris. La chapelle fut remplacée en 1708 par l'église actuelle, et le droit de patronage, exercé par les Netstaler et leurs descendants, fut racheté en 1777 par la communauté catholique. Paroisse en 1876. Les protestants dépendaient aussi de Glaris ; ils s'en détachèrent et construisirent leur église en 1698. Nouvel édifice en 1811-1813. De 1625 à 1798, le Conseil catholique et la landsgemeinde de cette confession siégerent à Netstal. Le passage des troupes françaises, autrichiennes et russes sous la République helvétique provoqua dans la région une misère indescriptible. Netstal est la commune la plus industrielle du canton. *Popula-*

tion : 1687, 476 hab. ; 1801, 1636 ; 1920, 2162. Registres de la paroisse protestante dès 1698. — P. Thürer : *Gesch. der Gem. Netstal*. [Paul Thürer.]

NETSTALER. Vieille famille considérée de Netstal et Zurich, éteinte depuis le milieu du XVI^e s.

Branche glaronnaise. *Armoiries* : de gueules au bélier d'argent, sénestré de trois étoiles d'or. RUDOLF doit avoir émis en 1256 des prétentions à la charge de Meier de la vallée de Glaris. — 1. ULRICH, de Netstal, donzel, l'un des rares nobles du pays de Glaris, devait habiter un petit château actuellement disparu, sur la Bürglen près de Netstal. Il fut l'une des cautions offertes en 1289 par le pays de Glaris lors d'un acte passé avec Rudolf der Hofstätter à Walenstadt. — 2. WILHELM, conseiller et juge 1372, caution de Glaris vis-à-vis de Säckingen. — 3. **Mathias**, * vers 1370, † avant l'automne 1440, landammann 1416, plusieurs fois



député à la Diète, ambassadeur des Confédérés auprès de l'empereur Sigismond à Ulm en 1418, pour lui exposer la question des nouveaux bailliages tessinois. Il éleva en 1421 une chapelle dans sa commune de Netstal, s'établissant à Zurich peu après, y fut reçu bourgeois en 1427 et y mourut. Selon Egide Tschudi, il fut le plus riche des Confédérés de son temps, et propriétaire des châteaux de Liebenberg dans le bailliage de Grüningen et de Schüpfen sur les bords du lac de Zurich. — 4. RUDOLF, fils du n° 3, conseiller de Glaris 1434, puis député à Lucerne, bailli de Baden 1439 ; en cette qualité il rendit de grands services aux nonnes de Königsfelden ; député à Baden 1442, causa de grandes pertes aux Zurichois au moyen des bateaux qu'il lança sur le lac durant la guerre de Zurich, chef des Glaronnais à Saint-Jacques sur la Birse, † 26 août 1444. — 5. VERENA, sœur présumée du n° 3, abbesse du couvent de Wurmsbach 1446. — 6. KONRAD, conseiller de Glaris 1453, négociateur d'un litige entre le comte de Werdenberg et quelques villes impériales de l'Allemagne du Sud. — 7. PETER, l'un des 40 cavaliers confédérés qui accoururent en 1468 au secours de Mulhouse et remportèrent une brillante victoire sur 300 Autrichiens.

Branche zuricoise. *Armoiries* : d'azur au cor d'or, accompagné en pointe d'un mont de gueules. Sous le roi Albert I^{er}, une partie de la famille des Netstaler émigra à Zurich pour échapper à l'oppression des ducs d'Autriche. Dans cette lignée zuricoise, éteinte aussi, il faut citer — 1. RUDOLF, du Conseil 1384, bailli de Küsnacht 1391, plus tard aussi de Meilen, Hôngg et Horgen, intendant des bâtiments 1425, bailli impérial à Zurich 1431. — 2. RUDOLF, chanoine 1418, camérier et celiériste du chapitre du Grossmünster. — 3. RUDOLF, fils du n° 1, conseiller et capitaine zuricois du château de Liebenberg (Com. Mönchaltorf), qu'il céda, le 12 nov. 1440, aux Schwyzois et aux Glaronnais. — Voir P. Thürer : *Gesch. der Gem. Netstal*. — E. Dürsteler : *Zürch. Geschlechterbuch*. [Paul Thürer.]

NETT. Familles de Klosters, Luzein et Langwies (Grisons). Un ammann Nett est cité à Klosters en 1484, un autre à Langwies vers 1500. Une branche devint bourgeoise de Coire en 1852, avec Luzius, de Pany près Luzein. — BARTHOLOMÆUS, fils de ce dernier, * 1836, D^r jur., bourgmestre de Coire 1872-1873, député au Grand Conseil vers 1870, durant plusieurs législatures président du cercle de Coire, conseiller d'État vers 1880, † 1892. — F. Jecklin : *Urbur der Propstei St. Jakob... 1514*. — Le même : *Jahrzeitbuch der Kirche Langwies*. — Registre des bourgeois de Coire. — Le même : *Ämterbücher*. — Protocoles du Conseil. [M. V.]

NEUAMT. Bailliage intérieur de l'État de Zurich, constitué lors de la rétrocession de la seigneurie de Kibourg à l'Autriche en 1442, et formé de la portion du bailliage de Kloten, sise à l'Ouest de la Glatt, restée à la

ville de Zurich. Il fut administré jusqu'en 1798 par deux membres du Petit Conseil de la ville. *Armoiries* : coupé d'azur au croissant d'or et d'or à deux roses de gueules. — LL. — LLH. — E. Bär : *Zur Gesch. der Grafschaft Kiburg*, p. 94. — *Festgabe P. Schweizer*, p. 69, 77. — G.-J. Peter : *Zur Gesch. des zürch. Wehrwesens*. — ZT 1859, p. 63. — E. Egli : *Actensammlung*. — Bullinger : *Ref.-geschichte*. — *Bülach-Dielsdorfer Wochenzeitung* 1926, n°s 59-61, 65-69 et 71. [F. H.]

NEU-ANDWIL. Voir ARNEGG. Sceau du tribunal de 1795 : un homme tenant un masque dans la dextre.

NEU-ASPERMONT. Voir ASPERMONT.

NEUBURG, NEUENBURG (C. Grisons, D. Unterlandquart, Cercle V Dörfer, V. DGS). Ruine d'un château à l'Est d'Untervaz, bâti, croit-on, par les barons de Vaz, pour protéger la route de Reichenau à Ponstrils, par la rive gauche du Rhin. Les plus anciens habitants du manoir furent les seigneurs de Neuburg ou Neuenburg, ministériels des anciens comtes de Bregenz, puis de ceux de Montfort et enfin de l'évêque de Coire. Les documents ne permettent pas d'établir s'ils étaient apparentés à la famille du même nom de la Neuburg près de Götzis en Vorarlberg. Le premier Neuburg cité est RUODEGERUS (Rudolph), témoin 1207. — **Volkardus**, chanoine de Coire, évêque de Coire 1237 ; il éleva les châteaux de Friedau près de Zizers et de Guardaval près de Madulein, fut partisan de l'empereur Frédéric II, † 16 oct. 1251. — Vers le milieu du XIII^e s., on voit apparaître à côté des Neuburg de Haute-Rhétie, des ministériels du même nom, dits **Tumb**, guelfes et partisans des Hohenstauffen. Les deux familles furent florissantes jusqu'à la fin du XIII^e s. et se partagèrent le château. De 1385 à 1448 les vassaux des Tumb, les Schanfigg, habitèrent avec eux-ci. Georg von Heven leur succéda en 1450. Quand les Tumb quittèrent la Rhétie, l'évêché devint en 1496 seul propriétaire de la Neuburg et la remit en fief à Hans Lendi de Coire, en 1503. L'évêque Beatus a Porta la vendit en 1572, avec tous droits et biens, à la commune d'Untervaz. — Voir Helbok : *Reg. v. Vorarlberg*, n° 295 et Extrait, p. 144. — Mns. de Bergmann, Zösmair, Ulmer et Jecklin, concernant les châteaux. [A. M.]

NEUBURG (C. Thurgovie, D. Steckborn, Com. Mammern, V. DGS). Ancien château, le plus grand de ceux qui avoisinèrent le lac inférieur. Il fut probablement construit par Ulrich V d'Altenklingen, dit de **Nüwenberch** (1257) ; la seigneurie comprenait, outre le château et son domaine, trois villages voisins. Les couvents de Reichenau et Saint-Gall y possédaient des fiefs. Comme ces relations entraînaient des conflits, Saint-Gall racheta en 1748, pour 750 fl., les droits de Reichenau, de sorte que tous les droits de seigneurie appartinrent dès lors



Château de Neuburg vers 1730. D'après un dessin de N. Meiss.

à Saint-Gall. Le bailliage de Neuburg était presque toujours réuni à celui de Mammern et le château habité jusqu'en 1630 par les titulaires des deux seigneuries. En 1676 les Roll vendirent la seigneurie de Neuburg aux Püntiner qui l'aliénèrent en 1690, pour 14 000 fl.,

au couvent de Rheinau. Après la construction par les Roll d'un nouveau château à Mammern, l'ancien manoir tomba peu à peu en ruines ; en 1744, il fut démoli par le préfet Fintan ; il ne subsista que la tour qui tomba aussi en ruines au cours du XIX^e s. [E. STAUBER.]

NEUBURG (C. Zurich, D. et Com. Winterthour). Ruine d'un château et hameau dans l'ancienne commune de Wüllingen. Le manoir, bâti sur la montagne de Hoch-Wüllingen, doit porter son nom par opposition avec celui d'Alt-Wüllingen situé plus bas. Les Meyer d'Oberwinterthur y habitaient ; ils étaient ministériaux de la cathédrale de Constance et portèrent dans la suite le nom de Novo Castro et plus tard de Mörsburg. — *MAGZ* 23, p. 388. — Bibliogr. de l'art MÖRSBURG. — *Jahresbericht der Antiquar. Ges. Zürich* 1926-1927. — H. Bernhard : *Wirtschafts- u. Siedlungsgeographie des Tösstales*, p. 48. — *Zürcher Wappenrolle*, nouvelle édition. [F. H.]

NEUCHÂTEL. République et canton, le vingt et unième dans l'ordre officiel (v. DGS). Ancien comté, puis principauté, Neuchâtel fut reçu dans la Confédération, avec le Valais et Genève, le 12 septembre 1814, mais ses attaches avec le roi de Prusse, qui venaient d'être renouvelées, n'étaient pas rompues. La révolution du 1^{er} mars 1848 mit fin à ce dualisme.

I. Armoiries. Anciennement, celles de la famille de Neuchâtel, soit d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent. Les diverses maisons qui ont régné sur Neuchâtel ont conservé ces armes, combinées avec les leurs propres. Au lendemain de la révolution de 1848, lorsque se posa la question des couleurs pour le manteau de l'huissier chargé d'accompagner la délégation neuchâteloise à la Diète, la Constituante décréta, le 11 avril, que les couleurs nationales sont le vert, le blanc et le rouge disposés en pal, le rouge étant chargé d'une croisettes d'argent à l'angle supérieur. Cette décision a été prise à une faible majorité, qui voyait dans les chevrons un emblème de la maison de Prusse. La Constituante ne s'est pas prononcée sur la question des armoiries, qui n'ont été ni abolies, ni reconnues officiellement. Mais, confondant couleurs et armoiries, les autorités, aussi bien que le peuple ont adopté en fait, dès le début, l'écu rouge, blanc, vert.



Une proposition de reprendre les anciennes armes de Neuchâtel comme armoiries du canton a été écartée par le Grand Conseil le 26 mars 1923.

Sous l'ancien régime, les couleurs du drapeau étaient jaune et rouge, mais en 1836 le roi de Prusse donna au pays un nouveau drapeau, combinaison des couleurs prussiennes, noir et blanc, avec une nouvelle couleur, orange, obtenue par le mélange du rouge et du jaune. Ce drapeau subsista jusqu'en 1848. Au XVIII^e s. déjà on trouve des nœuds de couleur orange ; après 1815, les cocardes furent aux couleurs de la Prusse, noir et blanc, jusqu'en 1836, tandis que sous le régime Berthier elles étaient tricolores : rouge, blanc, bleu. De 1836 à 1848, les cocardes furent composées d'orange, de noir et de blanc.

La principauté de Neuchâtel n'avait pas comme telle de sceau. Les actes importants étaient scellés au nom et aux armes du souverain. En 1709, le roi de Prusse fit graver un sceau pour le Conseil d'État ; il portait ses armes comme prince de Neuchâtel, sommées de la couronne royale et entourées du cordon de l'aigle noir, avec la légende : SIG : CONSILII STATVS NEOCASTEL-LENSIS. Un petit sceau portant les mêmes armes, mais entourées d'une branche de chêne et d'une branche de laurier, avait pour légende : SCEAU DE LA PRINCIPAUTÉ DE NEUCHÂTEL ET VALANGIN. Depuis 1848, il existe un sceau pour le Conseil d'État, un autre pour le Grand Conseil, mais le canton lui-même n'en possède point.

Maurice Tripet : *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*. — J. Grellet : *Les armes et les couleurs de Neuchâtel*, dans *MN* 1947. — Ed. Perrochet : *Les cocardes neuchâteloises* dans *MN* 1902. — *Bull. du Grand Conseil* 1921, 1923. [L. M.]

II. Préhistoire. Neuchâtel possède deux stations d'une importance universelle : la grotte de *Cotencher*

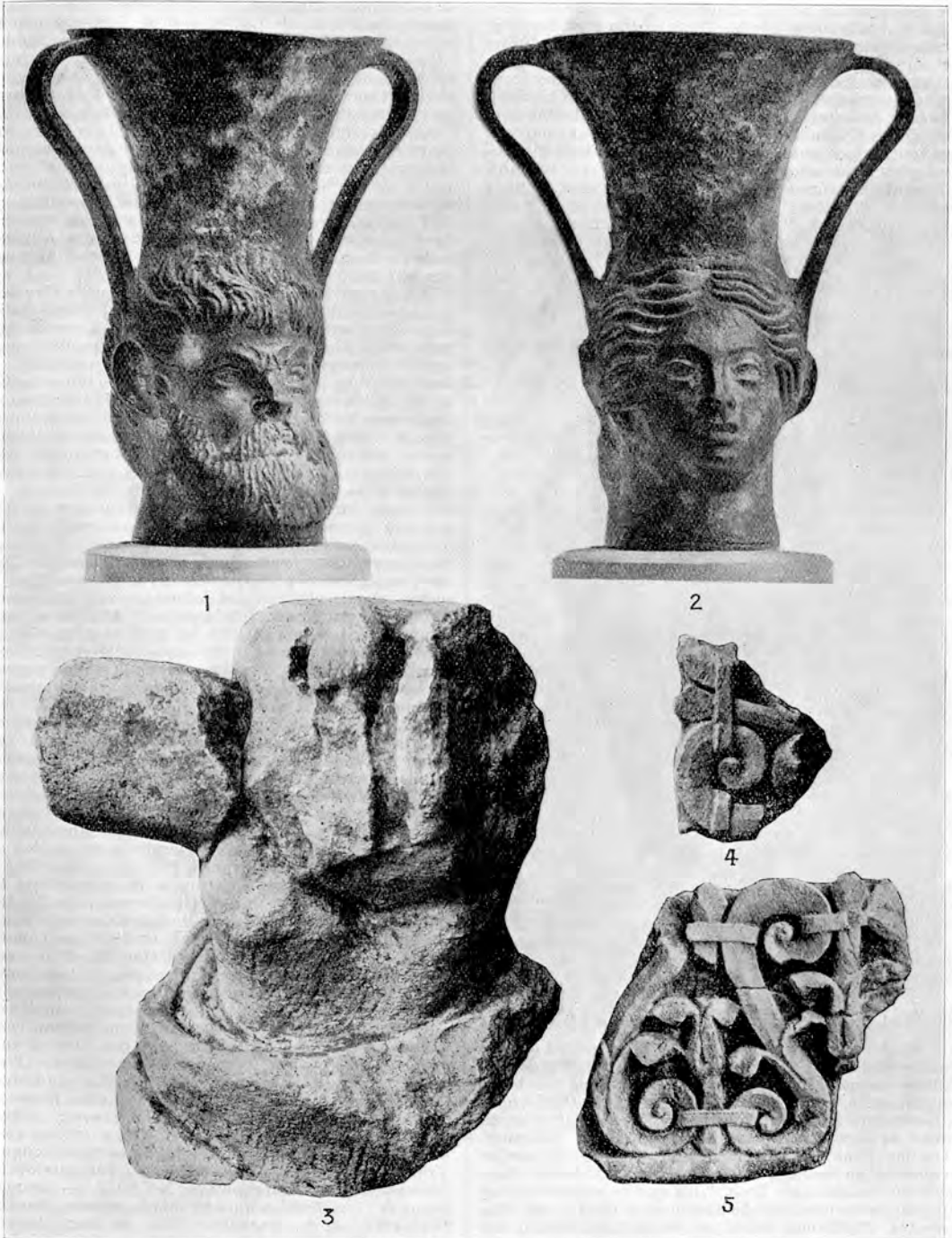
et la station éponyme du deuxième âge du fer, *La Tène*. Comme la grotte de Cotencher, située dans les gorges de l'Areuse, à 650 m. d'altitude, soit à 400 m. au-dessous du niveau maximum de la dernière glaciation, est, des grottes actuellement connues qui ont livré des vestiges à faciès moustérien, la seule qui soit comprise dans la zone recouverte par les glaces, il en résulte que la culture qui y a été constatée pourra être datée par rapport aux phénomènes glaciaires... quand les géologues se seront mis d'accord. D'après Auguste Dubois, qui l'a très scientifiquement explorée dès 1916, mais dont l'œuvre d'ensemble n'a pas encore paru, elle aurait été comblée par le glacier de récurrence du Val-de-Travers, lors de la glaciation wurmienne ; pour d'autres, ce comblement serait dû au retrait du glacier du Rhône lors du dernier recul glaciaire. Quoi qu'il en soit exactement, tous sont d'accord pour placer l'occupation, sans doute temporaire, de la grotte, au début ou à la fin de la dernière glaciation, à la période qui correspond au moustérien de France. Et c'est bien du moustérien que Dubois en a extrait ; mais du moustérien atypique, bien inférieur comme technique aux formes classiques de France. Le canton de Neuchâtel se trouve ainsi posséder l'un des gisements les plus anciens de la Suisse.

Bien qu'aucune découverte n'ait été faite jusqu'ici dans le domaine magdalénien, il y a lieu d'espérer que la lacune sera comblée, soit par l'exploration d'abris sous roche situés dans le Vignoble, soit par les fouilles qui vont être entreprises au Col-des-Roches, dans un abri où l'on a déjà reconnu trois occupations successives, dont la plus récente remonte au début du néolithique lacustre.

Le mérite propre au canton de Neuchâtel, en ce qui concerne l'âge de la pierre polie — indépendamment de la réputation que lui ont valu les importantes stations de Préfargier, Saint-Blaise, Champvévres (Hauterive), Auvonnier, Cortailod, Bevaix et Saint-Aubin (Port-Conty) — réside dans les recherches entreprises dès 1917 par la Commission des fouilles archéologiques, et qui permirent d'établir, grâce à la stratification, une classification du néolithique lacustre désirée depuis fort longtemps.

Ces mêmes recherches révélèrent également qu'il y a lieu de distinguer deux colonisations néolithiques successives, dont la plus ancienne présente cette particularité vraiment imprévue d'être bien plus avancée que la suivante au point de vue de la céramique et de la technique en général. Cette première colonisation, qui possédait également ses parures propres, disparut sans laisser de traces, probablement à la suite d'un cataclysme qui fit monter le niveau du lac de plus d'un mètre. La deuxième culture, probablement d'origine nordique, bien fruste à ses débuts, se développa sur place, sans hiatus, jusqu'à la connaissance du métal, et même, selon toute vraisemblance, jusqu'au nouveau cataclysme du milieu du premier âge du fer, qui mit brutalement fin aux stations lacustres, par suite d'une nouvelle et très forte crue du lac. C'est ainsi qu'il se fait qu'à chaque station néolithique correspond une station de l'âge du bronze, exception faite de Saint-Blaise et de Saint-Aubin, dont les gisements de l'âge du bronze sont encore inconnus, probablement parce qu'ils se trouvent envasés dans le lac actuel, dont le niveau est de 2 m. plus élevé qu'au milieu de l'âge du bronze. La connaissance du métal vint certainement aux lacustres, comme à leurs voisins de l'Europe centrale, par voie commerciale. Malheureusement, il ne nous est point encore possible de déterminer la ou les routes suivies, car les trouvailles terrestres sont très rares dans le canton. A part quelques objets isolés découverts à Lignières, Noiraigue, au pied du Creux du Van, et au sommet du Mont d'Amin, nous ne connaissons rien de préhistorique terrestre, notamment aucune sépulture, ni aucun dépôt. Il sied toutefois de rappeler le fameux tombeau dolménique d'Auvonnier, remontant au début du bronze et ayant vraisemblablement servi d'ossuaire aux habitants de la station lacustre située à proximité.

Si les rives du lac semblent seules avoir été habitées aux âges de la pierre polie et du bronze, il en est tout autrement dès la période hallstattienne, qui n'est guère re-



OBJETS TROUVÉS DANS LE CANTON.

1 et 2. Vase en bronze, trouvé au Landeron. — 3. Main gauche d'une statue, trouvée à Wavre. — 4 et 5. Fragments d'une frise, trouvés à Wavre.

présentée chez nous que par sa deuxième phase. Ce sont alors les flancs des pentes ensoleillées, ainsi que les rares vallons qui sillonnent nos montagnes, qui sont occupés à demeure par une population peu dense et essentiellement agricole. Dans la zone aujourd'hui boisée presque partout comprise entre 600 et 800 m. d'altitude et s'étendant de la Béroche à Perreux; de Chambrélien à Valangin, par le haut de Corcelles et le vallon de Bussy; de l'hôpital des Cadolles (Neuchâtel) à Voëns et Frochaux, partout se rencontrent aujourd'hui les tertres funéraires, dits tumulus, des populations hallstattiennes, disposés habituellement par groupes. Les plus nombreux sont répartis



Neuchâtel. Statue de bronze de Jupiter trouvée à Auvonnier.

dans la région du Devens et de Vauroux (Béroche); malheureusement leur exploration n'est que rarement rémunératrice, car la plupart d'entre eux ont été violés à une époque fort lointaine. Desor, cependant, a eu la chance de découvrir un très beau tumulus à Vauroux.

Un deuxième groupe, moins pillé, semble-t-il, par les chercheurs de trésors, se trouve dans la partie Sud-Ouest du Val-de-Ruz. C'est à lui que se rattachent les importantes trouvailles de Desor au tumulus des Favargettes (Coffrane), 1868, et de la Commission des fouilles archéologiques dans la forêt de Bussy (Valangin), 1920. Est-ce à cette population hallstattienne qu'il faut attribuer les pierres à cupules ou à écuelles, tout particulièrement abondantes dans les forêts de la Béroche? Impossible encore de se prononcer sur ce point.

Il semble évident qu'au deuxième âge du fer la population devait être devenue sensiblement plus nombreuse, mais il est et sera sans doute difficile de le prouver, la culture de la vigne ayant entraîné le défonçage du

terrain, partant la destruction des vestiges de l'époque de La Tène, notamment des cimetières. Mais n'oublions pas que la station de La Tène est en territoire neuchâtelois et que cet entrepôt commercial fortifié est de beaucoup le poste le plus important du monde, surtout en ce qui concerne l'outillage gaulois. Comme il sera longuement parlé de La Tène à l'article qui lui est consacré, nous n'insistons pas ici sur cette station célèbre.

Les Helvètes renvoyés par César dans leurs foyers détruits, n'ont laissé de traces de leur existence misérable que dans deux grottes, celle dite aux Fées ou aux Filles, située tout au bord du lac entre Saint-Aubin et Vaumarcus, et celle dite du Four, dans les gorges de l'Areuse. La seule sépulture de guerrier de l'époque de La Tène que nous connaissions dans notre canton est celle de Bevaix, fouillée par A. et M. Borel et déposée par eux au Musée d'histoire de Neuchâtel.

A l'époque romaine, une route longeait la côte du lac, c'était la Vy d'Étra; à la hauteur de Saint-Blaise, elle bifurquait et une nouvelle artère se dirigeait vers le Sud en passant la Thielle sur un pont auprès duquel l'on a recueilli de nombreux objets, tuiles et monnaies, phalène, masque de lion. Aucune localité importante n'a été révélée sur le parcours de la Vy d'Étra; l'on a cru longtemps à l'existence de *Noïdenolex*, localité qui n'a jamais existé mais que cite Guilliman et que les *Mémoires* attribués au chancelier de Montmolin situent sur l'emplacement actuel de Neuchâtel. La rive du lac et le Val-de-Ruz étaient toutefois habités; des villas ou des vestiges de constructions ont été découverts à Lignières, Saint-Blaise, Landeron, Serrières, Colombier, Chézard, Saules, Fontaines, Villiers. La plus importante construction était celle de Colombier, explorée en 1840 par Frédéric Dubois. Il se peut même que le château de Colombier soit bâti sur des fondations romaines. Sur le plateau de Wavre, des travaux de drainage exécutés en 1898 ont mis au jour des restes de murs et d'un aqueduc romain. Vers la même époque on a découvert dans la même région un fragment de frise sculptée et la main gauche d'une statue.

S'il faut en croire l'hypothèse de M. Jules Jeanjaquet, le Val-de-Ruz devrait son nom à une localité gallo-romaine, *Rotoialum*, au sujet duquel on ne sait rien. Une nécropole de plus de 120 tombes, découvertes en 1837, à Serrières, a été signalée par G.-A. Matile dans son *Musée historique* III. Des trouvailles de monnaies romaines ont été faites un peu partout, sans revêtir une grande importance, sauf à Dombresson, où l'on a mis au jour, en 1824, un trésor de 420 pièces. En 1864, une statuette de Jupiter, en bronze, fut découverte à Auvonnier, et en 1896, un petit Hercule. Le Jupiter se trouve aujourd'hui au musée de Saint-Germain en Laye. De son côté, le Landeron livrait en 1890 des tuiles, des restes de murs, une statuette d'Hercule et un vase de bronze. Cressier est connu par ses deux autels romains, dédiés à Mars et à Naria, et ses deux cippes romains.

Sur tout le littoral des tombes burgondes ont été mises au jour, mais de véritables cimetières ne sont encore connus qu'à Areuse, Bôle, où une tombe a livré un anneau d'argent intéressant, Serrières et Cortaillod. D'autres tombes sont encore à signaler à la Béroche et à Corcelles.

Bibliographie. E. Desor : *Le tumulus des Favargettes*, dans MN 1868. — E. Desor et L. Favre : *Le bel âge du bronze*. — A. et M. Borel : *Notice sur les stations lacustres de Bevaix*, dans MN 1886. — Paul Vouga : *La Tène*. — Le même : *Les stations néolithiques du lac de Neuchâtel*, dans *Anthropologie* XXXIII. — Le même : *Essai de classification du néolithique lacustre*, dans ASA 1920-1922. — A. Bachelin : *Tête de lion*, dans MN 1884. — Le même : *Une décoration romaine*, dans MN 1879. — ASA 1905, 204, 301. — G. Méautis : *Bronzes antiques du canton de Neuchâtel*. — Le même : *Le Jupiter d'Auvonnier*, dans MN 1926. — Le même : *Le monument de Wavre*, dans MN 1926. — Le même : *La villa de Saint-Blaise*, dans MN 1927. — Ph. Rollier : *La villa romaine du Ruz du Plane*, dans MN 1911. — W. Wavre : *Ruines romaines à Colombier*, dans MN 1905. — Jules Jeanjaquet : *Que signifie Val-de-Ruz?* dans *Festschrift Louis Gauchat*. — *Catalogue des médailles*

trouvées à Dombresson. — Marius Besson : *Tombes mérovingiennes découvertes à Corcelles*, dans *MN* 1916. — Philippe Rollier : *Le cimetière d'Areuse*, dans *Revue Charlemagne* 1914. — *Revue Charlemagne* 1912, page 59. [Paul Vouga.]

III. Histoire. A. LA FORMATION DU TERRITOIRE. L'unité territoriale de Neuchâtel n'a été définitivement obtenue qu'au XIX^e s. par la cession d'une localité et d'une bande de terrain à la principauté. Auparavant, et pendant près de deux siècles, celle-ci a formé un tout assez homogène, constitué peu à peu par la réunion de diverses seigneuries sous une même autorité. L'histoire même de ces agrandissements successifs n'a pu être encore complètement élucidée. Le premier seigneur de Neuchâtel a été, à notre connaissance, Ulrich de Fenis ou l'un de ses fils, vers la fin du XI^e s. Ses possessions ne s'étendaient probablement pas, à l'Ouest, au delà de Neuchâtel. Le reste du territoire appartenait à diverses maisons seigneuriales qui, au cours des temps, cédèrent, volontairement ou non, leurs droits aux successeurs d'Ulrich de Fenis. Dans un hommage rendu par le comte de Neuchâtel en 1311, on y distingue la baronnie de Neuchâtel, domaine primitif, des autres possessions, et en même temps l'on déclare que cette baronnie s'étendait du foinel de Gléresse à la Lance près de Concise et à la combe Mijoux au Val-de-Travers, et en largeur de la pierre de Villars en Vully jusqu'à Pierre-feu au Val-de-Ruz (entre le Pâquier et le Bugnet ?). Ces limites marquent probablement les points extrêmes où s'étendait l'autorité de sa maison, mais le territoire compris entre elles ne lui appartenait pas complètement.

En 998, un seigneur nommé Rodolphe fonde le prieuré de Bevaix, qui est dit *in comitatu Waldensi*. Bevaix devint une petite seigneurie à laquelle avaient droit le prieur, le seigneur de Gorgier et celui de Colombier. Gorgier appartenait au XIII^e s. et certainement auparavant déjà à la maison d'Estavayer, laquelle devait être apparentée, du fait de Bevaix, aux seigneurs de Colombier et de Rochefort. Tout le district actuel de Boudry échappait encore, ou peu s'en faut, aux Neuchâtel, mais leur politique d'expansion n'allait pas tarder à leur faire obtenir cette partie du littoral. Tôt déjà, les seigneurs de Colombier entrèrent au service des comtes de Neuchâtel. A l'extinction de la famille, Colombier passa aux Chauvirey, puis aux Watteville, qui vendirent leurs terres et leurs droits à Léonor d'Orléans en 1564. Dans la vente était comprise la seigneurie de Bevaix, avec Cortailod, dont les Watteville étaient devenus seuls seigneurs. En 1268, Boudry, la Côte et Rochefort étaient, depuis une date inconnue, la possession des Neuchâtel. Gorgier devint en 1344 un fief de Neuchâtel et arrière-fief de Savoie, en mains des Estavayer, qui, en 1433, vendirent cette terre à la branche de Neuchâtel-Vaumarcus. Une famille de Vaumarcus possédait la seigneurie de ce nom, avec Vernéaz, ainsi que l'avouerie de Pontareuse et de Vermondins (faubourg actuel de Boudry) ; cette avouerie fut vendue aux Estavayer-Gorgier en 1282 et par ces derniers à Rodolphe de Neuchâtel en 1313, tandis que Vaumarcus passait en 1296 sous la suzeraineté des Neuchâtel et en 1309 devenait leur propriété définitive. Mais Vaumarcus ne resta pas longtemps réuni au comté. Isabelle de Neuchâtel l'inféoda en 1375 à Girard, bâtard de son frère Jean le Bel. Le fils de Girard, Jean, reçut en outre, de Conrad de Fribourg, la seigneurie de Travers, avec Rosières et Noiraigue, en 1413, et acquit en 1433 celle de Gorgier. Il se constitua ainsi, au profit d'une branche illégitime de la maison comtale, un fief important, qui s'étendait des bords du lac au Val-de-Travers et à la frontière de Franche-Comté, et subsista jusqu'au XIX^e s.

Au Val-de-Travers, la situation est confuse au début. Un prieuré de bénédictins existe à Môtiers, fondé vers 1107 et rattaché à la Chaise-Dieu. En 1178, Frédéric Barberousse prend le couvent sous sa protection, mais réserve l'autorité du gardien qui est le comte de Bourgogne. Ce dernier a sans doute des droits étendus dans la vallée, qui viendront en 1237, augmenter le patrimoine de la maison de Neuchâtel. Celle-ci avait déjà pris pied dans la région, puisqu'en 1229 elle possédait un fief à

Travers. Devenue vassale du comte de Bourgogne, elle réserve les droits de ce dernier pour l'hommage qu'elle prête en 1288 à Jean de Chalon pour son fief de Neuchâtel. Un alleu important au Val-de-Travers, relevait encore, au début du XIV^e s., du sire de Joux ; mais peu après, celui-ci devient, dans des circonstances que l'on ne connaît pas, un vassal de Neuchâtel. Selon toute vraisemblance, ce qui fut plus tard la mairie des Verrières, soit les villages des Verrières, des Bayards et de la Côte-aux-Fées, appartenait également aux sires de Joux et parvint avant 1337 aux Neuchâtel. Désormais le district actuel du Val-de-Travers formera un tout sous un seul seigneur, le comte de Neuchâtel. Une tentative d'aliéner les Verrières en 1373, ne dura pas, mais bien l'inféodation de Travers en 1413, aux Neuchâtel-Vaumarcus. Il faut admettre que la vallée de la Brévine était comprise dans les fiefs de Bourgogne et de Joux et suivit leurs destinées.

Une famille de seigneurs de Valangin est signalée dans la première moitié du XII^e s. ; elle disparaît au siècle suivant. A ce moment Valangin et le Val-de-Ruz appartiennent à une branche cadette de la maison de Neuchâtel, les Aarberg. Comment ces derniers sont-ils entrés en possession de ces terres, nous ne le savons pas. La seigneurie de Valangin faisait-elle partie du domaine primitif octroyé aux comtes de Fenis, et parvint-elle à la branche cadette dans un partage ? C'est possible. Constatons qu'au XIII^e s. les comtes de Neuchâtel exerçaient au Val-de-Ruz les droits de haute justice, qu'ils y possédaient quelques terres, ainsi que des dîmes, celles-ci par concession de l'évêque de Lausanne. En 1308, Boudevilliers leur est donné par Jean de Chalon et restera désormais rattaché au comté de Neuchâtel. Au début de 1296, les seigneurs de Valangin se placent sous la suzeraineté de l'évêque de Bâle. Ils lui donnent en franc-alleu le Val-de-Ruz, la Bonneville, le château de Valangin et Bussy, et les reprennent en fief de lui. Des conflits surgirent à cette occasion avec le comte de Neuchâtel, mais dans une prononciation du 14 août 1296 il est dit que ce dernier conserve tous les droits et possessions qui lui appartenaient d'ancienneté au Val-de-Ruz. L'évêque de Bâle resta en paisible possession du fief qui lui avait été concédé. Il inféoda en 1300 le château de Valangin au comte de Montbéliard, de qui les seigneurs de Valangin le tirent en arrière-fief. Dans un échange fait en 1335 ce château échet à Louis de Neuchâtel. Les seigneurs de Valangin prêtèrent hommage à l'évêque de Bâle à plusieurs reprises, pour le Val-de-Ruz, puis ils négligèrent, malgré les sommations, d'accomplir cet acte de vassalité. Lorsque s'éteignit la maison d'Aarberg-Valangin au début du XVI^e s., l'évêque porta la question de l'hommage devant la Diète, qui prononça, en 1520, que le château de Valangin, le bourg, la haute juridiction et la moitié du Val-de-Ruz relevaient du comte de Neuchâtel, tandis que l'autre moitié était de la mouvance de l'évêque de Bâle. René de Challant rendit hommage à l'évêque en 1524 et en 1534. A sa mort, ses filles se disputèrent Valangin qui, en définitive, fut acquis en 1592 par la comtesse de Neuchâtel. La seigneurie s'étendait au Nord-Ouest jusqu'au Doubs et comprenait aussi les vallées de La Sagne, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que les Brenets. Ce village avait été pendant le XV^e s. l'objet de contestations entre le prieuré de Morteau et le seigneur de Valangin. Il resta définitivement acquis à ce dernier en 1508.

La réunion de Valangin au domaine de Neuchâtel est l'aboutissement de la politique d'expansion des comtes. Quelques accroissements ultérieurs seront encore possibles, mais présenteront peu d'importance. En 1625, Lignéres, que se partageaient l'évêque de Bâle et le comte de Neuchâtel, devient entièrement neuchâtelois, à la réserve de quelques droits de juridiction qui subsisteront jusqu'en 1815. Le Cerneux-Péquignot, village français, fut attribué à Neuchâtel par le traité de Paris de 1814. Une rectification de frontière, de 1894, fit passer le château de Thielle, jusqu'alors neuchâtelois, sur territoire bernois.

L'autorité du prince de Neuchâtel s'exerçait directement, au début du XIX^e s., dans toute l'étendue du

territoire. Seuls les fiefs constitués jadis au profit de la branche illégitime des premiers maîtres du pays, ou acquis par elle, subsistaient encore avec toutes leurs prérogatives féodales. Mais l'époque n'était pas éloignée où eux aussi, allaient disparaître. Les droits de juridiction du seigneur de Travers furent cédés au souverain en 1827 et ceux de Vaumarcus et de Gorgier en 1831. Les châteaux continuèrent seuls à être possédés à titre de fiefs nobles jusqu'au moment de la révolution de 1848.

Bibliographie. Pour la partie historique de l'article Neuchâtel, voir Matile. — Chambrier : *Hist. de Neuchâtel*. — Boyve : *Annales*. — Matile : *Hist. de la seigneurie de Valangin*. — E. Quartier-la-Tente : *Le canton de Neuchâtel*.

B. LE COMTE DE NEUCHÂTEL JUSQU'À LA FIN DU XVI^e S. — 1. *La Maison de Neuchâtel*. Partie intégrante du royaume de Bourgogne, Neuchâtel n'y joue aucun rôle. Tout au plus sait-on que la partie Ouest du littoral appartenait au comté de Vaud et la partie Est, au comté de Bârgen vers le XI^e s. Neuchâtel, qui est qualifié en 1011 de *regalissima sedes*, était sans doute le siège d'un haut fonctionnaire bourguignon. Celui-ci résidait dans ce qui fut le premier château des Neuchâtel, au pied de la tour, dite aujourd'hui des prisons, qui était une tour vigie sur un rocher surplombant le lac. Le dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III, donna en 1011, à sa femme Irmengarde, diverses possessions en Suisse romande parmi lesquelles Neuchâtel, Auvornier et Saint-Blaise. Ces terres, Irmengarde en fit don un peu plus tard à l'église Saint-Maurice de Vienne. La mort du dernier roi de Bourgogne eut de graves conséquences pour Neuchâtel. Eude de Blois, comte de Champagne, prétendit à la succession de Rodolphe III et vint occuper, entre autres, Neuchâtel et Morat. L'héritier désigné par Rodolphe, Conrad II le Salique, assiégea les deux localités en 1033 et l'année suivante s'en empara. Neuchâtel fut-il alors complètement ou partiellement détruit, nous ne savons.

Les renseignements que l'on possède sur la fondation de l'abbaye de Saint-Jean, vers 1103-1107, par les évêques Bourcard et Conon de Fenis, nous apprennent que ces deux prélats étaient fils d'Ulrich, comte de Fenis. Cet Ulrich, à ce que l'on admet généralement, aurait été le premier comte de Neuchâtel créé par Conrad II le Salique après la conquête de 1034. Il est de fait qu'Ulrich est l'ancêtre de la maison de Neuchâtel, mais on ne possède pas la preuve qu'il ait obtenu de Conrad II la seigneurie de ce nom. Des données ultérieures permettent d'établir que le domaine des Fenis-Neuchâtel était assez étendu dans la région au Sud du lac de Biènné et que la seigneurie primitive de Neuchâtel dut être une pointe avancée en terre romande, jusqu'à la ville de ce nom.

Les premiers temps de l'histoire neuchâteloise sont marqués par des fondations religieuses : les prieurés clunisiens de Bevaix en 998, et de Corcelles en 1092, l'abbaye de Saint-Jean vers 1103-1107, le prieuré de Saint-Pierre de Môtiers vers 1107, l'abbaye de prémontrés de Fontaine-André en 1143. A Neuchâtel, l'église collégiale est mentionnée en 1185. Sur la colline du château, les premiers seigneurs avaient succédé au gouverneur bourguignon. Ils construisirent près de l'église une première résidence, qui fut successivement agrandie jusque vers la fin du XV^e s. Défendue au Nord et à l'Est par le Seyon, la colline était munie sur les autres côtés d'un mur d'enceinte ; deux portes en permettaient l'accès. L'une à l'Ouest, dans la tour des prisons, l'autre à l'Est, dans la tour de Diesse. Au pied de celle-ci passait le Seyon, qui se jetait dans le lac non loin de là. Sur ses deux rives, Neuchâtel se développa.

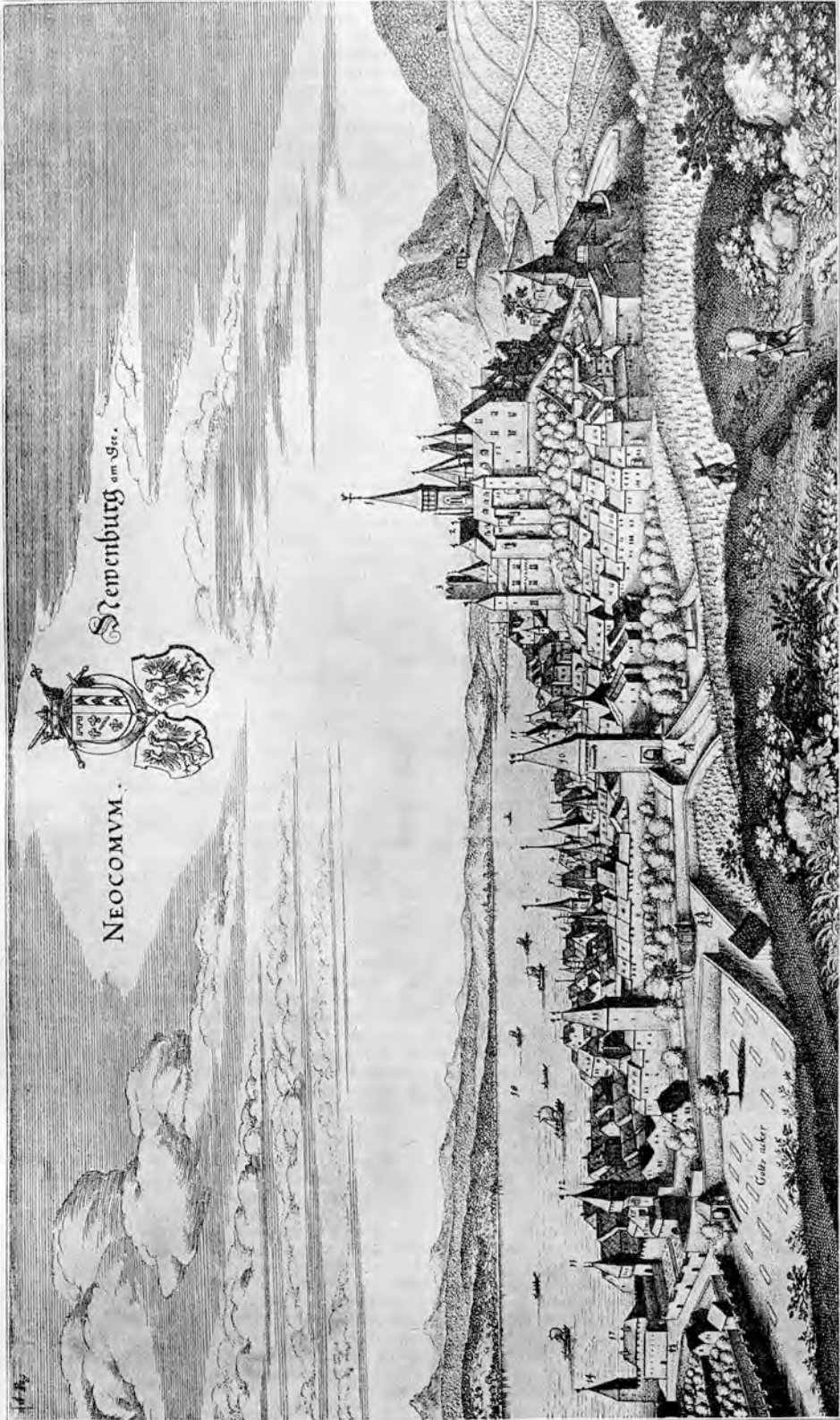
La ville reçut, en avril 1214, une charte de franchises sur le modèle de celle de Besançon, première base des institutions écrites du pays. Elle servit de modèle aux franchises accordées dans la suite à Nugerol, en 1260, à Boudry en 1343, au Landeron, qui avait remplacé Nugerol, en 1350. Ces chartes, en octroyant aux bourgeois de ces localités des avantages et des droits, contribuèrent à leur permettre de se constituer en corps organisés. Les bourgeoisies de Neuchâtel, de Boudry, du Landeron, auxquelles vint s'ajouter dans la suite celle de

Valangin, jouèrent jusqu'en 1848 un rôle politique important dans la vie du pays. Quelques années après l'octroi de la charte de 1214, eut lieu le partage du domaine de la maison de Neuchâtel. La branche aînée obtint les terres romandes, la branche cadette, les terres allemandes. Rien ne nous renseigne sur l'étendue du domaine, mais il semble bien que le lot de la branche cadette fut le plus important. Les trois rameaux de cette branche portent le titre de comte ; les Nidau s'intitulent même comtes de Neuchâtel, seigneurs de Nidau, tandis que les membres de la branche aînée se contentèrent de porter généralement, jusque vers la fin du XIII^e s., le titre de seigneur. Ils possédaient des droits d'avouerie sur la rive Nord du lac de Biènné, des terres enchevêtrées avec celles de l'évêque de Bâle dans la région Gléresse-Landeron-Cressier. Le Val-de-Ruz, à supposer qu'il ait appartenu aux premiers sires de Neuchâtel, dut revenir comme terre romande à la branche aînée, mais dès le milieu du XIII^e s., on le voit une possession des Aarberg, sur laquelle les Neuchâtel exerçaient les droits de haute juridiction. Une partie du Vully, qui appartenait à la maison de Glâne, parvint vers le milieu du XII^e s. au seigneur de Neuchâtel. Les relations de la branche Aarberg-Valangin avec son aîné de Neuchâtel étaient mal définies ; vassaux de celle-ci à certains égards, ils ne l'étaient pas à d'autres. De là des conflits, des prises d'armes sur lesquels nous sommes mal renseignés. Une première prononciation a lieu en 1276, puis, en 1290, Neuchâtel fait alliance avec Fribourg pour une durée de cinq ans, alliance qui est principalement dirigée contre les seigneurs de Valangin. Le conflit arrive à l'état aigu en 1296, lorsque Jean et Thierry d'Aarberg-Valangin se placent sous la suzeraineté de l'évêque de Bâle. Une rencontre a lieu à Coffrane le 29 février 1296, d'où le comte de Neuchâtel sort vainqueur. En 1301, la Bonneville, localité récemment fondée près d'Engollon, est détruite par le comte. Les droits des Neuchâtel sur le Val-de-Ruz sont confirmés, mais l'évêque de Bâle reste co-suzerain des seigneurs de Valangin.

L'alliance avec Fribourg est le premier geste que fit le comte pour se rapprocher des villes voisines. Elle fut suivie aux XIV^e et XV^e s. de traités de combourgeoisie qui eurent une importance considérable sur les destinées du pays. Peu avant de s'allier avec Fribourg, Rollin de Neuchâtel, au moment où il succéda à son père, jugea prudent de se placer sous la protection d'un grand seigneur. Jusqu'alors vassal de l'empire, il remit en 1288 son fief à Rodolphe de Habsbourg ; celui-ci en investit Jean de Chalon-Arlay, de qui Rollin reprit son fief. Désormais suzeraine de Neuchâtel, la maison de Chalon recevra l'hommage des comtes ; elle émettra des prétentions sur le comté aux changements de dynasties et malgré son extinction ses droits seront relevés au XVIII^e s. par la maison de Prusse.

Au début du XIV^e s., la guerre sévit dans la région du Landeron entre l'évêque de Bâle et le comte de Neuchâtel. Une prononciation de 1316 assigne à chacun son territoire. L'évêque a élevé au-dessous du château du Schlossberg La Neuveville ; le comte, pour remplacer Nugerol détruite, fonde le bourg fortifié du Landeron, en 1325. Selon Justinger, qui place l'événement à une date fautive, les hostilités reprirent ; les Bernois, l'évêque et le comte de Kibourg tentèrent de s'emparer de cette place naissante, mais sans succès. A l'autre bout du littoral, la seigneurie de Vaumarcus est l'objet de compétitions entre le baron de Grandson et le comte. Une sentence de 1336 y met fin.

Au comte Rollin succéda Louis, le dernier et le plus brillant des comtes de la maison de Neuchâtel. Il reçut du duc de Savoie le fief de Gorgier et de l'empereur le droit de battre monnaie. Au Val-de-Travers, son domaine s'arrondit de l'alleu des sires de Joux. Louis laissa deux filles, dont l'aînée, Isabelle, femme de Rodolphe IV de Nidau, lui succéda à la souveraineté de Neuchâtel. Elle vit s'approcher, en 1375, les bandes du sire de Coucy, qui incendièrent l'abbaye de Fontaine-André ; elle fut en lutte avec sa belle-mère, Marguerite de Vufflens, dame de Boudry, qui commit dans ce bourg maintes violences. Isabelle enleva Boudry de vive force et le rattacha à son domaine.



Neuchâtel en 1654. D'après une gravure de la Topographie de Matth. Merian.

2. *La maison de Fribourg.* Isabelle désigna pour héritier son neveu, Conrad, fils de sa sœur Varenne et de Egon de Fribourg-en-Brigau. Sous le règne de Conrad, le pays passa par une grave crise politique suscitée par les agissements de Vauthier de Rochefort et par les velléités d'indépendance de la ville de Neuchâtel, que le comte s'était aliénée. En 1370, le comte Louis avait donné les Verrières et Rochefort à ses bâtards, Jean et Vauthier. Confisquées par Isabelle, ces terres ne sont pas rendues de son vivant et Conrad les conserve également. Jean devient moine, mais Vauthier ne cesse de réclamer son patrimoine. Il se place sous la sauvegarde du duc de Bourgogne et s'empare, en 1396, du château de Rochefort; celui-ci est immédiatement repris et Vauthier fait prisonnier. Une sentence de 1399 lui donne satisfaction, mais il élève alors d'autres prétentions; en 1404, alors que Conrad est en Terre sainte, il fait faire des citations dans la ville de Neuchâtel au nom du duc de Bourgogne. L'émotion est considérable dans la cité. Quelques années plus tard, les bourgeois font un accueil plus favorable à de faux actes de franchises, fabriqués par Vauthier avec l'aide du chanoine Leschet, destinés à saper l'autorité du comte. Des documents semblables sont remis aux bourgeois de Boudry et du Landeron, ainsi qu'aux communes du Val-de-Travers. Mais bientôt la fausseté de ces actes est reconnue; Vauthier est arrêté et exécuté le 19 févr. 1412. A son retour de Terre sainte, le comte prend à l'égard de ses bourgeois et du chapitre des mesures maladroites. Il s'aliène leur sympathie et les jette dans les bras de Berne, dont ils deviennent les combourgeois perpétuels en avril 1406. Le comte furieux et craignant déjà la puissance de Berne, fait le même geste et entre également dans la combourgeoisie de cette ville. Cette double alliance avec Berne marque une date importante de l'histoire neuchâteloise. Depuis 1290, les comtes de Neuchâtel avaient regardé, à plus d'une reprise, du côté des villes suisses pour y trouver un appui. L'alliance avec Fribourg avait été suivie de traités semblables avec Bienne en 1306, 1332, 1342; d'un traité d'alliance et de combourgeoisie avec Berne en 1308, d'un autre avec Soleure en 1369, renouvelé en 1373 et en 1396. Celui de 1406, élaboré dans une période de troubles, donne à Berne la qualité de juge de tous les différends qui pourraient s'élever entre le comte et ses sujets. Bien mieux, les Bernois pourront contraindre la partie récalcitrante à l'observation de leur sentence. Et ce rôle de juges, les Bernois ne manqueront pas de l'exercer; ils se poseront en protecteurs des Neuchâtelois et en arbitres de leurs destinées. Lorsque surgiront les problèmes de la succession à la souveraineté du pays, l'influence de Berne sera prépondérante.

Conrad de Fribourg avait été au service du duc de Bourgogne. Son fils Jean, qui lui succéda, fit également à la cour de Bourgogne une brillante carrière, il devint même maréchal. Pendant ses nombreuses absences, le pays était administré par un Conseil qu'avait déjà institué Conrad. Jean mourut en 1458, sans enfant. L'héritier qu'il institua fut un de ses cousins et neveu par alliance, Rodolphe de Hochberg.

3. *Maison de Hochberg.* Rodolphe ne parvint pas sans autre à la possession du comté. Il avait un compétiteur en la personne de Louis de Chalon, prince d'Orange, qui réclamait Neuchâtel, tombé en commise, disait-il, puisque la maison de Fribourg était éteinte dans les mâles. La succession s'ouvrit devant l'official de Besançon; elle fut dévolue à Rodolphe à fin mars 1458, mais la mise en possession de Neuchâtel demeura suspendue jusqu'au 11 avril. Berne se prononça pour Rodolphe et fit jouer toute sa diplomatie en faveur du comte. Le prince d'Orange, qui possédait Grandson et Cerlier, fit des préparatifs pour s'emparer du comté, il en appela au pape, puis l'affaire fut renvoyée à l'empereur, qui ne rendit pas sa sentence. Dans l'intervalle le prince d'Orange mourut en 1463, et Rodolphe de Hochberg resta, dès lors, sans conteste, comte de Neuchâtel. Rodolphe était bien en vue à la cour de Bourgogne; en 1464 il fut fait gouverneur de Luxembourg et l'année suivante prit part à la guerre du Bien public. Mais les guerres de Bourgogne allaient le placer dans un cruel

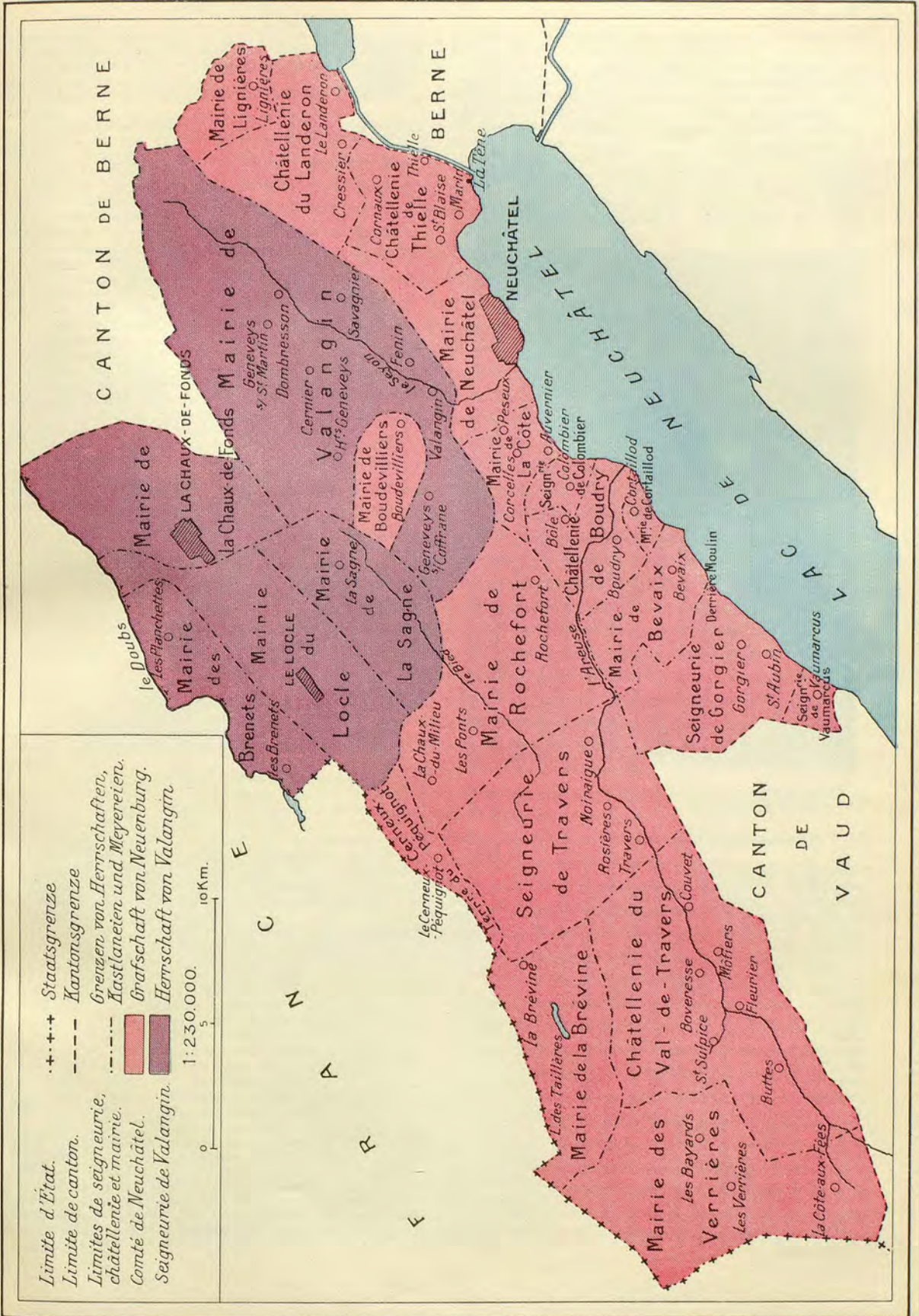
embarras. Combourgeois de Berne, ses sympathies allaient cependant à la Bourgogne et son fils Philippe se trouvait à la cour du duc. En septembre 1474, Rodolphe se rendit à Berne et prêta serment de fidélité aux Bernois; il leur offrit de se retirer dans le Brigau et de leur abandonner momentanément son comté. Le 26 novembre 1475, il réunit à Neuchâtel une conférence de délégués bourguignons et suisses, qui décidèrent une trêve jusqu'au 1^{er} janvier. Rodolphe fit venir 400 h. de ses terres du Brigau, qui furent placés le long de la Thielle jusqu'au Landeron; une partie vint occuper Neuchâtel avec un contingent de Bernois et de Soleurois. Le pays fut mis en état de défense, mais il eut à souffrir du passage de troupes suisses qui se rendirent, au début de 1475, en Franche-Comté.

L'armée du duc s'approcha du Jura les premiers jours de février 1476; une avant-garde tenta de pénétrer dans le Val-de-Travers; elle se heurta à la tour Bayard, fortifiée et occupée par Henri Matter, de Berne, et des Landeronnais. Elle rebroussa chemin et l'armée bourguignonne déboucha par Jougue dans le Pays de Vaud. La veille de Grandson, l'armée des Confédérés campa à Neuchâtel et sur les bords du lac. Au matin du 2 mars, elle se mit en route. Le château de Vaumarcus, que Jean de Neuchâtel avait remis au Bourguignon, ne tarda pas à être repris, et le fief étant menacé d'être saisi par les Suisses, Rodolphe s'en empara en invoquant la félonie de son vassal. En raison de l'attitude de leur comte, les Neuchâtelois ne prirent pas une part très considérable à la campagne. Des garnisons furent placées aux frontières et de faibles contingents s'en allèrent grossir les rangs des Confédérés. Les gens des bords de la Thielle repoussèrent une bande de pillards de l'armée du comte de Romont. En 1477, une alerte mit en émoi Neuchâtel. Les bandes de la Folle vie menaçaient la ville, qu'une garnison de mille Bernois vint défendre.

Une grave accusation pesait sur Philippe de Hochberg: d'avoir trompé la garnison de Grandson et causé sa perte. Son père parvint à l'en disculper et à le faire admettre dans la combourgeoisie de Berne. Philippe devint encore combourgeois de Fribourg en 1495 et de Lucerne en 1501. Mais son existence s'écoula en grande partie en France, où il revêtit des charges importantes.

4. *Maison d'Orléans-Longueville.* L'unique héritière de Philippe, Jeanne de Hochberg, épousa Louis d'Orléans en 1504 et lui apporta Neuchâtel en dot. La domination des princes français devait durer deux siècles. Dès le début, le nouveau comte se vit aux prises avec des difficultés. Une intrigue fut même ourdie pour faire passer le pays à la maison de Chalon. Peu après, il afferma à la ville de Neuchâtel l'administration et les revenus du comté pour le prix de 2040 fr. La tension produite entre la France et les cantons par les guerres d'Italie eut sa répercussion à Neuchâtel. Les Confédérés ne voyaient pas de bon œil le comte de Neuchâtel au service de la France et ils ne songeaient à rien moins qu'à s'emparer de sa terre. Déjà en 1511 une députation bernoise était venue proposer à la ville de s'emparer du gouvernement, en déclarant qu'elle ne laisserait entrer aucun Français dans l'État. Les bourgeois refusèrent et, en 1512, les quatre cantons combourgeois, Berne, Soleure, Fribourg, Lucerne, se saisirent du comté. L'année suivante, les huit autres cantons, Appenzell excepté, furent admis à la possession de ce nouveau bailliage. Un bailli, désigné pour deux ans et choisi à tour de rôle dans les cantons, vint administrer le comté. Le premier fut Louis de Diesbach, de Berne. Jeanne de Hochberg, veuve depuis 1515, ne tarda pas à réclamer son patrimoine. A une journée tenue à Berne, le 28 juin 1518, une majorité de sept cantons se prononça pour la restitution du comté de Neuchâtel, mais à la condition que celui-ci devint combourgeois de tous les cantons. L'opposition irréductible de quatre cantons ne permit pas d'aboutir. Durant l'occupation suisse se posa la question du prieuré de Morteau. Louis de Neuchâtel avait obtenu, du chef de sa femme, Jeanne de Montfaucon, un certain nombre de seigneuries en Franche-Comté. Il était, entre autres, gardien du prieuré de Morteau, ce qui lui valait un revenu de 200 livres. Ce droit

NEUCHÂTEL



Carte de la principauté de Neuchâtel.



Neuchâtel
Municipalité
Département
de la Région
de la Vallée
de la Grande
Gravelle
1888

passa à ses successeurs, de sorte que les cantons en revendiquèrent aussi les avantages. Il leur fut répondu que le gardien de Morveau était le comte de Neuchâtel, qualité qu'ils n'avaient pas. Finalement ils obtinrent une indemnité de 1000 florins d'or à titre de dédommagement.

Au mois d'août 1529, Jeanne de Hochberg reentra en possession de son comté. Les cantons, à l'exception d'Uri, y avaient consenti, grâce à l'intercession de François I^{er} et à l'argent que la comtesse avait distribué. La Réforme était à la porte, prêchée par Farel et soutenue par Berne. En quelques années, le mouvement gagna tout le pays, seigneurie de Valangin comprise, à l'exception de la châtellenie du Landeron, combourgeoise de Soleure. La prodigalité de la comtesse, les sommes dépensées en 1529, mirent les finances de l'État dans un désordre extrême. Jeanne de Hochberg aux abois en vint à des mesures de la plus grande gravité. En 1536, elle afferme le comté pour neuf ans à la ville de Neuchâtel ; en 1537, elle hypothèque les châtellenies du Landeron et de Thielle à Soleure pour 40 000 écus d'or ; en 1538, elle vend les biens des corporations religieuses sécularisées à la Réforme ; en 1542 enfin, un prêtre du nom de Claude Collier obtient d'elle pleins pouvoirs pour vendre le comté. Muni de cette pièce, Collier vend à René de Challant Boudevilliers et les droits de souveraineté sur Valangin pour 9000 fr., puis il propose à Fribourg l'achat du pays de Neuchâtel. Le marché est conclu pour 60 000 écus d'or. Berne, mis au courant par Fribourg qui lui proposait de s'associer à cette affaire, informa le gouverneur de Neuchâtel. L'émotion fut générale dans le pays, et Jeanne dut désavouer Collier. L'année suivante elle mourut.

Le milieu du XVI^e s. fut une période de troubles et d'incertitude. Jeanne de Hochberg laissait un petit-fils, François, qui devint comte sous la tutelle de son aïeul maternel, le duc de Guise, et du marquis de Rothelin son oncle. Le premier soin des tuteurs fut de révoquer les marchés passés par Claude Collier, ce qui n'empêcha pas le duc de Guise, en 1549, d'entamer des pourparlers avec Berne, Soleure et la ville de Neuchâtel pour la vente de l'État. Il demandait cent mille écus et les Bernois n'offraient que la moitié de cette somme. Les négociations furent poussées avec vigueur par la ville, que Berne opposait à Soleure ; elles auraient peut-être abouti si Fribourg, désireux de venger son échec, n'avait informé la famille du comte. Le duc de Guise mourut en 1550 et François d'Orléans l'année suivante. Tout fut rompu.

Les héritiers de François étaient sa mère, la reine douairière d'Écosse, et ses deux cousins germains, Léonor d'Orléans et Jaques de Savoie, duc de Nemours. La question d'investiture portée devant les Audiences générales fut accordée à Léonor et à Jaques conjointement. Ce dernier ayant cherché à vendre sa part à Soleure, Berne prononça, le 19 août 1557, qu'il devait abandonner le comté à Léonor en échange de terres en Bourgogne. Une fois encore, le pays fut affermé à la ville pour une durée de neuf ans.

La situation financière ne s'était pas améliorée. Léonor avait, en 1552, hypothéqué Neuchâtel à Soleure pour 50 000 écus. Fait prisonnier à Saint-Quentin, en 1557, il dut emprunter à Berne 30 000 écus pour sa rançon, hypothéquer les domaines du prieuré du Val-de-Travers et de Fontaine-André. Quelques années plus tard, en 1564, l'occasion s'offrit de faire l'acquisition de la seigneurie de Colombier pour 60 000 écus d'or ; il n'hésita pas à arrondir ainsi son domaine. Léonor d'Orléans mourut en 1573, laissant plusieurs enfants mineurs, dont Henri I^{er}. Sa veuve, Marie de Bourbon, une femme de tête, administra le pays pendant la vie d'Henri, † 1595, et les premières années d'Henri II. Elle mourut en 1601. Sous son règne, les finances de l'État furent rétablies, les dettes payées, la seigneurie de Valangin acquise et rattachée définitivement à Neuchâtel en 1592. Une bonne administration, mais surtout une ressource inespérée lui avaient permis d'arriver à ces résultats. Elle vendit en 1584 au margrave de Bade les droits que possédait jadis la maison de Hochberg sur des terres en Souabe. A la paix de Vervins, de 1598, entre

la France et l'Espagne, Neuchâtel fut pour la première fois reconnu comme allié des Suisses.

Bibliographie. J. Jeanjaquet : *Traités d'alliance et de combourgeoisie de Neuchâtel*. — L. Montandon : *Hypothèses nouvelles sur les origines de la maison de N.*, dans MN 1925. — Le même : *L'ancien château des comtes de N.*, dans MN 1922. — Ed. Bauer : *Négociations et campagnes de R. de Hochberg*. — A. Piaget : *Notes sur le Crêt-Vaillant*, dans MN 1918. — Ch. Châtelain : *Les Neuchâtelois et les guerres de Bourgogne*, dans MN 1897. — *Les entre-prises du duc de Bourgogne*. — Fréd. Barbey : *Louis de Chalton*, dans MDR, 2^{me} série, XIII. — R. de Perrot : *Jaqueline de Rohan*, dans MN 1883,



Neuchâtel. Premier château des seigneurs de Neuchâtel. D'après les *Monuments de Neuchâtel* de DuBois de Montperreux.

1884. — J. Hurny : *Neuchâtel gage hypothécaire de 1552 à 1659*, dans MN 1918.

C. LA SEIGNEURIE DE VALANGIN JUSQU'À SA RÉUNION À NEUCHÂTEL. Vers 1143, Renaud et Guillaume, son fils, seigneurs de Valangin, donnent à Fontaine-André la vallée du Locle et la Chaux d'Amens. On ne sait rien d'autre sur ces seigneurs, ni sur leur famille, dont les possessions, à ce que nous apprend la mention précitée, s'étendaient jusque dans les Montagnes. Un siècle plus tard, c'est un membre de la famille de Neuchâtel, branche d'Aarberg, qui est qualifié seigneur de Valangin ; Berthold, en 1242 et 1245, puis, en 1252, Ulrich, son frère, portent ce titre. Désormais, la seigneurie de Valangin appartiendra à la descendance d'Ulrich. Vassaux de leurs aînés, les Aarberg-Valangin n'auront au cours de leur existence qu'une pensée, s'affranchir de l'hommage dû à la maison de Neuchâtel. De là des conflits à main armée au XIII^e s., des relations tendues entre les représentants de ces deux familles. A la fin du XIII^e s., les seigneurs de Valangin se placent sous la suzeraineté de l'évêque de Bâle, l'ennemi de la maison de Neuchâtel ; la protection de ce prélat n'est pas aussi efficace qu'ils l'auraient désirée, aussi ne tarderont-ils pas à chercher à s'affranchir de cette dépendance. Au début du XIV^e s., leur situation est la suivante : vassaux de Neuchâtel pour la haute juridiction, vassaux de l'évêque de Bâle pour la majeure partie du Val-de-Ruz,

ils le sont encore des Montbéliard pour le château de Valangin, que l'évêque avait inféodé à ces derniers. Ce château parvint, par échange, en 1335, au comte de Neuchâtel.

La terre de Boudevilliers, en plein Val-de-Ruz, fut donnée en 1308, par Jean de Chalon, au comte de Neuchâtel. On ne s'explique pas les droits de la maison de Chalon sur ce domaine, si ce n'est que peut-être il lui est parvenu par le prieuré du Val-de-Travers. Les Valangin ne possédaient aucun droit sur Boudevilliers, mais l'installation de leurs suzerains, au centre de leurs terres, leur fut pénible. En 1370, le comte Louis promit à Jean d'Aarberg de lui donner Boudevilliers après sa mort, promesse qui ne fut pas exécutée par Isabelle, d'où nouveaux conflits. En 1424, le seigneur de Valangin renonça définitivement à Boudevilliers. La politique des seigneurs de Valangin et de leurs sujets fut sur plusieurs points identique à celle des comtes de Neuchâtel. Comme eux, ils cherchèrent un appui auprès de la ville

des du Val-de-Ruz, puis, en 1502, des habitants du Locle et de La Sagne. Ainsi se constitua peu à peu une classe de sujets favorisés, qui se groupèrent en un corps régulièrement constitué. La bourgeoisie de Valangin avait à sa tête deux, puis trois maîtres-bourgeois et un Conseil de bourgeoisie. Ses adhérents se réunissaient tous les trois ans à Valangin en assemblée générale. La bourgeoisie fut jusqu'en 1848 une sorte d'État dans l'État, qui, à maintes reprises, joua un rôle important dans les affaires publiques.

A la fin du XIII^e s., Valangin avait pour seigneurs les trois frères Ulrich, prévôt de Bâle, Jean et Thierry d'Aarberg. Jean seul fit souche. Son fils, Gérard, fut l'ennemi de Berne ; il entraîna la noblesse de la région à faire la guerre à cette ville et tomba lui-même dans la bataille de Laupen. Le règne de Jean, fils de Gérard, fut marqué par une ordonnance sur le service militaire en 1352 et la création de la charge de banneret ; les franchises données à La Sagne en 1363 et la franchise des francs-habergeants de La Sagne et du Locle en 1372. Jean devint comte de Willisau en 1357 et mourut en 1383. Sa veuve, Mahaut, administra la seigneurie jusqu'à la majorité de leur fils Guillaume. Celui-ci, instruit par l'expérience de sa mère, signa un traité de combourgeoisie avec Berne en 1401 et une alliance avec Bienne deux ans plus tard. Il accorda, en 1407, la grande franchise des bourgeois et fut en butte, l'année suivante, aux menées séditeuses de ses sujets taillables. Entraînés par les geneveysants, les taillables remplacèrent, de leur chef, les officiers du seigneur et assignèrent ce dernier à Berne. Condamnés par la ville, ils se tournèrent du côté de la Bourgogne afin de conclure alliance avec le duc. 120 taillables, ayant un sergent de Bourgogne à leur tête, entrèrent à Valangin et obtinrent de force la mise en liberté de trois des leurs. Ils dressèrent des guets-apens à Guillaume pour s'emparer de lui et le mettre à mort. Guillaume vendit Willisau à Lucerne en 1407, et en 1412 accorda un grand nombre d'affranchissements de la main-morte. Jean III, fils de Guillaume, eut comme son père à défendre ses droits contre ses sujets. Après bien des années de discussion,



Neuchâtel. La tour de l'Oriette et les ruines de l'ancien château.
D'après une lithographie dans S. de Chambrier: *Mairie de Neuchâtel*.

de Berne et firent de celle-ci un arbitre de leurs différends avec leurs sujets. Déjà en 1386, Mahaut de Valangin signa un traité de combourgeoisie avec Berne. C'était à la veille de Sempach. Mahaut était veuve de Jean II d'Aarberg-Valangin, qui avait hérité, du chef de sa mère, le comté de Willisau dans le canton de Lucerne. Apprenant cette alliance de Mahaut, le duc d'Autriche somma la dame de Valangin de rompre avec Berne et de lui remettre Willisau, ce qu'elle n'osa lui refuser. Léopold d'Autriche quitta Willisau le 8 juillet 1386 après avoir pillé et brûlé la ville; de leur côté, les Bernois, irrités de la défection de Mahaut, envahirent le Val-de-Ruz et le ravagèrent. Dans le Val-de-Ruz, les habitants formaient deux grandes catégories de sujets; ceux qui étaient affranchis de la main-morte et ceux qui y étaient soumis, et, dans chacune d'elles, on distinguait une hiérarchie de conditions sociales. Au-dessous des nobles, il y avait les bourgeois et les francs-habergeants, puis, parmi les mainmortables, les taillables, les censiers, les geneveysants, les bourgeois de communion et les hommes commands. Des nécessités financières engagèrent les seigneurs à accorder à diverses reprises des affranchissements en bloc à certaines classes de sujets, et cela contre argent comptant. Dans les Montagnes, où l'on cherchait à attirer des colons pour mettre les terres en valeur et les défricher, la population, tôt déjà, fut au bénéfice de franchises collectives. Au sommet de l'échelle sociale des classes non nobles, se trouvaient les bourgeois de Valangin; leur situation privilégiée, ils la devaient au seigneur, qui en fit bénéficier non seulement des habitants de Valangin, mais aussi des person-

ne les habitants de la Vallée d'Aoste, et eut pour fils René de Chal-

le litige fut porté à Berne, qui prononça en 1476. L'année précédente, les bourgeois de Valangin et les hommes francs du Val-de-Ruz étaient entrés dans la combourgeoisie de Berne, 26 sept. 1475. Quelques mois plus tard, le 31 janv. 1476, Berne prenait sous sa protection les gens du Locle et de La Sagne, et le 8 mai suivant, les bourgeois de Valangin. Cet appel à la puissante république voisine témoigne de l'imminence des guerres de Bourgogne. La petite seigneurie de Valangin, aux confins de la Franche-Comté, a tout à redouter de l'arrivée du Bourguignon. Il est significatif aussi de l'esprit d'indépendance qui animait les Valanginois; à leur porte, la ville de Neuchâtel a traité avec Berne pour se protéger contre les excès du comte; eux aussi prétendent faire intervenir les Bernois dans les conflits avec leurs seigneurs. Au début de la guerre, le seigneur de Valangin fit savoir à Berne qu'il resterait neutre, ses deux fils étant au service de Bourgogne. Berne lui enjoignit de tenir ses hommes prêts, mais il ne semble pas, toutefois, que hors les troupes levées pour la garde du pays, il y ait eu beaucoup de Valanginois dans les diverses expéditions des Confédérés. Jean mourut en 1497, après un règne de 60 ans. Durant ses dernières années, il avait laissé l'administration de la seigneurie à Claude, son fils, qui mourut en 1518, dernier représentant mâle de la maison d'Aarberg-Valangin. Claude épousa Guillemette de Vergy. Son règne est signalé par la construction d'églises: La Sagne en 1498, Les Brenets en 1511, et la fondation de l'église collégiale de Valangin en 1506. Sa fille unique, Louise, épousa en 1503 Philibert de Châlant, de la Vallée d'Aoste, et eut pour fils René de Chal-

lant, qui succéda à Claude. René de Challant posséda la seigneurie de Valangin jusqu'à sa mort en 1565. Il vit les cantons occuper le comté de Neuchâtel et ses sujets passer à la foi réformée. La sentence de la Diète, de 1520, l'obligea à prêter hommage pour son fief à l'évêque de Bâle et aux cantons en 1523. Grand personnage à la cour de Savoie, chargé de missions par l'empereur, René prit part, en outre, à plusieurs guerres et mit ses finances en fort mauvais état. En 1539, il dut hypothéquer sa seigneurie de Valangin à Berne pour 30 000 écus ; en 1546, il amodia les revenus de sa terre à trois particuliers pour une redevance annuelle de 2000 écus d'or. Il autorisa les amodiateurs à pourvoir à tous les offices de judicature. Cette amodiation subsistait encore à la mort du comte de Challant. René laissa deux filles : Philiberte, l'aînée, qui épousa le comte de Torniel, et Isabelle, femme de Frédéric de Madruz, comte d'Avy. Philiberte avait été deshéritée par son père, qui, plus tard, se réconcilia avec elle et la réintégra dans ses droits. Les deux sœurs se disputèrent la succession de Valangin. Isabelle se fit donner l'investiture par les Trois-États de Valangin, tandis que le comte de Torniel se faisait adjuger Valangin par ses propres États au Piémont. Cette décision d'un tribunal italien ne pouvait être reconnue à Valangin, de sorte que Torniel s'adressa à Léonor d'Orléans, comme suzerain du fief, et obtint en 1571 une sentence des Trois-États de Neuchâtel en sa faveur. Mais Isabelle avait été mise en possession de la seigneurie et elle fit prêter serment aux habitants en 1573 ; ceux-ci la préférèrent à Philiberte et s'opposèrent à l'application de la sentence de Neuchâtel. La question de la souveraineté, soumise aux quatre cantons combourgeois, ceux-ci prononcèrent en 1576 qu'elle relevait de Marie de Bourbon, comtesse de Neuchâtel. Dès lors, c'est le tribunal du souverain qui était seul capable de décider du sort de Valangin. Les Trois-États de Neuchâtel confirmèrent leur première décision, et Torniel fut mis en possession de Valangin. Les Valanginois refusèrent de reconnaître son autorité et établirent un Conseil de 24 membres ; ils étaient soutenus par Frédéric de Madruz, qui résidait au Locle ou à Morteau. Durant toute cette dispute, la situation financière des deux filles de René de Challant ne s'améliora pas ; Berne était leur principal créancier. Il parlait de se saisir de Valangin qui lui avait été hypothéqué. C'est alors que Marie de Bourbon fit en 1579 un traité avec Berne stipulant qu'elle se chargeait des dettes de la maison de Challant et que la ville lui céderait ses droits sur Valangin. Marie devait à son tour céder la seigneurie à celle des deux sœurs qui pourrait la racheter, et, en cas de vente, donner la préférence aux Bernois. La seigneurie fut remise à Marie de Bourbon. Un nouveau testament en faveur d'Isabelle fut produit peu après par cette dernière. A l'examen, le testament fut reconnu faux et son auteur, le notaire G. Grossourdy fut exécuté en 1581. La situation était sans issue ; les deux sœurs maintenaient chacune leurs prétentions à la seigneurie, mais étaient hors d'état de payer les dettes dont celle-ci était chargée. Frédéric de Wurtemberg, comte de Montbéliard, se porta acquéreur de ces droits ; il acheta ceux d'Isabelle en 1586 et ceux de Torniel en 1589. L'année suivante, il offrit à Marie de Bourbon de lui rembourser ses avances afin d'entrer en possession de Valangin. Mais sur l'intervention du roi de France et des cantons, ce fut lui qui, plutôt, vendit en 1592 ses droits à la comtesse de Neuchâtel, pour une somme de 70 000 écus d'or. Il avait fallu une somme à peu près égale en 1579 pour payer les dettes hypothécaires. La seigneurie de Valangin était ainsi définitivement rattachée au comté de Neuchâtel.

Elle fut encore revendiquée durant le premier tiers du XVII^e s. par le marquis d'Ogliani, petit-fils d'Isabelle, mais sans succès. — Voir art. AARBERG, COMTES D'.

Bibliographie. L. Montandon : *A propos de la Bonneville*, dans MN 1923. — Le même : *Les premiers bourgeois de Valangin*, dans MN 1918. — Ch. Châtelain : *Les sires de Valangin et l'évêque de Bâle*, dans MN 1897. — Le même : *Willisau et Neu-Hasenburg*, dans MN 1896. — J. Jeanjaquet : *Le procès du greffier Gros-*

sourdy, dans MN 1901. — F.-G. Frutaz : *Notes sur René de Challant* dans MN 1904.

D. PRINCIPAUTÉ DE NEUCHÂTEL. 1. *Neuchâtel de 1600 à 1707.* Henri II de Longueville avait deux jours quand son père mourut. La régence fut exercée pendant sa minorité par sa grand'mère d'abord, Marie de Bourbon, puis, à partir de 1601, par sa mère, Catherine de Gonzague. Devenu majeur en 1617, Henri II se rendit, la même année, à Neuchâtel. Il y fut mêlé à un procès qui divisait les bourgeois de Neuchâtel et n'en sortit pas à son avantage. Les bourgeois établis hors de Neuchâtel, appelés externes ou forains, se plaignaient depuis longtemps d'être traités comme des sujets par les autorités de la ville, d'être exclus des Conseils et de ne pouvoir participer aux forêts et pâturages communs de la bourgeoisie. En 1599, ils déclarèrent devant le Conseil d'État qu'ils renouaient à leur bourgeoisie. Marie de Bourbon approuva cet acte, qui diminuait d'un tiers l'effectif de la bourgeoisie de Neuchâtel ; elle espérait abaisser un peu le prestige et l'audace de celle-ci, qui, depuis le début du XVI^e s. avait pris dans l'État une place prépondérante. La ville soumit le différend aux Bernois, qui, après maints pourparlers condamnèrent Henri II. Le comte de Neuchâtel, comme plusieurs de ses prédécesseurs, tenta de se défaire de sa terre. En 1615 déjà, des négociations furent entamées avec le duc de Savoie pour la vente de Neuchâtel ; elles n'eurent pas de suite. De nouveaux pourparlers eurent lieu en 1618, puis, plus sérieusement en 1623. Si ces derniers n'aboutirent pas, cela tient au fait qu'Henri II demandait 1 200 000 écus de Neuchâtel, somme que ne voulait offrir Charles-Emmanuel de Savoie. C'est aussi, sans doute, à des besoins d'argent qu'il faut attribuer l'affranchissement des taillables du Val-de-Travers et de la mairie de la Côte, décidé en 1622. L'échec que subit Henri II en 1618 à Berne dut le pousser à abaisser la puissance de la ville de Neuchâtel. Aussi donna-t-il d'emblée son assentiment au projet du secrétaire d'État Jean Hory de fonder une nouvelle cité sur le plateau de Thielle. Cette ville, appelée Henriopolis, destinée à devenir un important entrepôt commercial, resta à l'état de projet. En 1635, l'empereur, épousant les prétentions du marquis d'Ogliani, ordonna la restitution de la seigneurie de Valangin. Le duc de Lorraine, avec une armée à Luxeuil, était prêt à envahir le pays en cas de refus. L'alerte fut chaude ; elle dura tout l'hiver. Les impériaux, toutefois, respectèrent la neutralité de Neuchâtel durant la guerre de Trente ans. Neuchâtel envoya des secours à Berne, lors de la guerre des Paysans de 1653 et de celle de Villmergen de 1656. Henri II revint dans sa principauté en 1657 et mourut en 1663. Lors des négociations du traité de Westphalie, il avait pris le titre de prince et comte souverain de Neuchâtel (1643).

Il laissait d'un premier mariage une fille : Marie de Nemours, et d'un deuxième mariage, deux fils : Jean-Louis-Charles, comte de Dunois, et Charles-Paris, comte de Saint-Pol. Le premier succéda à Henri II, sous la curatelle de sa mère, mais, faible de corps et d'esprit, il renonça en 1668 à Neuchâtel en faveur de son cadet pour entrer dans l'Église. Charles-Paris fut tué dans la campagne de Hollande en 1672, et le pays, privé de souverain, fut l'objet de compétitions entre Marie de Nemours, comme fille d'Henri II, et la duchesse de Longueville, comme tutrice de son fils aîné tombé en déshonneur. L'un et l'autre des prétendants avaient des partisans dans le pays. Marie de Nemours se rendit en 1673 à Morat puis à La Neuveville, dans l'espoir de créer un mouvement de ses partisans et d'être par eux proclamée souveraine de Neuchâtel. Une garnison vint occuper Le Landeron, le 28 avril, mais son chef, le marquis de Saint-Micaud, fut tué le même jour dans la ville. Louis XIV rappela la duchesse de Nemours et en 1674 proclama que la souveraineté de Neuchâtel appartenait à l'abbé d'Orléans et l'administration de l'État à sa mère, la duchesse de Longueville. Cette dernière mourut en 1679, et la curatelle de l'abbé passa à Marie de Nemours, mais en 1682, Louis XIV lui enleva cette fonction pour la confier au prince de Condé et à son fils, le duc de Bourbon.

La mort de l'abbé Jean-Louis-Charles d'Orléans en 1694 mit une fois de plus en question la souveraineté de Neuchâtel. Deux compétiteurs étaient en présence : Marie de Nemours, sa sœur, et François-Louis de Bourbon, prince de Conti, son cousin germain. Celui-ci appuyait ses prétentions sur un testament de 1668, par lequel l'abbé d'Orléans établissait les princes de Conti pour ses légataires universels. Marie de Nemours se rendit immédiatement à Neuchâtel, où, le 8 mars, les Trois-États lui accordèrent la souveraineté, tout en déclarant que le pays était inaliénable. Cette réserve permettait d'écarter le prince de Conti, qui n'avait

ouverte du vivant de la duchesse de Nemours. On la savait la dernière des Longueville, âgée, et l'on escomptait qu'en vertu du principe d'inaliénabilité proclamé récemment, le pays aurait sous peu à se prononcer pour un nouveau souverain. Des intrigues étaient déjà ourdies, que l'accession de Conti aurait rendues vaines. Louis XIV, peu désireux de se brouiller avec le roi d'Angleterre, rappela les deux compétiteurs. La situation resta sans changement jusqu'à la mort de la duchesse, survenue le 16 juin 1707.

Bibliographie. J. Hurny : *Le procès de 1618*. — Le même : *Négociations pour la vente de Neuchâtel entre*



Henri II de Longueville en 1632.
D'après une gravure dans MN 1906.

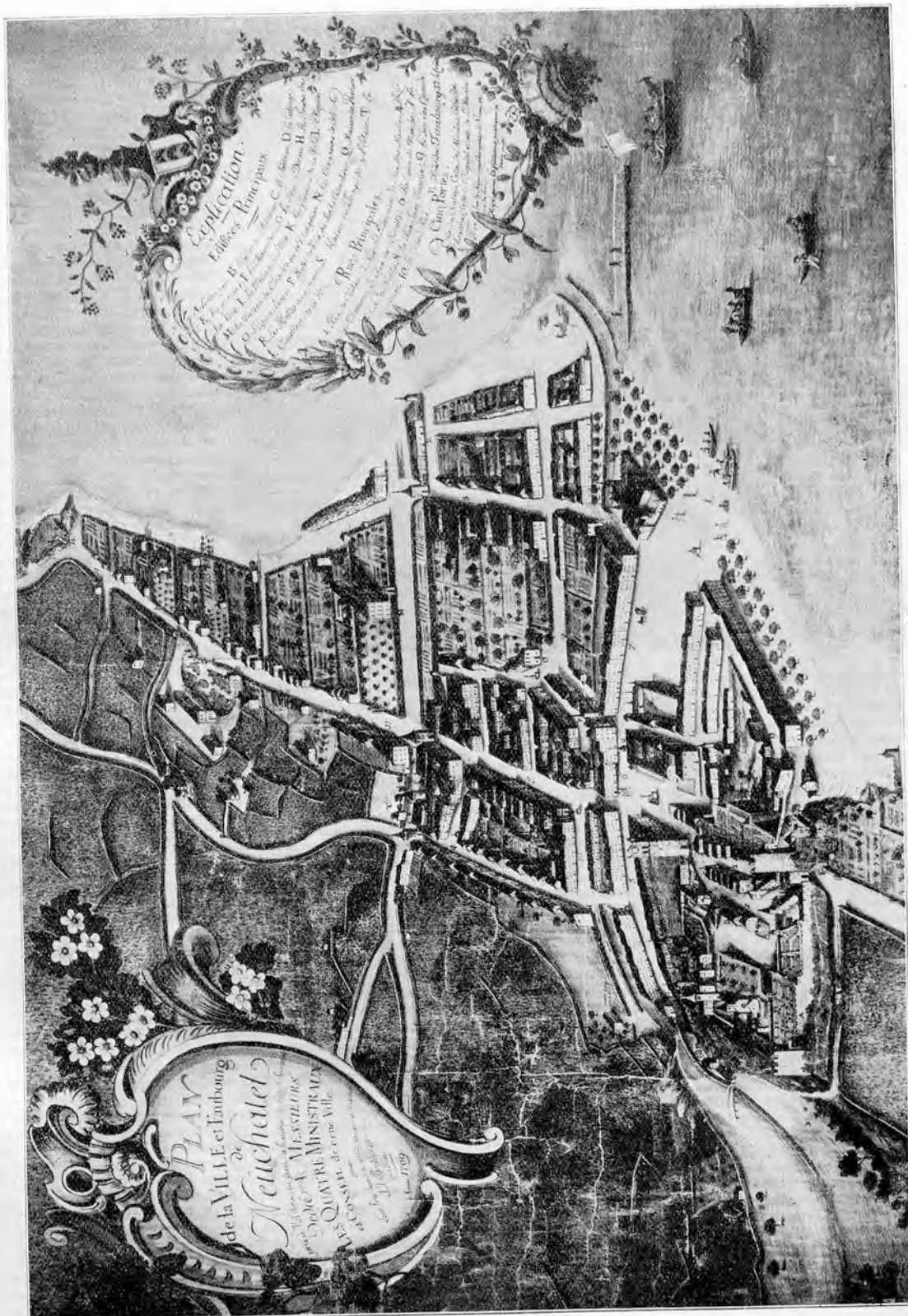
d'autre titre à Neuchâtel qu'une disposition testamentaire en sa faveur ; elle écartait aussi par avance le chevalier de Soissons, le fils illégitime d'un oncle de Marie de Nemours à qui cette dernière avait fait don du pays et qu'elle faisait appeler Monsieur de Neuchâtel. De son côté, le prince de Conti poursuivait devant le parlement de Paris la reconnaissance de ses droits à l'héritage de l'abbé d'Orléans. Il obtint, le 13 déc. 1698, une sentence en sa faveur qui le reconnaissait héritier universel de l'abbé. La juridiction du parlement de Paris s'étendait-elle jusqu'à Neuchâtel ? Le prince de Conti le pensait, aussi, le 30 janvier 1699 arrivait-il dans le pays pour demander le relief de la sentence de 1694. Il réclama la constitution d'un tribunal impartial, mais se heurta à l'opposition de la ville de Neuchâtel, soutenue par un grand nombre de partisans et par Berne. La duchesse arriva dans le courant de mars. Le pays fut divisé en deux camps, les Contistes et les Nemouristes ; les corps et communautés de l'État signèrent au mois d'avril un acte d'association pour la défense des droits de la duchesse. Ils redoutaient non pas tant le prince de Conti que Louis XIV, le persécuteur des réfugiés de l'Édit de Nantes. L'opposition à Conti se renforça du ministre d'Angleterre Hervart, qui déclarait que son roi, futur prétendant à la souveraineté de Neuchâtel, entendait qu'aucune mesure ne fût prise qui pût préjudicier à ses droits. La succession de Neuchâtel était déjà, de fait,



Marie de Nemours, princesse de Neuchâtel en 1707.
Gravure de P. Drevet d'après Rigaud.

Henri II et le duc de Savoie, dans MN 1917. — *Description... d'Henriopolis*, dans MHN III. — F. Chablotz : *Un homme d'Etat neuchâtelois, le chancelier Hory*, dans MN 1876. — E. Rott : *Autour d'une curatelle*, dans MN 1922. — Le même : *Belle-mère et belle-fille*, dans MN 1921. — Le même : *Hist. de la repr. diplom.* VII. — A. Piaget : *La duchesse de Nemours à La Neuveville*, dans MN 1922. — A. Châtelain : *La folie de l'abbé d'Orléans*, dans MN 1910. — Ed. Girod : *Séjour de la duchesse de Nemours à Neuchâtel*, dans MN 1870. — A. Bachelin : *Le prince de Conti prétendant à la souveraineté de N.*, dans MN 1867. — La Force : *Le grand Conti*. — R. v. Fischer : *Die Politik des Schultheissen J.-F. Willading*.

2. *Neuchâtel sous la maison de Prusse de 1707 à 1806*. A peine la succession de Marie de Nemours était-elle ouverte que les prétendants à la souveraineté de Neuchâtel se présentèrent nombreux ; il y en eut quinze, parmi lesquels le canton d'Uri qui invoquait son refus de restituer le comté à Jeanne de Hochberg en 1529. On pouvait les diviser en trois groupes : ceux qui s'appuyaient sur des dispositions testamentaires ; les héritiers à un degré quelconque des Longueville ; et enfin ceux qui prétendaient relever les droits de suzeraineté de la maison de Chalon. Le premier groupe comptait le prince de Conti, en vertu du testament de 1668, et la fille du chevalier de Soissons, auquel



Plan de Neuchâtel en 1769. D'après Jean-Jacques Berthoud.

Marie de Nemours avait, de son vivant, donné Neuchâtel. Les droits de la maison de Chalon, que représentait entre autres le roi de Prusse, pouvaient-ils être invoqués ? La maison de Chalon s'était éteinte en 1530,

cause et, bien avant 1707, noué des intrigues à Neuchâtel même. Frédéric I^{er} envoya à Neuchâtel, dès la mort de la duchesse de Nemours, le comte de Metternich, qui fut secondé par le représentant de l'Autriche, le Vaudois

Pesme de Saint-Saphorin. Sa cause était encore soutenue par l'Angleterre, représentée par Stanian, et les États-Généraux, représentés par Runckel. Leur adversaire était l'ambassadeur de France à Soleure, Puyseulx.

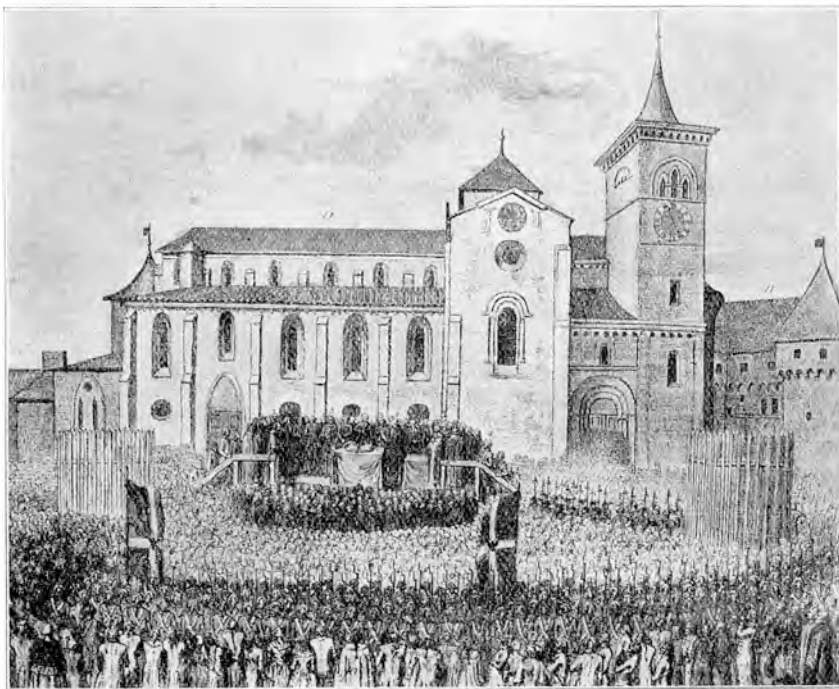
Le tribunal des Trois-États auquel appartenait la sentence qui devait décider du sort de Neuchâtel, était composé de douze juges : sept conseillers d'État, un officier de juridiction et quatre bourgeois de Neuchâtel. Le reste du pays n'avait pas voix au chapitre, mais l'Association des corps et communautés fit ratifier par le nouveau prince de Neuchâtel les *Articles généraux* et les *Articles particuliers* pour la bourgeoisie de Neuchâtel et pour celle de Valangin, qui contenaient un certain nombre de garanties constitutionnelles. La bourgeoisie de Valangin obtint entre autres que le titre de comté fût substitué à celui de seigneurie de Valangin.

Neuchâtel devenu une terre du roi de Prusse, sous le régime de l'union personnelle, conserva ses droits et ses franchises, que le prince respecta scrupuleusement ;

en vertu des Articles généraux, les places de magistrats, à l'exception de celle de gouverneur, furent, comme auparavant, confiées à des gens du pays. Les Neuchâtois pouvaient s'enrôler à l'étranger, mais non sous un prince en guerre avec le roi de Prusse. Ce dernier, pendant tout le XVIII^e s., intervint très peu dans les affaires intérieures du pays ; il lui accorda sa protection diplomatique, tout en recommandant aux Neuchâtois de s'appuyer sur Berne.

La sentence de 1707 ne satisfit personne. D'une part, les projets d'invasion de la Franche-Comté, avec l'appui des puissances et des cantons protestants, n'eurent pas de suite, et, d'autre part, elle valut aux Neuchâtois la rupture des relations de combourgeoisie avec les trois cantons catholiques de Fribourg, Soleure et Lucerne. Dès le XV^e s. la principauté avait tendu à regarder du côté de la Suisse en cas de danger. En 1549, elle avait été considérée comme alliée des cantons et ses ressortissants avaient joui en France des privilèges économiques accordés aux Suisses. 1707 modifia tout cela. La principauté, désormais isolée, ne pourra plus compter que sur la protection de Berne et elle s'appuya dès lors davantage encore sur lui. Au lendemain de la sentence, Louis XIV massa des troupes en Franche-Comté et le maréchal de Villars reçut l'ordre d'envahir la principauté. Les relations commerciales étaient rompues, les envois de sel de Salins supprimés. Des troupes furent levées et Berne envoya 4000 hommes pour occuper les frontières. La situation de la politique générale seule empêcha Louis XIV de donner suite à ses projets.

Peu d'années s'étaient écoulées depuis 1707 que déjà circulaient des bruits de vente de Neuchâtel. En 1733, on donnait même comme certain que le duc de Bourbon se portait acquéreur pour trois millions de florins. Deux intrigants, Charles-François Bergeon et J.-J. de



Neuchâtel. Prestation de serments en 1786 sur la terrasse de la Collégiale de Neuchâtel. D'après une gravure de Girardet.

mais ses prétentions à la possession de Neuchâtel avaient passé aux Nassau, puis, par eux, au monarque prussien. En 1458, à la mort de Jean de Fribourg, Louis de Chalon n'avait pu déjà faire prévaloir ses droits de suzeraineté contre Rodolphe de Hochberg. Il est vrai que Berne soutenait la cause de ce dernier, tandis qu'en 1707 cette ville travaillait à faire revivre ces mêmes droits, en faveur du roi de Prusse. La ville de Neuchâtel vit arriver dans ses murs les prétendants et leurs avocats, ainsi que les représentants de plusieurs puissances. Elle fut pendant quelques mois le théâtre d'intrigues et de marchandages, où l'argent et les promesses jouèrent un rôle efficace. Les Français, divisés, et peu soutenus par Louis XIV, abandonnèrent la partie les uns après les autres ; en définitive, il ne resta en présence que le roi de Prusse et le prince de Carignan, ce dernier payé par le premier pour laisser au tribunal des Trois-États un simulacre de choix. Le 3 nov. 1707, la principauté de Neuchâtel fut dévolue au roi de Prusse. Les raisons qui militaient en faveur de ce dernier étaient sa qualité de prince protestant et son éloignement ; il était moins à craindre qu'un prince français, catholique, et sujet de Louis XIV. Mais l'argument décisif furent sans doute les libéralités et les promesses du roi de Prusse, qui dépensa en vingt ans, pour l'acquisition de Neuchâtel, 600 000 écus.

La partie qui s'était jouée, dirigée contre la France, devait faire de Neuchâtel une base d'opération pour la conquête future de la Franche-Comté. C'est dans cette éventualité que dès 1685 l'électeur de Brandebourg avait poussé Guillaume de Nassau, le futur roi d'Angleterre, à s'intéresser à Neuchâtel, que dès 1689 il avait chargé deux Bernois, les frères Siméon et Emmanuel Bondeli, de rechercher tous les titres de la maison de Chalon, qu'il s'était fait céder en 1694 les droits prétendus du roi d'Angleterre, qu'il avait gagné Berne à sa

Merveilleux, servaient de négociateurs. Voyant l'affaire échouer, ils s'adressèrent à Louis de Mailly-Nesle, petit-fils d'une prétendante de 1707, du chef de la maison de Chalon. Louis de Mailly se rendit à Morveau au début de 1734, dans le but de provoquer un soulèvement du pays en sa faveur. Il en fut pour ses frais.

En 1714, le traité de paix de Baden omit de mentionner Neuchâtel parmi les alliés de la Suisse. Omission volontaire, due à la France, d'une qualité que les cantons catholiques ne voulurent pas non plus reconnaître à la principauté avant 1792. La combourgeoisie avec Soleure put être renouvelée en 1756, mais non celle avec Fribourg et avec Lucerne. Les années 1760 à 1770 furent une période troublée. La doctrine de la non-éternité des peines, prêchée par le pasteur de La Chaux-de-Fonds, F.-O. Petitpierre, souleva des discussions passionnées en 1758-1761. Elles étaient à peine apaisées que l'arrivée de Rousseau à Môtiers, en 1762, et son conflit avec le pasteur de Montmolin et la vénérable Classe attirèrent l'attention de l'Europe sur ce village. Le mécontentement existait à l'état latent dans le pays depuis 1749 où Frédéric II avait supprimé la vente et l'abri et substitué la mise à ferme des recettes au régime de la régie usité jusqu'alors. Il éclata en 1766, lors du renouvellement des fermes, et entra dans une phase aiguë deux ans plus tard. L'avocat général Claude Gaudot fut assassiné et la ville de Neuchâtel occupée par des troupes fédérales (voir art. ABR). A la mort de Frédéric II en 1786, la principauté passa à son neveu Frédéric-Guillaume II. On estima qu'à cette occasion une nouvelle prestation de serments devait avoir lieu. Cette cérémonie s'est déroulée dans les différentes régions du pays.

La principauté touchait de trop près à la France pour que les événements de la fin du XVIII^e s. n'y eussent pas leur répercussion. Aux Montagnes une bonne partie de la population adopte les idées nouvelles ; elle se divise en « jacobins » et « orangers ». Des Sociétés patriotiques se fondent au Locle et à La Chaux-de-Fonds, des arbres de liberté sont élevés ; on fraternise avec les révolutionnaires de Morveau. Profitant du mécontentement, un aventurier genevois, Mégevand, entraîne plusieurs centaines de Loclois à s'établir à Besançon pour y fonder une manufacture d'horlogerie. De nombreux émigrés, prêtres et nobles, viennent trouver un refuge dans le pays, ce qui provoque maintes réclamations de la part de l'ambassade de France à Soleure. En 1798, la Suisse est envahie, mais Neuchâtel doit à sa situation de principauté du roi de Prusse d'être épargné. Par le traité de Schönbrunn, du 15 déc. 1805, ratifié à Paris le 15 février suivant, le roi de Prusse céda à la France Neuchâtel et le duché de Clèves en échange du Hanovre. Cet échange, tout à l'avantage de la Prusse, était une violation flagrante du principe d'inaliénabilité du pays et des serments prêtés par le prince en 1707 ; elle rompait les liens qui unissaient Neuchâtel au monarque prussien.

Bibliographie. Le procès de 1707 a fait surgir une quantité de factums dont les principaux ont été analysés dans Boyve : *Annales V.* — Voir en outre P. Jacottet : *Le procès de 1707*, dans MN 1881. — Jean Borel : *Rôle des frères Bondeli dans l'investiture de 1707*, dans MN 1928. — Sam. de Chambrier : *Les envoyés de Frédéric I^{er} en 1707* (ibid. 1928). — A. Pfister : *Simeon Bondeli*, dans *Festgabe Bern* 1905. — Émile Bourgeois : *Neuchâtel et la politique prussienne*. — Jean de Boislisle : *Les Suisses et le marquis de Puyzieux*. — *Extrait de deux journaux écrits par J.-F. Ostervald*. — J. Grellet : *Un écho du procès de 1707*, dans MN 1909. — Ch. Robert : *Études sur la succession de Neuchâtel*, dans MN 1909. — A. Piaget : *Les Neuchâtelois à la Diète de Langenthal*, dans RHS 1921. — Le même : *Hist. de la Révolution neuchâteloise I.* — C.-G. de Tribolet : *Hist. de Neuchâtel et Valangin*. — A. DuPasquier : *Les prétentions de la maison de Mailly-Nesle sur Neuchâtel au XVIII^e s.*, dans MN 1921. — Ch. Berthoud : *Ferdinand-Olivier Petitpierre*, dans MN 1872. — Borel et Favarger : *Documents inédits des Archives de Berlin sur les troubles de Neuchâtel de 1766 à 1768*, dans MN 1913. — Fritz Berthoud : *J.-J. Rousseau au Val-de-Travers*. — Le même :

J.-J. Rousseau et le pasteur de Montmolin. — M. Boy de la Tour : *A propos du séjour de J.-J. Rousseau à Môtiers*, dans MN 1912. — *La Chaux-de-Fonds, son passé et son présent*. — Lydie Morel : *Les Sociétés patriotiques de 1793*, dans MN 1920. — Le même : *Le contre-coup de la révolution française dans le canton de Neuchâtel*, dans MN 1921, 1922. — Ch. Perregaux : *Laurent Mégevand*, dans MN 1914. — Müller-Friedberg : *De l'intérêt politique de la Suisse relativement à Neuchâtel*, 1790. — M. Godet : *Lettres de l'avoyer N.-F. de Steiger à Louis de Marval*, dans MN 1915. — A. DuPasquier : *Un mémoire sur la réunion de N. à la République française (1799)*, dans MN 1911.

3. *Neuchâtel sous le prince Berthier (1806-1813).* L'avis de la cession de la principauté à Napoléon parvint le 9 mars 1806, et le 16, 5600 soldats français, venus des Franches-Montagnes, entraient à La Chaux-de-Fonds. Deux jours après, la ville de Neuchâtel était aussi occupée. Le commandant de cette troupe, le général Oudinot, avait qualité de commissaire impérial ; il prit officiellement possession de la principauté le 22 mars. A la fin du mois, Napoléon donna Neuchâtel à son ministre de la guerre, Alexandre Berthier, avec le titre de prince et duc de Neuchâtel. Si rapidement que se soient déroulés ces événements, des négociants, Bâlois pour la plupart, s'empêchèrent de faire parvenir à Neuchâtel des quantités de marchandises, dans l'espoir de leur faire passer la frontière de France avant l'établissement du cordon douanier. Ces marchandises furent sequestrées, ainsi que toutes celles dites anglaises, trouvées dans les magasins. Berthier ne vint jamais dans sa principauté, ses occupations l'entraînant constamment à travers l'Europe. Il délégua en qualité de commissaire général François de Lespérut, à qui il remit complètement l'administration du pays. Du quartier général de l'armée française, il donnait ses ordres, qui ne souffraient pas de récriminations ou de remontrances de la part du Conseil d'État ou des bourgeoisies. En 1807, Berthier décréta la levée d'un bataillon neuchâtelois, le bataillon des Canaris, qui fut particulièrement décimé dans la campagne de Russie. L'application du Blocus continental, et notamment du décret de Trianon (1810), causa un grave préjudice aux industries neuchâteloises. Celle des toiles peintes fut particulièrement atteinte. De nombreuses marchandises anglaises furent brûlées sur les places publiques. La chute de Napoléon entraîna celle de Berthier. Le 24 déc. 1813, le général autrichien Scheither entra à Neuchâtel avec deux mille hommes ; Lespérut était parti depuis quelques heures. Malgré ses promesses, la principauté était considérée comme une terre française par les troupes d'occupation ; les réquisitions pleuvaient dru. Le prince de Liechtenstein avait cantonné son corps principal à La Chaux-du-Milieu ; de là, il se dirigea sur Morveau, tandis que les troupes de Scheither passèrent par le Val-de-Travers. L'occupation des Alliés dura jusqu'au mois de janvier et coûta près de 700 000 livres, pour lesquelles la principauté ne reçut rien.

Une fois de plus, le sort de Neuchâtel était en discussion. A en juger par les événements, les Neuchâtelois devaient penser que Berthier ne serait plus en mesure de faire valoir ses droits, et, d'autre part, le roi de Prusse n'en avait plus sur le pays depuis 1806. Quelques personnes pensèrent qu'il fallait saisir l'occasion pour faire de Neuchâtel un canton suisse ; mais cette inclusion était très problématique par suite des divisions qui régnaient entre anciens et nouveaux cantons, entre protestants et catholiques. L'idée d'un retour à la domination prussienne avait des partisans, que dirigeait le ministre de Prusse en Suisse, Jean-Pierre de Chambrier d'Oleyres. Le 11 janvier 1814, une délégation fut envoyée au roi pour le prier de prendre Neuchâtel sous sa protection, et le 14 on apprenait qu'il rentrait en possession de la principauté. Le 3 juin, Berthier abdiqua et reçut à cette occasion une pension de 27 000 écus.

Bibliographie. C.-G. de Tribolet : *Mémoires sur Neuchâtel 1806-1831*. — A. Piaget : *Hist. de la Révolution neuchâteloise I.* — Sam. de Chambrier : *La cession de Neuchâtel en 1806, sa reprise en 1814*. — A. Piaget : *La cession de Neuchâtel en 1806, sa reprise en 1814*. —

Sam. de Chambrier : *A propos des années 1707, 1806, 1814*. — A. Bachelin : *Alexandre Berthier*. — F.-G. Borel : *Neuchâtel sous le prince Berthier*. — J.-H. Bonhôte : *Lettres de Napoléon I^{er} concernant Neuchâtel*, dans MN 1865. — A. DuPasquier : *L'occupation de Neuchâtel et l'avènement du prince Berthier*, dans MN 1904. — Ph. Godet : *Les Français à Neuchâtel en 1806*, dans MN 1916. — Max Diacon : *L'avènement du prince Berthier*, dans MN 1896. — B. de Cérenville : *Le système continental et la Suisse*. — W. Echsli : *Le passage des Alliés en Suisse*. — *Le passage des Alliés à Neuchâtel*, dans MN 1869, p. 133, 165.

4. *Le canton-principauté (1814-1848)*. En prenant

Prusse d'autoriser l'entrée dans ses États de marchandises neuchâteloises à un tarif modéré. Cette autorisation fut accordée en 1817 pour l'horlogerie et en 1820 pour les toiles peintes, mais seulement pour des quantités déterminées. C'était le premier avantage économique que les Neuchâtelois retiraient de leur souverain prussien. En revanche, le tribut que payait chaque année depuis 1816 la principauté à son souverain s'élevait à 70 000 livres ; pendant le XVIII^e s., le roi prélevait tout l'excédent des recettes de l'administration, qui parfois atteignit près de 100 000 livres. A partir de 1832, par contre, une bonne partie du tribut fut employée aux besoins de la principauté.



Neuchâtel aux environs de 1830. D'après une aquatinte d'Iselin.

possession de Neuchâtel le roi de Prusse comprit que cette principauté devait être mieux que par le passé unie à la Suisse ; il fallait en faire un membre de la Confédération. Il insista dans ce but auprès de ses alliés et auprès de la Diète. Il y eut de l'opposition de la part de quelques cantons, mais sous la pression des puissances, la Diète reçut Neuchâtel comme vingt et unième canton le 12 septembre 1814. L'accession définitive ne fut toutefois signée que le 19 mai 1815. Afin de lui permettre de faire figure de canton, Frédéric-Guillaume III dota Neuchâtel d'une charte constitutionnelle ; il institua un simulacre de parlement, les Audiences générales, où ses représentants étaient les plus nombreux, 48, tandis que les députés des diverses régions du pays, nommés par un système compliqué, n'atteignaient que le chiffre de 30. Désormais et jusqu'en 1848, Neuchâtel sera au sein de la Confédération un État souverain, mais pour ses affaires intérieures une principauté du roi de Prusse.

A l'exemple de Berthier, le roi de Prusse leva dès 1814 dans sa principauté, ce qu'il n'avait encore jamais fait, un bataillon, celui des Tirailleurs de la garde. La période qui suivit les guerres de Napoléon fut critique pour les industries neuchâteloises, pour les toiles peintes notamment. Des demandes furent adressées au roi de

Le contact des Neuchâtelois avec leurs confédérés dans les camps militaires, les comparaisons qu'ils étaient appelés à faire entre le régime de la principauté-canton et celui des cantons, mêmes aristocratiques, devaient inévitablement faire naître chez bon nombre d'entre eux des sentiments de mécontentement. Les institutions de la principauté étaient un anachronisme. Elles avaient pour base la coutume, écrite et non écrite, les *Articles* de 1707 et la charte de 1814. Mais le pays ne possédait ni code civil, ni code pénal, les membres des bourgeoisies jouissaient de privilèges refusés aux non bourgeois, les corvées et les redevances féodales nombreuses pesaient très inégalement sur une partie de la population. L'institution même des Audiences générales ne permettait pas au peuple de faire entendre ses revendications. Lorsque le mouvement de libéralisme gagna les cantons les uns après les autres en 1830, la principauté resta calme, et déjà les autorités se félicitaient qu'elle eût échappé à la contagion. Mais, le dernier jour de décembre, des arbres de liberté sont dressés, d'autres apparaissent dans les jours suivants, et bientôt tout le pays est en effervescence. Des assemblées populaires ont lieu dans toutes les régions du pays ; on y formule de nombreuses réclamations, on y demande des réformes, des

améliorations. La bourgeoisie de Valangin, sous l'influence des libéraux des Montagnes, et particulièrement d'Auguste Bille, tient la tête du mouvement, tandis que celle de Neuchâtel s'efforce de l'enrayer. La presse politique apparaît : le *Journal de Neuchâtel*, la *Revue neuchâteloise* et le *Messager neuchâtelois* défendent les idées libérales, que combattent le *Neuchâtelois*, les *Feuilles neuchâteloises* et, plus tard, le *Constitutionnel neuchâtelois*. La principale réforme à laquelle on s'arrête est de demander la suppression des Audiences générales et leur remplacement par un Corps législatif qui soit une véritable représentation nationale avec des députés amovibles.

Le gouvernement prussien délégua le général de Pfuler pour juger de la disposition des esprits et des besoins réels du pays. Pfuler parcourut la principauté; il reçut de nombreuses requêtes et fut accueilli partout avec confiance. Le 22 juin 1831, le pays apprit l'institution du Corps législatif, composé de dix députés du roi et de 78 députés du peuple. Ce fut une déception; les libéraux étaient exaspérés, on parlait de recourir aux armes. Les élections se firent le 28 juin et le Corps législatif fut installé le 4 juillet.

Un comité secret s'était constitué pour travailler à l'émancipation de la principauté. Il décida de résoudre la question par les armes et choisit la date du 12 septembre, anniversaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération. Dans la nuit du 12 au 13 septembre, quelques centaines de patriotes recrutés dans le Val-de-Travers et le district de Boudry, commandés par Alphonse Bourquin, s'emparèrent du château de Neuchâtel. Le gouvernement ne s'était pas défendu. Les insurgés installés au château ne songèrent pas à faire arrêter les membres du Conseil d'État; ils les laissèrent siéger, à Neuchâtel d'abord, puis à Valangin où se réunissaient les fidèles sous l'égide de la bourgeoisie. Les patriotes auxquels ils avaient fait appel pour former un gouvernement provisoire, refusèrent, sauf deux. Le Conseil d'État s'empressa d'adresser un appel à la Diète et de réclamer l'intervention fédérale. Deux commissaires furent désignés : Sprecher de Bernegg, des Grisons, et A. Tillier, de Berne. Le 24 septembre, les troupes d'occupation entraient à Neuchâtel sous les ordres du colonel Förrer. Le 27 fut signée une convention stipulant l'oubli complet du passé, de part et d'autre, et la remise du château aux troupes fédérales. Le 29, la remise eut lieu; la troupe de Bourquin comptait environ 700 h., celle de Valangin environ 2000.

Le 28 septembre, le colonel Förrer promit à Alphonse Bourquin que le gouvernement ne mettrait nul obstacle à laisser le peuple se prononcer librement sur la question de l'émancipation du pays. Cette promesse, que les libéraux interprétèrent comme l'annonce d'une prochaine convocation d'assemblées primaires, ne fut pas tenue, parce que la question, soumise préalablement au Corps législatif, fut écartée par celui-ci après quatre jours de délibération. Les chefs révolutionnaires, irrités, se réunirent à Rochefort où ils se constituèrent en comité le 8 novembre. Bourquin se rendit dans les cantons de Vaud et de Genève, où on lui promit maints renforts qui ne se présentèrent pas au moment voulu. En décembre, quelques centaines d'hommes se rassemblèrent à Yverdon; les uns se rendirent à Sainte-Croix le 16, et le lendemain pénétrèrent dans le Val-de-Travers.

Les autres, sous les ordres de Bourquin, gagnèrent Bevaix le 17, puis occupèrent Cortaillod. Les troupes fédérales avaient quitté Neuchâtel à fin novembre. Pfuler n'eut pas de peine à disperser la troupe de Bour-



Neuchâtel. Patriotes du Château de Neuchâtel en réquisition (1831).
D'après une lithographie de Weibel-Comtesse.

quin, tandis que lui-même montait au Val-de-Travers. Quelques coups de canon tirés sur Couvet eurent bientôt raison des insurgés qui s'y étaient barricadés. La révolution avait vécu. Pfuler se porta ensuite sur La Chaux-de-Fonds, qui n'avait pris aucune part au soulèvement, mais dont on connaissait les sentiments libéraux. 2500 hommes avec de l'artillerie occupèrent la localité. Des arrestations eurent lieu, notamment celle de l'avocat Bille, député au Corps législatif. Bille, que son caractère, son intégrité, son courage avaient fait le chef des libéraux neuchâtelois, avait cependant désapprouvé l'expédition de Bourquin comme prématurée. Accablé de coups et d'outrages, il fut condamné à deux ans de prison et quatre ans de bannissement. Des chefs du mouvement furent aussi arrêtés : les D^{rs} Petitpierre et Rössinger, et Henri-Louis Dubois, tous trois du Val-de-Travers; condamnés à mort, leur peine fut commuée en une détention perpétuelle. Petitpierre et Dubois moururent en prison. Tandis que la réaction sévissait, que des poursuites, des tracasseries sans nombre atteignaient les patriotes, il fut décidé de faire frapper une médaille pour récompenser les fidèles. Le pays connut une exaltation du sentiment monarchique. En février 1832, le Corps législatif vota une adresse au roi pour le prier de demander la rupture des liens qui unissaient Neuchâtel à la Suisse; cette demande, avant d'être présentée, fut repoussée par la Diète. Une nouvelle demande, en 1834, eut le même sort; à cette occasion la Diète interdit au Conseil d'État d'employer le terme de principauté dans ses relations avec la Suisse. Neuchâtel entra dans la ligue de Sarnen en 1833, où Frédéric de Chambrier joua un rôle en vue. Il n'envoya plus ses députés à la Diète pendant quelque temps. Cette attitude hostile à l'égard des cantons libéraux, Neuchâtel la conserva jusqu'en 1848; il refusa de coopérer à la répression du Sonderbund en 1847 et fut, de ce fait, condamné à 300 000 livres d'amendes.

Pendant dix-sept ans, les patriotes neuchâtelois, les uns pros crits, les autres surveillés, attendirent le moment propice de secouer le joug du roi de Prusse. L'ébranlement provoqué en Europe par la révolution du 24 février 1848 à Paris leur parut l'instant favorable. Dès le 27, des comités siégèrent au Locle et à La Chaux-de-Fonds; le mardi 29, le drapeau fédéral est arboré au

Locle, la ville est aux mains des républicains. Quelques heures plus tard, c'est le tour de La Chaux-de-Fonds. Le mouvement s'étend ; la révolution éclate aux Brenets et au Val-de-Travers, dans le reste du canton les patriotes se préparent à l'action. Le premier mars, une colonne républicaine, forte d'environ un millier d'hommes, sous les ordres de Fritz Courvoisier et d'Ami Girard, quitte La Chaux-de-Fonds. Elle arrive au soir à Neuchâtel et s'empare du château sans rencontrer d'opposition. Peu après un gouvernement provisoire s'y installe. Le 2 mars, les membres du Conseil d'État sont arrêtés, la république proclamée, le Corps législatif dissous. Le 3, les commissaires fédéraux annoncent au gouvernement provisoire la reconnaissance du Vorort. Le régime monarchique, comme un fruit mûr, était tombé.

Bibliographie. Ulysse Guinand : *Fragmens neuchâtois*. — Louis Grandpierre : *Mémoires politiques* (portent aussi le titre de : *Hist. du C. de Neuchâtel*). — Fréd. de Chambrier : *Les mensonges historiques sur Neuchâtel*. — A. Piaget : *Hist. de la révolution neuchâtoise II-IV*. — Numa Droz : *La république neuchâtoise*. — Aimé Humbert : *Alexis-Marie Piaget*. — F.-H. Dubois-Reymond : *Considérations sur la prospérité ... de la principauté et canton de Neuchâtel et Valangin* (1830). — [H.-C. Dubois] : *Hist. du gouvernement de Neuchâtel sous la domination prussienne*. — Arnold Robert : *Correspondance politique de l'avocat Bille*, dans MN 1909-1914, 1914-1917. — L. Favre : *Alphonse Bourquin à Boudry*, dans MN 1899. — A. Bachelin : *Le gouverneur de Pful et les événements de 1831*, dans MN 1889. — Ant. Courant : *Récit de l'insurrection de 1831*, dans MN 1898. — Alf. Godet : *La révolution de ... 1831 à Couvet*, dans MN 1899, p. 161 et 214. — Borel et Guillaume : *Frédéric Rössinger*. — A.-H. Junod : *Quelques lettres d'Alphonse Bourquin à Fritz Courvoisier (1831)*, dans MN 1898. — H.-A. Jaccard : *L'insurrection de 1831 à Neuchâtel*, dans RHV 1913. — L. Guillaume : *Extrait du journal du Dr Schneider, commissaire fédéral à Neuchâtel en 1848*, dans MN 1900.

E. LA RÉPUBLIQUE. Proclamer la république ne suffit pas ; il faut l'asseoir sur des bases solides, l'organiser. Ce fut la tâche du gouvernement provisoire et du Conseil d'État, qui avait le bonheur de posséder à sa tête un juriste, un homme de haute valeur, Alexis-Marie Piaget. La population, surprise par la rapidité des événements, restait, à Neuchâtel surtout, en partie hostile ou indécise ; elle ne pouvait croire à la chute définitive du régime et pensait que, comme en 1831, une restauration monarchique ne saurait tarder. Les jours passèrent, et lorsque le peuple fut appelé à élire une constituante, le 17 mars, les royalistes, qui ne s'estimaient pas déliés de leur serment de fidélité envers le prince, ne participèrent pas au vote. Un seul d'entre eux fut élu. Le 5 avril, le prince les délia de leur serment ; dès lors, une partie des royalistes se rallia au nouveau régime et participa aux affaires publiques, tandis que les autres se confinèrent dans une abstention systématique. A leur tête était un cabinet noir qu'encourageait le ministre de Prusse en Suisse, Sydow. La pierre de touche de la république allait être le vote du 30 avril sur la constitution. La lutte fut chaude ; seuls les Neuchâtois avaient droit de vote, tant ceux qui résidaient hors des frontières que ceux de l'intérieur. Des premiers, il en vint quelques centaines. La victoire resta aux républicains par environ 1400 voix de majorité sur 10 200 votants. La constitution faisait table rase des anciennes institutions du pays ; elle donnait à celui-ci une organisation semblable à celle des cantons voisins, à base démocratique. Le principe de la séparation des pouvoirs était proclamé ; l'autorité exécutive représentée par un Conseil d'État de sept membres ; l'autorité législative par un Grand Conseil élu à raison d'un député par 500 habitants, et enfin un appareil judiciaire nouveau remplaçant les anciennes cours de justice. Au bas de l'échelle, on trouvait les justices de paix, puis les tribunaux de district et, en dernier ressort, une cour d'appel. Celle-ci fonctionnait en matière pénale sous le nom de cour de cassation. Six districts remplaçaient les anciennes mairies et châtellenies. Les consistoires et la Compagnie des pasteurs

étaient supprimés ; la nomination de ces derniers fut confiée aux paroisses. La constitution proclamait aussi la suppression des redevances féodales.

Le 3 mai, la Constituante se proclama Grand Conseil, et procéda à la nomination des autorités. Un Conseil d'État régulier se substitua au gouvernement provisoire. La tâche qui incombait à l'autorité exécutive était considérable. Elle devait mettre en œuvre les nouvelles institutions, faire voter les lois organiques à cet effet, doter l'État des ressources nécessaires à le faire vivre. De nombreuses mesures furent votées dans un délai très court ; toutes ne furent pas heureuses, notamment la suppression de l'académie le 17 juin 1848. Cet établissement, fondé en 1841 par le roi de Prusse, avait brillé d'un vif éclat grâce à une phalange de professeurs remarquables : Agassiz, Guyot, Dubois de Montperreux, etc. Son caractère de fondation du prince et l'esprit réactionnaire de ses professeurs furent une des causes de sa perte.

En 1848 déjà, un impôt extraordinaire, progressif, fut décidé pour permettre l'extinction de la dette et équilibrer le budget. L'année suivante, le Grand Conseil vota l'introduction de l'impôt direct. Le rachat des cens et dîmes, facultatif sous l'ancien régime, devint obligatoire. Cette opération, terminée en 1860, produisit une somme de deux millions de francs. La fortune de l'État, suivant le budget de 1849, s'élevait à 2 600 000 livres ; la dette était encore de 2 à 300 000 livres.

Le roi de Prusse avait été empêché d'agir en 1848 à cause des troubles survenus aussi dans sa capitale ; il n'avait cependant pas renoncé à Neuchâtel. Le 24 mai 1852, il obtint par le Protocole de Londres, signé par les représentants de l'Autriche, l'Angleterre, la France et la Russie, la reconnaissance de ses droits sur Neuchâtel, mais en même temps il s'engageait à ne pas recourir à la force avant que ces puissances eussent négocié la question avec la Suisse. Cet arrangement raviva les espoirs des royalistes neuchâtois. La bourgeoisie de Valangin décida de faire de son assemblée triennale une manifestation royaliste. Les bourgeois se réunirent au nombre de 3000 environ à Valangin le 6 juillet 1852, tandis que les républicains, convoqués pour une contre-manifestation le même jour à Boudevilliers, étaient de 6 à 8000. La journée se passa sans incident, mais le danger avait été assez grand pour décider le Grand Conseil à voter la dissolution de la bourgeoisie de Valangin, le 30 juillet.

L'établissement de lignes de chemin de fer divisa le pays. Deux projets étaient en concurrence. L'un destiné à relier Le Locle et La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel, qui devint le Jura industriel, l'autre visant à la construction d'une ligne Neuchâtel-Verrières et Thielle-Vauxmarcus. Il donna naissance à la compagnie du Franco-suisse. Les compétitions des partisans de l'un et l'autre projets parvinrent jusqu'au Conseil d'État, où ils provoquèrent une crise. Pour en sortir, le Grand Conseil dut voter en 1853 la dissolution de l'autorité exécutive. Un parti indépendant se constitua peu après ; recruté principalement au Val-de-Travers, il était formé de républicains et de royalistes modérés. Son organe fut l'*Indépendant*, qui parut de 1853 à 1859.

Les royalistes abstentionnistes, impatientés de secouer le joug de la république, décidèrent en 1856 de recourir à la force des armes. Le chef du cabinet noir, F. Petitpierre-de Weddèhlen, s'aboucha avec quelques fidèles, dont Louis-Auguste Humbert et le capitaine Fabry de La Sagne. Le colonel F. de Pourtalès-Steiger, sollicité de prendre la direction du mouvement, refusa d'abord, puis il se rendit à Berlin où il reçut, croit-on, l'ordre d'agir avec la promesse que la Prusse viendrait au secours des royalistes. Dans la nuit du 2 au 3 septembre, une colonne, partie de La Sagne, occupa Le Locle et arrêta le préfet. Des renforts venus de La Brévine et des Ponts-de-Martel grossirent rapidement son effectif. Mais l'alarme ne tarda pas à être donnée à La Chaux-de-Fonds ; les républicains se portèrent en nombre sur Le Locle, que Pourtalès abandonna pour se diriger sur le chef-lieu. Une deuxième colonne royaliste, sous les ordres d'H.-F. de Meuron, s'était formée aux abords de Neuchâtel, à Vauseyon ; elle s'empara du

château sans défense et se saisit de plusieurs des conseillers d'État. Portalès rejoignit Meuron à 6 h. du soir, après avoir dû livrer un petit combat à Peseux.

Les républicains qui avaient repris Le Locle ne tardèrent pas à descendre sur Neuchâtel ; une deuxième colonne partie de La Chaux-de-Fonds et une troisième levée au Val-de-Travers par Denzler prirent la même direction. Toutes trois se trouvèrent réunies à Peseux au soir. L'attaque du château fut décidée pour le lendemain au petit jour. Le Conseil fédéral fut promptement avisé de l'insurrection ; il délégua deux de ses membres, Fornerod et Frey-Hérosée à Neuchâtel, où ils arrivèrent à six heures du soir. Ces commissaires réclamèrent de Portalès la mise en liberté des membres du Conseil d'État et le licenciement des troupes. Les chefs royalistes acquiescèrent à ces demandes, mais sous certaines conditions ; les pourparlers n'étaient pas terminés que les républicains assaillirent le château. Les insurgés, qui se préparaient à l'abandonner et à rentrer dans leurs foyers, se défendirent peu. 480 furent faits prisonniers et enfermés dans la collégiale. Peu après, la plupart d'entre eux furent relâchés ; seuls 44 des plus compromis restèrent en prison et 38 furent mis en liberté sous caution. Le Conseil fédéral avait levé quatre bataillons d'infanterie, qui arrivèrent le 4 à Neuchâtel.

Le soulèvement réprimé, la question de Neuchâtel fut posée sur le terrain diplomatique. Le roi de Prusse sollicita l'intervention de Napoléon III. La base des négociations était la suivante : le roi exigeait l'élargissement des prisonniers sans condition ; le Conseil fédéral, dirigé par Stämpfli, refusait de souscrire à cette demande sans une promesse formelle du roi de renoncer à Neuchâtel. L'Angleterre partageait le point de vue suisse, tandis que Napoléon III, désireux de plaire à la Prusse et en même temps de ne pas se brouiller avec l'Angleterre, pratiquait une politique d'oscillations. Le Conseil fédéral tint bon. Le roi de Prusse, qui envisageait la renonciation à Neuchâtel mais tenait, à titre de satisfaction d'amour-propre, à obtenir la mise en liberté des prisonniers, parla de mobiliser. A cette menace, la Suisse répondit en levant, le 20 déc., deux divisions, 15 000 hommes. L'assemblée fédérale, réunie le 27, approuva l'attitude du Conseil fédéral et nomma Dufour général. Trois nouvelles divisions furent levées en janvier. La mobilisation prussienne, décidée pour le 2 janvier 1857, fut renvoyée ensuite au 15. A fin décembre, le Conseil fédéral délégua Kern, conseiller aux États, à Paris, pour y seconder le ministre Barman. Finalement, le Conseil fédéral, convaincu que le monarque prussien renoncerait à Neuchâtel, proposa aux Chambres fédérales, les 15 et 16 janvier, la mise à néant de toute la procédure contre les prisonniers neuchâtelois. La démobilisation de l'armée commença le 22 janvier. Une conférence des représentants des puissances s'ouvrit à Paris le 5 mars 1857. Le point de vue suisse était défendu par l'Angleterre. Le 26 mai fut signé le traité mettant le point final à la question de Neuchâtel. Le roi de Prusse renonçait, pour lui et les siens à perpétuité, à ses droits sur son ancienne principauté. Il se contentait de garder le titre de prince de Neuchâtel.

Le canton, devenu sans conteste possible un des États de la Confédération suisse, ne connut plus dès lors de profonds remous politiques. L'unité se fit parmi les Neuchâtelois, qui désormais n'avaient plus aucune raison de se dire partisans du roi de Prusse. Ils se divisèrent en deux grands partis politiques : le parti radical, formé en majeure partie de républicains, et le parti libéral groupant des républicains et d'anciens royalistes modérés. Les idées du premier ont été défendues par le journal le *Patriote neuchâtelois* (1848), auquel succéda le *Républicain neuchâtelois* (1848-1856), puis par le *National suisse* (1856-1920), et enfin par le *Réveil* (1873-1888), que continue le *Neuchâtelois* dès 1888. Le parti libéral eut pour organes le *Courrier de Neuchâtel* (1857-1864), puis, dès 1864, l'*Union libérale* qui prit dans la suite le nom de *Suisse libérale*. A l'ancien *Constitutionnel neuchâtelois*, défenseur des principes monarchistes en 1831, succéda en 1848 le *Neuchâtelois*. Ce journal ne survécut pas à la mort de son fondateur, Henri-Florian Calame, en 1863. Vers 1892 s'est constitué à La Chaux-de-Fonds

un parti ouvrier, appelé plus tard parti socialiste, dont l'organe est la *Sentinelle*, fondée en 1890. En 1918, à la suite de la grève générale, les partis libéral et radical du district du Locle fusionnèrent en un nouveau groupement, Ordre et Liberté, tandis qu'à La Chaux-de-Fonds les radicaux et des éléments neutres formèrent l'Union helvétique qui prit pour organe la *Feuille d'avis de La Chaux-de-Fonds* et lui donna son nom. Ces deux groupements n'en formèrent plus qu'un depuis 1920 sous le nom de Parti progressiste national. Son organe est *L'Effort*. Le parti radical a détenu la majorité absolue jusqu'en 1913 au Grand Conseil et jusqu'en 1922 au Conseil d'État. Actuellement, le parti qui groupe le plus grand nombre d'électeurs est le parti socialiste ; il détient plus du tiers des sièges du Grand Conseil. Une coalition des partis « bourgeois » l'a empêché jusqu'ici d'être représenté au Conseil d'État. Cette autorité est nommée par le peuple depuis 1907, à la majorité absolue, mais les députés au Grand Conseil sont, depuis 1894, élus selon le système de la représentation proportionnelle. Dans les communes, ce système a été introduit à titre facultatif en 1912.

Les deux principales lignes de chemins de fer du canton, le Jura industriel et le Franco-suisse, ont été ouvertes à l'exploitation en 1859-1860 ; plus tard, de petites lignes régionales ont été construites : Val-de-Travers 1883, Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds, 1889 ; Breuels, 1889 ; Val-de-Ruz, 1902 ; Neuchâtel-Cortailhod-Boudry, 1891, repris en 1902 par les tramways de Neuchâtel. Cette ville a été reliée à Berne par la Directe en 1901, et La Chaux-de-Fonds à Saignelégier en 1892.

La constitution de 1848 avait prévu l'érection de municipalités, ou communes d'habitants, à côté des communes de ressortissants. Une loi de 1874 rendit obligatoire l'institution des municipalités ; ces deux organismes subsistèrent jusqu'en 1888, époque où la loi sur les communes décida leur fusion sous le seul nom de commune. L'organisation judiciaire du début subit plusieurs modifications ; le tribunal cantonal succéda à la Cour d'appel en 1883, les justices de paix furent réduites à une par district en 1910, et en 1925, le juge de paix dut céder la place au président de tribunal du district.

En février 1871, une partie de l'armée de Bourbaki pénétra en Suisse par Les Verrières ; un long convoi d'internés défila par le Val-de-Travers et gagna Neuchâtel, d'où les soldats furent dirigés dans les diverses régions de la Suisse. Le canton passait en ce moment par une crise religieuse provoquée par le christianisme libéral. L'adoption de la loi de 1873 sur les cultes eut pour conséquence la fondation de l'Église indépendante.

Les cinquante dernières années ont été consacrées aux questions économiques et professionnelles ainsi qu'aux œuvres sociales. L'industrie horlogère, la plus importante du canton, passait par des périodes de prospérité suivies de crises plus ou moins fortes. De grandes fabriques ont été fondées, nécessitant l'emploi de capitaux considérables et répandant leurs produits dans le monde entier. Atteinte dans son essor au début de la guerre mondiale, l'horlogerie se ressaisit promptement et passa par une phase brillante, due en bonne partie à la fabrication des munitions. La crise économique de l'après-guerre, la chute des changes étrangers, provoquèrent un arrêt complet de cette industrie d'exportation. Des milliers d'ouvriers furent réduits au chômage ; les pouvoirs publics et les patrons durent leur venir en aide et dépensèrent de ce chef, sous forme d'assistance ou de travaux de chômage, plus de 33 millions de francs. A l'assistance chômage a été substituée en 1927 une assurance chômage obligatoire.

La constitution de 1848 avait prévu la création d'une banque cantonale. Celle-ci ouvrit ses portes en 1854, sous la forme d'un établissement mixte, État et capital privé ; une nouvelle banque cantonale, État seulement, a commencé ses opérations en 1883. Dans le domaine de l'enseignement professionnel, le canton a ouvert une école d'agriculture à Cernier en 1885 et une école de viticulture (aujourd'hui station d'essais viticoles) à Auvemier en 1888 ; des écoles communales de commerce

existent à Neuchâtel, au Locle et à La Chaux-de-Fonds, des écoles de mécanique et d'horlogerie, dans ces trois localités ainsi qu'à Couvet et à Fleurier. La réouverture de l'académie eut lieu en 1866; cet établissement a été transformé en université en 1909. Un hospice pour incurables a été ouvert à Perreux sur Boudry en 1897, tandis que des asiles cantonaux de vieillards existent à Neuchâtel (1889), à Saint-Martin (1905), à Serrières (1910), à La Chaux-de-Fonds (1915); un orphelinat à Dombresson (1881), un sanatorium neuchâtelois à Leysin (1921).

Bibliographie. G.-F. Gallot : *Petite chronique neuchâteloise*. — A. Humbert : *A.-M. Piaget* — L. Junod : *Phases de la question neuchâteloise*. — A. G[uillebert] : *Neuchâtel principauté et Neuchâtel république*. — *Mémoire du Conseil fédéral sur la question de Neuchâtel* (1856). — *Rapport et Messages du Conseil fédéral* (1856). — Marin Laracine : *Le conflit prusso-suisse*. — *Récit des événements de septembre 1856 dans le pays de Neuchâtel*. — J.-C. Kern : *Souvenirs politiques*. — Ph. de Vargas : *L'affaire de Neuchâtel*. — *Hist. de l'instruction publique dans le C. de Neuchâtel* (1914). — *Bull. du Grand Conseil*. — *Rapp. de gestion*. [L. M.]

F. ORGANISATION JUDICIAIRE, ADMINISTRATIVE ET MILITAIRE. — I. *Organisation judiciaire.* Dans les premiers siècles de l'histoire neuchâteloise on trouve des plaids généraux à Neuchâtel, à Valangin, à Nugerol, à Pontarouse, à Cortaillod, à Vaumarcus, ainsi que des cours locales de justice au Val-de-Travers, dans la mairie de la Côte et la châtellenie de Thielle. A Neuchâtel, le plaid, appelé plaid de mai pour juger des causes civiles, était présidé par le comte; lorsqu'il connaissait des causes criminelles, il portait le nom de plaid séculier. En outre, un tribunal du maire existait dans la même ville. La juridiction criminelle était aussi exercée par les vassaux de Gorgier, Vaumarcus, Bevaix et Valangin. Sous Rodolphe de Hochberg, la haute cour civile prit le nom d'Audiences; un tribunal du même nom exista aussi dans la seigneurie de Valangin. Les Audiences formaient une cour d'appel; celles de Neuchâtel, et plus tard celles de Valangin, avaient la compétence de décréter les lois, qui étaient soumises à la ratification du prince. Réunies rarement, la dernière fois en 1618, les Audiences laissèrent peu à peu leurs compétences judiciaires à un tribunal des Trois-États. Il y en avait un à Neuchâtel, fondé à la fin du XV^e s., composé de quatre représentants du clergé, quatre de la noblesse et quatre bourgeois, et un autre à Valangin dès 1592. Après la Réforme, les représentants du clergé furent remplacés par des officiers civils. A partir de 1618, les Trois-États obtinrent les compétences législatives des Audiences. C'est devant ceux de Neuchâtel que se posèrent les questions intéressant la souveraineté du pays. Ils prononcèrent une première fois en 1551, au moment de la succession de François d'Orléans, mais leur sentence fut cassée par les Audiences. Lors des compétitions de 1694 et 1707, les Trois-États prononcèrent souverainement. Les Trois-États de Neuchâtel et de Valangin subsistèrent jusqu'en 1833, époque où ils furent remplacés par un tribunal souverain unique.

Jusqu'en 1848, le pays fut divisé en un certain nombre de circonscriptions judiciaires, appelées les unes mairies, les autres châtellenies : Boudry, Thielle, Landeron, Val-de-Travers, dont le chef exerçait primitivement un commandement militaire. Plus tard, les châtellains remplirent des fonctions identiques à celles des maires.

Voici la liste des juridictions qui existaient au début du XIX^e s. Il n'est pas possible de donner les dates d'érection de celles-ci, sauf pour La Brévine, instituée en 1624 et La Chaux-de-Fonds en 1656. Le chef, maire ou châtelain, était nommé par le prince; dans les fiefs, par le seigneur du fief.

a) *Comté de Neuchâtel.* — *Mairie de Neuchâtel.* Cour de justice civile et criminelle. Les juges, au nombre de 24, formaient le Petit Conseil de la bourgeoisie.

Châtellenie du Landeron, composée du Landeron et de Cressier. Justice civile et criminelle, rendue par 12 juges ou Petit Conseil de la bourgeoisie.

Châtellenie de Boudry. Justice civile pour Boudry et

Bôle et, en outre en matière criminelle, pour Rochefort, Bevaix et Cortaillod.

Châtellenie du Val-de-Travers, siège à Môtiers. Son territoire embrassait les villages de Môtiers, Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice, Boveresse et Couvet. Les Verrières et La Brévine en dépendaient au criminel.

Châtellenie de Thielle. Le châtelain portait aussi le titre de maire de Saint-Blaise. La juridiction comprenait les localités de Saint-Blaise, Hauterive, La Coudre, Marin, Épagnier, Thielle, Wavre, Cornaux. Justice civile et criminelle. Lignièrès relevait de cette dernière.

Mairie de la Côte. Auvernier, Peseux, Corcelles-Gormondrèche. Justice civile.

Mairie de Boudevilliers. Relevait en appel de Neuchâtel pour les causes civiles, tandis que ses causes criminelles étaient jugées à Valangin.

Mairie de Colombier. Colombier et Areuse. Justice civile et criminelle; celle-ci s'étendait aussi à la Côte.

Mairie de Bevaix. Justice civile.

Mairie de Cortaillod. Justice civile.

Mairie des Verrières. Les Verrières, Les Bayards, La Côte-aux-Fées. Justice civile.

Mairie de Lignièrès. Justice civile.

Mairie de La Brévine. Englobait Le Gerneux-Péquignot depuis 1820 et La Chaux-du-Milieu depuis 1821. Justice civile.

b) *Fiefs du comté de Neuchâtel.* — *Seigneurie de Vaumarcus.* Vaumarcus et Vernéaz. Justice civile et criminelle, présidée par un châtelain nommé par le seigneur.

Seigneurie de Gorgier. Gorgier, Saint-Aubin, Sauges, Fresens et Montalchez. Justice civile et criminelle. Cour de justice et cour d'assises, présidées par un châtelain.

Seigneurie de Travers, Rosières et Noiraigue. Mairie à Travers. Justice civile et criminelle, mais les condamnés à mort étaient livrés à Môtiers pour l'exécution. Depuis le milieu du XVIII^e s., le maire était nommé par le prince de Neuchâtel.

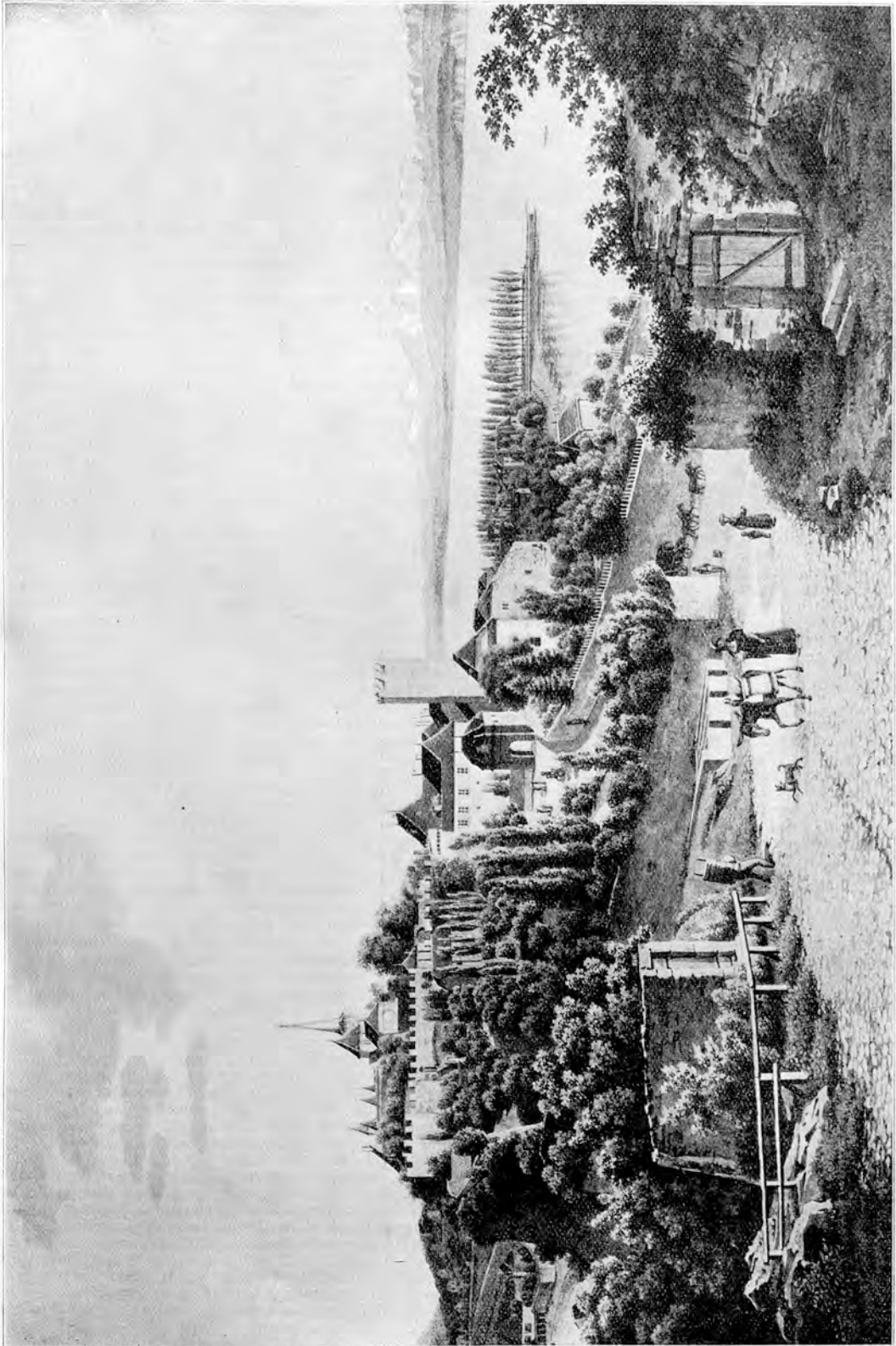
c) *Seigneurie de Valangin.* — *Mairie de Valangin.* Comprendait toutes les localités du Val-de-Ruz, sauf Boudevilliers, dans la juridiction civile, et toute la seigneurie, avec Boudevilliers dans le ressort de la juridiction criminelle.

Les autres juridictions civiles étaient : les mairies du Locle, de La Sagne, des Brenets, avec Les Planchettes, et de La Chaux-de-Fonds.

En 1832, le général de Pfuler apporta divers changements à cette organisation; il modifia le territoire ou les compétences de certaines juridictions, en supprima ou créa d'autres. Ainsi Vaumarcus fut réuni à Gorgier, qui perdit sa cour d'assises et sa juridiction criminelle au profit de Boudry. A Boudry étaient également rattachées une partie du territoire de la juridiction de Rochefort ainsi que les mairies de Bevaix et de Cortaillod. La mairie de Colombier disparaissait aussi; ses causes civiles étaient confiées à la mairie de la Côte et ses causes criminelles à Neuchâtel. La juridiction de Rochefort était démembrée; Montmolin passait à Valangin, et ce qui n'avait pas été réuni à Boudry formait, avec une partie de la juridiction de Travers, la nouvelle mairie des Ponts-de-Martel.

II. *Organes administratifs et législatifs.* L'autorité administrative et exécutive du pays était le Conseil du prince, appelé dans la suite Conseil d'État. Il apparaît dans les premières années du XV^e s., chargé de l'administration du comté de Neuchâtel en l'absence du comte. Valangin n'eut pas de Conseil d'État. Le nombre des membres de cette autorité, nommée par le prince, finit par s'élever à 21. En novembre 1831, le général de Pfuler réduisit le nombre des conseillers d'État en service effectif à 8, et créa quatre dicastères : finances, intérieur, justice et police, militaire. L'autorité législative, exercée d'abord par les Audiences et les Trois-États, fut représentée dès 1816 par un parlement, les Audiences générales, auxquelles succéda en 1831 le Corps législatif.

III. *Organisation militaire.* Les Neuchâtelois durent, dans les premiers siècles, la chevauchée à leurs seigneurs. Ils participèrent ainsi à leurs guerres locales. Les relations de bourgeoisie avec Berne eurent leur réper-



Neuchâtel en 1830. D'après une aquarelle de W. Moritz.

cussion sur l'état militaire du pays. En vertu des traités de 1406, le comté et la ville de Neuchâtel ont eu pour obligation de fournir des secours à Berne lorsqu'ils en étaient requis. De là deux bannières dans le comté : celle du prince et celle de la ville. Sous cette dernière se rangeaient non seulement les bourgeois internes mais aussi les externes, qu'ils fussent établis dans le vignoble ou au Val-de-Travers. Le Landeron conclut un traité de combourgeoisie avec Soleure en 1449 ; une des clauses de l'acte disait que dans les sorties hors des frontières du pays, les troupes du Landeron marcheraient sous la bannière de Soleure. Les troupes de Valangin suivaient la bannière de leur seigneur ; les bannières des autres fiefs se rangeaient sous celle du comté de Neuchâtel. Les hommes devaient le service de 16 à 60 ans. Au milieu du XVII^e s. on pouvait lever dans le pays environ 5000 hommes, non compris ceux de Neuchâtel, dont le nombre s'élevait à environ de 8 à 900. La principauté fut divisée en quatre arrondissements militaires, appelés départements : le Vignoble, le Val-de-Travers, le Val-de-Ruz et les Montagnes. Chaque département avait à sa tête un lieutenant-colonel ou un major. L'entrée de Neuchâtel dans la Confédération nécessita une révision du régime militaire. La charte de 1814 supprima le port d'armes particulier de la ville de Neuchâtel ; elle stipulait que les Neuchâtelois devaient le service militaire de 18 à 50 ans, et que les milices n'auraient désormais qu'une seule bannière et une seule cocarde. Le règlement militaire de 1823 divisa la principauté en six départements correspondant aux six districts actuels du canton. Dans chaque département étaient levés un bataillon d'infanterie, un détachement d'artillerie et du train, un détachement de carabiniers. Il n'était pas question de cavalerie. Mais Neuchâtel était aussi un canton suisse, et comme tel il devait fournir à l'armée fédérale deux contingents de 960 hommes, un contingent d'élite et l'autre de réserve. Ces contingents étaient inspectés par des officiers de la Confédération. Le service fédéral provoqua bien des récriminations à cause des frais qu'il occasionnait. Tandis que dans les milices du prince les soldats se contentaient souvent d'avoir un fusil et une giberne, il fallut, pour le service de la Confédération, revêtir un uniforme. Et cet uniforme, ainsi que l'armement, était à la charge des soldats.

Bibliographie. M. Tripet : *Exposé de la constitution de la principauté de Neuchâtel en 1806.* — Matile : *Hist. des institutions judiciaires.* — Chambrier : *Hist. de N.* — Ed. Perrochet : *Hist. militaire des Neuchâtelois,* dans MN 1865, 1873. — Ed. Cornaz : *Les milices de la bourgeoisie de N.,* dans MN 1896. [L. M.]

IV. Développement de la civilisation. A. ÉGLISE.

1. *Jusqu'à la Réformation.* Les premiers siècles de l'histoire religieuse du canton sont encore enveloppés d'une profonde obscurité. Nous ne savons rien des représentants que le christianisme pouvait avoir sous les Romains dans les localités du bord du lac ; nous ne sommes pas mieux informés sur les siècles qui virent ou qui suivirent l'invasion des peuples germaniques. Tout ce que nous savons, c'est que le pays de Neuchâtel dépendait au spirituel de l'évêque de Lausanne. Il faut descendre jusqu'en 998 pour avoir une première date précise dans l'histoire de l'Église de Neuchâtel. Cette année-là fut fondé par un seigneur Rodolphe, dont on ne sait rien d'autre, le prieuré de Bevaix, qui reçut, entre autres bénéfices, l'église et le village de Saint-Martin au Val-de-Ruz. Donné à l'abbaye de Cluny, il dépendit dans la suite de Romainmôtier. Un siècle plus tard, d'autres fondations religieuses surgirent : le prieuré de Corcelles, fondé en 1092 par un seigneur laïque nommé Humbert, qui le dota de l'église de Cofrane et qui en fit don à l'abbaye de Cluny, soit à Romainmôtier. L'abbaye de Saint-Jean, qui remonte à 1103-1107 environ, fondée par Conon, évêque de Lausanne, et Bourcard, évêque de Bâle, son frère, tous deux de la maison de Fenis. Elle posséda la collation de l'église du Landeron, puis des églises de Lignières et de Diesse. Le prieuré Saint-Pierre du Vautravers, à Môtiers, donné par le pape Pascal II, en 1107, à l'abbaye de la Chaise-Dieu ; de bonne heure il posséda des terres au Val-de-Ruz, où il avait la collation des églises d'En-

gollon et de Fontaines. L'abbaye de Fontaine-André, filiale de celle du Lac de Joux, de l'ordre des prémontrés, qui date de 1143. C'est dans la deuxième moitié du XII^e s. qu'il faut sans doute placer la fondation de l'église collégiale de Neuchâtel. Une inscription, détruite en 1672, permet d'attribuer l'édifice, dans sa partie la plus ancienne, à un Ulrich et à sa femme Berthe. Il s'agit d'Ulrich de Neuchâtel, qui mourut à la fin du XII^e s. On a cru longtemps que la collégiale était l'œuvre de la reine Berthe et, par conséquent, que le personnage nommé Ulrich était son oncle, l'évêque d'Augsbourg. La collégiale fut pourvue d'un chapitre de chanoines, dont le nombre finit par s'élever à 12, y compris le prévôt. Le chapitre arriva à posséder de grands biens et occupa une place importante non seulement dans les affaires de l'Église, mais aussi dans celles de l'État. Il était collateur des églises de Saint-Blaise et de Fenin.

Faute de documents suffisants, il n'est pas possible de raconter l'histoire de la fondation des différentes paroisses qui existaient dans le pays de Neuchâtel au moment de la Réformation. Dans la première moitié du XV^e s., elles étaient au nombre de 17, d'après les récits qui ont été conservés de deux visites diocésaines organisées par l'évêque de Lausanne, l'une en 1416-1417, l'autre en 1453. Il n'y a pas eu de changement notable entre les deux dates. Ces paroisses étaient les suivantes : Neuchâtel, Saint-Blaise, 60 feux, avec filiale de Fenin ; Cornaux, 50 feux ; Cressier, 50 feux ; Saint-Maurice du Landeron, 100 feux, l'annexe de Lignières n'est pas mentionnée ; Serrières, 15 feux ; Corcelles, 60 feux, avec filiale de Cofrane ; Colombier, 56 feux ; Pontareuse (localité qui n'existe plus) comprenant Boudry, Cortailod, Bôle, Rochefort, Brot et Les Ponts, 80 feux ; Bevaix, 50 feux ; Saint-Aubin, 120 feux, avec annexe de Provence ; Engollon, de qui dépendait Valangin, 40 feux, avec filiale de Boudevilliers ; Fontaines, 30 feux, avec filiale de Cernier ; Saint-Martin-aux-épines, 12 feux ; Dombresson, 80 feux en 1416, 42 feux environ en 1453 (y compris Savagnier) ; Locle, 50 feux, avec filiale de La Sagne ; Môtiers, 120 feux, avec filiales de Buttes, Saint-Sulpice, Travers ; les Verrières se rattachaient au diocèse de Besançon. De 1453 à 1530 il se produisit quelques changements ; le plus important fut la création à Valangin d'une église collégiale par Claude d'Aarberg et sa femme Guillemette de Vergy. Achevée en 1505, elle fut consacrée en 1506 par l'évêque de Lausanne. Elle était pourvue d'un chapitre composé d'un prévôt et de six chanoines, qui obtint la collation des églises du Locle et de La Sagne en 1506, d'Engollon-Boudevilliers en 1512, de Fontaines et de Saint-Martin en 1517. La Sagne avait été érigée en paroisse en 1499. En 1511-1512, Claude d'Aarberg fit bâtir une église aux Brenets, dont les habitants étaient paroissiens de Morteau mais allaient, à cause de l'éloignement, faire leurs dévotions au Locle. Le curé des Brenets dépendait sans doute du chapitre de Valangin. En 1518, une chapelle fut érigée à La Chaux-de-Fonds et dédiée à saint Humbert, mais la localité ne devint paroisse qu'après la Réforme, en 1550. On en peut dire autant de Cortailod, qui reçut un curé en 1524, mais continua à dépendre pour une part de Bevaix, pour une autre part de Pontareuse.

La vie religieuse et morale n'était dans les pays de Neuchâtel et Valangin ni meilleure ni pire que dans les régions voisines. Les mœurs étaient rudes, les vices grossiers ne manquaient pas ; les pratiques de dévotion tenaient lieu de piété, les croyances superstitieuses submergeaient la simple foi en l'Évangile, les procès de sorcellerie étaient fréquents, et les membres du clergé, plus préoccupés de leurs prébendes que du service de Dieu, ne faisaient rien pour améliorer cette situation, quand ils n'étaient pas les premiers à donner l'exemple d'une vie déréglée. Il y eut cependant un certain nombre de personnalités remarquables. Celle que l'on mentionne le plus souvent est un Anglais, qui, après avoir étudié la théologie à Paris, devint précepteur des fils du comte de Neuchâtel (fin du XII^e s.). Il fit par sa piété une si profonde impression sur le peuple qu'il a été appelé saint Guillaume, et qu'une chapelle lui a été élevée dans la collégiale de Neuchâtel.

2. *Eglise protestante. a) Réformation. De 1530 à 1565* (mort de Farel). La Réformation dans le pays de Neuchâtel est l'œuvre de G. Farel, avec l'appui de LL. EE. de Berne. Farel a été le promoteur religieux ; Berne, qui avait adopté la Réforme en février 1528, a donné l'aide politique sans laquelle la victoire n'eût pas été obtenue si facilement. La première visite de Farel à Neuchâtel eut lieu au commencement de décembre 1529. Les idées nouvelles n'y étaient pas inconnues. La visite fut cependant de courte durée. Une ancienne tradition veut qu'il ait tout d'abord prêché à Serrières, où le curé Emer Beynon aurait été favorable à l'Évangile ; ses auditeurs enthousiasmés l'auraient ensuite entraîné en ville et il aurait fait un discours remarquable sur une petite terrasse qu'on voit encore à la Croix du Marché. Des fanatiques qui voulaient le plonger dans la fontaine située tout près auraient reculé devant l'attitude énergique de ses partisans. Toute cette histoire est sujette à caution, des documents précis prouvent que le curé Beynon ne s'est décidé que tardivement en faveur de la Réforme. Farel revint pour la deuxième fois à Neuchâtel en juillet 1530 ; il avait alors pour compagnon Antoine Froment. On ne tarda pas à lui accorder la chapelle de l'hôpital pour y célébrer le culte évangélique, qui avait déjà un bon nombre de partisans ; mais en même temps il prêcha de côté et d'autre avec sa fougue habituelle. Une visite qu'il fit à Boudevilliers avec Froment faillit avoir des conséquences fâcheuses. Les mois d'août, septembre et octobre furent des mois de grande agitation. Les partisans de la nouvelle doctrine, croyant être sûrs du succès, demandaient la votation, le « plus », qui devait décider en faveur de la messe ou de l'Évangile. Plus prudents, les Bernois tempéraient et conseillaient d'attendre encore. Ils eurent la main forcée. Le 23 octobre, Farel prêcha l'après-midi à la collégiale ; les bourgeois enflammés par son discours se mirent à mutiler les statues et les tableaux et à les jeter dans le vallon de l'Écluse, malgré l'interdiction du gouverneur qui chercha à sauver ce qu'il put. Ils continuèrent le jour suivant et achevèrent de détruire tout ce qui appartenait au culte catholique.

Le triomphe du 23 octobre n'avait été qu'un coup de force. Il fallait la confirmation légale, le « plus ». L'assemblée des bourgeois eut lieu le 4 novembre ; à la votation ils se prononcèrent par 18 voix de majorité en faveur de la Réforme. On décida incontinent que la messe était abolie et qu'elle ne pourrait plus être célébrée à Neuchâtel. Quelques tentatives de la rétablir eurent lieu dans les mois suivants, mais elles furent promptement étouffées. La votation du 4 novembre ne concernait que la ville de Neuchâtel. La Réforme ne s'étendit pas moins assez rapidement dans le reste du pays. En 1536 elle avait triomphé partout, sauf à Lignières qui ne l'accepta qu'en 1553 et à Cressier et au Landeron qui restèrent catholiques, grâce à l'appui de Soleure dont ils étaient cathobourgeois. Dans la seigneurie de Valangin, où l'opposition de Guillemette de Vergy ne réussit pas à entraver le progrès des idées nouvelles, la dernière paroisse gagnée fut Le Locle. Le curé, Étienne Besancenet, un des plus dignes représentants de l'ancien ordre de choses, dit sa dernière messe le 25 mars 1536, puis se retira à Morteau, où il mourut quelques années plus tard.

Farel ne resta pas longtemps à Neuchâtel après la votation du 4 novembre. Il laissa comme premier pasteur Antoine Marcourt, qui contribua à l'affermissement de la Réforme pendant un ministère qui dura de janvier 1531 à juin 1538. Marcourt eut comme collaborateurs Christophe Fabri dit Libertet, un des plus fidèles amis de Farel, en 1532-1533, Pierre Viret, d'Orbe, 1533-1536, Thomas Malingre, ancien dominicain, 1535-1536, Pierre Caroli, qui retourna plus tard au catholicisme, en 1536, Jean Chaponneau depuis 1536, sans que l'on puisse toujours fixer exactement la durée de leurs séjours et préciser s'ils ont eu tous le titre de deuxième pasteur de la ville. A noter aussi les noms de Louis Olivier, dit Pierre Robert Olivétan, le traducteur de la première Bible française protestante, qui occupa le poste de maître d'école de la ville de 1531 à 1532, et celui de l'imprimeur Pierre de Wingle, dont l'imprimerie sub-

sista à Neuchâtel de 1533 à 1535. On peut dire que jusqu'en 1535 Neuchâtel fut le centre le plus important de la Réforme dans la Suisse romande. C'est là que les prédicants étrangers trouvaient le plus facilement un asile et c'est des presses de Pierre de Wingle que sont sortis bon nombre d'écrits polémiques ou autres, qui étaient abondamment répandus dans les pays étrangers. Nous ne mentionnons que les fameux *Placards* de Marcourt et Viret, qui provoquèrent une sanglante persécution à Paris en 1534, la *Manière et fasson* de Guillaume Farel, 1533, première liturgie des Églises protestantes de langue française. A ces ouvrages de peu d'étendue s'ajoutèrent, grâce au concours financier des Églises vaudoises du Piémont, le Nouveau Testament, 1534, puis la Bible entière, 1535, traduits en français par Olivétan.

Après le départ de Marcourt, Farel expulsé de Genève en même temps que Calvin et réfugié à Bâle, fut instamment sollicité de revenir à Neuchâtel et de prendre la direction de l'église qu'il avait fondée. Il accepta, à la condition de pouvoir établir une discipline ecclésiastique. Il arriva à Neuchâtel en juillet 1538 et y exerça dès lors, non pas sans de fréquentes absences, le ministère pastoral jusqu'à sa mort, 1565. Quand Farel entra à Neuchâtel, la plupart des églises avaient à leur tête un prédicant, mais les mœurs continuaient à être fâcheuses et l'organisation de l'Église, dans son ensemble, était à peine ébauchée. Il fallait pourvoir à la répression des vices et à la réglementation des coutumes nouvelles, puis à l'établissement d'une constitution ecclésiastique ayant force de loi. Dès 1531, à l'instigation de Farel, on s'était préoccupé d'établir des règles pour l'élection des pasteurs et de créer entre eux une discipline fraternelle qui pourvût au maintien de la pure doctrine et à l'exclusion des éléments fâcheux parmi les premiers prédicants. Des « congrégations » particulières sont signalées entre pasteurs rapprochés les uns des autres ; d'autres, plus générales, appelées synodes, réunissant non seulement les pasteurs mais aussi les représentants de l'autorité civile, eurent lieu à Neuchâtel et à Grandson en 1534, à La Neuveville en 1535, à Yverdon en 1536. Les congrégations particulières de pasteurs prirent avec les années une importance plus grande, et bien vite elles intervinrent dans les nominations de pasteurs. Dans les années qui suivirent 1537, la Classe ou Compagnie des pasteurs apparut comme définitivement instituée. Dès le début de son ministère à Neuchâtel, Farel mit son énergie habituelle au service de la discipline qu'il avait réclamée et d'une organisation plus ferme de l'Église. Il le fit même avec tant de zèle qu'en 1541 il faillit être expulsé de Neuchâtel ; il fallut une nouvelle votation pour le maintenir à son poste (29 janv. 1542). C'est pendant ces jours troublés que la Classe, prenant pour modèle les Ordonnances ecclésiastiques de Genève, acceptées officiellement par le Conseil de la ville en 1541, formula les *Articles concernant la Réformation de l'Église de Neuchâtel*, et les soumit aux autorités civiles pour être approuvées et érigées en règle de droit. Les autorités répondirent mal à l'attente de la Classe, car les *Constitutions et ordonnances* publiées le 5 février 1542, au nom du gouverneur et des Conseils de la ville de Neuchâtel, ne disent rien de l'organisation de l'église. Les ordonnances ecclésiastiques furent complétées par de nouveaux édits en 1551 et en 1553. A la suite d'une décision d'un synode tenu à Neuchâtel en 1562, elles furent rédigées dans leur forme définitive et acceptées par la Classe en 1564 et soumises pour approbation au gouverneur du comté. On n'a pas la preuve que ce document ait reçu la sanction officielle, mais il est cependant resté la charte de l'église neuchâteloise. Tout en reconnaissant l'autorité suprême du magistrat, il assure à la Classe la direction à peu près exclusive de l'Église. C'est à la Classe qu'il appartient de conférer le droit de prêcher la parole de Dieu et de choisir pour chaque poste vacant le candidat le mieux qualifié. Elle le présente au magistrat, et quand celui-ci l'a agréé et qu'au bout de huit jours aucune réclamation n'a été faite par l'église en cause, elle procède à son installation. La Classe, présidée par le doyen, a pleine autorité sur ses membres, qui doivent observer le secret le plus absolu sur ses

délibérations et se soumettre, sous peine d'exclusion, à ses décisions. Dans chaque paroisse est établi un consistoire admonitif, ou collège d'aînés, chargé de la surveillance des mœurs et de l'admonestation des pécheurs ; il peut exclure de la Cène pour un temps, ou même prononcer l'excommunication complète (ce qui ne s'est jamais produit), mais il ne peut pas infliger d'amendes ou condamner à la prison. Les consistoires seigneuriaux prévus par des *Articles servant à la Reformation des vices*, en 1538, furent établis par l'autorité civile avant la création définitive des consistoires admonitifs. Dans la seigneurie de Valangin, il y en avait un, créé en 1539, complété en 1547 ; dans le comté de Neuchâtel on en comptait cinq, définitivement établis en 1550 : à Neuchâtel, à Môtiers, à Vaumarcus, à Travers et à Gorgier. Ils étaient de véritables tribunaux de mœurs et ils servaient de justices matrimoniales.

A côté de l'organisation de l'Église, une question qui provoqua bien des soucis dans les premières années de la Réforme fut celle du traitement des pasteurs. Il fallut bien des tractations pour que la question des prébendes fût réglée dans les diverses paroisses du pays d'une façon à peu près tolérable pour les intéressés. Les biens des chanoines et des différentes corporations religieuses avaient été sécularisés, moyennant certaines sommes à payer aux ayants droit demeurés catholiques. Des retraits de donations pour messes et anniversaires furent consentis aux descendants du donateur jusqu'à la quatrième génération, s'ils pouvaient justifier de leurs droits devant un tribunal spécial nommé « Justice légataire ». Quand Farel mourut le 13 sept. 1565, l'Église réformée en pays de Neuchâtel était établie sur des bases solides. Presque indépendante du pouvoir civil, placée sous la ferme autorité de la Classe, qui disposait d'un pouvoir tout épiscopal, elle était en mesure de poursuivre sans entraves trop grandes l'œuvre commencée au milieu de bien des luttes et de nombreuses difficultés.

b) *De la mort de Farel à la fin du XVII^e siècle.* Cette période ne fut signalée par aucun événement capital ni par aucune personnalité très marquante, connue en dehors des limites du pays. A notre connaissance, le seul ouvrage imprimé sorti des milieux ecclésiastiques est le *Musae neocomenses*, de Jean Jaquemot, pasteur à Neuchâtel, paru en 1597. Dans le courant du XVII^e s., les hommes qui exercèrent la plus grande influence furent Olivier Perrot, auteur d'une vie manuscrite de Farel et défenseur acharné des « ordres et pratiques » de la Classe, Rodolphe Ostervald et enfin David Girard, orateur fougueux et négociateur habile. Au point de vue religieux et doctrinal, l'Église de Neuchâtel ne se distinguait pas des autres églises de la Suisse. Cependant la Classe refusa de se soumettre au *Consensus helveticus* de 1675, comme dépassant en fait d'orthodoxie tout ce qu'il était raisonnable de demander. Elle rédigea en revanche, pour montrer aux églises-sœurs qu'elle n'avait nulle intention de renoncer à la pure doctrine, une lettre adressée spécialement aux ecclésiastiques de Berne (4 août 1682), dans laquelle elle exposait son point de vue. C'était une déclaration de principe que durent signer jusqu'en 1848 tous les ministres consacrés ou admis par elle.

A un moment donné il y eut deux Classes, celle de Neuchâtel et celle de Valangin. Comme les procès-verbaux de l'une et de l'autre ne commencent qu'en 1560, nous sommes mal renseignés sur les années antérieures et nous ne savons pas dans quelle mesure celle de Valangin était vraiment constituée à part. Elle le fut en tout cas en 1560, à la suite d'une ordonnance de René de Challant, qui exigea que les pasteurs de sa seigneurie eussent leur classe spéciale. La classe de Valangin a dû disparaître en fait plusieurs années avant la réunion définitive de la seigneurie à Neuchâtel, 1592. La Classe concéda à l'église de la ville de Neuchâtel un privilège qu'elle refusa toujours aux autres églises. En cas de vacance dans le corps pastoral de la ville, elle présentait non pas un candidat, mais trois aux Conseillers de la ville. Ceux-ci faisaient leur choix et le soumettaient à l'approbation du gouverneur. Ce mode de faire appelé *ternaire*, a subsisté jusqu'en 1848. Le Conseil

d'État rendit un arrêt en 1655 qui obligeait la Classe à présenter au gouverneur trois ministres pour tous les postes vacants, comme à Neuchâtel. Ce chiffre fut réduit à deux par Henri II de Longueville en 1657, et la Classe dut se soumettre. Mais à la mort du gouverneur Jacques de Stavay Mollondin en 1664, elle recommença à réclamer le droit de ne présenter qu'un candidat, et elle obtint gain de cause. La fin du XVII^e s. jusqu'en 1707 fut remplie d'agitations politiques, causées par les compétitions des prétendants à la souveraineté du pays. Quoique sollicitée de divers côtés, la Classe s'efforça de rester neutre, et elle exigea de ses membres qu'ils ne portassent pas en chaire les questions politiques. En 1699 elle déposa, malgré la considération dont il avait joui et malgré une intervention pressante de Louis XIV en sa faveur, le pasteur David Girard, contiste acharné, qui s'obstinait à ne pas se conformer à cette sage mesure.

c) *De 1707 à 1848.* En 1707, les prétendants à la souveraineté de Neuchâtel avaient tous déclaré accepter les conditions formulées par les Corps et communautés dans les *Articles généraux*. Le premier de ces articles concernait la religion ; il stipulait entre autres que la religion protestante était la seule admise, sauf dans les paroisses du Landeron et de Cressier, que la Classe restait en possession de tous ses droits et prérogatives, en particulier du droit d'élire et de déposer les ministres, et qu'il serait prélevé sur les biens de l'Église sécularisée depuis la Réformation une somme à convenir pour être appliquée à des usages religieux. Cette dernière disposition valut à l'Église une donation de 100 000 livres, payables en 25 annuités de 4000 livres, que lui assura, déjà à la fin de 1707, le nouveau souverain, Frédéric de Prusse. L'administration de cette somme fut laissée à un organe spécial, la Chambre économique. Grâce aux revenus de cette somme, à des dons petits et grands, à des largesses du souverain, les prébendes des pasteurs purent être élevées ; en 1848 elles ne dépassaient cependant pas en moyenne la somme de 2000 à 2100 fr.

L'homme d'église le plus remarquable de cette époque fut le pasteur Jean-Frédéric Ostervald (1663-1747) ; il exerça une action profonde sur toute la suite de l'histoire de l'Église neuchâteloise. En plusieurs domaines, il fut un vrai réformateur. Il publia entre autres en 1702 son *Catéchisme ou Instruction chrétienne*, qui a été reproduit en un nombre incalculable d'exemplaires jusque dans les années 1870. Une innovation due à Ostervald concerne la fête du jour de Noël. Supprimée en 1582 parce qu'elle était l'occasion de « superstitions épouvantables », elle fut rétablie en 1703, et en même temps on introduisit les fêtes du Vendredi Saint et de l'Ascension. Ostervald est encore l'auteur d'une liturgie qui, avec des modifications plus ou moins grandes, est restée jusqu'à aujourd'hui la liturgie officielle de l'Église neuchâteloise. Sollicité de divers côtés, Ostervald entreprit à l'âge de plus de 80 ans la révision de la Bible de Genève. Il publia en 1744 une nouvelle édition de la Bible, qui n'était pas une traduction originale, mais une correction ; cette « version d'Ostervald » a été pendant plus d'un siècle de beaucoup la plus employée dans les Églises de langue française. Elle est encore réimprimée.

Lorsque des piétistes et des anabaptistes vinrent chercher un asile dans le pays, la Classe, qui avait été d'abord tolérante à leur égard, finit par demander leur expulsion. Mais ils bénéficièrent d'une certaine bienveillance de la part du gouvernement et spécialement du souverain, en sorte qu'après bien des mesures de rigueur nombre d'entre eux furent autorisés à rester dans le pays. L'établissement des Moraves à Montmirail en 1744 se heurta aussi à l'opposition de la Classe ; ils durent se borner à faire de Montmirail un asile pour les frères et une maison d'éducation. Avec le temps, les Moraves eurent cependant quelques petites communautés dans le pays. La deuxième moitié du XVIII^e s. fut marquée par de nouvelles disputes. En 1755, les pénitences publiques ordonnées par les ministres mirent aux prises la Classe et le Conseil d'État ; le tribunal des Trois-États mit fin au conflit en les supprimant. Un peu plus tard, en 1758, une question de doctrine commença

NEUCHATEL



Grenadier de la noble
compagnie des grenadiers
1721-1768.

Officier de grenadiers
1784.

Officier d'infanterie
1786.

Officier de dragons
de la Garde d'honneur
de la ville de Neuchâtel
1786.



Garde
de la Garde d'honneur
1806-1814.

Grenadier 1806-1815.

Carabinier 1840.

Fusilier 1840.

D'après la collection A. Pochon-Demme, Berne.



Neuchâtel vers 1830.
D'après une aquarelle de G. Lory, fils.

à agiter violemment les esprits. Le pasteur des Ponts, Ferdinand-Olivier Petitpierre, prêchait la non éternité des peines. La Classe l'exhorta à la prudence, et, en 1759, le nomma à La Chaux-de-Fonds, à condition qu'il s'abstînt de prêcher sa nouvelle doctrine. Petitpierre recommença et la lutte prit un caractère aigu. Petitpierre publia un mémoire intitulé *Apologie de mon ministère*; ses paroissiens intervinrent en sa faveur auprès du Conseil d'État, qui recommanda la modération à la Classe. Celle-ci, qui tenait avant tout à l'unité de doctrine, déclara vacant le poste de La Chaux-de-Fonds et élut un autre pasteur, Louis Breguet, pour remplacer Petitpierre. Le gouvernement refusa de confirmer Breguet et s'adressa à Berlin. La Classe, de son côté, s'adressa au Conseil de ville de Neuchâtel, qui convoqua les corps de l'État pour protester contre l'arrêt du gouvernement. Petitpierre fut dégradé de sa qualité de ministre et la ville lui enleva son droit de bourgeoisie, ainsi qu'à deux de ses partisans, J.-F. Chaillet et Ferdinand Ostervald, conseillers d'État. Ce dernier était l'auteur d'un écrit intitulé : *Considération pour les peuples de l'État*, qui fut brûlé par ordre des Quatre-Ministres. Frédéric II censura tout le monde dans un rescrit du 28 janvier 1761, mais les troubles durèrent jusqu'en mars 1762. J.-J. Rousseau avait été admis en 1762, par le pasteur Montmolin, de Môtiers, à participer à la Sainte-Gène. On crut qu'il avait abandonné les doctrines professées dans l'*Émile*. Mais quand parurent en 1764 les *Lettres écrites de la Montagne*, consacrées à l'apologie de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, elles soulevèrent une violente opposition. L'ouvrage fut prohibé dans le pays et Rousseau cité à comparaître devant le Consistoire de Môtiers. Les membres du gouvernement, partisans des idées de Rousseau, intervinrent en sa faveur. DuPeyrou écrivit les *Lettres de Goa*. Après le départ de Rousseau en 1765, le calme revint dans le pays. Malgré tous ces incidents, l'Église dans son ensemble continuait à suivre la voie tracée par Ostervald, et elle ne subit aucune transformation profonde jusqu'au début du XIX^e s. Elle demeura étrangère au mouvement rationaliste de l'*Aufklärung*, qui exerça une si profonde action dans un grand nombre de pays et dans la plupart des églises suisses. Ce fut, en partie, l'œuvre de Henri-David Chaillet, littérateur et prédicateur de talent, qui, par les leçons qu'il donna aux étudiants, à l'imitation de ce qu'avait fait Ostervald, exerça une profonde influence sur les futurs membres du clergé.

Le Réveil, qui avait débuté à Genève quelques années auparavant, commença en 1823 à faire sentir son action dans le pays de Neuchâtel. Ce fut un temps difficile, où l'opposition contre les tendances nouvelles ne manqua pas. La Classe n'aimait pas les conventicules et tout ce qui avait une allure de séparatisme. Elle censura tout d'abord assez vivement les jeunes ministres qui montraient de la sympathie pour les idées du Réveil et prenaient part aux petites assemblées qui se réunissaient ici et là. Mais il n'y eut pas de destitution formelle, et ces jeunes ministres parvinrent assez vite à se faire leur place dans la Vénérable Compagnie et à diminuer son esprit d'intolérance. Parmi les ministres qui ont le plus contribué à ce résultat, il convient de citer Abram-François Pettavel, Frédéric-Auguste de Petitpierre et le doyen James DuPasquier. Le temps du Réveil ne se passa cependant pas sans quelques perturbations. Les petites assemblées de « dissidents » furent dès le début l'objet d'interdictions et de diverses tracasseries. Elles se maintinrent toutefois, augmentèrent même en nombre, bénéficièrent d'une certaine tolérance dès 1832, à la suite d'instructions venues de Berlin, s'organisèrent même en communautés et constituèrent enfin une église connue sous le nom d'Église libre de Neuchâtel. Les difficultés continuèrent du reste jusqu'en 1848 et même jusqu'en 1852, année où l'introduction de l'état civil dispensa les dissidents de recourir pour les baptêmes et les mariages au ministère des pasteurs, seuls chargés d'y présider jusqu'alors. L'Église libre eut dès ce moment une vie tranquille, mais elle se scinda en plusieurs tronçons à la suite de l'arrivée de l'Armée du Salut à Neuchâtel en 1883; la partie demeurée fidèle à ses principes

fusionna quelques années plus tard avec l'Église indépendante.

Jusqu'en 1833, il n'y eut pas à Neuchâtel d'enseignement théologique organisé. Les étudiants avaient à leur disposition les leçons privées de quelques pasteurs, mais ils n'étaient pas obligés de les suivre, comme ils n'étaient pas astreints non plus à se rendre dans les académies ou universités étrangères. Leur préparation risquait donc d'être assez souvent fort insuffisante. En 1833, la Compagnie des pasteurs nomma deux professeurs : Alphonse Diacon, chargé de la théologie systématique, et Aug. Perret-Gentil, chargé de la théologie exégétique; elle leur adjoignit en 1841 un troisième professeur, Claude de Perrot, pour enseigner l'homilétique et l'histoire ecclésiastique. Les « proposants » devaient suivre leurs cours pendant deux ans; ils allaient ensuite achever leurs études à l'étranger.

d) De 1848 à 1873. La révolution de 1848 fut le point de départ d'un régime ecclésiastique tout nouveau. La Classe fut supprimée et les biens et revenus de l'Église (sauf les fonds spéciaux du clergé) réunis au domaine de l'État, qui se chargeait du salaire des fonctionnaires ecclésiastiques. Une loi spéciale devait régler les rapports de l'Église et de l'État; elle entra en vigueur le 1^{er} janvier 1849. Sous la réserve expresse de la suprématie du gouvernement, elle remettait à un synode, composé de laïques et de pasteurs, la direction spirituelle exclusive de l'Église. Les pasteurs étaient nommés par les paroisses mais, sauf en cas de pénurie absolue, ne pouvaient être choisis que parmi les ministres ayant reçu la consécration synodale dans le canton. L'unité doctrinale de l'Église était ainsi sauvegardée autant qu'elle pouvait l'être. La Classe prononça sa propre dissolution le 6 décembre 1848. Les discussions religieuses qui auraient pu s'ajouter aux discussions politiques furent par là évitées. Ce résultat heureux, qui n'aurait du reste pas été possible sans l'attitude bienveillante de plusieurs membres du gouvernement, est dû aux hommes clairvoyants et modérés qui étaient à la tête de la Classe : L.-C. Henriod, Frédéric Godet et surtout le doyen DuPasquier. Vers la fin de 1868, la tranquillité religieuse et ecclésiastique du canton fut subitement troublée par les attaques de Ferdinand Buisson, professeur de philosophie à l'académie, contre la valeur religieuse et morale de l'Ancien Testament, et par les débats passionnés qui suivirent. Ils se transformèrent bien vite en une lutte ardente entre les partisans du christianisme libéral, sans dogmes ni miracles, patronné par des orateurs venus du dehors, et les partisans du christianisme positif, c'est-à-dire à peu près tous les pasteurs du pays avec Frédéric Godet à leur tête. Une église libérale fut fondée à La Chaux-de-Fonds; elle inaugura ses cultes le 5 décembre 1869. Les opinions en présence étant inconciliables, la question de la séparation de l'Église et de l'État ne tarda pas à se poser. Le Grand Conseil adopta le 17 novembre 1869 un rapport du Conseil d'État qui concluait à la séparation avec répartition des biens ecclésiastiques entre les cultes protestant et catholique. Les anciens biens d'Églises incamérés en 1848, furent à ce moment le plus grand obstacle à une solution définitive. D'après le traité de Paris de 1857, ils ne devaient pas être détournés de leur destination primitive; on ne sut pas trouver le moyen de les répartir équitablement entre ceux qui pensaient y avoir droit. La guerre franco-allemande de 1870-1871 détourna l'attention des luttes ecclésiastiques. La loi de séparation fut momentanément laissée de côté, et quand la question fut reprise en 1872, il s'était produit un changement notable dans l'attitude des sphères gouvernementales. A l'idée de séparation se substitua celle de la revision de la loi ecclésiastique. La nouvelle loi, rédigée par Numa Droz, fut adoptée le 20 mai 1873. Une pétition signée par 10 343 citoyens avait demandé qu'elle fût soumise à la votation populaire. La demande fut écartée comme inconstitutionnelle. L'art. 42 de la loi mettait fin à l'unité de doctrine dont l'Église avait joui jusqu'alors, en décidant qu'aucun credo ne pourrait être imposé aux pasteurs dont la liberté de conscience était inviolable. Le synode était dépouillé de la direction spirituelle de l'Église et devenait essentiellement un

corps administratif. En fait, l'Église neuchâtoise n'a jamais eu de confession qui lui fût propre. Mais elle tenait à l'unité de doctrine et à l'affirmation des grandes vérités évangéliques résumées dans les formules du baptême et de la Sainte-Cène. La nouvelle loi ecclésiastique rencontra donc la plus vive opposition de la part de tous les représentants du christianisme positif, groupés autour de l'Union évangélique fondée en 1871. Une nouvelle pétition de 5094 citoyens demanda la révision de l'art. 71 de la Constitution, dans le sens de la séparation de l'Église et de l'État. Au vote, le 14 sept. 1873, le peuple rejeta à 16 voix de majorité sur 13 750 votants (108 bulletins avaient été annulés) la révision de l'art. 71, et la loi du 20 mai entra immédiatement en vigueur. La conséquence fut la fondation d'une Église évangélique neuchâtoise indépendante de l'État, à laquelle se rattachèrent 24 pasteurs en fonction, les trois professeurs de théologie, 4 diacres ou subsides et 15 anciens pasteurs et nouveaux ministres consacrés. Elle conserva l'ancienne faculté de théologie et, dès le début, 21 paroisses purent être constituées. Les cultes indépendants commencèrent le 9 novembre, et la constitution de l'Église fut adoptée les 12-15 janvier 1874. L'Église nationale, fortement ébranlée par cette scission, n'en continua pas moins son activité. Bon nombre de pasteurs qui avaient combattu la loi ecclésiastique demeurèrent à leur poste. Les partisans du christianisme libéral rentrèrent dans l'ombre et ne troublèrent pas la réorganisation de l'Église par des nominations intempestives. Une faculté nationale de théologie fut créée au printemps de 1874 et rattachée à l'académie.

e) De 1874 à nos jours. A partir de 1874 les deux Églises, nationale et indépendante, vécut côte à côte. Au commencement les rapports entre elles étaient à peu près nuls, sauf dans la Société pastorale, mais le rapprochement se fit peu à peu. Il risqua d'être troublé en 1906-1907, par la campagne en faveur de la séparation de l'Église et de l'État. La séparation, soumise au vote populaire, fut rejetée le 20 janvier 1907 par 15 094 voix contre 8412. Une tentative de fusion des deux Églises fit l'objet de longs pourparlers en 1919-1922 ; elle n'aboutit pas.

Bibliographie. M. Besson : *Nos origines chrétiennes*. — Boyve : *Annales*. — Chambrier : *Hist. de Neuchâtel*. — Matile : *Hist. de la seigneurie de Valangin*. — *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1416-1417*, dans MDR, 2^e série, XI. — *Visite diocésaine des églises du comté de Neuchâtel*, dans MHN I-II. — *Annales du chapitre de l'église... de Neuchâtel*, dans MHN III. — A. Piaget : *Documents inédits sur la Réformation dans le pays de Neuchâtel*. — Herminjard : *Correspondance des réformateurs*. — Th. Dufour : *Le catéchisme de Calvin*. — Jules Pétremand : *Études sur les origines de l'église réformée neuchâtoise*, dans MN 1925. — A. Ruchat : *Hist. de la Réformation de la Suisse*. — F. Godet : *Hist. de la Réformation et du Refuge dans le pays de Neuchâtel*. — Le même : *Trois dates dans nos annales ecclésiastiques 1838-1848-1873*. — Ch. Monvert : *Hist. de la fondation de l'Église... indépendante de l'État*. — Archives de la Compagnie des pasteurs. [Louis AUBERT.]

3. *Autres confessions.* Les deux seules paroisses restées catholiques étaient celles du Landeron et de Cressier. Elles continuèrent de dépendre de l'évêque de Lausanne, sauf sous la domination de Berthier où elles furent rattachées au diocèse de Besançon. Les *Articles généraux* de 1707 avaient maintenu au point de vue religieux la situation acquise depuis la Réforme ainsi que l'interdiction pour un catholique de s'établir en pays protestant et vice-versa. La charte de 1814 proclama le libre exercice des deux religions et leva cette interdiction qui, de fait, n'était plus observée. De nombreux catholiques, étrangers au pays, s'étaient peu à peu fixés dans les diverses régions du canton ; au cours du XIX^e s., ils obtinrent l'érection de plusieurs paroisses.

A Neuchâtel, le culte catholique fut célébré à nouveau dans la collégiale, en 1806, à l'usage des troupes françaises d'occupation. Celles-ci parties, la collégiale fut rendue aux protestants, mais la messe continua à être dite par le curé de Cressier dans un vestibule du château,

puis, dès la fondation de l'hôpital Pourtalès, dans la chapelle de cet établissement. En 1815, l'évêque de Lausanne délégua à Neuchâtel le curé J. Aebischer, qui obtint dans la suite le rang de doyen et fit construire la chapelle catholique en 1827. Une école catholique fut ouverte en 1844. L'église catholique actuelle date de 1906. Une autre paroisse avait été ajoutée, avant Neuchâtel, à celles du Landeron et de Cressier. Le village du Cerneux-Péquignot, enlevé à la France en 1814 et donné à Neuchâtel, relevait de l'évêché de Besançon. Il en fut détaché en 1819 et incorporé au diocèse de Lausanne ; l'année suivante il était érigé en paroisse. A La Chaux-de-Fonds, les catholiques obtinrent en 1835 l'autorisation de construire une chapelle, qui a été consacrée en 1841. Son curé desservait aussi Le Locle, où une chapelle fut construite vers 1861. Lorsque se produisit la scission des catholiques chrétiens, la paroisse de La Chaux-de-Fonds adhéra à ce mouvement et a possédé dès lors un curé de cette nouvelle confession. Il était cependant resté une minorité de fidèles au culte catholique romain ; elle se bâtit une chapelle en 1877 et fut reconnue comme paroisse en 1894. Elle a élevé une nouvelle église en 1927. La paroisse du Locle, avec Les Brenets, date de 1861 ; celle du Val-de-Travers, avec siège à Fleurier, de 1865. Le curé de Neuchâtel desservait également le Val-de-Ruz ; en 1852, il installa une chapelle à Fontaines où le culte était célébré d'une façon irrégulière. En 1873, un vicariat, relevant de Neuchâtel, fut créé pour le Val-de-Ruz, transformé en paroisse en 1880. La chapelle devenue insuffisante, une église a été édiflée à Cernier et consacrée en 1909. A cette occasion, le siège de la paroisse a été transféré dans cette localité. Dans le district de Boudry, le culte catholique a été introduit en 1871 pour les internés de l'armée de l'Est. Il n'a plus cessé dès lors. Célébré par le curé de Neuchâtel, il eut lieu à la caserne d'abord, puis au collège de Colombier. Une Association libre des catholiques du district de Boudry s'est fondée en 1882. L'année suivante elle érigea une chapelle à Colombier et obtint en 1884 l'érection de la paroisse.

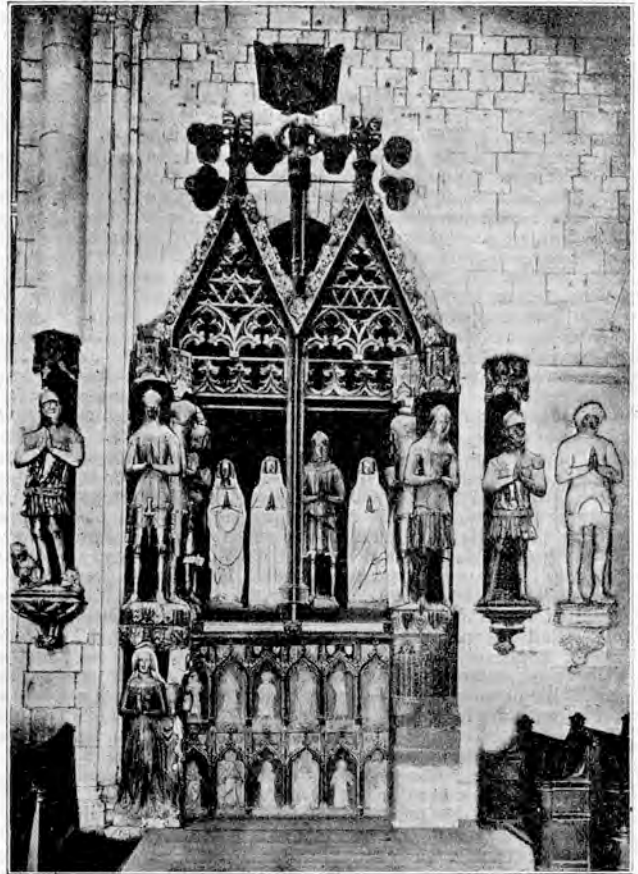
La loi ecclésiastique de 1873 met sur un pied d'égalité les confessions protestante et catholique. Elle accorde à toutes deux leur part des biens ecclésiastiques et assure le traitement des pasteurs et curés par l'État. Elle stipule aussi que les communautés israélites peuvent être mises au bénéfice de cette loi, à condition de se soumettre aux dispositions qu'elle renferme. Des Juifs sont signalés dans le pays de Neuchâtel au moyen âge jusqu'en 1476 ; ils réapparaissent en 1767, mais jusqu'en 1865, de nombreuses entraves furent mises à leur établissement dans le canton ; cependant une communauté israélite se forma à La Chaux-de-Fonds, où elle est actuellement assez forte. En 1844, elle obtint du gouvernement l'autorisation tacite de pouvoir célébrer son culte, et, d'une façon définitive, en 1848, en vertu de la Constitution. En 1853, il lui fut permis de construire une synagogue à La Chaux-de-Fonds et en 1872 d'aménager son propre cimetière aux Éplatures. Jusqu'à présent, cette communauté israélite n'a pas demandé d'être mise au bénéfice des dispositions de la loi de 1873.

Bibliographie. Bull. du Grand Conseil. — Jeunet : *L'Église catholique dans le canton de Neuchâtel*, dans *Étr. neuch.* V. — J. Tercier : *La paroisse catholique de Neuchâtel*, 1903. — E. Quartier-la-Tente : *Le C. de Neuchâtel*, 1^{re} série, II, p. 89. — A. Nordmann : *Les Juifs dans le pays de Neuchâtel*, dans MN 1922-1923. [L. M.]

B. ARCHITECTURE ET BEAUX-ARTS. La civilisation romaine n'a laissé que peu de traces ; après elle, quand les vallées supérieures se peuplent, l'architecture se plie aux exigences du sol et du climat. La maison-type du Haut-Jura, souvent isolée, construite très simplement, doit recueillir l'eau de pluie et se garantir du froid : de là, son grand toit à deux pans, son rez-de-chaussée en contre-bas, ses baies rares et étroites. Plus bas, entre lac et montagne, les maisons bâties en pierre jaune de Neuchâtel, serrées en de nombreuses agglomérations, pour ne rien perdre de la bonne terre du vignoble, abritent sous de grands auvents leurs façades percées de fenêtres accolées. Cette pierre, si gaie et si chaude à

l'œil, donne à la contrée sa physionomie particulière ; c'est à son grain fin, résistant, qu'on doit la conservation de tant de jolis motifs architecturaux décorant de petits manoirs seigneuriaux, ou de simples maisons, du XV^e au XVII^e s. (Auvèrrier, Corcelles, Neuchâtel, Saint-Blaise, Cressier, Le Landeron). Les principaux monuments religieux ou civils existants à Neuchâtel, sont : la collégiale (XII^e s.) restaurée en 1870, a perdu son antique silhouette ; la *Regalissima sedes* (XII^e s.) encastree dans le château, contient d'intéressants morceaux d'architecture civile romane ; les Halles, 1569-1575 (Laurent Perrot) ; l'hôtel Dupeyrou, 1764-1770 (Erasmus Ritter) ; l'hôtel de ville, 1784-1790 (P.-A. Paris) ; le Gymnase, 1828-1835 (Fröhlicher). Mentionnons aussi certains hôtels particuliers de la fin du XVIII^e s. et du début du XIX^e, sobres et élégants ; ils furent dessinés comme la plupart des édifices précédents par des étrangers. Cependant, au cours du XIX^e s., Neuchâtel produit enfin nombre d'architectes de carrière. On leur doit, entre autres, à Neuchâtel : le collège des Terreaux, 1851-1853 (H. Rychner) ; celui de la Promenade, 1865-1868 (L^s Perrier) ; l'église de Cressier, 1873-1875 (P. de Pury, A. Mayor) ; à La Chaux-de-Fonds : le temple de l'Abeille, 1904 (L^s Reutter) ; la gare, 1905 (Prince et Béguin, qui ont construit avec M. Laverrière, le nouveau Tribunal fédéral à Lausanne). Aujourd'hui, l'architecte neuchâtelois Le Corbusier (Jeanneret) attire l'attention par la hardiesse de conceptions dont toute tradition est bannie. Quant aux beaux-arts, sans nul doute cultivés par les comtes de Neuchâtel, commençaient assidus des ducs de Bourgogne, ils laissent longtemps le peuple indifférent. C'est seulement au XVIII^e s., statuaria mise à part, qu'ils prennent pied. Le cénotaphe des comtes (1372) dans la collégiale de Neuchâtel, composé de 15 personnalités, dont trois du XV^e s., le plus important ensemble sculptural existant, quoique remanié et mutilé, est aussi le plus intéressant. Citons de plus, les fontaines à statues du XVI^e s., à Neuchâtel (Laurent Perrot), Cressier, Le Landeron et quelques monuments commémoratifs, de date récente, comme Pury, par David d'Angers, Farel, par Ch. Iguel. Actuellement, Ch. L'Eplattenier (Monument de la République à La Chaux-de-Fonds, Sentinelle aux Rangiers), Paulo Röthlisberger, sont les sculpteurs les plus en vue. Avec l'horlogerie apparaissent une série de médailleurs, graveurs et peintres de renom. Parmi les premiers, nommons Samuel Lambelet, 1663-1727 ; J.-P. Droz, 1746-1823 ; H.-F. Brandt, 1789-1845, et de nos jours, F. Landry, 1842-1927, auteur de la pièce d'or suisse ; H. Huguenin, 1879-1920. Chez les graveurs, on remarque surtout, au XVIII^e s. B.-A. Nicolet, 1743-1807, Abram Girardet, 1764-1823 et ses frères ; au XIX^e s., Ch.-S. Girardet, 1780-1863 ; F. Forster, 1790-1872 ; Paul Girardet, 1821-1893 ; F. Florian (Rognon), 1858-1926, tous artistes distingués ; aujourd'hui cet art un peu délaissé, est très bien représenté par le peintre-graveur Ed. Bille. Le portraitiste J.-P. Preudhomme, 1732-1795, est l'un des premiers peintres connus, mais c'est au XIX^e s., tandis que Léopold Robert, 1794-1835, s'illustre en Italie, que naît avec Max. de Meuron, 1785-1868, et sous son influence un vrai foyer artistique où brillent notamment, Aurèle Robert, 1805-1871, Léon Berthoud, 1822-1892, A. de Meuron, 1823-1897, G^o Jeanneret, 1842-1927, Paul Robert, 1851-1923 ; leur tradition est maintenue par de nombreux peintres, dont les plus marquants sont L^s de Meuron, Th. Robert, Ch. Humbert. Enfin, il faut remarquer que la fondation de la Société des amis des arts (1842) et la création au cours du XIX^e s., de musées des beaux-arts, à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, ont puissamment contribué à soutenir les artistes et à maintenir la culture du goût. — SKL. — MN, 1864 à nos jours. — L. Reut-

ter : *Fragments d'architecture neuchâteloise*. — M. Boy de la Tour : *La gravure neuchâteloise*. [B.]
C. LETTRES. *Moyen âge et XVI^e siècle*. — On ne sait



Neuchâtel. Le cénotaphe des comtes de Neuchâtel dans la Collégiale.

rien ou presque rien de la vie intellectuelle dans le pays de Neuchâtel au moyen âge. Il n'en est resté aucun monument, du moins en langue française. Les chants du minnesinger Rodolphe de Fenis-Neuchâtel (probablement le comte Rodolphe I, de Nidau, fin du XII^e s.) sont écrits en allemand (voir E. Baldinger : *Der Minnesänger R. v. N.*). Quant à la fameuse *Chronique des Chanoines* qu'admirait Michelet, elle a été reconnue apocryphe et le mérite littéraire en revient au XVIII^e s. et non au XV^e. L'inventaire de la bibliothèque des comtes de Neuchâtel au XV^e s. (MN 1897), ainsi que certaines de leurs lettres attestent leur amour des livres. Les pièces de vers latins ou français qu'on a trouvés copiés dans des registres de notaires (MN 1922) prouvent que les bourgeois aussi n'étaient pas insensibles à la poésie. Cependant ce n'est qu'à la Réforme que se manifeste une vie intellectuelle active. Neuchâtel fut de 1533 à 1535 la première place d'imprimerie de la religion nouvelle. Pierre de Vingle y imprime, entre autres, le *Sommaire* de Farel, premier exposé en langue française des principes évangéliques, et la Bible d'Olivétan. La Bibliothèque des pasteurs est créée. De 1538 à 1545 le célèbre Mathurin Cordier forme la jeunesse « par l'élégance des lettres ». Le pasteur Blaise Hory, qui fut sans doute son élève, montre dans ses vers une aisance et une variété de rythme qui trahissent l'influence des artistes de la Pléiade. Ce fut le premier poète neuchâtelois.

Le XVII^e s. fut stérile. Louis Bourguet (1678-1742), fils d'un réfugié de Nîmes, fonda en 1732 le *Mercur suisse* ou *Journal helvétique* et entretenit des relations avec les savants les plus illustres de son temps, mais le mouvement qu'il provoqua chez nous fut plutôt d'ordre scientifique que littéraire. *Les Amusements des bains de Bade*, de D.-Fr. de Merveilleux (1739), tableau assez satirique des mœurs suisses, sont le seul ouvrage méritant l'épithète de littéraire dans la première moitié du XVIII^e s. La prépondérance de la théologie et du droit à cette époque se résume dans les deux noms célèbres de Fréd. Ostervald (1663-1747) et d'Emer de Vattel (1714-1767). *Le Droit des gens*, de ce dernier, fut traduit dans presque toutes les langues d'Europe et réédité encore en 1916. Le *Catéchisme* du « grand Ostervald » et sa version de la Bible firent connaître son nom dans tous les pays protestants et marquèrent d'une profonde empreinte la conscience neuchâteloise.

La présence, à Colombier, de l'auteur des *Lettres sur les Anglais et les Français*, Bêat de Muralt, de 1701 à 1749, demeura sans influence sur les lettres neuchâteloises. En revanche, le séjour de Rousseau au Val-de-Travers (1762-1765) et plus tard celui de M^{me} de Charrière, l'auteur de *Caliste* et des *Lettres neuchâteloises*, s'ils n'ont pas provoqué la naissance d'œuvres notables, ont du moins stimulé les esprits et contribué à développer le goût des lettres. La Société typographique, fondée vers 1765 par le pasteur J.-E. Bertrand et le banneret Ostervald prit une part considérable à la publication de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert et joua un rôle très actif dans la propagande philosophique : c'est de cette officine que sortirent le *Système de la Nature* du baron d'Holbach (1771) et nombre d'autres ouvrages faussement datés de Londres ou d'Amsterdam. Grâce à la rédaction du pasteur D.-H. Chaillet, esprit original et critique savoureux, le *Journal Helvétique* prit dès 1779 un essor assez brillant. Enfin, la poésie trouva, vers la fin du siècle, en César d'Ivernois, un spirituel représentant, excellent à rimer de petits poèmes dans le goût aimable de l'époque. En 1794 fut fondée la Bibliothèque de la Ville dont le « fonds Rousseau », laissé par DuPeyrou, demeure le joyau.

XIX^e-XX^e siècle. — A part le poète J. de Sandoz-Travers, l'auteur du *Cabaret de Brot*, un seul nom littéraire est à citer dans la première moitié du siècle, celui d'E.-H. Gaullieur, fécond publiciste et historien des lettres romandes. L'académie fondée en 1841 et plus tard transformée en université devient un centre de vie intellectuelle. Son activité cependant s'exerce d'abord surtout dans le domaine scientifique et dans les études historiques. La théologie s'incarne en Fréd. Godet (1812-1900), dont certains ouvrages sont traduits en six ou sept langues. Fréd. de Rougemont, grand polygraphe, publie de brillants ouvrages, aujourd'hui bien oubliés. Mais dès 1850 les lettres prennent un plus vif essor. *La Revue suisse* se publie à Neuchâtel (1846 à 1868). Charles Berthoud, lettré à qui recouraient Sainte-Beuve et Littré, collabore au *Dictionnaire de la langue française*. Fritz Berthoud publie des récits et descriptions : *Sur la Montagne*, 1865-1872. Félix Bovet (1824-1903), auteur du *Voyage en Terre Sainte*, se révèle un des esprits les plus distingués et les plus fins qu'ait produits la Suisse romande. La littérature d'imagination fleurit. Des conteurs populaires, des romanciers s'inspirent du passé et des mœurs locales : Louis Favre publie ses *Nouvelles jurassiennes*, 1870, O. Huguenin, le D^r A. Châtelain et T. Combe suivent ses traces. Écrivain plus puissant en même temps que peintre et archéologue, Aug. Bachelin (1830-1890) donne *Jean-Louis*, son chef-d'œuvre. A. Ribaux fait représenter à Avenches des pièces historiques. Léo Bachelin, poète, écrivain d'art, et W. Ritter, critique d'art, et romancier original, marquent une tendance fortement exotique. Mais c'est certainement Philippe Godet (1850-1922), auteur de l'*Histoire littéraire de la Suisse française* et biographe de M^{me} de Charrière qui, par son activité multiple, comme poète, journaliste, historien, professeur, conférencier, et surtout critique, a tenu le plus de place et exercé le plus d'influence dans la vie littéraire romande. Il est, a écrit P. Kohler, « à la fois le plus neuchâtelois et le

plus français » des écrivains romands. La plupart de ceux qui suivent ont été ses élèves, sinon ses disciples : Alice de Chambrier, † 1882, dont les poésies se répandirent jusqu'en Allemagne, en Angleterre, en Hollande ; Alfred Lombard, historien de la littérature ; Charly Clerc, poète et critique qui a beaucoup contribué à faire connaître en Suisse française les auteurs suisses-allemands ; Pierre Grellet, journaliste et peintre du passé ; Pierre Jeannot († 1920), type de mystique rare chez nous ; Léon Bopp ; Jean-Paul Zimmermann, et plusieurs autres poètes et romanciers, des Montagnes ou du Bas ; sans parler de Fréd. Sauser qui, né à La Chaux-de-Fonds et élevé dans le canton, s'est fait une réputation dans la jeune littérature française sous le nom de Blaise Cendrars ; enfin, dans le domaine de la psychologie et de la pédagogie, MM. Pierre Bovet, directeur de l'Institut J.-J. Rousseau à Genève, et Jean Piaget. Les talents variés des jeunes se reflètent dans la revue *Les Voix*, 1919-1920 et dans le recueil *Neuchâtel 1928* ; la fondation de la *Nouvelle Semaine artistique et littéraire* (1928) témoigne de leur activité et de leur confiance. — Voir sous les noms cités, et en outre, Ph. Godet : *Hist. littéraire*. — V. Rossel : *Hist. littéraire*. — P. Kohler : *La littérat. d'aujourd'hui dans la Suisse française*. — *Biogr. neuchât.* — *Poètes neuchâtelois, Anthologie* 1879. — *Pages neuchâteloises*, rec. par Ph. Godet.

Le patois neuchâtelois a disparu au cours du XIX^e s. Rares sont les vieillards qui le savent encore. Les plus vieux monuments conservés — chansons, récits, vers satiriques, etc. — remontent au XVIII^e s. Mais les parchemins du moyen âge constituent pour la lexicographie une source plus ancienne. L'intérêt des Neuchâtelois est très vif pour les recherches de cet ordre. M. L. Gauthat fut en 1897 l'initiateur du *Glossaire des patois de la Suisse romande* ; il en est le rédacteur en chef. C'est à lui et à M. J. Jeanjaquet qu'on doit la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, inventaire analytique de tous les matériaux du *Glossaire*. Ce dernier se publie à Neuchâtel. On peut dire que les Neuchâtelois ont dans cette grande œuvre une part capitale. M. W. Pierre-humbert a publié en 1926 un *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand*. [M. G.]

D. SCIENCES. L'absence d'un établissement d'instruction supérieure à Neuchâtel ne permit pas à la science de s'y développer très tôt. Les premiers savants que nous rencontrons sont, ou des Neuchâtelois formés au dehors des frontières, ou des étrangers. Une des premières, si ce n'est la première, manifestations de l'esprit scientifique apparaît à une époque où l'imprimerie, qui a fait connaître Neuchâtel pendant quelques années de la Réformation, s'est implantée à nouveau chez nous. David-François de Merveilleux, capitaine-ingénieur au service étranger, publie à Neuchâtel, en 1694, la *Parfaite introduction à la géographie universelle*, et une carte de la principauté. Celle-ci sera rééditée à maintes reprises dans le cours du XVIII^e s. L'arrivée de Louis Bourguet, fils d'un Français réfugié à Zurich, marque le début d'une période scientifique, dont le prolongement s'est fait sentir jusqu'à la fin du XVIII^e s. Après plusieurs voyages à l'étranger, Bourguet s'installe à Neuchâtel où il fonde, en 1732, le *Mercur suisse*. L'année précédente, la ville de Neuchâtel lui avait confié une chaire de philosophie et de mathématiques, premier essai d'un enseignement supérieur. Autour de Bourguet se groupèrent quelques personnes, qui s'adonnèrent à l'étude de la botanique ou de la géologie. C'étaient : Laurent Garcin, un réfugié aussi, médecin et botaniste, membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris ; Jean-Antoine D'Ivernois, botaniste également, membre de l'Académie de Saint-Petersbourg ; Pierre Cartier, pasteur à La Chaux-du-Milieu, géologue, auteur des planches du *Traité des pétrifications* de Bourguet ; Abraham Gagnebin, de La Ferrière, médecin, botaniste et géologue. C'est à l'étude de la nature que se vouèrent tout d'abord les Neuchâtelois. Épris de botanique, ils confectionnent des herbiers, mais publient peu. Cette science devient encore plus à la mode lorsque J.-J. Rousseau, en séjour à Môtiers, se met à parcourir les montagnes en compagnie de ses amis neuchâtelois.

Au début du XIX^e s., nous trouvons à Neuchâtel un botaniste, Jean-Frédéric Chaillet (1747-1839), officier retraité, qui fut l'ami d'Aug.-Pyrame de Candolle. Aux Ponts-de-Martel, les Benoît, père et fils, peintres sur émail, laissent des albums d'oiseaux et de plantes. Chaillet devait encore voir l'éclosion d'un brillant mouvement scientifique, dû à la réunion à Neuchâtel de quelques naturalistes de valeur. En 1834, la ville inaugure un enseignement scientifique ; elle crée une chaire de physique, confiée à Henri Ladame, et une chaire de mathématiques, confiée à Henri de Joannis. Trois ans plus tard, Louis Agassiz est nommé professeur d'histoire naturelle. L'ouverture de l'académie, en 1841, allait être le couronnement de cet enseignement scientifique. Agassiz, que Louis Coulon avait fait venir en 1832 déjà, est le chef du mouvement ; il entraîne ses collègues et s'attache des collaborateurs comme Ed. Desor, C. Vogt, A. Gressly, Arnold Guyot, etc., avec lesquels il étudie les glaciers et se rallie à la théorie glaciaire de Venetz et Charpentier. Des publications importantes voient le jour, telles ses *Recherches sur les poissons fossiles* et son *Hist. naturelle des poissons d'eau douce* ; ses études sur les *Echinodermes*, avec Ed. Desor. C'est dans ce milieu et avec l'aide de ces jeunes savants que Paul-Louis Coulon fonde en 1832 la Société des sciences naturelles de Neuchâtel. Il en fut le président pendant cinq ans, puis il céda la place à son fils, Louis Coulon, qui dirigea la société jusqu'en 1890. L'œuvre personnelle de ces deux hommes ne s'arrête pas là. P.-L. Coulon, dès 1818, rassemble des collections d'histoire naturelle qui furent à la base du musée de Neuchâtel. Le fils continue l'œuvre du père et consacre une bonne partie de son existence à l'augmentation et au classement des collections. Dans un autre domaine, le topographe Jean-Frédéric Ostervald, auteur d'une carte de la principauté, levée en 1806, se crée une solide réputation. Le départ d'Agassiz pour l'Amérique en 1846, la suppression de l'académie en 1848, suivie de l'exode au delà des mers de quelques-uns de ses professeurs, portèrent un coup sensible à cette vie scientifique. Agassiz fut rejoint par François de Pourtalès, Ed. Desor, Arnold Guyot et Léo Lesquereux ; ce dernier fit aux États-Unis une brillante carrière de paléontologiste. Au pays, quelques savants restaient encore. C'étaient Charles-Henri Godet, auteur de la *Flore du Jura* ; Célestin Nicolet à La Chaux-de-Fonds, géologue et botaniste. Ed. Desor, revenu au pays en 1852, enseigna la géologie aux Auditoires, en attendant l'ouverture de la seconde académie. Il fait de sa campagne de Combe-Varin le rendez-vous de toute une élite de savants. Sous son impulsion et celle de quelques autres personnes, Adolphe Hirsch, Louis Favre, Louis Guillaume, la vie scientifique reprend. Le *Rameau de sapin*, le modeste organe du Club Jurassien, publie les essais de quelques jeunes naturalistes. La botanique continue à avoir de nombreux adeptes, notamment le D^r Paul Morthier, auteur d'une *Flore analytique de la Suisse*, Fritz Tripet, professeur, et d'autres. L'étude géologique du Jura et le mouvement des glaciers sollicitent l'attention de nombreux savants ; parmi les Neuchâtelois, citons ; Auguste Jaccard, autodidacte qui fut professeur à l'académie et Léon DuPasquier. Hans Schardt enseigna la géologie à l'académie, puis à Zurich ; il eut comme successeur M. Émile Argand auquel Neuchâtel doit la création d'un Institut de géologie en 1917.

Les *Mémoires* et le *Bulletin* de la Société des sciences naturelles ont permis à nombre de jeunes savants de faire paraître des travaux de valeur. Dans une autre direction, la Société de géographie, fondée en 1885 sous l'impulsion de Charles Knapp qui en fut l'animateur pendant trente-cinq ans, publie également un *Bulletin* apprécié. Knapp a dirigé, de 1900 à 1910, avec Victor Attinger et Maurice Borel, la publication du *Dictionnaire géographique de la Suisse*.

L'horlogerie et les exigences d'exactitude que réclame la mesure du temps, ont exercé la sagacité des Neuchâtelois dès le XVIII^e s. Des mécaniciens et des horlogers remarquables se sont révélés. Parmi les premiers, citons les Jaquet-Droz, père et fils, constructeurs d'automates célèbres, et les seconds, Ferdinand Berthoud et

Abram-Louis Breguet, dont la belle carrière à Paris est connue, ont fait faire de grands progrès à l'horlogerie de précision. Plus près de nous, M. Charles-Édouard Guillaume, directeur du Bureau des longitudes à Sèvres, a contribué par ses découvertes à résoudre quelques-uns des problèmes de la chronométrie. D'autre part, l'observatoire, fondé en 1858, avec un service de chronométrie, et le Laboratoire de recherches horlogères, créé en 1921 et rattaché à l'université de Neuchâtel, sont deux institutions qui permettent de donner des directions scientifiques au monde horloger. — Voir les notices consacrées aux personnages cités et M. de Tribolet : *Le mouvement scientifique à Neuchâtel au XIX^e s.* — A. Petitpierre : *La première académie de Neuchâtel.* — *Hist. de l'instruction publique dans le c. de Neuchâtel.* — *L'Observatoire cantonal.* — Paul Konrad : *A travers nos Mémoires et nos Bulletins*, dans *Bulletin sc. nat. de Neuchâtel*, XLIII.

[L. M.]
E. MUSIQUE. L'activité musicale est plus considérable que ne pourrait le faire supposer le nombre d'habitants et les ressources d'un petit pays dont la population semble portée plutôt vers le culte des arts plastiques. L'institution de concerts périodiques commence en 1754 avec la fondation de l'Académie de musique qui disparaît en 1801. Son œuvre sera continuée d'une manière durable, en 1858, par la Société de musique actuelle, après une période durant laquelle l'organisation des concerts fut intermittente. Dès 1845, Louis Kurz donne une impulsion nouvelle à notre vie musicale. Des sociétés de chant sont fondées : 1852, *Orphéon* (direct. : Munzinger, North, A. Quinche) ; 1858, *Frohsinn* ; 1872, *Société chorale* pour l'exécution d'oratorios (dir. : Munzinger, Röthlisberger, Benner). Dans les concerts d'abonnement, des orchestres de professionnels d'autres villes remplacent les amateurs de jadis. Dès 1883, concerts réguliers de musique de chambre ; Conservatoire de musique, 1918 ; Société chorale de La Chaux-de-Fonds (dir. : Faller). Neuchâtel n'a que peu de compositeurs : Munzinger, J. et E. Lauber, P. Benner, Pantillon, Jeanneret. Parmi les musicographes, les plus remarquables : Rob. Godet (*En marge de Boris Godounof*, 1926), E. Fallet, G. Humbert, Willy Schmid (*Bulletin musical* dès 1903). — Voir Röthlisberger dans *MN* 1920-1921. — H. Rivier : *La Société Chorale*. [W. S.]

F. MONNAIES. Nous sommes très mal renseignés sur la première frappe de monnaie qui eut lieu à Neuchâtel. En 1221, Ulrich et Berthold de Neuchâtel engagèrent à l'évêque de Lausanne le droit de battre monnaie, qui avait été inféodé par l'évêque Roger, un prédécesseur de l'évêque actuel, à leur père et grand-père Ulrich. Ce droit est vendu en 1224 par Berthold au même évêque, auquel sont remis les instruments ayant servi à la frappe de la monnaie. On admet que l'inféodation faite par Roger date de 1190 environ, mais on ne sait si elle était une concession partielle ou totale du droit de monnayage qu'exerçait l'évêque de Lausanne. L'on ne sait rien non plus sur les pièces qu'a dû frapper le comte de Neuchâtel pendant cette période de quelque trente ans. Les deniers épiscopaux de Lausanne, des XII^e et XIII^e s., portent tous le temple carolingien à 4 ou 5 colonnes, à une exception près. Un denier, qui depuis longtemps intrigue les numismates, présente à la place du temple une tête de femme vue de face, avec la légende BEATA VIRGO, et au droit SEDES LAVSANE. A qui attribuer cette pièce ? A. Morel-Fatio a pensé d'abord qu'elle avait pu être frappée par le chapitre cathédral pendant une vacance de l'épiscopat, par ex. en 1229-1231, puis il l'attribua au comte de Neuchâtel, dont l'église collégiale était dédiée à la Vierge Marie (de même que la cathédrale de Lausanne). Enfin il est revenu à sa première opinion de considérer ce denier comme une monnaie capitulaire. Eug. Demole par contre penche à voir dans ce denier une des monnaies frappées dans l'atelier de Neuchâtel, mais il reconnaît qu'aucune preuve n'existe en faveur de cette attribution.

En 1347, le comte Louis reçut du roi Charles IV le droit de battre des monnaies d'or et d'argent. On connaît de lui un denier, à quelques exemplaires, portant au droit le temple carolingien et NOVICASTRI ; au revers la croix et LYDOVICVS. Sous la comtesse

Isabelle, l'atelier de Neuchâtel fut en activité de 1375 à 1383 environ. Des bractéates unifices présentant un heaume de tournoi surmonté d'un cimier fait d'un bouquet de plumes et accompagné des lettres gothiques N O ont été attribuées à Isabelle ou à son père Louis. Il faut relever que ce heaume est identique au contre-seau du comte de Neuchâtel. Les lettres N O se rapporteraient à *Novo Castro*. L'on sait par des registres de comptes de 1375 à 1377 que les monnayeurs de Neuchâtel frappaient des *angistes*, sans doute la forme francisée de *Angster*.

Les successeurs d'Isabelle ne firent pas usage du droit de frappe. L'atelier monétaire ne fut remis en activité qu'à la fin du XVI^e s. par Marie de Bourbon. Ont été frappés au nom d'Henri I de Longueville un demi-batz de 1595, des creuzers aux millésimes de 1589 à 1595 ; des demi-creuzers, sans millésime, de la même époque, ainsi que des quart-de-creuzers, dont aucun ne nous est parvenu. En 1593 probablement, une pièce d'or, demi-pistole, a été émise ; malheureusement, le seul exemplaire connu a été volé au musée de Neuchâtel en 1873 et fondu. Les monnaies d'Henri II de Longueville sont plus nombreuses. On a de lui des double-pistoles de 1603 et 1618, qui ne sont peut-être que des essais, un taler de 1632, un teston de 1634, dix creuzers sans millésime, des batz et demi-batz dès les premières années du règne. Sa veuve, Anne-Geneviève de Bourbon, émit en 1666-1667 des demi-creuzers sans millésime. Lorsque les deux fils d'Henri II, Louis-Charles, comte de Dunois et Charles-Paris, comte de Saint-Pol, vinrent à Neuchâtel en 1668 et que le premier remit la principauté au second, des pièces de monnaies furent jetées au peuple. Dans le nombre se trouvaient des pièces de dix-creuzers, frappées pour la circonstance à l'effigie du comte de Saint-Pol. Celles-ci, gravées dans un très court laps de temps, sont d'une exécution très défectueuse. On n'en connaît aujourd'hui que quelques exemplaires.

Marie de Nemours, devenue princesse de Neuchâtel en 1694, fit immédiatement battre monnaie. Les grandes pièces qu'elle a émises sont de deux types ; sur l'un elle est coiffée d'un bonnet, sur l'autre, elle est tête nue. On a de Marie de Nemours des double et même quadruple-pistoles, qui sont peut-être des frappes or du quart d'écu en argent ; de celui-ci il existe aussi des frappes argent du poids de la double et de la quadruple pistole. Ces pièces sont datées de 1694, ainsi que les seize-creuzers ; ces derniers représentaient une valeur de 4 batz ou livre faible. Des pièces de vingt-creuzers, par contre, ont été émises en 1694 et 1695.

La frappe de monnaies sous les rois de Prusse fut décidée en 1712. Cette première période d'émission ne dura que quatre ans ; les pièces aux millésimes de 1712 et 1713 sont au nom de Frédéric I, celles de 1714 et 1715 au nom de Frédéric-Guillaume II. L'émission comprend : une pistole, or, 1712, 1713 ; un écu, 1713, 1714 ; un demi-écu 1712, 1713, 1715 ; un quart-d'écu, 1712, 1713 et des pièces de moindre valeur. Sous Frédéric-Guillaume II et Frédéric-Guillaume III, eut lieu la réouverture de l'atelier monétaire. La frappe, qui dura de 1788 à 1806, comprend entre autres les pièces suivantes : 21 batz, ou petit écu de Neuchâtel, 1796, 1799 ; 56 creuzers, ou 8 piécettes, 1795 ; 10 $\frac{1}{2}$ batz, ou 6 piécettes, 1796 ; 28 creuzers, 1793, 1796, ainsi que de la monnaie de billon. Une nouvelle pièce, qui devait sans doute être frappée en or, porte la date de 1800. Il n'en existe que des exemplaires argent sous le nom d'essai de ducat. Alexandre Berthier émit de 1806 à 1810 de la monnaie de billon, batz, demi-batz et creuzers ; il tenta d'introduire à Neuchâtel le système monétaire français et chargea Jean-Pierre Droz de graver les coins d'une pièce de 5 fr. et d'une pièce de 2 fr. La première est restée inachevée ; de la seconde, qui porte le millésime de 1814, on connaît des exemplaires en argent et en bronze. Il est possible que quelques-uns des premiers aient circulé.

La dernière période de la domination du roi de Prusse est marquée au point de vue numismatique par l'émission de creuzers en 1817 et 1818. Ces pièces, les dernières qui ont été frappées au nom de la principauté, sortaient de l'atelier de Berne.

Monnaie de compte. La livre employée primitivement

à Neuchâtel était la livre de Vienne en Dauphiné. Un accord passé en 1272 avec l'évêque de Lausanne fit adopter la livre de Lausanne dans la proportion de dix livres de Vienne pour huit de Lausanne. Dans la seigneurie de Valangin, on comptait en livres de Bâle qui étaient à celles de Lausanne dans la proportion de 1,5 : 1. La livre de Lausanne fut introduite en 1352. En 1420, l'évêque Guillaume de Challant fit frapper de nouvelles monnaies, à un meilleur titre ; elles donnèrent naissance à une livre forte de Lausanne par opposition à la livre faible, représentée par l'ancien numéraire, d'un mauvais aloi. A Neuchâtel, la livre forte apparaît dès 1421 elle vaut 1 $\frac{1}{2}$ livre faible, proportion qui se maintient jusqu'à la fin du siècle. Dans la deuxième moitié du XV^e s. se produisent divers phénomènes importants pour l'histoire de la monnaie de compte. Dès 1463, le florin de Savoie est de la même valeur que la livre faible ; sous son influence celle-ci se divise, à partir de 1473, en 12 gros et non plus en 20 sols. Vers 1490, la livre tournois se substitue à la livre forte de Lausanne, dont elle a la même valeur. Le batz apparaît à la même époque et il se trouve que quatre d'entre eux équivalent une livre faible. Durant le XVI^e s., la livre tournois augmente de valeur par rapport à la livre faible. A la fin du siècle, elle arrive à équivaloir 2 $\frac{1}{2}$ livres faibles ou dix batz ; à ce moment elle ne s'appelle plus livre tournois mais franc ou livre de Neuchâtel. Ce système monétaire comprenant deux monnaies de compte : une livre de dix batz et une autre de quatre batz a subsisté sans changement jusqu'en 1851.

Bibliographie. Coraggioni : *Münzgesch. der Schweiz*. — Wavre et Demole : *Hist. monétaire de N.* (mns.) — A. Morel-Fatio : *Hist. monétaire de N.*, dans MN 1869. — J. de Montmolin : *Notice sur les monnaies neuch.*, dans MN 1870. — A. Morel-Fatio : *Trouvaille monétaire de Rumilly*. — Le même : *Monnaies inédites d'Anne-Geneviève de Bourbon*, dans *Revue numismatique* 1866. — Wavre et Demole : *La restauration de l'atelier monétaire de Neuchâtel en 1588*, dans RSN XVIII. — Les mêmes : *La première monnaie d'or de Neuchâtel*, dans RSN XVII. — W. Wavre : *Claude Bourberain, maître graveur de la monnaie de N. de 1590 à 1607*, dans MN 1894. — Le même : *Les poinçons à l'effigie de la monnaie de N.*, dans MN 1901. — Le même : *La « grande lacune » dans le monnayage de N.*, dans MN 1893. — Schroetter, dans *Zeitschrift für Numismatik*, Berlin, XXII. — Eug. Demole : *Genève et les projets monétaires de N. en 1722*, dans MN 1885. [L. M.]

G. HISTORIOGRAPHIE. Les chroniqueurs neuchâtelois sont rares. On ne possède aucune histoire un peu complète du comté avant le XVIII^e s. Les quelques récits antérieurs qui nous ont été conservés sont très fragmentaires. Les Archives de l'État possèdent un volume où sont consignés divers renseignements et actes concernant l'église collégiale de Neuchâtel ; il s'y trouve, en quelques pages, une brève chronique des premiers comtes de Neuchâtel jusqu'à Philippe de Hochberg. Ce manuscrit, écrit au début du XVI^e s., a été publié en 1839 et 1884, à la suite de la *Chronique des chanoines*, sous le titre *Recueil d'un chanoine anonyme*. Une autre chronique, qui raconte les guerres de Bourgogne jusqu'à la bataille de Morat, a pour titre : *Les entreprises du duc de Bourgogne*. On n'en possède que des copies. Les *Entreprises* ont été publiées en 1884 et attribuées longtemps au secrétaire de la ville de Neuchâtel, David Baillod. A la vérité, on n'a pas la preuve que cette chronique soit l'œuvre d'un Neuchâtelois.

C'est au XVII^e s. qu'apparaît la première notice historique imprimée sur Neuchâtel. Elle se trouve dans l'*Abrégé de l'histoire générale de Suisse*, publiée en 1666 par J.-B. Plantin. Des descriptions et des récits fragmentaires existent en manuscrits : *Beschreibung der beiden Graffschafften Neuenburg und Vallendis in der Schweiz*, 1652 ; les *Mémoires* de Frédéric Barillier, 1672, qui donnent des renseignements sur la ville de Neuchâtel de 1476 à 1664 ; les *Monumens parlans*, de Jonas Barillier († 1620), description, qui n'existe plus au complet, des principaux édifices du pays. Les *Monumens parlans* ont été publiés dans *MHN* I-II et dans *MN* 1899-1900. Le manuscrit de François Gallandre,



MONNAIES NEUCHÂTELOISES.

1 et 2. Bractéates (XIV^e s.). — 3. Écu d'Henri II de Longueville, 1632. — 4. Dix-croizers d'Henri II, XVII^e s. — 5. Double-pistole d'Henri II, 1603, or. — 6. Double-pistole, Marie de Nemours, 1694, or. — 7. Demi-croizer, fin du XVI^e s. — 8. 21-batz, Frédéric-Guillaume III, 1799. — 9. Écu, Frédéric-Guillaume I, 1714. — 10. Un batz, Alexandre Berthier, 1809. — 11. 56-croizers, Frédéric-Guillaume II, 1795. — 12. Deux-francs, Alexandre Berthier, essai, 1814.

1687, copie d'un manuscrit antérieur, comprend les faits et gestes des comtes de Neuchâtel et les descriptions des villes et principales contrées de la souveraineté de Neuchâtel. En 1693, Abraham Amiet, des Hauts-Geneveys, publia à Besançon une *Description de la principauté de Neuchâtel et Valangin*, qui a été réimprimée dans les *Etrennes neuchâtelaises* II (1863). Cette description reproduit en partie le manuscrit Gallandre. — Voir Jeanne Huguenin : *Une vie mouvementée : Abraham Amiet*, dans MN 1923.

Si Neuchâtel n'a pas de chroniqueurs, il peut au moins compter un annaliste copieux, infatigable, qui a eu entre les mains une quantité considérable de documents, dont beaucoup sont aujourd'hui perdus. Jonas Boyve est l'auteur des *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin depuis Jules-César jusqu'en 1722*, classées par ordre chronologique. Boyve a puisé à de nombreuses sources sans beaucoup d'esprit critique, de sorte que dans son ouvrage les renseignements précieux et utiles voisinent avec des données fantaisistes. Les *Annales* ont été éditées en 5 vol. par Gonzalve Petitpierre de 1854 à 1861. Le banneret de Neuchâtel, Frédéric Ostervald, parcourut la principauté en 1764. Il tira de son voyage les éléments d'une *Description des montagnes et des vallées qui font partie de la principauté de Neuchâtel et Valangin*, utile par ses nombreux renseignements sur les différentes industries du pays. Cette description parut d'abord dans le *Journal helvétique* de déc. 1764, puis séparément en 1766 ; elle fut dès lors rééditée à plusieurs reprises. Une adaptation allemande en a été faite par J. Bernoulli sous le titre *Beschreibung des Fürstenthums Welschneuenburg und Vallangin*, Berlin, 1783. La première histoire neuchâtelaise un peu développée est celle de Quartier-dit-Maire, justicier du Locle : *Abregé chronologique de l'histoire du comté de Neuchâtel et Valangin depuis l'an 1035 jusqu'en 1787*.

La fondation de la Société d'émulation patriotique en 1791, allait donner de l'intérêt aux études historiques et provoquer la rédaction de plusieurs descriptions topographiques qui ne sont pas sans valeur. De 1795 à 1836 ont été publiées les descriptions de juridictions suivantes : Valangin, par Samuel de Chambrier, 1795 ; La Brévine, par D.-G. Huguenin, 1796 et 1841 ; Lignièrès, par Ch.-Daniel Vaucher, 1801 ; Bevaix, par Moïse Matthey-Doret, 1801 ; Les Ponts-de-Martel, par Samuel Peter, 1806 ; Cortaillod, par Moïse Matthey-Doret, 1817 ; Neuchâtel, par Ch.-God. de Tribolet, 1827 ; Le Landeron, par L. de Meuron, 1828 ; Les Verrières, par Ch.-H. Allamand, 1831 ; Le Val-de-Travers, par le même, 1836. Pendant cette période, l'*Helvetischer Almanach*, de 1818, publia un *Statistischer Versuch über das Fürstentum Neuenburg und Vallangin*, dû à la plume d'H.-A. de Sandoz-Rollin. Cet auteur fit paraître son ouvrage la même année en français, sous le titre de *Essai statistique sur le canton de Neuchâtel*.

Au moment où s'épanouissait à Neuchâtel le mouvement scientifique qui précéda l'ouverture de l'académie, les études historiques n'étaient pas non plus délaissées. Coup sur coup, des ouvrages importants vinrent, à partir de 1831, révéler aux Neuchâtelais le passé de leur pays. Ce furent tout d'abord les *Mémoires sur le comté de Neuchâtel en Suisse*, par le chancelier de Montmollin, 2 vol. 1831, puis en 1839 les *Extraits des Chroniques ou annales écrites autrefois par des chanoines ... de Neuchâtel*, suivis du *Recueil d'un chanoine anonyme*. Les *Extraits* sont plus connus sous le nom de *Chronique des chanoines*. L'année 1840 vit sortir de presse la *Description topographique et économique de la mairie de Neuchâtel*, par Samuel de Chambrier, et l'*Histoire de Neuchâtel et Valangin jusqu'à l'avènement de la maison de Prusse*, par Frédéric de Chambrier. L'ouvrage de ce dernier est encore aujourd'hui ce que l'on possède de meilleur sur cette période de notre histoire. Le maire de La Brévine, D.-G. Huguenin, outre ses deux descriptions de son village, est encore l'auteur des *Châteaux neuchâtelais, anciens et modernes*, 1843 (réédités en 1894), tandis qu'un témoin des événements de 1831, Ulysse Guinand, a entrepris de les raconter dans les *Fragmens neuchâtelais*, 1833. A l'ancien chancelier Ch.-Godefroy de Tribolet, on doit une *Histoire de Neuchâtel*

et Valangin depuis l'avènement de la maison de Prusse jusqu'en 1806, Neuchâtel, 1846, ainsi que des *Mémoires* sur la période de 1806 à 1831 qui n'ont été publiés qu'en 1902. Mais l'auteur à qui les historiens actuels doivent le plus est certainement George-Auguste Matile. Juriste et professeur de droit à l'académie, il s'intéressa au vieux droit neuchâtelais et par là à l'histoire. Il fit paraître en 1838 une *Histoire des institutions judiciaires et législatives de la principauté de Neuchâtel et Valangin*, et de 1841 à 1845, il éditait 3 vol. du *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*. Après son départ pour l'Amérique parut en 1852 son *Histoire de la seigneurie de Valangin jusqu'à sa réunion à la directe en 1592*. Mais son œuvre principale, que l'on consulte toujours avec fruit, consiste en 3 vol. de documents d'histoire neuchâtelaise embrassant les années 998 à 1395 : *Les monuments de l'histoire de Neuchâtel, 1844-1848*.

De toutes les publications que l'on vient de citer, celles qui eurent le plus de vogue et de célébrité furent la *Chronique des chanoines* et les *Mémoires* du chancelier de Montmollin. Toutes deux jouissaient de la plus grande autorité dans le monde des historiens. On les a citées, on les a utilisées pour maints travaux postérieurs, puis, à la suite des études de Th. von Liebenau, à Lucerne, et de M. Arthur Piaget, à Neuchâtel, en 1895, il a fallu reconnaître que la *Chronique des chanoines* était une œuvre apocryphe, que les principaux chanoines-chroniqueurs tant admirés, n'ont jamais existé. Quant aux *Mémoires* du chancelier de Montmollin, leur autorité a subsisté plus longtemps, mais depuis quelques années, il est reconnu qu'ils doivent aller rejoindre la *Chronique des chanoines* et être biffés avec elle de l'historiographie neuchâtelaise. Ces deux ouvrages auraient un seul et même auteur, le colonel Abram Pury, l'ami de J.-J. Rousseau, et dateraient donc de la seconde moitié du XVIII^e s. L'on devrait encore à A. Pury les mémoires, restés inédits, de Samuel Pury.

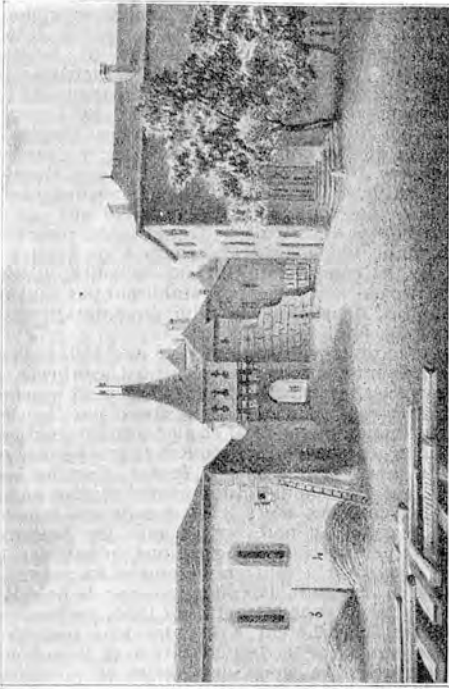
Depuis la fondation de la Société d'histoire en 1864 et la publication du *Musée neuchâtelais* dès la même année, de nombreuses études d'histoire ont vu le jour ; mais, à part l'*Histoire populaire du pays de Neuchâtel*, 1866, de Louis Junod, qui s'arrêta d'ailleurs à 1815, et le *Précis d'histoire du canton de Neuchâtel*, par Alb. Henry, l'on ne possède pas à l'heure actuelle une histoire générale de Neuchâtel. Les meilleures publications parues ces dernières années sont : les *Documents inédits sur la Réformation dans le pays de Neuchâtel I*, 1530-1538, par A. Piaget, Neuchâtel 1909, et du même auteur l'*Histoire de la révolution neuchâtelaise*, 4 vol., à partir de 1907. A M. Jules Jeanjaquet l'on est redevable du recueil des *Traitéts d'alliance et de combourgeoisie de Neuchâtel avec les villes et cantons suisses 1290-1815*. Neuchâtel, 1923.

Bibliographie. Th. v. Liebenau : *Die chronisten des Stiftes Neuchâtel*, dans KSB 1895. — A. Piaget : *La chronique des chanoines de Neuchâtel*, dans MN 1896. — Bonhôte et Chablot : *La chronique des Entreprises du duc de Bourgogne*, dans MN 1896. — Em. Junod : *Les étapes de la Soc. d'hist.*, dans *Nouv. étr. neuchâtelaises* 1923. [L. M.]

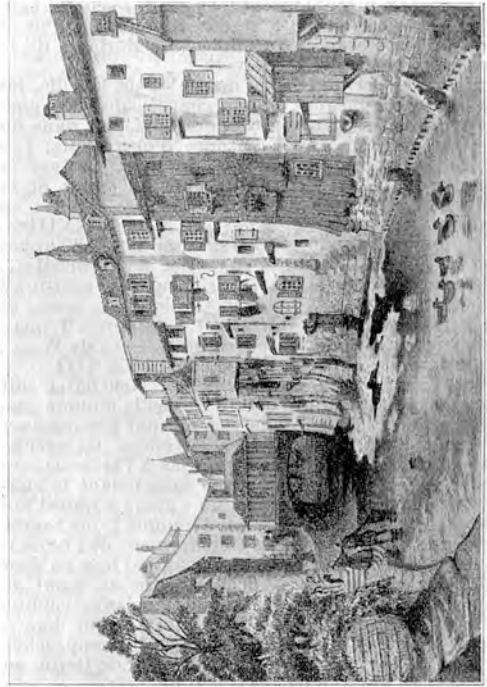
NEUCHÂTEL (all. NEUBENBURG) (C. et D. Neuchâtel. V. DGS). Ville et chef-lieu de canton. Anciennes formes du nom : latines, en 4011, *Novum Castellum* ; aux XII^e et XIII^e s., *Novum Castrum* ; allemandes, en 1032, *Nienburg* ; en 1033, *Nuvenburch* ; en 1377, *Nuuenburg* ; françaises, en 1270, *Nufchastel* ; en 1330, *Nuefchaistel* ; en 1337, *Nuefchestel* et *Nueschestel* ; en 1368, *Nuefchastel* ; en 1373, *Nuefchastel* ; en 1409, *Noufchastel*. La forme grecque *Neocomum* apparaît dès le XVI^e s. dans la correspondance des réformateurs.

ARMOIRIES, COULEURS ET SCEAUX. Neuchâtel possède les armoiries de l'ancienne bourgeoisie, telles qu'elles se trouvent sur les sceaux, bannières et monuments ou édifices publics. D'or à l'aigle de sable armée, becquée et languée de gueules, chargée en cœur d'un écu d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent. De 1848 à 1888, les armes de la commune furent : parti de gueules et de sinople, tandis que celles de la

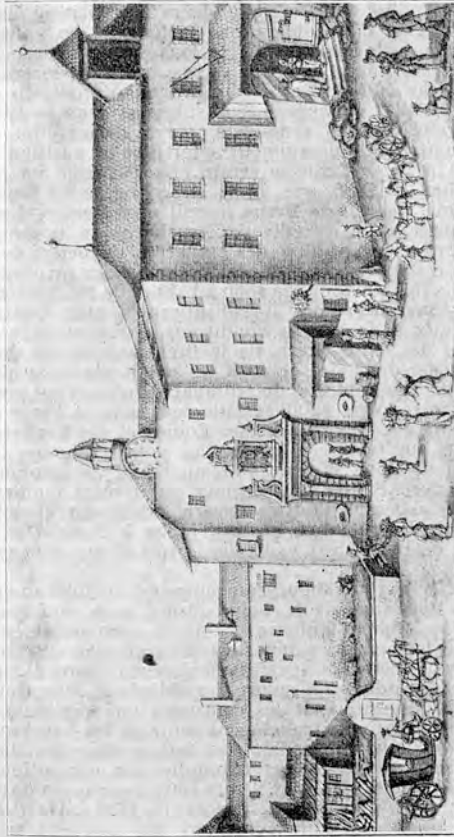




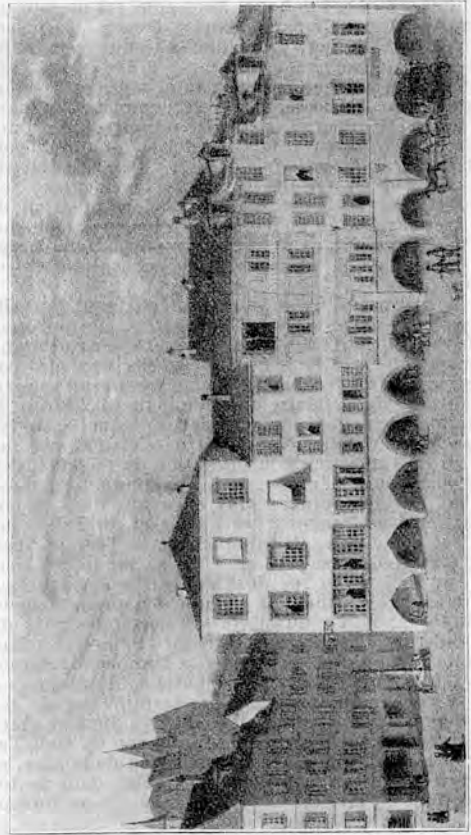
Neuchâtel. Porte Saint-Maurice. D'après une lithographie de Nicolet dans S. de Chambrier: *Mairie de Neuchâtel*.



Neuchâtel. La rue du Seyon, en amont de l'hôtel de ville, vers 1840. D'après une lithographie de Nicolet.



Neuchâtel. Porte de l'Hôpital vers la fin du XVIII^e s. D'après un dessin de J.-P. Thiébaud.



Neuchâtel. Rue de l'Hôpital avec les anciennes arcades et l'ancien Faucon, avant 1828. D'après une lithographie dans S. de Chambrier: *Mairie de Neuchâtel*.

municipalité (1856-1888) furent formées de l'écusson cantonal sommé d'une étoile d'argent rayonnante d'or et entouré de deux branches d'olivier. Le drapeau de la ville est coupé de rouge et de vert.

Il existe des sceaux de la mairie et de la ville, les uns et les autres portent l'aigle chargée de l'écu chevronné et placée soit dans un quadrilobe, soit dans un écusson ou dans un cercle entouré d'ornements. Les sceaux de la mairie, de 1397 et de 1517, portent la légende : s. VILLICATVRE NOVICASTRI. Le sceau de la ville, de 1534 : SIGILLVM NOVICASTRI ; en 1593 et en 1723, SIGILLVM VRBIS NEOCOMENSIS ; à la fin du XVIII^e s. SIGILLVM CIVITATIS NEOCOMENSIS. Vers 1820-1830 apparaît un sceau de la « mairie et justice de Neuchâtel ». En 1888, la légende a été transformée en COMMUNE DE NEUCHÂTEL (SUISSE). — Jean Grellet : *Les armes de la ville de Neuchâtel*, dans *AHS* 1897. — Maurice Tripet : *Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel*. — G. de Wyss : *Sceaux historiques du C. de N.*, dans *MAGZ* XIII.

HISTOIRE. L'histoire de la ville de Neuchâtel suit d'assez près celle du comté quand elle ne la domine pas. L'origine et la fondation de la cité ne sont pas connues et ne seront, sans doute, jamais dévoilées. La préhistoire nous apprend que les rives du lac à l'embouchure du Seyon, la colline que couronne maintenant le château et les pentes de Chaumont où s'étagent aujourd'hui la ville, étaient déjà occupées par l'homme : une tombe halstattienne a été trouvée à l'emplacement de l'hôpital des Cadolles et des vestiges lacustres mis au jour au pied du Crêt. Par sa position, Neuchâtel était au point de jonction de plusieurs routes. La plus ancienne connue est celle du littoral, la Vy d'Etra, qui existait déjà à l'époque romaine et qui s'est de plus en plus rapprochée du lac, reliant la région d'Yverdon à celle de Berne ou de Bienne. Les voies d'accès au Val-de-Travers et aux Montagnes, et de là en France, partent de Neuchâtel. Au moyen âge, *Novum Castellum* est une place de guerre, une ville de refuge ; elle devient le centre d'une seigneurie. Comme son nom l'indique, *Neufchâtel* fut un jour un nouveau château, comparativement à un plus ancien. Mais où était ce dernier ? La colline sur laquelle on édifia le château était baignée, au Sud, par le lac et protégée au Nord et à l'Est par des rochers abrupts et le cours d'eau du Seyon. Un fossé, à l'Ouest, complétait la place forte. Lorsqu'il apparaît pour la première fois dans l'histoire, le 24 avril 1014, Neuchâtel est qualifié de siège très royal (*regalissima sedes*). Rodolphe III, roi de Bourgogne, en faisait présent à Irmengarde, son épouse. Il faut entendre, par cette dénomination de « siège très royal », un château ou un bourg dans lequel le roi de Bourgogne avait mis un représentant chargé de la défense de la place et de la perception de ses revenus.

La ville prit naissance autour de son château, dont elle forma primitivement le bourg. Au XIII^e s., elle ne s'étendait guère au delà du Seyon, sur lequel elle avait établi sa ligne de défense. Elle le franchit au siècle suivant par la construction du Neubourg. Le lac recouvrait encore, jusqu'au pied de la falaise que dominait le château, la plus grande partie de l'emplacement sur lequel se trouve la basse ville actuelle. Neuchâtel ne s'étendit au Sud qu'au fur et à mesure de la formation de terrains d'alluvions charriés et déposés par le Seyon, dont l'embouchure fut portée toujours plus en avant dans le lac. Le quartier des Granges (rues Fleury et du Trésor actuelles) et celui au centre duquel est le Temple-Neuf, purent être créés aux XV^e et XVI^e s. Sur les graviers du lac, au delà de la rue de Flandres, la construction d'une rangée de maisons fut possible au commencement du XVII^e s. ; la fin du siècle vit surgir les rues du Coq d'Inde, des Épancheurs et Saint-Honoré ; les faubourgs de l'Hôpital et du Crêt et la Promenade datent du XVIII^e s. Au XIX^e s., Neuchâtel se développa au Sud et à l'Est, notamment sur des terrains gagnés sur le lac depuis la correction des eaux du Jura et grâce aux matériaux obtenus par la suppression du Crêt-Taconnet ; au Nord, grâce à la construction de la gare, et d'un réservoir d'eau potable à Maujobia ; dans toutes les directions en général par l'établissement du funiculaire Écluse-Plan, d'un réseau de lignes de tramways et

de nouvelles artères à travers d'anciennes vignes et forêts. Outre la ville elle-même, la commune de Neuchâtel comprend le village industriel de Serrières. Sa superficie correspond à celle de l'ancienne juridiction ou mairie de Neuchâtel. La ville acquit de l'importance lorsque Ulrich II et Berthe, sa femme, y construisirent une église desservie par un chapitre de chanoines et que les comtes de Neuchâtel, y ayant fait leur résidence, lui octroyèrent, en 1214, une charte de franchises réglant les droits et devoirs réciproques du souverain et des bourgeois. Cette charte mit ces derniers au bénéfice d'institutions très libérales pour l'époque et établit des magistrats chargés de traiter les affaires de la communauté. Dans la suite, d'autres franchises furent accordées ou s'établirent par coutume.

Un hôpital, dépendant de celui du Saint-Esprit de Besançon, fut fondé en 1231.

Une partie de la ville ayant brûlé en 1450, le comte Jean de Fribourg, quatre ans plus tard, confirma par une nouvelle charte celle de 1214 et y fit quelques modifications et additions nécessitées par le développement du commerce local et du trafic international. Cette charte réserva encore « toutes autres bonnes coutumes anciennes, écrites ou non écrites, dont les bourgeois auraient usé et joui notoirement au temps passé. » Il faut voir dans ces mots la source de ces fameuses coutumes écrites et non écrites que les bourgeois, dans leurs incessantes revendications, n'ont dès lors pas cessé d'opposer à tout empiètement du souverain, même à toute demande d'explications sur de prétendus droits. Mais bien avant la charte de 1454, les bourgeois de Neuchâtel cherchèrent à étendre leur pouvoir et augmenter leur autorité. Les conflits avec le souverain furent nombreux au cours des siècles et poussèrent, très tôt, la ville à chercher des appuis hors du pays. En 1406, Conrad de Fribourg menaçant de contester les franchises des bourgeois, ceux-ci contractèrent avec Berne un traité de combourgeoisie qui obligeait, entre autres, la ville à prêter main forte aux Bernois dans leurs guerres. Cette obligation de fournir des contingents, à laquelle il a été fait très souvent appel jusqu'en 1712, nécessita la création d'une milice bourgeoise calquée sur celle de Berne et indépendante de celle du comté. Ce port d'armes spécial subsista jusqu'en 1814.

Le traité de 1406, renouvelé pour la dernière fois en 1693, contribua puissamment à fortifier la position de la ville à l'égard du souverain. La Réforme ne put triompher, en 1530, que grâce au concours de Berne. De même, l'appui de Berne permit aux Quatre-Ministres ou Conseil de ville de Neuchâtel de porter la tête haute et de profiter des embarras financiers de la maison d'Orléans pour obtenir de nouveaux privilèges. Par trois fois, en 1509, de 1536 à 1544 et de 1558 à 1568, les revenus du comté furent affermés aux Quatre-Ministres à de bonnes conditions. Siégeant déjà au tribunal des Trois-États, ils se firent concéder le droit de posséder des fiefs ; ce droit les aurait placés au premier ordre (la noblesse) du tribunal s'il n'était pas resté lettre morte. Vers 1500, la ville contracta, à l'insu du souverain, avec les villages des Fourgs et des Verrières-de-Joux, un traité de protection pour s'emparer du château de Joux et, en 1536, un traité de combourgeoisie avec Bienne qui échoua au dernier moment. Tous ces actes, et d'autres encore, trahissent chez les bourgeois la tendance à faire jouer à Neuchâtel, à l'instar de Berne, par exemple, le rôle d'une ville souveraine.

La défection des « bourgeois renoncés » en 1599 amoindrit la puissance de la bourgeoisie ; mais, après cet échec, les Quatre-Ministres surent reconquérir une partie de leur prestige dans les années suivantes. Ils sortirent vainqueurs de leurs démêlés avec Henri II, qui voulait faire adopter le coutumier rédigé par Jean Hory. Ce coutumier précisait les coutumes non écrites derrière lesquelles se retranchaient toujours les bourgeois. Neuchâtel, qui n'entendait pas laisser fixer les limites de ses droits, sut faire triompher son opposition à l'institution d'un tel code. Toute cette époque est dominée par ce qu'on appelle le « procès de 1618 ». Henri II, dépité, résolut de faire construire une nouvelle ville,

Henripolis, qui devait supplanter Neuchâtel ; mais sa résolution resta à l'état de projet. Dans sa vieillesse, il se réconcilia avec les bourgeois, qui lui firent une belle réception lors de sa dernière visite en 1657. L'affaire des bourgeois renoncés est restée très longtemps une épine dans la chair du corps bourgeoisial. En 1599, les renoncés avaient revendiqué la propriété de la forêt de la Grande-Côte de Chaumont, laquelle, après de longues contestations, leur fut allouée par arbitrage en 1733. En 1826, les derniers renoncés rentrèrent dans la bourgeoisie, mais leurs intérêts s'étant identifiés avec ceux de l'ancienne châtellenie de Thielle, la propriété de cette forêt fut revendiquée de nouveau. La question fut tranchée par un jugement prononcé contre la ville, en 1887.

La bourgeoisie avec Berne avait été renouvelée en 1616, à la demande de Neuchâtel, alors en conflit avec le souverain, et en 1693, à la demande de Berne qui, en prévision de l'extinction de la maison de Longueville, désirait s'assurer la coopération politique de la ville de Neuchâtel dans la question de la souveraineté du pays. Pendant toute cette époque agitée, cette communauté d'intérêts donna une grande autorité aux Quatre-Ministres. Leur influence s'accrut encore lorsqu'en 1699, ils se mirent à la tête de l'Association des corps et communautés de l'État. Cette association prit parti pour Marie de Nemours contre les concurrents qui lui disputaient le pouvoir et, lorsqu'en 1707, le pays de Neuchâtel se plaça sous le sceptre du roi de Prusse, elle veilla jalousement à l'observation des Articles généraux. Berne, qui avait atteint son but par le triomphe de son candidat et qui, d'autre part, n'avait plus besoin des secours militaires de la bourgeoisie, se refroidit considérablement à l'égard de Neuchâtel, lui suscita des ennuis et finit par interdire l'introduction sur son territoire des vins de Neuchâtel — depuis la conquête du Pays de Vaud, les Bernois pouvaient s'en passer — et par refuser avec hauteur de soumettre le différend au juge prévu par le traité de 1406 en cas de difficultés entre parties. Dans ces circonstances, Neuchâtel cessa de verser annuellement à Berne les deux mares d'argent que ce traité stipulait, estimant l'alliance annulée. Toutefois, Berne continua d'être considéré comme arbitre des contestations qui pouvaient surgir entre le souverain et la bourgeoisie. Cette dernière n'eut pas lieu de se féliciter de son ancienne alliée lorsque, en 1768, le conflit avec Frédéric II, à propos de la ferme des revenus de la principauté, fut porté devant elle. La bourgeoisie fut condamnée sur tous les points (voir art. ABBÉ). Ce fut le dernier événement important dans lequel la bourgeoisie exerça une influence notable. Depuis ces troubles de 1766-1768, son rôle s'est borné essentiellement à des questions d'administration intérieure ou de représentation à l'occasion de visites de souverains, de prestation de serments réciproques ou de fêtes patriotiques. Après la révolution de 1848, la bourgeoisie fut supprimée et assimilée à une simple commune de ressortissants, tandis qu'une municipalité (commune d'habitants) lui était juxtaposée en 1856. Les événements politiques de cette époque valurent à la commune de Neuchâtel d'être mise sous tutelle pendant quelques années. La loi de 1888 a réuni les deux administrations (commune et municipalité) en une seule sous le nom de commune.

De l'ancienne bourgeoisie, il subsiste pourtant encore des institutions qui s'y rattachaient : les corporations de métiers et les « Rues » qui presque toutes remontent au XV^e s. Parmi les premières, citons les Pêcheurs et Cossons (marchands de poissons) (1482) ; les Favres, Maçons et Chapuis (av. 1520) ; les Cordonniers, Tanneurs et Chamoiseurs (av. 1550) ; la Compagnie des Tailleurs d'habits (av. 1651) ; les Marchands (1507) ; les Vignerons (autrefois Barilliers) (1472). Quant aux corporations dites des « Rues », leurs fonds paraissent provenir du butin fait aux guerres de Bourgogne, qui aurait été réparti entre les quatre quartiers dépendant des rues du Château, des Halles et Moulins, de l'Hôpital et Grand'Rue et des Chavannes. Tous les ressortissants, feux-tenants en ville, peuvent se faire recevoir d'une des « Rues », dont l'activité est nulle,

mais dont les revenus sont répartis annuellement le dimanche de Quasimodo. Mentionnons encore la Compagnie des Volontaires (ancienne compagnie des grenadiers) et deux compagnies de tir : celle des Arbalétriers, fondée avant 1416, qui, avec les changements d'armes, prit successivement les noms d'Arquebusiers, puis de Fusiliers, et celle des Coulevriniers, fondée vers 1479, qui devint la Compagnie des Mousquetaires.

INSTITUTIONS COMMUNALES. Les différents rouages de l'autorité communale ne se sont développés que peu à peu. Il est difficile de savoir en quoi consistait l'administration du bourg de Neuchâtel avant la charte de 1214. D'après Robert Moll, un *villicus*, serf pris sur le domaine, puis ministériel, n'avait que des fonctions administratives. Lorsque la charte de 1214 eut promis une application équitable de la justice, proclamé la sûreté des personnes et établi les règles régissant la propriété des biens et la faculté d'en disposer, on voit à la tête de la commune, le maire, officier du comte, et les ministres, au nombre de deux, puis de quatre. Petit à petit les fonctions communales du maire diminuèrent en importance pour disparaître tout à fait ; ses attributions le confinèrent dans ses fonctions judiciaires à mesure que grandissait le pouvoir des ministres. La justice était administrée par l'intermédiaire des *boni homines* (prud'hommes). Ce terme désignait tout d'abord les hommes libres habitant la ville, puis les bourgeois, puis les conseillers. Une fois la commune constituée, ils en devinrent les chefs et les membres du Conseil. A Neuchâtel le maire était entouré de 12, puis de 24 jurés ou *boni homines*. Le terrage, l'éminage, la taille et les cens étaient les redevances perçues.

Les Quatre-Ministres gouvernèrent la commune de concert avec le Conseil de Ville ou Conseil des Vingt-Quatre. Ce Conseil avait des pouvoirs assez étendus, se recrutant lui-même, nommant à toutes les charges civiles et militaires, y compris celle des Quatre-Ministres, et ne consultant que rarement la communauté. Soit que les pouvoirs du Conseil des Vingt-Quatre parussent trop absolus, soit que, à l'instigation des baillis suisses (1512-1529), Neuchâtel voulût se donner une administration analogue à celle des villes confédérées, les bourgeois réclamèrent l'institution d'un second Conseil, qu'ils parvinrent à faire agréer en 1522, sous le nom de Conseil des Quarante ou Grand Conseil, mais qui n'entra en fonctions qu'en 1529. Il ne siégeait seul que dans un nombre très restreint de cas et se joignait au Conseil des Vingt-Quatre, appelé alors Petit Conseil. Tous deux réunis formaient alors le Conseil général de la bourgeoisie et statuaient en matière de constructions, d'achats, de prêts, de baux et de possessions. Comme par le passé, les nominations étaient réservées au Petit Conseil, qui était en même temps cour de justice, jugeant en première instance tous les procès civils de la juridiction, et souverainement les procès criminels et ceux affectant tout bourgeois de Neuchâtel. Lorsque le Petit Conseil siégeait comme Conseil de Ville, il était présidé par le maître-bourgeois en chef ou le maître-bourgeois en second, et par le maire ou le lieutenant lorsqu'il siégeait comme cour de justice. Une de ses fonctions importantes était d'établir les points de coutume et de maintenir les franchises écrites et non écrites. L'autorité exécutive était aux mains des Quatre-Ministres, dont le nom fut conservé, bien que le nombre en eût été porté à 7, puis à 9 par l'adjonction aux quatre maîtres-bourgeois nommés par le Petit Conseil, des deux chefs du Grand Conseil, les maîtres des clefs, du banneret, du procureur et du secrétaire de la ville. Le banneret avait des fonctions importantes, tant civiles, représentant au sein des autorités plus particulièrement le peuple, dont il était l'élu, que militaires, comme chef des milices de la ville. Cette organisation communale subsista jusqu'à la révolution de 1848. De nouveaux règlements, mis en accord avec la nouvelle constitution du pays, transformèrent profondément les autorités de la ville. Il y eut d'abord un Conseil de bourgeoisie et un Conseil administratif ; ce dernier fut suspendu à son tour en 1856 et la municipalité créée. Dès 1857, l'administration de la ville fut confiée à un nouveau Conseil de bourgeoisie et à un Conseil municipal

La loi de 1888 n'admit plus qu'une seule administration locale, qui se trouve aujourd'hui (1928) aux mains d'un Conseil général, composé de 41 membres élus par

ou de leurs représentants. Le château actuel, situé à l'extrémité Est de la colline, est composé de bâtiments édifiés à des époques différentes. La partie la plus ancienne, appelée improprement la



Neuchâtel. Pont sur le Seyon vers 1840 (au fond l'hôtel de ville). D'après une aquarelle de G. Grisel.

le système de la représentation proportionnelle, et d'une autorité exécutive (Conseil communal), de cinq membres.

ÉDIFICES. La fondation de la collégiale, qui remonte à 1180 environ, est due à Ulrich II, seigneur de Neuchâtel, et à Berthe, sa femme. La partie Est, formée des absides, de la base des tours et du chœur, est de style roman, tandis que du transept au porche le style ogival apparaît. A l'intérieur se trouve le cénotaphe des comtes de Neuchâtel, composé de 15 statues, que le comte Louis érigea en 1372 et que ses successeurs complétèrent au XV^e s. Un château, disparu aujourd'hui, était placé près de la tour actuelle des Prisons ; ce fut la première résidence des seigneurs de Neuchâtel

qui fermait la ville, de l'angle Nord-Est du château à la porte de l'Écluse. Les portes et les tours de la dernière enceinte ont disparu ; celle de Saint-Maurice, de l'Hôpital, des chiens ou Biregard, ont été démolies de 1770 à 1790 ; la Maleporte, percée à côté de la Tour de Diesse, la Tour Salanchon, au bord du lac, et la porte des Moulins (anciennement Tour Mengechien), tombèrent au XVII^e s. ; la Tour de l'Oriette, en 1823 ; la porte du château, à l'Ouest de la Tour des Prisons, en 1854 ; seule la Tour des Chavannes subsista jusqu'en 1867. Il n'y a pas d'édifice public à mentionner depuis le moyen âge jusqu'au XVI^e s. De 1569 à 1576 furent construites les Halles, dont l'élégante tourelle et les portes

Regalissima sedes, est de style roman et date vraisemblablement du XII^e s., soit du temps de la construction de l'église collégiale. C'est un morceau d'architecture privée unique en Suisse. Le comte Louis, Jean de Fribourg, Rodolphe et Philippe de Hochberg, agrandirent la construction primitive, édifièrent les différentes ailes du château et le restaurèrent, tout en complétant le quadrilatère. En 1450, le château fut partiellement détruit par un incendie et, au cours des siècles, il subit bien des modifications nécessitées par le développement de l'administration. Une restauration minutieuse et prudente, entreprise vers 1875 et au début du XX^e s., lui a rendu, en partie, sa distribution intérieure et son aspect extérieur de jadis. Ancienne résidence des comtes et princes de Neuchâtel ou de leurs gouverneurs, le château est devenu aujourd'hui le siège des autorités cantonales.

La ville a eu plusieurs enceintes fortifiées. Il n'en subsiste plus que les portes du premier bourg : les Tours des Prisons et de Diesse, sans doute des X-XI^e siècles, et le mur

d'entrée, sculptées dans le style Renaissance, font un des joyaux de Neuchâtel. Le Temple du Bas ou Temple-Neuf fut bâti en 1695, soit au moment où de nombreux Français s'étaient réfugiés à Neuchâtel. L'hôtel que DuPeyrou fit construire en 1768 au faubourg eut de fréquentes visites de J.-J. Rousseau et fut le cadre de fêtes brillantes. En 1813, il fut acheté pour servir de résidence au prince Berthier, qui ne vint jamais à Neuchâtel ; actuellement il est devenu propriété communale. Neuchâtel eut successivement plusieurs hôtels de ville. Au XV^e s., la maison de ville était située près de la fontaine de la Justice, à la rue de l'Hôpital actuelle. Au XVI^e s., l'hôtel de ville est à cheval sur le Seyon et sa tour est emportée, avec les archives, lors de l'inondation provoquée par ce torrent en 1579. Reconstitué en 1580, il fut démoli en 1860. De 1784 à 1790, grâce à la générosité de David de Purry, un nouvel hôtel de ville est construit sur l'emplacement de l'ancien hôpital du Saint-Esprit. Les autorités communales et le tribunal de district siègent dans ce bâtiment à colonnes, d'une architecture un peu massive, mais non sans distinction. En face de l'hôtel de ville, l'ancienne maison des orphelins, fondée par J.-J. Lallemand, et l'ancien Hôpital de la ville, construit aussi par David de Purry, sont occupés aujourd'hui par les services publics de la commune. Au XIX^e s., Neuchâtel s'est surtout enrichi de bâtiments scolaires, tels que l'ancien gymnase (collège latin, abritant aussi la Bibliothèque de la ville et le Musée d'histoire naturelle), les collèges des Terreaux, de la Promenade, des Sablons, des Parcs, de la Maladière, du Vauseyon et de Serrières, l'université, où se trouve aussi le gymnase cantonal, enfin les écoles de commerce et d'horlogerie. Il possède encore un petit théâtre (1766), une église catholique et d'autres lieux de culte.

Près du port, aménagé à la fin du XIX^e s. et remplaçant les anciens bassins à proximité de l'embouchure du Seyon, se trouvent le Musée d'histoire et le Musée des Beaux-Arts. Près de l'emplacement de l'ancienne chapelle consacrée à saint Nicolas, la propriété de J. de Pury a été transformée en Musée ethnographique.

ÉCOLES. Bien que l'on ne possède pas de documents sur l'existence d'écoles proprement dites avant la Réformation, on peut supposer qu'un enseignement était donné sous la direction du chapitre des chanoines. Dès 1530, la Classe des pasteurs est chargée d'établir des régents pour instruire la jeunesse. L'on voit alors, jusqu'en 1700, le nombre des régents s'élever jusqu'à quatre et le programme d'instruction s'étendre. Les classes se tenaient dans divers locaux, principalement dans les anciennes demeures des chanoines à la rue de la Collégiale. Le XVIII^e s. fut une période importante dans la vie scolaire de Neuchâtel. On parlait en 1707 de la fondation d'une académie, idée qui remontait au XVII^e s. déjà. Ce ne fut qu'une promesse du roi de Prusse mais le désir d'instituer un enseignement supérieur était là. Une chaire de philosophie et de mathématiques fut créée en 1731 et donna naissance aux auditoires (philosophie, droit), qui débutèrent en 1816 se développèrent jusqu'en 1841, date de l'inauguration de l'académie. Après la suppression de l'académie en 1848, les auditoires reprurent leur activité d'antan jusqu'à l'ouverture en 1866 de la seconde académie, devenue université en 1909.

Le XIX^e s. devait favoriser d'une façon beaucoup plus persévérante le développement des institutions scolaires réorganisées vers 1788-1790. La création d'un enseignement secondaire industriel date de 1859. C'est à ce moment que le collège latin se dégage nettement de l'enseignement public en général. L'essor était donné, l'institution d'écoles spéciales devait avoir lieu dans la seconde moitié du siècle : écoles d'horlogerie (1871), de commerce (1883), professionnelle pour jeunes filles (1893).

INCENDIES ET INONDATIONS. De nombreux incendies, en 1269, 1450, 1456, 1526 et 1714, exercèrent leurs ravages à Neuchâtel. Le plus néfaste fut celui de 1450, qui consuma une partie de la collégiale et du cloître et presque toute la ville ; en 1456, les rues des Moulins et des Escoffiers (Grand'Rue) devinrent la proie des flammes. Les maisons des rues du Château et du Pommier furent

détruites en 1714 et remplacées par des bâtiments plus somptueux. La Tour de Diesse, qui souffrit aussi en cette circonstance, fut partiellement transformée et exhaussée. Mais l'eau ne fut pas moins fatale à la ville que le feu. Le Seyon, qui traversait la ville, eut des crues subites qui causèrent de redoutables inondations, en 1579 et 1750 notamment. Les travaux de détournement, terminés en 1844, conduisirent le Seyon directement au lac par un tunnel percé dans la colline du Château, à l'Évole, et permirent, par la mise à sec de l'ancien lit, l'établissement des rues de l'Écluse et du Seyon, ainsi que l'aménagement de la place Purry.

POPULATION. En 1353, Neuchâtel comptait 256 maisons et 430 feux, ce qui peut donner une population d'environ 2500 âmes. Le premier recensement proprement dit date de 1750 ; il y avait alors 3666 hab. ; en 1803, 4170 ; 1920, 23 166 ; 1928, 21 963.

Bibliographie. Voir celle de l'art. consacré au canton et, en outre : — Sam. de Chambrier : *Description de la mairie de N.* — Ch.-G. de Tribolet : *Description topographique de la juridiction de N.* — G.-A. Matile : *Dissertation sur l'église collégiale de Notre-Dame de N.* — F. DuBois de Montperreux : *Les monuments de N.* — J. Grellet : *Le cénotaphe des comtes de N.*, dans *AHS* 1917. — Alexis Roulet : *Statistique de la ville et banlieue de N. en 1353*, 1863. — Ph. Godet : *Neuchâtel pittoresque I.* — Le même : *Trente ans de souvenirs.* — Le même : *Neuchâtel il y a cent cinquante ans*, dans *Nouv. Étr. neuch.* 1914. — R. Moll : *Les chartes constitutives de la bourg. de Neuchâtel-sur-le-Lac au moyen âge*, 1925. — *Recueil d'actes publics, relatifs aux institutions de la ville et bourgeoisie de N.*, 1831. — Ph. Favarger : *La noble et vertueuse compagnie des marchands de N.* — *Le Musée neuchâtelois* contient de nombreux articles consacrés à Neuchâtel, dont nous ne citerons que les principaux ; — C. Narbey : *Fondation de la Collégiale de N.*, 1903. — Cl. Heaton : *Notre-Dame de N. et l'architecture primitive de la Suisse*, 1903. — A. Quizerex : *Notice sur l'analogie qu'on remarque entre les collégiales de N. et de Saint-Ursanne*, 1877. — L. Montandon : *Les tours de la Collégiale de N.*, 1920. — Le même : *L'ancien château des comtes de N.*, 1922. — Ch.-H. Matthey : *Les vestiges de la Maleporte*, 1923. — R. Nicolas : *Les monuments funéraires des seigneurs de Neuchâtel et de La Sarra*, 1923. — W. Wavre : *Extraits des comptes de la boucherie de la ville de N.*, 1905 à 1909. — Le même : *La noble compagnie des grenadiers*, 1886. — Le même : *Compagnie des cordonniers et tanneurs*, 1904. — L. Montandon : *Liste des maisons brûlées dans l'incendie de N. en 1456*, 1918. — A. Piaget : *Les manuels du Conseil de ville de N.*, 1901, 1902. — Le même : *Revue militariaire à N. au XV^e et au XVI^e s.*, 1903-1905. — Ed. Cornaz : *Les milices de la bourgeoisie de N.*, 1896. — A. Piaget : *Comptes de construction des Halles de N.*, 1903. — Fritz Chabloy : *Le vieux N.*, 1873. — Ph. Godet : *Un siècle à vol d'oiseau*, 1892. — René Banderet : *Un coin du vieux N.*, 1915. — Aug. Châtelain : *Neuchâtel il y a un siècle*, 1921. — G. Borel-Favre : *Le collège de N.*, 1867, 1868, 1870. — Ch. Châtelain : *L'école dans le pays de N. au XVI^e s.*, 1886. — Ch. Lardy : *L'enseignement du droit à N. avant la Faculté de droit*, 1923. — *Lettre sur l'incendie de 1714 à N.*, 1877. — Ph. Godet : *L'incendie de 1714 à N.*, 1902. — F. Porchat : *L'éclairage des rues de N. en 1777*, 1912. — Marcel Godet : *La vie de N. au milieu du XVII^e s.*, 1908. — Dorette Berthoud : *Les assemblées de danse à N. aux environs de 1780*, 1922. — D. Petitpierre-Berthoud : *Le théâtre de société... à N. au XVIII^e s.*, 1925. — L. Favre : *Notre Musée des Beaux-Arts*, 1893. — Alf. Godet : *Notice sur le Musée historique de N.*, 1898. [L. T.]

NEUCHÂTEL (LAC DE) (V. DGS). Connue aussi autrefois sous les noms de lac d'Estavayer et de lac d'Yverdon (*lacus Ebrodunensis*), le lac de Neuchâtel est célèbre par ses stations lacustres dont chaque musée important possède une série d'objets typiques, de valeur parfois très considérable, quoique les trouvailles remontent assez haut et soient, par conséquent, d'un intérêt scientifique restreint. Dès le premier de ses fameux rapports, F. Keller signale l'existence d'une série de palafittes (4) auxquelles Troyon en ajoute 5 sur le lac

d'Yverdon ». Dans le deuxième rapport déjà, la liste des stations s'élève à 26 ; cinq ans plus tard (1863), la carte annexée au cinquième rapport en comporte 47, y compris celle du Pont de Thielle, située à près d'un kilomètre à l'intérieur des terres, mais sur la sortie naturelle du lac. Enfin la carte dressée par Maurice Borel pour le *DGS* ne relève pas moins de 79 stations lacustres, tant de l'âge de la pierre que de l'époque du bronze. Empressons-nous toutefois de signaler, d'une part, l'importance très inégale de ces diverses stations, d'autre part, la valeur très relative de l'inventaire, aucune classification systématique n'ayant jamais été tentée jusqu'ici. Si la division en stations de la pierre et en stations du bronze semble s'imposer naturellement à l'esprit, il ne s'ensuit pas qu'elle corresponde à la réalité. En effet, la plupart des stations de la fin du néolithique ont subsisté jusqu'au milieu de l'âge du bronze et figurent cependant sous la rubrique : pierre. C'est le cas notamment pour Préfargier, Saint-Blaise, l'une des stations néolithiques d'Auvernier et très probablement Treytel. En outre, les stations néolithiques sont loin d'être toutes contemporaines ; ainsi s'explique partiellement l'accumulation dans une même baie de plusieurs gisements : 5 dans la baie d'Auvernier, 5 dans celle de Bevaix, 4 à Chevroux, etc. Cependant les dernières recherches entreprises par la Commission neuchâteloise des fouilles archéologiques ont démontré qu'un seul et même emplacement peut receler jusqu'à quatre occupations successives, nettement différenciées, et que deux stations voisines, qu'on avait supposées successives sont en réalité contemporaines, et appartiennent par conséquent à un unique gisement. Il résulte de ces constatations, renforcées encore par la valeur très inégale des gisements mentionnés, que la carte des stations lacustres du lac de Neuchâtel est à refaire totalement.

Avant de résumer brièvement les résultats aujourd'hui acquis, il convient de mentionner les principaux explorateurs des grèves du lac. Bien que le géologue neuchâtelois E. Desor se soit occupé dès le début des « pêcheries lacustres », car l'eau recouvrait encore régulièrement les emplacements aujourd'hui asséchés par la correction des eaux du Jura, l'honneur de la découverte de nos palafittes et de leur première exploration remonte au colonel Schwab, de Bienne, suivi presque immédiatement de Troyon, qui s'occupa surtout du haut lac, ou lac d'Yverdon, comme il l'appelait suivant l'usage d'alors. Les merveilleuses découvertes de ces trois archéologues incitèrent malheureusement foule de gens inexpérimentés ou avides à mettre au pillage les trésors enfouis et bientôt chacun se crut autorisé à creuser pour son compte. L'énumération seule de tous ceux qui se firent alors des collections plus ou moins importantes nous ferait dépasser les limites de notre article, c'est pourquoi nous nous bornerons à mentionner ceux qui ont publié le résultat de leurs travaux, ou dont les recherches ont donné lieu à des publications de spécialistes. Parmi les explorateurs des stations vaudoises et fribourgeoises, dont les collections constituent la principale richesse du Musée cantonal vaudois, il faut citer, outre Troyon, le vénérable pionnier, ami de F. Keller : Morel Fatio, son successeur au Musée cantonal, et Rochat. La station de Corcelettes livra à D'Ivernois plusieurs milliers d'objets de l'époque du bronze qui firent l'objet d'une monographie de leur acquéreur, le Dr V. Gross, de La Neuveville, et furent vendus par lui au Musée national. Concise, où les travaux d'établissement de la voie ferrée avaient révélé, en 1859, une importante station néolithique — qui attira sur les lieux un grand nombre d'amateurs et suscita parmi les ouvriers avides de leur vendre des antiquités la première fabrique de faux — Concise fournit au Dr Guibert et à Laidrich de très beaux objets de bronze, partiellement publiés par A. Vouga. Estavayer, découvert par Schwab, fut tout d'abord exploré par B. de Vevey et H. Rey, dont les découvertes furent commentées par Morlot (3^e rapport de Keller). Quant aux stations sises en territoire neuchâtelois, et qui ne tardèrent pas à se révéler les plus riches, elles furent plus systématiquement encore exploitées que les autres ; elles formèrent la majorité de la collection Desor, léguée au Musée

de Neuchâtel, et une partie importante de la collection Schwab, qui constitue presque à elle seule le Musée de préhistoire de Bienne. Si, malheureusement, beaucoup de collections privées prirent ensuite le chemin de l'étranger, sans avoir même donné lieu à la moindre publication, il est réjouissant de constater que bon nombre d'archéologues neuchâtelois publièrent, ou firent publier leurs découvertes les plus caractéristiques, souvent même se dessaisirent de leurs trésors en faveur de la collectivité. Tel est le cas, notamment, des frères A. et M. Borel, de Bevaix, qui légèrent leur superbe collection à Neuchâtel, après que l'un d'entre eux, le cartographe bien connu, l'eut savamment décrite dans une monographie spéciale ; d'Albert Vouga, de Cortaillod, qui profita de l'abandon à Boudry de sa collection pour y créer le Musée de l'Areuse, beaucoup trop ignoré chez nous ; de M. Hermann Zintgraff, de Saint-Blaise, qui fit don à Neuchâtel de l'importante collection qu'il avait recueillie dans les fouilles qu'il avait pratiquées à Saint-Blaise, en collaboration avec Émile Vouga, dont les trouvailles sont réparties entre le Musée national et celui de Neuchâtel. L'établissement néolithique de Préfargier permit également la création de deux collections importantes : celle de Mosimann, aujourd'hui déposée dans la Maison de santé de Préfargier, et celle de Dardel-Thorens, acquise par le Musée d'histoire de Neuchâtel.

Grâce à ces circonstances, il reste possible de se faire une idée assez exacte des différentes civilisations qui se sont succédées sur les grèves du lac de Neuchâtel, et cela surtout maintenant que des recherches systématiques, basées avant tout sur la stratigraphie, ont permis à la Commission neuchâteloise des fouilles archéologiques d'établir une classification du néolithique lacustre suisse. Sans entrer dans des détails qui sortiraient de notre cadre, nous pouvons affirmer déjà que la baie de La Tène (Préfargier) a été occupée durant tout le néolithique, et même jusqu'au milieu de l'âge du bronze, et qu'il y faut, par conséquent, situer quatre stations au moins, plus ou moins superposées, il va de soi, mais que l'on n'arrivera jamais à délimiter exactement pour l'excellente raison que les gisements sont détruits ou comblés. Il en va de même pour Saint-Blaise, et très probablement pour Estavayer, Portalban et Chevroux. Par contre, les stations néolithiques du Petit-Cortaillod et de Saint-Aubin (Port-Conty) ne remontent pas au delà du milieu du néolithique (il n'y aurait donc eu là que deux établissements successifs) ; Treytel ne comporterait également que trois occupations successives, le néolithique du début n'étant pas représenté. Quant à la baie d'Auvernier, elle n'a pour ainsi dire, jamais cessé de loger des lacustres, aussi longtemps qu'il y en eut. Le nombre des établissements qui s'élevèrent sur ses grèves devient dès lors presque impossible à déterminer.

Comme le pilotis ne se pouvait enfoncer que dans un terrain très meuble, on peut poser en principe qu'il y aura une ou plusieurs stations dans toute baie où la craie lacustre affleure ou a affleuré ; comme, en outre, le niveau du lac a subi au cours des périodes préhistoriques de nombreuses fluctuations, notamment un abaissement considérable entre la fin du néolithique et le milieu de la période de Hallstatt, il en résulte que les stations du bronze — qui dans leur grande majorité remontent exclusivement à la fin de la période — se rencontrent aujourd'hui à l'intérieur des baies, et sous un à trois mètres d'eau, alors que les établissements néolithiques sont généralement émergés.

De même que seules les circonstances climatiques expliquent cette répartition des stations, de même, il faut recourir, semble-t-il, à une catastrophe pour expliquer la disparition subite, générale et synchronique de l'habitat sur pilotis, qui, chez nous, se place au milieu de la période hallstattienne dans l'Europe centrale. Après le cataclysme qui mit définitivement fin aux établissements lacustres, les habitants affolés se retirèrent sur les hauteurs ; ainsi s'explique tout naturellement l'absence totale, sur nos grèves, de vestiges du premier âge du fer.

Le niveau du lac ayant sensiblement baissé, il redevenait possible d'édifier sur la berge, qui avait à peu près la hauteur actuelle, des établissements ; mais les Gau-

lois de l'époque de La Tène pratiquaient avant tout l'agriculture et s'établirent pour cette raison plutôt le long des côtes que sur les grèves sableuses. Cependant des raisons à la fois commerciales et stratégiques leur imposèrent la construction, au confluent des trois lacs, de l'entrepôt fortifié qui eut l'honneur de donner son nom : La Tène, au deuxième âge du fer. La destruction de l'établissement helvète n'entraîna pas l'abandon définitif de l'emplacement. Une cinquantaine d'années après, les Helvètes romanisés y édifièrent, quelque peu plus au Nord, un nouveau poste, vraisemblablement de péage, dont le corrolaire : Port, fut créé en même temps à l'autre bout de la Thielle, sur le lac de Biemme.

Alors que La Tène gauloise, qui commandait la route du Doubs, jouait de ce fait un rôle capital, La Tène romanisée, qui ne se trouvait ni sur la Vi d'Etra, ni sur la grand'route d'Aveticum à Vindonissa, vit très rapidement son importance décroître, grâce surtout au développement que prit alors le Pont de Thielle, qui raccourcissait, par le pont de Joressant, la route d'Avenches à la Vi d'Etra.

Eburodunum, dont le nom indique une origine celtique, et qui se trouvait situé sur une grande artère, acquit sans doute dès ce moment une grande importance. Mais comme la route romaine n'épousait pas les sinuosités du lac et se tenait de préférence à une altitude moyenne, le rôle du lac s'effaça de plus en plus. Rien ne prouve même que les Romains aient transporté par voie d'eau les superbes blocs de marbre jurassique qu'ils exploitaient pourtant tout au bord du lac, à La Raisse.

[Paul VOGGA.]

La navigation sur le lac favorisait, dans les siècles derniers, un important service de transit entre Yverdon et Soleure. Il se continua même jusqu'à la Venoge, lorsque le canal d'Entreroches fut ouvert à la navigation. Le premier bateau à vapeur, l'*Union*, partit d'Yverdon en 1826 et sillonna le lac pendant deux ans. En 1834, Philippe Suchard lança un nouveau bateau, l'*Industriel*, qui lors de la guerre du Sonderbund, fut réquisitionné par les autorités fédérales et transformé en bâtiment de guerre. Sous sa nouvelle forme, l'*Industriel* vint croiser devant Neuchâtel. Le sort de la navigation à vapeur, qui s'étendait aussi aux lacs de Biemme et de Morat, était alors assuré. Elle connut, dans les années suivantes, une ère de prospérité, suivie d'années pénibles dues à la concurrence des chemins de fer. — Voir D^r Guillaume : *Notice hist. sur l'introduction des bateaux à vapeur sur le lac de N.*, dans MN 1874. — R. Hédiger : *Un siècle de navigation à vapeur sur le lac de N.*, dans MN 1926.

[L. M.]

NEUCHÂTEL (COMTES DE). Famille de dynastes qui s'éteignit dans la branche aînée à la fin du XIV^e s. et dans une branche cadette des Aarberg-Valangin au XVI^e s. Une branche illégitime se prolongea jusqu'au XVII^e s. Ses origines sont encore entourées d'obscurité. On sait qu'elle descend d'un Ulrich qualifié comte de Fenis dans le Cartulaire de Lausanne en 1228, mais on n'arrive pas à établir la liaison entre les premiers seigneurs du nom de Neuchâtel et cet Ulrich. On admet que ce dernier, ou son fils, dont le château était situé près de Vinelz (Berne), aura reçu Neuchâtel de l'empereur au XI^e s. (voir art. FENIS). La famille a possédé les seigneuries de Neuchâtel, Valangin, Nidau, Aarberg et Strasberg et s'est divisée en autant de branches, dont plusieurs ont porté le titre de comte. La branche aînée a conservé Neuchâtel. Les différentes branches ont d'abord représenté sur leurs sceaux un château, exceptionnellement une aigle ; au milieu du XIII^e s., le château est accompagné d'un écusson armorié, puis apparaît l'écu portant un ou plusieurs pals chevronnés. *Armoiries* : dès le début, vers 1240, le nombre des pals était de 4, 3 ou 2, chargés d'un nombre variable de chevrons ; les armes de la branche d'Aarberg seules ne portaient qu'un pal, exemple qui fut suivi par les Strasberg, les Nidau et les Neuchâtel. Le nombre des chevrons fut définitivement fixé à trois.

1. *Branche de Neuchâtel.* *Armoiries* : d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent. Cimier un panache de sable. En complément à l'art. Fenis et en modification au tableau généalogique paru sous Aarberg

(DHBS I, p. 13), nous admettrons un personnage destiné à relier Ulrich de Fenis aux premiers seigneurs de Neuchâtel : — 1. MANGOLD de Fenis, cité en 1096 dans une donation au couvent de Saint-Alban à Bâle. L'hypothèse a été présentée qu'il était peut-être fils d'Ulrich de Fenis et père des trois suivants. — 2. BERTHOLD, évêque de Bâle 1122-1133, se retira ensuite comme

moine à Lucelle où il mourut en 1137. — 3. RODOLPHE I, cité comme comte de Neuchâtel en 1125, dans la confirmation de la fondation de l'abbaye de Lucelle. Il épousa Emma de Glâne qui lui apporta la seigneurie d'Arconciel (Fribourg). Bienfaiteur des couvents de Fontaine-André et de Hauterive, † vers 1149. — 4. MANGOLD, seigneur de Neuchâtel, cité en 1143 comme bienfaiteur de Fontaine-André. — 5. ULRICH II, fils du n° 3, cité dès 1146 comme seigneur d'Arconciel. Il épousa Berthe, d'une maison inconnue, avec qui il



fonda la collégiale de Neuchâtel, vers 1180. Certains auteurs ont vu en Berthe une fille de la maison de Granges près de Soleure ; une autre opinion la rattache aux Grange-Grammont en Franche-Comté (voir C. Narbey : *Fondation de la collégiale de N. ... par Béatrix ou Berthe de Grange-Grammont*, dans MN 1903). Ulrich est sans doute aussi le constructeur de la partie la plus ancienne du château de Neuchâtel, appelée la *regalissima sedes*, † vers 1191. — 6. RODOLPHE II, fils aîné du n° 5, † av. 30 août 1196. Il portait le titre de seigneur de Neuchâtel, mais après sa mort il est appelé, en 1196, comte, titre que prend aussi son frère — 7. ULRICH III, cité de 1182 à 1225. Coseigneur de Neuchâtel avec Rodolphe II, puis avec son neveu Berthold. En 1214, il donna avec ce dernier une charte de franchises à la ville de Neuchâtel. Quelques années plus tard eut lieu le partage du domaine de la maison. Ulrich eut les terres allemandes et Berthold, son neveu, les terres romandes, soit la seigneurie de Neuchâtel. Ulrich fut la souche des branches d'Aarberg, Nidau, Strasberg. — 8. BERTHOLD, frère des n° 6 et 7, trésorier de l'église de Lausanne 1196, prévôt de Bâle 1208, de Neuchâtel 1209, élu évêque de Lausanne 13 janv. 1212, † 13 juil. 1220. — 9. BERTHOLD, fils du n° 6, cité dès 1203, † 1260, coseigneur de Neuchâtel avec son oncle Ulrich et comme tel accorda la charte de 1214, porta le titre de comte et de seigneur, puis dès le partage se fit appeler seulement seigneur. En 1234, il engagea à l'évêque de Bâle, pour 52 marcs d'argent, l'avouerie qu'il tenait de ce dernier sur Biemme et le territoire de Gléresse à Boujean. En 1237, il devint vassal du comte de Bourgogne pour le Val-de-Travers. C'est pendant son règne que Neuchâtel fut pris et brûlé par l'évêque de Bâle en 1249. — 10. HENRI, fils du n° 7, chanoine de Bâle 1236, prévôt de Soleure 1257, de Bâle 1260, évêque 1262, † 13 sept. 1274. Il fut un prélat belliqueux et soutint contre Rodolphe de Habsbourg une guerre de dévastations de 1268 à 1273. — 11. OTHON, frère du n° 10, chanoine de Bâle 1236, prévôt de Soleure 1242, n'est plus cité après 1245. — 12. RODOLPHE III, fils du n° 9, cité dès 1203, seigneur de Neuchâtel, † entre 1263-oct. 1264. Donna des franchises à Nugerol en 1260. — 13. AMÉDÉE, fils du n° 12, cité dès 1270, † 3 févr. 1287. Coseigneur de Neuchâtel avec ses frères ULRICH IV (1267-1277), HENRI (1272-1282), JEAN, prévôt de Neuchâtel et de Chalon (1263-1308), RICHARD, prévôt de Neuchâtel (1272-1310). — 14. ROLLIN ou RODOLPHE IV, fils du n° 13, prit le titre de comte à

partir de 1296. En 1288 il remit son fief de Neuchâtel à Rodolphe de Habsbourg, qui en inféoda Jean de Chalon-Arlay, de qui Rollin reprit Neuchâtel. De vassal de l'empire, il devenait arrière-vassal. Rollin fit alliance avec Fribourg en 1290, entra en lutttes avec les seigneurs de Valangin, les battit à Coffrane en 1296, détruisit la Bonneville en 1301. Il eut aussi à guerroyer contre l'évêque de Bâle et les Bernois, fonda Le Landeron en 1325. Combourgeois de Berne 1308. Il acquit Vaumarcus en 1308, reçut Boudevilliers la même année et prêta hommage à Jean de Chalon pour tout son fief en 1311, † 1342. — 15. **Louis**, fils du n° 14, * 2 mars 1305, † 5 juin 1373, comte. Il augmenta le domaine de Neuchâtel de l'alleu des sires de Joux au Val-de-Travers, du fief de Gorgier que lui donna Louis de Savoie et se ruina à guerroyer en France et en Italie. Sa première femme, Jeanne de Montfaucon, lui apporta de nombreuses seigneuries en Franche-Comté et la garde du prieuré de Morteau. Il obtint par héritage la seigneurie de Champvent en 1339, qu'il donna à sa troisième femme, Marguerite de Vuflens. Louis accorda des franchises à Boudry en 1343 et au Landeron en 1350 ; il fit don des Verrières et de Rochefort en 1373 à Jean et Vauthier, ses bâtards, et de La Côte-aux-Fées à Gérard, bâtard de son fils Jean-le-Bel, en 1372. Il fit construire dans l'église collégiale de Neuchâtel le cénotaphe où il est représenté avec ses ancêtres. — 16. **JEAN**, dit le Bel, fils du n° 15, * 13 déc. 1334, seigneur de Vuillafans et de Vennes, guerroya en Bourgogne contre Philippe-le-Hardi ; fait prisonnier et enfermé à Semur en 1363, il mourut dans cette ville le 10 sept. 1369. — 17. **ISABELLE**, fille du n° 15, * vers 1335, épousa en 1339 Rodolphe IV de Nidau. Elle succéda à son père comme comtesse de Neuchâtel et dernière du nom ; elle défendit avec âpreté ses droits et ses prérogatives, prit la défense de Boudry contre les agissements de sa belle-mère, Marguerite de Vuflens, et l'enleva par la force à cette dernière, † 25 déc. 1395. — 18. **VARENNE**, fille du n° 15, reçut Le Landeron en fief à la mort de son père. Elle avait épousé Egon, comte de Fribourg-en-Brisgau, ce qui permit à son fils Conrad de succéder à Isabelle en 1395. — 19. **VAUTHIER**, bâtard du n° 15, reçut de son père, avec son frère Jean, Les Verrières et Rochefort en 1373. Ce fief fut saisi par Isabelle qui refusa de le rendre. Conrad de Fribourg fit de même, ce qui provoqua, de la part de Vauthier, des actes de félonie et la fabrication de fausses chartes. Il fut exécuté le 19 février 1412. — 20. **JEAN**, bâtard du n° 15, abbé de Saint-Jean 1394. — 21. **GÉRARD**, bâtard du n° 16, fut la souche des Neuchâtel-Vaumarcus. — Voir J. Grellet : *Généalogie de la maison de Neuchâtel*, dans MGS I. — Matile. — L. Montandon : *Hypothèses nouvelles sur les origines de la maison de N.*, dans MN 1926. — Gummy : *Regeste de Hauterive*. — Vautreay : *Evêques de Bâle*. — W.-R. Staehelin : *Henri de Neuchâtel, évêque de Bâle*, dans MN 1920. — P. Aeschbacher : *Die Grafen von Nidau*. [L. M.]

II. Branches d'Aarberg et de Valangin. Voir sous AARBERG.

III. Branche de Nidau. Issue d'Ulrich III de Neuchâtel, n° 7. *Armoiries* : de gueules au pal d'or chargé de trois chevrons de sable (quelquefois le pal est chevronné d'or et de sable de six pièces). Cimier : un buste de femme. L'on ne sait comment cette branche parvint en possession de la seigneurie de Nidau. — 1. **Rodolphe I**, fils d'Ulrich prénomé, seigneur de Nidau et de Cerlier, porta les titres de comte de Neuchâtel, ce qui permet de le confondre avec la famille de ce nom, et de landgrave. Son landgraviat, appelé tantôt *comitatus circa Ararim* (Bourgogne de l'Aar), tantôt comté de Nidau ou de Neuchâtel, comprenait le territoire situé entre l'Aar, la chaîne du Stockhorn, la Singine, la Sarine et la région



de la Broye jusqu'au Jura ; à l'Est jusqu'à la Sigger près de Soleure. Rodolphe, qui est cité dès 1201, mourut avant le 14 mars 1258 ; il fut le fondateur du couvent de Gottstatt vers 1250 et le bienfaiteur de ceux d'Humili-

de la Broye jusqu'au Jura ; à l'Est jusqu'à la Sigger près de Soleure. Rodolphe, qui est cité dès 1201, mourut avant le 14 mars 1258 ; il fut le fondateur du couvent de Gottstatt vers 1250 et le bienfaiteur de ceux d'Humili-



Le troubadour Rodolphe de Fenis ou de Neuchâtel. D'après une miniature du *Codex Manesse*, XIV^e s.

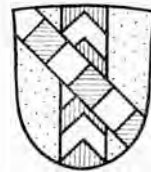
mont, Saint-Jean, Hauterive et Frienisberg. — Le plus ancien troubadour de Suisse est appelé Rodolphe de Fenis ou Rodolphe de Neuchâtel. On possède de lui quelques chants, écrits en allemand, dans lesquels il a imité Folquet de Marseille. Faut-il voir en lui Rodolphe II de la branche de Neuchâtel ou Rodolphe I de Nidau ? La question n'est pas encore complètement élucidée, mais il semble bien que le troubadour devait être Rodolphe I de Nidau. — 2. **RODOLPHE II**, fils du n° 1, fut contraint en 1265 de remettre son alleu de Cerlier au comte Pierre de Savoie, de qui il le reprit en fief. Peu après, il accorda une charte de franchises à Cerlier et porta le titre de comte de Cerlier. Soutint son oncle Henri, évêque de Bâle, dans sa lutte contre Rodolphe de Habsbourg, Bourgeois de Fribourg en 1294, il combattit avec cette ville contre Berne au Dornbühl en 1298. Il resta remarquablement uni à l'évêque de Bâle ; c'est probablement à cette circonstance que l'évêque dut de devenir, pour une raison encore inexplicquée, le suzerain de la ville de Nidau ; Rodolphe acquit le château et la seigneurie de Frobourg en 1307. Bienfaiteur de Gottstatt, † av. le 23 août 1309. Ses deux fils : — 3. **HARTMANN**, prévôt de Soleure et de Bâle, zélé défenseur de la politique de la maison de Nidau. Agit quelquefois comme seigneur de Nidau, † 4 sept. 1320. — 4. **RODOLPHE III**, mentionné comme landgrave en 1309, participa au voyage de Rome de Henri VII, 1311-1312, à la suite duquel il obtint en

récompense le château et le péage de Rheinfelden. Landgrave du Buchsgau en 1318, il obtint dans cette région les seigneuries de Altfalkenstein et de Erlinsburg ; acquit la ville et seigneurie de Büren 1327, puis celle de Balm près de Soleure. Les préparatifs de la noblesse contre Berne, qui aboutirent à la bataille de Laupen, le mirent dans un cruel embarras, car il vivait en bonne intelligence avec Berne, dont ses deux fils étaient bourgeois. Peu avant l'ouverture des hostilités, il fit construire la ville de Nidau, par mesure de précaution (1338). † 21 juin 1339, commandant de la cavalerie autrichienne. — 5. CONRAD, fils illégitime du n° 2, bailli de Cerlier jusqu'en 1357. — 6. RODOLPHE IV, fils du n° 4, conclut vers 1350 un traité de partage avec l'évêque de Bâle pour les droits comtaux sur la Montagne de Diesse, à Orvin, à Bienne, etc. Acquit Bipp et Neubeckburg à titre d'alleux, et Wangen, Herzogenbuchsee et Olten, à titre de gages hypothécaires. Il ne put toutefois les conserver à cause de sa situation financière critique. La seigneurie d'Aarberg, qu'il acquit en 1367, dut être immédiatement engagée à Berne. Conseiller ou bailli autrichien en Souabe, Alsace, Argovie, Thurgovie. Son goût des aventures le poussa à guerroyer en Allemagne, en Grèce, en Espagne, en France (bataille de Poitiers 1356). Il avait épousé Isabelle, fille du comte Louis de Neuchâtel. † 8 déc. 1375 en défendant Büren contre les Gugler, dernier de sa famille. Sa veuve reçut le fief de Cerlier, mais l'héritage fut partagé entre ses deux sœurs : Anna, femme de Hartmann III de Kibourg-Berthoud, et Varenne, femme de Simon de Tierstein. — Voir P. Aeschbacher : *Die Grafen von Nidau und ihre Erben*. — E. Baldinger : *Der Minnesänger Graf Rudolf von Fenis-Neuenburg*, dans *Nbl. liter. Ges. Bern* 1923. [Aeschbacher.]

IV. Branche de Strasberg. Issue d'Ulrich III de Neuchâtel, n° 7. *Armoiries* : de gueules au pal chevronné d'or et de sable. La seigneurie de Strasberg était en 1225, on ne sait comment, la possession de la maison de Neuchâtel ; elle englobait, avec Altreu qui en fut détaché plus tard, ce qui forme aujourd'hui le district de Büren et en outre Granges, Selzach, Bettlach. Le premier des Neuchâtel, seigneur de Strasberg, fut Ulrich d'Aarberg-Valangin, mais en 1247 il échangea Strasberg contre Valangin, avec son frère — 1. BERTHOLD I, qui apparait désormais comme seigneur de Strasberg. Il donna des franchises à Büren vers 1260 et fut un grand bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Jean, † 1270. Ses fils Berthold, Henri et Othon paraissent jusqu'en 1275 comme coseigneurs de Strasberg. Un partage de Strasberg et d'Altreu eut lieu en 1278. — 2. HENRI, fils du n° 1, obtint Strasberg ; chanoine de Soleure 1288. Il mourut en 1292 en laissant Strasberg au fils de son frère — 3. BERTHOLD II, qui avait obtenu la seigneurie d'Altreu. Il portait le titre de seigneur de Strasberg, tandis qu'Henri portait celui de comte, † av. 4^{er} sept. 1292. Ses trois fils (n°s 4-6) portèrent le titre de comte : — 4. BERTHOLD III, † vers 1316, célibataire. Il avait fait en 1309, avec son frère Othon, un partage de la seigneurie de Strasberg, à l'exception des fiefs masculins. — 5. LOUIS, chantre de la cathédrale de Strasberg, renonça à sa part dans le partage de 1309. On ne s'explique donc pas qu'en 1317 il ait vendu à Hartmann de Nidau la ville de Büren, le château de Strasberg et le domaine de Diesbach. Peut-être son frère Berthold lui avait-il fait remise d'une partie de l'héritage ? — 6. OTHON, jouit de la confiance du roi Albert et fut arbitre dans les questions d'héritages réclamés par Jean de Souabe, Bailli impérial dans la Suisse occidentale, il résida longtemps à Laupen, dont il confirma les droits en 1301. Il reçut la seigneurie de Balm en fief impérial. De nouveau bailli impérial sous Henri VII, il conduisit, au moment de la bataille de Morgarten, un détachement de l'armée du duc Léopold par le Brünig, mais tourna bride lorsqu'il apprit le désastre de son maître, † av. sept. 1318. Son fils — 7. IMER, porta également le titre de comte. Obéré de dettes, il dut vendre en 1327 Büren et Balm à Rodolphe III de Nidau. Prit part à la bataille de Laupen. Conseiller du duc d'Autriche 1353. A la mort de Rodolphe III de Nidau, il reprit la seigneurie de Büren, mais l'hypothéqua en 1345 à Soleure. Peu avant

sa mort, il remit cette seigneurie à Rodolphe IV de Nidau ; Soleure resta créancière hypothécaire. Il avait dû vendre aussi la seigneurie d'Altreu. Imer, dernier de sa famille, mourut très probablement au service autrichien en 1364, après le 24 avril. Sa fille Elisabeth, femme d'Othon de Bade, était déjà morte en 1352. — Voir FRB. — J. Grellet : *Généalogie de la maison de N.*, dans MGS I. — P. Aeschbacher : *Die Grafen von Nidau*. — F. Eggenschwiler : *Die territoriale Entwicklung des Kts. Solothurn*. [Aeschbacher.]

V. Branche de Neuchâtel-Vaumarcus. Issue de Jean-le-Bel de Neuchâtel, n° 16. *Armoiries* : de Neuchâtel, soit d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent, brisé d'une bande componée d'argent et d'azur de six pièces. Au début du XVI^e s. Claude (n° 3) tenta de supprimer la brisure, mais Louis d'Orléans, comte de Neuchâtel, se saisit de son fief en 1506-1507. Lancelot, toutefois, porte les armes de Neuchâtel pleines, sans brisure. — 1. GÉRARD, fils illégitime de Jean-le-Bel, reçut en 1372 La Côte-aux-Fées du comte Louis ; en 1375, la comtesse Isabelle lui donna Vaumarcus et en



outre diverses terres à Provence et la seigneurie de Derrière-Moulin près de Gorgier. Il reçut aussi de Conrad de Fribourg en 1396 une rente de 150 fl. d'or assignés en majeure partie sur les villages de Travers, Rosières et Noiraigue, † 1400. — 2. JEAN I, fils du n° 1, † 1464, seigneur de Vaumarcus, reçut en fief Travers, Rosières et Noiraigue en 1413 en compensation de la rente de 150 florins ; il acquit des Estavayer le fief de Gorgier en 1433. Créancier hypothécaire de la seigneurie de Badenweiler en Souabe 1424, bourgeois de Bâle 1424, lieutenant de Jean de Fribourg 1435. — 3. JEAN II, fils du n° 2, seigneur de Vaumarcus, Gorgier et Travers, remit son château de Vaumarcus à Charles-le-Téméraire la veille de la bataille de Grandson. Il resta au camp du duc et mourut, croit-on, à Nancy. Rodolphe de Hochberg, comte de Neuchâtel, s'empara de son fief pour cause de félonie et ne le rendit qu'à ses fils. — 4. CLAUDE, fils du n° 3, † 1539, entra en possession de Gorgier et de Travers en 1492, conseiller d'État. Partagea de 1512 à 1535 la possession de son fief avec son frère — 5. SIMON, † 1535, chanoine de Neuchâtel, protonotaire apostolique, conseiller d'État 1530. — 6. LANCELOT, fils du n° 4, hérita de la part de son oncle Simon, devint faible d'esprit et fut interdit en 1559, † 1574. Ses terres furent partagées entre ses quatre fils : Jean et André devinrent coseigneurs de Travers et Vaumarcus, Claude et Simon, de Gorgier. En 1564, ces derniers se séparèrent : Claude eut Gorgier, Chez-le-Bart et une partie de Saint-Aubin ; Simon obtint le reste de la seigneurie, mais obéré de dettes, sa terre fit retour à Claude en 1573. Simon se faisait appeler Monsieur de Sauges, † 1606. — 7. JEAN III, fils du n° 6, † 1598, acquit en 1585 la part de son frère André et devint seul seigneur de Travers et Vaumarcus. Il obtint que Vaumarcus fût érigé en baronnie. Il ne laissa qu'une fille, Anne, qui épousa Ulrich de Bonstetten, et fut la dernière de cette branche. — 8. CLAUDE II, fils du n° 6, † 12 janv. 1590, obtint le titre de baron de Gorgier en 1576 ; conseiller d'État 1574, lieutenant du gouverneur du comté 1580. Capitaine et châtelain du Val-de-Travers. — 9. BEAT-JACOB, baron de Gorgier, fils du n° 8, lieutenant général de Valangin 1603, bourgeois de Berne 1591, † 1623 à 56 ans. — 10. FRANÇOIS-ANTOINE, fils du n° 9, baron de Gorgier, 1594-1642, conseiller d'État 1626, capitaine de Valangin. — 11. HENRI-FRANÇOIS, fils du n° 11, baron de Gorgier, 1629-1663, capitaine de Valangin 1660. — 12. JACQUES-FRANÇOIS, son fils, baron de Gorgier, capitaine au service de France, † 1678 à Paris, célibataire. — Le fief de Gorgier passa après un long procès à sa tante Charlotte, femme de Philippe-Eugène d'Achéy, en 1680. Charlotte d'Achéy mourut en 1718, dernière des Neuchâtel-Vaumarcus. — Voir E. Quartier-la-Tente : *Le C. de N.*, II^e série. — J. de Sandoz-Travers : *Notice hist. sur la seigneurie de Travers*. — J. de Pury : *Un projet de château seigneurial à Saint-Aubin*, dans MN 1923. — ART. ACHEY. [L. M.]

I. BRANCHE AINÉE

